

MONTLUC, Blaise de

**Commentaires de Messire Blaise de Montluc... : tome second. -- A
Paris : Chez la veufue Remy Dallin..., 1626**

604, [25] p., a-z8, 2A-2N8, 2O3 ; 8°

1. Estrategia I. Título

R-4963 Enc. piel con hierros dorados en el lomo y cantos

COMMENTAIRES
DE MESSIRE
BLAISE DE MONT-
LVC, MARESCHAL
DE FRANCE.

TOME SECONDE.



A PARIS,
Chez la veufue R E M Y D A L L I N,
demeurant au Mont, & Image
sainct Hilaire.

M. DC. XXVI.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT

PHYSICS 309

LECTURE 10

STATISTICAL MECHANICS

LECTURE 10

STATISTICAL MECHANICS

LECTURE 10

STATISTICAL MECHANICS

LECTURE 10

STATISTICAL MECHANICS



COMMENTAIRES DE MESSIRE
Blaise de Montluc Marechal de France.

LIVRE CINQUIESME.



LE ROY François deuxiesme
estant mort à Orleans, où i'e-
stois, i'allay trouver la Roine,
mere du Roy. Et encore qu'el-
le fut bien malade, elle me fit
cet honneur de commander
qu'on me laissast entrer. I'auois cogneu les me-
nees qui se faisoient, lesquelles ne me plai-
soient gueres: & mesmement sur les estats, qui
se tindrent. Si que ie cognus bien que nous ne
demeurerions pas long temps en paix. Ce qui
me fit resoudre de me retirer de la Cour afin de
n'estre embarassé parmi les vns ou les autres. Car
on m'y auoit ia trouué, contre toute raison, ainsi
que ie veux, que Dieu m'aide. Qui fut cause que
prenant congé de sa Maiesté, ie luy dis ces mots,
ne la voulant en retenir longuement, à cause de
sō mal: Madame ie m'en vois en Gascogne: avec
deliberation de vous faire toute ma vie tres-hū-
ble seruice. Je supplie tres-humblement vostre

Majesté croire : s'il y aduient quelque chose, qui merite que vous ayez affaire de vos seruiteurs, ie vous promets & vous dōne ma foy, que ie ne tiendray iamais autre party que le vostre & celuy de Messieurs vos enfans : & seray si soudain à cheual, que vous me le commanderez. Le iour propre que le roy François estoit mort, la nuict ie luy en auois dōné toute telle assurāce. Alors elle me fit cēt honneur de me remercier. Madame du Cursol, qui estoit au cheuet de son liēt, luy dit, Madame, vo⁹ ne l'en deuriez pas laisser aller: car vous n'avez point de plus fidelles seruiteurs, que ceux de Montluc. Alors ie respōdis, Madame, vous ne demeurerez iamais sans auoir des Montlucs : car il vous en demeure encores trois, qui sont mes deux freres & mon fils. Nous mourrōs tous à vos pieds pour vostre seruire. Sa Majesté me remercia fort. Elle qui auoit beaucoup d'entendement, & là bien monstré, voyoit bien qu'ayant tant d'affaires sur les bras parmy la ieunesse de ses enfans, qu'elle auroit affaire des personnes. Elle se resouuiendra de ce qu'elle me dit : & si i'ay manqué d'executer ce qu'elle me commanda, ce sont lettres closes. Et ainsi ie prins congé d'elle. Madame de Cursol vint apres moy iusques à demy chambre, & là me dit à Dieu: & Madame de Courton pareillement. Et ainsi m'en vins en ma maison.

Quelques mois apres mon retour, i'entendois de toutes parts de terribles langages, & d'audacieuses parolles, que les Ministres, qui portoient vne nouvelle foy tenoient, mesmement contre l'authorité Royale. I'oyois dire qu'ils impo-

soient deniers, d'autre part les Catholiques faisoient des capitaines, enrölemens de soldats, assemblées aux maisons des Seigneurs de ce pays, qui estoient de ceste religion nouvelle. Ce qu'à causé tant de maux & massacres qui se sont faits les vns sur les autres. Je voyois croistre de iour à autre le mal, & ne voyois personne qui se monstrest pour le Roy. I'oyois dire aussi que la pluspart de tous ceux qui se mesloient des finances, estoient de ceste religion: car le naturel de l'homme est d'aimer les nouveautez. Et le pis, d'où est procedé tout le malheur, que les gens de Iustice aux Parlemens, Seneschauffées, & autres Iuges abandonnoient la religion ancienne, & du Roy, pour prédre la nouvelle. Voyois aussi des noms estranges, de Surueillans, Diacres, Consistoires, Sinodes, Colloques, n'ayant iamais esté desjeuné de telles viandes. I'oyois dire que les Surueillans auoient des nerfs de bœuf, qu'ils appelloiēt *Ioh' a'not*, desquels ils maltraitoient & battoient rudement les pauvres paisans, s'ils n'alloient à la presche, le peuple abandonné de la Iustice. Car comme ils s'alloient plaindre, ils n'estoiēt payez que d'iniures: & n'y auoit sergét qui osast entreprendre de faire executiōs pour les Catholiques, sinon pour les huguenots seulemēt (car ainsi les appella-on, ie ne scay pourquoy) demeurant le reste des Iuges & Officiers du Roy, qui estoient Catholiques, si intimidéz, qu'ils n'eussent osé commander faire vne information, à peine de leurs vies. Tout cecy ne me presageoit autre chose, que ce que i'en ay veu aduenir depuis. Et m'ē reuenant d'vne maison miēne à celle de Stillac,

ie trouuay la ville de la Plume assiegée de trois ou quatre cent hommes. I'auois le capitaine Montluc mon fils avec moy, & luy dis qu'il allast avec toutes gracieuses paroles parler à eux: car ie n'auois que dix ou douze cheuaux. Il fit tant, qu'il gaigna les Brimonts, principaux chefs de ceste entreprise, estant faicte pour oster deux prisonniers de leur religion que ceux de la Iustice de la Plume renoient. Mon fils leur promit, que s'ils se vouloient retirer, que ie leur ferois rendre, ce qu'ils firent. Et le lendemain i'allay parler avec les officiers de ladiète ville, auxquels remonstray que pour ces deux prisonniers, ils ne deuoient pas permettre, que l'on commençast vne sedition: de sorte qu'ils me les amenèrent, & les laisserent aller.

Monsieur de Burie, qui commandoit en ces tēps en l'absence du Roy de Nauarre en Guienne, estoit à Bordeaux, où il y auoit autant de commencement de besongne, qu'en vn autre lieu du pais. Je n'oyois point dire qu'il se remuast beaucoup: & croy qu'il estoit bien estonné. De ma part ie n'auois charge de rié, que de ma compagnie, & m'en estois voulu vne fois mesler, à la requeste de la Cour Presidiale d'Agen, & Consuls, pour vn Ministre, que la Iustice tenoit prisonnier, dont toute la ville estoit esmeuë les vns contre les autres. Et me vindrēt iusques à la gorge les vns aux autres. Ce que ie fis. Et à mon arriuée la peur print aux huguenots d'eux mesmes de sorte que les vns se cachoiēt dans les caues, & les autres sautoiēt par dessus les murailles, nō que ie leur en donnasse occasion, car encor ie ne

leur auois fait iamais mal. Je ne sçay qu'aller prendre le Ministre en vne maison pour le liurer entre les mains de la Iustice, & apres m'en retourneray : mais ces gens ont tousiours eu peur de mon non en Guienne, comme ils ont en France de celuy de Guyse. Le Roy de Nauarre me sentit si mauuais gré de ce que ie fis, qu'il m'en voulut mal mortel : & escriuit au Roy, que ie l'auois depossédé de l'estat de Lieutenant de Roy, le priant de luy mander, s'il m'en auoit donné la charge. Dequoy il deliberoit de se vanger à quelque pris que ce fust Cecy aduint, viuât encores le Roy François, car dés ce temps là ces nouvelles gens commencerent à remuer besongne. Monsieur de Guyse me manda par mon fils le capitaine Montluc, que ie recerchasse tous les moyens que ie pourrois, pour me remettre en sa bonne grace, & qu'encores que le Roy eust trouué bon, ce que i'auois fait: neantmoins il ne le vouloit monstrer, & qu'il falloit qu'il en vst ainsi Ceste lettre cuida estre cause de ma ruine: car sans cela ie ne m'y fusse iamais rainté: car i'aimois mieux me tenir sur mes gardes & en ma desfence, que non me trouver mélé en aucune chose, qu'en ce que le Roy me commanderoit. Mais il me sembloit que ie ne pouuois faillir suiuant le conseil de monsieur de Guyse: car il gouernoit entierement tout à la Cour.

Or pour retourner à mon principal, ayant veu & entendu toutes ces besongnes, & ces nouvelles choses, qui se dressoient encores beaucoup plus, depuis mon retour, & apres la mort du Roy (car lors on parloit ouuertement) ie deliberay

m'en retourne au Cour, pour ne bouger d'après de la Royne & ses enfans, & là mourir à leurs pieds contre tous ceux qui se presenteroient pour leur estre contraires, tout ainsi que j'auois promis à la Royne: & me mis en chemin. La Cour estoit pour lors à saint Germain en Laye. Je ne demeuray que deux iours à Paris: & ne trouuay personne de la maison de Guyse, ny autres que la royne, le roy de Navarre, monsieur le Prince de Condé, & monsieur le Cardinal de Terrare, là où ie fus le bien venu de sa Maiesté, & de tous. La royne, & le roy de Navarre me tirerent à part, & me demanderent comme les affaires se portoient en Gascogne. Je leur dis qu'ils ne se portoient pas encore trop mal: mais que ie craignois qu'ils iroient de mal en pis. Et leur dis les raisons, pour lesquelles il me sembloit auoir cogneu, que l'on ne demeureroit pas long temps sans venir aux prises. Je n'y demeuray que cinq iours, dans lesquels arriua la nouvelle, que les huguenots s'estoient esleuez à Marmande, & auoient tué les religieux de saint François, brulé le Monastere. Tout à coup d'autres nouvelles du massacre, que les Catholiques auoient fait à Cahors sur les huguenots, & celuy de grenade pres de Thoulouse, puis apres arriua la nouvelle de la mort de monsieur de Fumel, qui fut massacré fort cruellement par ses propres sujets, qui estoient huguenots. Cela donna plus de travail à l'esprit de la royne, que tout le demeurant: & cogneut bien sa Maiesté qu'on ne demurerait gueres sans venir aux prises, estoit veritable. On demeura deux iours sans se pouuoir re-

foudre, par quel bont on pouoit commencer à esteindre ce feu. Le Roy de Nauarre vouloit que la royne escriuist des lettres à monsieur de Burie, pour y donner ordre. La Royne disoit que si autre que luy n'y mettoit la main, qu'il ne s'y en donneroit point. La Royne monstroic qu'elle auoit quelque soupçon de luy. Et sçay bien qu'elle m'en dit. Il faut peu de chose pour nous rendre suspects. Je cogneus aussi que le Roy de Nauarre ne me faisoit pas si grãd chere, comme auparauant. Et croy que cela venoit de ce que ie ne me rendois pas si sujet à luy, & ne bougeois d'aupres de la Royne. A la fin ils se resolurent de m'enuoyer en Guyenne avec patentes & permission de leuer gens de pied & à cheual, pour courir sus aux vns & aux autres, qui prendroient les armes. Je reiettay tant que ie peus ceste charge, cognoissant bien que ce n'estoit pas œuure acheuée, mais œuure qu'il s'alloit commencer : & qu'il faudroit vn bon maistre pour y donner ordre : & demeuray pour ce coup là constant à ne la prendre point. Le lendemain matin la royne & le Roy de Nauarre m'enuoyerent querir : & commanda la Royne à monsieur de Valence mon frere de me conuertir à prendre ceste charge. Et comme ie fus denant eux, apres plusieurs remonstrances qu'ils me firent, ie fus contrainct de l'accepter, pourueu que monsieur de Burie fust compris en la commission. Je voulois qu'il eust part au gasteau. La Royne ne le vouloit iamais, ne disant que trop de choses. Tout leur est permis. mais ie luy dis, que si elle ne luy comprenoit, que

luy estant Lieutenant de Roy, comme il estoit, qu'il me doneré toutes les trauerles qu'il pourroit par dessous main, pour me garder que ie ne fisse rien qui valur, ce qu'à la fin ils trouuerent bon. Et la mesme charge qu'ils baillerent, ils en baillerent autant à monsieur de Cursol, pour la Prouince de Languedoc: & nous commanderét à tous deux que celuy qui auroit fait le premier, allast secourir son compaignon, s'il en auoit besoin. Monsieur de Cursol n'estoit non plus que moy de ceste religion nouvelle: & croy qu'ils'en fit plu stost pour quelque mal-contêtement que par deuotion: car il n'estoit pas grand Theologien non plus que moy mais i'en ay veu plusieurs par despit se faire de ceste religion, & apres il leur tomboit dessus, & s'en sont bien repentis. Nous prismes congé de la royne & du roy de Nauarre tous deux ensemble, & allasmes à Paris, & monsieur de Valence succ nous. Je dsmanday deux Conseillers de ce pays là de France, pour faire les procès, me craignant, que ceux du pays ne feroient rien qui vaille: à cause que les vns voudroient soustenir les Catholiques, & les autres les huguenots. Et me fut baillé les deux plus meschans hommes du Royaume de France, qui estoit vn Compain, Conseiller du grand Conseil, & vn Gerard, Lieutenant du Preuost de l'Hostel, qui depuis n'ont pas acquis meilleure reputation qu'ils auoient auparauant. Je me repentis d'en auoir demandé: mais ie pensois bien faire. Ainsi ie m'en vins en Gascogne en diligence.

Où ie trouuay monsieur de Burie à Bordeaux.

& luy baillay la patente. La ville estoit bandée les vns contre les autres, & le Parlement aussi. Pour ce que les huguenots vouloient que l'on preschast ouuertement dedans, disant que par le Colloque de Poissi, il leur estoit permis, les Catholiques tout au contraire: de sorte que monsieur de Barie & moy demeurasmes tout vn iour à les garder de venir aux mains, & arrestasmes que nous leurions quelques gens: & que comme les Commissaires seroient venus, nous marcherions droit à Fumel: car nostre patente portoit, que nous cōmencerions par là. Or i'auois la puissance de leuer des gens, & les commander. Et arrestasmes de leuer deux cens arquebuziers. & cent argoulets desquels ie baillay la charge au ieune Tilladet, qui est auiourd'huy seigneur de Sainctorens. A peine eus-ie demeuré quatre ou cinq iours en ma maison d'Estillac, qu'vn Ministre nommé la Barelle me vint trouver de la part de leurs Eglises, me disant que les Eglises auoient esté fort aise de ma venuë, & de la charge que la Royne m'auoit baillé, & qu'ils s'asseuroient d'auoir iustice de ceux qui les auoient ainsi massacrez. Je luy respondis, qu'il se pouuoit tenir pour certain, que ceux qui auroiēt tort seroient chastiez. Apres il me dit qu'il auoit charge des Eglises de me presenter vn bon present, duquel i'auois occasion de me contenter. Je luy dis, qu'il n'estoit pas besoin d'vser de presents en mon endroit: car avecques tous les presents du mōde, on ne me scauroit faire faire chose contre mon deuoir. Alors il me dit que les Catholiques disoiēt, qu'ils n'endureroient pas, que

l'on fist justice, & qu'il auoit charge de me presenter de par toutes les Eglises quatre mil hommes de pied payés. Ceste parole me commença à mettre en furie: & luy dis, & quelles gens & de quelle nation seront ces quatre mil hommes? Alors il me respondit, de ce pays icy, & des Eglises. Surquoy ie luy demanday s'il auoit puissance de presenter des subiets du roy, & les mettre aux champs, sans commandement du roy, ou de la royne, qui gouerne auourd'huy le royaume, selon les Estats qui ont esté tenus à Orleans? O meschans, luy dis- ie, ie voy bien là où vous voulez venir: c'est de mettre le royaume en diuision. Vous autres Messieurs les Ministres faites tout cecy, sous couleur de l'Euangile. Je commence à iurer, & l'empoignay au collet, luy disant ces parolles, ie ne sçay qui me sient, que ie ne te pendre moy mesmes à ceste fenestre, paillard: car i'en ay estranglé de mes mains vne ving-taine de plus gens de bien que toy. Alors il me dit tout tremblant, monsieur, ie vous supplie laissez moy aller trouuer monsieur de Burie: car i'ay charge de par les Eglises d'aller parler à luy, & ne vous en prenez pas à moy, qui porte la parole: nous ne le faisons que pour nous deffendre. Je luy dis, qu'il allast à tous les diables, luy & tant de Ministres qu'ils estoient. Et ainsi se departit de moy ayant eu aussi belle peur qu'il eust iamais. Cela me descria fort parmy ces Ministres: car c'estoit crime de leze Maiesté d'en toucher vn.

Toutes fois quelque temps apres arriua vn autre Ministre appelle Boënorman, autrement

la Pierre, enuoyé de la part de ces Eglises, cō-
me il disoit, pour me prier que je voulusse acce-
pter le presēt & l'offre que Barrelle m'auoit fait,
disant que ce n'estoit pas pour l'intention, que
i'auois pensé: & que sans qu'il coutast au Roy vn
seul liard, ie pouuois rendre iustice à l'vne par-
tie & à l'autre. Alors ie cuiday du tout perdre
patience: & luy reprochay la leuee des deniers
qu'ils faisoient, & les enrollemens de gens. Le-
quel me nia tout. Surquoy ie luy dis: & si ie vous
prouue que hyer mesmes vous enrollez des
gens à la plume, que diriez vous? il me respondit
que celà n'estoit pas de son sceu. Or il auoit vn
soldat avecques luy, qui auoit esté de ma com-
pagnie en Piedmont, nommé Antraigues, ie tour-
nay visage à luy, luy disant, Voulez vous nier, ca-
pitaine Antraigues, que vous n'enrollissez hyer
des hommes à la plume? Alors il le vid prins &
me dit, que l'Eglise de Nerac l'auoit fait leur
capitaine, Surquoy ie luy commençay à dire, &
quel diable d'Eglises sont cecy, qui font les ca-
pitaines? Je luy reprochay le bon traitement,
que ie luy auois fait, estant de ma compagnie: &
leur deffendis de ne venir plus deuant moy, pour
me tenir le langage qu'ils m'auoient tenu & que
s'ils le faisoient, ie n'aurois plus la patience, que
ie ne missé les mains sur eux: & ainsi s'en allerēt.
Ils commencerent apres à s'esleuer à Agen, & à
se faire maistres de la ville, où estoient les Sei-
gneurs de Memy, & Castel Segrat, Monsieur le
Senetchal d'Aginois Poton, y estoit aussi, qui
faisoit tout ce qu'il pouuoit à pacifier les choses:
& vindrent deuers moy me priāt d'aller à Agen,

& qu'on me promettoit toute obeysance. Il y auoit vn Ministre avecqu'eux, qui en respondoit sur son honneur, sur lequel ie ne faisois pas grand fondement. Monsieur le Seneschal y alioit à la bõne foy: & croy qu'il luy eust cousté la vie, aussi bien qu'à moy si i'y fusse allé: car il m'eust voulu deffendre. Or ils firent tant, que ie leur promis d'y estre le lendemain matin. Les sieurs de la Landa & de Nort me despecherent vn homme secrettement, pour m'aduertir, que ie n'y allassé point, fut tout tant, que ie pouuois desirer sauuer ma vie: car si i'y allois, i'estois mort. Qui fut cause que ie leur manday, que ie ne voulois point passer la riuere: mais que s'ils vouloient venir en vne maison au Passage, que i'estois content de m'y trouuer. Et comme ils virent qu'ils ne m'y pouuoient auoir, ils accorderent de se trouuer au passage, là où i'allay avec vingt cinq foldats, qui se tenoient tousiours sur le Passage: & disnasmes là enséble. Et apres disputasmes de ce qui estoit besoin de faire. Je leur dis qu'auant tout ceuure, il falloit qu'ils se contentassent de l'Eglise que monsieur de Burie leur auoit baillee pour leur presche, qui estoit vne parroisse. Et qu'ils abādonnassent les Iacobins, & y laissassent r'entrer les Religieux, dire leurs offices, mettant bas les armes, & qu'ils acceptassent la moitié de la compagnie du Roy de Nauarre en garnison dās la ville, & l'autre moitié demeureroit à Cōdon. Iamais id ne les sceus faire condescendre à cela. Je tiray le Seneschal d'Agen à part, & luy dis Ne cognoissez vous pas bien, qu'ils veulent faire vne subuersion, & se faire maistres des vil.

les? Je ne vous conseilleray pas de demeurer avecques ces gens: car il faudra que vous les laissez faire, ou qu'ils couppét la gorge. Nous auôs bon exemple de monsieur de Funel: à Dieu vous comment. Et soudain me departis d'eux, sans vouloit plus contester: & m'en reuins à Stillac, où ie trouuay vn mien fermier de Puch de Gontaut, nommé Labat, qui me vint dire de la part de leurs Eglises, que ie n'auois pas voulu auoir la patièce de bié entendre ce que les Ministres Barelle & Boënormand me vouloient dire & presenter: & que i'estois trop collere, qui estoit que les Eglises m'offroient trente mille escus, pourueu que ie prinse point les armes contr'eux, & que ie les laissasse faire, ne voulant aucunement que pour cela ie changeasse de religion: & que dans 15, iours au plus tard, ils m'apporteroient l'argét chez moy. Je luy dis, que si ce n'estoit l'amitié que ie luy portoïs, & aussi qu'il estoit mon fermier, ie le traiterois autrement que ie n'auois fait Barelle & Boënormand, & que ie luy donneroïs d'vne dague dans le sein: qu'il scauoit bien que ie scauois iouër des mains. Et que luy ny autre ne fussent plus si hardis à me tenir tels propos: car ie les ferois mourir. Et quant & quant bien estonné, il me laissa pour s'en retourner à Nerac, pour leur rendre la responce.

Il ne tarda pas huiët iours que le capitaine Sedat m'en vint encores parler, hauſſant le cheuet: car il m'offroit quarante mille escus lequel leur auoit donné parole d'estre avecques eux, si ie ne prenois point les armes contr'eux: & luy donnoient à luy deux mille escus. Et comme le capi-

raine Sendat veu qu'il ne me pouuoit conuertir
 à les prendre, & me dit & conseilla que ie les
 prinse, & que ie les presterois au roy, pour
 leur faire la guerre. Alors ie luy respondis, que
 ie cognoissois bié, qu'il ne sçauoit pas que c'est,
 que de mettre l'honneur d'vn homme de bien
 en dispute. Premièrement ils ne les me bailleroient pas sans me faire faire serment, que ie ne prendray pas les armes contre eux : & faudra qu'il apparaisse par escrit, pour le monstrier à leurs Eglises, à fin qu'elles leuent & baillent l'argent. Or il faudra que cela se sçache: car le feu n'est iamais si profond que la fumée n'en sorte. La royne trouuera estrange que ie demeure à ma maison sans rien faire. Elle me sollicitera de prendre les armes. Si ie ne les prens, ne voulez vous pas qu'elle & tout le monde croye que i'ay prins argent, & que ie suis vn corrompu? Or quand ie le bailleray au roy, son conseil regardera, que i'ay fait serment de ne prendre point les armes: & neantmoins ie l'ay fait au Roy prenant l'ordre. Qu'enuers tous & contre tous ie deffendray la personne & la couronne. Comment voulez vous, que la royne ny le roy, quand il sera grand me tiennent en reputation d'homme de bien, veu que i'auray fait deux sermens l'vn contre l'autre? Les vns diront que i'ay prins l'argent volontairement: mais qu'apres ie me suis repenty, & que ie voulois couvrir ma meschance, & en baillant l'argent au roy. Les autres diront que la royne ne se deuoit iamais plus fier de moy, puis que i'auois fait deux sermens contraires l'vn à l'autre: & que puis que i'auois

trompé

trompé avec serment les huguenots, ie tromperois bien le Roy. Et voylà mon honneur en dispute, & condamné avec iuste raison de iamais estre plus digne d'estre au rang des gens de bien, & loyaux suiets & seruiteurs du Roy. Que deuin-dray-ie puis apres que i'auray perdu mon honneur, moy qui n'ay iamais combattu que pour en acquerir? Je ne veux pas dire seulement que les gentils hommes ne me voudroient voir aupres d'eux: mais les vilains propres ne me voudroient voir en leur compagnie. Or voy-là, capitaine Sendat, ce que ie deuiédrais, si ie suiuis vostre conseil. Je vous prie ne les hantez plus. Vous vous estes tousiours nourry, & porté les armes avec les Montlucs. Je vous prie resoluez vous de les prendre à present pour le seruice du Roy. Et ne vous mettez point en ceste religion là. Nos peres estoient plus gens de bien qu'eux: & ne puis croire que le saint Esprit se soit mis parmy ces gens, qui s'esleuent contre leur Roy. Voylà vn beau commencement. Ce qu'il me promet faire.

Or ie ne descri-ray poinét où le conseil fut tenu, ny moins veux nommer les personnes: Car le Conseil & la proposition n'en vaut rien: & en y a depuis qui se sont faiets gens de bien. Or il m'enuoy prier qu'il me parlast secrettement entre le Sampoy & Condon: & m'assigna l'heure. Je ne menay avecques moy qu'vn lacquay, & luy vn autre: car ainsi l'auions arresté. Et nous trouuâmes au dessus de la maison de monsieur de Saintorons dans

vn pré, où il me fit tous les propos, qu'auoient esté tenus au conseil, & la conclusion, qui en auoit esté faite. Que comme ie veux que Dieu m'aide, le poil me di estoit en la teste d'ouyr tels langages. Et me fit vne remonstrance d'homme de bien, me disant qu'il se presentoit vne occasiõ pour m'honorer & tout ce qui descendoit de moy à iamais: c'est de prendre les armes de cœur hardy & magnanime, & exposer ma vie à tous perils, pour soustenir ces pauures enfans, qui estoient fils d'vn si bon Roy: & qu'ils estoient encore en relage, pour se deffendre, comme s'ils estoient dás les berceaux: & que Dieu m'assisteroit voyãt que ie deffendois les innocens. Et me fit ce bon homme de si grandes remonstrances, que comme ie veux que Dieu me sauue, les larmes me venoient aux yeux: & me pria de ne le deceler point: car si ie le faisois, il estoit mort: Et me dit, que pour le regard de ma personne, ils auoient tenu vn conseil deliberé de me surprendre en quelque lieu: & s'ils pouuoient venir au dessus de moy, faire pis qu'ils n'auoient fait de monsieur de Fumel. Rien n'estoit celé à ce dit Lieutenant, pource qu'ils pensoient le tenir pour assuré de leur costé faisant bonne mine: mais apres il leur monstra le contraire. Car il exposa plusieurs fois sa vie dás la ville de Condó les armes en la main, pour deffendre l'authorité du Roy. Et quoy qu'il soit, il est mort de poison, ou d'autre chose pour cela. Je pensois qu'il ne se fust iamais descouuert qu'à moy: mais ie trouuay qu'il en auoit dit autant à monsieur de Gondrin, qui luy estoit fort amy, & à monsieur

de Maillac receueur de Guye: car tous deux estoient comme freres. Je ne le dis iamais qu'à la Royne à Thoulouse, contre la cheminee de sa chambre, de quoy sa Majesté s'esmerueilla fort. Aussi c'estoit des entreprises endiablees: & des plus grands y estoient meslez.

Ayant entendu toutes ces meschantes conspirations, ie m'en retournay à ma maison au Sampoy: & la ie me resolus de mettre en arriere toute peur & toute crainte, deliberé de leur védre bien ma peau: car ie sçauois bien, que si ie tombois entre leur mains, & à leur discretion, la plus grand piece de mon corps, n'eut pas esté plus grande qu'un des doigts de ma main. Et me deliberay d'vser de toutes les cruantez que ie pourrois, & mesmement sur ceux là, qui parloient contre la Maiesté Royale. Car ie voyois bien que la douceur ne gaigneroit pas ces melchans cœurs. M. de Burie partit de Bordeaux, & me manda le iour qu'il se rendroit à Clairac: afin que nous regardissions où est ce que nous deuions le plus tost aller commencer. Il m'enuoya des lettres, que les commissaires luy auoient escrit, la ou ils nous assignoient à Cahots, pour là commencer contre les Catholiques. Je luy escriuis, qu'il regardast bien la patente: & que là il trouueroit que la Royue nous commandoit d'aller commencer à Fumel. Les lettres estoient bien si audacieuses, que par icelles ils faisoient cognoistre, qu'ils estoient les principaux Commissaires, & que nous n'auions autorité aucune, sinon de leur tenir main forte à l'execucion de leurs ordonnances.

Or il y auoit vn Village à deux lieuës d'Estillac, qui se nomme saint Mezard, dont la plus grand partie est au sieur de Rouillac, gentil-homme de huit ou dix mille liures de rente. Quatre ou cinq iours auant que i'y allasse, les huguenois de sa terre s'estoient esleuez cõtre luy, pource qu'il les vouloit empescher de rõpre l'Eglise & prendre les calices: & le tindzõt assiegé vingt-quatre heures dans sa maison. Et sans vn sien frere nommé monsieur de S. Aignan, & gentils-hommes voisins qui l'allerent secourir, ils luy eussent couppe la gorge: & autant en auoient fait ceux d'Altefort aux sieurs de Cuq, & de la Monioye, & desia commençoit la guerre descouuerte contre la noblesse. Je recouray secrettement deux bourreaux; lesquels on appella depuis mes laquais, parce qu'ils estoient louuët apres moy: & manday à mōsieur de Fontenilles, mon beau fils qui portoit mon guidon, & estoit à Beaumõt de Lomaigne avec toute ma compagnie, estãt là en garnisõ, qu'il partit le leudy à l'entrèe de la nuit, & qu'à la pointe du iour il fut audit S. Mezard, & qu'il print ceux là que ie luy enuoyois par escrit dont il y en auoit vn, & le principal qui estoit nepueu de l'Aduocat du Roy & de la Royne de Nauarre à Lectoure, nommé Verdery. Or ledit Aduocat estoit celuy qui entretenoit toute la sedition: & m'auoit on mandé secrettement qu'il s'en venoit le leudy mesmes à S. Mezard, car il y a du bien. J'auois deliberé de commencer par sa teste, pource que i'auois aduertty le Roy de Nauarre en Cour, que cedit Verdery & autres officiers, qu'il auoit audit Lectoute, estoient les prin-

aux auteurs des rebellions. En auois autant
 escrit à la Royne, des officiers du Roy, laquelle
 m'auoit respondu, que ie m'attaquasse à ceux-là
 les premiers. Et le Roy de Nauarre m'auoit es-
 crit par sa lettre, que si ie faisois prédre aux basses
 branches d'vn arbre les officiers du Roy, que ie
 fisse pendre les siens aux plus hautes. Or Verderi
 n'y vint pas, dont bié luy en prit: car ie l'eusse fait
 brancher. Monsieur de Fontenilles fit vne grâde
 couruée: & fut au point du iour à S. mezard: & de
 prime arriué il prit le nepueu de ce Verderi, &
 deux autres & vn Diacre, les autres se sauuerent,
 pource qu'il ny auoit persône qui sceut les mai-
 sôs, car il n'y auoit hôme d'armes ny archer, qui
 eut cognoissance du lieu. Vn gentil-hôme nom-
 mé monsieur de Corde, qui se tient audit lieu,
 m'auoit mädé, que comme il leur auoit remon-
 stré en la compagnie des consuls, qu'ils faisoient
 mal, & que le Roy le trouueroit mauuais, alors
 ils luy respondirent, quel roy? nous sommes les
 roys. Celuy-là que vous dites est vn petit reyt
 de merde: no^o luy dorons des verges, & luy don-
 nerôs mestier, pour luy faire apprédre à gagner
 sa vie comme les autres. Ce n'estoit pas seule-
 ment là qu'ils tenoient ce langage: car c'estoit
 par tout. Je creuois de despit: & voyois bié que
 tous les lágages tendoient aux propos, que m'a-
 uoit tenu le Lieutenant du Franc, qui estoit en
 somme de faire vn autre Roy. Je m'accorday
 avec monsieur de Saintorens, qu'il m'en prins
 cinq ou six d'Astefort, & sur tout vn capitai-
 ne Morallet, chef des autres, sous conleur qu'il
 eur vouloit donner leur enseigne, & que s'il

le pouuoit prendre luy & ceux que ie luy nommois, avec belle parolles, il me les amenaſt à ſainct Mezard, en meſme iour que ie faiſois l'exécution, qui eſtoit vn iour de Vendredy, lequel ne le peut faire ce iour là : mais il les attrapa le Dimanche enſuyuant, & les amena prisonniers à Ville-neufue. Et comme ie fus arriué à S. Mezard, monſieur de Fontenilles me presenta les trois, & le Diacre tous attachez dans le cimetiè-re, dans lequel y auoit encores le bas d'vne croix de pierre, qu'ils auoient rompuë, qui pouuoit eſtre de deux pieds de haut. Je fis venir monſieur de Corde, & les Conſuls: & leur dis, qu'ils me diſſent la verité à peine de la vie, quels propos ils leur auoient ouy tenir contre le Roy. Les Conſuls craignoient, & n'oſoient parler. Je dis audit ſieur de Corde, qu'il touchoit à luy de parler le premier, & qu'il parlaſt. Il leur maintint qu'ils auoient tenu les propos cydeſſus eſcris. Alors les Conſuls dirent la verité, comme ledit ſieur de Corde. J'auois les deux bourreaux derriere moy bien equipez de leurs armes, & ſur tout d'vn marſſau bien trenchant. De rage ie ſautay au collet de ce Verdier, & luy dis, ô meſchand pail-lard, as tu bien oſé ſouiller ta meſchante langue contre la Maieſté de ton Roy? il me reſpondit. Ha! monſieur, à pecheur miſericorde. Alors la rage me print plus que deuant, & luy dis, meſ-chant, veux tu que j'aye miſericorde de toy : & tu n'as pas reſpecté ton roy? Je le pouſſay rude-ment en terre: & ſon col alla iuſtement ſur ce morceau de croix. Et diſau bourreau frape vilain, ma parole & coup fut auſſi toſt l'vn que

l'autre: & encore emporta plus de demy pied de la pierre de la croix. Je fis pendre les deux autres à vn orme qui estoit tout contre. Et pource que le Diacre n'auoit que dix-huict ans, ie ne le voulus faire mourir, afin aussi qu'il portast les nouvelles à ses freres: mais bien luy fis ie bailler tant de coups de fouët aux bourreaux, qu'il me fut dit qu'il en estoit mort au bout de dix ou douze iours apres. Et voylà la premiere execution, que ie fis au sortir de ma maison sans sentence ny escripture, car en ces choses, i'ay ouy dire, qu'il faut commencer par l'execution. Si tous eussent fait de mesme, ayant chargeés prouinces, on eut assoupy le feu, qui a depuis brusté tout. Cela ferma la bouche à plusieurs seditieux qui n'osoïent parler du Roy qu'avec respect: mais en secret ils faisoient leurs menecs.

Le lendemain ie partis d'Estillac: & m'en allay trouuer monsieur de Burie à Carillac: & à debattismes du lieu, là où nous deuions commencer, ou bien à Fumel ou à Cahors. Je le trouuay gagné pour aller à Cahors trouuer les commissaires, qui estoient arriuez: & auoient commencé à faire le procès des Catholiques, sans vouloir prendre quelque raison en payement. Je fis porter la patente: & luy monstray, que l'intention de la Royne estoit d'aller commencer à Fumel alors il ne peut plus contrarier: & luy monstray comme sa Maisté entendoit que nous fissions les vrais Commissaires, & que Girard & Compain estoient tenus devenir à nous, & non point nous à eux. D'autre part, que i'auois esté aduertiy depuis que i'estois party de la court, que c'estoient

les deux plus gr^{ands} huguenots du Royaume de France, & qu'il faloit bien que nous prinssions garde a eux, & pareillement à nostre reputation: afin que l'on ne nous bailla point vne trouffe, nous declarant estre huguenots: car de moy ie ne voulois point qu'on me marquast de ceste marque Et pour dire la verité, il me sembla cognoistre, quand i arrivay à Bordeaux, que m^{onsieur} de Burie pendoit quelque peu du costé de ceste religion, & aussi par autres aduertissemens qu'on m'en auoit donné Nous nous rendismes le Lundy à Ville-neufue où m^{onsieur} de Saintorens nous vint trouuer avec sa troupe d'Argoulets, & deux cens arquebusiers: & m'amena le capitaine Moraller avec autres quatre, & deux autres que des gentils hommes auoiet prins dans sainte Lieurade, lesquels ie fis prédre le Mardy, sans tant languir. Ce qui cōmença à mettre vne grande peur & frayeur parmy eux, disans, comment il nous fait mourir sans nous faire aucun procès? Or leur opinion estoit, que s'il estoit pris, il faudroit venir par tesmoins, & qu'il ne s'en trouuoit pas vn qui osast dire la verité, à peine d'estre tuez & aussi qu'il n'y auoit iudicature grāde ny petite, qu'il n'y eut de leur religion: & que ceux là ne feroient coucher rien par escrit: sinon ce qui seroit à leur aduantage, pour leur iustification. Et ainsi passoit la iustice, sans qu'il fut iamais fait aucune punition d'eux: & comme ils auoiet tué quelqu'vn, ou tōpu les Eglises, soudain ces mechans officiers (ainsi les doit-on nommer avec iuste raison) se presentoient promptement à faire les informations, & icelles faites, on trouuoit

touſiours que les Catholiques ſoyent commé-
cé, & que les battus auoiét tort, & qu'iceux meſ-
mes rompoient les Eglises de nuit: afin que l'on
dit que c'estoient les huguenots. Je ne quide, que
l'on trouue en aucuns liures, que iamais telles
piperies, ruses & finesses fussent inuentées en
royaume, qui iamais aye esté. Et si la Roynie eut
encore plus tardé à m'enuoyer avec ceste paren-
te ſeulement trois mois, tout le peuple estoit con-
traint de se mettre de ceste religion là où ils
estoiét morts. Car chacun estoit tant intimidé de
la iustice qui se faisoit contre les Catholiques
qu'ils n'auoiét autre remede, que d'abandonner
leurs maisons, ou mourir, ou se mettre de leur
party. Les Ministres preschoient publiquement,
que s'ils se mettoiét de leur religion, ils ne paye-
roiet aucun denoir aux gentils homes, ny au roy.
aucunes tailles, que ce qui luy seroit ordonné
par eux. Autres preschoiet, que les Rois ne pou-
uoiet auoir aucune puissance, que celle qui plai-
roit au peuple. Autres preschoient, que la no-
blesse n'estoit rien plus qu'eux. Et de fatt, quand
les procureurs des gentils homes demandoient
les rentes à leurs tenanciers, ils leurs respon-
doient qu'ils leur monstrassent en la Bible, s'ils
le denoient payer ou non, & que si leurs prede-
cesseurs auoient esté sots & bestes, ils n'en vou-
loient point estre.

Quelques vns de la noblesse se commençoient
à se laisser allet, de telle sorte qu'ils entroient en
composition avec eux, les priant de les laisser
viure en seureté en leurs maisons avec leurs la-
bourages: & quant aux rentes & fiefs, ils ne leur

en demandoient rien. D'aller à la chasse il n'y auoit homme si hardy qui y oſast aller: car ils venoient tuer les leuriers & les choses au milieu de la campagne. Et n'oſoit on dire mot, à peine de la vie: & ſion touchoit vn d'entr'eux, toutes leurs Eglises incontinent eſtoient mandees: & dans quatre ou cinq heures vous eſtiez mort: ou bien falloit fuyr vous cacher dans quelque maiſon de ceux-là, qui auoient pactilé avec eux, ou dans Tholouſe: car en autre lieu ne pouuiez eſté aſſeuré. Et voylà l'eſtat auquel la Guyenne eſtoit reduicte. Je ſuis cōtraint eſcrire toutes ces particularitez, pour vous monſtrer, ſi c'eſt à tort que le roy m'ait honoré de ce beau nô de Conſeruateur de la Guyenne, & ſ'il a eſté neceſſaire d'y mettre la main à bon eſciant. Que ſi i'eulle fait le doux, comme monſieur de Burie, nous eſſions perdus. Il leur promettoit prou, & ie ne tenois rien, ſçachant bien, que ce n'eſtoit que pour nous tromper: & peu à peu ſe rendre maîtres des places. Bref ces nouveaux venus nous vouloient donner la loy: & n'y auoit ſi petit miniſtre, qui ne fit le monſieur, comme ſ'il eut eſté vn Eueſque. Voy-là les beaux commencemens de ceſte belle religion, & comme elle apprenoit à viure.

Au partir dudict Ville-neufue, nous allaſmes à Fumel, où nous trouuaſmes, que madame de Fumel, monſieur de Cancon ſon frere, & autres gentils-hommes parens de la maiſon s'eſtoient mis aux champs, quand ils entendirent que nous y eſtions, ayant pris vingt & cinq ou trente de ceux qu'auoient maſſacré le ſieur de Fumel.

Monsieur de Burie manda aux Commissaires de venir proceder à la commission: lesquels luy firent response qu'il n'en feroient rien: mais que nous allissions là. On me manda qu'ils auoient dit, que puis que ie faisois iustice sans procedure, qu'ils me feroient à moy mesmes le proces, apres l'auoir faict aux autres. Je cogneus bien qu'il falloit venir aux prises, & aux mains avecques eux. Car autrement nous tombions au plus grand malheur, que gens pouuoient faire. Et que si nous ne tenions les gens & le peuple en crainte de nous sans qu'ils eussent frayeur de ces commissaires, tout s'en alloit en ceste religion. Il ne tenoit pas à le remonster à monsieur de Burie: mais ie cognoissois bien à ses responses, qu'il estoit en quelque crainte de faillir, ou comme i'ay dit, qu'il pendoit quelque peu du costé de ladiete religion. Sa fin nous en a donné la cognoissance. Et comme nous vismes, que ne pouuions auoir les Commissaires: nous mandasmes, venir des Conseillers du siege du Seneschal d'Aggen, lesquels commencerent à faire le procez à ces gens: & les trouuerent si coupables, qu'ils confesserent, qu'eux mesmes auoient esté au massacre de leur seigneur, car c'estoient ses propres subiets, qui auoient commencé & enuoyé querir leurs Eglises voisines, pour faire ce beau exploit, massacrant d'vne infinité de coups ce seigneur. Et encore demy mort, ils le mirent contre vn carreau sur le liét: & tiroient à la butte contre son cœur, pillant & saccageant tout. Et apres ces bonnes gens crioient, *Viue l'Euangile.* Bref vn iour il en fut pendu, ou mis sur la rouë.

rente ou quarante & de là nous nous en allasmes à Cahors, où nous trouuasmes ces venerables Seigneurs, qui auoient commencé & estoient desjà bien auant à faire le procez aux Catholiques : & tenoient prisonnier monsieur de Viole, Chanoine & Archidiacre de Cahors, & Chancelier de l'Vniuersité, gentilhomme de maison de sept ou huit mil liures de rēte, appartenant à messieurs de Terride, Negrepelice & à d'autres seurs du pays. Le sieur de Caumont des Mirandes auoit marié sa iœur en ceste maison : & estoit là sollicitant pour ledict de Viole son beau-frere, avecques ses enfans, neveux dudit de Viole, madame de Bugua sœur dudit de Viole : monsieur Daussun y vint aussi, pource qu'il estoit parent de sa femme, Toute la ville estoit pleine de noblesse, pour solliciter pour ledit sieur de Viole. Ils auoient si bié fait, qu'ils auoiēt appellé neuf iuges ou lieutenā. des sieges, dont les six estoient huguenots & les trois ils les auoiēt si fort intimidéz de leur grād puissance & autorité, qu'ils disoient auoir en leur charge, que nul d'eux n'osoit dire sinon comme les autres. Et mesmes le iuge Mage propre, qui est personne timide, n'osoit rien dire, si non ce qu'ils vouloiēt. Ils iugerent quatorze ou quinze hommes. Il n'en y auoit pas trois, qui fussent au massacre : Mais pour vengeance de la iustice, que nous auions faite à Fumel, ils en vouloiēt faire mourir tant qu'ils pourroient iustemēt ou iniustement : & les firent executer à la place de la ville. La iustice & l'Eglise enrrerent en si grād peur qu'ils se tenoient tous pour perdus, voyant que l'on faisoit le procés à monsieur de Viole, &

à plusieurs autres, qui ne s'y enoyent point trouuez. Toutes ces dames estoient tousiours apres moy: & ne pouuoient pas auoir responce de monsieur de Burie, qui les contentast. Monsieur de Caumont qui est auourd'huy, vint parler à monsieur de Burie: & croy que c'estoit plus pour auoir querelle avec moy, qu'autre chose, pource que i'auois dit qu'il endureit qu'un Ministre parloit en plaine chaire contre la personne du Roy & son autorité à Clairac, dont il est Abbé: & le me demanda en pleine sale deuant monsieur de Burie. Je luy dis que ie l'auois dit, & qu'il estoit tant obligé au Roy des biens qu'il en auoit receus, qu'il ne le deuoit point endurer. Il me respondit, qu'il n'auoit pas presché deuant luy, & quand bien il l'auroit fait, ce n'estoit pas à moy, à qui il en deuroit rendre compte. Je luy cuiday sauter dessus la dague en la main. Il mit la main sur son espee, & tout à vn coup luy sauterent au col quinze ou vingt gentils-hommes des miens, & euy assez affaire à garder que l'on ne le tuast. M. de Burie fut de mon costé & le braua fort, de sorte qu'aucuns le pousserent hors de la salle, pour le sauuer: car tout le monde auoit la main aux espees, & luy n'auoit pas force pour respondre pour lors aux miennes. Et voy-là l'occasion de la hayne qu'on dit qu'il me porte. Car parauant nous estions bons amis, mais c'est le moindre mes soucis.

Or pour retourner à la Iustice, madame la Comtesse d'Arien, qui estoit à Affier, m'escriuit vne lettre par vn sien gentil-homme nommé le Brun, par laquelle me prioit vouloir tenir la main, que

Iustice se fist. Je luy respondis que ie nel'empescherois point, où ie cognoistrois que la raison le permettoit: & que monsieur de Burie & moy n'estions là pour autre chose. Le lendemain il retourna à moy, & en secret me dit, & me pria, que ie tinsse la main, à ce que le iugement des Commissaires sortist à effect: & que dix mil francs ne me faudroient point. Ce fut deuant vn marchand qui vendoit des pistoles, & luy-mesmes les me choisit: & me dit qu'il s'y entendoit, & qu'il les vouloit desmonter. Il me fit grand plaisir: & les luy laissay entre ses mains m'en allant soupper avec monsieur de Burie. Son logis estoit bien pres de là. Et en allant ie commençay à discourir en moy-mesmes, d'où pourroient sortir ces dix mil frâcs: & ne peust entrer en mon esprit, d'où cest argent pourroit venir, bien pensois-ie qu'il y deuoit auoir de la malice & cautele. Le soir ie me retiray à mon logis chez l'Archidiacre Redoul: & me retirant, mes-dames du Longua & de Viole me rencontrerent pres du logis, lesquelles ie trouuay pleurantes, & me dirent ces mots: Monsieur, monsieur de Viole s'en va mort, si vous ne luy aidez, car sa sentence est arrestee: & ceste nuict le doiuent estrangler dans la prison: & au matin le doiuent mettre sur l'eschaffaut. Tous ces seigneurs auoyent enuoyé en poste deuant le roy: mais le messager estoit arriué trop tard, si ne n'y eusse mis la main. Je les renuoyay avec esperance, que ie l'engarderois. Et toute la nuict ie fis promener des gens-d'armes de ma compagnie au deuant de la prison & deuant le logis des Commissaires: & moy-mes-

mes ne me despoüillay de ceste nuit là. Il fut fort tard quand l'Archidiacre Redoul reuint au logis. Et comme ie sceuz qu'il fut dans sa chambre, ie le manday. Il estoit allé secrettement descourir des affaires de monsieur de Viole, & des autres prisonniers, qui estoient gens de maison & de qualiré: & me porta la resolution, qu'ils estoient tous condamnez à mourir, & que pour crainte de scandalle, & qu'il n'y vint esmotion, ils denoient estre deffaits secrettement en prison avec les torches. Et que par leur procès & iugement ils auoient departy la ville en trois corps: c'est à sçanoir l'Eglise en vn, la Iustice en vn autre, & le tiers Estat en l'autre, & que tous ces trois corps estoient condamnez en six vingts mil francs. Alors il me va au cœur, que ces dix mil francs, dont le Brun m'auoit parlé, denoient Venir de là. Et pleuroit ledit Archidiacre, me disant que la ville de Cahors estoit destruite à iamais: & que quand on auroit vendu tous les biés de la ville, meubles & immeubles, il ne s'en sçauroit trouuer ceste somme. Alors ie luy dis, ne vous donnez point de melancolie: laissez faire à moy. Car pour l'amour de monsieur de Viole & des autres, i'y feray faire si bon guer que les atraperay auant qu'ils facent leur execution: & quand à ces amendes que vous ditez, le Roy ne voudra iamais, que vostre ville soit ruinee: car elle est à luy: & assurez vous, qu'il la vous donra. Alors il me dit, Monsieur si les amendes alloient en la bource du Roy, nous aurions esperance que sa Maiesté ne nous voudroit pas veoir destruits: mais il n'en tire pas vn sol. Et qui donc,

Luy dis ie: c'est le Côte reingraue, qui a presté au
 Roy cinquante mil francs sur la Comté: & nous
 auons eu procès avec ledit Côte pour les amē-
 des à Thoulouse, & l'auons perdu. Et a esté dit
 qu'il tireroit les amēdes, aussi bien que l'autre re-
 uenu. Voylà pourquoy nous n'auōs autre reme-
 de, que d'abādoner la ville, aller habiter ailleurs,
 & luy laisser tous nos biens. Et comme i'entēdis
 cecy, ie pensay enraget de ce que ie voyois que
 ces deux meschans destruisoyent vne cité qui e-
 stoit au Roy, pour vn particulier. Je passay toute
 ceste nuict en cellere: & au matin monsieur de
 Burie m'enuoya querir, pour entendre le iuge-
 ment des proees. Et m'en allant ie pen'ay à les
 garder de prononcer leur sentence: car si elle e-
 stoit prononcee vne fois, il n'y auoit plus d'or-
 dre de sauuer la ville, que le Comte Reingraue
 n'en eust les amendes, & qu'il estoit estrangier,
 dont le Roy auoit tousiours affaire de luy. En en-
 celle collere i'arriuay à la chābre de monsieur de
 Borie: & trouuay qu'ils estoient desia tous as-
 sis les sacs sur la table. Ils virent bien à ma mine
 ce que ie portois sur le cœur. Je pris vne petite
 escabelle, & la me mis au bout de la table, car ils
 tenoyent tout l'environ d'icelle, & là commença
 ledit Compain à faire de grandes remonstrances
 de ce forfait, qui estoit aduenu en la ville: & que
 tant de femmes & enfans y auoient perdu leurs
 maris & leurs peres: & que le Roy & la Roynne
 nous auoyent enuoyez la, pour faire ceste iusti-
 ce iuste & raisonnable (son harangue dura pour
 le moins demy heute) & que ce n'estoit rien de
 ceux qu'ils auoyent fait mourir, si les principaux
 auteurs ne perdoient la vie, qui seruiroit d'ex-
 ple

ple à tout le Royaume de France: & qu'ils vou-
loient lire leur sentence deuant nous, pour puis
apres faire l'execution en la prison, nous priant
de leur prester la main forte. Et commença de
tirer la sentence du sac. Je regarday monsieur de
Burie s'il diroit rien: car il touchoit à luy de
parler premier qu'à moy. Et comme ie vis qu'il
le laissoit aller sans respôdre & que l'autre com-
mençoit à ouuir la sentence, pour me faire le-
cture ie luy dis, hola monsieur de Compain, ne
passez pas plus outre, que vous ne m'ayez respô-
du sur ce que ie vous veux demander. Alors il
me dit qu'apres qu'il auroit leuë la sentence, il
me respondroit à ce que ie luy demanderois: &
qu'il la vouloit lire, auant que faire autre chose.
Surquoy ie dis à monsieur de Butie, en iurant,
Monsieur, dés le premier mot qu'il ouuira la
bouche ie le tueray, si premierement ne me
rend raison de ce que ie luy demanderay en vo-
stre presence. Alors monsieur de Burie luy dit,
monsieur de Compain il faut que vous entédiez
ce qu'il vous veut dire: car peut estre, qu'il a en-
tendu des choses que ie n'ay pas entendu. Alors
ie vis mon homme pallir: il auoit raison. Je luy
dis, A qui est la ville de Cahors? il me respondit,
elle est au Roy, A qui est la Iustice? Elle est au
Roy, A qui est l'Eglise? il me respondit qu'il n'en
sçauoit rien. Alors ie luy dis, Niez vous, que l'E-
glise ne soit au roy, aussi bien que le demeurant.
Il me respondit qu'il ne se soucioit point de cela.
Alors ie luy dis, auez vous departy la ville en
trois corps, c'est à sçauoir l'Eglise, la Iustice,
& la ville separément, & sur chacune déclaré les

amendes? Il me dit lors que i'escoutasse leur sentence: & alors ie le scaurois. Surquoy ie luy cōmence à donner du tu, luy disant, Tu declareras icy deuant Monsieur de Burie & deuant moy, ce que ie te demande, où ie te pendray moy-mesmes de mes mains: car i'en ay pendu vne vingtaine de plus gens de bien que toy, ny que ceux qui ont assisté à ta sentence: & me leue de dessus l'escabelle. Monsieur de Burie luy dit, Parlez Mōsieur Compain, & dites si vous l'avez fait. Il respondit, Ouy Monsieur. Alors ie luy dis, O meschant paillard, traistre à ton Roy, tu veux ruyner vne ville, qui est au Roy, pour le profit d'vn particulier. Si ce n'estoit la presence de Monsieur de Burie, qui est icy Lieutenant du Roy, ie te pendrois toy & tes compagnons aux fenestres de ceste maison. Et dis à Monsieur de Burie, Hé Monsieur, laissez moy tuer tous ces meschans traistres au Roy, pour le profit d'autruy, & le leur. Surquoy ie tiray la moitié de mō espee. Ie les eusse si bien gardez de faire iamais sentence ny arrest: mais M. de Burie me sauta au bras, & me pria de ne le faire point. Et alors tous gaignerent la porte & se mirent en fuite crians, si estonnez qu'ils sauteroient des degrez sans conner. Ie voulois aller apres les tuer: mais Mōsieur de Burie & Monsieur du Courré son nepueu me tindrent, que ie ne peus eschapper. La colere où i'estois, ne me permettoit estre maistre de moy. Il ne faut pas donc trouuer estrange, si ie les appelle meschans dans cet escrit. Monsieur le Burie, Monsieur du Courré & moy entraimes dans vn iardin. Ledit Sieur de Burie me dit, qu'outré

que i'auois gardé que ceste ville fust ruynee, ie luy auois sauué son honneur: Car le Roy & la Royne, & tout le monde eussent tousiours dit, qu'il auoit pris argent: & que iamais il n'auoit rien entendu de tout cecy. Et alors ie luy dis, comme ie l'auois descouuert: & ay opinion qu'il n'y auoit nulle intelligence du costé de Monsieur de Burie. Je disnay avec luy: & croy qu'il ne mangea iamais quatre morceaux. Et tout ce iour là ie le vis triste, & en colere: & leur manda de ne proceder aucunement en chose que ce fust, iusques à ce que le Roy seroit aduerty du tour. Et manda au Iuge Mage & aux autres, que s'ils assistoient en aucune chose de ce que Compain & Girard feroient, il leur iroit de leur vie. L'vn apres l'autre, le soir, ils venoiēt s'excuser à luy, i'entēs ceux qui auoient assisté, confessant audit Sieur, qu'ils n'auoient iamais pensé en la ruyne que portoit le iugement de ce procez, que c'estoit la ruyne d'eux-mesmes, & de leurs enfans, ils n'osoient parler à moy, ny se trouuer là où i'estois. Monsieur de Burie me disoit le tout: mais quoy que ce fust, pas vn n'osoit se trouuer deuant moy. Je croy que i'en eusse estranglé quelqu'un. Au bout de cinq ou six iours arriua le courrier que les parents & parentes de Monsieur de Viole auoient enuoyé deuers le Roy, qui porta interdiction aux Commissaires de ne tirer plus outre en aucune maniere que ce fust au fait dudit Sieur de Viole, ny de ce qui dependoit de ceste sedition; commandant d'esslargir ledit Sieur de Viole & autres prisonniers, avec pleiges de se presenter toutesfois & quantes qu'il en seroit ordonné. Il

ne faut pas trouver estrange, si la ville de Cahors m'ai me. Car il semble, qu'ils voyent à la bonne chere qu'ils me font, le Roy, ou vn de mes Seigneurs ses freres.

Voy là la deuxiesme fois qu'on m'a voulu corrompre par argent: mais l'on ne me trouuera iamais par escrit au liure de telles meschâcetez: & n'en crains personne du monde, non seulement en Guyenne, mais en Italie, là où i'ay ou de grandes & honorables charges. Oû ie pouuois gagner deux cens mil francs pour le moins, si i'eusse voulu, comme ont bien fait d'autres, qui ne s'enfont pas mal trouuez. Et eusse esté bié mieux recogneu, que ie n'ay esté. Mais ie puis dire & à la verité, que iamais ne m'en suis reuenu de charge aucune, qu'il ne m'ait fallu emprunter de l'argét pour venir en ma maison, & me suis voulu ruiner & patir tous les iours pour espargner la bourse du Roy, & non pour m'enrichir non seulement moy, mais encore ceux qui estoient sous ma charge: & en y a prou qui sont en vie, comme le Thresorier Beaucler, le Contrerolleur la Molliere, & autres, qui en porteront bon resmoignage, qui s'en sont reuenus aussi coquins que moy, Si quelque ville m'a fait quelque present pendant ces troubles ç'a esté pour soustenir la grand despence qu'il me conuenoit faire pour entretenir les gens, & les Seigneurs de ce pays. C'estoit ouuertement & non en cachette. Voylà la fin de la procedure de cahors.

Orayant monsieur de Butie mesmes cogneu que ces deux braues cômmissaires n'alloient point franchement en besongne, & qu'ils ne tiroient

qu'à faire Iustice des Catholiques, & non des Huguenots, il enuoya en diligence à Bordeaux, faire venir Messieurs d'Alesme le vieux, & Ferron Conseiller en la Cour de Parlement: afin de bailler à ces Commissaires, pour contrecarre gens qui entendoient bien le chemin, qu'il faudroit prendre & nous acheminaimes droit à Villefrance de Rouërgue, entédans de toutes parts, que les Huguenots s'assembloient. Monsieur de Burie fit venir les cōpagnies de monsieur le Marechal de Termes, de Messieurs de Randan, de la Vauguyon, & de Iarnac: car nous n'auions que les nostres deux. Et trouuasmes à Villefranche monsieur le Cardinal d'Armagnac, qui nous y attendoit, pour se plaindre des Eglises, que l'ó luy auoit rompuës & mesmemēt à Villefranche, qui est de son Euesché de Rhodez. Et comme ils nous sentirent approcher, les consuls se saisirent de quatre ou cinq des principaux seditieux: & les trouuasmes prisonniers. Et le lendemain que nous fusmes arriuez, vindrent les susdits Sieurs d'Alesme & de Ferron, lesquels les Commissaires ne vouloient approuer, disant, qu'ils n'auoient point de patentes du Roy: mais à la fin nous en fismes accroire. Monsieur de Burie m'auoit prié de ne leur faire point de mal au depart de Cahors car ils ne desiroient que s'en aller. Ils commencerent à faire le procès de quatre ou cinq que monsieur le Cardinal d'Armagnac auoit fait prendre, & ne fut possible de faire condescendre les deux Compain & Girard à faire iustice, non obstant qu'on prouuoit par les plus grands de la ville, vne infinité de raps & volemens, outre la

rupture des Eglises. Ils demurerent huit ou dix iours en ceste dispute: & concludoient tousiours, qu'ils deuoient estre relaxez. Et encores que Monsieur de Ferron eust sa femme & famille de la religion, neantmoins il concludoit tousiours comme Mōsieur d'Alesme, qu'ils deuoient mourir. Mōsieur le Cardinal d'Armagnac & tous les officiers se desesperoient de ce que Iustice ne se faisoit point, & qu'ils n'attendoient que tous malheurs, apres que nous serions passez s'il ne se faisoit quelque Iustice. A la fin Messieurs d'Alesmes & de Ferron vindrent à mon logis me dire, qu'il ne falloit point esperer que ces gens fissent iamais iustice contre ceux de la religion, & qu'ils ne feroiēt riē qui vaille avec eux, & qu'ils s'en vouloient retourner. Je les priay de ne nous laisser point. Alors Monsieur d'Alesme me dit, Voulez-vous faire vn tour digne de vous, enuoyez les faire pendre aux fenestres de la maison de ville, là où ils sont prisonniers: & vous nous ietterez de debat, car autrement il ne faut point esperer que iustice s'ē face. Estes vous tous deux de ceste opinion, dis-ie? ils me respondirent qu'ouy. C'est assez dit. J'appellay le Sergent de Monsieur de Sainctorens, & luy dis en leur presence, Sergent, v amoy faire venir le geolier: ce qu'il fit, auquel ie dis, Baille luy ces prisonniers que tu tiens. Et vous, Sergent prenez mes deux bourreaux, & les allez pendre aux fenestres de la maison de ville. Et incontinet partit, & en moins d'vn quart d'heure nous les vismes attachez aux fenestres. Lesdits Commissaires cuiderent entragger, & le vouloient faire trouuer mauuais à Mō-

Sieur de Burie. Et le lendemain ie leur reprochay, & leurs dis, present ledit Sieur de Burie, M. de Baie & moy serons d'accord: & m'asseure que ie vous feray pèdre vous-mesmes, auant que le ieu se departte, & que nous fortirons de ceste cōmission. L'on fait bruit que M. le Prince de Condé a pris les armes, & s'est saisi d'Orleans: si celà est vray n'esperez autre chose sinō que ie vous tiendray ce que ie vous ay promis. Il ne tarda pas deux heures, que Rance Secretaire du Roy de Navarre arriua & porta les nouvelles à Mōsieur de Burie, que Mōsieur le Prince de Condé auoit pris les armes, & s'estoit saisi d'Orleans: & con-toit merueille des grandes forces qu'auoit ledict Sieur Prince, eu esgard à celles du Roy: & que le Roy de Navarre, Monsieur le Connestable, Monsieur de Guyse, Monsieur le Mareschal de Sainct André estoiet tous ensemble, qui ne pou-uoient pas trouuer vn homme, de mille mensonges. Lediect Sieur de Burie deffendit de tenir ce langage, & qu'il ne luy alloit que de la vie, si i'en entendois aucune chose. Et manda fec: ettement ledict Sieur aux Commissaires, qu'ils se sauua-sent auant que le bruit fust publié: car autrement il ne me pourroit garder que ie ne les fisse mourir, comme i'eusse faict. Ils ne le se firent pas dire deux fois: car ils s'acheminèrent secrettement. Et ne sceus leur partemēt iusques au lendemain. Ie faisois chercher Rance, que si alors il me fat tombé entre les mains, ie luy eusse appris de porter telles nouvelles, qu'il auoit porté: Or nous fusmes d'opinion de nous en aller droit à Montauban, & nous ietter dans la ville, auant qu'elle

se reuoltast, car nous entendions que la ville d'Agen estoit reuoltée, & auoient pris les officiers & consuls Catholiques: & les Chanoines: & allasmes à S. Antony pensant entrer le lendemain à Montaubá: mais auant que nous fussions à moitié chemin, on nous dit, que la ville estoit reuoltée. Et nous acheminasmes droit à Ville-neufue d'Aginois: & trouuasmes le tout reuolté. Puis vinsmes à vn village nommé Gallapian pres du Port S^c. Marie, & trouuasmes aussi le Port sainte Marie reuolté: car ces gens auoient fait leur entreprise de longue main. Ils estoient fort secrets. Et là arrestasmes que monsieur de Burie s'en iroit ietter dans Bordeaux avec quatre compagnies de gens d'armes, & moy avec celles du Roy de Nauarre, qui estoient demeurees à Condon, de monsieur le Marechal de Termes, & la mienne passerois la Garonne vers la Gascogne, & me tiendrois dás le plat pays vers Thoulouse, & Beaumont de Lomagne. Et ainsi que nous voulions departir, arriva le capitaine Sainte Geme, qui m'apporta lettres du Roy, lesquelles estoient de ceste teneur, *Monsieur de Montluc, ie vous prie si vous desirez iamais me faire seruire, qu'incontinent & en diligence vous me veniez trouuer avec la compagnie de monsieur le Marechal de Termes & la vostre, & avec six compagnies de gens de pied, dont ie vous enuoye les commissions, laissant les noms des Capitaines en blanc: car vous cognoissiez mieux ceux qui le meritent que moy. Et laissant toutes choses, ie vous prie, vous acheminer. Car il faut sauuer le corps de l'arbre: parce que le corps sauné, les branches se recouureront tousiours. Voyez le contenu de ma lettre. Celle de monsieur de*

Burie faisoit mention de ce qu'il m'escriuoit; & luy mandoit qu'il dōnast le meilleur ordre qu'il pourroit en Guyenne, n'estant point encore aduertie sa Maiesté de la reuolte d'icelle. Mōsieur de Burie print son chemin droit à Thonés, où il trouua Messieurs de Caumont, & de Duras. Lequel Sieur de Caumont estoit pressé de leurs Eglises d'estre chef: mais il n'en voulut oncques prendre charge. Aussi ne faisoit pas monsieur de Duras: mais à la fin fut contraint de la prendre, à la persuasiō d'un personnage plus grād que luy: lesquels firent grand chere à monsieur de Burie, & ne luy demanderent rien, car ils taschoient tousiours à le gagner: mais il estoit homme de bien. Il s'en alla droit à Bordeaux. Et le mal fut qu'il en enuoya toutes les quatre compagnies vers Sainctonge: & luy demeura seul dans Bordeaux, n'ayant que vingt-cinq arquebusiers de garde: & le mesme iour que nous nous departismes, ie me vins camper à la maison de monsieur de Beaumont pres d'Agen, & aux villages voisins, où ie departis les commissions, que le Roy m'auoit enuoyé: sçauoir au Capitaine Charry deux, au capitaine Bazordan autres deux, vne au Baron de Clermon mon nepueu, & l'autre au capitaine Aorne. Les Sieurs de Cancon, de Monferan, toute la noblesse d'Aginois Catholiques s'estoient rendus aupres de moy. Et en la sale commencerent à murmurer les vns & les autres, que si ie les abandonnois, ils estoient perdus, & leurs femmes, leurs enfans, & leurs maisons en ruyne & perdition. Lectoure place forte estoit reuoltee: de sorte que

la Noblesse de Gascoigne n'auoit où se retirer & tous se rendoient à moy. Lesquels entr'eux firent vne cōclusion, que si ie prenois deliberatiō de m'en aller trouuer le Roy, comme il me mandoit, ils demeureroient sans chef, & qu'il me falloit prendre, comme prisonnier, & ne me laisser partir. Sur le tard i'assemblay tous ces Seigneurs, & leur remonstray, qu'il falloit que ie depeschasse en diligence deuers le Roy, pour l'aduertir de la reuolte de toute la Guyenne, sauf Thoulouse & Bordeaux, & que si celles-là n'estoient secouruës, qu'elles estoient en branle d'estre perduës, aussi bien que le reste. Et le trouuerent tous bon. Et ie depeschay incontinent le Capitaine Cousteil pour donner aduis au Roy & à la Royne de tout. Et apres sa depesche faicte, Monsieur de Masses, qui est dernièrement mort à Limoges, qui pour lors portoit la cornette de Monsieur le Marechal de Termes, medit en presence de tous, que i'auois fort bien faict de prendre ceste resolution: car ils auoient fait vn arrest entr'eux, de me retenir par force. Le matin nous passames la riuere à deux ou trois ports mal aisémēt: car Leyrac estoit reuolté, comme estoit aussi tout le pays de Bazadois, sauf la Reolte, & iusques aux portes de Thoulouse, sauf Auillar & Condom, où le capitaine Aorne estoit avec la compagnie du Roy de Nauarre. Et auant qu'elle y fut, ladite ville s'estoit reuoltée par deux fois: mais le Lieutenāt general nommé du Franc, que j'ay cy dessus nommé, auoit pris les armes pour deffendre l'authorité du Roy, & estoit demeuré maistre. Toutesfois à la fin il ne fust pas esté le

plus fort, sans ladite compagnie que i'enuoyay dedans. Je mis ma compagnie à la Sauuetat de Gaure. Monsieur de Terride auoit la sienne aux environs de sa maison, en ses terres propres. Car Beaumon estoit aussi reuolté. Monsieur de Gondrin & moy parlasmes ensemble à ma maison, au Sampoy en Gaure, là où ie l'auois assiegé : & la conclusmes de faire amis tous les gentils hommes Catholiques : afin que nous fussions tous vnis ensemble. Et pource que les Seigneurs de Firmarcon & de Terride, tous deux sortis d'une maison, ne s'entr'aimoient point, nous arrestames de les faire amis, & les assignasmes à se trouuer à Faudouas : où il se trouua vne bonne compagnie de noblesse. Et comme nous y fusmes, les fismes bons amis. Le Capitaine Charry partit en diligence, pour s'aller jeter dans Puymirrol, pource que ie fus aduertý, que les ennemis l'auoient abandonnee, & print l'artillerie, qu'y estoit, pour porter à Agé. Ledit Capitaine Charry alla passer la riuere à la Magistere : & fut au point du iour dans la ville : car les bonnes gens l'ouurent : & n'y auoit que dix soldats au chasteau, lesquels se rendirent. Soudain chacun des autres Capitaines print incontinent son party, pour aller dresser leurs compagnies. Et comme nous eusmes disné, vint vn homme à cheual qui estoit party en poste de Cahors, ayant cheminé toute la nuict, & prins vn cheual de loüage à la Magistere, là où il luy fut dit, que i'estois à Faudouas : & me porta vne lettre de Monsieur de la Roque des Arts, pres Cahors, vn mien parent : laquelle lettre se trouuera enregistree au registre

du Parlemēt de Thoulouse, dont la teneur estoit telle. Monsieur, aujour d'hy: environ midy est arriué icy vn gentil-hōme venāt de la Cour à grād iournee, lequel ayant demandé à l'hostellerie, s'il y uoit homme qui vous cogneust. L'hoste luy a dit, que i'estois à la ville, & que ie vous appartenois de parenté. Surqu y il m'a enuoyé soudain querir par l'hoste Et comme i'ay esté deuant le logis, il a dit audi hoste, qu'il r'entraist dans sa maison. Je l'ay voulu embrasser: mais il m'a fait signe, que ie ne le touchasse point. Et estant luy & moy seuls, il m'a dit, qu'il estoit de la Comté de Foix, & au Roy de Nauarre. Et qu'à Orleans luy estoit mort vn Medecin de peste à son costé, dont il estoit encores pestiferé. M'ayant dit en outre que i'allasse incontinent chercher de l'ancre & du papier. Ce que promptement i'ay fait, & deuant le logis mesmes m'a fait escrire ceste lettre, & m'a prié de la vous enuoyer en poste Ladite lettre disoit ainsi, Monsieur m'en reuenant de la Cour ie suis passé à Orleans, où i'ay laissé Monsieur le Prince de Condé qui assemble de grandes forces, & des-ia en a beaucoup. Il y a vn Capitoul de Thoulouse, qui s'en vient à grandes iournees apres: & pense qu'il passera ceste nuit icy: lequel a promis audit Seigneur Prince, de luy rendre à sa deuotion dans le dix-huictiesme de ce mois (qui estoit en May) la ville de Thoulouse. Ledit Capitoul s'est descouuert à moy. Je vous en ay voulu aduertir en extreme diligence: à fin que vous y pouruoyez, s'il vous est possible Et pour les raisons, que vous escrira M de la Rocque, ie n'ay point voulu signer ceste lettre: mais ie l'ay fait signer audi sieur de la Rocque. Voylà le contenu des deux lettres, lesquelles ayāt veuës, ie tiray à part les susdits Seigneurs, & leur ayant communiquées lesdictes lettres, ie les enuoyay inconti-

nent par homme expres en poste à Monsieur le premier President Mansencal: & fis prôptement trois depesches aux Capitaines, Bazordan, Baro de Clermon, & Aorne, leur mandant par icelles, Que iour & nuict ils fissent diligéce d'assembler leurs compagnies de gens de pied, que ie leur auois baillees: & qu'ils s'approchassent le plus pres de Thoulouse, qu'ils pourroient. M. de Terride s'en retourna en diligence pour tenir preste la lieue de gensdarmes. Les Sieurs de Gondrin, de Fimarcon, & moy nous en retournaſmes en diligence, pour assembler de la Noblesse. Or le messager ne peut arriuer à Thoulouse de ceste iournee là, qu'il ne fut trois heures de nuict. Et Monsieur le President se trouua couché, & ne luy peut bailler les lettres iusques au lendemain matin, qui estoit le douziesme de May. Enquoy Monsieur le Presidēt fit vne erreur, d'autant que le matin il alla assembler toutes les chābres, & là en presence de tous, lesdites lettres furent leuës. Et moy i'en fis vne autre, n'ayant esté si aduisé de luy mander, qu'il la communicast à peu de gens: Cela fut cause, que ceux de leur compagnie, qui estoier de la religion nouvelle, & de l'entreprise au sortir du Palais, aduertirent tous les autres de leur intelligence, pour les faire hastier de se saisir de la maison de la ville, & de l'artillerie, & n'attendre point iusques au 18. dudit mois. Car prescriuois aussi par madiete lettre, que ie mandois en diligence aux Capitaines Bazordan, & Baron de Clermon, qu'en faisant les compagnies, ils marchassent deuers ladite ville de Thoulouse, laquelle plus de huit iours au-

parauant estoit entree en grand soupçon, pource que ceux de dedans y voyoient arriuer de iour à autre beaucoup de gens estrangers & incogneus de ladiète ville. Et lesdictes lettres arriuerent sur ceste peur. I'auois ne sçachant encores rien de cecy, enuoyé ma compagnie à la Monjoye pres la Plume. Et le lendemain mesmes qui fut le dixhuiètiesme m'en estant retourné au Sampoy, ie receus deux lettres, tout à vn coup : l'vne de Monsieur de Terride, & deux autres d'aduertissemens, que lon luy donnoit. En l'vne y auoit, *Monsieur, quatre enseignes de gens de pied sont arriuez dans Montauban, qui viennent deuers les Seuenes, & sont entrez à la pointe du iour, ayant cheminé toute la nuit.* En l'autre lettre y auoit, qu'il estoit passé vne enseigne noire sur le pôr du Buzet au delà de Thoulouse, portant vne escharpe blanche, qui tenoit le chemin de Montauban. Monsieur de Terride me mandoit que ie tinse l'aduertissement pour tout seur. En mesme instant i'auois reçu vne autre lettre du Vicaire d'Auch, & des Consuls de ladiète ville, lesquels me prioient de vouloir aller en toute diligence audit Auch, ou autrement que tous se mettoier en pieces les vns & les autres. I'escris en la ruë mesmes en haste quatre lignes à M^osieur de Terride, le priant tenir sa compagnie prestte, & assembler le plus de gens, qu'il pourroit. Et apres ie montay à cheual, ayant M^osieur de Fontenilles, avecques moy, & m'en allay en toute diligence droict à Auch, cōbien que ie n'estois Lieutenant du Roy, ny n'auois aucune puissance de commander : ains tout ce, que i'en faisois, n'estoit que pour l'affection

& volonté particuliere, que ie portois au seruice du Roy. l'estois bien asseuré, que faisant bien, tout seroit trouué bon de ceux, qui tenoient le party du Roy. Pour les autres, ie ne m'en suis pas fort soucié. Je les ay tousiours mieux aymé auoir pour ennemis, que pour amis.

Arriuant à Sezã, vne lieuë du Sampoy, il m'arriua vn homme de Thoulouse, que Monsieur le President Mansencal m'enuoyoit, par lequel il me mandoit qu'il auoit receu mes lettres, me priant d'aller secourir ladite ville de Thoulouse: parce que les Huguenots s'estoient saisis de la maison commune d'icelle, & de l'artillerie qui estoit dedans. ie descendis deuant le village sous vn orme, & là depeſchay vers Monsieur le President, qu'il aduertit en diligence les Capitaines susnommez, qu'ils s'allassent ietter dans Thoulouse: & que i'allois faire marcher la compagnie de Monsieur le Marechal de Termes, qui estoit à Pessan, pres d'Auch: afin qu'elle se rendit au point du iour à Thoulouse, & qu'ils eussent courage seulement: car ie serois bien tost à eux. Et baillay quatre ou cinq blancs signez à mon Secretaire pour dresser lettres à Monsieur Gondrin & autres, afin de les faire partir & acheminer deuers Thoulouse. Puis m'en allay courant à Auch apres auoir mandé à ma compagnie, qu'elle s'en retournaſt en diligence à la Sauuetat. Et estant arriué tout à ieun à vne heure apres midy à Auch i'escriuis en disnant deux lettres: l'vne à Monsieur de Bellegarde, n'y ayant que deux lieuës iusques à la maison, & l'autre au Capitaine Masses, qui en estoit à demy lieuë, mandant à Monsieur de

Bellegarde, qu'il partit incontinent en poste, & qu'il s'allast ietter dās Thoulouse, pour cōmander aux armes, faisāt aller apres luy iour & nuiēt ses armes & grands cheuaux. Monsieur du Masles partit dēs, qu'il eut parlé à moy : & n'arresta qu'il ne fut dans Thoulouse le lendemain matin au point du iour. Et Monsieur de Bellegarde y estoit arriuē deux heures apres minuiēt. Le Baron de Clermon entra le mesme matin. Et à l'instant que les soldats entroient, ils alloient au cōbat, qui estoit depuis la place S. George, iusques aux deux portes de la ville, qui tirent vers Montauban, lesquelles portes les ennemis tenoient. Le Capitaine Aorne entra enuiron deux heures apres midy, comme fit aussi en mesme temps le Capitaine Bazordā. Et cōme i'eu pacifié Auch, il me souuint des lettres de Mōsieur de Terride : & pensay que ces enseignes, qui estoient arriuees à Montauban, n'estoient-là, sinon pour secourir leurs gens, qui combattoient à Thoulouse. Surquoy ie depeschay soudain vn soldat sur vn bō cheual, luy cōmandant qu'il print le chemin droiēt à Caudecoste, & qu'il passast la riuere à las Peyres. I'escris au Capitaine Charry, qu'incontinent ma lettre receuē, il s'acheminast iour & nuiēt droiēt à Thoulouse, & qu'il fit alte à Fronton. De mesmes i'en depeschay vn autre deuers M. de Terride, pour faire passer sa compagnie à Borret, luy mandant aussi qu'elle gagnast Fronton : & qu'ils demeurassent nuiēt & iour à cheual, & en entendant le Capitaine Charry, qu'ils gardassent, que ceux qui viendroiēt de Montauban, ne peussent gaigner Thoulouse.

Vne heure apres ces deux depeschés, il me prit vne opinion, que si le soldat ne pouuoit passer à les Peyres, ou qu'il fut prins, le Capitaine Charry ne pourroit estre aduertý: & la ville demeure- roit en dâger d'estre perduë. Qui fut cause, qu'in- continët i'en depeschay vn autre, qui prit le che- min vers la Magistere. Et estoit le lendemain mi- dy auât qu'il y peut arriuer: car le premier auoit esté chassé plus de trois lieuës. Le Capitaine Char- ry partit incontînët, se faisant porter pain & vin, comme ie luy auois escrit, & comme il auoit ap- pris sous moy: afin que les soldats n'entraffent en aucune maison. Il entendoit aussi bien qu'hô- me de France, comme il falloit executer ces dili- gences. Et artiuua avec deux ou trois cens hom- mes enuiron deux heures apres minuit, à Fron- ton, où il trouua la compagnie de Monsieur de Terride: tellement qu'auant se recognoistre, ils se cuiderent battre. Et côme le Capitaine Char- ry fut à vne lieuë de Fronton, deux ou trois che- uaux huguenots, qui estoient des gens du Vi- comte de Bourniquel, se meslerent la nuit parmy eux. Et entendans que c'estoient des nostres, ils prindrent le chemin droit à Montaubã, & trou- nerët les cinq enseignes, qui estoiet desia à moi- tié chemin de Fronton à Montauban: & ne pouuant nombrer nos gens à cause de l'obscuri- té de la nuit, ils leur dirët, que les nostres estoiet trois fois plus de gens qu'eux, & que c'estoit le Capitaine Charry, qui les menoit. Qui fut cause qu'ils s'en retournerent en arriere, & moy ie m'acheminay avec ma compagnie. Monsieur de Gondrin me vint trouver aupres de Faudoas:

& le lendemain matin nous en allasmes à deux lieüs de Thoulouse, & en vn village nommé Daux, attendans tousiours des Gentils-hommes, qui nous suyuoient en poste. Lediët Sieur de Terrides y rendit le soir seulement, à cause qu'il n'estoit peu passer avec sa compagnie. I'aduertis Monsieur le premier President, & Monsieur de Bellegarde de nostre arriuee, & que le matin au Soleil leuant nous serions avec eux, mais que cependant ils me gardassent la porte saint Subran libre, & qu'ils ne souciaissent d'autre chose, sinon que ie peusse entrer. La haste que i'auois, fut cause que i'oubliai de leur escrire, que i'auois enuoyé à Fronton sur le chemin de Montaubá, pour combattre le secours, qui pourroit venir de ce quartier là. Et eux ayant entendu, aussi bien que nous, l'arriuee de cinq enseignes, qui estoiet à Montauban, craignans que ceste nuit-là ils entrassent par les deux portes, qu'ils tenoiet, furent d'opinion d'entrer en composition. A quoy Rapin estoit deputé pour les ennemis, & Monsieur du Masses pour la ville. Cependát les escarmouches cesserent trois ou quatre heures: & en ces entrefaiçtes arriuerent à Messieurs le President, & de Bellegarde, les lettres que ie leur escriuois d'Auch. Mais par fortune Monsieur le President enuoya la sienne à Monsieur du Masses, afin qu'il la leur monstrast, pour leur donner plus d'enuie de faire paix. Contre le sçeu de Monsieur de Bellegarde, ledit sieur du Masses, qui desia s'estoit departy de Rapin, ayant veu ma lettre, tourna deuers luy pour monstrier ladiète lettre. Lequel l'ayant veuë, fut fort triste, disant au Ca-

pitaine Masses, qu'ils se tenoient pour perdus, puis que i'estois si pres. Ils auoient entendu, que leurs secours s'en estoit retourné à Montauban: mais les nostres n'en auoient rien sceu. A la fin ils se resolurent, que le lendemain matin ils en parleroient encores. Et en mesme instant s'allerent preparer, sans que ceux de la ville en entendissent rien, en sorte qu'ainsi que la nuit se fermoit, ils cōmencerent à abandonner les ramparts, qu'ils auoient faiets par les quantons des ruës. Nos Capitaines s'en apperceurent, & commencerent à charger de ruë en ruë: mais la nuit les empescha, qu'ils ne peurent cognoistre la sortie des portes: & gagnerent les vignes en fuite & route. Ils y perdirent cinq enseignes. Nous auions fait nostre ordre de combattre en ceste maniere, que Messieurs de Terride & de Gondrin deuoient passer outre, sans s'arrester dans la ville, menant ma compagnie & la Noblesse avec eux, & se ietter au deuant des portes, qu'ils tenoient hors la ville. Et moy ie descendrois à pied combattre avec la compagnie de Monsieur de Termes, laquelle ie voulois faire descendre, ayant nos gens de pied, & de ceux de la ville. Et voulois arriuer & combattre de iour. Or le matin vne heure auant iour, comme nous commençions à marcher, nous arriua vn Capitoul de Thoulouse, nommé M. Durdes, qui m'apporta lettre de Monsieur le Presidēt, & de Monsieur de Belle-garde, nous mandant la sortie & fuite des ennemis, de quoy ie fus biē marry: car s'ils m'eussent attendu, il ne s'en fust pas sauué vn couillon. Et Dieu sçait si i'auois enuie d'en faire belle

depesche, & si ie les eusse espargnez. Ceux qui estoient venus de Foix, s'en retournerent vers ledit pays de Foix en desordre & en route: car les paylans mesmes en tuerent beaucoup, & les autres s'en allerent chacun du costé d'où ils estoient venus. Et voylà comment la ville fut secouruë, où le combat dura trois iours & trois nuicts, pendant lequel se bruslerent de plus de cinquante maisons, les vnes sur les autres. Et y mourut beaucoup de gens de tous costez. Entre autres deux freres de Monsieur de Saignac de Commenge. A nostre arriuee nous allasmes descendre deuant le Palais tous armez, mon Enseigne & Guidon despliez. Et pour cent cinquante ou deux cents Gentils-hommes que nous pouuions estre ensemble, avec ma compagnie, c'estoit vne belle troupe. Il la faisoit fort beau voir. Nous trouuasmes toute la Cour assemblee, laissant penser a vn chacun, si nous fusmes les biens receus. Je leur dis, qu'encor que ie ne feusse pas Lieutenant de Roy, si est-ce que le seruiue, que i'auois de long temps voüé à leur ville, & particulièrement à la Cour de Parlemēt, estoit cause qu'apres l'aduertissement receu, i'auois assemble le plus d'amis, que i'auois peu, pour la conseruation de leur ville, seconde de la France: & que ie fusse venu mesme deslors: Mais mesieurs (dis-je) au long temps que i'ay porté les armés, i'ay appris qu'en tels affaires, il vaut mieux se tenir au dehors, pour y faire acheminer le secours, sçachant bien que ceste canaille n'estoit pas pour forcer si tost vostre ville: que s'ils m'eussent attendu, iamais entrepreneurs n'eussent esté

mieux accommodez. Puis que Dieu vous a deli-
urez, c'est à present à vous. à faire des vostres : &
faire puir les cantons des charoignes de ces mes-
chans traistres à Dieu, au Roy, & à leur patrie.
Monsieur le President Mansencal me fit vne re-
monstrance fort honorable, & me remercia bien
fort, & toute la compagnie. Messieurs les Capi-
tols nous baillerét incontinent logis. Et a mes-
me instant se mirent à informer contre ceux qui
estoyent demeurez dans la ville, & ceux qui
auoyent esté pris à la sortie : & dès le lendemain
commencerent à faire iustice. Et ne vis iamais
tant de testes voller que là. I'estois cependant
assez occuppé ailleurs : car il ne s'en falloit guere,
que la ville ne fust saccagee des nostres mesmes :
parce que comme ceux des environs entendirét,
que ladite ville estoit secouruë, ils vindrent cou-
rant tous au pillage, paysans & autres. Et ne leur
bastoit de saccager les maisons des Huguenots :
car ils commençoient à s'attaquer à celles des
Catholiques. Et la maison de Monsieur le Presi-
dent de Paulo mesme, cuida estre saccagee : à la-
quelle moy-mesmes courus à cause que quel-
qu'un sema vn bruit, qu'il y auoit dedans vn es-
collier sien parent, qui estoit Huguenot. Toutes-
fois il ne se trouua point. Et fus contrainct pour
rompre le desordre, de faire monter à cheual la
compagnie de Monsieur de Termes, & la mien-
ne : dont la moitié marchoit de six heures en six
heures dans la ville, armez & montez de six en
six par les ruës.

Le troisieme iour on me vint dire, que Mon-
sieur de saint Paul de la Comté de Foix arriuoit,

venant dudit Foix avec trois ou quatre mil hommes, & Monsieur de Lamezan de Comenge avec sept ou huit cens, lesquels s'ils fussent entrez, il ne m'eut esté possible, ne à tous ceux qui estoient dedans, de garder que la ville ne fut esté saccagee. Au moyen dequoy ie manday en diligence aux Capitouls fermer les portes. Et toute la nuit nous demeurasmes à cheual par les ruës & toutes les compagnies de gës de pied toutes en garde au portes, ensemble toute la ville en armes, tout ainsi comme quand ils estoient au combat. Le Capitaine Charry, & la compagnie de Monsieur de Terride ne bougeoient des deux villages qui sont entre Fronron & Thoulouse. Monsieur de saint Paul se logea avec ses gens, aux fauxbourgs, & Mõsieur de Lamezan aussi, bien marri, de ce que l'on ne les laissoit entrer, menaçant qu'une autrefois ils ne viendroient pas secourir la ville. Toutesfois leur secours n'apportoit que malheur, veu qu'ils n'estoient arriuez au temps qu'il falloit arriuer. Ie fis sortir Mõsieur de Bellegarde le lendemain, pour leur dire qu'ils perdoient temps, car ils n'y entreroient point. Monsieur de saint Paul s'en retourna avec ses gens: & Monsieur de Lamezan en renuoya les siens entrant dedans avec ses seruiteurs seulement. Messieurs les Capitouls, & moy nous accordasmes de chasser tous ceux qui estoient venus des environs: & avec les trompettes de la ville & nos tabourins les grieses furent faites. De sorte qu'en fin nous demeurasmes maistres. Neantmoins il ne fut possible, que tousiours quelque chose ne s'y remuast, qui fut cause que ie fis sortir tous nos

gens de pied, & gens de cheual dehors la ville: & remis le tout entre les mains des Capitouls. Je donnay vne compagnie au Capitaine Masses frere de l'aîné, pour demeurer dans la ville: & à M. de Grepiat, fils de Monsieur le premier President Mansencal vn'autre, lequel l'auoit desia presque faicte. Et ainsi fis vider la ville, en laquelle ne demeura sinon les citoyens, & ces deux compagnies.

Capitaines mes compagnons considerez combien peu s'en fallut, que ceste opulente cité, la seconde de France, ne fut destruite & ruinee pour iamais. Il y a vn Gentil homme aux portes de Montauban, qui s'appelle Monsieur de la Serre, auquel les Huguenots bruslerent la maison, qui me dict auoir veu vn Sinode, où il fut arresté; que s'ils pouuoient venir à bout de leur entreprise, qu'ils vouloient entierement destruire la dicte ville, & prendre les ruines qui leur seroient necessaires, pour les porter à Montauban: afin d'agrandir leur ville plus qu'elle n'est, y comprenant les faux-bourgs: & vouloient mettre dedans vn ruisseau, qui fait moudre le moulin dudit sieur de la Serre: afin qu'il ne fut iamais memoire de Thoulouse. Outre le tesmoignage du Gentilhomme, cent autres le m'ont cōfirmé dās Thoulouse Ce sont des discours des Surucillās: car les grands qui renoient la querre de la poisle, se fussent bien gardez de destruire vne telle ville, laquelle le Roy n'eut iamais recouuert, à mon aduis. Doncques vous pouuez noter la grande & extreme diligence que ie fis, commençant à l'aduertissement du Capitoul, qui auoit promis à

Monsieur le Prince de Condé de luy liurer la ville: puis la diligence que ie fis faire aux cōpagnies, qui n'estoiēt pas à demy complectes, pour se ietter dedans apres la diligence de Monsieur de Bellegarde, & celle du Capitaine Masses, avec sa compagnie: D'ailleurs la diligence, que ie fis d'aduerter le Capitaine Charry, & la pouruoyance d'enuoyer vn autre messager apres le premier, pour mander la compagnie de Monsieur de Terriade passer à Borret: en outre la diligence d'aduerter Mōsieur de Gondrin & autres. Toute laquelle conduicte se fit en trois iours & trois nuicts. Partant si vous voulez prendre cest exemple, & le retenir, il vous seruira à ce que vous ne perdiez point vne heure de temps. Et encores que i'aye escrit au commencement de mon liure, que mes diligences & preuoyances promptes estoient cause de la reputation, que Dieu m'a donnée en ce fait, comme aux autres, l'on le peut icy cognoistre Car si i'eusse failly d'vne minute, la Cité estoit entierement perduë. Vous ne deuez donc vous desdaigner d'apprendre quelque chose de moy, qui suis auourd'huy le plus vieux Capitaine de France, & à qui Dieu a autant enuoyé de bonnes fortunes, qu'à tout autre. Mais vous deuez ce me semble, fuyr d'apprendre de ceux qui ont esté battus, & qui ont fuy la pluspart du temps par tout, où ils se sont trouuez. D'autant que si vous apprenez aux escolles de ceux-là, à grand peine deuiendrez vous iamais gueres bons docteurs en armes. Si i'eusse considéré, & que ie me fusse arresté en cōsultations, pour sçauoir si auant d'entreprendre, ie deuois enuoyer deuers Mōsieur

de Burie, qui estoit Lieutenant du Roy, ie vous laisse à penser, si les Huguenots eussent eu le loisir de faire leurs affaires. Il sembloit quand ils voyoient parler de moy, qu'ils auoiēt le bourreau à la queuē. Aussi m'appelloient ils ordinairement le tyran. Quand vous vous trouuerez en quelque lieu pour faire vn seruice notable, n'attendez le commandement, si c'est chose pressée: car cependant vous perdez tout. Et perdu pour perdu, tentez fortune, apres on trouue que tout est bien fait. Je sçay qu'il y a beaucoup de gēs, qui trouuent estrange, que la ville de Thoulouse m'aime tant. S'ils faisoient autrement, ils degenereroiēt de toute bonne nature: car ils vous confesseront, que ie sauuy la cité, ensemble leurs vies & leurs biens, avec l'honneur de leurs femmes: car sans mon prompt secours, & des amis, plusieurs eussent peut estre, prins l'effroy. Au moyen dequoy i'espere, qu'ils ne me seroient iamais ingrats du bon office, qu'ils ont receu de moy en ceste occasion. Et si aucun vouloit dire que tout ce que i'en fis, estoit pour le seruice du Roy. Je respondray à cela, que pour lors ie n'auois charge aucune de sa Majesté, sinon ma compagnie d'hommes d'armes. Car Monsieur de Burie estoit Lieutenant de sadite Maieité, cōme i'ay dit, en Guyenne: & Monsieur le Connestable en Lāguedoc. Ie ne veux pas nier aussi que ie ne le fisse, pour l'enueie, que i'ay de faire seruice au Roy: non seulement pour obligation, à cause de l'estat, mais aussi pour l'affection, que i'ay tousiours porté au seruice de sa Maieité: & encore pour l'amirié que ie portois, & porte à ceste cité. Car le desespoir,

auquel i'estois de la voir en bransle d'estre ruy-
 nee, me fit prendre la peine que i'y pris. Et ne
 faut pas donc trouuer estrange, si ceste cité veut
 mal à ceux de ceste religion nouvelle: & si elle
 leur est ennemie. Car il n'y a ville en France, qui
 aye couru vn si grand peril, que ceste ville là, ny
 qui se soit tousiours monstree plus affectionnee
 au Roy, ny à son seruice, ny qui plus aye com-
 battu pour se conseruer sous son obeysance.
 Rouan se laissa prendre sans combattre, Lyon,
 Bourges, Poictiers, Paris ne s'est pas trouué en
 ceste extremité, estant aussi autre chose que les
 autres. Bordeaux ne se deffendit pas: car ce ne
 fut qu'vne surprise qu'ils vouloient faire au cha-
 steau Trompette, le tenant pour tout asseuré,
 d'autant que Monsieur de Duras le iour mesmes
 estoit aux portes de Bordeaux. Doncques nous
 pouons tous confesser avec la verité, qu'il n'y a
 ville qui aye combattu, & couru fortune, cōme
 celle là, ayāt vertueusement repoussé les Hugue-
 nors qui s'estoient saisis de la maison de ville, &
 tenoient des portes, par lesquels ils pouuoient
 faire venir secours de Montauban.

Le fus conseillé d'aller deuant Mōtauban, plus
 pour tirer les soldats des environs de Thoulouse
 & de de dans la ville, & manger le pays ennemy,
 que pour esperāce que i'eusse de la prendre. Car
 ie sçauois bien, qu'il y auoit dedās beau coup de
 gens qui s'y estoient assemblez, pour l'entrepri-
 se de Thoulouse. Et m'y acheminay, n'ayant que
 six enseignes de gens de pied: qui estoient celles
 de Monsieur de Sainctorens, de Bazordan, Baro
 de Clermon, Aorne & Charry, & me baillerent

ceux de Thoulouse deux canôs, & vne couleurine: & firent vne honnesteté aux soldats, car ils leur donnerent vne paye. Et comme ie fus deuant Montauban, ie trouuay qu'il y auoit deux mil & deux cens soldats estrangers: & mil ou douze cés hommes de la ville, tous bien armez. Et i'en pouuois auoir huiët ou neuf cés, la pluspart desquels n'auoient iamais porté armes: car tous les bons soldats s'estoiët retirez avecques les Huguenots, apres la malheureuse paix, & ce par contraincte: car ils ne sçauoient mestier aucun, ayant duré les guerres longuement, & ayant esté entretenus en Italie, & aux autres conquestes du Roy. Les bons ministres leur promettoient non seulement des richesses, mais à ce que i'oyois dire, Paradis: cōme s'ils en eussent eu la clef. Voylà encōre vn autre malheur, que nous amena ceste paix, d'auoir demeuré lōg temps sans pouuoir dresser de bons soldats. Et comme ie fus deuant Montauban, ie fus contraint de tenir tous mes gens de pied au bourg de l'Euesché: car de les separer, ils me faisoient de si grandes sorties, qu'ils me ramenoient les nostres sur les bras de la gendarmerie, sans laquelle ils estoient plus forts que moy, & m'eussent taillé en pieces. Et pour vn que les nostres estoient, il en sortoit dix: tellement que le deuxiesme iour, ie fus contraint partir de l'Euesché, pour aller secourir Mōsieur de Terride, que i'auois laissé aux fauxbourgs, qui tirēt vers Moissac, auquel i'auois baillé la compagnie de Monsieur de Bazordam, & trouuay que les ennemis les auoient iettez hors du bourg pres d'vne tuilerie: & parlay aux soldats, ausquels ie fis baïsser

la teste pour regagner le bourg, leur faisant la cargue. Et pource que i'estois venu là en coura, & que tout à coup ie donay la cargue, ie ne trouuay pres de moy, que le Capitaine Gabarrat, qui est en vie, Mōsieur de Clermon, qui est de la maison de Faudoas, Monsieur de Beaucaire, qui est mort, & trois ou quatre de ceux de M. de Terride, sans plus: & donasmes de telle sorte, que nous les ramenasmes battans dans le guichet de la porte de la ville: la pluspart desquels ne purent rentrer: car ils prindrent à main gauche droit au pont, les autres à main droite. Et si la grande porte eust esté ouuerte, nous eussions peu entrer dedans: car le cheual de Monsieur de Beaucaire fut tué sur la porte, pres le guichet, & le mien blessé tout aupres. Et ainsi nous retirasmes: car toute la muraille estoit bordee d'arquebuziers, & furent blesez deux cheuaux en nous retirant, de ceux de la cōpagnie de M. de Terride, qui nous 'auoient suivis. Le troisieme iour, ie prins resolution de nous retirer, car la gendarmerie ne pouoit plus tenir escotte aux gens de pied. Et d'autre part, quand bien i'eusse fait batterie, ie n'eusse osé donner l'assaut, au nombre qu'ils estoient dedans, & au peu que i'en auois dehors. Et renuoyay l'artillerie à Thoulouse, & les Capitaines aux lieux qu'ils me demanderent, & pour paracheuer de faire leurs compagnies. Monsieur de Terride s'en alla à Beaumont de Loumagne, & aux enuirōs de sa maison: car les ennemis auoient abandonné Beaumont, quand ils nous sentirent approcher. Je repassay la riuere à la pointe de Moissac, avecques la compagnie de Monsieur le

Mareschal de Termes & la mienne, & la compagnie de Monsieur de Sainctorens d'arquebutiers à cheual & à pied, que ie tenois tousiours pres de moy, pour ma garde. l'enuoyay le Capitaine Charry à Puymirol, pour acheuer de faire ses deux compagnies, pour faire la guerre à ceux qui tenoient Agen. Et comme i'euz passé la riuiere du costé de Gascogne, ie renuoyay la compagnie de Monsieur le Mareschal de Termes vers Auch: afin de tenir en crainte tout ce quartier-là. M. de Gôdrin en Armagnac avecques la noblesse, qu'il auoit amené, pour garder que rien ne se reuolast. Or i'auois laissé le Capitaine Arne à Côdom, pour tenir ce païs-là en crainte, lequel pouuoit auoir quatre-vingt fallades. I'euz aduis que Messieurs de Duras & de Caumont tenoient vn conseil à Agen, & que M. de Caumont venoit le soir coucher au passage, Sçachant celà, i'enuoyay vn homme au Capitaine Arne, afin qu'il se rendit deux heures apres minuiët à Astafort, & qu'il n'entraist point dans la ville, mais qu'il m'attendist là en bataille, ce qu'il fit. Et comme ie voulois partir à l'entree de la nuit, Monsieur de S. Paul, où ie m'estois retiré tout aupres de Donzac, me demanda où ie voulois aller. Alors ie luy dis en secret que i'allois porter vne chemise blanche à Monsieur de Caumont au passage. Il me dit & assëura qu'il s'en estoit party le iour deuant apres les conclusions faites: & baillay les chages à des Capitaines, pour leuer d'autres gës. Qui fut cause, que ie m'arrestay, laissant reposer nos cheuaux, & la compagnie de Monsieur de Sainctorens. Et côme ceste entreptinse me fail-

loit, vne autre se presenta: parce que ce mesme matin que i'allois dōner la camisade : à Monsieur de Caumont, il est sorty six cens hommes de Nerac pour aller donner vne autre camisade au Capitaine Molia, qui s'estoit jetté dans Franciscas avec soixante ou quatre vingts hommes, & les gens de la ville. Et auoient prins ceux de Nerac quatre cens corselets du magasin du Roy de Nauarre: & luy donnerent trois assauts sur la pointe du iour, queuë sur queuë: mais ils furent tousiours repoussez. Par mal-heur i'arrestay là iusques à la nuict. Car si ie fusse party le soir, cōme i'eusse fait, sans ce que me dit Monsieur de saint Paul, ayant failly Monsieur de Caumont, ie venois assez à temps pour combattre les six cens hommes de Nerac. Ma diligence me faillit à ce coup. Et à la pointe du iour nous fusmes ensemble, le Capitaine Arne & moy, & marchames droit à Moyracs, pource que le Capitaine Arne me dit, qu'il auoit esté aduertiy, que ce matin mesmes que ceux de Nerac sortoient, & qu'ils auoient prins toutes les armes du chasteau: mais il ne sçauoit, où ils deuoient aller. Et encores les eussions nous rencontréz, & si ce ne fust esté, que Monsieur de Saintorens s'alla amuser à vne escarmouche contre ceux de Layrac, qui estoient fortis bien auant vers les vignes: & me cousta plus d'vne heure auant que ie le puisse faire retirer à cause qu'il leur vouloit faire vne carguer iusques à la porte de la ville, s'il les eust peü tirer des vignes. Et comme nous fusmes pres Moyracs, eusmes aduis que les ennemis estoient deuant Franciscas, ce qui nous fit mettre au trot

ans cesser, iusques à ce que nous fusmes auprès dudit Franciscas. Et enuoyay six cheuaux pour recognoistre là où ils seroient. Lesquels me manderent, qu'il y auoit pres d'vne heure, qu'ils estoient retirez deuers Nerac, pour auoir entendu le parlement du Capitaine Arne la nuict, de Cōdon, car ils ne sçauoient aucunes nouvelles de moy. Je commanday aux coureurs, qu'ils s'acheminassent tousiours apres eux, & que ie les suiuis comme ils firent, & les descouurirent à demy quart de lieuë de Nerac, & nous tousiours au grand trot apres: mais ce fut pour neant, car ils se sauuerent dans la ville. I'auois grand enuie de trousser ces armes pour armer nos gens nouveaux & mal armez. Et voilà le chetif commencement de nostre guerre de la Guyëne, en laquelle les Huguenots nous prindrēt au despourueu. De façō que c'est chose miraculeuse, comme ce pays s'est peu sauuer, veu les intelligences qu'ils auoiet secretes en toutes les villes: mais ils mōstrerent qu'ils estoient apprentifs, aussi estoient ils conduictz par leurs Ministres. Que si auant que faire tant de surprises, ils eussent tētē Bourdeaux & Thoulouse, ils n'eussent failly à emporter l'vne ou l'autre, & peut estre toutes deux. Mais des lors on se tenoit sur ses gardes. Dieu a conseruē ces deux forts bouleuarts en Guyenne: afin de garder le reste. Je rompis fort leurs desseins, enuoyant gens de tous costez, & ne demeurerēt gueres en vn lieu: car faisant ainsi, vn Lieutenant de Roy vendra tout le monde en ceruelle: parce qu'on ne sçait pas son dessein. Et chacun pense qu'il sçait à luy, & a peur: au lieu que s'il croupit tou-

siours en mesme endroit, il ne pourra pouruoir à tout, ny arriuer à propos. Et si vostre seiour donne aduantage à vostre ennemy, qui a ses coudees fraîches. D'auantage par lettres & mellages s'entretenois tout le monde. Croyez moy vous qui auez cest honneur, d'estre gouuerneurs de Provinces, que c'est vne belle chose, & vtile à vostre maistre, d'entretenir par lettres ceux que vous scauez auoir tant soit peu de credit. Je m'assure que si ie n'en eusse ainsi vsé, que la pluspart eust prins le party de ces gens nouueaux, qui nous apportoient tant de belles choses.

Bien tost apres arriua le Capitaine Cossail avecques lettres du Roy & de la Royne, par lesquelles il me commandoit de demeurer en Guyenne & faire le mieux que ie pourrois, pour leur seruice, & pour la conseruation du pays, & me recommandoit bien estroitement leurs affaires, avec des mots plus honnestes, que ie ne meritois. Je vis bien que les pauvres Princes n'estoient pas sans peine, & la Royne sur tout, laquelle me mit de sa main des mots pitoyables. Les Grands ont quelquefois, & quand Dieu le veut, besoin des petits. Il faut qu'ils recognoissent qu'ils sont du monde. Ceste pauvre Princesse en a eu sa bonne part. Il est par-fois besoin qu'ils en sentent. Car si tout leur vient à souhait, ils ne se soucient pas tant de ceux qui leur font seruice, comme quand ils se voyent en affliction : & se donnent du bon temps aux ieuz, mascarades, & triumphes, qui sont cause de leur ruyne, comme mon bon maistre, lequel courut pour son plaisir, à la lice, fut tué. Ce qu'il n'eust sçeu estre en guerre.

car il eust esté trop bien gardé. On dit qu'on se gratte tousiours là où on se demange. Et moy aussi là où ie me dueil, qui est à la perte de mon bon Roy, que ie pleure, & pleureray tant que ie viuray.

Il ne tarda pas long temps, que Monsieur de Duras prit son chemin au long de la riuere de Garonne. Et assembla son camp à Clairac, Tonens & Marmande, qui estoit de treize enseignes de gens de pied, & sept cornettes de gens de cheval. Et comme les Pardaillans, Saignac, Capitaine de la garde de M. de Burie, Salignac, & autres chefs furent prests d'exccuter l'entreprise sur le chasteau Trompette, Monsieur de Duras marcha vers Monsegur, & aux enuironns de Cadillac avec grand quantité de batteaux là où il auoit mis le meilleur de ses soldats, pour se rendre à l'entrée de la nuict deuât le chasteau Trompette, où ceux là auoient fait estat de se trouuer dedans, & par là les faire entrer dans la ville. Mais l'entreprise leur succeda mal: car Monsieur de Vaillac le pere, fut bien aduisé, & ne voulut pas laisser r'entrer le Puch de Pardailan, son beau-frere, qui feignoit auoir peur, disant, que ceux de la ville vouloient prendre. Et seruit bien là le Capitaine de Salle, qui estoit à Monsieur de Vaillac. Or c'estoit à vne heure de nuict, toute la ville fut esmeuë. Monsieur de Burie estoit à la Mairie. Les habitans prirent les armes, & chacun courut sus aux Huguenots. Ledit Sieur se tint dans la Mairie avec quelques Gentils hommes de sa garde, ne luyen estant demeuré que bien peu. Car la plupart estoient de l'entreprise: & se sauuoient

lesvns par dessus les murailles, les autres par dessous vne pallissade, qui tire à la riuere. Ils n'estoient pas plus de deux ou trois cens de l'entre-pile. Et en furent pris quelques vns. Et comme les gens de Monsieur de Duras, qui estoient dans les batteaux, furent au dessous de Cadillac, ils trouuerent le Comte de Candalle, fils de Monsieur de Candalle, qui s'en venoit de Bordeaux audit Cadillac, lequel ils prindrent prisonnier, & l'envoyerent à la Royne de Nauarre, qui estoit à Duras, ne faisant qu'arriuer de la Cour. Elle luy fit promettre qu'il porteroit les armes pour leur religion, luy promettant monts & merueilles. Et sur ceste promesse le laissa aller. Et demeura quelques iours, faisant semblant de vouloir aller trouuer Monsieur de Duras: mais c'estoit pour attendre quand ie m'approcherois, pour se venir rendre aupres de moy, comme il fit. Car il dit, que c'estoit vne promesse forcee, & qu'il n'estoit prisonnier de guerre. Depuis ce temps, ce Comte a tousiours esté ennemy de la maison de Duras.

Monsieur de Burie me depescha Razé son Secretaire en poste, me priant que ie le vinsse secourir: car autrement la ville estoit perduë: & qu'il n'auoit aucunes forces avec luy. Et d'autre part qu'il n'y auoit vn grain de bled dans la ville, & estoient à la faim: à cause que les ennemistenoient toute la riuere de Garonne & celle de Dordogne, qui sont les deux mammelles qui allaitent Bordeaux: Et qu'il y auoit long temps, qu'il n'estoit descendu vn grain de bled audit Bordeaux. Je luy depeschay incontinent ledict

Razé, l'asseurant que ie serois bien tost à luy, & que ie secourrois dans huit iours. l'enuoy ay incontinent querir les compagnies du Capitaine Charry, du Baron de Clermon, Arne, & le Sieur Bradachin, à qui i'auois donné vne compagnie. Monsieur de Sainctorens estoit sur le lieu avec moy. l'enuoyay querir le Capitaine Masses avec la compagnie de Monsieur le Marechal de Termes, & le Capitaine Arne, qui me bailla quarante sallades de celles de la compagnie du Roy de Nauarre, luy commandant qu'il ne bougeast de Condom, pour tenir en crainte tout ce pays, & garder que la ville ne se reuokast. Manday aussi au Capitaine Bazordan, qu'il ne bougeast avec ses deux compagnies de Beaumôt de Lomaigne & des enuironns pres de Monsieur de Terride, auquel i'escriuis se mettre dans Grenade avec sa compagnie, & que ie luy laissois le Capitaine Bazordan, pour se tenir pres de luy. Manday pareillement à Monsieur de Gondiz qu'il ralliast avec luy ses parens & voisins, & qu'il assemblast quelques soldats, pour se ietter à Euse, & que ie m'en allois secourir Monsieur de Burie à Bordeaux. Je n'estois Lieutenant de Roy, si est-ce, que tout le monde m'obeist d'aussi grande volonté, qu'ils eussent sceu faire à personne du monde. Voylà que c'est de se faire aymer à la Noblesse, comme ie faisois. Qui ne fera cela, ne fera iamais rien qui vaille: car d'elle presque tout depend, veu que la Gascoigne & l'Armagnac en sont fort peulez. Le cinquieme iour apres que Razé se fut departy de moy, m'arriua Monsieur du Corre, neveu de Monsieur de Burie, & Lieu-

tenant de sa compagnie, qui venoit encores me haister : & me mandoit ledit Sieur de Burie, que si dans six iours il n'estoit secouru, la ville s'en alloit perduë. Aussi me dit ledit Sieur du Corré, qu'il n'estoit venu que de nuit : & presque à chaque pas il auoit rencontré ennemis : & que tout le pays estoit esleué contre nous, les vns par force, & les autres de leur gré. Je r'enuoyay ledit Sieur du Corré passer par les Landes. Il auoit vingt-cinq sallades bien armez : & l'adressay par des maisons des Gentils-hommes, qui estoient mes parens. Et le lendemain i'eus rassemblé tous mes gens de pied, & de cheual : & commençay à marcher droit à Bordeaux. La premiere iournee fut à Bruch, qui est à Monsieur de Gondrin, & à vn autre village à vn quart de lieuë de là, nommé Feugarolles, qui est à la Roynie de Nauarre, où ie logeay la compagnie de Monsieur de Termes, & là compagnie de Monsieur de S. Saluy, frere de Monsieur de Ferride, qui estoit vne compagnie nouvelle. Et incontinent qu'ils furent logez vindrent trois enseignes de Nerac conduictes par vn nommé le Capitaine Douazan, qui pouuoient estre en nombre de cinquã six cens hommes. Je n'auois pas repeu à demy, qu'on me vint dire, qu'à vn chasteau qu'il y auoit pres de moy, nommé Caster-vieil, y auoit des gens qui se deffendoient. Je m'y en allay, & manday le Capitaine Bardachin avec cent de ses bandolliers, qu'il fist mettre le feu aux portes, & donner l'assaut. Nous l'emportasmes : & comme nous entrions dedans, voylà l'alarme, qui me vint de Feugarolles, que les ennemis com-

battroient avec les compagnies de Messieurs de Termes & de saint Saluy. Je laissay ce chasteau, & courus à Feugarolles, & manday au Capitaine Charry, qui estoit logé avec la troupe à costé de moy (ie ne l'en esloignoïs guere: car s'il falloit frapper, il estoit des premiers aux coups) qu'il s'auançast avec les gens pour venir au combat. J'auois quelques hommes, & bien peu avec moy, pource qu'ils ne s'osoient encores declarer, voyant que les ennemis estoient maistres: & entr'autres auois avec moy le gouuerneur la Mothe Rouge, le Capitaine Poy, & quinze ou vingt autres. Je dis au Capitaine Bardachin, qu'il fit cesser le sac à ses soldats, & qu'il me suiuint au trot. Il en laissa la charge à son Lieutenant, & vint avec moy, & cinq ou six cheuaux des siens. Or de Caster-vieil iusques à Feugarolles, n'y a qu'vn quart de lieuë. Et comme ie fus là, ie trouuay la compagnie de Monsieur de Termes en bataille par le bourg, & celle de Monsieur de S. Saluy aussi, l'vne pres de l'autre. Les ennemis estoient à l'autre bout, qui nous virent arriuer, & commencerent à prendre leur chemin pour s'en retirer. Je dis au Capitaine Masses, qu'il print dix fallades, & que le triste se logeast à la compagnie de Monsieur de S. Saluy, car nous auions fait vne grande traite, & voulois partir vne heure deuant iour, à cause de la chaleur extreme, qu'il faisoit. Le Capitaine Charry, m'arriua aussi avec cinq ou six cheuaux. Le reste venoit tant qu'il pouuoit, car ie me mis à la queue des ennemis.

Il y a vne montee auprès du village, tirant à

Nerac : & cōme nous fumes au pied de la montaigne, ils furent à demy , & sur le haut : & là me firent feste. Ie n'auois pas grand enuie de combattre, pource que mon dessein estoit d'aller secourir Bourdeaux : & ne me voulois engager en combat, craignant que quelque malheur aduint, & que ie ne peusse secourir Bourdeaux. Toutesfois comme ie les vis sur la montaigne, ie mōray apres eux. Et cōme ie fus sur le haut, ie les vis au long d'vn grand chemin entred'eux taillis, qui s'en alloient le petit pas, & en bon ordre, ce Capitaine Douazan, avec quatre ou cinq cheuaux derriere, & dix ou douze arquebuziers aussi. Nous pouuions estre entre tous, compris les dix sallades, cinquante cheuaux bons ou mauuais. Ie fis descendre les arquebuziers : & commencerent à ce mettre sur leur queuë. Ie cogneus qu'ils commençoient à se haster de se retirer, plus qu'au commencement. Alors ie dis au gouverneur la Mothe Rouge, & à Monsieur de Saintoréns, au Capitaine Charry, & aux autres Gentilshommes, accostez les de pres, car sur ma vie ces gens ont peur: ie les cognois à leur demarche (leur retraite est longue) & ie vous seconderay avec le Capitaine Messes. Le Capitaine Bardachin manda à ses bandouliers, qu'ils courussent tousiours. Et ne cheminasmes pas ainsi deux cens pas, que ie vis que nos coureurs se mettoient parmy leurs gens de pied. Et commencerent nos arquebuziers à la haste vn peu. Et comme ie vis, que leurs cheuaux passoient par les files de gens de pied, pour gagner le deuant (c'estoit que le cheval de Douazan estoit blessé) ie passay à la teste des no-

stres, & leur monstrey que ces gens de cheual gaignoient la teste de leurs gens pour les faire arrester & combattre, ou bien ils s'en alloient de peur: le crois dis ie, que c'est de peur, car leurs gens de pied se hastent de s'acheminer, chargeõs les, mais que le Capitaine Messes soit avec nous, lequel pouuoit estre deux cës pas derriere. le luy manday, qu'il vint au galop. Et comme les ennemis virent venir nos gens au galop, ils commencerent s'acheminer en haste, & cesserent de tirer. Alors ie crie, donnons, donnons: car ils sont en peur. Ce que nous fismes: & sans aucune resistance les passasmes d'un bout à l'autre par dessus le ventre. Leurs cheuaux prindrent la fuite droit à Nerac. Ces gens' comme poltrons, se iettoient dans les taillis & dans les fossez le ventre à terre. Les bandoüillers les cerchoient par les bois, & leur tiroient, comme quand on tire au gibier. Et vne partie de ce qui se sauua, se ieterent dans la riuere de la Bayse: & s'en noya quelques vns. Les autres passoient à trauers les bois, & gaignoient les vignes. Nous estions si peu que nous ne pouuions supplir à tuer tout: car de prisonniers il ne s'en parloit point en cetëps là. Et si le Roy eut fait payer les compagnies, ie n'eusse permis en ces guerres, d'introduire les rasons, qui ont entretenu la guerre. Mais le gendarme ny le soldat n'estoient payé. Il est impossible d'y pouruoir: encores n'en y eut il gueres. C'est cela sans doute, qui a entretenu la guerre. Ce n'est pas cõme aux guerres estrangeres, ou on combat comme pour l'amour & l'honneur. Mais aux ciuiles il faut estre ou maistre ou vallet, veu-

qu'on demeure sous mesme toit. Et ainsi il faut venir à la rigueur, & à la cruauté. Autrement la friandise du gain est telle, qu'on desire plustost la continuation de la guerre, que la fin. Pour tourner à nos fuiarts, l'alarme alla par tout nostre camp. Tous à pied & à cheual venoient au galop : mais à leur arriuee ils trouuerent, que tout estoit fait. Et si i'eusse voulu suiure la victoire iusques à Nerac, tout le monde estoit en fuite : & nous fussons emparez de la ville aysément : mais mon dessein n'estoit que de secourir Bordeaux. En ce rencontre mourut plus de trois cens hommes, lesquels le iuge de Vienne fit entrer, comme depuis il m'a asseuré, sans en ce comprendre ceux qui moururent aux vignes, & ceux qui se noyèrent, qui pouuoit estre en tout de quatre à cinq cens hommes. Et ladicte rencontre fut vn iour de Vendredy. Cela estonna fort les freres : & donna courage aux Catholiques. Car si vne fois vous commencez à estriller vos ennemis, croyez que vous auez l'aduantage des ieux, & leur mettez la peur au ventre, & ne vous attendront iamais.

Le lendemain ie m'acheminay vne heure deuant iour, & pensois entrer au Mas d'Aginois : mais i'y trouuay trois enseignes des leurs : & me fallut loger à la Gruer, & à Calonges, tout au pres du Mas, à cause de la grand traite, que i'auois faite le iour de deuant : & aussi qu'un Secretaire de la Royne de Nauarre, nommé Barbant me porta des lettres de ladite Dame, qui estoit à Duras, par lesquelles me mandoit, que ie n'auois que faire de tirer outre ; car Monsieur de Burie, &

elle auoient pacifié le tout, & qu'elle estoit partie de France expressement, pour appaiser ces troubles, & faire laisser les armes à ceux de sa religion. Je dis à Barbant que ie ne pouuois retourner arriere, que ie n'eusse mandement de monsieur de Burie, & que si la ville se perdoit, tout cela tomberoit sur mes coffres. Nous debatismes plus de deux heures à la campagne: & tousiours il me mettoit en auant, si ie pensois que la Royne de Nauarre fust contre le Roy: & si ie pensois qu'elle voulust faire perdre au Roy la ville de Bordeaux. Je parlay sobrement: car ainsi le falloit faire. Mais tout ce qu'il peult auoir de moy, ce fut que ie luy baillerois deux gentils-hommes, pour aller deuers la Royne de Nauarre, voir en quel estat estoient les affaires entre elle & monsieur de Burie, & que cependant, ce que i'auois deliberé de faire de chemin en deux iours, i'y en mettrois quatre, pour donner temps à la dicte Dame de paracheuer ce qu'elle auoit commencé avec monsieur de Burie: & luy baillay les capitaines Pug & Sendat. On les cuida tuer plus de deux fois par les chemins: car en tous les coings & villages les huguenots auoient des corps de garde, pour estonner tout le monde. Le soir ie prins conseil avec tous les capitaines. Et tous furent d'opinion, que ie ne m'attendisse pas aux lettres ny parolles de la Royne de Nauarre, & que si elle me failloit de promesse, la perte de la ville de Bordeaux estoit de grande importance, que quelque excuse que ie peusse dire, elle ne seroit suffisante pour effacer le blasme, qu'on me donnoit. Et d'autre part s'il estoit question de m'en

deffendre par les armes, ie ne combattrois pas la Royne de Nauarre, & on se mocqueroit de moy & elle mesme la premiere: bref tousiours le tort seroit de nostre costé. Je suis bien aise. que tous fussent de ceste opinion: afin que s'il eust esté trouué mauuais i'eusse peu dire, que tous les capitaines auoient esté de cet aduis. Si on fait quelque faute, pour le moins est-elle excusable, quand elle est faite par aduis & par conseil. Car croire tousiours sa teste, ce n'est pas bien fait. Le matin ie partis deux heures deuant iour: & passay par le haut des vignes, laissant le Mas à main droicte: & fus enuiron la pointe du iour seulement à l'endroit de Caumon. A cause des passages, qui estoient estroits, ie ne voulois pas laisser le bagage derriere: car toute la nuict entra force gens dedans le Mas, qui venoient du costé de la riuere. Ceux du chasteau de Caumon sortirent: & vindrent par les vignes où nous ne les pouuions charger, à cause des fosséz: & ainsi nous acheminames tousiours iusques à l'endroit de la Reolle: & là ie trouuay monsieur du Courré qui à son retour à Bordeaux auoit prins le demeureant de la compagnie de monsieur de Burie, & m'estoit venu au deuant. Quelque iour auparauant i'auois enuoié à monsieur Deymet mon cousin, qui desiroit deux compagnies, afin qu'il se iettast dans la Reolle, comme il auoit fait. Les huguenots l'auoient assiegee auparauant, que i'y arriuausse & battu de quelques pieces de campagne: mais ils ne firent rien, & leuerent le siege. Par là on pouuoit iuger, qu'ils estoient maistres de la campagne, puis qu'ils osoient mener le canon.

Et si Dieu ne m'eust inspiré à m'opposer à eux & faire pendre ceux qui tomboiét entre mes mains je croy que tout le pays estoit perdu. Car la douleur de monsieur de Burie n'estoit pas de saison. Je me campay aux maisons qui sont vis à vis de la Reolle. Et ceux de la ville nous apporterét là des viures : & à la minuiét sans sonner trompette ny tabourin, nous acheminasmes, pour quelque soupçon que me dit monsieur du Courré : & ne cessayiamais que ie ne fusse à deux ou trois lieuës de Bourdeaux où ie fis cäper nos gens par les vil-lages : puis m'en allay droiét à Bourdeaux, ou ie trouuay messieurs de Cancon, & Monferran, Vi-Comte Duza, Ciurac, & autres qui m'attendoiét. Et pour la grand faute de viures, qu'il y auoit dans la ville, ie n'y peus seiourner, que trois iours & arrestasmes monsieur de Burie & moy, que le quatriesme ie passerois la riuere, & que nous allions combattre monsieur de Duras, qui estoit aux terres de monsieur de Candalle en la Comté de Benauges. Et commençay à passer la riuere. Vers midy nous eusmes passé les gës de pied, ma compagnie, & les quarante sallades du Roy de Nauarre. Et voyant qu'il se faisoit tard, ie fus d'aduis que le capitaine Masses s'en retournant au logis, avec la compagnie de monsieur le Mar-schal de Termes, qu'à la minuiét il passast. Je retournay en la ville arrester encores, avecques monsieur de Burie, qu'à la minuiét il commence-roit à passer. Il auoit faiét apprester quatre pieces de campagne, lesquelles estoient desia sur la gra-ne. La compagnie de monsieur de Randan, que monsieur d'Argence commandoit, estoit arriuee

& celle de monsieur de la Vauguyon, que monsieur de Carlus commandoit. Et comme il fut nuict, monsieur de Burie fit retirer tous les bateaux sous le chasteau Trompette, & deffendit qu'on ne passast sans son congé: & à la nuict le Capitaine Masses se rendit sur le bord de la riuere. Et ne fut possible de recouurer bateaux, pour passer. Je ne veux point icy mettre par escrit le dire des vns & des autres, & à quoy l'on disoit qu'auoit tenu, que la riuere ne s'estoit passée en temps, que nous ruiôs promis: car tout n'en venoit rien mōsieur de Masses s'excusoit & bien parloit haut sans craindre rien. Je m'estois logé a demourer lieuë de Bourdeaux. Et deuant iour vne bonne heure ie montay a cheual: & manday au capitaine Charry qui estoit maistre de camp, qu'il attendit monsieur de Burie avecques les compagnies de gens de pied, sauf celle du Baron de Clermont & de monsieur de Sainctorens: & cheminay iulques à ce que ie fus a la Seue, mandant à monsieur de Burie, que ie luy laissois les gens de pied pour accompagner l'artillerie. Le messager passa la riuere & le trouua encores en sa chambre n'estant du tout habillé. Il estoit pourtant plus de six heures. Je pensois qu'il fut desia passé, & comme ie fus à Seue, monsieur de la Seue oncle de monsieur Daudaux, me dict, que les ennemis estoient Targon, & qu'ils ne scauoient encores nouvelles, que nous passissions la riuere: & me presta vn sien seruiteur pour aller aduertir monsieur de Burie, le priant par ma lettre de se vouloir aduancer, & que les ennemis estoient en fort beau lieu, pour les cōbattre. Or de la Seue iul-

ques à Bourdeaux il y a enuiron trois lieues. Et comme l'homme de monsieur de la Senuc arriua au bord de la riuere, il vied que la compagnie de monsieur de Termes s'embarquoit. Le manday au capitaine Charry, qu'il sollicitast monsieur de Burie de s'aduācer. Le capitaine Charry qui vied que l'on tardoit tant à passer, & que i'allois trouver les ennemis comme ie luy mādois, prins soixante argolets, qu'il auoit, & laissa les autres Capitaines afin qu'ils attendissent monsieur de Burie & l'artillerie. Et cōme ie fus à la veuë de Targon, qui est vn village, lequel, comme ie pense est a monsieur de Candalle, monsieur de Saintorens & monsieur de Fontenilles se mirent deuant, droi& à quelque maisons: & là iuerent quatorze ou quinze hommes. L'alarme fut grande en leur camp? & se mirent tous leur gens de pied en bataille en vn grand camp: & leur caualerie au long d'vn ruisseau, qu'il y a, laquelle ie ne pouuois descourir, pource qu'il y auoit des bois entr'eux & moy: & estoiet en vn vallon. Le chāp où estoient leurs gens de pied, estoit vn peu plus auant que du ruisseau. Et lors que monsieur de Saintorens les attaqua il pouuoit estre sept heures du matin. Ils ne bougerent iamais de ce chāp, où ils s'estoient mis en bataille. I'estois sur vn haut en trois ou quatre maisons, qu'il y auoit par delà. Je depeschay encore deuers Monsieur de Burie, le prier de se haster, & que i'estois à la teste de l'ennemy, pensant qu'il ne fust guere esloigné. Le Comte de Candalle, qui estoit bien ieune alors, & de bonne volonté, m'y vint trouuer avec dix ou douze Gentils-hommes. Entre au-

tres y estoit le Sieur de Seignan, qui estoit capitaine des gens de pied au Royaume de Naples, avec moy, auquel temps nous l'appellions le capitaine Moulaur: il amena aussi deux de ses enfans, tous trois vaillants & courageux. Monsieur le Comte me conta la promesse que la Roynes de Navarre luy auoit fait faire: car autrement ne pouuoit eschapper de leurs mains. Je luy dis que ie luy ferois donner l'absolution à Monsieur de Bourdeaux. Aussi ceste promesse ne le pouuoit obliger. Car il n'auoit pas esté pris en guerre: & puis elle estoit faict à la Roynes de Navarre, laquelle se disoit tres-humble seruante du Roy, & tres-affectionnee à son seruice. Enuiron midy arriuerent deux des messagers, que j'auois enuoyé vers monsieur de Burie, qui me dirent, qu'ils ne pouuoient estre acheuez de passer à midy: & que seulement la compagnie de Monsieur le Marechal de Termes estoit passée. J'auois renuoyé tous nos gés de cheual repaistre à la Seuer: & seulement m'auois retenu vingt, ou vingt cinq cheuaux. Et là ie faisois la sentinelle: & faisions repaistre nos cheuaux la bride en la main contre vne haye. Les ennemis me voyoient, & moy eux. Et comme nos gens eurent repeu, ils me vindrent trouuer: & en mesme temps, qu'ils arriuerent, les ennemis commencerent à desplacer, & à prédre le chemin droict à moy. Nous voyôs bien qu'ils s'acheminoiét par trouppes. Alors nous cogneus mes qu'ils prenoient autre chemin, que de venir à nous: & entraimes en cōseil, si nous les deuions combattre ou non. La pluspart disoyent, que si nous les combattions, nous mettions toute la

Guyenne en hazard pour le Roy, car pour vn que nous estions, ils estoient vingt: & qu'il valloit mieux attendre monsieur de Burie, que de faire vn tel erreur, qui ne seroit trouué bon du Roy, ny de personne du monde. Surquoy ie leur accorde que leur opinion estoit veritable, toutes fois que nous voyons la noblesse de la Guyenne toute en crainte. Et qu'il soit vray, leur dis je, vous n'estes pas icy guere plus de trente gentils-hommes. Le peuple est si intimide qu'il n'ose s'esleuer contr'eux pour nous aider. Et quand ils entendront que nous sommes approchez si pres d'eux les combattre, leur peur augmentera: de sorte qu'auant huit iours nous aurons tout le pays contre nous. Or, perte pour perte, il me semble que nous deuons hasarder de nous perdre en combattant, plustost que de nous perdre en dissimulant, & que tout estoit entre les mains de Dieu. I'ay commencé à taster ces gens là, où ie les ay trouuez: mais ie les ay cogneus de peu de cœur: croyez qu'ils n'attendent pas, & que nous les enfoncerons. Que si nous n'auons enuie de combattre, nous ne deuons pas faire les approches de si pres. De plus dilayer vous voyez qu'ils ne veulent que couler & eschapper. Pour nostre perte, si elle aduenoit, Bordeaux pour cela ne sera pas perdu. Monsieur de Burie y est, & vne Cour de Parlement. Alors monsieur de Seignan, qui estoit le plus vieux, respondit, que cela estoit bien vray, que nous aurions le pays contre nous, & que puis que nous estions reduicts à ceste necessité, & que nous auions perdu l'esperance, que monsieur de Burie peust arriuer à nous, quel'on

deuoit cōbattre. Alors tous generalement com-
 mencerēt à crier. Allons combattre, allons com-
 battre: & comme nous montions à cheual, arri-
 na le Marechal des logis de monsieur le Mare-
 chal de Termes nommé Moncorneil, qui me
 dit, que sa compagnie auoit esté a cheual dès la
 nuict, & qu'ils auoient esté contrains de repa-
 stre a la Seue. Alors ie cuiday perdre toute espe-
 rance. Les deux compagnies de gēs de pied mar-
 choient tant qu'elles pouuoient: mais il faisoit
 vne si extreme chaleur, que nous bruslions. Alors
 Moncorneil, qui vid que nous allions au com-
 bat courut à la Seue, faire monter a cheual le
 capitaine Masses. Nous nous acheminasmes à
 main gauche: & comme nous fusmes à deux at-
 quebusades pres d'eux, ie fis deux troupes de
 nos gens à cheual. Entre tous nous pouuont
 estre de cent à six vings maistres, car ie n'auois
 pas trente sallades en ma compagnie: à cause que
 c'estoit la compagnie de monsieur de la Guiche
 & s'en estoient allés presque tous a leurs mai-
 sons, sauf bien peu, & ie n'auois peu pourueoir
 en leurs places. Tousiours peu à peu les ennemis
 montoient ce tertre. Ils enuoyēt la pluspart de
 leur arquebuserie au dessous dās des taillis, qui
 y auoit fort espais & pour aller à eux, il failloit al-
 ler par vn grand chemin bordé de vignes de tous
 costez: & fis aller le capitaine Charry sur la queue
 & baillay l'vne des troupes au capitaine Mont-
 luc mon fils, & Fontenilles avec la cornette des
 Guidons: & me retins l'autre cornette des gen-
 darmes, que monsieur de Berdufan, Senechal de
 Basadois portoit. Et comme nous fusmes pres
 des

des vignes, ie cognus, que nous ne pourrions passer, pour les aller combattre: & prins à main gauche au dessous des vignes. Le Capitaine Mortluc auoit enuiron deux cens pas deuant moy: & comme ils virent que nous ne preniõs qu'à main gauche, ils marchoiẽt tousiours par le haut de la montee au deuant de nous. Et comme nous fusmes hors de vignes, & de quelques fossez, qu'il y auoit, le Capitaine Montluc alloit tousiours gaignant le haut. Ie fis ioindre Monsieur de Saintorens avec ses arquebusiers à cheual: & ie me retins le Baron de Clermon, qui en auoit quelques-vns.

Or comme nous fusmes à vingt ou trente pas au plus, ils commencerẽt à tirer, & non plustost. Et comme ils commencerent à nous saluẽr, les arquebusiers de Monsieur de Saintorens tirerẽt aussi. Cependant le Capitaine Montluc donne de cul & de teste au milieu de tous leurs gẽs de cheual. I'auois l'œil sur luy, & moy ie donne en mesme instant vn peu à main gauche à trauers de leurs gens de pied, & les mismes tous en route & en fuite, non sans auoir de pied ferme attendu nostre choq, & soustenu sur le haut. Leurs gens à cheual fuyoiẽt contre bas au lõg du taillis voyãt leur perte: & i'enfermay leurs gens de pied dedans le taillis. Or pource que nous n'auions point de gẽs de pied pour tuẽr, car l'on sçait bien que les gens à cheual ne s'amusent pas à tuẽr, mõi à suire la victoire, il n'y mourut pas beaucoup de gẽs. Mais encore que la perte ne leur fut pas grande, si est-ce que la reputation nous seruit de beaucoup: & la honte leur porta dõmage.

Et commença tout le monde à prendre cœur, & eux à le perdre, & la Noblesse à prédre les armes, & le peuple pareillemēt. On tua à mon fils deux cheuaux sous luy: & fut blessé en deux lieux. Tous les deux cheuaux estoient à moy. I'y perdis mon cheual turc, que i'aymois apres mes enfans plus que chose du monde, car il m'auoit sauué la vie ou la prison trois fois. Le Duc de Palliane me l'auoit donné à Rome. Je n'eus ny n'esperer jamais auoir vn si bon cheual que celuy-là. Monsieur le Prince de Condé me l'auoit voulu forcer auoir, mais ie m'en desfis comme ie peux: ie voyois bien que telle marchandise seroit difficile à trouuer. Monsieur de Seignan perdit difficile Vicomte d'Vza, & le Comte de Candalle aussi. Bref nous nous r'alliasmes apres la cargue au lieu propre, où nous l'auions faicte. Et nous trouuâmes en telle necessité, que nous ne sceusmes assembler vingt cheuaux pour combattre, s'ils se fussent r'alliez: car tous les cheuaux estoiet morts ou blessez, & des hommes plus de la tierce partie. Mais il n'auoient point le iugement de se recognoistre, ny nous aussi. Je veux dire que c'estoit vne des plus rudes cargues, & la plus furiuse sans bataille, là où ie me fois jamais trouué. Et ne faut point dire, qu'ils s'en allaient de peur sans estre combattus: car ils nous vindrent au deuant pour nous faire la cargue, ou bien pour l'attendre. Je ne les pensois pas si gens de bien. Nous n'y perdismes pour lors pas vn Gétilhomme qu'vn nommé Monsieur des Vignaux: mais depuis il en mourut deux ou trois, qui auoient esté blecez. Du haut de ceste montee nous des-

l'ouurismes les ennemis, qui s'en alloient tant qu'ils pouuoient: & s'en allant nous voyons bien qu'ils se r'allioient, s'esloignât tousiours de nous. Et à lors nous nous commençâmes à retirer, les vns à pied, car leurs cheuaux estoient morts, & les autres la plus part les tiroiét par la bride, pour ce qu'ils estoient blecez. Je me trouuay en telle nécessité, que l'on ne peust trouuer cheual des miens pour me remonter. Et si seulement cent cheuaux fussent retournez à nous, i'estois mort, & tous ceux qui estoient là. Car de moy il ne falloit pas esperer que tout le mode m'eut peu sauuer. Ces nouveaux Religieux m'en vouloiét trop. Or voilà le combat de Targon, qui fut fort honteux pour les Haguenots, veu qu'ils se laisserent battre à vne poignée de gens. Et comme nous nous en retournions, les deux compagnies de gés de pied arriuerent, lesquelles tout le iour auoient couru: & cuiderent creuer de la grand chaleur, qu'il faisoit. La compagnie de Monsieur de Termes, qui estoit venuë au grand trot, n'y peut arriuer: car auant que Moncorneil fut arriué à la Seue, qui est à vne grand lieuë, & eux montez à cheual, & fait vne autre & demie, qu'il leur falloit faire, ne fut possible d'y arriuer, estant desesperéz, & sur tout le Capitaine Massès. Je ne vis jamais homme si fasché que celuy-là. Je fus contraint de le prier de ne parler point, & se taire, car il auoit grand enuie de parler plus que ie n'eusse voulu: & ainsi nous en retournâmes droit à la Seue, où nous trouuâmes Monsieur de Burie, qui ne faisoit qu'arriuer: & pouuoit estre entre quatre ou cinq heures apres midy. Il fut bien

aile d'entēdre que la victoire nous estoit demeurée. Je croy qu'il auoit fait la diligēce qu'il auoit peu: mais il estoit vieux, & les gens vieux ne peuvent estre si diligēs, que les ieunes. Nous ne pouuōs estre deux fois: ie le cognois par moy-mesme.

Nous arrestames qu'il s'en retourneroit à Bourdeaux pour amener trois canons, pour aller battre Monsegur & les autres places, que les ennemis tenoient au long de la riuere de Garonne, & faire que la riuere fut libre: afin de faire venir viures à Bourdeaux, car ils estoient à la faim, & qu'il en rameneroit les quatre pieces de campagne, cognoissant bien que nous n'estions plus sujets à bataille, à cause de l'attaque que les ennemis auoient receu: & que cependant ie m'en irois avec le camp contremont la riuere vers Monsegur & la Reolle, attendant que ledit Sieur de Burie fut arriué avec les canōs, mais plustost que de nous separer, il falloit tourner visage vers Bourg: parce qu'un des fils de Montandre s'en estoit saisi, qui gardoit qu'aucuns viures ne pouuoient descendre à Bourdeaux par la Dordogne. & comme nous fusmes aupres de la riuere pres Cusac, nous fismes passer de là nostre caualerie & Monsieur de Saintorens. Ils coururent iusques au deuant. Ledit de Montandre l'abandonna. Nous y mesmes quelques peu de gens qu'on y fit venir de Bourdeaux. Et auāt le partemēt dudit sieur de Burie, pour aller audit Bourdeaux, ie luy remonstray, que nous courions vne grande fortune, & qu'il seroit bon qu'il print le chasteau de Blanquefort, qui estoit à M. de Duras, pour sa retraicte & de sa maison, & que ie prisse le chan-

teau de Caumon, ce que nous fîmes, & en passant ie mis dans ledit chasteau de Caumon garnison. Ce que Monsieur de Caumon trouua fort mauuais, ayât opinion que ie m'en voulusse emparer du tout: mais il s'en falloit beaucoup que ie le fisse à ceste intention. On l'a peu aisément cognoistre: car il y auoit plus de cent mil frâcs vaillant: & s'y il ne s'y perdit pas vn sol, sauf seulement, que le Comte de Candalle & le Capitaine Montluc prindrent quelques patenostres de corail, du Procureur du chasteau, avec receu, & à la charge de les rendre. Si i'eusse voulu i'eusse peu prendre tout ce qui estoit dedâs: & eust esté bien prins, & de bonne guerre, d'autant que là dedans y auoit vne troupe de Huguenots, qui firent vne sortie sur les nostres, s'en venant de Bourdeaux, & y fut tué vn cheual au Capitaine Sendat entre les iambes, qui estoit vne suffisante raison. Car c'estoit se declarer ennemis.

En mesmes temps nous fusmes aduertis, qu'ils auoient abandonné Bazas, ayant eu peur que nous passissions la riuere, pource qu'ils entendirent, que Monsieur de Burie arriuoit à Bourdeaux, & ie m'en montois à la Reolle, & ainsi on commença à apporter quelque peu de bleds, & farines à Bourdeaux. Je fus aduertiy qu'à Gironde y auoit soixante ou quatre-vingts Huguenots, qui s'y estoient retirez lors de la route de Monsieur de Duras. Je les fis attraper, & pendre soixante & dix aux pilliers de la halle, sans autre ceremonie, qui donna vne peur si grande par tout le pays, qu'ils abandonnerent tout le long de la riuere deuers Marande & Thonens, où Monsieur

de Duras s'estoit retiré, pour y recueillir ses gens & refaire les troupes : & fut contraint se retirer vers la Dordogne. On pouuoit cognoistre par là où l'estois passé: car par les arbres sur les chemins on trouuoit les enseignes. Vn pendu estoit plus que cent tuez. La Royne de Navarre qui estoit à Duras après auoit entendu la route de Monsieur de Duras se retira au chasteau de Caumon (c'estoit auant que ie m'en fusse saisi) où elle ne fit point d'arrest: car elle se retira en Bearn : & nous vinsmes apres audit chasteau de Caumon, comme i'ay dit. Dieu sçait si elle me vouloit mal, & côme elle me baptisoit m'appellant le Tiran, avec toutes les iniures du monde. Elle estoit Princesse, & d'ailleurs hors de combat. Estant seruiteur du Roy, & Catholique ie faisois mon deuoir, que si tout le monde eust fait ainsi, on n'eut pas veu ce que nous auons veu depuis. I'ay tousiours esté, & les miens tres-humble seruiteur de sa maison: mais ç'à esté lors qu'il n'a point esté question du maistre.

Monsieur de Burie estant arriué à la Reolle avec les canons, nous allasmes assieger Monsegur, & logeasmes vne nuict à Sauuerterre, où l'on prins quinze ou seize: lesquels ie fist tous pendre, sans despendre papier ny ancre, & sans les vouloir escouter, car ces gens parlent d'or. Or dans Monsegur il y auoit de sept à huit cens hommes. La ville est petite, mais bien forte de murailles, aussi bonnes qu'il est possible, & l'assiette tres-bonne. Nous l'assiegeames du costé de la ranerie, où ils habillent les cuirs. Monsieur de Burie se logea aux maisons deuant la porte, qui

vient de la Sauuerat Deymet, & où sont les grandes tours, & moy aupres de là Monsieur Dortu-
bie & Fredeuille commissaires de l'artillerie vou-
lurent recognoistre la ville de plein iour; & n'eus-
mes pas faite d'arquebusades. Or nous conclud-
mes qu'il la falloit attaquer par ladite tanerie.
Il y auoit vne porte de la ville, laquelle ils auoient
fermee de muraille, n'auoit guieres, & auoient
abbattu le rastean, lequel la muraille couuroit: &
au dedans ils auoient fait vn rampart de terre &
de fumier. Je fis les approches de nuict: & fis
mettre la compagnie de Bardachin à la tanerie.
Nous laissasmes reposer Monsieur de Burie, & à
la nuit nostre artillerie fut mise sur vn petit haut,
vis à vis de la porte, à cent cinquante pas de ladi-
te porte. Contre l'opinion desdits commissaires,
je voulus essayer ce qu'il y auoit derriere la mu-
raille neufue, qui couuroit la porte, & eusmes
des sagors lesquels ie fis allumer pres de la porte.
A la clarté du feu ie fis tirer à ladiète porte cinq
ou six coups de canon, qui abbattirent toute ce-
ste muraille neufue. P'enuoyay recognoistre l'en-
seigne du Capitaine Bardachin tout seul. La ta-
nerie estoit entre l'artillerie & la porte: & y auoit
vn grand noyer entre ladiète tanerie & la porte.
Il y pouoit auoir cinq ou six pas iusques à la
porte, où le Capitaine Bardachin & moy, nous
mismes derriere le noyer. Et nous rapportal'En-
seigne que ce que nous voyons de blanc, c'estoit
le rastean. Nous luy fismes retourner monter sur
le rastean, au dessus duquel il nous dict qu'il
auoit apperceu vn terre-plein, mais qu'il estoit
vn peu abbaislé, & qu'vn homme passeroit cou-

ché sur le ventre. L'on ne pouuoit veoir à luy à cause du feu, mais si faisons bien nous, qui estions derriere le noyer. Ils donnerent plus de vingt arquebusades. Je manday en diligence au Capitaine Charry, qui menast toutes les compagnies sans sonner tabourin, ny faire aucun bruit. Et à leur arriuee les fis mettre le ventre à terre derriere l'artillerie, & dis à Monsieur Dortobie, qu'il commençast à tirer, encore qu'il ne fut pas du tour iour, à l'entroit de la porte en batterie, & comme il eut tiré deux volées, ie fis partir l'enseigne dudit Bardachin, nommé le Capitaine Vinos, qui auoit vne rondelle en la main, & vn morion en teste : sac & manches, deux arquebusiers apres luy sans morion : & alloient presque le ventre à terre. Le Capitaine Vinos commença à monter le rasteau, Bardachin & moy nous estions aduancez derriere de noyer. L'aube du iour commençoit à paroistre, M. Dortobie tiroit tousiours à eux, & eux s'aduançoient à se retrâcher derriere la batterie qui estoit au costé de la porte : & ne prenoient garde à la porte : car ils ne pensoient pas que la muraille, qui la couuroit fut par terre. Et cōme le Capitaine Vinos fut au haut du rasteau, il bailla sa rondelle à vn des arquebusiers, & monta sur le rempart : puis se fit bailler sa rondelle, & tira l'vn des arquebusiers, & puis l'autre : & comme ie vis qu'il y en auoit trois, au bruit du canon ie courus à la ranerie, & fis marcher les arquebusiers dudit Bardachin, l'vn apres l'autre droit au noyer : & retournay incontinent derriere iceluy. Et à vne autre vollee ie fis approcher Bardachin du rasteau, ayant vne rondelle & vn morion, &

les arquebusiers l'un apres l'autre cachant le feu. Et comme Bardachin en eut cinq ou six pres de luy, il monte le rasteau, son enseigne le tira & les arquebusiers l'un apres l'autre: & à mesure que les arquebusiers venoient derriere le noyer, ie les faisois couler. Et comme ie vis qu'il y en auoit vne vingtaine, ie m'approchay lors du rasteau. Ils entroient dans vne petite chambre de la tour, où il y auoit deux petites portes & des degrez de pierre à main droite & à main gauche, par là où on montoit & descendoit du costé de la ville en la tour. Je faisois cependant monter l'un apres l'autre Bardachin me manda qu'il commençoit estre assez fort pour estre maistre de la tour: & qu'il n'estoit pas encore descouuert. Et alors ie manday au capitaine Charry & au Baron de Clermon, qu'ils se leuassent, & qu'ils vinssent courât tout au long d'un grand chemin, qu'il y auoit tirant à la porte. Ce qu'ils firent: & auant qu'ils y fussent, Bardachin fut descouuert, & commencerent à cōbattre & deffendre les degrez. Surquoy arriuerent tout en vn coup les enseignes du Capitaine Charry & Clermon, & monterent leurs enseignes apres. Les ennemis deffendirent ces degrez: mais les nostres gainerēt le haut de la tour par vne petite eschelle à main, qu'ils trouuerent: & furent maistres du deuāt de la porte: & à corps perdu les Capitaines à droicte & à main gauche se ietterent au long des degrez, & vindrent aux mains en la ruë. Les ennemis repousserent vne fois les nostres: mais à la fin la foule les emporta: & allerent pesse-messe iusques à la place, là où ils trouuerēt trois cens homes en bataille, qui firent

reste, & combattirent là. Toutesfois à la fin ils se mirent en route. Je demanday le tout à monsieur de Burie, & trouuay qu'il en auoit desia esté aduertty: & aussi que le tirer de l'arquebuserie leur monstroit que l'on combattoit. Il enuoya quelques gens-d'armes à l'entour de la ville: mais ils n'y pouuoient rien faire: Je prins quatre vingt ou cens soldats, & m'en allay autour des murailles, & tât qu'il en sautoit par dessus, & la estoit mort. La tuerie dura iusques à dix heures ou plus, pource qu'on les cherchoit dans les maisons: & en fut prins quinze ou vingt seulement, lesquels nous fîmes pendre: & entre autres tous les officiers du Roy, & les consuls avec leurs chapeurons sur le col. Il ne se parloit point de rançon sinon pour les bourreaux. Le capitaine qui commandoit là, s'appelloit le capitaine Héraud, qui auoit esté de ma compagnie à Montcallier, un braue soldat, s'il y en auoit en Guyenne, & fut prisonnier. Beaucoup de gens le vouloient sauuer pour sa vaillance, mais ie dis, que s'il eschappoit, il nous feroit teste à chaque village, & que ie cognoissois sa valeur. Voila pourquoy ie le fis pendre. Il pensoit tousiours que ie le sauualle, pource que ie scauois bien qu'il estoit vaillant: mais cela le fit plustost mourir, car i'estois bien assuré qu'il ne se tourneroit iamais de nostre costé, parce qu'il estoit fort opiniastre, & coiffe de ceste religion, sans cela ie l'eusse sauué. On conta les morts, & s'en trouua plus de sept cents. Toutes les ruës, & le long des murailles estoient couuertes de corps morts: & si ie suis bien assuré qu'il en mourut vn grand nombre de ceux qui

se ietterent par les murailles, que ie faisois tuer. Voila la prise de Monsegur. Je pense qu'il y eut un grand dispute d'entrer par la breche que nous faisons, & si eust cousté plus de cinq cens coups de canon avant que l'on eust fait trou pour entrer deux hommes de front seulement, car les murailles sont de bonne pierre, & bien espais, aussi bonnes qu'il en y ait en Guyenne: & si encores il eust esté malailé d'y venir, ayant moyen de se retrancher, & croy qu'ils nous eussent donné des affaires, & qu'il y eust eu de l'honneur & pour eux & pour nous: mais, il vaut mieux que nous ayons eu le profit. Deux iours apres nous allasmes assieger le chasteau & la ville de Duras, là où il y auoit cent cinquante hommes. Toute la nuict ie ne cessay à loger l'artillerie, pour battre la ville: car de battre le chasteau il estoit difficile, sinon par le iardin de derriere, & encores est-il fort difficile d'y mener l'artillerie. Nous concludmes qu'il valoit mieux attaquer la ville, & apres par dedans la ville nous battrions la porte du chasteau, & comme i'eus tout appresté, ils appellerent & demanderent si monsieur de Burie estoit là: il leur fut respondu qu'il estoit logé aux metairies, qui sont à deux ou trois arquebuzades, mais que i'estois à l'artillerie: & alors ils me firent dire, si ie les voulois laisser sortir à fiance. Ce que ie leur promis, & vindrent parler à moy. Je les renuoyay à monsieur de Burie. Le iour commençoit à poindre quand ils retournerent: & me dirent qu'ils auoient capitulé. Monsieur de Burie entra dedās avec quelques-vns. Je n'y entray qu'il ne fust huit heures du matin, pource que ie

m'estois mis à dormir apres la capitulation faite, car ie veillois quand les autres dormoient. Monsieur de Burie me dit, qu'il n'auoit rien trouué dedans, qu'environ cent cinquante corselets, qui estoient du Roy de Nauarre, que la Garde de Thonés Huguenot auoit laissé-là, lesquels il portoit à leur camp: mais il eut peur d'estre prins par les chemins. Nous les fismes departir aux Capitaines, pour armer les soldats. Delà Monsieur de Burie s'en alla iusques à Bourdeaux: & ie descendis avec l'armee vers Marmande & Thonens. Tout le monde abandonnoit les places, qu'ils tenoyent d'effroy: ie n'y trouuay que quelques Catholiques: & delà marchay droit à Clairac & Aguillon, où passay la riuere. Et comme ie la passois, ie fis faire alte deuant ladite ville, pour ce qu'ils estoient trois ou quatre mil hommes dans Agen: & les voulois aller enuironner pour les attrapper dedans. Ayant r'embarque les trois canons à la Reolle, que ie faisois tirer contre-mont la riuere, il fut nuict quand i'euz tout passé. Et comme ie marchois la nuict, il me fut apporté nouvelles d'Agé, que sur l'entree de la nuit ils auoient abandonné la ville, ayant prins le chemin vers Mōtauban. Ie m'estonnois comme ces gens auoient tant la peur au ventre, & qu'ils ne deffendoient mieux leur religion. Ils n'eurent loisir d'en amener les prisonniers, qu'ils renoiēt, car l'effroy les saisit tout à vn coup, quand on leur dit que i'estois tout aupres delà, ils pensoient auoir desia la corde au col. Les prisonniers qu'ils tenoient, c'estoient Messieurs de la Lande, de Nort, les officiers du Roy, & les Consuls,

sauf le President d' Agen, auquel ils ne vouloient point de mal. Ces pauvres officiers, gens de bien, demurerent deux ou trois mois prisonniers, cēt fois on leur presenta la corde pour les pendre. Le m'estonne qu'ils ne moururent de peur. Et voilà comme la riuere fut libre. Monsieur de Burie estāt arriué au port sainte Marie, nous y logeasmes l'armee & aux enuirōs, puis nous en allasmes avec peu de gēs à Agen, & trouuasmes que la ville estoit toute ruinee, car ces gēs-là où ils passent laissent de tristes marques, & là nous demeurasmes trois ou quatre iours. Monsieur de Burie enuoya à Villeneufue & à Monflanquin trois compagnies de gens-d'armes, sçauoir la sienne, celle de M. d' Argence, & celle de M. de Carlus Lieutenant de Mōsieur de la Vauguyon. Ils manderent à M. de Burie, qu'il leur enuoyast quatre ou cinq cens hommes de pied, & qu'ils iroyent combattre le Capitaine Bordet, qui venoit de Saintonge avec trois cens cheuaux, où il y auoit sixvingt sallades tous lanciers, le demeurant estoient pistolliers & arquebusiers à cheual, & trois enseignes de gens de pied. Je me presentay à Mōsieur de Burie, pour y aller, lequel me dit qu'il y vouloit aller luy-mesme, & qu'il se vouloit trouuer à ceste faction: bref qu'il partiroit sur la minuiēt. Je ne luy voulus point contredire, pour crainte qu'il ne cuidast, que ie voulusse tout faire, & gagner cest aduantage sur luy, & me retiray à Estillac, pour donner quelque ordre à ma maison, ayant sceu la mort de ma femme. Le lendemain M. de Burie se trouua encores dans Agen, & le lendemain apres. Cependāt le Bordet passa, & alla

gagner Montauban, où monsieur de Duras l'attendoit. Je sçay bien que monsieur d'Argence & ses compagnons aduertirent trois ou quatre fois monsieur de Burie en haste, de leur enuoyer les gens de pied, qu'ils demandoient pour aller combattre. Et croy fermement qu'il ne tint point à eux. Toutes fois monsieur d'Argence est encores en vie, qui pourroit dire à qui est la faute. Il ne touche à moy de le dire.

Après que ie fus arriué à Agen, nous concluemes que nous irions assaillir le chasteau de Pene, car pendant que nostre camp estoit aux enuirs d'Agen, nous arriuerent les trois cōpagnies Espagnolles, que Dom Loys de Carbajac commandoit en l'absence de son oncle Dom Ioham de Carbajac, qui amena apres les autres dix enseignes. Nous assiegeasmes le chasteau par la teste, car par autre lieu nous ne le pouuions battre. Car c'est vne place forte & d'assiete & de structure, & y tirasmes plus de trois cens coups de canon. Il y auoit vn grand terreplain par derriere. Ils auoient fait vne tranchee dans le terre-plain, où leurs soldats se tenoient pour deffendre la bresche, qui estoit difficile: car il falloit encores monter par des eschelles sur le terre-plain. Or la nuict nous auions gagné la ville, car le Capitaine Charry & ses compagnons auoient mis le feu à la porte. Ceux de dedans apres l'auoir deffenduë longuement, se retirerent dans le chasteau. Ils pouoient estre enuiron trois cens hommes. Or ie vins recognoistre la bresche par le costé des maisons de main droite, lesquelles ie fis percer passant de l'vne à l'autre: & là derriere estoit si pres

du chasteau qu'il n'y auoit que le chemin entre-
deux. l'apperceus vn relais de pierre au flanc de
main droite en la muraille : & fis aller vn soldat
le ventre à terre recognoistre le relais. Il monta
iusques à la moitié, & trouua qu'il estoit fait cõ-
me s'ils y auoient laissé des degrez pour monter
par là. Puis retourna a moy, & tout incontinent
m'en allay à monsieur Dortobie : & tirasmes vn
canon vn peu à main droite. Nous eusmes assez
affaire de l'y pouuoit loger, à cause que c'est vn
precipice bien grand, qui alloit iusques à la ri-
uiere: de là tirasmes en biais à ceste muraille. Et
pource qu'elle n'estoit pas là guere forte, en
quatre coups de canõ nous eusmes percé la mu-
raille: de sorte que par le trou on pouuoit voir
dedans leurs tranchées. Je descendis incontinent
bas, & fis monter le mesme soldat par ces degrez
iusques à recognoistre si le trou estoit vis à vis de
la tranchee, & qu'il ne se descourist point en au-
cune maniere, ce qu'il fit, & me retourna dire,
qu'ils estoient tous en baraille dans la tranchee,
& qu'il y auoit force corselets, comme il estoit
vray. Alors ie fis prendre les eschelles, que i'auois
fait rechercher par tout. Et en pouuois auoir dou-
ze ou quinze, Monsieur de Burie se tenoit à l'ar-
tillerie. Je vins conclure deuant luy l'assaut. Je le
priay que les Gascons donnassent les premiers,
& les Espagnols apres. Dom Louis dit qu'il desi-
roit qu'ils combattissent ensemble: ce qui luy fut
accordé. Cependant ie fis chois de quatre arque-
buziers pour monter ces degrez, car il n'en pou-
uoit plus demeurer sur le haut pour tirer dans la
tranchee par le trou, quand les nostres donne-

royent l'assaut par la teste. Et ainsi leur livray l'assaut. Les soldats prindrent eux-mesmes les eschelles: & ie me rendis ausdits degtez avec les quatre arquebusiers. Et comme les vns dressoient les eschelles, les quatre montoient. Et à mesme temps que les enseignes monterent les eschelles, les quatre arquebusiers tirerent dans leur tranchee. Ils en tuerent vn, qui me tōba aux pieds, i'en fis remonter vn autre. Comme les ennemis se virent tuez par ce trou, ils se retirerent en vne autre forteresse, là où ils se deffendirent plus de trois grosses heures, & par deux fois repousserēt nos gens iusques sur la bresche. Et cogneus alors deux choses, encores que d'autres fois ie les eusse bien remarquees: c'est que les Espagnols ne sont pas plus vaillans que les Gascons, & l'autre que les grands combats se font par les Gentils-hommes: car plus de cinq cens hommes Espagnols ou Gascons furent renuersez sur les eschelles, ou par terre: toutes fois il ne faut point oster l'honneur à celuy qui l'a acquis. Ayāt les Capitaines Gascons & Gentils-hommes de leurs compagnies soustenu tout le iour le combat, ie ne veux pas dire, que les Capitaines Espagnols n'y fissent leur deuoir, mais bien peu de leurs soldats. A la fin ie donnay couraige à nos gens leur faisant remonter les eschelles, accourageant les vns, & menassant les autres, car i'auois l'espee nuë au poing, pour faire quelque mauuais coup, si i'en eusse veu de poltrons. Tous commencerent à faire mieux, Espagnols & Gascons: tellement qu'ils gagnerent le second fort. Les ennemis se departirent en deux autres forts:

c'est à ſçauoir à la grãd tour, & en vn autre quartier de maison à main gauche. Il falloit mōter vn degré de pierre, où y auoit vne basse court entre ladite tour & l'autre fort : de sorte que nos gens furent contraints mettre le feu à la porte de ladite basse-court. Il y auoit au bout du degré contre la porte vn coin à main gauche, où pouuoient demeurer quinze où seize hommes. Le capitaine Charry & le Baron de Clermon y estoient, qui faisoient tirer à trauers de la porte dans la basse-court. Et comme la porte fut bruslee, elle tōba sur l'entree d'icelle. L'estois à demy degré: & comme ie vis la porte tombee, dis au capitaine Charry, qu'ils sauaissent dedans à trauers du feu. Ce qu'ils firent, sans marchander. Il ne luy failloit pas dire deux fois. Il ne craignoit pas la mort. Je pouffay ceux, qui estoient deuant moy sur le degré, bon gré, mal gré: & ainsi nous entraſmes tous de furie, & ne trouuaſmes dans la basse-court que femmes & filles. Tout en estoit rempli iusques aux estables. Ceux de la tour de l'autre fort de main gauche nous tiroient là dedans. Ils y tuerent 5. ou six soldats. Le capitaine Charry y fut vn peu blessé & le sieur Bardachin aussy. Nous faisi ons descendre les femmes par ce degré de pierre. Les Espagols qui estoent dans la grãd basse-court, & au dessous du degré les ruoiet, disans que c'estoient des Lutheranos desguizez. Nous redoublaſmes l'assaur à ce fort de main gauche par vne porte, qu'il y auoit, & par deux fenestres, & l'enportaſmes, passât au fil de l'espectout, ce qui se trouua dedans. Or il nous falloit combattre puis apres la grand tour, & la porte

qui'estoit au milieu. l'y laiffay les Capitaines, qui n'estoient point bleflez dans ce costé de main gauche, & dedans les escuyres, pour les tenir assiegez. La fortune porta, qu'ils auoient tous leurs viures en ce dernier fort de la main gauche, & n'auoient rien dans la grand tour. Ce qui fut cause, que sur l'entree de la nuict ils se rendirent aux Capitaines, la vie sauue. Les Espagnols estoient logez dans la ville, lesquels sceurent qu'ils s'estoient rendus, & que nos Capitaines les menoient le matin à Monsieur de Burie & à moy, qui estions logez à la maison de Monsieur de Carlus, à vne arquebusade du chasteau. Monsieur de Pons y estoit aussi: car il estoit venu avec Monsieur de Burie. Nous baillames à quinze ou vingt soldats, ces prisonniers, qui pouuoient estre en nombre quarante ou cinquante. Les Espagnols les vindrent oster à ces quinze ou vingt soldats, & les tuèrent tous, sauf deux seruiteurs de madame la Mareschalle de saint André, que i'auois retenu à mon logis. Il ne se trouua point d'environ trois cens hommes qu'ils estoient, qu'il en eschapast que les deux, que ie sauuay: & vn qui descendit par la muraille avec vne corde par le chasteau, & alla passer la riuere à nage, ayant beaucoup de soldats apres, à coups d'arquebusades: mais il se sauua miraculeusement en despit de tous. Son heure n'estoit pas venue: car il luy fut tiré vn monde d'arquebusades, sans qu'aucun re portast. Je cogneus à ceste heure, que ces gens de Dom Loys estoient la pluspart Bisoi-gnes. Car les vieux soldats ne tuent pas les femmes: & ceux-là en tuèrent plus de quarante, &

en courrouçay à eux. Les Capitaines en estoient
marri : mais ils n'y peurent donner ordre, car ils
disoient que c'estoient des Luther : nos deguisez,
parce qu'en fouillant quelqu'une, pour se iouer
avec elle, ils auoient trouué que c'estoit vn dia-
ble esbarbat, qui estoit habillé en femme. Voilà
la prise de Pene, qui n'estoit pas de petite im-
portance, pour estre vne place tres-forte, & à vn
bon pays sur la riuere, où plusieurs mauuais
garçons furent despeschez : lesquels seruirent de
comblir vn puits bien profond qui estoit au cha-
teau. Il se peut dire, que tout le monde fit là son
deuoir, & Monsieur de Burie, qui estoit tousiours
au canon, prenant autant de peine qu'homme
de son aage eust sceu faire.

Or comme le Capitaine Bordet fut ioinct avec
Monsieur de Duras, leur camp commença à se
renforcer, pource que ceux qui n'estoient bou-
gez encores sur l'esperance de l'arriuee dudict
Bordet, il leur sembla que leurs affaires iroient
bien : & se rendirent à leur armee. Or nous auôs
peur qu'une nuict ils nous emportassent Moissac
ou bien Cahors, pource que les riuieres estoient
si basses, que l'on les passoit à gué. Je dis à Mon-
sieur de Burie, qu'il nous falloit enuoyer prom-
ptement des gens dans Cahors : car puis que les
eauës se pouuoient passer, à leur arriuee ils em-
porteroient la ville, n'y ayant dedans que les ha-
bitans : & fis election de mōsieur de Saintorens,
avec quatre vingts ou cent argoulets, qu'il auoit
en sa compagnie de gens de pied : & le priay de
faire diligence iour & nuict. Je contay que delà
où les ennemis estoient, ils iroient dans sept ou

huiſt heures à Cahors. Et comme Dieu veut garder, quand il luy plaift, que le mal n'aduienne, nous auions nouvelles, & penſions qu'elles fuſſent veritables, que les ennemis venoient à Moyſſac, & ne ſe parloit point de Cahors. Monsieur de Sainctorens fit grand diligence, ne ſe iournant iamais ſinon pour manger ſur le chemin vn peu de pain, & boire vn peu de vin, qu'il auoit fait porter pour les ſoldats: auſſi il luy eſtoit bon beſoin de la faire ainſi. Il falloir qu'il paſſaſt tout aupres de leur camp. Et comme il marchoit la nuit, ainſi faiſoient les ennemis, de ſorte que comme le main au ſoleil leuant il arriua par della riuiere, les ennemis arriuoient deçà. Et trouua la ville tout eſbahie, & les gens commençoient à l'abandonner, pour ſe ſauuer, par les montagnes. Ils reprindrent courage, & ſur l'heure, ſans entrer en maiſon aucune, M. de Sainctorens ſortit à l'eſcarmouche: ſe ietta ſur le paſſage de la riuiere, ayant de ſort bons ſoldats, car auſſi eſtoit la premier compagnie, qui auoit eſté faite. Et tout le iour les ennemis demurerent aux environs de la riuiere, faiſant touſiours quelque ſemblant de vouloir paſſer. Et penſe qu'ils attendoient le reſte de leur armee, qui venoient derriere eux. Ils ne s'efforcerent d'auantage de paſſer. La nuit venant, M. de Sainctorens ſe retrancha avec des tonneaux, pierres & bois, & tout ce qu'il ſe trouuoit. Toute la ville trauailloit, de ſorte que le matin les ennemis virent qu'il n'y feroit pas bon pour eux: Et le reſte de leur camp arriua, ils ſe logerent aux plus prochains villages de la riuiere, & là demurerent quelques iours.

nous allasmes à Moyssac. Mōsieur de Burie auoit fait venir deux grādes couleurines de Bourdeaux, & deux pieces de campagne. Nous laissames à Moyssac les trois canons, & marchasmes vers Caussade, Mirabel, & Realuille, ou leur camp estoit retiré. Le Roy nous auoit enuoyé Monsieur de Malicorne, pour nous faire entendre comme les affaires se portoient en France: & aussi afin qu'il luy rapportast comment alloient celles de pardeça. Nous arriuasmes à Mirabel en deux ou trois iours, pendant lesquels ie ne pouuois mettre en teste à Monsieur de Burie, qu'il nous falloit faire diligence pour les attraper. Car on luy mettoit tousiours difficulté sur difficulté.

Or faut-il, que tous nous, qui sommes en vie, confessions, que nous estions tous en peine de luy: parce qu'il auoit eu reputation de combattre: & estoit estimé bon Capitaine, dequoy il auoit fait preuve en beaucoup de lieux: & nous le trouuions si dur & si lent, qu'il sembloit à vn chacun, qu'il voulust fuyr le combat, & donner moyen à l'ennemy de se sauuer: de façon que plusieurs le soupçonnoient, à cause que presque tous ses seruiteurs, mesmement vn sien Secretaire, qu'il aymoit fort, estoient Huguenots. Vn sien maistre d'hostel, Basque, nommé Hastle, nous disoit, que volontiers, s'il eust esté creu, Monsieur de Burie eust changé de seruiteur, connoissant bien que l'on le soupçonnoit, à cause d'eux, & mesmes les Espagnols, comme à la verité celà estoit importable, pour le soupçon qu'il y auoit que les ennemis ne fussent

aduertis de nos desseins. Je ne cogneus iamais aucun de ce party qui ne voulust quelque mine qu'il fist, la ruine de celuy du Roy. Quant à moy ie pense qu'il n'entra iamais rien de mauuais dás son cœur: & que ce qui le faisoit ainsi dilayer, c'estoit pource qu'on luy rompoit les oreilles, que ie le ferois perdre. Comme nous arriuasmes à Pecornet, qui est à Monsieur de Thonens, il se campa, & ie marchay droit à Mirabel avec ma compagnie, & vne bonne troupe de Gentilshommes: & enuoyay mon fils le Capitaine Môt-luc deuant. Et comme il fut à Mirabel: il trouua que les ennemis ne faisoient que desloger, & auoient pris le chemin deuers Caussade. Il les rencontra-là, & en deffit vne troupe, & le reste se ietta dans deux ou trois maisons. Et pource que cela estoit pres de Caussade, où estoit leur camp, & qu'il n'auoit point de gens de pied avec luy, il fut contrainct de les laisser, & se retira à Mirabel, où ie l'attendois. Or auois-ie mandé à Monsieur de Burie, que ie le priois venir camper à Mirabel, n'y ayât de Pecornet à Mirabel qu'vne lieuë. Il me manda, que le camp estoit desia la pluspart logé. I'y allay moy-mesmes sur des courtaux, & trouuay qu'il estoit desia logé dans la grange de Monsieur de Thonens. Je fis tant avec l'aide de Messieurs de Malicorne, d'Argence & des autres Capitaines des gens-d'armes, que nous les fis mes cheminer. Or quelque bruit, que l'on fist courir de luy, ie ne le soupçonnois point comme i'ay dit: & pensois que ce qui le faisoit estre ainsi lent, estoit pour crainte de perdre, ne voulurrien hazarder, sc̄achant bien que s'il pre

doit vne bataille, le pays estoit perdu: & d'ailleurs il voyoit les ennemis s'en aller en France. Mais ie disois tousiours, que ce feroit faire vn beau seruice au Roy, de les deffaire auant se ioinctie, & que cent traistres & rebelles n'attendent iamais dix hommes de bien. Il s'en plaignoit souuent à son nepeue M. du Courré, disant, que ie les ferois vn iour tous perdre, & la Guyenne au Roy par consequent. Et quant à moy i'oserois assurez q'ie ceste crainte le faisoit tenir bride en main: car il n'estoit pas meschant ny desloyal à son maistre: & n'auoit pas faute de cœur ny de sagesse à bien conduire: mais il ne vouloit rien hazarder, qui estoit vn grand deffaut à luy.

Or la nuict nous enuoyasmes par deux fois reconnoistre les ennemis à Caussade, il n'y auoit que demy lieuë. Et la derniere fois ce fut par M. de Verdusan mon enseigne, qui leur chargea vn corps de garde. Or ie voulois aller charger la nuict, car tout leur camp estoit logé hors de la ville, & assez escarté, mais iamais il n'y eut ordre, qu'il y voulut entendre. Le lendemain matin j'allay avec la compagnie du Roy de Nauarre, celle de monsieur de Termes, & la mienne, reconnoistre, menant monsieur de Malicorne avec moy: & trouuasmes qu'il y auoit quelques arquebusiers dedans, qui nous tirerent. Or monsieur de Duras, & le Capitaine Bordet estoient allez à Montauban, là où il n'y a que deux lieues, & auoient laissé là tous les bons cheuaux qu'auoit mené le capitaine Bordet, car luy & monsieur de Duras n'en auoient mené que dix ou douze, & auoient couché à Montauban ceste nuict là.

Iamais ils ne firent semblant de se monstrer & auoient vne grand peur que tout nostre camp descendist de Mirabel à Realville, n'y a qu'un quart de lieuë. Nous temporisâmes là deuant plus de deux heures, ne sçachant point que ces gens fussent dedans. Bien nous dirent des payfans, que Monsieur de Duras estoit allé le iour deuant à Montauban : mais ils ne sçauoient s'ils estoient retourné. La nuit nous retournaâmes à Monsieur de Burie, & entraâmes au conseil, tous les Capitaines des gens d'armes, le Seigneur Dom Loys de Carbajac aussi : & là disputâmes si nous les deuons aller assaillir dans Caussade, avec les deux grandes coulourines, parce que les murailles ne valloient rien. Les vns disoient qu'ouy, les autres que non. A la fin ceux qui disoient que non demurerent les plus forts. Et comme ie vis celà, ie proposay, que nous deuons incontinent apres dîner descendre là bas en la plaine, & nous mettre tous en bataille, & que nous ferions deux effets : le premier, que nous cognoistrions la force de l'ennemy, & verrions à leur contenance, s'ils auoient peur ou non : & l'autre, que nous rengierions nos gens, comme ils deuroient combattre, & departirions de nostre arquebuserie avec les troupes de la gend'armerie : afin que si nous venions à combattre, chacun sçeust le rang, qu'il deuroit tenir, ce que ne pouuons faire, où nous estions logez, cause que c'estoient toutes colines. A la fin nous conclusâmes tout celà, & arrestâmes : qu'apres auoir vn peu mangé nous monterions à cheval. Toute la Noblesse, qui estoit belle & grande sa

retira avec moy. Nous nous hastasmes de manger. I'enuoyay vn gentil-homme à monsieur de Burie l'aduertir, que ie commençois à m'acheminier pour commencer à prendre place. Voicy venit monsieur de Malicorne, qui auoit entendu le changement & me vint dire, que monsieur de Burie estoit resolu de ne descendre point là bas, ny permettre que le camp y descendit: & me dit, que ceux-là que ie pensois tenir bon à ce que nous auions arresté, estoient les premiers, qui s'en estoient desdits en toutes choses. C'est grand cas, que le chef tire volontiers les autres à son opinion. Ie le priay y vouloit retourner, pour luy remonstrer la grande faute, que nous faisons, de n'ordonner comme nos gens deuoient combattre: & que ie luy promettois sur mon honneur, que nous ne combattrions point: & ne ferions sinon veoir la contenance de l'ennemy, & avec nostre artillerie nous les battrions, s'ils se presentoient de l'autre costé du ruisseau. Mais i'en pensois bien vne autre. Si i'eusse veu la commodité propre, ie les eusse si bien approchez qu'ils ne s'en fussent peu desdire. Ledit Seigneur de Malicorne n'y vouloit point retourner, & dit qu'il y auoit fait tout ce qu'il auoit peu, à luy remonstrer, & qu'il n'y feroit rien d'aduantage. Et le trouuay fort fasché. Ie cognus bien, qu'il ne disoit pas tout ce qu'il en pensoit. Et alors luy enuoyay monsieur de Madaillan. Monsieur de Malicorne demeura avecques moy; car il ne voulut plus retourner. Nous nous acheminasmes, & passames deuant son logis, ayant tous esperance, que quand il nous verroit

acneminer, la fantaisie luy changeroit, & s'en viendroit. Et comme nous fumes au bas, nous vismes arriver les compagnies du Roy de Navarre, & de monsieur le Marechal de Termes, que le capitaine Arne, & le capitaine Masses commandoient, & me dirent que monsieur de Burie avoit enuoyé protester contre eux, s'ils venoient me trouver, mais qu'ils m'auoient répondu, qu'avant dîner ils avoient conclu de descendre bas en la plaine, & que quant à eux, ils se vouloient arrester au premier conseil, & que i'y estois desia. Et que si les ennemis me combattoient, ils en vouloient manger leur part. Il protesta aussi contre tous les autres capitaines (i ay sçeu depuis que Dom Loys estoit de ceux qui avoient chagé d'aduis) protesta aussi contre le capitaine Charry maistre de camp, lequel luy laissa les compagnies & s'en vint tout seul, pour me trouver. Bref nous voila en division. O la mauuaise beste que c'est quand elle se met en vne armee. Empeschez-la tant que vous pourrez, vous qui commandez aux armees. Car si vne fois elle a ouvert la porte, il est mal-aisé de l'en chasser.

Les ennemis partirent de Caussade, prenant le chemin droit à Realville, pour se sauuer deuers Montauban. Et comme ils furent en la pleine de leur costé, ils m'apperceurent, & firent alte: puis se mirent en bataille, & demurerent plus d'vne grande heure à s'y mettre. Je cogneus bien qu'ils n'estoient pas fort experts en cela, & que leur ordre n'estoit pas bien fait. Ils n'osoient tirer plus auant, craignant que ie les chargeasse par queue: & demeurasmes ainsi vis à vis, ayant yn petit

ruisseau entre deux, plus de quatre grosses heures. Je ne voulus point que quelques arquebuziers à cheval que j'auois, attaquassent rien: afin de luy monstrer que ie n'auois point enuie de combattre qu'il n'y fust, esperat qu'il y viendrait nous sachant si pres, mais tout fut pour neant. Et ainsi fusmes contraints nous retirer de là. Et comme nous nous retirions droit à Mirabel, aucuns de leurs gens de cheval qui estoient dans Realville, lesquels auparauant n'auoient iamais osé bouger, passerent le ruisseau (c'estoient ceux du capitaine Bordet) ils auoient tous des casques blanches, qui furent les premieres que j'auois iamais veuës. Et cõme ils virent que nous tournions visage à eux, ils tournerent repasser le ruisseau, & passerent l'eauë par dessus Realville à nostre veuë, prenant le chemin de Montauban. Je me retiray à mon logis, aussi fasché que ie fus iamais, pour auoir perdu ceste belle commodité, de cõbattre les ennemis. Quelque promesse que i'eusse faite, si le gros fust descendu, nous estions aux mains: car ie les eusse, comme i'ay dit, tant approchez, que sans combat il n'estoit possible de se desmester. Le soir monsieur de Burie m'enouua dire si ie voulois venir au conseil, ce que difficilement apres plusieurs prieres ie fis, & malaisément m'y peut on amener. Je luy remonstray la couyõnale que nous auions faicte. Il me dist n'auoir tenu à luy que l'on n'eust combattu. Il nes'en alla pas sans responce. M. de Malicorne, M. d'Argence sont encores en vie. Je pense qu'il leur souuient mieux de ce que j'endis, qu'à moy: car ie n'estois point en mon bon sens, tãt i'estois

desesperé & en colere. Bref ie quittay son conseil. Il monstroit bien qu'il estoit plus sage que moy, & plus patient, d'endurer mes imperfections : Et croy qu'en sa consciéce il iugeoit qu'il auoit tort. La nuict les Capitaines Arne, Masses, & moy avecques ma compagnie & la noblesse, pensant trouuer les ennemis deça la riuere de Labevrõ, pource que le passage estoit fort mauvais, fusmes à l'erte, & ne pensions point qu'ils passassent de ceste nuict là : mais à leur arriuéee ils passerent tous en desordre, & s'allerent mettre auprès de Montauban dans vn bois, qu'ils appellent le Romier. Le sieur du Masses, & Arne en trouuerent quelques vns, qui estoient demeurez aux metairies par deça la riuere, à cause qu'il s'en estoit noyé quelques vns, mais ils les gardèrent bien de passer. Et ainsi nous en retournâmes sans pouuoit faire autre chose, ayant resolu de nous perdre tous, ou les combattre, si nous les eussions trouuez. Et croy que la colere où nous estions, nous eust redoublé la force de combattre, pour laisser la honte & vergongne à ceux qui n'en vouloient pas manger. Les paysans des metairies nous asseurerent qu'ils ne deuoient arrester qu'ils ne fussent dans Montauban. Qui fut cause que ne passâmes la riuere. Ils nous asseurerent que si cent cheuaux fussent arriuez comme ils commençoiet à passer, ils les eussent tous deffaits ou ils se fussent noyez, tant ils auoient de peur, & qu'vn nombre s'estoient noyez, ayant eu l'effroy sur vne fausse alarme: de sorte que tous se iettoient à pied & à cheval à coup perdu dans la riuere, pour passer. Et voila la belle coyonnade qui fut faite, laquelle iamais ne me departit de

dessus le cœur, iusques après la bataille de Ver, que nous eusmes quelque temps apres. Il me sembloit que les pierres nous regardoient, & que les payfans nous monstroient au doigt. Nous auions la meilleure commodité de les estriller, que nous n'eusmes depuis à Ver.

I'estois en telle colere, qu'il ne tint qu'à bien peu que le matin ie ne me departisse d'auec le sieur de Burie. Et sans les capitaines & Seigneurs qui estoient auecques nous, qui m'en garderent, ie l'eusse fait, estant bien certain que la pluspart de l'armee ne fust demeurée. Celuy qui me destournoit le plus de mon intention que nul autre, estoit monsieur de Malicorne, me remonstrant que le Roy le trouueroit mauuais, & que tout iroit mal, & apres on me impeteroit le tout, qui seroit assez suffisant pour me rendre hay de la Royne, & me ruiner à iamais. Quât à moy, ie voulois faire la guerre à mon plaisir: & me sembloit que ie ferois beaucoup mieux. Il me souuenoit tousiours de Targon, les ayant rompus auec si peu de gens. Et auois aussi opinion que les Seigneurs d'Argence, & de Carlas se rendroient auptes de moy, encôres qu'ils fussent venus auecques luy. Toutesfois ie creus le conseil dudict sieur de Malicorne, & des autres, qui me repatrierent auec luy: car ma colere n'est pas des plus mauuaises, encôr qu'elle soit prompte. D'ailleurs il estoit Lieutenant de Roy. Il m'asseurera que la premiere occasion qui se presenteroit, il oublieroit toute crainte de perdre la Guyenne. Il sçauoit bien que ce n'estoit que bonne volonté que i'auois au seruice du Roy,

qui me faisoit ainsi parler. Aussi autre chose ne l'auoit gardé, que la peur de perdre : estant certain que le Roy s'en prendroit à luy, puis qu'il en auoit la charge.

O la mauuaise chose que c'est à vn Lieutenant de Roy, d'estre tousiours en crainte de perdre. Auez hardiement ceste peur dans vne place : fortifiez vous iutques au ciel, si vous pouuez. Gardez vous, veillez & ayez peur de surprinse : mais auoir forces suffisantes, & auoir tousiours peur de perdre, cela tent ie ne scay quoy. Croiez, lieutenans de Roy, que c'est vn mauuais presage. Quant à moy, ie n'estois pas marchand à tel prix, car ie voyois bien tousiours, que si les affaires de la Guyenne alloient bien, celles de France en iroient mieux, & si nous deffaisions les forces de pardecà, qu'apres nous nous ietterions dans le Languedoc, gardant par ce moyen que monsieur le Prince de Condé n'auoit forces ny argent de la Guyenné ny du Languedoc.

Monsieur de Malicorne s'en retourna quelques iours apres, & pense qu'il conta au Roy, ce qu'il en auoit veu. Ie cuide que pour ceste occasion sa Majesté enuoya monsieur de Montpensier de pardecà, ayant entendu, que nous n'estions gueres de bon accord. Cela est fort dangereux au seruice de celuy qu'on sert. Ie ne seray iamais d'aduis de donner commandement à deux. Il vaut mieux vn moindre Capitaine seul, que deux bons ensemble. Il est vray que i'en prenois plus que le Roy ne m'en auoit donné. Peut-estre fut il besoin. Il y en a assez qui en peuuent resmoigner. Pleust à Dieu que le Roy en eust fait autant à ce-

de derniere guerre. Et peut estre, que son seruice, & le pays s'en fussent mieux portez, n'estant pas seul en ceste opinion: car ie fus fort bien acompagné, & des meilleures testes. Et conseillerois toujours au Roy, que comme il entendroit vne diuision en vne armee, qu'il y enuoyast toujours vn Prince de son sang, pour commander sur tout. Et le plustost seroit le meilleur, auant que la diuision puisse prendre grand pied pour porter dommage à les affaires. Car apres qu'elle auroit prins & faict fondement, & que le desordre seroit aduenu, n'y pourroit iamais donner ordre, qu'avec grand difficulté & dommage, ou separant ceux qui sont en diuision, ce qui ne se peut faire sans incommoder les affaires: veu que l'vn & l'autre ont des amis & seruiteurs.

Or peu apres monsieur de Butie mit en auant vne entreprise, qui estoit d'aller assieger Montauban par le costé de Thoulouse, & qu'il falloit retourner à Moissac, & passer la riuere, il fit venir eneor vn canon & vne couleurine, & priames le chemin droit à Moissac. Ie le voulus laisser faire, sans le contredire en rien, ayant iuré vn bon coup, que ie ne dirois mot, pour voir ce qu'il feroit, encores que ie cogneusse bien que son entreprise retourneroit en fumee, & à neant. Car puis que nous ne les auions osé combattre à la campagne, que pouuions nous esperer de les vouloir combattre dans vne ville. & encore telle que celle là? toutesfois ie suiuis cōme les autres, & arriuasmes au bourg. Et la demurasmes sept ou huit iours, ayant faict tirer quelques coups de canon à la tour du pont. Nous tenions le

bourg iusques aux maisons, qui estoient tout aupres du pont, là où il y auoit vne Eglise, qu'ils auoient fortifiée. Bref ie ne sçay par quel bourcōmencer à escrire cette belle entreprise, car ie n'en sçaurōis faire vn bon portage : & vaut mieux, sans tirer plus outre, que ie le laisse là : & fut arresté que nous nous retirerions à Montech.

A nostre arriuée à Moissac, ie fus aduertuy que ceux qui estoient dans Lectoure estoient sortis en campagne, faisant vne infinité de rauages sur les gentils-hommes, & par tout là où ils en pouuoient prendre, & qu'ils attendoient des forces de Bearn, que le Capitaine Mesmes amenoit, qui estoient en nombre de cinq cens hommes. Leur dessein estoit de faire vn camp-volant, ce qui fut cause que i'en renuoyay le Capitaine Montluc avec quelques-vns de ma compagnie. Le Comte de Candale, les sieurs de Cancon, de Monferran, Guitinieres, & autres voulurent aller avec luy, & amenerent le Capitaine Patron, la compagnie du Baron de Pourdeac, que le Capitaine la Roque Dornon commandoit : car le Baron de Pourdeac auoit esté blessé quelques iours auparauant deuant Lectoure, à vne escarmouche, que le Capitaine Montluc auoit faicte. Or comme ils furent arriuez à Florence, ils entendirent que les Begolles, neueux de monsieur Daussun estoient chefs de ceux qui estoient sortis de Lectoure, & qu'ils auoient pris le chemin droit au Sampoy, pour aller au deuant dudit de Mesmes, qui se deuoit rendre ce matin à Aiguentine. Monsieur de Barre nau, qui faisoit vne compagnie de gens de pied, s'y trouuant, alla se mettre entre Terraube, &

Lectoure, parce qu'ils les vouloient là combattre. Les ennemis qui furent aduertis de son partement de Florence, cuidèrent retourner à Lectoure, pource qu'ils furent aduertis, que le Capitaine Mesmes ne pouuoit arriuer de ce iour là, à Aiguetinte. Et comme ils eurent passé Terraube pour retourner à Lectoure, ils virent, qu'il falloit combattre le Capitaine Montluc qui s'estoit mis au deuant. Et aymerent mieux retourner à Terraube. Il y eut de l'escrmouche à l'entree: car s'ils eussent esté encores cinq cens pas en arriere, le Capitaine Mōtluc les deffaisoit, auāt qu'il entrer. Lors il depescha vers Auch, Florence, la Sauuetat le Sampoy, & iusques à Condom: afin qu'on le vint secourir, pour les tenir assiegez, ce que tout le monde fit: & y arriua plus de deux mille persōnes. Il me depescha en poste vn courtier, m'aduertissant que si ie voulois venir là avec l'artillerie, nous prendrions Lectoure: car tous les bons hommes, qui estoient dedans, ils les tenoient enfermez dans Terraube, qui estoient en nombre de quatre cens: & tous les deux Begoles, neueux de M. Daussun y estoient. Je monstray la lettre à M. de Burie. Il y eut vn peu de dispute, pource qu'il ne vouloit pas, que ie prinse des Capitaines de gens de pied. A la fin il m'accorda le Baron de Clermon mon nepuet, auquel i'auois donné vne cōpagnie de creuë. Et promptemēt M. Ortobie & Fredeuille attellerēt trois canōs, & me mis deuant à Moissac, pour preparer les bateaux. Et à l'arriuee de l'artillerie ils trouuerēt les bateaux prests, & toute la nuit ne fismes que passer. L'envoyay vn cōmissaire de village en village,

tenit des bœufs prests , pour tousiours rafraichir les autres. Puis me mis deuant, & trouuay le Capitaine Montluc qui auoit assiegé la ville, & s'estoient rendus les quatre cens qui estoient à Terraube à luy, leur ayant promis la vie sauue.

Le Capitaine mesmes s'approcha iusques à la riuere de Bayse, à vne lieuë dudit Terraube. Et entendant comme les autres estoient assiegez, se recula par le mesme chemin, qu'il venoit: & se retira dans vn petit village, appellé Roquebrune, pres de Vicfezenac. Monsieur de Gohas mien nepueu, qui auoit esté Lieutenant de Monsieur de la Mothe-Gondrin en Piedmont, & auoit espousé sa fille, s'estoit mis aux champs avec quelques Gentils hommes ses voisins, & des paylans, au son de la cloche. Il se mit sur la queue, & le contraignit de se sauuer dans ledit Roquebrune. La nuit les paylans se fascherēt de les tenir assiegez: & se desroberent presque tous: de sorte que le Capitaine Mesmes s'en alla le matin en Bearn, d'où il estoit venu, conter des nouvelles des belles afres, qu'il auoit eu.

Or Monsieur d'Ortobie fit si grand diligence, qu'il fut le lendemain passé la riuere, deux heures deuant iour, & fut deuant Le&ouire. Et sur la pointe du iour, luy, Monsieur de Fredeuille, Monsieur de la Mothe-Rougé, & moy, allasmes recognoistre où nous mettrions l'artillerie, & aduisames de la mettre sur vne petite montaigne du costé de la riuere, là où il y a vn moulin à vent, pour battre du costé de la fontaine. Et la battismes tout le iour, de sorte que la breche fut faicte de sept ou huit pas de long. Ils s'estoient

retranchez par dedans, & auoient bastionné le bout des ruës, & le chemin, qui va au long de la muraille, & percé deux ou trois maisons qui regardoient sur la bresche. Cependant que l'artillerie battoit, ie faisois faire des eschelles, pour donner l'assaut au bouleuart, qui flancquoit la breche : afin d'empescher ceux du bouleuart, qu'ils ne peussent tirer à la breche. Et pource qu'ils auoient environné ce bouleuart de tonneaux, & de gabions pleins de terre, & qu'aussi la breche n'estoit pas encore raisonnable, ie ne voulois pas faire ceste nuict là ce que ie fis l'autre nuict apres.

Le lendemain matin, ie fis tirer à ces tonneaux & gabions, & agrandir la breche, & la baisser, la nuict apres nous nous mismes en camifade : & ordonnay que le Capitaine Montluc iroit donner l'assaut à la breche avec les deux compagnies du Baron de Clermon, & celle du Baron de Pourdeac, & la Noblesse qui voudroit aller avec luy: entre lesquels estoit le Comte de Candalle ieune Seigneur, plein de bõne volonté, aussi est il mort depuis en vne breche en Languedoc, comme on m'a dit. Et quant à moy ie deuois donner par les eschelles au bouleuart avec la compagnie du sieur de Baretnau, & vn autre, & ma compagnie de gens d'armes, que i'auois fait mettre à pied. Ie fis prendre mes eschelles, & mis deuant le Capitaine Montluc & sa troupe, allât sur leur queue voir quel effect ils feroient. Apres moy venoient les eschelles, & ma troupe. Or il les emporterent d'vne grand hardiesse, & entrerent dedans, & commencerét à combattre les ramparts, qu'ils

auoient faits auxruës : & desia estoient presque maistres de l'vn.

La nuit deuant ils auoient fait vn fossé entre la breche & les ramparts, & y mirent vne grande trainee de poudre : & par dedans vne maison ils y deuoient mettre le feu. Nous dressames les eschelles, & monterent deux enseignes iusques aupres du haut du bastions. Je faisois monter les soldats, & acheuer de dresser les eschelles. Et comme nos gens de la breche estoient presque maistres des ramparts, ceux de derriere, qui mirent les pieds dans le fossé de la traine, qui estoit couuerte de quelques fascines, commencerent à crier, nous sommes dans la trainee, & s'effrayèrent de telle sorte, que tous se renuerferent sur la breche. Les premiers qui combattoient les ramparts, n'eurent autre remede que de se retirer : & là y fut blessé le Capitaine la Roque, Lieutenant & parent du Baron de Pourdeac, lequel mourut le lendemain, vn des vaillans Gentils-hommes qui sortit, il y a cinquante ans de Gascogne. Il y en mourut aussi d'autres : & y en eut quelques-vns de blecez de ceux qui donnoier par les eschelles. Et comme ceux de la breche furent retirez, ie retiray les miens, bien aise d'en estre eschappé à bon marché, que s'ils eussent donné le feu de bonne heure, ils eussent fait vne terrible fiasco.

Le lendemain Monsieur d'Ortobie, le gouuerneur de la Mothe Rouge, & moy allasmes reconnoistre de l'autre costé de la ville, deuers le petit bouleuart. Et nous ne sceumes trouuer lieu, que pour y mettre deux canons, que bien malayse-

ment: car ceste ville est pour vne ville de guerre, des mieux assises de la Guyenne, & bien forte. Et si y demouroit encores le petit bouleuarr, qui flanquoit cest endroit, où nous voulions battre, qui nous garda de nous pouuoir bien resoudre. Et sur le midy Monsieur d'Orbie tourna battre encores par la breche à quelques flancs qu'il y auoit, pour ce que le lendemain ie me resolus de donner l'assaut de plein iour. Et en pointant vn canon luy-mesmes fut blessé à la cuisse d'vn coup de fauconneau, qui estoit sur le grand bouleuarr, qui me deconforta fort: car c'estoit vn vaillant Capitaine, & qui entendoit bien l'estat de l'artillerie. Il mourut deux iours apres. C'est là charge de nostre mestier la plus dangereuse: toutesfois en tous les sieges où ie me suis trouué, i'estois tousiours pres du canon. Si ie n'y estois, il me sembloit que tout n'y alloit pas bien. Cestuy-là entendoit bien son mestier, qui est vne chose bien rare, & perilleuse, comme i'ay dit: aussi n'en eschappe il guere de ceux qui se hazardent trop. Cependant les ennemis parlementerent. Il fut arresté qu'ils me bailleroient pour ostages trois de ceux de là dedans, & que ie leur en enuoyerois autres trois: & me demanderent Messieurs Berduzan, de la Chappelle, & vn autre. Et comme ils furent aupres de la porte, & que nous pensions que les autres sortissent, il leur fut tiré trente ou quarante arquebusades tout à vn coup: de sorte qu'ils faillirent de les tuer: & blessèrent l'vn de mes trompettes. Alors ie fis crier à Brimond, que ce n'estoit la foy d'vn homme de bien, mais d'vn Huguenot. Il s'excusoit, & disoit que c'estoit vn

meschant, qui auoit commencé, & que bien tost i'en verrois faire la punition.

Mais ces meschans pendirent aux carneaux vn pauvre Catholique, qui n'en pouuoit mais. Or ils demandoiét tousiours de me voir, & disoient, qu'ils ne pouuoient croire que ie fusse là. Aucuns me disoient que ie me deuois monstrer: mais ie ne le voulus iamais faire, dont bien m'en print. Vn vieux routier est difficile d'estre pris au trebuchet. Deffiez vous tousiours de tout, sans le monstrer pourtant ouuertement. Apres que le pendu fut mort, ils couperent la corde, & le firent tomber dans le fossé, & fut arresté que les mesmes deputez entreroient, & les leur sortiroient: car nous pensions que celuy qui auoit esté pendu fust celuy qui auoit fait le coup.

Or tout le monde se mettoit sur la ruë, pres de sainte Claire, & en troupe, pour voir ce que faisoient les deputez & quãd les autres sortirent. Ils auoient affusté trois ou quatre pieces qu'ils auoient, & quelques mousquets tout droit à la troupe, pensant que i'y fusse. Et comme nos deputez furent aupres de la muraille, ils commencerēt à tirer les pieces droit à la troupe, & y tuerent vn Gentil-hōme d'aupres d' Agen, nommé M. de Castels, & trois ou quatre autres blesez. Je voyois tout cecy de derriere vne petite muraille: & m'esmerueille que nos deputez ne furent tuez. Car ils leur lascherent plus de soixante arquebusades. Ils se sauuerent courant. Et comme ie vis cecy, pour la seconde fois: i'enuoyay derriere la muraille leur dire, que puis qu'ils faisoient si bon marché de leur foy & promesse, que i'en

ferois autant de la mienne. Et enuoyay Monsieur de Berduzan mon enseigne, qui estoit vn des deputez, & ma compagnie avec vne compagnie de gens de pied à Terraube, pour faire tuer & depescher tous ceux qui en oient là. Et luy baillay le bourreau pour faire pèdre le chef. Ce qu'il fit, & de bon cœur, attendu la meschâceté, que ceux de Lectoure auoient fait en son endroit. Et apres qu'ils furent morts, les ietterent tous dans le puy de la ville, qui estoit fort profond, & s'en remplit tout: de sorte que l'on les pouuoit toucher avec la main. Ce fut vne tresbelle depesche de tres-mauuais garçons. Ils m'amenerent les deux Begolles, & deux autres de Lectoure de bonne maison, lesquels ie fis pendre en vn noyer pres de la ville, à la veuë des ennemis. Et sans l'honneur que ie portois à la memoire de feu Monsieur Dauissun, les Begolles ses nepueux n'eussent pas eu meilleur marché, que les autres. Ils furent à deux doigts pres, ayant vne fois commandé de les depescher. & puis ie ne sçay comment ie chāgeay d'aduis. Leur heure n'estoit pas venuë. Si n'eut esté pou. les faire pendre à la veuë de ceux de Lectoure, ils n'eussent eu la peine de venir, & eussent esté logez dans le puits, comme les autres.

La nuit ie commençay à remuer mon artillerie de l'autre costé, où auions recogneu Mōsieur d'Ortobie, le gouuerneur la Mothe-Rogé, & moy. Et la nuit cōme ie la remuois, ils cognerent bien par là, où ie les voulois battre, & se doubterent qu'ils n'auoient pas gens pour soustenir deux bresches. Ils demanderent le Capitaine

Montluc, & parla Brimond à luy, & luy dit qu'il vouloit capitaler, pourueu qu'il luy dōnast la foy de les laisser sortir avec les armes, & leurs vies sauues. Cependant le iour vint. Pressé des Capitaines, ie leur accorday : car ie voyois bien que ie n'estois pas encore au bout de ma leçon.

Quant ie laissay Monsieur de Burie, i'amenay Monsieur de Sainctorens avec moy, & le Capitaine Gimond : mais comme ie fus à Moissac, ie fus aduertty par Monsieur de Burie, que le camp des ennemis parloit de Montauban, & qu'il prenoit le chemin deuers Cahors. Qui fut cause, que ie renuoyay Monsieur de Sainctorens, & le Capitaine Gimond dedàs Cahors : & s'il eut grand difficulté d'entrer dedans la premiere fois, encores plus la seconde, qui fut la deuxiesme fois, que par extreme & grande diligence il sauua la ville. Ledit sieur de Burie me manda, que si ie cognoissois, que ie ne peusse emporter Lectoure en deux iours, que ie l'abandonasse, m'allant ioinde avec luy, & que sans moy il estoit le plus foible, ayant perdu quatre cens Espagnols de trois compagnies qui s'estoient mutinees, & qu'ils auoient pris le chemin deuers eux.

I'enuoyay vn Gentil-homme apres ces Espagnols, lequel ne peut rien faire, & y renuoyay M. de Durfort de Bajamond, avec lettres & prieres. Et comme ils eurent veu mes lettres, ils se mirent tous en conseil. En mes lettres y auoit, que ie ne voulois pas donner l'assaut, qu'ils n'y fussent. Et resolurent tous de retourner à moy. Et comme i'eus fait la capitulation, ils arriuerent à Florèce vne lieuë de Lectoure, c'estoit vn Ven-

dredy. Et mis la cōpagnie du Baron du Pourdeac dedans: car il y vint avec son pied bandé Et le Samedi matin ie fis sortir tous les huguenois dehors, afin que chacun se retirast où il vouldroit. Aucuns se mirent de nos cōpagnies. Ils n'auoient iamais entendu la mort de leurs cōpagnons, iusques à ce que ie fus dedans, & ne pensoient pas eschapper à meilleur marché que les autres: mais ie leur tins la promesse. Incontinent ie fis partir le Baron de Clermon avec les cinq enseignes que i'auois: & luy dis qu'il s'en allast passer la riuere de Garonne à Leyrac, & allay parler aux Espagnols bas en la prairie, & leur promis faire leur appointement avec leurs Capitaines, leur faisant plusieurs remonstrances: de sorte qu'apres ils se resolurent de me suyure. l'en laissay tousiours la charge à monsieur de Durfort. Ils s'en allerent avec les cinq compagnies à Leyrac passer la riuere. l'employay tout le demeurant du iour à remettre les gens d'Eglise en l'Euesché, & aux monasteres, les gens de la Iustice en leurs sieges. Et laissay l'ordre au Baron de Pourdeac, qu'il deuoit tenir. Puis le Dimanche matin ie m'en allay dîner à Stillac, miene maison, & coucher à Agen: & là ie fus aduertey que monsieur de Duras auoit prins le chasteau de Marques, qui est à l'Euesque de Cahors, & l'Euesque lequel il emmenoit prisonnier. Et ayant entendu que monsieur de Saintorens estoit arriué dans Cahors, ils prindrent leur chemin droit à Sarlac. Je sceus que monsieur de Burie alloit apres. Aussi i'entendis des nouuelles de monsieur de Montpensier, lequel estoit arriué à Bregerac, ayant avec luy les Seigneurs de

Candalle, de la Vauguyon, Destiffac, de Lauflun, de Chanigny.

Tout le Dimanche, & la nuit venant au Lundy nos gens demeurèrent à passer à Leyrac, car il n'y auoit que deux batteaux, & ne peurent passer le Lundy, qu'il ne fust pres de dix heures. Qui fut cause que ie ne peux faire grande traicte, que de Villeneuve. Le Comte de Candalle nous tomba malade, & fus contraint le r'enuoyer à sa maison. le Capitaine Montluc pareillement, lequel auoit eu desia deux excez de fieure. Le Mardy le Baron de Clermon me manda qu'il n'auoit peu faire le Lundy que deux lieuës, à cause du passage de la riuere, & qu'il s'acheminoit tant qu'il pouuoit droit à Belulé, là où ie luy auois mandé qu'il priat son chemin. Et pour luy donner aduantage, le Mardy matin ie ne fis que trois lieuës, qui fut à Montaignac pres Monflanquin. Le Mercredy deux heures deuant iour ie fus à cheval, & allay repaistre à Belulé, où les compagnies de gens de pied commençoient à arriuer, & les fis là seiourner deux heures, & me mis deuant à Ciurac sur la Dordoigne. Et lors ie fus aduertty que monsieur de Burie estoit aux Mirandes qui est à monsieur de Caumon, avec le camp, & que monsieur de Montpensier estoit à Bregerac. Incontinent que ie fus logé, vn gentil-homme de Ciurac, qui est de la religion nouvelle, me presta deux seruiteurs, l'vn pour enuoyer à Bregerac vers monsieur de Montpensier, l'aduertir de mon arriué, & de la prise de Lectoure, laquelle encores il n'auoit entendu, & que s'il le plaisoit de s'auancer vn peu deuers nous, qu'

nous trouuerions moyen de nous assembler pour combattre le lendemain. Monsieur de Duras qui estoit campé sur vne petite riuere nommée la Vesere, pres de Fages. Tout autant en auois-je eſcrit à monsieur de Burie : afin qu'il passast la Dordoigne sur la pointe du iour, ce que i'auois fait : & fut monsieur de Burie esbahy que ie fusse si tost là, veu qu'il n'y auoit que deux iours qu'on luy auoit mandé deuers Agenois que i'estois encore deuant Lectoure, en danger de ne la prendre point.

Je n'eus iamais achené mes dépesches, que le Baron de Clermon arriua avec les cinq enseignes, & les Espagnols. Et fis qu'ils passerent la riuere sur deux grâds bateaux, & allerent coucher à S. Suchan, pres Fages, où ils n'arriuerent qu'ils ne fussent deux heures de nuict : & y trouuerent logez les compgnies de monsieur de Burie, de Randan, & de Vauguyon. Et sans madamoiselle de Fages, mere de Madame de Lioux ma belle ſœur, ils n'eussent rien mangé de toute ceste nuict : mais elle monstra qu'elle estoit femme d'un braue capitaine, qui estoit feu monsieur de Fages. Car elle leur distribua tout le pain qu'elle auoit, & six ou sept poinçons de vin, & toute la nuict ne fit faire autre chose que cuire pain, & tous les lards, & autres choses de sa prouision, sans dormir de toute la nuict, & ne fut à son aise qu'ils n'eussent repeu.

Le lendemain qui estoit le Ieudy, ie passay la riuere de Dordoigne à gué, car l'eau estoit gayable en deux endroits, où on me mena. Et en tout ie n'auois que quarante ou quarante cinq che-

naux. Et fut mon parlement de Ciurac, i'eus responce de monsieur de Burie, lequel me mandoit, qu'il estoit bien aise de mon arriuee, & que i'eusse prins Lectoure : toutesfois que de passer la Dordoigne il n'en estoit point d'avis, car les ennemis estoient plus forts que nous, & qu'il falloit regarder si nous nous pourrions ioindre avec monsieur de Montpensier, & apres que ledit sieur aduiseroit si nous deuions combattre ou non. Soudain ie me mis en furie, me craignant que nous ferions comme à Mirabel : & fus conseillé des siens qui estoient avec moy, d'enuoyer protester contre luy s'il ne passoit la riuere, & que ie m'allois engager au combat, ce que ie ne voulus faire. Mais bien enuoya protester par Seignan homme d'armes de ma compagnie contre Messieurs d'Arne, du Masses, & de Charry maistres de camp, lesquels incontinent allerent trouuer M. de Burie, & luy dirent que quant à eux ils estoient resolu de passer la riuere, & qu'ils ne vouloient point qu'il leur fust reproché deuant M. de Montpensier, lequel desia nous tenions pour nostre chef, & quant & quant firent sonner leurs trompettes, & le capitaine Charry mettre les enseignes aux chaps. Alors se prepara de partir. Le capitaine Charry se mist deuant seló la coutume avec les gés de pied sur la riuere, & promptement fit vn pont de charrettes, & passa à la haste.

Ie n'arrestay point à sainct Subrou sous Fages, & parlay avec Mess. d'Argence & du Courré, & les priay monter à cheual, & que i'auois prié M. de Burie de venir, qu'il falloit cōbattre dás le midy. Ils me promirēt qu'ils monteroient à cheual, mais

qu'il falloit qu'ils enuoyassent vn homme en poste vers monsieur de Burie pour l'aduertir. Je dis au Baron de Clermon, que promptement il fit repaistre ses soldats, & à Monsieur de Durfort les Espagnols, & qu'ils me suiussent au passage de la Vezere. Et comme ie parlois à eux, arriua Seignin, car il estoit party dès la minuiet pour aller parler à monsieur de Burie, & me dist qu'il auoit laïssé monsieur d'Arne, & le capitaine Mallès, qui comméçoient à marcher: & que le capitaine Charv passoit la riuere. Je me mis deuant. Or de Fages iusques au passage de la Vezere n'y a qu'vne grand lieuë. Je fus bien tost sur le passage: & trouuay des payfans qui venoient de leur camp, de chercher quelques asnes que les ennemis leur auoient prins: & me dirent que les ennemis deslogoient de trois ou quatre vlliages, où ils auoient campé ceste nuit là, où il n'y auoit que demy lieuë. Je passay & enuoyay monsieur de Fontenilles avec trois ou quatre cheuaux, pour prendre langue la nuit. Messieurs d'Argence & du Courré auoient enuoyé le mareschal des logis de monsieur de Randan à la guerre: & se trouuerent monsieur de Fontenilles & luy. Or le Mareschal des logis luy assoura auoir veu desloger le camp, & marcher. Et comme Dieu veut aider ou punir les gens, quand il luy plaist, il n'y auoit de là où il estoit deslogé, que deux petites lieuës iusques à Ver, & de Ver deux petites iusques au passage de la riuere de l'Isle, là où ils auoient fait estat de la passer ce iour là. Mais pour ce qu'ils voyoient que monsieur de Montpensier estoit à Bregerac avec bien peu de forces, &

monsieur de Burieaux Mirandes, ils ne se voulurent pas haster, pource qu'ils auoient deux bons logis entre-deux, Ver pour les gens de pied & l'artillerie: & Saint Andras, & deux ou trois autres villages pour la cauallerie. Et ne sçauoient aucunes nouuelles de moy. Il leur eust plus vullu s'incommoder pour se mettre en seurété.

Monsieur de Burie arriva, ayant seulement avec luy deux ou trois cheuaux, & me trouua que ie parlois avec le Marechal des logis, qui me disoit que les ennemis s'en alloient passer la riuere de l'Isle, ainsi que luy auoit dit vn prisonnier qu'il auoit prins, & des paylans qui venoient de leur camp, & que de là ils s'en alloient en France trouuer monsieur le Prince de Condé. Alors ie dis à monsieur de Burie qu'il se falloit haster de combattre ce iour là. Il me respondit que M. de Montpensier seroit marry si nous ne l'attendions. Je repliquay qu'il estoit si loin de nous, qu'à peine nous pourrions-nous ioindre ce iour là, & qu'il ne falloit pas arrester pour cela à les combattre: & que si nous les laissions passer la riuere, & se ioindre avec monsieur de la Rochefoucault, qui les attendoit vers saint Jean d'Angely avecques des forces, que le Roy & la Royne auoient tout iamais moins d'estime de nous, n'estant pas dignes d'estre iamais mis au rang des gens de bien. Je vous respons qu'ils sont à nous: mon bon Ange me le dit. Et comme nous estions en ceste dispute, arriva le capitaine Charry, & commençay à descourir ses gens, qui descendoient vne petite montagne, qui venoit sur la Vesere de l'autre costé. Je vis venir aussi les cornettes de

Roy de Navarre, & Monsieur de Termes. Je voyois aussi descendre en mesme temps les trois cornettes de Monsieur de Burie, de Randan & de la Vauguyon. Tout celà me resioiit fort : & dis a Mōsieur de Burie, qu'il falloit tout à coup marcher & nous ietter sur la queuë, & qu'au passer de la riuere de l'Isle nous les combattirōs. Il me dit, qu'il ne tiendroit pas à luy : Toutesfois que si Monsieur de Mont penhier estoit marry, ou que les affaires allassent mal, qu'il s'en excuseroit sur moy. Alors ie luy respondis present beaucoup de gens, Monsieur, Monsieur, *sanguis eius super nos & super filios nostros*, que tout le monde charge hardiment sur moy : car ie veux porter la coulp de tout. J'ay les espaules assez fortes. Mais ie vous assure, que ie seray chargé d'honneur & non de honte, & que plustost y demoureray ie le ventre au Soleil Monsieur de Burie fit signe de la main, disant. Allons donc, de par Dieu soit. Cependant le Baron de Clermon & les Espagnols passerent la Vezere. Ils auoient l'eau iusques aux cuisses Le Capitaine Charry s'en retourna faire passer les siens. Et à mesme que les gens de pied passoient, ils se mettoient en bataille dans vne plaine qu'il y auoit. Les Capitaines Arne & Masses vindrent à moy à course de cheual m'embrasser, & tous les gens d'armes à leur suite. Messieurs d'Argence, & du Courté, & de Carlus pareillement, ayant desia entendu le Marechal des logis, que les ennemis n'estoient pas loin de nous : & esperions tretous, que nous combattirions dans trois ou quatre heures. Je me suis trouué en sept ou huit autres batailles : & ne

vis iamais les capitaines & soldats à pied & à cheval si ioyeux comme ils estoient là, ce qui augmentoit mon bon presage. Et pour attendre que tout le monde fust passé & mis en ordre pour combattre, ie me mis au long d'une haye: & enuoyasmes chercher vn peu de foin à vne metairie pres de là, pour faire repaistre nos chevaux, car chacuns'estoit porté vn peu d'auoine. Et veulx dire à la verité, que ie ne vis iamais monsieur de Burie si ioyeux, qui me faisoit penser que ce dilayemēt qu'il faisoit, c'estoit plus pour crainte de perdre, que pour autre occasion que fust en luy. Car ie croy que iamais lascheté ny couardise n'entra en son cœur. Car c'estoit vn vieux & vaillant caualier, qui auoit tousiours fait preuve de luy: mais il auoit peur de faillir. I'enuoyay apres les ennemis mōsieur de Fontenilles & ledit Marechal des logis, avec trente chevaux, sut leur queue, & moy qui pouuois auoir quelque quinze sallades de ma compagnie, & environ trente gentils-hommes (tout pouuoit faire quarante ou cinquante chevaux) ie dis à monsieur de Burie, que ie le priois de marcher apres moy: & ainsi nous departismes. Monsieur de Fontenilles n'eut pas fait plus haut d'une demie lieuë, qu'il rencontra dans les metairies quelques-vns qu'ils taillerent en pieces. Il y auoit trois cornettes à la queue de leur camp, qui faisoient teste à monsieur de Fontenilles, & bien souuent leurs trouppes faisoient alte. Je suiuis monsieur de Fontenille, & aduertissois du tout monsieur de Burie, le priant de vouloir marcher, & que i'estois à la veuë de leur camp. Et ainsi i'allay tousiours sur la queue

queuë des ennemis iusques enuiron les deux heures apres midy. Et m'arriua Monsieur de S. Genyes, pere de Mōsieur Daudaux, lequel Monsieur de Burie m'entoyoit, pour sçauoir de mes nouvelles, & me faire part des siennes. Il estoit encore en la plaine de la Veze, où i'auois laissé le camp tout en bataille. Il me dit prou de choses: de sorte que ma ioye tourna bien tost en fascherie. Je priay ledit Sieur de S. Genies vouloir retourner deuers luy, ce qu'il ne voulut faire: car il ne me voulut abandonner. Je le tiray à part, & arrestasmes tous deux de parler aux Capitaines, à pied & à cheual, & leur dire ce que nous pensions, qui seruiroit pour les faire marcher: & s'en retourna ainsi, & les trouua encores là, Et apres l'auoit tiré à part luy dit, ce que nous auions arresté luy & moy: lequel se resolut alors de partir. Et voudrois donner ceste louange audict Sieur de saint Genyes, d'auoir esté cause que la bataille se donna. Et ainsi il marcha apres moy, avec deliberation de loger à saint Aluere avec tout le camp. Au dessus de saint Aluere demy quart de lieuë y a dix ou douze mailons, qui tiennent logis pour les passans, mesmement pour les marchans trafiquans, car c'est vn grand passage venant de Perigueux à Bregerac. Comme ie fus arriué, ie me iognis avec Monsieur de Fontenilles, & me monstrent que le camp se logeoit au delà d'vn petit ruisseau dans des villages, que nous voyons. Et fusmes d'opinion de repaistre nos cheuaux, car nous y trouuasmes du foin & de l'auoine: mais nous n'y trouuasmes que quelques pauvres femmes: car

les payfans s'en estoient fuys, ayant entendu leur venuë. Et comme nos cheuaux eurent receu, tenant tousiours la bride de son cheual chacun au bras, vint vn seruiteur de Monsieur de Saint Aluere, qui auoit accompagné deux nepueux du dit Sieur, & le ieune Borden à leur camp: & nous dit que l'artillerie & les gens de pied se campoier à Ver, qui est vn grand bourg, & Monsieur de Duras avec la cavallerie à saint Andras pres de nous vne petite demie lieuë: & nous monstra les villages. Nous voyons qu'il y auoit trois cornettes de gens à cheual, & au deça tout aupres du ruisseau y estoient logez les Capitaines Salignac, Moncaut, & vn autre: il ne me souuient du nom, qui pouuoier auoir vingt ou vingt-cinq cheuaux, mais que le village où estoient les trois cornettes, estoit a moins de deux arquebusade de la dite maison, & qu'il auoit laissé ledit Salignac, qui preparoit à souppër pour le ieune Montferran, dit depuis Langoiran, le Puch de Pardillan, & cinq ou six autres, lesquels ils auoient laissé, qui chassoient en vne campagne pres de là, ayant des oyseaux. Vous pouuez penser s'ils estoient de loisir, & si c'estoit marcher en gens de guerre, veu qu'ils auoient les ennemis si pres. Le luy disant s'ils nous y vouldroient mener: il me dit qu'ouy & tout à coup monta mes à cheual: & baillay Monsieur de Montferran la moitié de la troupe pour aller donner dans la maison: & moy ie m'ietterois avec le demeurant entre le bourg & estoient les trois cornettes, & la maison. Et nous vouldus pour aduertir Monsieur de Fontenille qui estoit au bout du village en vne maison (sep

ree, pource que ie voulois que la compagnie de-
 meurast toute la nuit à cheual, & ainsi nous achemina-
 mines. Et comme nous fusmes aupres de la
 maison, ils ne pensoient point qu'il y eust enne-
 my à deux lieuës de là. Monsieur de Montferran
 donna dans la closture de la maison: & de prime
 arriuee print Salignac & Montcaut: & forcerent
 vne chambre basse, là où se retirèrent quelques
 vns, & tuerent ce qui se trouua dedans. Mon-
 sieur de Cancon estoit avec moy. Le seruiteur
 de monsieur de S. Aluere me dit, que ie me reti-
 rasse, & que les trois cornettes qui estoïent au vil-
 lage estoïent des meilleures de leur camp: car c'e-
 stoit la troupe de M. de Tors, qui estoit venu
 avec le capitaine Border. Je le creus: & nous reti-
 rasmes au mesme logis. Et trouuasmes que mon-
 sieur de Burie auoit passé, s'allât loger à S. Aluere:
 & le camp passoit à la file. J'arrestay les cinq en-
 seignes, que i'auois à Lectoure, & les Espagnols
 murinez, & les logeasmes pesse-messe parmy
 nous. De chair, de vin & de chastaignes nous en
 trouuasmes assez. Je recouray quelques pains
 noirs, qu'ils font en ce pays là: & les baillay aux
 Espagnols, puis m'en allay sans descendre, trou-
 uer monsieur de Burie: & n'amenay que mon-
 sieur de Montferran, qui amena le capitaine Sa-
 gnac, qui estoit son prisonnier. Je le trouuay
 logé au chasteau de monsieur de S. Aluere: & luy
 dis, monsieur i'ay prins vn de vos grans mignons
 du temps passé, le Capitaine Salignac, que voicy.
 Il me demanda où ie l'auois pris: Je luy dis, que
 c'estoit dans le camp des ennemis. Il pensoit que
 le camp fut à trois lieuës de là vers le passage de

la riuere de l'Isle: & me manda, où estoit leur camp, ie luy dis qu'il estoit aupres de nous: & que nous estions campez pelse-messe. Alors il me sembla qu'il le trouua estrange: & luy dis ces mots, Monsieur il faut que vous monstriez que le prouerbe de nos Autheurs est veritable, que *Jamais vn bon cheual ne se rend.* Par ainsi resoleuez-vous à combattre demain matin, & mandez à route la gendarmerie, laquelle n'estoit pas encore descendüe, qu'ils repaissent, la bride en la main, & que personne ne se desarme. Car nous sommes si pres que nous ne pouuons reculer le combat: & apperceus en disant celà Monsieur de Saint Aluere, & luy dis qu'il fit venir le seruiteur, qu'il auoit baillé, à ses nepueus, pour les ramener au camp des ennemis, car il estoit demeuré bas à l'entree du chasteau, ce qu'il fit: & comme il fut venu, ie luy dis qu'il dist à Monsieur de Burie, où estoit logé leur camp: lequel luy dist lieu pour lieu. Alors Monsieur de saint Aluere luy dist, vous estes logé à quatre arquebusades les vns des autres, sauf l'infanterie, qui est à Ver, là où il y a vne lieuë, & demie d'icy à S. Andras, où est M. de Duras qui tient iusques aupres d'icy. Alors Monsieur de Burie, dit ie voy bien, que nous sommes engagez à vne bataille: mais puis qu'il est ainsi, il le faut boire. Et vis qu'il se reioüit, de quoy ie fus fort aise: & luy dis en l'embrassant ces mots, Monsieur si nous deuions mourir, nous ne pourriõs plus honorer nostre mort, que de mourir en vne bataille, faisant seruite à nostre Roy. Il me respondit, c'est la moindre peur que i'aye: pour moy ce n'est rien, mais

Je crains la perte du pays. Je le priay qu'à la pointe du iour tout le monde fut à cheual, & qu'il falloit dire, comme l'Italien. *Qui asalta, vince*: & sur cet arrest luy donnay le bon soir, & m'en retournay à mon quartier, le laissant bien resolu au combat.

Toute la nuit nous demeurâmes armez, nos chevaux sellez. Leurs sentinelles & les nostres s'oyoient les vns les autres. Nous fûmes au point du iour à cheual: & enuoyay voir si Monsieur de Burie estoit prest, & que son chemin estoit de passer où i'estois. Il me manda qu'il s'achemineroit tout incontinent que le camp seroit prest à marcher. Et cependant ie marchay droit à S. Andras, & trouuay que M. de Duras estoit deslogé, & estoit à Ver. Je mis M. de Fontenilles avec vingt cinq chevaux devant moy, & luy dis qu'il fist alte à l'entree d'un petit bois, qui est au dessous de Ver: & que ie ferois alte à un petit village, quatre ou cinq arquebusades au deça, attendant M. de Burie. Monsieur de Duras ne se hastoit aucunement: & pensoit que le camp fust encores sur la Vezere, & que ceux là, qui auoient prins le soir Salignac, estoient des coureurs. Monsieur de Fontenilles me manda qu'il auoit enuoyé deux ballades descourir: lesquelles luy auoient rapporté, que leur camp estoit tout en bataille dans les prez de Ver. Je manday à Monsieur de Burie de se haster, & faire haster quatre pieccs de campagne qu'il menoit, ce qu'il fit. Et comme ie fus aduertuy qu'il estoit à demy mil de moy, ie marchay droit à Monsieur de Fontenilles: & les trois compagnies de gens d'armes, sçauoir est celle de

Monsieur de Burie, de Messieurs de Randan & de la Vanguyon se mirent deuant, pour se ioindre à moy. Mais il faillirent le chemin : & allerent droit à la veüe de Ver par des Chasteniers. Et pensoient que ie fusse de sia à Ver. Et ne se donnerent garde, qu'ils se trouuarent sur les bras ennemis, ayant vne compagnie d'argoulets, que le Capitaine Pechié de Perigott commandoit. Et comme ie fus au bout du bois, ie dis à Monsieur de Fontenilles, qu'il s'aduançast, ce qu'il fit : dont bien nous en print : car il arriua à point nommé sur vne cargue, que le Capitaine Border fit sur les trois compagnies, avec cent ou six vingt cheuaux, tous lanciers. Et comme les argoulets du Capitaine Pechié virent venir la cargue, ils se mirent en fuitte presque dans les trois compagnies. La cargue fut si rude, qu'une fois toutes les trois compagnies estoient esbranslees. Monsieur d'Argence se remarqua fort la : & me dict on, que sans luy, tout auoit prins la fuitte. Monsieur de Fontenilles avec vingt-cinq lances seulement, qu'il auoit, donna de cul & de reste : & firent reprendre la fuitte aux ennemis par aduerture trois cens pas : puis apres ils firent alte, & les nostres aussi. L'arriua y sur cela : & les ennemis se mirent dans les autres troupes de gens à cheual. Il y eut la plus de vingt lances rompuës : & a ceste cargue, tout le camp des ennemis fist alte. Je prins Monsieur de Montferran tout seul & allay recognoistre les ennemis tout à mon aise : & vis qu'ils commençoient à s'acheminier les tambours sonnans & vis qu'ils auoient laissé à main gauche en vne arrierecoin des arquebusiers à pied & à cheual.

à main droicte en vn petit bois des arquebuziers à pied.

Cependant Monsieur de Burie arriva. Le luy dis tout ce que j'auois veu, le priant de faire auancer ses quatre pieces sur le bord d'vn fossé, & qu'il fist tirer à l'arriere coin. Ce qu'il fit trouuât mon aduis bon: ie dis à M. du Masses, qu'il se ietast à main droicte du costé d'vne petite montee qu'il y a: & fis mettre la compagnie du Roy de Nuarre & la mienne à main gauche, tirant à l'arrietecoin, comme fis aussi les trois compagnies de Monsieur de Burie, de Randan & de la Vauguon au milieu dans le pré. Monsieur de Burie commença à faire tirer, & comme cest ordre fut mis, voicy arriuer tous nos gens de pied, ensemble les Gascons deuant, & les Espagnols apres à quatre vingt ou cent pas les vns des autres. Ie vins aux Espagnols, & parlay au sieur Louys de Carbajac, & à toute leur troupe, le moins mal que ie peus, en Espagnol. Car pendant les guerres j'auois retenu quelque peu de leur langage. Vous Messieurs qui auez le moyen, & qui voulez pousser vos enfans, croyez que c'est vne bonne chose de leur faire apprendre, s'il est possible, les langues estrangeres. Cela sert fort, soit pour passer, soit pour passer, soit pour se sauuer, soit pour negotier, & pour leur gagner le cœur. Ie parlay donc à eux en ceste maniere, la nuit j'y auois reuassé: & ay eu ce don de Dieu, encore que ie ne sois pas grand clerc, de me sçauoir bien exprimer, quand j'en ay eu besoin.

Souuenez vous mes compagnons, tels vous puis-ie appeller, puis que nous combattons.

Sous mesmes enseignes, Souuenez-vous de la grande & belle reputation, dont vostre nation s'est fait remarquer par tout le monde, ayant eu si souuent tant de belles & grandes victoires, tât contre les Turcs, Maures & Barbares, que contre les Chrestiens. Vous nous auez faict souuent sentir, que vaut l'infanterie Espagnolle, laquelle parmy toute celle du monde tient le premier lieu. Puis que Dieu a voulu, que nous, qui estions n'y a pas trois iours ennemis, combatrons sous mesme banier, faictes paroistre que l'opinion que nous auons eu de vous, n'est pas vaine. Les soldats François auront l'œil sur vous: ils desirent vous deuaner. Faictes à qui mieux mieux: autrement pour iamais vous des-honorerez la nation Espagnolle. Le Roy vostre maistre, sçachant le deuoir que vous auez faict, vous en sçaura meilleur gré, que si vous combattiez pour luy-mesme. Car c'est pour la querelle de Dieu: c'est contre les Lutheranos, qui vous mettront en mille pieces, si vous tombez entre leurs mains. Que si ceste seule occasion ne vous semond d'aller de bon cœur & allegrement au combat, il n'y a rien au monde, qui vous doie enfler le cœur. Il me serable que si ie combattois dans les Espagnes, que mes bras se roidiroient au double. Vous estes mes compagnons, en France, qui se resioiut de vostre venue, qui attend de vostre secours beaucoup de bien: & qui nous faict esperer, que quelque iour ces deux grâds Royaumes ioints ensemble iront ietter le Turc de son siege. Or sus donc mes compagnons, sus, aux armes. Si ce n'estoit que ie ne

veux desrober l'honneur au seigneur Dom Louys, ie me mettrois à la teste de vostre bataillon la picque au poing, pour vous voir manier les mains : mais ie n'en feray pas fort esloigné, pour voir si vous auez rendu ce que vos peres souloient faire, comme i'ay veu en Italie, Piedmont, Roillillon, & Fontarabie. Il me tarde que le iour de demain ne soit arriué : afin d'aduertir nostre Roy, & le vostre, du bon deuoir que vous auez fait contre ceux qui sont cent fois pires que les Mores de Barbarie, ayant rompu les croix, les autels, & polu les Eglises de Dieu, basties par nos ancestres : & dont ie m'asseure que vous ferez la vengeance. *No quieren vouestras mercedes nos otros que seamos hermanos y compaÑeros por todas las fuerças nouestras por honra de Dios, y protection del Rey Christianissimo, hermano del Rey Catholico.* Alors le seigneur Dom Loys me dist : *Crea vouestra merced que nos auemos bien apelear del primero asta el postrero, y quanto aueremo vna gotta di sangre nellos cuerpos. Nos tarda il tiempo que non ve iamos a las manos contra los hereses.*

Lors ie les priay tous en signe d'allegresse de lever la main, ce qu'ils firent, apres auoir baisé la terre. Puis retournay aux Gascons, & dis à monsieur de Charry qu'il remontaist à cheual, & que ie voulois qu'il menast tous les arquebusiers à cheual au costé gauche de moy : afin de les faire descendre à l'heure que ie le commanderois, ce qu'il fit. Et alors ie fis vne remonstrance aux Gascons, & leur dis, qu'il y auoit vne dispute de longue main entre les Espagnols & les Gascons, & qu'il falloist à ce coup en vider le procez com-

mencé il y a plus de cinquante ans, c'estoit que les Espagnols disoient qu'ils estoient plus vaillans que les Gascons, & les Gascons qu'ils en estoient plus que les Espagnols, & que puis que Dieu no^s auoit fait la grace de nous trouuer en ceste occasion en mesme combat, & souz mesmes enseignes, qu'il falloit que l'honneur nous en demeurast. Je suis Gascon. Je renie la patrie, & ne m'en diray iamais plus, si auourd'huy vous ne gagnez le procez à force de combattre, & vous verrez que ie seray bon Aduocat en ceste cause. Ils sont brauaches, & leur semble qu'il n'y a rien de vaillant qu'eux au monde. Or mes amis, monstrez leur ce que vous sçauuez faire: & s'ils frappent vn coup, donnez en quatre. Vous auez plus d'occasion qu'eux. Car vous combattez pour vostre Roy, pour vos autels, & pour vos foyers: si vous estiez vaincus, outre la honte, vostre pays est perdu pour iamais, & qui pis est, vostre religion. Je m'assure que ie ne seray pas en peine de mettre la main dás les reins de ceux qui les monstrent à nos ennemis, & que vous ferez tout vostre deuoit. Ce ne sont que gens ramassez, gens qui ont desia accoustumé d'estre battus, & qui ont desia peur d'auoir les bourreaux sur les espauls, tant la cōscience les accuse. Vous n'estes pas ainsi qui combattez pour l'honneur de Dieu, service de vostre Roy, & repos de la patrie. Surquoy ie leur commanday que tout le monde leuast la main. Sur ceste opinion ils la leuerent, & cōmencerent à crier tous d'une voix, laissez nous aller, car nous n'arresterōs iamais que nous ne soyons aux espees, & baisserent la terre. Les Espagnols

s'accosterent des nostres. Je leur dis, qu'ils marchassent seulement le pas, sans se mettre hors d'aligne. Je m'en courus à la gendarmerie, troupe à troupe : & les priay de s'acheminer seulement le petit pas. leur disant: ce n'est pas à vous messieurs à qui il faut par belles remonstrances mettre le cœur au vêtre. Je sçay que vous n'en auez besoin. Il n'y a noblesse en France qui egalle celle de nostre Gasconne, à eux donc mes amis, à eux : & vous verrez comme ie vous suiuray.

Monsieur de Burie monta lors sur vn grãd cheual, s'estant armé derriere l'artillerie. Je luy dis que s'il luy plaifoit de marcher deuant les gens de pied avecques l'artillerie, les trois compagnies luy seroient à costé, & il feroit la bataille. Ce qu'il m'accorda promptement: & à la verité ie ne luy vis iamais faire si bonne mine, ny monstrier plus belle resolution pour venir combattre. Il ne me contredit iamais en aucune chose, tout ainsi que si i'eusse tenu sa place : & me dit-on qu'il auoit dit, cet homme est heureux, laissons le faire. Et comme toute l'armee commença à marcher en cest ordre, ie courus au galop, monsieur de Montferran & le sieur de Cajelles, qui est de la maison de Mongairal, & à present Cheualier de l'Ordre avecques moy, & n'arrestay que ie ne fus à moins de trente ou quarante pas de cinq ou six cheuaux qui estoient soubz vn arbre. Le Sieur de Puch de Pardillan m'a dit depuis que c'estoit monsieur de Duras, le Bordet, & luy, le Capitaine Peyralongue & vn autre, du nom duquel ne me souuient. Ledit Capitaine Peyralongue estoit leur maistre de camp de gens de

pied, & à la cargue que le Capitaine Bordet auoit fait, ils auoient prins vn archer de la compagnie de monsieur de Randan: & le menerent prisonnier tout aupres de cest arbre, & luy donnerent deux pistollades de sang froid: & n'estant point encore mort, le Capitaine Peyralongue luy demanda qui estoit en nostre camp, & qui commandoit. Alors il luy dist que i'estois arriué, & que ie commandois, se remettant monsieur de Burie fut moy, (sachant bien qu'ils en seroient en frayeur. Il s'en alla à monsieur de Duras, qui estoit souz cest arbre à dix pas de l'archer, lequel y vint: & luy demanda si i'estois à nostre camp, il luy dist qu'ouy: & que i'estois arriué le soit deuant ayant prins Lectoure, dont ils furent esbahis. Alors ils retournerent tout court à leur troupe, qui n'alloit que le petit pas, & n'estoit pas encor hors des prairies: & cogneus qu'à leur arriuée les gens de pied commencerent à doubler le pas: & dis à monsieur de Monferran, voyez-vous ces cinq cheuaux qui estoient souz l'arbre? ils sont courus faire aduancer de cheminer leurs gens. Voyez-vous comme ils allongent le pas? & alors ie tournay au galop à la troupe où estoit monsieur d'Argence, & luy dis ces mots: O monsieur d'Argence mon compagnon, voilà nos ennemis en peur, à peine de ma vie la victoire est nostre. Et criay tout haut, Ô gentils hommes ne pensons à autre chose qu'à tuer: Car nos ennemis sont en peur, & ne nous feront d'aujourd'huy teste. Allons seulement hardiment au combat, ils sont à nous. Cent fois i'ay essayé le

mesme, ils' ne veulent que couler. P'embrassay les Capitaines, puis courus habilement au Capitaine Masses, & luy en dis autant. Puis retournay au Capitaine Arne, & aux gentils hommes qui estoient souz ma cornette estans venus avecques ma compagnie : & commençames à marcher au grand pas à demy trot. Je courus encores vers les ennemis estant tout en sueur, n'ayāt que monsieur de Montferran : & comme ie fus pres d'eux, ie voyois la mine qu'ils tenoient, qui estoit d'anancer fort le pas, pensant gagner vne petite montagne qu'il y auoit. Et d'autre part ie voyois venir les nostres en furie : ie voyois leurs cornettes de gens à cheual, les vns alloient, les autres tournoient. Je voyois trois ou quatre cheuaux parmy les gens de pied, & cognoissois bien à leur façon qu'ils faisoient haster leurs gens. Alors ie tournay aux nostres, & leur commençay à crier : Voylés là en peur, voylés là en peur : prenons les au mot, mes compagnons, prenons les au mot, afin qu'ils ne s'en desdissent. Ce sont des poltrōs. Ils tremblent seulement de nous voir. Je manday à monsieur de Burie qu'il laissast là l'artillerie, & qu'il s'aduançast pour se ietter dans l'escadron de trois compagnies, & commençames à aller au grand trot droict à eux. Aucuns me crioient d'attendre les gens de pied : mais ie respondois qu'il ne leur falloit pas laisser gagner la montagne : car là ils nous feroient teste, & combattroient à leur aduātage. Il me souuenoit tousiours de Targon, où ils nous auoient fait teste sur la montagne, & fallut que nous les combattissions de bas en haut. Que s'ils fussent descendus nous com-

battre, nous estions deffaicts. Nos gens de pied
 faisoient bien toute la diligence que gens de pied
 pouuoient faire. Et comme ils virent qu'ils ne
 pouuoient gagner la montagne, ils r'allierent
 mil ou douze cens vieux soldats qu'ils auoient
 à leur artillerie, c'estoient ceux là qu'ils auoient
 laissé à l'arriere-coin, où monsieur de Burie auoit
 fait tirer: & alloient ainsi le grand trot, toutes
 les troupes coste à coste: & cōme nous fusmes
 à deux cens pas les vns des autres, ie commençay
 à crier, Cargue, cargue. Je n'eus si tost fait le cry,
 que nous voila tout pesse-messe dans leurs gens
 de pied, & gens à cheual, sauf le Capitaine Mas-
 ses: car comme il vit tous leurs gens renuersez, il
 voyoit vne grande troupe bien pres de la mon-
 tée, qui ne bougeoit, qu'estoient ceux que i'ay dit
 à l'artillerie, & ne chargea iusques à ce qu'il fust
 aupres d'eux, & alors il donna dedans. Monsieur
 de Fontenilles, qui r'allia quelques-vns, s'y trou-
 ua: & là furent tous deffaits, & l'artillerie prinse.
 Nous executasmes la victoire tout au long de la
 plaine, & par les vignes. Il s'en ietta force dans vn
 bois à main gauche: & montoient sur les cha-
 staigners. Les Espagnols & les Gascons leur ti-
 roient comme ceux qui tirent aux oiseaux. Il me
 seruit d'estre bien armé: Car trois picquiers me
 tenoient enferré & bien en peine: mais le Capi-
 taine Baretnau le ieune, & deux autres me desen-
 gagerent. Et y eut ledit Baretnau son cheual tué,
 & le mien blessé au nez & à la teste, de coups de
 picques: car mon cheual m'auoit porté dans leur
 bataillō. Et n'auois cogneu iamais qu'il eut mau-
 uaise bouche, que ce coup là, qu'il me cuida faire

perdre. Les Capitaines Arne & Bourdillon y furent blesez tout contre moy. Cela fut cause que ie ne me peus plus r'allier dans la cauallerie : car elle chassoit du costé de main gauche, & moy avec quinze ou vingt cheuaux qui s'estoient r'alliez chassions à main droicte vers vn village, là où il en fut tué trente ou quarante. Et là ie fis vn peu alte pour predre aleine. Puis retournay à l'artillerie gaignée, & là trouuay monsieur de Burie, où nous attendismes le retour de nos gens, qui chassoient encores, & les r'alliasmes. Nous trouuâmes qu'il y auoit de nos gens qui auoient chassé deux grandes lieuës : & retournâmes loger à Ver environ deux heures apres midy, r'enuoyant du bestail pour amener l'artillerie gaignée, & demurâmes à Ver tout le lédemain. Il ne s'en fallut que de bien peu, que les fuyans ne rencontrassent M. de Montpensier, qui s'alloit mettre à Mussidan, se pensant ioindre avec nous. Que si Dieu l'enst voulu, tout estoit acheué, écores qu'il n'eust gueres de forces avec luy : car gēs qui s'enuoyent ne tournent guere iamais visage : & tout leur fait peur. Il leur semble que des buisōs sont des escadrons. Ce qui se sauua, qui fut bien peu de gens de pied, se r'allia avecques leurs gens de cheual, & cheminerēt tout le demeurant du iour & de la nuit, tirant vers la Saintonge, porte ceste triste nouvelle. De vingt-trois enseignes, qu'ils auoient de gens de pied, les dixneuf nous demeurèrent : & de treize cornettes de gens de cheual, les cinq, lesquelles nous enuoyâmes à monsieur de Montpensier, le recognoissant tous pour nostre chef. Les villageois en tuerent

encores plus que nous : car la nuit ils se desrobeyent pour se retirer en leurs maisons, & se cachoyent dans des bois : mais comme ils estoient descouverts, hommes & femmes leur courroyent sus, & ne sçauoyent où se cacher. Il fut nombre sur le champ ou dans les vignes plus de deux mil hommes morts, outre ceux que les villageois, depeschèrent.

Après ceste victoire nous marchasmes droit à Mussidan. Monsieur de Burie se mit deuant pour faire la reuerence à Monsieur de Montpensier : & laissasmes tout le camp à Grignoux, à deux ou trois grands villages, qu'il y a entre Mauriac & Mussidan : puis ie m'en allay faire la reuerence audit sieur de Montpensier à Mussidan, où ie fut aussi bien receu, que ie seray iamais en compagnie, que ie sçauois arriuer : & croy que Monsieur de Montpensier m'embrassa plus de dix fois : & demeuray trois ou quatre heures avec luy. C'estoit vn bon Prince, & vrayement hōme de bien, ayant bien la religion & l'estat, il fut d'avis, que ie m'en retournerois en Guyenne, par l'opinion de tous les Seigneurs susnōmez, qui estoierent avecques luy, aussi en la compagnie du Roy de Nauarre & à la mienne n'y auoit pas trente cheuaux qui ne fussent blessez : & qu'il emmeneroit Monsieur de Burie : & les trois compagnies, & celle de Monsieur le Marechal de Termes avecques luy : & les dix compagnies Espagnolles, pour les ioindre avec les dix que Dom Iohan de Carbaiao menoit, qui deuoient arriuer ce iour-là à Bergerac. Voylà le succez de la bataille de Ver. Et pour cè qu'aucuns voudront dite, que ie me louè en-

tierement d'auoir donné la bataille & estre cause de l'auoir gaignee, monsieur de Montpensier, messieurs de Candalle, Chauigny, & de la Vauguyon sont encore en vie, s'il leur plaist, ils porteront tesmoignage de ce qu'ils entendirent dire à tous ceux du camp, & mesmes aux gens propres de monsieur de Burie : lequel seigneur de Burie ne nioit pas, qu'il ne m'eut laissé faire & conduire le tout. Car il estoit vieux, & n'auoit pas la disposition que i'auois, pour commander, & aller des vns aux autres, comme ie fis, estat au partir de la bataille en eau, comme si on m'eust plongé dans la riuere. Ledit Sieur de Burie ne peut aussi estre repris, car il vint bien à propos: & encor qu'il ne se messast, & si est-ce que ce gros qu'il menoit fit peur aux ennemis, ce qui fut cause que nous eusmes meilleur marché. Si ceste troupe se fust peu ioindre avec mōsieur le Prince de Condé, elle eut fait de l'eschet au camp du Roy, puis que sans ceux-là nos gēs cuiderēt perdre la bataille à Dreux. Et si iamais les Espagnols ne se fūsēt osez acheminer vers la Frāce: car sans la bataille, monsieur de Montpensier ne se fust pas retiré en Frāce. Il auoit esté enuoyé pour defendre & secourir la Guyenne: & par le gain de la bataille, il en amena toutes les forces de Guyenne & de Sainctonge, qui estoient quatre compagnies de gensdarmes, & six qu'il en auoit avec luy, ou dans la Sainctonge: & monsieur de Sainctac avec la siēne, vingt trois enseignes de Gascōs, ou d'Espagnols, qui ne fut pas petit secours qu'il mena au Roy, dont vne bonne partie s'estoient trouuez au gain de la bataille. I'ay entēdu que tō^u

ceux qui allerent de pardelà, firent tres bien le iour de la bataille de Dreux: Aussi n'y a il pas de soldats en France, qui surpassant les Gascons, s'ils sont bien conduicts. Et mesmement les dix enseignes du capitaine Charry, lesquelles depuis le Roy honora tant, qu'il les print de sa garde, & les retient encores à present, que monsieur de Strossi en a la charge apres la mort meschante du capitaine Charry assassiné à Paris. Et encores qu'il ne faille point qu'un homme se louë, ie diray à la verité, & mettray par escrit, que ie fis alors de plus grands seruices à mon Roy & maistre, que gentil homme fit iamais, & à son grand & extrême besoin & necessité. Et que la Royne mette la main sur sa consciëce, ie m'aseure quelle le confera. Elle scauoit mieux que tout autre la necessité où les affaires estoient: & cōbien cela incommoda les intelligences, que monsieur le Prince auoit en Guyenne, de laquelle il faisoit estar.

Or Seigneurs, & mes compagnons, qui lisez mon liure, prenez exemple à la diligence & hastiue execution que ie fis depuis la prise de Lectoure: & ne vous attendez Lieutenãs de Roy, ie vous prie à tout le moins si vous auez la disposition, au rapport qu'un autre vous fera de la recognoissance de vostre ennemy. Car il faut que vous mesmes le voyez. Et si vous le faictes, vous commanderez tousiours plus asseurément, que sur le rapport d'un autre. Vos yeux voyēt plus clair que ceux d'autruy à ce qui est necessaire. Vous pouvez prendre avec vous vn ou deux des vieux capitaines: mais gardez vous sur tout, que par quel-

que affection particuliere que vous pourriez porter à quel que vieux capitaine, de le prendre avec vous quand vous irez recognoistre: car il est à craindre que ceste affection ne vous fasse prendre quelque happelourde au lieu d'un bon capitaine. Lequel dès qu'il descouvrira l'ennemy, sentira quelque mutation de cœur: qui sera cause, que sur l'estimation que vous avez de luy & amitié que luy portez, il vous fera faire vn si grand erreur, que vous ne regaignerez iamais ce qu'il vous aura faict perdre. Mais prenez tousiours quelque vieux capitaine, lequel par tout là où il sera trouué, aura combattu & faict combattre: & encore qu'il aye quelquefois esté malheureux & battu, mais qu'il n'aye perdu à faute de cœur & de sens, n'arrestez pas pour celà de le prendre au pres de vous car tout le monde n'est pas si heureux que Montluc, qui n'a iamais esté deffaict. Prenez plutôt celuy-là, qu'un qui n'aura iamais perdu ny gagné, & qui n'aura iamais seruy en vn camp, que de tesmoing. Je ne vous escriis point ceey sans experience. I'ay appris ces leçons sous feu monsieur de Lantrec, estant vn bon regent: car s'il fut malheureux, ce fut plus pour le deffaut de son conseil, que de faute de cœur, ny de boniugement. Car il auoit ces deux choses, autant que Lieutenant de Roy, que i'aye iamais suiuy. I'ay continué mon apprentissage, sous messieurs les Marechaux de Strossi, de Brissac, & autres. I'ay veu faire assez d'erreurs à des Lieutenans de Roy, sur le rapport que leur faisoient ceux qu'ils employoient recognoistre. Et veux dire encore, qu'un Lieutenant de Roy, comme il a luy mesme

veu & recogneu les ennemis, il en est plus affermé, & cōmande plus hardiment. Car s'il auoit eu quelque peur, il n'y a homme au monde, à qui n'en vienne quelque peu, quand il void son ennemy, qui luy fait teste, il se r'asseurera & ne luy en souuiendra plus. Combien de fois se maudit & despita monsieur d'Anguyen la nuit de Pasques venāt au Lundy, de ce qu'il n'auoit creu son opinion & de ceux qui vouloient combattre, quand il eut veu les ennemis face à face, & qu'il n'auoit son cāp avec luy? Assurez-vous Seigneurs, Lieutenans de Roy, que ie ne mets point cecy par escrit, sans grande raison. Mais vous me direz, que c'est mettre la personne du chef de l'armée au hazard. C'est chose qui se peut faire sans danger si apparēt. Que ceux qui craignent tant le dāger, qu'ils demeurent au liēt. Allez y vous mesmes, il n'y a meilleur iuge que vous, qui cognoistrez, si vous auez tant soit peu d'experience à la desmarche de vostre ennemy, ce qu'il a dans le ventre: & s'il a de la peur ou du cœur. Pardonnez moy, si ie suis contrainct mettre moy-mesme mes louanges. Puis que i'escris ma vie, ie la veux escrire au vray: aussi bien le dirois-ie, si i'auois esté battu: si ie mens, mille gentils-hommes me peuuent desmentir.

Reuenant à mon propos pour acheuer ceste guerre, monsieur de Montpensier s'en alla avec toutes ses troupes attendre les Espagnols à Barbezieux, où monsieur de Sanfac luy manda, que monsieur de Durās s'estoit retiré, & monsieur de la Rochefoucaut, & qu'ils faisoient semblant de vouloir retourner vers luy. I'estois arriué à

Bergerac. Monsieur de Montpensier me des-
cha deux couriers queuë sur queuë: & me priant
qu'en extrême diligence ie tournasse à luy: & que
messieurs de la Rochefoucaut & Duras s'estoiët
râlez: & qu'on luy mandoit qu'ils tournoient
visage à luy. Et comme ie veux que Dieu m'ay-
de, en toute la noblesse de la compagnie du Roy
de Nauarre & la miëne, ie ne trouuay pas tren-
te cheuaux, qui peussent aller vn pas, que bië dif-
ficillement: si me mis-ie en chemin deux heures
apres minuit: & repeus vn peu au chemin, & n'ar-
restay que ie ne fusse à deux lieuës de Barbezieux,
& rencontray deux fois par les chemins des en-
nemis, qui estoient eschappez de la bataille: & les
taillay en pieces. Ie me logeay vne heure de nuit
à saint Priuat. Mon frere monsieur de Lieux
estoit avec moy, qui ne s'estoit peu trouuer à la
bataille: & fusmes au leuer de mōsieur de Mont-
pensier, lequel me sceut fort bon gré de la dili-
gence, que i'auois faicte à le venir trouuer: là où
ie trouuay monsieur de Sansac, qui me dict, que
les ennemis auoient faict en vn iour & vne nuict
dix-huict ou vingt lieuës. Monsieur de Mont-
pensier me licencia, & m'en retournay coucher
à saint Priuat pres d'Aubeterre, & le lendemain
à Bergerac. Et y trouuay Dom Iohan de Car-
bejac avec les dix compagnies d'Espagnols, qui
auoit sejourné vn iour: & fus cause qu'il partit
le lendemain matin. Ainsi m'enreuis, & ren-
uooyant tout le monde à leur maison, n'y ayant
rien en tout la Guyenne, qui bougeast, ny qui
osast dire, qu'il auoit iamais esté de ceste religiō:
car tout le monde alloit à la Messe & aux proces-

sions, assistans au seruice diuin: & les ministres trompettes de tout ce boute-feu auoient vuide. Car ils scauoient bien qu'en quelque coing qu'ils fussent, ie les attraperois, & leur ferois bonne guerre.

Estant arriué à Agen, ie fus aduertty, que monsieur de Terride s'estoit allé engager deuant Montauban, avec l'artillerie de Thoulouse, & les deux compagnies de Bazordan, que i'auois laissé pour prendre garde au pais, & sept ou huit autres, que la ville de Thoulouse auoit fait, & ce fut incontinent apres qu'il eut entendu le gain de nostre bataille. Et comme i'eus sejourné huit iours, monsieur le Cardinal d'Armagnac, qui pour lors commandoit à Thoulouse, m'enuoya prier, ensemble toute la Cour de Parlement, de vouloir aller à Montauban, leur semblant que les affaires alloient fort à la longue, & auoient presque perdu l'esperance. Je partis incontinent, & m'en allay droit à Thoulouse. I'y trouuay vne lettre, qu'un mien amy m'escriuoit, par laquelle il me mandoit, que monsieur de Terride auoit escrit vne lettre à monsieur le Cardinal, & vne autre à la Cour, & aux Capitouls vne autre, par laquelle leur mandoit, qu'il auoit entendu, qu'ils m'auoient enuoyé querir, pour aller commander au siege de Montauban: & qu'en cela, ils luy faisoient vn grand tort, & le touchoient de son honneur. Et qu'apres qu'il auoit battu le buisson, les autres prendroient la proye. Voilà le contenu des lettres, que le capitaine Bidonner auoit apportées. Estant à Thoulouse, ie fus fort pressé d'y aller: mais ie respondis à monsieur le Cardi-

nal & autres, que ie ne voulois point faire ce tort à vn mien compaignon. Car selon le contenu de ses lettres, il se tenoit assure de prendre la place. Et comme ils virent que ie n'en voulois point prendre la charge, ils me prierent à tout le moins que i'allasse iusques là, voir comme touty passoit ce que ie fis. Monsieur de Terride me monstra tout ce qu'il auoit fait: & trouuay qu'en douze iours qu'il auoit demeuré deuant, il ne s'estoit pas fait ceuvre de deux iours: & congneus bien, que le commencement n'auoit gueres esté bon, me doutant que la fin en seroit pire. Car ie trouuay, qu'il auoit abandonné les faubourgs S Anthoine, qui est sur la venuë deuers Caussade, par là ou on entroit, & sortoit dans la ville tout ce qu'on vouloit. Il auoit esté contraint de ce faire, pource que les soldats, le laissoient tous depuis la mort du Capitaine Bazordan, qui luy auoit esté tué, & le seruoit de maistre de Camp. Et ay bien opinion, comme ont beaucoup d'autres, que sans la mort, les choses fussent allées mieux: car c'estoit vne sage teste, & homme de guerre. Il ne faut pas trouuer estrange, si monsieur de Terride n'entendoit gueres à assieger places, car ie veux maintenir, qu'il n'y a homme qui l'entende, qu'vn maistre de l'artillerie. qui longuement auy pratiqué, & que les Commissaires de l'artillerie, vn Ingenieur, le maistre de Camp, & le Colonel, si ce sont vieux soldats. Car en ces charges, il faut qu'ils ayent veu souuent telles choses. Tous les autres n'y entendent rien, ny le Lieutenant de Roy mesmes, sinon qu'il aye appris avec ceux-là. Et allant recognoistre la place avec ceux-là, il

drent cognoissance, & ce faict sage pour les assieger : mais autrement non : car les Capitaines des gendarmes ne vont iamais veoir recognoistre, ny aux approches : mais se tiennent volontiers à la large, pour garder que secours ny autre chose ne puisse entrer dans la place. Et comment veut-on que les capitaines des gendarmes le sçachent, veu que iamais ils n'ont assisté à la recognoissance, ny entendu la dispute, qui se faict entre les vns & les autres ? car là on discourt à l'œil le fort ou le foible de la place. C'est la chose la plus difficile & importante de la guerre. Plusieurs sont bons & grands Capitaines, qui s'y trouueront empeschéz. Il faut auoir fort pratique celà, sçauoir que cest des fortifications, remarquer & cognoistre le deffaut d'un bastion, d'un esperon, d'un flanc, deuiner ce que peut estre faict par dedans : parce que vous mesmes feriez, si vous estiez dedans. Monsieur de Terriade estoit bon pour commander à cheual à la campagne & pour combattre, mais non pour assieger places. Aussi ne sont pas d'autres, qui n'ont iamais fait autre mestier, que le sien : encores qu'au logis chacun en veut dire son aduis, & en parler sur le tapis, ou sur vne feuille de papier. Il est bon d'ē voir le plan, mais cela trompe souuent. Je voudrois de bon cœur, que quand quelques vns qui n'ont eu iamais de ces charges, ou bien qui n'ont suyuy le Lieutenant du Roy, qui est allé recognoistre avec les susdicts, & entendu toutes les disputes, quand ils en veulent parler, & en dire leur aduis, que le Lieutenant du Roy leur dict, qu'ils s'allassent hasarder à receuoir des ar-

que busades à la recognoissance. Et alors ils en pourroient parler. C'est tousiours le lieu le plus chatouilleux: parce que si les assiegez valent rien, ils empescheront à leur possible, que l'assaillât ne puisse recognoistre leur fort. Et s'il est possible, qu'ils disputent tout ce qu'il y aura dehors, iusques à vne maisonnette: car si du premier coup ils laissent faire les approches, ils montrent ou qu'ils sont foibles, ou que ce ne sont gens de guerre.

Je l'aissay donc ce beau siege, & m'en retournay à Agen, en ayant dict mon aduis à monsieur de Terride, qui n'en rapporta que ce que i'auois predit. Quelques iours apres, la Cour de Parlement de Bourdeaux, & monsieur de Nouailles, gouverneur de la ville m'enuoyerent prier vouloir aller iusques à Bourdeaux, pour aider à pacifier vne partialité, qui s'estoit esmeuë dās ladite ville. Ce que ie fis, & y demeuray quelques iours, puis m'en retournay à Agen, pour estre au cœur de la Guyenne, ou aborde ordinairement toute la Noblesse. C'est là où doit estre le siege d'un Lieutenant de Roy, & non à Bourdeaux, encores que ce soit la ville capitale: car elle est trop esloignée. Et puis il y a vn parlement, qui se met le du tout, & la Noblesse ny peut aller sans grāds frais: & tousiours il y a quelque verre cassé, qui fait peur aux gentils-hommes, lors qu'ils y vont. Quelque temps apres mōsieur le Cardinal d'Armagnac, & la Cour de Parlement de Thoulouse, & les Capitouls m'enuoyerent prier, si ie voulois aller iusques à Thoulouse, pour quelques affaires d'importance, qu'ils ne pouuoient escrire.

Ce que ie fis. Il ne me falloit pas semondre deux fois. Et comme ie fus là, ils tindrent vn conseil, où se trouuerent messieurs les Cardinaux d'Armagnac, & de Strossi, monsieur le premier President Dassis, les Seigneurs de Terride, Negrepelice, Forqueuaux, du Faur, Aduocat general du Roy, & les Copitouls. Ils me remontrerēt, qu'ils vouloient dresser vn camp, pour aller en Languedoc, & qu'ils me vouloient eslire chef de l'armée. Mais ie leur remontray que monsieur le Connestable n'y prendroit pas plaisir, veu que c'estoit en son gouuernement, & que d'ailleurs il ne m'aimoit gueres. Or la bataille de Dreux estoit desia donnée, où comme chacun sçait, les affaires du Roy furēt en bransle : mais la victoire en demeura au Roy, par la vaillance & prudence de monsieur de Guyse. Toutesfois ledit sieur Connestable y demeura prisonnier, & de l'autre costé monsieur le Prince de Condé, & ainsi les deux chefs, ce qui ne se vid iamais. Cela monstre qu'elle fut bien combatuë : mais puis que ie n'y estois pas, il ne touche à moy d'en parler. Ces gens me presserent tant, qu'enfin i'acceptay ceste charge : & mimes par escrit tout ce qu'il nous falloit. Monsieur le Cardinal de Strossi se chargea de faire venir douze cens balles de canon, & quelque quantité de poudres de Marseille en hors, & monsieur de Forqueuaux d'en faire venir aussi à Narbonne. Et commençasmes à bailler les commissions de gens de pied. Et arrestames qu'en trente iours tout seroit prest, & la leuée des deniers que la ville, & le pays de Languedoc faisoit : car tous estoient de l'entreprise.

Sur ces entrefaictes m'arriuerent trois courriers en vn iour & vne nuit de Bourdeaux, dont le fils aisné du Gressier Pontac fut le premier, l'Aduocat du Roy la Her, qui depuis a esté Procureur General, l'autre, & vn Gentil-homme de Nouailles le dernier. Lesquels tendoient tous à vne mesme fin, qui estoit, que si ie n'allois promptement, & à extrême diligence secourir la ville de Bourdeaux, qu'elle s'en alloit perduë, pour vn grand different, qui estoit suruenu dans la ville entre monsieur le premier President Lagebaston, & monsieur de Nouailles Gouverneur. Et me prioit la Cour, les Jurats, & ledict Sieur de Nouailles de me vouloir hastier, autrement i'y arriuerois trop tard. Car Monsieur de Nouailles auoit desia mandé apprester toutes les banliuës, pour les mettre dans la ville par le chasteau du Ha, qu'il auoit. Ceux de la ville se faisoient maistres des portes les vns: car l'vne partie soustenoit monsieur de Nouailles. A grand difficulté, ces messieurs me voulurent permettre d'y aller. Je leur promis que dans quinze iours, à peine de mon honneur, ie me rendrois à Thoulonse, & que cependant ils diligentassent de faire les preparatifs: afin qu'à mon arriuée ie trouuasse tout prest. Et ainsi me mis en chemin: car ie n'ay iamais esté homme de remises. Et pour ce qu'il y auoit grand quantité de noblesse avec moy, ie ne me peuz mettre par eauë, & fallut que j'allasse par terre: & à cause des armes & grands cheuaux, que nous auions, demeurasmes trois iours à aller iusques à Agë. J'auois depesché Pontac, & le gentil-homme de monsieur de Nou-

ailles donnant assurance à ceux de Bourdeaux, que ie m'en allois. Monsieur de Het ne voulut partir, qu'il ne me vid à cheual: & fit si grande diligence, qu'il en tomba malade, & en cuida mourir. Leur arriuée fit tenir tout le monde en ceruelle d'un costé & d'autre. Nous n'arrestames qu'une nuict à Agen, & passames outre. Et en trois iours ie fus à Bourdeaux, où ie trouuay vne patente, que le Roy me mandoit: par laquelle il me faisoit son Lieutenant en la moitié du gouvernement de Guyenne, en l'absence du Roy de Nauarre: & à monsieur de Burie demerroit l'autre moitié, sans que pour lors il nommait ce que demerroit à monsieur de Burie, & ce qui demerroit à moy.

On pensoit qu'à mon arriuée ie mettrois la main aux armes, & que ie tuerois toute la part du premier President. Beaucoup s'en estoient fuyz: mais ie cognoissois bien, que c'estoit la ruyne de la ville: & que le Roy perdroit beaucoup, car si cela se faisoit, tout le monde n'eust sceu garder que la ville ne fust esté saccagee. Je passay à Cadillac, où monsieur de Candalle me fit cest honneur de m'accompagner. Et nous mismes dans son gallion, & dedans d'autres vaisseaux: car il y auoit force noblesse. Et sur le chemin arriuerent nouvelles, que ceste nuict-là monsieur de Nouailles estoit mort, & n'auoit demeuré malade que deux iours. On dit apres, que l'on luy auoit aduancé ses iours. Je ne sçay s'il est vray. Ce fut dommage pourtant: car c'estoit un bien sage gentil homme, & bon seruiteur du Roy. Le lendemain, que ie fus arriué, i'allay au Palais, & là ie

propofay à la Court ce que i'auois retenu du fieg de Siene, & comme l'on fe doit gouverner en vne grande ville, & en vne guerre ou fedition. Et que fi nous mettions la main au fang, la ville e-
ftoit destruiete, auffi bien les vns que les autres: & leur mit en auant auffi le faict de Thouloufe: que fi i'euffe laiffé entrer, ce que venoit des montagnes & de Comenge, tout le monde n'euffe fceu garder, que la ville n'euffe esté faccagée, & qu'autant leur en aduiendroit, fi l'on mettoit la main au fang, & donnoit licence au peuple, mefmes à celuy de dehors: qu'ils fe fouuinffent de ce qui eftoit aduenü lors que Monsieur de Monens fut tué, que le peuple print l'auctorité. Qu'il falloit commencer par vn bon accord & vnion, fans entrer en aucun defordre & trouble: & que puis après on puniroit les delinquans par la voye de la Iuftice. Toutela Cour trouua mon opinion fort bonne, & m'en remercierent infiniment. Au partir de-là, comme i'euz difné, j'allay à la maifon de la ville où i'auois assigné les Jurats, & tous ceux du confeil d'icelle, & leur fis semblable remonftrance. Et encores qu'il en y eufft quelques vns, qui euflent voulu remuer be-
fongnes, neantmoins ie leur alleguay tât d'exemples & de bonnes raifons, qu'ils changerent tous d'opinion. Et fur les quatre heures ie me rendis à l'Archeuefché, où i'auois assigné tout le Clergé, & là leur fis vne remonftrance felô l'Eftat de l'Eglife, comme i'auois faict aux autres, chacun pour le fien: de forte qu'en ce jour-là j'appai-
fay la ville. Et le lendemain commençames entrer sur l'ordre, qu'il falloit tenir, pour faire

que la pacification y durast. Et fis si bien, qu'en trois iours toutes choses changerent en paix & bonne vnion: Je veulx dire, & au tesmoignage de toute la ville de Bourdeaux, que si i'eusse fait autrement, la ville estoit destruite: car il ne faut venir à la violence, lors qu'on y peut proceder par autre moyen, veu mesmement que c'estoit diuision entre les Catholiques, ou pour le moins qui s'en disoient: car ie ne suis pas Dieu, pour lire dans leur cœur.

O que le Roy doit bien regarder, à qui il baille les gouuernemens, & que sur tout il eslise des personnes qui ayent esté gouuerneur autresfois de quelque places, car si par vne longue experience il n'est coustumier d'auoir telles charges, il court vn grand peril, pour l'estat du pays, & de la ville où tels inconueniens aduiennent. I'auois esté gouuerneur de Montcailler, d'Albe, & Lieutenant de Roy à Sienne, & apés à Montalzin. Tant de diuerses choses, que i'auois experimenterées là, m'auoient appris à congnoistre, & preuoir la ruyne où le salut d'vne place. Et sans l'experience que i'auois, ie me doute, que i'eusse prins le chemin de l'execution. Car mon naturel tendoit plus à remuer les mains, qu'à pacifier les affaires, ayant mieux frapper & iouer des coups, que faire des harangues. Mais la prudence me gaigna pour ce coup. Il n'est pas besoin de laisser emporter à son naturel, & à sa passion: car les affaires du maistre vont alors mal. Il y auoit prou de gens en ceste ville-là, qui eussent voulu remuer besongne en haine du premier Presidēt, qui n'a iamais gueres esté aimé. Si c'est à tort

ou à droit, ie m'en remets. Monsieur de Bourdeaux qui est en vie, sçait bien l'aduis, qu'on me vint donner, me promenant dans son iardin.

Or ie fus prié de toute la Cour de Parlement, & de toute la noblesse, ensemble de toute la ville, d'accepter la charge, que le Roy m'auoit donnée ce que ie ne voulois iamais faire: & auois fait la depesche au Roy, & à la Royne pour remercier leurs Majestez, car ie me mettois tousiours deuant les yeux, qu'il m'en aduiendroit, ce qui m'en est aduenue: & que ce gouuernement ne m'ameneroit que venues & haynes. Ie n'ay iamais presagé chose de moy, qui ne soit aduenue. Que l'on demande à monsieur le President Lagebaston, qui me fit la harangue dans le Palais, pour me faire prendre ceste charge, la responce que ie luy en fis, & aussi en particulier. Il y a encores d'autres Presidents & Conseillers, qui sont en vie qui entendoient, les raisons miennes. Ie m'assure qu'il leur souuiendra, si la prediction, que ie faisois lors de moy, ne m'est aduenue. Si est-ce que pour lors ie ne l'acceptay point, ny de deux iours apres, non pas que le Roy ne me fist trop d'honneur, & que ie n'eusse bien souhaitté vn tel bien: mais i'auois tousiours deuant les yeux mille choses bien chatoüilleuses, mais le premier President Lagebaston, & les autres Presidents ses cōpagnons, & les anciens Conseillers vindrent à mon logis, où ils me dirent beaucoup de choses. Monsieur de Candalle, & monsieur Descars, que ie trouuay là, & monsieur de Lieux mon frere, mesieurs de Barzac, Duza, & toute la noblesse, qui estoient avec moy, me pressoient d'autre costé:

disant que ie la deuois prendre, les Iurats & toute la ville de mesme. Et par ainsi ie demeuerois seul en mon opinion: & fus contrainct de passer le guichet, comme vn homme qu'on met en prison. Car ainsi puis-ie dire y auoir esté mis. Et si i'eusse demeuré en ma liberté, ie fusse mort, ou i'eusse fait quelque seruices, qui fussent esté agreables au Roy, dont i'en eusse tiré quelque recompense, au lieu que des seruices, que i'ay faits avec ceste charge de pardeça, ie n'en ay eu que reproches, & malle graces. Et si diray-ie qu'il n'y a homme sous le ciel qui eust sceu faire mieux que i'ay fait au dire de tous les trois Estats de la Guienne. Et si i'eusse faict tels seruices du viuant des feus Roys François, où Henry, il n'i a Gentil-homme en France, s'il ne porte tiltre de Prince, qui eust esté plus aduancé ni mieux recogneu, que i'enusse esté. Or Dieu soit loüé de tout. Ma recompence a esté vne grande arquebuzade au visage, de laquelle ie ne guerirai iamais, qui me fait tousiours maudire l'heure, que iamais i'eus ceste charge. Plusieurs plus grâds Seigneurs que moi s'en fussent sentis honorez, aussi faisois ie moi: mais aiant à seruir vn Roy en son enfance, & vn pais où ie preuoiois bien que i'auois prou d'affaires, & loin de moiens, il me sembloit que ce seroit plus d'auantage pour moi, d'aller loing de mon fumier que demeurer dessus. Et conseilleray tousiours à vn mien ami, de prendre charge, plustost loing, que pres du lieu de sa demeure, car enfin nul n'est Prophete en son pais. Quoi qu'il en soit pour le bien de la patrie, ie prins ceste charge pesante sur mes espauls.

Or comme ie pensois partir de Bourdeaux pour aller à Thoulouse, apres auoir tout pacifié: arriva la paix, que le Capitaine Fleurdelis apporta. Il auoit trouué le Capitaine Montluc deuant Mussidan, qui amenoit au Roy douze compagnies de gens de pied, les plus belles compagnies & les mieux armées, qu'encores fussent leuées en Guyenne: & vne compagnie de cheuaux legers. Le Sieur de Cancon estoit son Lieutenant, & le Sieur de Montferran son Enseigne. La ville de Bourdeaux luy auoit enuoyé deux canons, & vne couleurine, que le Capitaine Fleurdelis trouua à deux lieuës de Mussidan. Le Capitaine Montluc ne voulut iamais arrester de passer ouure, qu'il n'eust de mes nouvelles. La paix arriüée, tout le monde fut d'aduis, que ie le contremandasse. Ce que ie fis, & ramena l'artillerie, & fis retirer tous les gens de pied, & gés de cheual, afin que le peuple ne fust mägé d'auantage. Et manday à Thoulouse de faire le semblable: de sorte qu'en huit iours tout le monde fut retiré, m'asseurant de garder la Guyenne sans garnison d'homme de cheual, ny de pied. Ce que ie fis: car l'espace de cinq ans, homme de pied ny de cheual ne mangea en toute la Guyenne vne poule, tenant les champs. I'auois trois canons à Agen, & avec braueries & menaces, ie teuois tout le monde en crainte: & fis poser les armes, mesmement toutes armes à feu: & n'y auoit homme qui portast armes sinon les Gentilshommes leurs espées & dagues. Et mis vne si grande crainte par tout le pays, pour deux soldats Catholiques, que ie fis pendre, ayant transgressé l'Edict, que nul n'osa

plus mettre la main aux armes. Les Huguenots pensant eschapper à bon marché, & que ie ne les punirois pas à eux, deux autres de leur religion transgresserent l'Edit: & soudain ils furent pendus, pour faire compagnie aux autres. Et quād les deux religions virent que les vns ny les autres ne pouuoient auoir d'assurance de moy, s'ils transgressoient, ils se commencerent à entr'aymer & se frequenter. Voyla comme i'entretins la paix l'espace de cinq ans en ce pays de Guienne entre les vns & les autres. Et croy que si tout le monde eust voulu faire ainsi, sans se partialiser d'vn costé ny d'autre, & rendre la Iustice à qui la meritoit, nous n'eussions iamais veu tant de troubles en ce Royaume. Ce n'estoit pas petite besongne, car i'auois affaire avec des cerueaux aussi fols & gail-lards, qu'il en y aye en tout le Royaume de France, ny parauenture en l'Europe. Qui gouuérnera bien le Gascon, il peut s'asseurer, qu'il aura fait vn chef d'œuvre: car comme il est naturellement soldat, aussi est-il glorieux & mutin. Toutesfois tantost faisant le doux, puis le collere, ie les maniois si bien, que tout plioit soubs moy, sans que qui osast leuer la teste. Bref le Roy y estoit reconnu & la iustice obeye.

Voyla la fin de la guerre des premiers troubles où ie me suis trouué, & ce que i'ay fait en iceux. Qui est en somme, que si Dieu ne m'eut donné le courage de m'opposer aux Huguenots, ils se fussent tellement quantonnez, qu'il n'eust esté en la puissance du Roy de les en tirer de long-temps. Et ne suis pas de l'aduis de ceux, qui disent que ce n'est rien, & que quand bien ils seroient

roy quantonnez, qu'on les y enfermeroit, C'est vn bon pays & riche, s'il y en a en France, auec de belles riuieres, & beaucoup de places fortes & de ports de mer. Comment se peut donc vn tel pays s'enfermer, veu qu'Anglois & autres estrangers y peuuent aborder par la mer? Le Roy n'en a tenu que trop peu de compte. I'ay peur qu'à la longue il s'en pourroit trouuer mal. Mais pourueu que ces Messieurs qui en parlent à leur aise, aient les coudées franches, ils ne se soucient pas des autres, quand on leur demande aide & secours d'argent, car d'autre chose nous n'en auõs que trop. Ils disent qu'on s'aide du païs. Et ainsi le soldat n'estant payé, est forcé, de voler & sacager, & le Lieutenant du Roy de l'endurer. C'est tout vn disent-ils, païs gasté n'est pas perdu. O la meschante parole, indigne d'vn Conseiller du Roy, qui a les affaires d'Estat en main. Ils n'en porte pas la peine, ny n'en a pas les reproches: mais bien celuy qui a ceste charge, lequel le peuple accable de maledictions. Voila donc nostre Guienne perduë & reconquise, & puis maintenuë en paix pour le bien de tout le peuple, & particulièrement pour mon grand malheur. Car mon fis le Capitaine Montluc ne pouuant nõ plus viure en repos que son pere, se voiät inutile en France, pour n'estre Courtisain, & ne scachant nulle guerre estrangere, où s'emploier, desseigna vne entreprise sur mer, pour tirer en Affrique, & conquerir quelque chose. Et pour cet effect suiui d'vne belle noblesse volontaire (car il auoit plus de trois cens Gentils-hommes) & d'vn nombre des meilleurs soldats & Capitai-

nes qu'il peult recouurer, s'embarquer à Bordeaux avec six nauires, aussi bien equippez qu'il estoit possible. Je ne veux m'arrester plus longuement sur le dessein de ceste mal-heureuse entreprise, en laquelle il perdit la vie, ayant esté emporté d'une mousquetade en l'isle de Maderes, où il fit descente, pour faire aiguade. Et parce que les insulaires ne vouloient permettre de rafraichir les vaisseaux, il fallut courir aux mains, à leur perte & ruyne, & plus à la mienne, qui perdis là mon bras droit. Que s'il eust pleu à Dieu me le cōseruer, on ne m'eust prestez les charitez qu'on a fait. Bref ie l'ay perdu en la fleur de son aage, & lors que ie pensois qu'il seroit mō baston de vieillesse, & le soustien de son pais, qui en a eu bon besoin. I'auois perdu le courageux Marc-Anthoine mon fils aîné au port d'Ortie: mais celuy qui mourut à Maderes pesoit tant, qu'il n'y auoit Gentil-homme en Guenne, qui ne iugeest, qu'il surpasseroit son pere. Je laisse à discourir à ceux-là qui l'ont cogneu, qu'elle estoit sa valeur & sa prudence. Il ne pouuoit faillir d'estre bon Capitaine, si Dieu l'eut preserué: mais il dispose de nous comme il luy plaist. Je croy que ce petit Montluc, qu'il m'a laissé, taschera à l'imiter, soit en valeur ou en loyauté enuers son Prince, comme tousiours les Montlus ont fait. S'il n'est tel, ie le desauouë. On sçait bien, & la Roynemieux que toute autre, que ie ne fus iamais l'auteur de ceste infortunée entreprise. Monsieur l'Admiral sçait bien cōbien ie taschay à la rompre, non pas pour vouloir retenir mon fils sur les cendres: mais pour la crainte que i'auois qu'il ne fust cause

d'ouuir la guerre entre la France & l'Espagne. Et encor que ie l'eusse desiré, si eusse-ie voulu, que quelque autre eust fait l'ouuerture, pour la tirer de nos maisons. Le dessein de mon fils n'estoit pas de rompre rien avec l'Espagnol, mais ie voyois bien, qu'il estoit impossible, qu'il ne donnast là, ou au Roy de Portugal: car à voir & ouyr ces gens, on diroit que la mer est à eux. Monsieur l'Admiral n'aimoit & estimoit que trop mon fils ayant tesmoigné au Roy, qu'il n'y auoit Prince, ny Seigneur en France, qui eust peu de ses seuls moyens, & sans bien-fait du Roy, dresser en si peu de temps vn tel equipage. Il disoit vray, car il auoit gagné le cœur de tous ceux, qui le cognoissoient, & qui vouloient suiure les armes. Et moy j'estois si mal-aduisé, qu'il me sembloit que la fortune luy deuoit estre aussi fauorable, qu'à moy. Pour vn vieux guerrier, tel que ie suis, ie confesse que ie fis vne grande faute de n'auoir auant partir, descouuert l'entreprise à quelque autre, veu que les Vicomtes Duza, & de Pompaour, & mon ieune fils estoient de la compagnie, qui eussent peu tenter fortune, & poursuiure l'entreprise proiettée. De laquelle ie tairay, par ce que peut estre, la Royne la renoüera quelque



COMMENTAIRES DE MESSIRE
Blaise de Montluc Marechal de France.

LIVRE SIXIESME.



A France joiüst cinq ans de ce repos avec les deux religions: toutesfois ie me doutois tousiours, qu'il y auoit quelque anguille sous roche: mais pour la Guienne ie ne craignois pas beaucoup. I'auois tousiours l'œil au guet, donnant aduis à la Roine de tout ce que j'entendois, avec toute la fidelité, dont ie me pouuois aduiser. Pendant ce temps, le Roy visita son Royaume. Estant arriué à Thoulouse, ie fus baisser les mains à sa Majesté, laquelle me fit plus honorable recueil, que ie ne meritois. Les Huguenots ne faillirent à faire leurs pratiques & menées: & me faisoient faux feu sous main, car à descouuert ils n'osoient le faire: mais ie ne m'en donnois pas grand peine. La Roine me fit cest honneur de me dire tout ce qui se passoit, & me monstra la fiance, qu'elle auoit en moy. Et cognus bien lors, qu'elle n'aimoit pas les Huguenots. Vn iour estant en sa chambre avec mes

seurs les Cardinaux de Bourbon & de Guise, elle me raconta ses fortunes, & la peine, où elle c'estoit trouuée. Et entre autres choses me dict, que le soir, que la nouvelle lui vint, que la bataille de Dreux estoit perduë (car quelque hardie lance lui donna cest alarme, n'ayant pas eu loisir d'attendre ce que Monsieur de Guise feroit, apres que monsieur le Connestable fut rompu & prins) elle fut toute la nuict en Conseil, où estoient mesdits Seigneurs les Cardinaux, pour aduiser quel party elle prendroit pour sauuer le Roy. En fin sa resolution fut, que si la nouvelle se fut trouuée veritable, elle tascheroit se retirer en Guienne, encore que le chemin fust bien loing, où elle se tenoit plus asseurée qu'en tout autre pais de la France. Je prie à Dieu, qu'il ne m'aide iamais, si les larmes ne m'en vindrent aux yeux, lui oiant racôter sa desolation. Et lui dis ces mêmes mots, Hé mon Dieu, Madame, vous estes vous trouuée en telle necessité? Elle me l'assura, & iura sur son ame, comme firent aussi messieurs les Cardinaux. Il faut dire la verité, que si ceste bataille eust esté perduë, sa Majesté eut bien eu a souffrir: & croy que c'estoit fait de la France, car l'Estat eust esté changé, & la Religion. Car à vn ieune Roy, on fait faire ce qu'on veut.

Or leurs Majestez aiant trauersé la Guienne trouuerent les choses en meilleur estat qu'on ne leur auoit dit: car les Huguenots mes bons amis auoient fait courir le bruit, que tout estoit ruiné & perdu: mais ils trouuerent qu'elle estoit en meilleur estat que le Languedoc. Leurs Majestez sejournerent au Mont de Marsan quelque

temps, attendant que la Royne d'Espagne vint à Bayonne. Je veux escrire icy vne chose, que ie descouris-là, pour monstrier que i'ay tousiours tenu à la Royne la promesse, que luy fis à Orleãs, apres la mort du feu Roy François, Que i-ne despendrois iamais que du Roy & d'elle, comme i'ay tousiours fait. Encore que ie n'en aye pas rapporté grand fruct, si est-ce que i'ayme mieux que la faute soit venuë d'ailleurs, que si i'auois manqué à ma promesse. Je sentis donc le vent, qu'une ligue s'estoit dressée en la France, là où il y auoit de grands personnages, Princes, & autres, lesquels ie n'ay que faire de nommer, bien engagez de promesse. Je ne sçay au vray à quelle fin ceste ligue se faisoit: toutesfois vn gentil-homme me les nomma presque tous: & fus persuadé par ledit gentil-homme de m'y mettre, m'assurant que ce ne seroit que pour bon effect: mais il cogneut à mon visage, que ce n'estoit pas viande de mon goust. I'en aduertis secrettement la Royne tout aussi tost, car ie ne le pouuois porter sur le cœur. Elle le trouua bien estrange, & me dit que c'estoient les premieres nouvelles, me commandant de m'enquerir encor mieux du tout. Ce que ie fis, & n'en trouuay rien d'auantage, que ce que ie luy en auois dit: car ce Gentil-homme se tint sur ses gardes.

Sa Majesté me demanda aduis, comme elle s'en deuoit gouverner: ie luy dis & la cōseillay qu'elle deuoit mettre en auant, & moyenner que le Roy proposast luy-mesme, qu'il auoit entendu qu'une ligue se dressoit en son Royaume, & que cela ne pouuoit estre, sans le mettre en crainte.

& soupçon: qu'il deuoit prier tous generalement de rompre ceste ligue: & qu'il vouloit faire vne association en son Royme, de laquelle il seroit le chef. Elle fut ainsi appellée quelque temps: mais apres on changea de nom, & l'appella-on la confederation du Roy. La Royne pour lors que ie luy donnay ce conseil, ne le trouua pas bõ: & me dit que si le Roy en faisoit vne, il seroit à craindre que les autres en fissent vne autre. Mais ie luy repliquay, qu'il falloit que le Roy y obligest ceux, qui en pourroient faire au contraire, & que c'estoit chose, qui ne se pourroit celer: & à laquelle on pourroit pouruoir. Deux iours apres sa Majesté souppant, elle m'appella, & me dict, qu'elle auoit mieux pensé en l'affaire, que ie luy auois parlé, & qu'elle trouuoit que mon conseil estoit fort bon: & me dit, que le lendemain sans plus tarder elle vouloit faire proposer au Roy cest affaire, cõme elle fit. Et m'enuoya querir à mon logis, pour m'y trouuer: mais ien'y estois point. Le soir elle me dit pourquoy ien'y estois venu, & me commãda de m'y trouuer le lendemain: parce qu'au conseil y auoit eu plusieurs grandes difficultez, lesquelles on n'auoit peu re-pondre. Je m'y trouuai selon le commandement qu'elle m'en auoit fait. Il y eut encores plusieurs disputes. Monsieur de Nemours parla fort sage-ment, & remonstra qu'il seroit bon de faire ligue & association pour le bien du Roi & de son estat, afin que tous d'une mesme volenté, si les affaires se presentent, se rendissent aupres de sa Maje-ste, pour exposer leurs biens, & leurs vies pour sõ seruice. Et d'autre part, que si quelques vns de

quelque religion que ce fust, leur vouloient courir sus, ou remuer quelque chose, que tous d'un accord & vnion exposassent leurs vies, pour se deffendre. Monsieur le Duc de Montpensier fut de ceste mesme opinion, & plusieurs autres, disant tous, que cela ne pouuoit que d'autant plus tenir le Roy en paix, veu qu'on ne scauroit les plus grands ainsi liguez pour la deffence de la couronne.

La Royne me fit cet honneur de me commander que i'en disse mon aduis. Alors ie proposay que ceste ligue ne pouuoit porter preiudice au Roy. Car tout tendoit à vne bonne fin, pour le seruice de sa Majesté, bien & repos de son Estat, & de ses sujets: mais que celle qui se faisoit à cachettes, ne pouuoit porter que mal-heur. Car comme l'on entendoit qu'il s'estoit faict vne ligue, d'autres en voudroient faire vne autre, & non seulement vne, mais plusieurs: & qu'il n'y auroit rien, qui nous menast si tost aux armes que cela. Et que si les vns tēdoient à bonne fin, on n'estoit pas asseuré que d'autres ne tendissent à la mauuaise. Car les bons ne pouuoient respondre pour les mauuais. Que si les cartes se mesloïent vne fois de ligue à ligue, il y auroit bien affaire d'en tirer vn bon jeu: car c'estoit vne vraie porte ouuerte pour faire entrer les estrangers dans le Roiaume, & mettre tout en proie: mais que tous generallement, Princes & autres deuions faire vne ligue ou association, qui s'appelleroit la ligue, ou bien confederation du Roy: & faire les sermēs grands & solempnels de n'y contreuenir, à peine d'estre declarez tels, que le serment porteroit: & que se

Majestez aiant fait les conclusions, deuoit depeſcher meſſagers par tout le Royaume de France, avec procurations pour receuoir le ſerment de ceux, qui n'eſtoient là preſens : & que par là l'on cognoiſtoit, qui voudroit viure & mourir au ſervice du Roy & de l'Eſtat. Que ſi quelqu'un eſt ſi fol, d'oſer leuer les armes, iurons tous, Sire, de luy rompre la teſte. Je vous reſpons, que i'y mettray ſi bon ordre en ce pais, que rien ne branſlera, que vous ne ſoyez recogneu pour noſtre maſtre. Et par meſme moien promettons par la foy, que nous deuons à Dieu, que ſi quelque autre contreligue ſe trouue, nous vous en aduertirons. Faictes ſigner la voſtre au plus grands de voſtre Royaume. La feſte ne ſe pourroit iouïr ſans eux, ainſi on pourra les obliger, & pouruoir aux inconueniens. Voila ma propoſitiõ. Là il y eut pluſieurs diſputes : mais enfin fut conclud l'association du Roy, & arreſté que tous les Princes, grands Seigneurs, Gouverneurs des prouinces, & Capitaines de gendarmeries renonceroient à toute ligue, & confederation, tât dehors que dedans le Royaume, & que tous ſeroiẽt de celle du Roy, & feroient le ſerment, à peine d'eſtre déclarez rebelles à la Couronne. Et y a encores d'autres obligations, deſquelles il ne me reſouuiet. Il y eut pluſieurs difficultez pour coucher les articles. Les vns diſoient, qu'ils deuoient eſtre couchés d'une ſorte, & les autres d'une autre. Car à ces conſeils, auſſi bien qu'aux noſtres, il y a du blanc & du noir, & de l'opiniaſtriſe, & de la diſſimulation. Et tel, peut eſtre, faiſoit bonne mine, qui eſtoit emprunté ailleurs. Ainſi va du mon-

de. O que c'est vne chose miserable, quand vn Royaume tombe en la ieunesse d'vn Roy. S'il eut eu lors la connoissance, qu'il a eu depuis, ie croy qu'il eut bien fait parler des gens bon François. Enfin tout fut passé & accordé, & commencerent les Princes à faire le serment le signer, puis les Seigneurs. Et encores que ie ne soye qu'vn pauvre gentil-homme, le Roy voulut que ie m'y signasse, pour la charge que ie tenois de luy, & fut enuoyé à monsieur le Connestable, qui estoit à Bayonne, lequel s'y signa. D'autre part ils despescherent vers monsieur le Prince de Condé, monsieur l'Admiral, monsieur Dandelot & autres Seigneurs & Gouverneurs de la France. Et les messagers de retour, le Roy en fit faire vn instrument, comme l'on me dit, lequel fut mis dans ses coffres. Et croy bien, qu'il n'est pas perdu, & qu'on y peut veoir des gens en blanc & noir, qui ont esté pariurez à bon escient. Orient scay, qui fut cause de commencer la guerre à la S. Michel: car celuy qui la commença, a contreuenü à son serment. Et iustement, si le Roy le vouloit, le feroit declarer tel: car luy mesmes s'y est obligé par son seing. On ne lui feroit pas de tort, puis qu'il s'y est soubmis. Et encores que cela ne consiste pas en combats, si pense-ie auoir faict vn grand seruice au Roy, & à la Reine, de leur auoir descouuert ceste menée. Car peut estre que les affaires fussent allez encores pis, qu'il n'ont faict.

Or le Roy prit son chemin au retour de Bayonne vers Sainctonge & la Rochelle, où ie l'accompaignay, & là me commanda m'en retourner, &

faire bien obseruer les Edicts de la paix, ce que
I'ay tousiours faict. Et ne faut poinct qu'on die,
que la guerre ait iamais commencé par mō gou-
uernement. Aussi n'y eussent-ils iamais rien gai-
gné, & ne m'eussent peu prendre au despourueu:
mais leur dessein estoit à la teste. La Royne, qui
est en vie, se ressouuiendra, qu'est-ce que ie luy
dis sur le faict de la Rochelle. Car si ceste plume
eut esté enleuée aux Huguenots, & asseurée com-
me ie luy dis qu'elle deuoit faire, la France n'eut
eu tant de malheurs. Mais elle craignoit tant de
mettre les choses en trouble, qu'elle n'osoit rien
remuer. Et sçay bien, qu'vn soir elle m'entretint
plus de deux heures, ne me parlant que des cho-
ses, qui auoient passé, viuant le Roy son mary,
mon bon maistre. Et toutesfois vn, qui n'estoit
pas des plus petits, alla dire, que ie dressois quel-
que chose au preiudice de la paix. Pleut à Dieu
qu'elle m'eut creu, la Rochelle n'eut iamais osé
gronder. Or comme le Roy commença à sortir
de Bretagne, pour prendre son chemin à Blois,
I'eus aduertissement de Rouergue, Quercy, Peri-
gord, Bourdelois, & Agenois, comment les Hu-
guenots s'acheminoient avec grands cheuaux à
petites troupes, & portoient des coffres: & di-
oit-on, que leurs armes & pistoles estoient de-
dans. I'en aduertis trois ou quatre fois la Royne:
mais elle n'y voulut iamais adiouster foy. A la fin
Ie luy enuoiauy Martineau contreroolleur à pre-
sent des guerres: le quel ne fut gueres bien venu
à apporter telles nouvelles. Et trois iours apres
son arriüée, y arriua Boëry vn mien Secretaire,
qui apporta de ma part nouvelles à la Royne,

que tous marchoiēt à la descouuerte le iour & la nuit: & croy qu'ils n'en eussent rien creu, si ne fut, qu'en mesme temps que Boëry arriua, la Majesté en fut aduertie de tous les autres gouuernemens de la France. Qui fut cause, que le Roy print son chemin bien hastiuement droict à Moulins. Je ne sçay à quelle fin cela tenoit, ni pourquoy on s'en alloit ainsi à trouppes. Ils le deuoient sçauoir. Cela n'estoit pas signe de vouloir rien de bon: car sans le sçeu du Roy; ou de son Lieutenant, on ne doit entreprendre telles choses. Et si ie n'eusse eu peur d'estre accusé d'auoir rompu la paix, ie les eusse bien tost referrez en leurs maisons: car ie ne dormois pas. Je m'en allay bien accompagné de Noblesse, & de ma cōpagnie en Rouergue, Quercy, & au long de la liſiere de Perigord voir si personne s'esleueroit à descouuert. Et manday au Roy, que s'il vouloit qu'à leur retour ie parlasse à eux, i'esperois de lui en rendre bon conte. Le Roy me manda, qu'il ne le uouloit point: mais que ie les laissasse retourner chacun en leur maison. Là ie cogneu que le serment du Mont de Marsan ne dureroit guere. Ceci ai-ie voulu escrire afin de faire cognoistre cōbien i'ai tousiours esté vigilant en ma charge puis que i'estois le plus loing du Roy, & le premier à lui donner aduertissement. A present ie veux commencer la guerre de sainct Michel, qui sont les seconds troubles.

Encores que l'on aie dict, & ie le sçay bien aussi, que les Huguenots me veulent mal, si est-ce que ie n'estois pas si peu soigneux de ma charge que ie n'eusse acquis des amis en leur trouppes, &

qui estoient du consistoire. Cen'estoit pas comme aux premiers troubles. Nos cartes estoient si meslées, qu'il n'estoit possibles de plus: & ces gēs n'estoient plus si eschauffez en leur religion, cōme ils souloient. Plusieurs ou de crainte, ou de bonne volonté venoiēt à nous: de sorte que nous commencions à estre compagnons. La crainte aussi, qu'ils auoient de moy, m'en rendoit quelque vn amy, au moins il en faisoit la mine. Enuirō deux mois & demy deuant la S. Michel, i'eus aduertissement d'vn Gentil-homme, & d'vn autre riche homme, ne scachant nouvelles l'vn de l'autre, que M. le Prince de Condé & monsieur l'Admiral leur auoient mande à tous se tenir prests armez & montez, ceux qui auoient le pouuoir: & que ceux qui ne l'auoiēt, s'armassent d'armes selon leur moyen. Et que l'on fit grādes prouisions de bleds, & d'autres munitions de viures à Montauban. Je iugeay que c'est aduis auoit grand apparence: car ils ne laissoient cheual à acheter, & y en auoit qui enuoyoit sur les passages d'Espagne: & rien ne leur estoit cher, vieux ne ieune. Je depeschay le Sieur de Luffan en poste vers la Royne, luy donnant aduis du tout: mais sa Majesté n'en creut rien: ains me manda, que ie n'adioustaſse foy aux aduertissemens, que l'on me donnoit, & que ie fissē seulement garder les Edicts. Cependant de iour à autre i'estois aduertiy, que leur trame continuoit, & que l'on auoit faiēt vne assemblée secrette à Montauban, & vne autre à Thoulouse à la maison de Dacezat. Je manday encores à la Royne tout ce que i'entendois: mais la Majesté n'y vouloit oncques aiouster foy. Et ce

fut par trois ou quatre hommes l'un apres l'autre. A la fin elle se fascha tant de mes aduertissemens, qu'elle dit à Araignes Syndic de Condomois, que ie ne luy donnasse plus d'aduis : car elle sçauoit bien tout le contraire de ce, que ie luy mandois, & qu'il sembloit que i'eusse peur. Et me fut mandé par d'autres, que l'on se mocquoit de moy au conseil, & qu'on m'appelloit corneguerre. Ils pouuoient dire pis, puis que ie n'en entendois rien. Si i'eusse esté à vne picque d'eux, i'eusse, peut-estre, faict taire quelqu'un, qui parloit bien haut. I'excepte ce que ie dois. Mais ces messieurs les courtisans, qui ne manierent jamais autre fer, que leurs horloges & môstres, parlent comme bon leur semble. Ils font des demy-dieux, & font des empeschez, comme si rien n'estoit bien faict, s'il ne passoit par leur teste. Je m'estonnois fort, comment la Royne, qui auoit si bon entendement, se resouenant de ce, qu'elle m'auoit dit, me traitoit ainsi. Il n'y auoit ordre: car i'estois si esloigné, que ie ne pouuois repliquer.

Enuiron quinze ou vingt iours auant la S. Michel, ie m'en allay à la maison d'un gentil-homme mien amy: & là se rendit, vn de ceux qui m'aduertissoient, lequel me dict, qu'il n'y auoit de deux iours qu'un gentil-homme de monsieur l'Admiral estoit passé à Montauban, & s'en alloit en poste d'Eglise en Eglise pour les aduertir de se tenir prests à s'esleuer à l'heure, qu'un autre gentil-homme dudict sieur Admiral, ou bien de monsieur le Prince de Condé arriueroit, qui seroit dans quinze ou vingt iours au plus tard. Je priay celuy-là, que s'il estoit dās Montauban, à l'heure que

que ce gentil-homme, arriueroit qu'il fit sauuer tous les Catholiques qui estoient dedans. Et ainsi me departis, & m'en vins à Cassaigne, où ie trouuay vne lettre d'un gentil-homme, qui pour lors se tenoit à Thoulouse, me donnant pareil aduertissement. Et pource que la lettre n'estoit pas signée, ie ne la voulus enuoyer à la Royne craignant qu'elle n'y adioustast point de foy. Le lendemain arriua audict Cassaigne le Baron de Gondrin, lequel à present nous appellons monsieur de Montespan, qui s'en alloit en poste à la Cour, pour obtenir de sa Majesté quelques lettres pour vn procès que son pere & luy auoient au Parlement de Thoulouse. I'adioustay foy à ceux qui m'aduertissoient, & me seruit bien: pour ce que de trois qu'ils estoient, les deux auoient affaire de moy pour des biens qu'ils plaidoient, & cognoissois bien à leur complexion, qu'ils ne estoient pas si deuotieux en leur religion, qu'ils ne fussent plus affectionnez à gagner leur bié, qu'ils plaidoient, & quitter ministres & tout. Ie croy que ceste religion n'est qu'une piperie, & sans moy ils ne pouuoient pas y faire ce qu'ils vouloient: & ie les aydois de ce que ie pouuois, pour tousiours estre par eux aduertis. Car i'auois creu, estois aymé aux Parlemens de Bourdeaux & Thoulouse, & de tous les officiers du Roy. Ils me faisoient raison, & moy de leur rendre la pareille; & par ce que ie les ay tousiours cogneus fort affectionnez au seruice du Roy. Ie dis au Baron de Gondrin, qu'il me recomendast tres-humblement à la bonte & grace de la Royne, & qu'elle eut souuenance d'elle n'auoit iamais voulu adiouster foy aux ad

uertiffemens, que ie luy donnois, & qu'elle en pleurerait de ses yeux, pour ne m'auoir creü. Que la Majesté m'auoit mandé qu'il sembloit que i'eusse peur, & qu'au conseil du Roy on disoit que i'estois vn corneguerre. Que ie suppliois tres-humblement croire, que ie n'auois point peur de moy, car Dieu mercy i'estois né sans peur, & ne scauois que c'est d'autre peur, que celle qu'un homme de bien doit auoir. Mais que i'auois peur du Roy & d'elle, car ils ne touchoient pas moins que de la mort, ou de la prison: qu'elle se gardast pour quelques iours, & empeschast que le Roy n'allast pas si souuent à la chasse, ny à l'assemblée, comme il faisoit, sur tout tant qu'il desiroit conseruer sa vie & son estat. Le Baron de Gondrin, s'en acquita: & me dict que la Majesté luy auoit respondu, qu'elle ne vouloit plus escouter nul aduertissement, que ie luy donnasse, & quelle scauoit mieux la volunté des Huguénots, que moy, & leur forces, iusques où elles se pouuoient estendre, & qu'ils ne demandoient que la paix. Ces gens faisoient leurs pratiques de loing, & elle estoit à mon aduis charmée par ie ne scay quelles gens. Le sieur de Montespau fit si grande diligence, qu'il fut de retour dans dix ou douze iours auant le sainct Michel, & me dict, ce que la Royne luy auoit respondu. Il n'est pas possible, que la Majesté ne fut, comme i'ay dict, pippée & abreuee de quelques gens, qu'elle auoit auprès d'elle, qui procedoient par malice, ou bien par ignorance. Mais c'est grand cas car par deça les pages & laquais scauoient les appareils, que les hu-

qu'enots faisoiet, pour s'esleuer. Et auant que le-
 dit sieur Baron de Gôdriu arriuaft, ie fus aduer-
 ty, que huiët iours auant la faint Michel, ou
 huiët iours apres, le gentil-homme de M. l'Ami-
 ral deuoit arriuer. & sur les responcez que me
 faioit la Royne, ie cuiday faire vn grand erreur
 d'ouïr tout soupçon, & penser qu'elle estoit
 mieux aduertie, que moy : & qu'il ne me failloit
 aiouster foy à ceux qui me donnoient ces aduis.
 Sur cela ie fis vne autre entreprinse avec le feu
 Euefque de Condom, les sieurs de Saintorens,
 & de Tilladet freres, pour aller aux bains à Bar-
 bortan, comme les Medecins m'auoient ordon-
 né, pour vne douleur de cuiſſe, que i'ay, laquelle
 ie prins à la prinſe de Quiers : dequoy monsieur
 d'Aumalle est bien ſouuenant. Je croy que ie
 ne la perdray, que ie ne ſoys mort.

Nous partifmes de Caſſaigne le Samedi pour
 aller coucher à la maiſon de M. de Panjas faiſant
 apporter deux tiercelets d'autour, pour paſſer
 noſtre temps aux bains. Et la nuit propre que
 nous arriuaſmes, à mō premier ſommeil ie fis vn
 ſonge, qui me trauailla plus que ſi i'euffe eu qua-
 tre iours la fièvre continuë, lequel ie veux eſcrire
 icy (plusieurs ſont en vie à qui ie le diſ deſſors) ce
 ne ſont pas des contes faiçts à plaifir. Le ſongeay
 que tout le Royaume de France eſtoit en rebe-
 lion, & qu'un Prince eſtranger s'en eſtoit faiſi, &
 auoit tuë le Roy, Meſſeigneurs ſes freres, & la
 Royne, & que i' eſtois fuyant nuit & iour de tous
 coſtez, pour me ſauuer: car i' auois (comme il me
 ſembloit) tout le monde en teſte, pour me pren-
 dre. Ors ie me ſauuois en vn endroit, puis ie me

sauuois en vn autre. En fin ie fus surpris en vn
 logis: & m'amena-on deuant le Roy nouveau, qui
 se promenoit dans vne Eglise au milieu de deux
 grands hommes. Il estoit de statuë petite, mais
 gros & fort d'espaules: & portoit vn bonnet de
 velours carré, cōme l'on les portoit le temps pas-
 sé. Ses archers de la garde portoiēt le iaune, rou-
 ge, & noir, & m'amenant prisonnier le long des
 ruës tout le mōde couroit apres moy. L'vn disoit
 tuez-le, le meschāt: l'autre me presentoit l'espee
 nue à la gorge: l'autre la pistolle à l'estomach. Et
 ceux qui me menoient, crioïēt, ne le tuez pas: car
 le Roy le veut faire pendre deuant luy. Et de ce-
 ste sorte me menerent deuant le Roy nouueau,
 qui se promenoit comme i'ay dit. Il n'y auoit
 image, n'autel: & de prime face me dit en Italien,
*Veni qua forsante, tu mai fatto la guerra & a quelli que-
 li sono mei seruitori, io ti faro apiquar, adesso, adesso.*
 Alors ie luy respondis en mesme langage, m'es-
 tant aduis, que ie parlois le Tuscan aussi bien,
 que quand i'estois dans Sicenne. *Sacra Maesta io
 seruito al mio Re si como suono obligati fare tutti gli hu-
 mini da bene su a, Maesta non deue pigliar questo a male.*
 S'emflambant lors de colere il dict aux Archers
 de la garde, *Andate, andate, menate lo adpicar quel
 forsante, que mi farebe encor la guerra.* Surquoy ceux
 qui me tenoient me voulurent amener: mais ie
 tins ferme & luy dis, *io supplico su Maesta voler mi
 salvar la vita, poi que el Re mio signore e morto ensi come
 gli senori soi fratelli: io vi prometto che vi seruira con-
 medesima fidelta col laquale io seruito il Re mentre vi-
 uena.* Sur cela, les Seigneurs qui se promenoient
 avec luy, le supplierent me vouloir sauuer la vie,

Alors il me regarda au visage: & me dict, *prometti tu questo dal cuore. Or su io ti do la vita per la pregiera di quella che mi pregano, sia mi fidele.* Ces seigneurs parloient François: mais nous deux parlions Italien. Surquoy il commanda qu'on me menast vn peu à part, & qu'il vouloit encor parler à moy. Ils me mirent contre vn coffre pres la porte de l'Eglise: & ceux qui me tenoient, se mirent à parler avec les archers de la garde. Et estant contre ce coffre ie commençay à penser au Roy: & auoir regret du serment que i'auois faict: & que par aduerture le Roy n'estoit point encor mort: & que si ie me pouuois sauuer, ie m'en irois plustost seul & tout à pied par le monde trouuer le Roy, s'il estoit en vie: & me print opinion de me sauuer. Ie sortis de l'Eglise estant dans la ruë ie commençay à courir ne me souuenant point alors que i'eusse mal à la cuisse, car il me sembloit que ie courrois plus viste que ie ne voulois. Tout à vn coup iouys derriere moy crier, Prenez le, le meschant. Les vns sortirent des maisons, pour me prendre, les autres se mettoient deuant moy. Mais i'eschapois tousiours, & de l'vn & de l'autre: & gagnay vn degré de pierre, par là où l'on montoit sur la muraille de la ville. Et comme ie fus au haut, ie regarday contre bas: & me sembla que c'estoit vn precipice si grād, qu'à peine pouuois ie voir le fonds. Ils montoient les degrez, ie n'auois rien pour me deffendre, que trois ou quatre pierres que ie iettay. Et me voulois faire tuer: car il me sembloit, que l'on me feroit mourir de mort cruelle: & comme ie n'eus plus rien pour me deffendre, ie me iettay en bas par dessus la

muraille. Et en tombant ie m'esueilay : & me trouuay tout en eau, comme si ie fusse fort y d'une riuiere. Ma chemise, les draps, la couuerture de liect, toutes trampez. Il me semboit que i'auois ma teste plus grande qu'un tambour. I'appellay mes valets de chambre, lesquels firent du feu incontinent & m'osterent ma chemise, & m'en baillerent vne autre. Mes gens allerent à Madame de Panjas, laquelle commanda qu'on leur baillast des draps. Elle mesme se leua, & vint en ma chambre, & vid que les draps & la couuerture estoient en eau, & ne partit de là, que le tout ne fut seché. Ie luy comptay mon songe & la peine que i'auois eu dont m'estoit venue ceste sueur. Il luy en souuiét aussi bien qu'à moy. Le songe que ie fis de la mort du Roy Henry mō bon maistre, & cestui-cy m'ont donné plus de peine & de travail, que si i'eusse eu toute vne semaine la fièvre continue. Les Medecins me disoient, que c'estoit à force de l'imagination, pour estre mon esprit occupé tousiours à cela : & crois qu'il est vray. Car souuent me suis-je trouué la nuict en combats : avec les ennemis, songeant des malheurs que ie voyois apres aduenir, & des bonnes fortunes aussi. I'ay eu ce malheur là toute ma vie, que dormant & veillant ie n'ay iamais esté en repos. I'estois alleuré qu'ayant quelque chose à faire & en ma teste ie ne faillois iamais d'y estre toute la nuict. C'est vne grande peine.

Le lendemain qui fut le Dimanche. l'on me vcalut amener aux bains: ie n'y voulus onques aller, m'estant imprimé en ma fantaisie, que le Roy deuoit tomber en quelque malheur, au

souuenant tousiours du songe du Roy Henry, quoy qu'õ me sceut dire, nous nous en reuinimes le Lundy. Le Ieudy vint vn Consul de Lectoure, qui me dit que le Sieur de Fõterailles, Seneschal d'Armagnac, demeueroit enfermé dans le chasteau, & ne sortoit point de hors: & que toute la nuit ils oyoient là dedans frapper cõtre quelque muraille, ou bien contre du bois, & que les huguots de la ville preparoient secretement des armes. Il l'en fis retourner, l'asseurant que le sieur de Fonterailles ne feroit iamais chose qui portast preiudice au service du Roy, me fiant sur vne promesse, qu'il m'auit faite à Agen en ma maison. Ledit Cõsul ne prenoit point cela pour bon payement. Je luy dis qu'il regardast de bien apres, ce que ledit Seneschal feroit. Le Vẽdredy arriuerent deux Consuls de Moyssac, qui me vindrẽt dire, que deux ou trois officiers du Roy qui estoient de Montauban, & plusieurs autres estoient rendus à Moyssac, pour des apparences, qu'ils auoient veuës dans ledit Montauban de la prise des armes. Je les fis retourner: & leur dis que sans faire aucune emotion, ny leuee d'armes, ils fussent soigneux de la garde de leur ville: & s'ils entendoient que les autres prissent les armes, qu'ils les prissent aussi, & que du tout ils m'aduertissent. Le Dimanche mõsieur de Sainctorès vint disner avec moy: & arrestasmes d'aller le Lundy voler nos oyseaux, & qu'il se rendroit à la poincte du iour à Cassaine. Sur la minuit m'arriua vn messager du Sieur de la Lande Chanoine d'Agon, qui m'apporta vne lettre, & vne que monsieur de Lauzun luy auoit enuoyee. La

sienne diſoit, ie vous enuoye vne lettre que monsieur de Lauzun m'a enuoyée en si grand diligence, que l'hōme qui l'a portee n'est peu aller plus auant. En celle de Monsieur de Lauzun, y auoit, monsieur de la Lande, aduertissez promptement, & en diligence monsieur de Montluc, comme les huguenots ont pris les armes à Bergerac: & sont allez incontīnēt prēdre les cheuaux de monsieur le Marquis de Trans qu'il tenoit à Eyme: & que tous ceux de ce pays les prennēt. Et pour ce que Monsieur le Marquis de Trans auoit vne querelle cōtre son beau frere nommé monsieur de Saint Laurens pour quelques procès, ie pensay promptement que c'estoient les gens dudict Saint Laurens, qui seroient allez pour exploiter quelque executoire de despens contre ledit Sieur Marquis, & n'en fis autre compte. Sur la pointe du iour me leuay: & me faisant attacher regardāt à la fenestre, attendant monsieur de Saintorens arriua vn homme à cheual, qui venoit d'un lieu qui est au long de la riuere de Garonne, lequel ie ne veux nommer, pour cainte qu'il ne soit tué, car l'homme qui me l'enuoya est encore en vie. Et cōme i'ouurois la lettre, mon valet de chābre veid tomber vn breuet en terre. Ie me mis à lire ladite lettre: & y auoit dedans, qu'il me prioit de luy laisser vendre à vn Portugais vn quintal de poiure & de colere ie rōpīsla lettre, maudissant le Portugais, car il me ressouuert lors de la mort de mon fils, mort à Madere. C'este lettre estoit faite en feinte pour mettre le breuet dedās. Mon valet de chambre commēce à recueillir le breuet: & me dit qu'il estoit tombé ainsi que i'ou-

trois ladicte lettre. Je me mis à lire le breuet: & y auoit ainsi, du vingt-huictiesme iusques au trā-tiesme de ce mois de Septembre, le Roy prins, la Roynne morte, la Rochelle prise, Bregerac prins, Montauban prins, Lectoure prise & Montluc mort. Voila les propres mots, qui estoient dans ledit breuet. A lors ie commençay à penser à autre chose qu'à la chasse, & laisse ma colere du Portugais: & fis partir tout incontinent le capitaine Mauries, qui auoit esté Lieutenant en Piedmont du feu capitaine Montluc, le capitaine Jean d'Agen, & Tibauille Cōmissaires de l'artillerie, leur commandant d'aller droit à la maison de monsieur de Sainctorans, lequel ils trouuerent par les chemins: & qu'ils luy dirent, qu'il tournast visage à sa maison: & qu'il aduertist monsieur de Tilladet son frere, & les gentils-hōmes ses voisins, pour se rendre à dix heures au Sampo, vne ville qui est au Roy, où i'ay ma maison. avec cheuaux & armes, sans faire aucun bruit. Nous sommes à vne lieuë les vns des autres. Leur dis aussi qu'apres auoir parlé audit sieur de Sainctorens, ils s'en allassent tousiours au galop droit à Lectoure, qui est à trois lieuës du lieu de Cassaigne, car celà que le Consul m'auoit dit, me vint au deuant, aussi auoit-il apparence, que pour remuer besongne en Gascongne, on commenceroit sur ceste forte place. Je leur manday que comme ils arriueroiēt à la veüe du chasteau, ils allassent le pas feignans estre marchans: & qu'ils allassent entrer à la porte du bouleuart, me doutant que le Seneschal auoit mis des gens dans le chasteau par la fauce porte, lesquels, s'ils s'apperceuoient que l'on se doutast

promptemēt se faisoient de la ville avec l'ayde des Huguenots, qui estoient dedans. Mais que comme ils seroient dedans icelle, qu'ils parlassent secretement aux Consuls, se saisissant de la porte dudit bouleuart, & que ie les trouuasse morts ou en vie dedans, car ie serois bien tost à eux, ce qu'ils firent. Et despeschay à monsieur de Verduzan Seneschal de Bazadois & à plusieurs autres gentis-hommes, les voisins, les assignant tous à dix heures au Sampoy, où ie me rendis, & n'y trouuay que monsieur de Sainctorens, lequel par mal-heur n'auoit trouué gentil-homme sien voisin, qui fut à la maison: & monsieur de Tilladet mesmes s'estoit fait saigner ce matin, de sorte qu'il ne vint qu'yn archer de ma compagnie nommé Seridos, & deux enfans de monsieur de Berand, qui estoient aussi de ma compagnie, leur pere s'estoit trouué malade, & un mien parent, nommé M. de la Vit. l'atendis là M. de Verduzan iusques à midy, & ne voyant venir personne, ie deliberay m'en aller à Lectour sans plus rien attendre, me doutant bien encore que r'y arriuerois bien tard. Lon me disoit que si le Seneschal estoit bien accort, & qu'il eust des gens dans le chasteau, que facilement il me deferoit dans la ville: Je respondois aussi que si i'attendois d'auantage il seroit aduertiy de l'arriuee des trois, qui se faisoient des portes: & ie ne pourrois entrer dedans: & qu'il valoit mieux mettre à l'auanture nos vies dedans la ville, que de demeurer dehors, & la ville perdue. Nous montasmes à cheval, n'estans que six maistres: & pouuions estre en tout, compris les valets, trente cheuaux. Le

venir apres moy quatorze arquebuziers conduits par vn prestre nommé Malaubere: & leur commanday venir tousiours le trot apres nous: & ainsi nous en allasmes avec ces grandes forces. Et cōme nous fusmes pres de Tarabe vne petite lieue de Lectoure arriua vn hōme à cheual despesché par les Consuls & par le Capitaine Mauriez, qui me mandoyent qu'ils s'estoyent saisis des portes: & que la ville estoit toute en armes. Et me mandoiēt aussi les aduertir par quelle porte ie voulois entrer. Je luy dis par la porte du chasteau: & s'en retourna courant comme il estoit venu. Là par fortune se trouua le Sieur de Luffan, & le capitaine son frere, qui vindrent au deuant de moy, ne scachant rien de cecy, car ils y estoient pour quelque appointment de procez, & ainsi entraimes dans la ville. Et comme nous fusmes au logis chez mōsieur de Poisegur, ie priay ledit Sieur de Luffan d'aller dire à mōsieur de Fonterailles, qu'il vint parler à moy, car ie luy voulois dire chose, qui concernoit le seruice du Roy. Il me manda qu'il n'en feroit rien, & qu'il estoit dās le chesteau de la part de la Royne de Nauarre, dame & maistresse desdits chasteau & ville. Je luy contremaday, que s'il ne vonoit, i'assaillirois ledit chasteau au sō de la cloche: & assemblerois toutes les villes voisines, ie croiois qu'il s'estōna. Alors il vint. Je luy dis, que ie voulois auoir le chasteau, pour y mettre des gens, qui fussent de la religion du Roy, & vn gentil-homme pour y commander, iusques à ce que i'aurois veu ce comencement d'emotion à laquelle fin il tēdoit. Il me fit responce qu'il estoit bon

seruiteur du Roy: & qu'il aymeroit mieux estre mort, que de faire chose contre sa volonté. Je luy dis que ie l'en croiois bien, mais que cependant ie me voulois asseurer du chasteau, & que ie me ferois plus de moy-mesmes que de luy. Et apres quelques contestations, monsieur de Saintorens dit quelque chose: & s'attaqua à luy. Il ne s'en alla pas sans responce. S'il ne se fust resolu, ie l'allois faire prendre prisonnier. Monsieur de Luffan le tira à part, & luy remōstra, qu'il se faisoit vn grand tort de n'obeyr, & qu'il ne luy alloit que de sa vie, car ie mourrois plustost là, que ie ne l'eusse: qu'il scauoit bien quel homme ie estois. Alors il vint à moy: & me dit qu'il estoit prest de me remettre le chasteau, mais qu'il me prioit bien fort, que ie le laissasse r'entrer dans iceluy, & y dormir ceste nuict: afin de faire apprester tous les meubles qu'il auoit dedans, pour s'en aller le matin. Je le priay de ne bouger de la ville, & que ie baillerois en garde ledit chasteau à vn gentil-hōme Catholique, que luy mesmes nommeroit. Il en nomma plusieurs, mais ie n'y voulus entendre. Et comme il veid que ie n'y voulois pas mettre ceux qu'il vouloit, il nomma monsieur de la Cassaigne voisin de la ville, qui depuis a esté Lieutenant de la compagnie de M. d'Arme, lequel me contenta: & l'enuoya incontinent querir. Je fis vn pas de cleric, car ie n'allois pas r'entrer ledit Sieur de Fonterailles sur sa foy dans le chasteau. Il faut tousiours prendre tout au pis

Cependant arriua monsieur de Verduzan avec quatre ou cinq gentils-hommes, monsieur de

Maignas, & d'heure en autre attriuoyent. Apres
 Soupper nous sortismes hors du chasteau : & me
 mis à regarder la fausse porte de la fausse braye,
 & cōmençay à disputer avec eux, que si le Senes-
 chal auoit baillé assignation de se rendre ceste
 nuit-là à la fausse porte, que les gardes & sen-
 nelles de la ville ne l'eussēt sçeu garder qu'il ne
 mit des gens dedans. Et resolu de faire coucher
 Beauille Commissaire de l'artillerie, & le pre-
 stre avec les quatorze arquebuziers dās la fausse
 braye, entre les deux fausses portes, qui fut bon
 pour moy car autrement ils nous auoyent attra-
 pez, & coupez la gorge à tous ceste nuit là.
 Voyez cōment vn homme peut tomber en pe-
 nil, pour sa faute? Car ie pensois estre biē sage &
 aduisé: & toutes-fois ie mis vne place de telle im-
 portance en dāger d'estre perduë, & tout le pays.
 Je ne m'arrestay encore en ceste garde: car i'or-
 donay que tous les gentils-hōmes & seruiteurs
 coucheroiēt vestus: & manday, que tous ceux de
 la ville en fissent de mesmes. Le matin au Soleil
 euant ledit Sieur Seneschal vint à moy me prier
 encores de luy laisser le chasteau, & qu'il me bail-
 leroit pleges, & beaucoup de promesses qu'il me
 faisoit. Je luy respondis, qu'il perdoit temps, &
 que ie voulois mettre des gens dedans. Et com-
 me il vid qu'il n'y auoit plus de remede, il reçeut
 le Sieur de la Callaigne avec vingt soldats dedās:
 puis me vint dire à Dieu. Je luy persuadois de
 demeurer dans la ville, mais il me respōdit, qu'il
 ne se fieroit point aux habitans: & me cōmença à
 dire que ie luy faisois souffrir vne grand escorne
 & ne me fier point de luy, & qu'il estoit de race

trop remarquée d'estre bons seruiteurs & loyaux
 sujets de la couronne de France: & que les siens
 auoyent sauué le Royaume. Je luy respōdis, que
 son grand pere, de qui il vouloit parler ne sauua
 iamais le Royaume: & que de son temps regna
 le Roy Louys XII. En ce temps-là le Royaume
 n'auoit esté en peril d'estre perdu: & que si c'e-
 stoit du temps du Roy Charles retiré à Bourges,
 qu'il voulust parler, que cest honneur-là deuoit
 estre attribué à Pottō & à la Hire. Toutes Chro-
 niques sont pleines de leur valeur. Car la Hire
 & Potton deux gentils-hommes Gascons furent
 cause du recouremēt du Royaume de France:
 & que ie ne niois pas que son grand pere ne fust
 vn grand & vaillant capitaine, ayant cinquante
 hommes d'armes des ordonnances, & estant ge-
 neral des douze cēs cheuaux legers, dont la plus-
 part estoient Albanois: & qu'il auoit fait de
 grands seruices au Roy, & qu'aussi le Roy luy
 auoit fait espouser l'heritiere de Chastillon, qui
 auoit sept ou huit mil liures de rente, que la mai-
 son dōt son pere estoit sorty, qui est celle de Fō-
 terailles, estoit aussi pauvre que la mienne. Alors
 tout à vn coup il se mit en colere, disant pleust à
 Dieu, pleust à Dieu que ie mourusse tout à ceste-
 heure pourueu que monsieur le Prince de Na-
 uarre fust d'aage pour commander. Et quoy luy
 dis-je, souhaitez-vous vostre mort pour M. le
 Prince de Navarre: vous ny hōme de vostre sa-
 ce ne receustes iamais bien ny hōneur de la mai-
 son de Navarre, ny d'autre que du Roy. Alors il
 me dit, qu'il estoit vray, mais qu'il aimoit tāt M.
 le Prince de Navarre, qu'il voudroit estre mort

reueu qu'il fust ainsi qu'il disoit. Alors ie cōmençay à douter, qu'il y auoit quelque chose sous corde: & ainsi me dit à-Dieu. M. de la Cassaigne, qui estoit là, l'accōpagna iusques au deuant du chasteau: & cōme il voulut monter à cheual, il dit en maniere d'vn homme desesperé ô mal-heureux que ie suis: ie ne m'oseray plus trouver deuant les gens de bien: Alors M. de la Cassaigne dit, qu'il auoit tort de se plaindre de moy, car ie luy auois vsé de toutes les honnestetez, qu'il pouuoit desirer, & que parauanture vn autre ne l'eust pas tant respecté, comme i'auois fait. Et il luy respondi ces mots, mais vous n'entendez pas le tout. Auourd'huy le Royaume de France est en proye, & à Dieu vous dis. Et monta à cheual s'en allant droit à la Garde, maison de monsieur de Fimarcon son oncle.

Auant que le Sieur de la Cassaigne fust reueu à moy, arriuerent quinze ou seize payfans chargez d'arquebuzes, halebardes, & arbalestres: & à la porte de la ville en auoyent arresté autāt, lesquels menoyent vn garçon prisonnier. & l'amenèrent dans ma chambre en presence de tous les gentils-hommes, qui là estoient: & me dirent qu'ils estoient de la Maquere à vn quart de lieu de Lectoure, qui sont sept ou huit mestairies qui se touchent: & qu'à-la minuit estoient arriuez là vne grande troupe de gens armez à pied & à cheual, & qu'ils s'estoient mis dans vn pré tout ioignant des maisons: & que là ils s'estoient couchez en terre. Les pauures gens les voyoyent & n'osoient sortir hors des maisons. Ils enuoyèrent six cheuaux iusques aux faux-bourgs de Lec-

àtoure : & là prindrent langue, que i'estois entré
 dans la ville avec grand nombre de gentils hom-
 mes, ayant enuoyé recognoistre ceux que i'auois
 mis dehors pour empescher le secours. Par-là ils
 virent que leur entreprinse estoit rompuë, &
 penserent que le Seneschal seroit prisonnier, ce
 qui fit qu'ils s'en retournerent courant vers leurs
 troupes. Et à leur arriuee dirent, que i'estois en-
 tré dedans la ville, & que i'auois prins le Senes-
 chal prisonnier, & qu'auant qu'il fut iour, il se fail-
 loit retirer, pour n'estre cogus. Et cōme la nuit
 n'a point de honte, l'effroy les print si grād, qu'ils
 commencerent à ietter les armes en fuyant : &
 passerent à la pointe du iour aupres de Plieux, li
 où la commune se mit apres : & eux abandon-
 nerent les armes fuyans. La commune de Plieux
 les eurent presque toutes, & vne partie ceux de
 la Masquere. Les gens de cheual coururent droit
 à l'autre troupe, qui auoient fait alte à sainte
 Roze : atendant qu'ils eussent mandement de
 marcher : & prindrent l'effroy se retirant courant
 droit à leurs maisons, d'où il estoient partis. Les
 principaux chefs de ces deux troupes estoient
 le Sieur de Montamat frere du Seneschal, les
 Sieurs de Cattelnau, d'Audaus, de Popas, & de
 Peyrecaue. Je ne sceus point encore rien de la
 troupe de sainte Roze. Car le garçon ny les
 paysans de la Masquere n'auoient rien entendu,
 que de celle qui estoit là. Tous les gentils-hom-
 mes me conseilloient de faire aller prendre le Se-
 neschal, & le retenir prisonnier ce que ie ne
 voulus faire, respectant la maison de Fimarcon,
 de laquelle il est nepueu : & remonstray que s'ie
 le tenois

le tenois prisonnier, la Cour de Parlement de Thoulouse le m'enuoyeroit incontînêt demander: & iustement ie ne leur pourrois pas refuser: & s'ils le tenoient, il ne viuroit pas deux heures. Or ie ne voulois estre cause de la ruyne.

Estant en ces disputes, mōsieur de la Cassaigne me racompta les propos qu'il luy auoit tenus à leur depart, sans que personne l'eust entendu. Ie le priay d'aller par la Ville recognoistre quelque huguenot amy du Seneschal, & qu'il luy donnast toute assurance, que desplaisir ne luy seroit faict pourueu qu'il reuelast l'entreprise. Il s'en alla parler avec vn', qui estoit fort son amy: & luy dict ce que le Seneschal luy auoit dit à son depart: & qu'il luy alloit de la vie, s'il ne reueloit ce qu'il en scauoit. Et apres luy auoit baillé l'assurance qu'il luy demanda, il luy dit, & qu'auoit que faire monsieur le Seneschal d'entrer en tant de disputes avec monsieur de Montluc? I'estois derriere luy quand il contestoit avec ledit Sieur: & me suis esmerueillé qu'il ne l'a pris prisonnier car s'il l'eust fait, nous autres de la religion estions tous morts. Ie vous prie faictes que nous n'ayons point de desplaisir. Car il n'y a personne de la religion, qui sçache l'entreprise de France, n'y de ceste ville, qui ne soit sorty avec luy, reserué moy, qui n'ay osé. Auourd'huy ou bien demain le Roy ou la Roynē sont prins ou morts: & tout le Royaume de France reuolté. Voyez vn peu comment ces gens sçeuient cacher vne telle entreprise? On me dit, que dans leur consistoire on les faisoit iurer & renier Paradis; s'ils reueloient iamais rien. Monsieur de la Cassaigne

tourne promptement à moy, & me tirant à part me compta ce que l'autre luy auoit dit. Alors me va souuenir des aduertissements du breuet, & du mal-heureux songe, que i'auois faict: & commençay les larmes aux yeux de déclarer le tout à messieurs le Seneschal de Bazadois, & de Saint-Astors, & à toute la noblesse, qui estoit-là. Lesquels tous commencerent à crier, que nous deuions monter à cheual, & courir apres le Seneschal. Ce que ie ne voulus faire, pour les raisons susdites, & leur remonstray, que quand bien il seroit prins, la prinse ne gueriroit pas le mal; & que le mal-heur estoit assez descouuert aux paroles qu'il auoit dites à monsieur de la Cassaigne ce que c'est, autre luy auoit confirmé. Et incontinent i'enuoyay à tous les gentils-hommes les prier d'auertir toute la noblesse & leurs voisins, bien ioyeux pourtant de leur auoir osté vne si belle plume de l'aïlle.

I'enuoyay promptement en poste à Thoulouse aduertir la Cour & les Capitouls, qu'il falloit prendre les armes, & y mettre le vert & le sec, ou pour secourir nostre Roy s'il estoit en vie, ou pour venger sa mort. Je fis mettre quelques viures incontinent dans le chasteau: & laissay les quatorze arquebusiers a monsieur de la Cassaigne, mandant aux soldats de Florence & de Paccillac, qu'il se vinssent ietter dans la ville, & qu'ils obeissent a monsieur de la Cassaigne. Faisant ces depeschés arriua monsieur de la Chapelle Visesnechal, & monsieur de Romegas, qui s'est fait tant remarquer cõtre les Turcs a Malte, lesquels auoient demeuré toute la nuict a cheual: pour-

qu'un Huguenot, à qui monsieur de la Chappelle auoit sauué la vie, les vint aduertir à la minuit qu'ils marchoiēt droit à Lectoure, & que le Seneschal les mettoit dedans par la faulſe porte. Ils monterent incontinent à cheual, car ils ſont voiſins, & ſe ietterent dans vn petit bois: & decouu-
rirent ces gens, qui s'en alloient en effroy: & n'oſoient partir du bois: car ils n'eſtoient que ſept ou huit cheuaux. Et comme il fut iour, ils prirent leur chemin vers Lectoure, encore qu'ils penſaſſent qu'elle fuſt priſe. Et comme ils furent aupres de la ville, eurent aduertissement que l'eſtois dedans: & me dirēt le deſordre, qu'ils auoient veu de la troupe de ſainte Roze: & alors cogneuſmes, qu'ils eſtoient en deux troupes. Monsieur de la Chappelle commença à informer de ſon coſté. La Cour de Parlement y enuoya en diligence pour informer du leur. Le proces en eſt tout fait: & cent teſmoias ou plus d'ouys, la pluſpart deſquels ſont de la nouvelle religion, & qui eſtoient en ces troupes. Tous ont deposé d'une ſorte de la conſpiration faicte contre le Roy & ſon Eſtat.

Or par la procedure, les teſmoins ont deposé l'entrepriſe: & que ceſte nuit-là, qu'eſtoit la nuit de la S. Michel, le Seneschal deuoit mettre toutes ces deux troupes de gens de pied dans la ville, par la faulſe porte de la faulſe braye: & puis dans le chasteau par la faulſe porte d'iceluy. Les Conſuls de la ville tenoiēt vne clef de ceſte porte, & le Seneschal vne autre. Et comme il s'en fut allé, l'entrepriſe ayant eſté decouuerte, viſiterent les deux ſerrures: & trouuerent que celles

des Consuls estoit leuee & remise en son lieu avec des cloux, sans estre riuee. Tout cela est couché dans le procès, & apres que les troupes seroient maistres de la ville, les gens de cheual deuoient venir au grand trot deuant la Cassaigne, où i'estois quin'estoit qu'à trois lieues de Lectoure, & me deuoient enfermer dans le chasteau & en mesme tēps toutes leurs Eglises de Nerac, Castelgeloux, Tonneins, Cleirac, Mourejan, Condon, Moncrebeau, & autres lieux és enuiron deuoient venir courant autour du chasteau. Voy-là de bonnes prieres de leurs maistres. Et pource qu'il n'y a point de flancs, ils se tenoient assurez de m'auoir en deux fois vingt quatre heures avec la sappe. Rapin se rendit avec quatre cens hommes ce mesme iour à Granade, estant party de Montauban: & deuoit incontinent qu'il seroit aduerty, marcher iour & nuict deuant ledit lieu de la Cassaigne. Et faisoient estat que ie ne pouuois estre secouru de huit iours, pource qu'il n'y auoit point de forte ville, où l'on se peut assembler ayant eux prins Lectoure. L'entreprise estoit seure, si ie me fusse endormy, ou que i'eusse voulu marcher en Lieutenant de Roy, & attendre iusques au matin, que ceux que i'auois aduertis fussent arriuez.

En cecy les Lieutenans de Roy peuuent prendre vn bon exemple aux aduertissemens que i'auois, à l'intelligence & prompte resolution, & à me regarder si i'estois foible ou fort, quand ie marchay, pour m'aller ietter dans la ville. Car toutes ces choses sauuerent la ville au Roy, & à moy la vie, & par consequent tout le pays qui estoit en

tièrement perdu, si i'eusse esté tué, & que Lectoure fut esté prise. Car l'on ne se pouuoit sauuer dans les portes de Thoulouse & Bordeaux. Et comme toute la France eut entēdu que la Guyenne estoit perduë. ie laisse à discourir aux gens de bon iugemēt combiē les affaires du Roy se fussent refroidis. Ie croy que la plus grand part eussent cherché party. Ne vous mettez donc point celà deuant les yeux, messieurs les Lieutenans de Roy, il faut que i'attende la Noblesse, il faut que i'aille accompagné. Si vous estes tel que vous devez estre, c'est à dire craint & aymé, vous tout seul en vaudrez cēt. Chacun qui vous verra marcher, ira au secours & prendra cœur: & vos ennemis pour vn homme que vous aurez, ils diront que vous en aurez cēt. Il n'est pas tēps de marcher en tels affaires, ny faire le long: car ce pendāt que vous voulez marcher en grād Seigneur vous perdez vostre place. Prenez garde à l'erreur que ie cuiday faire, ayant laissē r'entrer le Seneschal dans le chasteau sur sa foy. Nous sommes en vn temps, qu'il se faut desfier de tout le monde: car on fait bon marché de se dispenser de ce qu'on a promis. On s'excuse qu'on a donné la force & ce pendāt vous voy-là dehors. Ne remettez iamais demain, ce que vous pouuez faire aujourd'huy. Car il ne tint à rien, que ie ne fusse perdu: & si i'eusse mis ces gens dehors, le secours entroit, & le Seneschal eust eu raison avec sa foy de se mocquer de moy. Voy-là l'entreprise qui estoit en la Guyenne. I'oseray dire que Bordeaux n'estoit guerre assuré, si i'eusse esté accompagné: car vn pays sans chef, est fort hasardé:

& les huguenots auoient beaucoup d'intelligence sur ceste ville là.

Après l'ordre laissé à monsieur de la Cassaigne pour Lectoure, ce mesme Mardy, qu'estoit le iour S. Michel, ou bien le Lundy, ie macheminay en extreme diligence dans Agen : & tout incessamment manday venir à moy le Sieur du North Conseiller. Delas Aduocat du Roy : Lesquels me seruirent tousiours en toutes mes depeschés, & estoient de mon conseil en toutes choses. Nous fismes venir deux Clercs du greffe, & deux Secretaires, que i'auois. De toute la nuict ne fismes qu'escrire lettres à tous Seigneurs & gentils hommes du pays : & croy que ceste nuit nous en fismes plus de deux cens. Le frere aisné dudit Conseiller nommé de Naux, qui estoit Consul ne fit toute la nuit que chercher messagers, pour enuoyer de tous costez. Ie donnois aduis à tous tant de l'entreprise de Lectoure, que de ce que le Seneschal auoit dit, & l'autre, qui auoit confirmé le dire dudit Seneschal. Les aduertissois qu'à present se cognoistroient les Bons François, & que depuis qu'il auoit vn Roy en France, ne s'estoit présenté vne si belle occasion, pour faire cognoistre la fidelité, & loyauté, que nous deuous porter à la couronne de France : & qu'à ce coup il alloit de la vie du Roy, ou de la vengeance de sa mort, ou prison, & que ceux qui demeureroient en leurs maisons, on les pourroit remarquer pour desloyaux au Roy & à sa couronne. Que les Gascons n'auoient iamais esté marquez de telle marque : que ie les priois, que nous ne la laissions point à ceux qui nous auoient engendré

ny à ceux, que nous lairrons apres nous. Bref ie n'oubhay routes les choses dont ie me pouuois aduifer, qui pouuoient affectionner les hommes à prendre les armes, & secourir le Roy. Et assignay tout le monde à Agen, au deuxiesme du mois d'Octobre. Les susdits & moy demeurasmes cinq iours & cinq nuicts, ne faisans que despesches de tous costez : & ne croit point, qu'en vingt-quatre heures nul de nous eust vne bonne heure pour dormir, de sorte que tous trois cuidasmes tomber malades. I'ay toute ma vie hay ces escritures, aymât mieux passer toute vne nuit la cuirasse sur le dos, que nous pas à faire escrire. Car i'ay esté mal propre à ce mestier. Il y peut auoir du deffaut de mon costé, comme i'ay remarqué aux autres, qui s'en soucient trop, aymãs mieux estre dãs leurs cabinets qu'aux tranches. De tous costez me venoient nouvelles, que tout le monde se preparoit, pour marcher. Je despeschay quarante Capitaines de gens de pied, Quatre compagnies de gens d'armes, qui furent les Sieurs de Gondrin, de Malles, d'Arne, & de Bazzordan, & huit ou dix cornettes d'arquebusiers à cheual. Je baillay les gens de pied à monsieur de Sainctorens, qui estoit collonel des Legionnaires, quinze enseignes pour luy, & quinze pour mon fils le cheualier de Malte, qui estoit en Piedmont, auquel i'escris se rendre au camp. Je l'euoyay vers sa Majesté apres auoir sceu ce qui se passa à ceste belle iournee de Meaux, la suppliât de luy donner la charge des quinze enseignes, ce qu'il fit de fort bonne volonté.

Le neuuesme iour apres la saint Michel, com-

me ie me promenois sur le grauier d' Agen regardant arriuer gens de pied & de cheval de toutes parts, lesquels ie faisois loger deçà & de là la riuiere de Garonne, arriua à moy le Capitaine Buree, qui auoit demeuré huiët iours à venir, car il auoit failly quatre ou cinq fois d'estre prins, ayant fait la pluspart du chemin à pied, ne s'osant monstrier aux postes, car la pluspart estoient huguenots. Il m'apporta vne lettre du Roy, & vn autre de la Roynne, par lesquelles leurs majestez me descouuroient leurs fortunes: & comme l'on les auoit faillis de prendre: Et m'admonnestoit sa Majesté, de luy conseruer encores vne autre fois la Guyenne, comme i'auois fait aux premiers troubles. Par ces lettres sa majesté ne me m'adoit point, que ie luy enuoyasse secours, craignant que i'aurois assez à faire à conseruer le pays avec les gens qui y estoient. Ledit Capitaine Buree ne demeura que deux heures avec moy. Je l'enfis retourner en extreme diligence, (car ainsi en faut il faire, & l'ay tousiours fait) pour asseurer leurs Majestez du secours que i'euoyois en France, & que i'esperois luy garder la Guyenne avec les gentils-hommes casanniers seulement, & avec le peuple. Mais ie ne faillis d'escrire à la Roynne, qu'elle ne fut plus si incredule, ny sourde à mes aduertissemens, & que si elle eut voulu commettre la feste, & gagner le deuât, qu'elle eut mis le ieu bien loin à ses ennemis. Incontinent ie despeschay messagers nouveaux à Thoulouse & à Bourdeaux, & à tous les sieurs du pays: & leur enuoyay les copies des lettres du Roy & de la Roynne, les suppliant à tous de marcher en diligence.

pour secourir le Roy qu'on tenoit assiegé dedans Paris. Je puis asseurer vne chose veritable, qu'onques en ma vie ie n'auois veu ny leu en liure vne si grande diligence, que tout le mōde faisoit pour cet effect, tant les gens de pied que de cheual. Il n'y a point au monde vn si bon peuple, ny noble, qui ayne plus son Roy, si ceste nouuelle religion ne l'eust corrompu: car certes elle a tout gaste. Je ne sçay pas qui le racoustrera. Je fus dans Limoges en vingt neuf iours, contant le trentiesme de Septembre que i'escriuois les lettres, avec mil ou douze cens cheuaux, & trente enseignes de gens de pied: ausquels ie fis faire monstre, & aux gens-darmes quelque prest, ayant pour cet effet amené avec moy le sieur de Gourgues general des finances. Car ie n'auois pas accoustumé toucher aux deniers du Roy. Estant à Limoges i'assemblay tous les Seigneurs & Capitaines de gens-darmes en ma chambre: & là ie leur parlay en ceste sorte.

Messieurs mes compagnons de toutes les bonnes fortunes que si'ay eues depuis que ie suis en ce monde, & si en ey eu autant que Capitaine de France, ny de tous les seruices que i'ay faiets à la Couronne, qui ne sont pas si petits, comme vous mesmes sçauetz, aussi y auez vous eu tous bon art, & y auez employé vos vies & vos biens, ie n'ay iamais eu, qui m'ait donné tant de contentement que cestuy ay. Vous en deuez faire le mesme & sentir pareil ayse dans vostre cœur, que ie fais au mien. Car quel plus grād bien vous peut estre enuoyé de Dieu, que vous voir en si belle troupe en si peu de temps à cheual, pour

aller au secours de vostre Prince, & de vostre
 Roy pour la defence duquel Dieu vous a donné
 la vie & à moy aussi, pour le secours d'icelle, de sa
 personne? Car comme vous sçavez, le masque est
 osté: Il n'est plus question de Messe, ou Presche,
 c'est à la personne, que cela s'adresse: ceux qui
 ont faict la melchâte entreprise de Meaux, com-
 me vous sçavez, l'ont faicte contre luy. Quel bo-
 heur vous est-ce de voir que Dieu vous a refer-
 mez, pour vanger vne telle iniure, & assister vo-
 stre Roy & Prince naturel en vne telle necessite?
 O mes compagnons, que vous devez estre con-
 tans. Quelle ioye pensez vous que ce sera au
 Roy de voir vne telle Noblesse du dernier bout
 de son Royaume, en si peu de temps & en tel
 equipage le venir secourir? Iamais il n'oubliera
 vntel seruire: & le recognoitra à vous & aux
 vostres. Croyez, Messieurs, que si i'ay de la ioye
 de voir que i'ay part en ce seruire, que i'ay bien
 de l'ennuy que ie ne puis auoir part au bon de-
 fait, que ie ne vous puis seruire de conducteur, &
 aller tout ensemble offrir nos vies à sa Majesté.
 Ie veux que Dieu ne m'aide iamais, si ie ne le de-
 sire plus, que ie ne fis iamais chole en ce monde.
 Mais vous voyez que c'est chose qui ne se peut
 faire, sans mettre en hazard tout le pays. Lequel
 i'espere conseruer en despit de toutes les pratic-
 ques des ennemis, avec les forces qui me restent.
 Il ne reste donc, messieurs, si c'en est que vous fa-
 ciez la diligence requise. Souuenez vous de ce
 que vous m'avez veu faire & dire, que c'est la
 meilleure piece qu'un Capitaine sçauoit auoir.
 Vous ne sçavez les affaires du Roy, ny s'il est

presse de secours. Parce ne seiournez pas, ie vous prie. Je scay biē qu'il en y a parmi vous plusieurs dignes, non pas de mener vne troupe, mais de conduire vne armee. Par ainsi ie vous supplie trouuet bonne l'eslection que ie fais pour cōduire celle cy, de la personne de monsieur de Terride, lequel monsieur de Gondrin assistera. Il est le plus ancien & experimētē Ie m'asseure, qu'il s'en acquittera dignement, aussi assurez vous qu'en vostre absence il me resouuiendra de conseruer vos maisons. Et faites moy ce plaisir de vous resouuenir de moy. Et si vous vous trouuez en mesme, faiētes paroistre que vous estes gentils-hōmes & Gascons, & qu'il n'y a nation pour les armes, pareille à la nostre. I'ay pratiqué toutes celles du monde : mais ie n'en ay poinct veu de pareille. Et en tous les faits d'armes petits & grāds i'ay veu faire, tousiours les Gascons y ont eula meilleure part. Conseruez, ie vous supplie, ceste reputation. I'amaïs pareille commodité ne s'offrira, pour faire paroistre ce que vous sc̄auez faire, & le zele & affection, que vous portez à vostre Roy & naturel Seigneur.

Tous me remercièrent, & me donnerent assurance, qu'ils ne seiourneroyent, que pour repaistre, qu'ils ne fussent aupres du Roy. Mōsieur de Terride me remercia de l'honneur que ie luy faisois. Il fut disputé du chemin, & chacun en opina. Car en matiere de conseils i'ay tousiours eu ceste coustume de faire opiner tout le monde, & m'en suis biē trouué. Et apres plusieurs dispute il fut resolu, que l'on prendroit le chemin droit à Moulins. Monsieur de monsallez me cuidavn

peu mettre en colere: car il vouloit s'en aller deuant, comme s'il eut eu plus de desir & affection, que les autres. Je luy dis, que cela n'estoit pas bon d'abandonner la troupe, & cogneut bien qu'il m'auoit fasché. Je luy donnay la charge de conduire l'auangarde, & à monsieur de Sainctorens les gens de pied. Auãt nostre depart de Limoges ie les vis tous partir. Je ne veux rien escrire de ceste entreprise de sainct Michel, elle est trop vilaine & indigne d'un François, pire que celle d'Amboise. Et vis bien, que c'estoit des effects de la ligue, ou contre ligue, dont i'auois senty le vêt au mont de Marsan. Je ne sçay comme l'on s'aida du secours que i'enuoyay: mais i'oserois bien dire, que iamais Lieutenant de Roy ne tira hors du pays tãt de noblesse, ny de gens de pied tout à vn coup, comme ie fis, ny si grande quantité d'hommes signalez. I'auois telle opinion d'icelle, que si i'eusse rencontré monsieur le Prince de Condé sans les Reistres, ie n'eusse pas quitté nostre victoire pour la sienne. Et encore en m'en retournant, ie rencontray plusieurs troupes, qui venoyent pour estre de la partie. Je ne veux point me mesler d'escrire comme le secours se porta aux affaires, qui se presenterent: car monsieur y estoit, & tous les Princes & grands Capitaines de France, qui se rendirent bien tost aupres de mondiet Seigneur.

Or comme ie pensois que l'on me sceust bon gré de la diligence, que i'auois faicte, & que i'esperois en receuoir vn bon remercimēt de leurs Majestez, en contr'eschâge de ce, on me presenta la parente, qu'un Dragon commis du receueur

de Guyenne apporta, laquelle le Roy enuoyot à monsieur de Candalle, par là où sa Majesté faisoit lediēt sieur de Candalle son Lieutenāt general dans la vllle de Bourdeaux, & au Bourdelois, y commandāt comme si i'y estois. Je fus fort esbahy de cela, & cogneus biē, que l'on m'auoit donné vne trauerse à la Cour: & que le Roy & la Royne ne m'eussent iamais faict ce tour-là, sans quelques presteurs de charitez. Car graces à dieu aupres des Roys de France en ya tousiours de telles gens à reuendre, & qui ne s'attaquent iamais, qu'aux meilleurs, & plus affectionnez seruiteurs que les Roys ont. Qui est cause, que ie n'ay pas trouué estrāge celle que l'on m'a prestee ceste derniere fois. Car ce n'est pas la premiere. Monsieur de Malassise, qui est auourd'huy m'en presta vne en la Romaine, à l'endroit de monsieur de Guyse: & me vouloit par ce moyen faire oster le gouuernemēt de la Toscane, pour y mettre monsieur de la Molle, & luy fit à croire, que i'auois dit beaucoup de mal de luy: & ledit sieur l'en creut, & m'en voulut grand mal vn temps. Depuis en presēce de monsieur d'Aumalle, monsieur de Monpesat, messieurs de Cipierre & de Randan (les deux sont morts, & les autres deux en vie) à Macherate ie m'en demeslay: mais si ne sceus-ie encor si bien luy oster l'opinion, qu'il en auoit conceuē, qu'il ne m'en gardast quelque racine: de sorte que iusques à Thionuille il ne changea d'opinion. A mon retour à Montalsin il tint à peu que ie ne coupasse la gorge à celuy qui en estoit cause. Il ne faut trouuer estrange, s'il m'en veut tāt comme il fait. Je ne veux point dire

icy les raisons, pour beaucoup de considerations. Je le laisseray faire tousiours, comme il fait iusques icy, maniant la Royne. I'espere qu'avec le temps sa Majesté changera l'opinion, comme fit monsieur de Guise.

On m'en presta vne autre, quand le Roy Henry m'enuoya en Piedmont apres le retour de Sienné à la prise de Vulpian, pour ce que ie me tenois pres de monsieur d'Aumalle, n'y espargnant ma vie, non plus que le moindre soldat du camp. Et croy qu'on n'eut pas voulu, que le sieur d'Aumalle eut eu cet honneur de prendre Vulpian, ne autres places qu'il print. Et me fut rappotté vne lettre de Monsieur le Connestable, par laquelle ledit sieur me mandoit, que le Roy luy auoit commandé m'escire que ie me retirasse à ma maison iusques à ce, qu'il me manderoit, me chargeant que i'auois dict, que ie n'obeyrois pas à M. de Termes, comme si ie n'auois iamais accoustumé de luy obeyr. Car toute ma vie ie l'ay preferé en toutes choses à moy. Aussi il le meritoit. Au parauant l'on en auoit bien presté vne autre au dict sieur de Termes, luy mettant sus que pour l'alliance qu'il auoit faicte par son mariage en Piedmont, & pour l'amitié que les Biragues & luy auoient ensemble, il se pourroit bien emparer en Piedmont, comme si les vns ou les autres auoient iamais pensé. Quoy que ce soit on le tira du Piedmont. Il estoit trop homme de bien. Ce n'estoit pas le recompenser de tant de seruices. L'on le presta bien aussi à monsieur d'Aumalle, disant que les Princes ne luy vouloie pas obeyr & qu'il falloit enuoyer Monsieur de Termes

pour les commander, comme si M. d'Aumalle n'estoit de meilleure maison, que M. de Termes, & que les Princes deuoient plustost obeyr à vn pauvre gentil-homme, qu'à vn qui est Prince, encor que ce ne soit pas du sang Royal. Je puis dire pour l'auoir veu: & n'y a homme qui en puisse mieux tesmoigner que moy, que lesdits sieurs Princes ne s'espargnerēt non plus que les moindres gentils-hommes, de l'armée: & firent acte digne du lieu d'ou ils sortoient: car ils furent à l'assaut, & monterent sur la breche à Vulpian, grinpans avec des picques, & quelque eschelles de cordes: car elle n'estoit pas raisonnable, comme i'ay escrit cy dessus.

Et puis que ie me suis mis à escrire des charitez, que l'on preste aux gens à la Cour, i'en veux encor escrire d'autres, que i'ay veuës en mō tēps & de celles que i'ay leu aux histoires Romaines. Premièrement ie vis donner celle qui cuida couster si cher à M. de Lautrec. L'on luy retint cent mil escus, que le Roy auoit commandé à Sainct Blanzay de les luy enuoyer, pour le payemēt des Suisses. Que si eēt argent fut venu, les Suisses ne s'en fussent retournez en leurs pais. Car ils ne s'en retournerent que par faute de payement. Et la Duché de milan s'en perdit. Ce pauvre seigneur de Lautrec ne fut bon à grand peine pour les chiens tout vn temps, & ne pouuoit auoir audience, pour dire ses raisons. A la fin le Roy l'escouta & en fit prendre S. Blanzay, encore que le tort ne vint de luy. mais le pauvre homme en porta la penitence. Je sçay bien qui en fut cause, mais ie n'ay affaire de l' escrire. O qu'il y a de peine à ser-

uir les grands, & de dānger quant & quant. Mais il faut passer par là. Dieu les a faits naistre pour commander, & nous pour obeyr. D'autres nous obeissent à nous: & toutesfois nous sommes tous d'un pere & d'une mere: mais il y a trop long emps pour alleguer nostitres.

Je vis le trait qu'on fit à monsieur de Bourbon. L'on le mit en tel desespoir, qu'il fut contraint de faire beaucoup de choses indignes d'un Prince: car l'on luy vouloit oster son bien, & le remettre à la legitime du bien, qu'il auoit eu de la maison de Bourbon, de laquelle il estoit puisné. Au camp de Mesieres, & au voyage de Valēciennes on luy en fit aualler deux. Si M. de Bonniuet, qui estoit Admiral, en estoit cause, ie n'en scay rien: mais on le disoit. Quelqu'un tousiours porte la marote. Je pēse que si le Roy n'eut voulu, ny luy, ny madame sa mere, n'eussent mis ce braue Prince au desespoir. Ceste trauerse fut cause d'un grād malheur en la France: & le Roy s'en repentit plus de trois fois depuis. Le Prince d'Orange, qui commanda le camp de l'Empereur à Rome apres la mort dudit Seigneur de Bourbon, auoit aussi peu auant quitté le seruice du Roy, pour auoir sa majesté commādée au Marechal des logis de le deloger, pour loger vn Ambassadeur du Roy de Pologne. C'este occasion est bien legere, mais si est elle veritable. Vn bon cœur se fasche quand on le mesprise.

L'on en presta vn autre aussi à André d'Orléans, qui commandoit les galleres du Roy, au temps que nous tenions le Royaume de Naples tout alleuré: & ce fut pour faire bailler les galleres à

monsieur de Barbesieux. Car par faute, qu'il eut fait, il ne se peut dire : car le Comte Philippin d'Orie son neveu auoit gaigné la bataille aupres de Naples, comme i'ay escript, contre le Viceroy Dom Hugues de Moncalde, où il mourut, & le Marquis de Guast, & plusieurs grands Seigneurs prisonniers. Ledit Comte estoit si vigilant & soigneux, qu'il ne pouuoit entrer vn chat dans la ville de Naples. Ceux de dedans estoient à l'extremité: le Viceroy mort, les grâds seigneurs prisonniers, & les autres reuoltez du costé du Roy. Il faut donc cōfesser que le Royaume estoit au Roy en despit de tout le monde: & le iuste despit dudit André d'Orie le luy fit perdre. Quand le Roy fut pris prisonnier à la bataille de Paue, & que l'on le menoit par mer en Espagne, André d'Orie s'en alla au deuant des galleres qui les portoient, pour les combattre, & leur oster le Roy. Ce qu'il eut fait, & eust mis tout en hazard: mais le Roy l'envoya prier de ne le faire point: car s'il le faisoit il estoit mort. Et desia l'on luy auoit annoncé de le faire mourir, si André d'Orie se presentoit pour les combattre. Qui fut cause que ledit André d'Orie tourna à Genes: laquelle pour lors estoit au Roy. Voilà vn autre grand malheur, & vne malheureuse trauesse, qui porta autant de dommage, que celle de monsieur de Bourbon. Car non seulement pour ceste occasion se perdit tout ce que nous auions gaigné du Royaume de Naples: mais encoré se perdit Genes. Car toutes les pertes, tant du Royaume de Naples, que de Genes vindrent pour la réuolté dudit André d'Orie, laquelle il fit offencer du tort & des-

hōneur, quel'on luy auoit fait, de luy auoir osté la charge de commander les galleres pour bail-ler à vn autre, sans auoir aucunement malfaict, ny auoir receu vne seule escorne en sa charge: & aussi luy vouloir faire rendre les prisonniers de guerre, sans aucune recompense. Or tenoit ledit André d'Orie en si grand crainte la mer, que le Roy n'osa iamais passer en Italie iusques à ce que ledit André d'Orie fait à son seruice. L'Empe-reur ayant entendu le traict qu'on luy auoit fait, luy enuoya la carte blanche, & qu'il couchast là dedās tout ce qu'il vouldroit de luy, & qu'il vinst à son seruice. Et mādā apres ledit André d'Orie au Comte Philippin son nepueu se retirer de de-uant Naples, & qu'il abandonnast le seruice du Roy, le venant trouuer à Gayette: ce qu'il fit. Et auāt partir il fit mettre tant de viures qu'il peult promptemēt dans Naples, afin qu'elle ne se per-dist. Et ainsi celuy qui leur auoit faict le mal leur fit le bien: Car autrement dedans huiēt iours il falloit qu'ils entraissent en capitulation. O que cest homme deuoit estre recherché! Je croy que luy seul a ruyné les affaires du Roy François. Les Roys ny les Princes ne doiuent ainsi traicter les estrangers, ny leurs subiects aussi, quand ils les cognoissent gens de seruice. Et si nostre maistre fut mal conseillé, l'Empeur fut tres-bien doi-sé de se haster de bonne heure pour tirer ledit Dorie à son party: afin que le Roy n'eust le loisir de faire son appointment, & se rendre cest hom-me son seruiteur. Les Princes doiuent icy pren-dre vn bon exemple. Et pour se faire sages aux despens des autres ils se doiuent garder d'offen-

ser vn grand cœur, & vn homme de seruice, mesmement quand vous ne le tenez pas obligé comme celuy qui a sa femme & ses enfans à vostre mercy. Le Roy n'auoit rien de tout cela sur Andié Dorie. Cefut vne des plus grandes incongruitez que i'aye veu faire en mon aage, plus importante encor que celle de Monsieur de Bourbon.

Puis i'en ay veu donner vn autre au Prieur de Capue, qui estoit vn des vaillants hommes que cent ans a, aye monté sur mer, & autant craint des Turcs & des Chrestiens: & luy voulut-on faire accroire qu'il auoit mangé le lard. Il fut contraint s'en aller avec ses deux galleres se rendre à Malee à sa religion. O le grand tort que le Roy se fit là, de croire si legerement! Le dommage en fut à luy, & la perte à la France: car ce Seigneur estoit homme de seruice, & qui sçauoit bien le mestier dont il se meloit.

I'en ay veu donner vne autre aussi à Monsieur le Marechal de Biez. I'oseray gager mon ame, que ce Seigneur-là ne pensa iamais à faire acte melchant contre le Roy: toutes-fois on le calōnia fort vn peu apres la mort du Roy François le grand, luy mettāt sus qu'il estoit cause que Monsieur de Veruin son gendre auoit rendu Bologne: & luy bailla-on pour faire son procez vn Cortel, le plus renommé mauuais Iuge qui fut iamais en France. Qui veit iamais, ny ouyt dire qu'on punist quelqu'un pour la lascheté d'un autre? Quand on luy faisoit son procez on luy meit à front trois grands pendarts, lesquels luy soustindrent que le iour du grand rencontre qu'il eut cōtre les An-

glois, il monta sur vn grand cheual portant vn panache blanc pour se faire remarquer : afin que les Anglois ne donnassent à luy, comme si c'estoit chose bien aisee à faire. Quand on est meslé en vne bataille, la poussiere, la fumee, & les cris empeschent bien ce iugement. C'est aussi l'ordinaire des braues hommes de se remarquer pour se faire cognoistre vn iour de combat : mesme-ment aux guerres estrangeres, qui se font comme pour honneur, & non pour haine. Car aux ciuiles monsieur de Guise s'en fut mal trouué à la bataille de Dreux. Voila comme on calomnioit ce pauvre Seigneur, lequel ce iour là deffit huict cens Anglois. Je croy que si le Roy eut enuoyé vn tel Cōmissaire, & qu'il eut voulu ouyr les huguenots, il eut trouué prou de tesmoins, que i'auois promis la Guyenne au Roy d'Espagne. Je n'ay may iamais ceste nation, ny les aymeray : car ie suis trop bon François. Et pour retourner audit sieur Marschal, comme ceux-là, qui luy auoient baillé ceste trauerse, virent qu'ils ne le pouuoient attraper par nul moyen, & qu'il s'en alloit relaxé au grand des-honneur de ceux qui l'auoient mis en ceste peine, l'on luy mit sus, qu'il auoit fait passer des passe-volans en sa compagnie d'hommes d'armes, pour gagner les payes, ce qui se trouua veritable, cōme l'on m'a dit : mais c'estoit pour donner à des gens qu'il tenoit en Flandres, pour le tenir aduertý de ce qui se passoit au pays de l'ennemy. Car quelquesfois nous sommes contraints de nous ayder du nostre mesme pour seruir le Roy. Je laisse penser à vn chacun, si cela meritoit de le faire venir sur vn eschaffaut, &

estre degradé de noblesse, des armes, & de la Mar-
 reichaullee, condamné d'auoir la teste tranchée.
 Mais comme l'on le vouloit executer, le Roy
 Henry se ressouenant qu'il l'auoit faict cheua-
 lier, luy enuoya sa grace, & mourut, tant de vieil-
 lesse que de regret qu'il eut, cinq ou six mois
 apres. Car qui eut voulu viure apres vne telle in-
 iure & honte? La Iustice de France n'est pas sans
 Cortels, car il y en a prou, que si le Roy leur bail-
 loit entre les mains le plus homme de bien de s^d
 Royaume, ils y trouueroient assez de prise, com-
 me Cortel disoit, que si l'on luy bailloit le plus
 iuste Lieutenant du Roy du Royaume de France,
 pourueu qu'il ait exercé la charge vn an ou deux
 qu'il ne craignoit pas, qu'il ne trouuast matiere,
 pour le faire mourir. Ce pauvre seigneur auoit
 faict vn acte belliqueux, si iamais homme en fit,
 apres du fort de Montreau, Quand les Anglois
 sortirent de Bologne, pour luy venir donner la
 bataille, il auoit avec luy le regiment du Comte
 Ringraue, & croy que lay-mesmes y estoit, celuy
 des François, que monsieur de Tais commandoit
 & sept enseignes d'italiens. Et comme les enne-
 mis chargerent nostre caualerie, elle se mit en
 route: & voyant ledit sieur le desordre de gens
 de cheual, il s'en courut au bataillon des gens de
 pied, & leur dit. O mes amis, ce n'est pas avec la
 caualerie que i'esperois gagner la bataille, car
 c'est avec vous, & mit pied à terre, & prenant vne
 picque d'vn soldat, auquel il bailla son cheual, se
 fit oster les espérons: & commença sa retraicte
 tirant à Ardelot. Les ennemis apres auoir chassé
 longuement nostre caualerie, retournerēt à luy.

lequel demeura quatre heures ou plus en sa retraicte, ayant les gens de cheual l'vne fois deuant, vne autre au costé, & leurs gens de pied sur la quécüe: mais ils ne l'oserent iamais enfoncer. Et m'a esté dit par ces Capitaines qui y estoiet, que iamais il ne fit cinquante pas qu'il ne fist teste aux ennemis. Ceste retraicte se peut dire vne des plus braues retraictes qui se soient faictes depuis cent ans. Je serois bien aise que l'on m'en nommast vne pareille, ayant gens de pied & de cheual dessus, & la cavallerie en fuite. Voila ce que ce Seigneur fit pour sa derniere main, estant aagé de plus de soixante & dix ans: & neantmoins il fut traicté de ceste sorte. Que l'on demande à Monsieur le Cardinal de Lorraine qui estoit celuy-là qui luy bailla ceste traaverse: car à Poissi, lors de l'assemblée que le Roy fit des Cheualiers del'Ordre deuant le Roy François second, il le luy reprocha, & vindrent fort auant en paroles. Je suis vn trop petit compagnon pour le nommer, encores que i'y fusse. Aussi il y a des Dames meslees.

Vn an apres ie veis aussi faire vne autre escorne à M. de Tais, le chargeât qu'il auoit mal dit d'vne Dame de la Cour. Ce mal-heur est en France qu'elles se meslent de trop de choses, & ont trop de credit. Et luy fut ostee la charge de l'artillerie, & depuis ne r'entra en credit. Le Roy de Navarre pria le Roy ne trouuer mauuais s'il se seruoit de luy à la prise de Hedin: ce qu'il luy accorda, & fut tué aux trenchees dudit Hedin, faisant seruice à celuy qui ne l'auoit agreable: qui est vn grand creue-cœur, & vn grand regret de mourir faisant

seruice à son Prince; auquel on est agreable. En quoy nostre cōdition est miserable: toute fois ie croy que le Roy s'en fust en fin seruy: car à la verité il estoit homme de seruice. Et croy que le Roy eut regret de l'auoir chassé de la Cour: mais bien souuent ceux ou celles qui gouvernent les Rois leur font faire des choses cōtre leur naturel & volonté, & apres ils en sont marris. Mais il n'est pas temps de se repentir quand les traueses ont porté tel dommage au Prince, qu'il est irreparable. Et ceux qui les veulent apres excuser taichent de se courrir enuers le Roy d'vn sac mouïllé, mettant de nouveaux faicts en auant. Iene veux parler de celle de Monsieur le Connestable, qui le fit esloigner de la Cour, & tout dit-on, pour les femmes, ny aussi de feu Monsieur de Guise. On les a veu tantost dehors, tantost dedans. Le Roy deuroit clorre la bouche aux Dames qui se messent de parler en sa Cour. De là viennēt tous les rapports, & toutes les calōnies. Vne babillarde causa la mort de Monsieur de la Chastaigneraye. S'il m'eust voulu croire, & cinq ou six de ses amis, il eust demessé sa fusée contre Monsieur de Iarnac d'autre sorte. Car il cōbatit contre sa contciēce, & perdit l'hōneur & la vie. Le Roy leur deuroit commander de se mesler de leurs affaires. I'excepte celles que ie dois. Leur lāgue a cousté beaucoup, & apres il n'est pas tēps, comme i'ay dit. Ce sont les traueses & charitez qu'en mon temps i'ay veuës prester à grands pectōnages, & à de pauures Gentils-hōmes comme moy. Aussi tout cela prouient des enuies que les vns & les autres les portoïēt, & qui sont pres des

Roys. Cependant que i'ay esté à la Cour, i'en ay veu plusieurs, qui se faisoient faux-feu : & se fussent entremangez, s'ils eussent peu. Qui toutes-fois se faisoient bonne mine, s'embrassant & caressant, comme s'ils estoient les meilleurs amis du monde. I'en'ay sceu iamais faire ce mestier. Y'ay porté au front ce que i'ay dans le cœur.

Par là on peut iuger, que le mal-heur, auquel ce Royaume est tombé, n'est pas arriué par faute de hardiesse, ny de sçauoir qui ait esté en nos Roys, ny à faute d'auoir des vaillans capitaines & soldats, car iamais Roys de France n'en eurent tant à pied & à cheual, que les Roys François, Henry & Charles. Que si on les eust voulu employer aux conquestes estrangeres, ils eussent mis la guerre loing d'eux. C'à esté vn grand malheur pour eux, & pour toute la France : & si ne faut pas dire, qu'il tint à l'Eglise, ny au tiers estat : car tout ce que les Roys leur ont demandé, leur a esté accordé. Les enfans pourront donc iuger à qu'il a tenu : & qu'elle a esté la source des guerres civiles, i'entends des grands, car ils n'ont pas de coutume de se faire brusler pour la parole de Dieu. Si la Royne & monsieur l'Admiral estoient en vn cabinet, & que feu monsieur le Prince de Condé, & monsieur de Guise y fussent aussi, ie leur ferois confesser qu'autre chose que la Religion les a meus à faire entretuer trois cens mil hommes : & ie ne sçay pas si nous sommes au bout : car i'ay ouy dire, qu'il y a vne Prophetie, ie ne sçay pas si c'est de Nostradamus, qui dict, que les enfans monstrent à leurs meres par merueille, quand ils verront vn homme, tant peu il

y en aura, s'estans tous entretuez. Mais n'en parlons plus: le cœur m'en creue à moy-mesmes, qui y ay le moindre interest, & qui m'en iray bien tost en l'autre monde.

Il n'aurois iamais fait, si ie voulois escrire toutes les traueses & charitez que i'ay leu dans les liures des Romains, qu'autresfois i'ay pris plaisir de voir, en m'estonnant, pourquoy & à quoy il tient, que nous ne soyons si vailians qu'eux. I'en conteray seulement vn ou deux, & commenceray parce que i'ay leu ie ne sçay en quel liure, de Camille grand capitaine Romain, qui gagna plusieurs batailles, & eslargit l'Empire Romain de grand'estendue du pays: & à la fin fut appelé en iugement, pource qu'il auoit donné la despoüille des conquestes, pour edifier des temples & sacrifices à leurs Dieux: de laquelle despoüille la moitié appartient aux gens de guerre. Mais afin que les Dieux l'assistassent en leurs batailles & conquestes il leur fit don, disant que les gens de guerre auoient autant de besoin que les Dieux leur aydassent, comme luy mesmes. Et comme il fut retourné à Rome, l'on luy fit son procez en recompense des grands seruices, qu'il auoit fait au peuple, & des grandes batailles qu'il auoit gaignees. Toutesfois ils ne le firent mourir: mais l'enuoyerent en exil, en vne ville, du nom de laquelle il ne me souuient, parce qu'il y a long temps que i'en ay leu Tite-Liue, non pas en Latin: car ie ne sçay pas plus de ma Paternostre, mais en François. Et comme il eut demeuré quelque temps en ceste ville, vindrent trois ou quatre Roys Gaulois avec grand' armee,

& prirent Rome, & tuerent presque tous les citoyens, réservé quelques vns qui se retirerent au Capitolle: & là tindrent bon quelque temps. Tite-Liue raconte, qu'une nuit ceux qui s'estoient ainsi retirez au Capitolle s'estoient endormis: & les ennemis auoient desia gagné un endroit au Capitolie, & qu'une Oye commença à crier, qui éveilla les gardes, & entrerent en combat contre les ennemis, & les repousserent. Or ledit Camille se mit en campagne, & assemble tant de gens qu'il peut. Et parce que les ennemis ne trouuoient plus à desrober, ne de viure à leurs plaisirs dans Rome, ils s'espandirent par la campagne, à dix ou douze mil de Rome. Ledit Camille fit vne grande caualcade, & en tua au travers des campagnes sept ou huit mil. (Quand ie fus à Rome au temps du Pape Marcel, ie me faisois monstrier ces lieux-là, prenant grand plaisir de voir les endroits où tant de beaux combats s'estoient faits, & me sembloit que ie voyois les choses deuant les yeux que i'auois ouy raconter, ou lire. Mais ie n'y veis rien pourtant qui ressemblast ny rapportast à Camille.) Le bruit de ceste desconfiture ayant couru par toutes les villes prochaines, fit que beaucoup de bons hommes se rendirent au camp de Camille, lequel se voyant assez fort, s'en alla à Rome, occupée d'un grand nombre de Gaulois, lesquels il desfit, & iauua vne grande somme d'argent, que ceux qui s'estoient retirez au Capitolle auoient promis de donner: & depuis fut appelé le second fondateur de Rome. Les Historiens rendront meilleur compte de ceste Histoire que non pas moy, qui

peut-estre me mesconte: pource qu'il y a plus de trente ans que ie n'ay leu liure, ny moins en oïe lire de présent, à cause de ma veuë, & de ma bleffure.

En Espagne les deux Scipions furent deffaiës à trente lieuës l'vn de l'autre, & en trente iours, à sçauoir P. Scipion le premier, & son frere Cornelius Scipion par Asdrubal. Et de l'vn camp & de l'autre se sauuerent quelques-vns, & se rendirent tous aux cloisons, où ils auoient hyuerné. Et comme ils furent là, trouuerent que tous leurs Colonels estoient morts: & furent contraints d'en eslire vn, qu'ils appellerent le Nouveau Capitaine. Asdrubal sçachant que ce Nouveau Capitaine auoit rassemblé les soldats Romains qui s'estoient sauuez des deux deffaites, s'en alla soudain les assaillir: mais il fut virilement repoussé, & contraint de se retirer en vn lieu auquel ce vaillant Capitaine le vint combattre de nuit, & deffit non seulement l'armee qu'il auoit, mais vne autre qui estoit en vn lieu pres de là. Tellement que par sa vaillance il sauua non seulement ce peu de Romains qui s'estoient sauuez des deux batailles perduës, mais les Espagnes au peuple Romain: car sans luy tout y estoit perdu pour les Romains. Or le Senat demeura long temps sans auoir nouvelles des Scipions, ny de leurs affaires, & apres fut aduerty de la perte qu'auoient faict les deux Scipions, & des victoires du Nouveau Capitaine. Il ne me souuient commēt il s'appelloit auparauant qu'il fut créé, & appellé Nouveau Capitaine. Il en souuiendra mieux aux Historiës qu'à moy, qui n'ay

veu il y a si long temps liue. Et comme le Senat fut aduertiy du tout, ils enuoyerent Scipion le ieune pour commander. Je croy qu'il estoit fils du premier Scipion, qui auoit esté tué, & manderont au nouveau Capitaine, qu'il vint à Rome. Et comme il fut à Rome, au lieu de le recompenser, ils le mirent en iugement, luy mettant sus, qu'il auoit pris l'election & commandement des soldats & non du Senat. Et croy qu'ils le firent mourir, à tout le moins ie n'ay point veu en Tite-Liue, qu'il se parlaist plus de luy.

O combien d'autres grands capitaines ont esté payez de telle recompenses du temps des Romains. Les histoires en sont toutes pleines. Et puis que la Iustice de France est regie & gouuenee par les loix des Romains, c'est bien raison, que les Roys de France se gouuernent par leurs coutumes. Que pleust à Dieu que le Roy voulust faire parler de luy pour iamais, & laisser memoire de sa prudence, qui seroit à iamais loüee. C'est qu'il fist brusler tous les liures des Loix, suiuant lesquelles la Iustice iuge, & faire vne Iustice toute iuste, & saincte (car i'oserois dire, qu'il n'y a Monarque en la Chrestienté, qui s'aide de ces loix, que les Roys de France. Tous les autres ont des loix faites par eux, pour abreger tous procez, ouy mesmes Bearn, & Lorraine, qui sont aux coings du Royaume) & que les procez ne pussent durer plus de deux ans. Si le Roy faisoit cela, il se pourroit vanter d'auoir vn monde de soldats, qui seroient forcez de prendre les armes puis qu'ils n'auroient que faire au Palais: car otez ceste vacation, à quoy voulez vous qu'un

bon cœur noble & genereux s'adonne sinon aux armes? Qui accroist la puissance & l'estendue du grand Seigneur? rien que celà. Il ne songe qu'aux armes. O combien de braues capitaines sortiroient de ce Royaume! Je croy que les deux tiers s'amusent en ces Palais & plaidoyeries. Et cependant encor qu'ils ayent naturellement bon cœur, avec le temps s'apostronissent. Ce Royaume seroit formidable aux estrangers. Combien seroit-il riche & opulent? car toute la ruine de la noblesse ne vient que des mauuais conseils que les Aduocats donnent aux parties. Je me souuiens auoir leu en vne fenestre d'vne maison à Thoulouse, qu'vn Aduocat des plus fameux de la Cour qui se nomme Mainery, auoit faict mettre vn escriteau, où il y auoit tels mots grauez.

*Faux conseils, & mauuais testes,
M'ont faict bastir ses fenestres.*

Et puis qu'eux mesmes le mettent par escrit, ie le puis bien dire. Nous sommes bien fols de nous destruire les vns les autres, pour les enrichir. La ruine vient aussi bien à celuy qui gagne, qu'à celuy qui pert: car ils tirent les procez en si grande longueur, que quand celuy qui a gainné, conte l'argent qu'il a despendu, il trouue auoir plus mis que gainné, outre le temps qu'il a perdu. Et si le Roy faisoit cela, peut estre, que les coustumes des traueses & charitez, que l'on donne, se perdroyent comme les loix. Et tous les bons seruiteurs du Roy, qui ne pensent à autre chose qu'à le seruir fidelement & loyallement, demeureroient près de leurs Maiestez, ou seroient employez pour son seruice.

Or puis que ie fais compagnie à tant de grands personnages du temps passé, & de ceux que i'ay veu de mon temps, ie me resiouyray à la retraite que i'ay faicte en ma maison, me tenant heureux de tenir compagnie à si grands hommes; estans assurez de deux choses, c'est à sçauoir, de la loyauté, laquelle on ne me peut oster en aucune maniere: & l'autre, que i'ay affaire à vn bon Roy, qui cognoistra avec le temps le seruice que ie luy ay faict, & à sa Couronne. Que si ie suis retiré en ma maison ce n'est à regret: car c'est tout ce que de long temps ie desirois, pourueu que ce fust en la bonne grace du Roy & de la Royné, laquelle iustement on ne me peut oster. Dequoy l'en louë Dieu, qui m'a si bien conduit en toutes mes charges, que ie ne leur ay iamais donné occasion de m'en prouer. Et suis plus heureux & plus content que ceux-là qui m'ont baillé ces traueses: car ie meris de la peine en laquelle ils sont de se garder les vns des autres, & s'en donner. Je croy que les ames de Purgatoire n'ont point tant de peine, & ie suis icy en repos avec ma famille, & mes parens & amis, prenant plaisir à faire escrire sous moy ce que i'ay veu. Je pourrois dire que sans ceste grande arquebuzade qui me perce le visage, & laquelle il faut que ie laisse ouuerte, ie serois tres-content & heureux: car en la perte de mes enfans ie me console, qu'ils sont tous morts en gens de bien, l'espee en main pour le seruice de mon Roy. Et pour le reste, ie serois vn homme sans sens ny entendement s'il ne iugeois que ce sont des tours qui se ioient au monde, & quant & quant que c'est vn grand bien

pour moy, qui n'ay pas occasion de faire mal à personne. Dequoy ie ne me pourrois exempter, continuant vne telle & si grande charge comme estoit celle que i'auois.

Ie laisseray ce propos qui m'a mis en colere, pour retourner à ce que ie deuins apres auoir dit à Dieu à tous ces Seigneurs & Capitaines qui alloient en France. Ie repassay en Perigueux, & baillay cōmission au Seneschal de Perigord, pour faire teste à tout ce qui se remueroit par delà. Et comme ie fus à Agen, i'enuoyay vne patente à Monsieur de Bellegarde à Thoulouse, pour cōmander en mon absence aux pays de Cominge, Bigorre, & iusques aux frontieres de Bearn : vne autre à Monsieur de Negrepelice, pour commander aux iugeries de Verdun & Riuiera. I'en enuoyay vne autre à Monsieur de Cornuillon le vieux, pour commander à Rouergue. Puis laissay encor' quatorze ou quinze Enseignes de gens de pied, lesquelles ie tenois partie en Quercy, pour faire teste aux Vicontes, qui ne bougeoient du pays, & remuoient tousiours quelques besongnes, & le demeurāt vers Bourdeaux. Et au bout de quelque temps le Roy me manda que i'allasse assieger la Rochelle, & qu'il m'enuoyoit commission pour recouurer de l'argent pour faire les frais de la guerre.

Premierement il vouloit que ceux de Thoulouse me baillassent vingt mille francs de l'argēt qui estoit prouenu des meubles des huguenots, pour payer les gens de pied : & pour les frais de l'artillerie, que ie prendrois quinze mille francs sur quelques droicts que le Roy a en Xaintonge,

& la Maieſté n'en tire que neuf mil. Que ſa-
 diſte Maieſté manderoit au Gouverneur de
 Nantes, qu'il m'enuoyast quatre canons, & quel-
 que couleurine. Voy-là mes aſſignations bien
 aſſeures & propres, pour vne telle beſongne. Il
 ſembloit pluſtoſt que c'eſtoit vne mocquerie, &
 vne farce, qu'autrement : & qu'on me vouloit
 enuoyer deuant la Rochelle pour me faire per-
 dre, ou pour y receuoir vne eſcorne. Si eſt ce,
 que ie vouluz tenter tout ce qui s'en pourroit
 tirer. Et manday incontinent au Parlement &
 Capitouls ce que le Roy leur eſcriuoit. Ils me
 firent reſponce, qu'il y auoit long temps que ce
 peu de meubles, qui s'eſtoient trouuez de hu-
 guenots en leur ville auoient eſté vendus & deſ-
 pendus, pour les fraits qu'il leur auoit conuenu
 faire aux affaires qui s'eſtoient preſentez. Et ayât
 entendu ceſte reſpōce, ie m'en allay à Bourdeaux
 voir, ſi ie pourrois conuertir la Cour de Parle-
 ment, & les Iurats qu'ils aidassent de quelque ar-
 gent à l'entrepriſe : & ne ſceuz iamais tant faire
 avec eux, qu'ils y voulussent fournir vn ſeul de-
 nier, diſant qu'ils vouloient garder ce qu'ils a-
 uoient, pour l'employer à la deſſence de leur vil-
 le, ſi l'occasions'en preſentoit, & non pour la
 Rochelle, qui n'eſtoit de leur reſſort. Je depes-
 chay vers leurs Maieſtez, leur faiſant ſcauoir
 leurs reſponces, & que pour cela ie ne m'arre-
 ſterois de m'acheminier en Sainctonge, les ſup-
 pliant m'enuoyer autres aſſignations plus ſeures,
 autrement ie ne me pouuois aller engager de-
 uant la Rochelle ſans perdre leur reputation &
 la mienne; & peut eſtre tout le camp, cac aſſie-
 geant

geant vne place de telle importance, sans que les soldats fussent payez, pour les tenir subiects aux trenchees, ils seroient contraints s'en aller au pillage : & cependant l'artillerie me demeureroit engagée. Aussi ie scauois bien ce que valloit l'aune de tels affaires. I'escriuis aussi à sa Maiesté qu'il commandast au Gouverneur de Nantes, qu'il m'envoyast l'artillerie en diligence, & qu'il la fist porter en broiïage, esperant bien tost auoir gagné les Isles. Et comme i'euz mandé à leurs Maiestez ceste depesche, ie m'en reuins en Agenois, pour faire marcher douze ou treize Enseignes que i'y auois, & aussi pour amener la Noblesse du pays. Et estant à S. Macaire i'y trouuay Monsieur de Luzan, & les Commissaires qui faisoient la monstre de sa compagnie. Je priay ledit seigneur qu'incontinent la monstre faicte, il fist acheminer Mōsieur de Madaillan, qui portoit son enseigne, droit à Saintes, & baillay audit sieur de Madaillan, vne cornette d'argoulers, qui estoit au sieur de Verduzan, Seneschal de Bazadois, mien parent. Et luy baillay les compagnies de Mabrun, Thodias & la Mothe Mongauzy. Et luy ordonnay de faire extresme diligence, sans arrester qu'ils ne fussent à Saintes : & que si les Marenneaux estoient à saint Seurin, que dés qu'ils auroient repeu ils les allassent combatre, & que s'ils auoient la victoire, ils menassent bien les mains : car ce n'estoit que communes. Et dés que les autres entendoient la deffaicte de leurs compagnons, ils se mettroient en telle crainte, qu'ils ne seroient jamais plus teste. Et que la peur iroit iusques à la

Rochelle : mais qu'il falloit sur tout faire grand' tuërie, pour donner de l'espouuente. I'escruius à Monsieur de Pons toute l'entreprise, & qu'il enuoyast des forces à Sainctes, pour que tous à un coup allassent faire ceste execution. I'auois desia mandé aux Enseignes, qu'ils se rendissent vers Agenois, & à la Noblesse pareillement. Ledit Seneschal de Bazadois print la charge d'estre nostre Marechal de Camp. Je n'auois de gens d'armes que la compagnie de Monsieur de Lanzan, la mienne, & celle de Mōsieur de Meruille, grand Seneschal en Guyenne. De celle de Monsieur de Iarnac, que le Roy auoit commandé se rendre pres de moy, ne s'en trouua pas la quarte part : car les autres estoient avec Monsieur le Prince de Condé, & n'arrestay que trois iours à Agen, & m'en retournay droit à Bourdelois avec ce peu de forces que i'auois peu assembler. Et baillay la charge des gens de pied à commander à mon neueu le sieur de Leberon. Et comme ie fus à la seconde iournee d' Agen, ie receus lettres de Monsieur de Madaillan, par lesquelles il m'aduertissoit comme ils auoient fait si grande diligence, qu'ils estoient arriuez la troisieme nuict apres que ie les euz laissez à Sainctes : & qu'ayant entendu qu'il y auoit trois Enseignes de gens de pied à Sainct Seuerin, qui s'y estoient parquez & fortifiez, ils les auoient chargez, & de fait emporté trois drapeaux. I'arriuai cinq ou six iours apres à Marenes, où ie trouuai Monsieur de Pons, à qui sa Maiesté auoit escrit, & à Monsieur de Iarnac aussi, de se rendre apres de moy au siege de la Rochelle. Peu apres ie receus

une lettre du Gouverneur de Nantes, par laquelle il me mandoit, qu'il ne se falloit point attendre à son artillerie: car il n'auoit qu'un canon monté sur vieux roüages, & que le demeurant estoit tout par terre, sans qu'il peust estre prest d'un mois. Voila comme les villes de frontiere & d'importance estoient pourueës & munies. La Rochellen'estoit pas ainsi. Je me mis à temporiser aux enuirons de Saint Iean & de Saintes, attendant la response de leurs Maiestez, & l'argent pour faire partir l'artillerie de Bourdeaux, bien merry de m'estre auancé si auant. De iour à autre ie leur faisois des depeschés, mais i'en pouuois auoir response. Le dernier que i'y enuoyey ce fut Dragon, qui s'estoit retiré auprès de Monsieur de Pons. Et cependant Monsieur de Lude s'approcha de Saint Iean, & parlasmes ensemble à la maison d'un Gentil-hôme. Il me monstra les lettres que le Roy luy auoit escrites, par lesquelles il luy commandoit de se rendre à l'entreprise de la Rochelle avec moy: & me dist qu'il m'obeyroit d'aussi bonne volonté, qu'à la propre personne du Roy, pour estre le plus vieux Capitaine de France: & qu'il m'ameneroit six ou sept Enseignes de gens de pied, & trois ou quatre cens cheuaux. Doncques il ne tint à moy, ny aux Seigneurs à qui le Roy auoit commandé m'y assister, ny à force gens de pied, ny de cheual, sinon à faute de moyens pour mener l'artillerie, & un peu d'argent pour les gens de pied, que ce siege de la Rochelle ne reüssist. Je ne veux pas dire que ie l'eusse emporté, mais ie leur eusse fait peur, & peut estre du mal.

Pendant ce temps Monsieur de Pons auoit réduit les Isles d'Oleron & d'Aluert, car elles sont presque à luy, & le Capitaine la Gombaudiere estoit dedans, y ayant sa maison, & commandoit tant en Aluert qu'Oleron. Il ne restoit plus que l'Isle de Ré, où on auoit fait vn fort auprès d'vne Eglise, & plusieurs autres aux descentes. Je fis eslire cinq cens arquebusiers de toutes nos troupes, & tous les Capitaines Enseignes, & Lieutenans, sauf la moitié de la compagnie de Mongauzy le vieux, qui demoura à terre pour commander ce qui restoit, & fis embarquer mon nepueu de Leberon avec ladicté troupe au hure de Broüage. Guillet Receueur pour le Roy en ces quartiers-là, print grãde peine d'auitailer & preparer les nauires. La Royne de Nauarre l'a fait mourir depuis en ces derniers troubles, & n'ay iamais peu entendre pourquoy. Je l'auois tousiours cogneu bon seruiteur du Roy. Et croy que la diligence qu'il fit en cest embarquement, luy a porté plus de dommage que de profit, & peut estre, a esté cause de sa mort: car la Royne de Nauarre n'aimoit pas ces gens-là. La tourmente garda vn iour & vne nuicte, que mondit nepueu ne peust faire descente. Aussi les ennemis defendoient la descente des forts qu'ils auoient faitz. A la fin ils s'aduisa la nuict d'envoyer tous les petits batteaux, qu'il auoit mené avec luy chargez de soldats, faire descète par les rochers, derriere l'Isle, où les ennemis ne se prenoient garde. Et comme il y en eust vne partie en terre, les ennemis s'en apperceurent, & coururent là, & combattirent: mais les nostres demeurèrent

ministres. Mondit nepueu qui estoit au combat enuoya par deuers les Capitaines & soldats qui estoient demeurez aux nauires pour les faire venir. Ce que promptement fut fait. Et comme tous furent à terre ils marcherent droit au grand fort de l'Eglise, qui estoit à vne grand' lieue & demie de là: & l'assailirent par deux ou trois costez: de sorte qu'ils l'emporterent, & tuerent tout ce qui se trouua dedans. Car ceux qui gardoient les descentes se mirēt dans les petits bateaux, & se sauuerent deuers la Rochelle. Monsieur de Pons & moy estions sur le bord de la mer, & voyons les bateaux qui fuyoient deuers la Rochelle. Nous iugeames que c'estoiet des gens de l'Isle qui se sauuoient, & que nos gens auoient eu la victoire. Et deux iours apres mondit nepueu me mada comme le tout s'estoit passé: car plustost il ne peult, à cause que le vent estoit si contraire: qu'il n'y auoit ordre de venir à Marennes, où ledit sieur & moy estions: puis laissay dans l'Isle deux compagnies de gens de pied: & fis mes reuenir mondit nepueu. Je laissay Monsieur de Pons à Marennes, & m'en allay à Saint Iean, où Monsieur de Larnac se rendit, pour pourueoir à tout ce qui seroit necessaire au siege. Je fis faire de grandes prouisions de viures. Le Mareschal des logis de feu Monsieur de Burie m'aida fort: car il est de deuers ces quartiers-là.

Oc l'attendois tousiours nouvelles du Roy: mais ien'en euz iamais aucunes, ny aucun meslager ne reuenoit. Et à la verité il y auoit du peril par les chemins: Car les ennemis tenoient tous

les grands chemins par lesquels on reuenoit en Saintonge. Et le premier qui arriva ce fut Dragon, qui porta nouvelles que la paix estoit presque arrestee, & que bien tost le Roy me deuoit mander ce que i'auois à faire. Je croy qu'ayant veu Monsieur le Prince, & Monsieur l'Admiral avec leurs forces aux portes de Paris, pour donner vne bataille, & puis se promener par la France, ils songeoient plus à cela qu'aux affaires de la Guyenne. Voila le succcez de mon voyage de Saintonge. Et pource 'que l'on m'a reproché qu'il y auoit troisans que ie n'auois rien fait qui vaille, ie voudrois de bon cœur que ceux qui proposent au Roy les entreprises fussent aussi prompts à faire estat de ce qui est necessaire comme ils sont prompts à donner des assignations & remedes qui ne valent rien du tout, comme celles que l'on m'enuoya: & ainsi nous ferions quelque chose de bon. Mais de la sorte que l'on en vse, il faudroit estre Dieu pour faire miracles. O que les gens sont bien-heureux qui demeurent pres du Roy, ne s'approchants pas de combats: & taillent force besongne & à bon marché aux autres, afin que le Roy les estime sages & bien-aduisez. Ils n'ont garde de dire au Roy que si Montluc, ou autren'y veut aller à ce prix, qu'ils s'offrent d'y aller. Il suffit de sçauoir bien parler. Et peut-estre tel en parle qui seroit bien aise que l'on ne fist rien qui vaille. Et ne sont le plus souuent que dissimulations, feintises, & ialousies. C'est en bon François trahir son maistre. Je m'affecte à la bõne volonté des Seigneurs qui estoient avec moy, & à l'estonnement en quoy ce peuple

se mettoit. Que si i'eusse esté secouru de moyës, i'eusse essayé d'emporter ceste ville, qui s'est depuis renduë tres-forte. Que si le Roy leur laisse prendre plus grand pied, il est à craindre qu'ils ne se tirent de son obeyssance. Je fus donc si mal assisté, & le Roy si mal seruy, que ie ne peuz faire autre chose.

Quelques iours apres le Roy m'enuoya la paix, pour la faire publier à Bourdeaux, & me manda que ie fisse retirer en leurs maisons tous les gens de pied. Ce que ie fis, & l'enuoyay à la Cour de Parlement, & aux Iurats, pour la faire publier. Iene m'y voulus trouuer, cognoissant bien que c'estoit vne paix pour prendre haleïne & temps pour se pourueoir d'autres choses necessaires pour la guerre, & non pour la faire durer. Car le Roy, qui auoit esté pris au despourueu, n'entendoit iamais le traict qu'on luy auoit voulu faire. Encor' qu'il fust bien ieune, si estoit il Prince de grand cœur, & qui portoit impatiemment ceste audacieuse entreprise, à ce que i'ay ouy conter à ceux qui y estoient. Il monstra son courage genereux, & vrayement digne d'un Roy, se mettant à la teste des Suisses pour se sauuer à Paris. Et pensez-vous Messieurs, qui auez conduit ces troupes, qu'il oublie ceste iniure? Mal aisément l'endureriez-vous de vostre pareil, voyez ce que vous feriez de vostre valet. Ien'ay iamais veu chose si estrange, ny leu. Ce qui me faisoit tousiours penser que le Roy s'en ressentiroit. Monsieur le Prince & Monsieur l'Admiral firent en ceste paix vn pas de cleric: car ils auoient l'auantage des ieux, & croy qu'ils eussent emporté

Chartres. Ceux qui moyennerent lors la paix firent vn bon seruice au Roy & à la France.

Voila la fin de ce que i'ay fait aux seconds troubles. Et me semble que ce n'est pas faire peu de seruice au Roy de luy enuoyer de secours vize ou douze cens cheuaux, trente Enseignes de gés de pied, & luy garder le pays de la Guyenne, luy conquerir les Isles, & ne tenir nullement à moy que ie n'allasse tenter la fortune à la Rochelle, & luy enuoyer tout l'argent qui se leuoit par deçà. Mais ie pourrois faire miracles: ceux qui sont auprès de sa Maiesté m'en ont tousiours presté quelqu'vne: & croy fermement que si le Roy les veut escouter encores à ceste heure, que ie n'ay nulle charge, ils trouueroient encores quelque chose à redire. Car il ne faut pas perdre les coutumes de la Cour: qui sont rapports & traueses à ceux qui ont enuie de bien faire. Si i'estois pres d'eux ie scaurois bien leur respondre: mais il y a trop de Gascogne à Paris: & puis i'ay perdu mes enfans, & en vieille beste il n'y a point de ressource.

Ceste paix des seconds troubles qui fut faicte à Chartres ne dura que huit ou neuf mois au plus: aussi on l'appella la petite paix. Pendant ce temps ie me transportay à Bourdeaux au commencement de May, pour voir comme toutes choses ie passioient. Et selon les nouvelles, qui ordinairement venoient de la Cour par ceux qui en partoient, ie cognoissois bien par discours que ceste paix ne dureroit gueres. Car aucunes fois on me disoit que Monsieur le Prince de Condé, & Monsieur l'Admiral estoient contens en leurs

maisons: & le plus souuent on m'asseuroit le contraire: & aussi que le Roy n'auoit fait aucun commandement, qu'on laissast les armes, comme il auoit faict à la paix des premiers troubles, & que ceux de la nouvelle religion alloient & venoient d'un lieu à autre: & tenoient souuent cōsistoires. On disoit que la Rochelle ne se rendoit point, ny Montauban, Castres, Millau, & autres places: & qu'il sembloit, que ce fust plustost vne trefue, qu'une paix. D'autre part i'estois entré en defiance du Capitaine de Blaye, nommé des-Roys. J'allay à Blaye, & menay le Procureur general du Parlement nommé Lahet avec moy. Lequel des-Roys me commença à tenir beaucoup de propos de la Cour de Parlement & des Jurats de Bourdeaux, me disant qu'ils le soupçonnoient, & craignoit d'aller à Bourdeaux. Je luy respondis, que cela ne venoit point du Parlement, ne des Jurats principalement, mais que luy-mesmes estoit cause de se faire soupçonner, pource que tous ceux de la garde de la place estoient Huguenots, lesquels il fauorisoit dans la ville, hors laquelle en sa presence ils auoient rōpu vne Eglise: mais que s'il vouloit que personne n'eut soupçon, luy parlast de luy, qu'il mit la pluspart de ceux de la garde de la place, Catholiques. Il me respondit qu'il en auoit beaucoup de Catholiques. Toutes fois ie scauois bien le contraire: & luy fis vne reuerence cōme d'amy à amy, qu'il se souuint, de quel pere il estoit sorty: & que pour les bons seruices qu'il auoit faict aux Roys François & Henry, ils luy auoient donné la charge de ceste place, & depuis continuee à luy: & plusieurs

autres remonstrances qui me sembloient estre à propos pour luy otter vne mauuaise opinion, si desia il' auoit mise en son entendement. Auparauant ie l'auois tousiours soustenu, pour l'auoir tousiours cogneu fort affectionné au seruice du Roy, comme il me sembloit: & auois escrit à sa Maiesté que si ie deuois respondre d'un homme, ie respondrois de celuy-là. Voyez comme on se trompe quelques-fois à iuger les hommes à la parole. Mais comme ie fus de retour de Bourdeaux, & veules apparences qui ne me plaisoient gueres, ie n'en eus pas l'opinion que i'en auois eu, & en escriuois à leurs Maiestez: mais ce fut sept ou huit iours apres que i'en fus party. I'ay sceu depuis que quelques iours apres mon depart il s'estoit rendu à Estauliers, pour parler avec Monsieur de Mirambeau, & le Baron de Paradaillan, où ils auoiēt demeuré ensemble cinq ou six heures enfermez dans vne chābre. Trois iours apres ils se r'assemblerent encores. Je fus aussi aduertiy qu'il auoit resolu d'aller à la Cour se presenter au Roy, & luy donner encor plus grande assurance de sa fidelité. Io despeschay deuers le Roy, luy donnāt aduis de tout ce que i'en auois donné assurance dudit Des-Roys, mais qu'à present ie ne l'en assureois plus, reuocquant ma parole, veu les parlemens qu'il auoit fait à Estauliers, & que si sa Maiesté me vouloit croire il l'osteroit de là, y mettant vn qui fust de la Religion de sadiete Maiesté: & que s'il trouuoit mon conseil bon, il deuoit retenir ledit Des-Roys iusques à ce que i'y eusse mis celuy qu'il vouldroit en sa place, & que i'eusse changé la garnison. Par

mes lettres ie suppliy tres-humblement sa Ma-
iesté vouloir croire le conseil que ie luy m'adois:
autremēt, qu'il s'en repentiroit le premier. Des-
Rois ne faillit pas de partir au iour mesme, qui
estoit vn Lundy, que i'auois dōné aduis au Roy.
Et à ce qui me fut dit, il s'adressa à Monsieur de
Lansac: & croy bien qu'il luy fit ses doleances, &
mit en opinion ledit sieur de Lansac que tous ces
suspçons ne procedoient sinon de ce que i'auois
eu quelque envie de faire bailler la charge de ce-
tte place à quelque Gentil-homme qui fust à ma
deuotion. Et croy bien, que tant pour le voisi-
nage qu'il auoit avec ledit sieur de Lansac, que
pour la femme & bōne renommee du pere dudit
Des-Rois & des siens, ledit sieur de Lansac le
soustenoit, & en parla au Roy, dont il en fut le
premier trompé, & en peine. On ne peut faire
iugement d'un homme qui n'a iamais faict faute:
mais plustost bien que mal, comme celuy-là. Les
hommes ne se cognoissent pas au veoir, comme
les faux testōs. Dieu seul peut lire dās leur cœur.
Il s'en reuint fort content du Roy: & encor' afin
qu'il eust tousiours meilleure affection au serui-
ce du Roy, il luy fit donner mil escus. Sa Maie-
sté ne considera pas qu'il estoit de mauuais poil, du-
quel il n'en sort gueres de bōnes gens: mais quoy
que s'en soit, vn autre y eust esté aussi bien trōpé
que luy, car il parloit d'or, & sçauoit bien des-
guiser la mauuaistié de son cœur.

Voyez combien vn Prince doit prendre garde
& obseruer les particularitez de ce parlement
avec les huguenots, & en ce doute prendre plu-
tost vn party que l'autre. Il y a moyen de contē-

ter celuy de qui on se craint, sans se desesperer, au lieu qu'on court fortune, luy laissant la place en main, comme on fit à Des-Roys, & vne bonne place, laquelle seruit de beaucoup aux Huguenots. Depuis qu'une femme escoute, à Dieu vous dis: ainsy depuis qu'un gouuerneur d'une place parle ainsi en secret, il y a quelque anguille sous roche. Il faut que le Roy, ou le Prince soit lors ainsy ialoux que le mary, qui scait sa femme prestre l'oreille, par meisme moyen celuy qui se trouue à ces pontparlers, n'en aduertit sous main son maistre, ou le Lieutenant du Roy, eucore y a il du danger: & il est mal-aisé se garder d'un traistre.

Auant que partir de Bourdeaux, le matin i'allas se blay le Procureur general, le general de Gourgues, le Capitaine Verre, le sieur de Leberon mon nepueu y estoit aussi: & voulus discourir avec eux, ce que i'auois pensé en moy-mesme sur les nouvelles, qui venoient iournellement de la Cour, de la des fiance & mal-contentement en quoy estoit monsieur le Prince de Condé, & ce que ie ferois, si i'estois en sa place. Ils se ressouviendront que ie leur disois, que si monsieur le Prince pouuoit passer, il s'en viendroit en Sainctonge, ayant la Rochelle à sa deuotion & prest que tout le pays: & que les Isles seroient bien tost reuoltees, quand ils verroient forces dans la Sainctonge, & à la Rochelle, & monsieur de la Rochefoucaud pres d'eux: que resolutement ledit sieur Prince & les Huguenots tourneroient tous leurs desseins du costé de deça: car dans la France ils n'auoient plus Rouen pour eux, & n'auoient

plus aucun port de mer à leur deuotion: & qu'ils seroient fort mal conseillez de recommencer vne tierce guerre, sans auoir vn port de mer en leur pouuoir. Or ils n'en pouuoient choisir vn plus à leur aduantage, que celuy de la Rochelle, duquel depend celuy de Brouage, qui est le plus beau port de mer de la France. Car estât là ils auoient secours d'Allemagne, de Flandres, d'Angleterre, d'Escoffe, de Bretagne, & de Normandie, tous pays farcis de leur religion. Et à la verité si le Roy leur bailloit à choisir, pour se cantonner au Royaume de France, ils n'en eussent sceu choisir vn plus à leur commodité & aduantage, que celuy-là. Ils troueront mon discours approchant de la verité, lequel i'auois fait la nuit mesme, resuassant apres nos affaires. Car ç'a esté mon entretien. Cela presageoit presque autât d'infortune & de malheur, comme les songes, que i'auois fait du Roy Henry & du Roy Charles. Les ayât ainsi entretenus, ie leur dis, qu'il falloit trouuer des remedes auât que le malheur aduint. Et que ie pensois bien que dōnant cet aduis à leurs Maiestez si l'on ne leur proposoit des moyēs pour rōpre leurs desseins, ils n'adiousteroyent point de foy, & mespriseroient mon aduis. Nous commēçames à discourir, que pour couper chemin à to^{us} ces malheurs, qui nous menassoient, il n'y auoit autre moyen que de se faire forts de la mer, & se saisir de bonne heure des ports: & qu'avec quatre nauires & quatre chaluppes, que l'on tiendroit à Chedebois, à la Palice, & à l'ēbouchure de Brouage, il suffiroit. Et que si les ports estoient vne fois nostres, ny Anglois, ny homme, qui les peut fa-

noriser n'y pourroit veoir, sçachât qu'il faudroit aborder és lieux où d'heure à autre la tourmête est falcheuse: que gens de marine ne partent iamais pour venir en vn lieu s'ils n'y ont port pour aborder: & d'autre part que nos nauires seiournans aux environs des Isles les habitans ne s'oseroient iamais reuolter: & que nos nauires tiendroient la Rochelle comme assiegee: de sorte qu'ils seroient bien tost contraints de se mettre à la deuotion du Roy, ou se cōtenir sans remuer. Le leur fis tout ce discours, & tous ensemble conclusmes, que i'en deuois donner aduis au Roy & à la Royne.

Or il falloit discourir où se prendroit l'argent pour dresser l'equipage, & ce qu'il faudroit pour les vaisseaux, & pour payer les gës: & aduisâmes qu'avec dix mille francs nous les mettrions en mer, avec deux mille sacs de bled que ie baille-rois du mien pour faire des biscuita. Le General de Gourgues offrit d'en faire venir du haut pays, & du bestail des Landes sur son credit, & le tout sur la fiance que nous auions qu'avec le temps la Maieité nous rēbourseroit. Le Procureur general se fit fort avec ledit sieur de Gourgues de cō-vertir toute la Jurade, qu'ils aideroient tous les mois de quelque chose, & aussi qu'on leueroit la coustume, que le Maistre de la Monnoye qui estoit lors auoit gaigné au Conseil Priué, & au profit du Roy: ce qui n'auoit encor esté executé, pource que le Comptable de Bourdeaux s'estoit mis à la trauerse, disant que cela deuoit estre cōpris en sō afferme: & pour despit, le Maistre de la Monnoye n'auoit voulu faire executer l'Arrest,

& que quand la Jurade verfoit que c'estoit pour vn grand bien, non seulement pour le Roy, mais pour la ville de Bourdeaux, que tout le monde y aideroit, & qu'avec cela & l'auance que i'ay mis cy deuent, il ne cousteroit plus rien au Roy. Le Procureur general, & ledit sieur de Gourges, avec le Capitaine Verre en firent le calcul avec le jetton deuant moy: & conclusmes que le sieur de Leberon iroit remonstrer tout cecy à la Royne, & que sa Maiesté comprendroit mieux cest affaire que personne de son Conseil. Et ainsi ie despeschay ledit sieur de Leberon en poste à la Cour.

La Royne escouta toutes les remonstrances que mondit nepueu luy fit. Sa Maiesté luy dit qu'elle en vouloit parler au Conseil: & au bout de trois iours la Royne luy dit que le Conseil du Roy ne l'auoit pas trouué bon. Et croy que ce fut plus pource qu'aucuns mirent en auant que ie faisois cela plus peur courir au long de la coste, que pour raison qu'il y eust que cela deust aduenir. Il me souuiet que ie donnay charge à mondit nepueu de dire à la Royne que i'estois si mal-heureux aux conseils que ie luy donnois, qu'elle n'y auoit iamais voulu adiouster foy, encorcs qu'elle voyoit qu'ils se trouuoient tousiours veritables, & que ie la suppliois de me vouloit croire vne fois en sa vie seulement: & que si elle ne le faisoit elle s'en repentiroit: qu'il ne seroit pas temps d'y remedier quand le mal-heur seroit aduenu. Mais toutes ces remonstrances ne seruirent de rien: & me renuoya mondit nepueu sans autre despesche, sinon que le Conseil du Roy ne l'auoit pas trouué bõ. Ce qui a porté vn

tres-grand dommage : car ie pense que les affaires des Huguenots ne seroient auourd'huy tant à leur aduantage, comme ils sont. Mais Dieu fait comme il luy plaist. Je scay bien : encores que tous les iours ie fisse miracles, qu'on ne croiroit iamais à la Cour, que ie fusse deuenu sainct, à tout le moins ceux, qui sont aupres du Roy : car ils seroient bien marris, que leurs Maiestez pensassent, qu'il y eut gens en tout le Royaume de France, qui fussent si vigilans ne attentifs aux affaires du Royaume qu'eux, ny qui fussent si sages. I'ay tousiours ouy dire, que ceux qui presument tant d'eux, sont le plus souuent les moindres,

O qu'un Roy sage & prudent doit veiller pour descourir ces piperies. I'estoistrop esloigné pour le leur faire toucher au doigt : & les lettres n'ont point de replique. Aussi dans le conseil du Roy vn ennemy peut plus faire de mal, que trête amis ne peuvent faire de bien. I'en ay que trop senty les effects : & cependant tout va au rebours, sans qu'on puisse esperer qu'on s'amende, quoy qu'on scache dire. Ie puis bien icy faire le conte de Marc de Bresse. C'estoit vn Italië, lequel auoit fait quelques seruites à la seigneurie de Venise. Il auoit poursuiuy & sollicité sa recompense : mais il n'auoit eu que du vent. La fortune porta, que le Duc mourut, ce qu'ayant entendu le seignor Marc, dressa vne requeste, par laquelle il supplioit la seigneurie de le vouloir eslire Duc, pour recompense de ses seruites. Toute la Seigneurie fut fort esbahie de la hardie demãde de cest homme : & furēt quelque vns deputez pour luy faire

vne reprimende & remonſtrance. Il leur dit, les ayant ouys: *Perdonate mi, voi haueti fatto tante coionerie, che io pensato che farete anchora queſta, ma baſta, ſon contento.* Ainſi pouons nous dire à ces Meſſieurs qui gouernent tout, qu'il ne ſe faut eſtōner de ce qu'ils font, ny eſperer mieux. A la longue le Royaume ſ'en trouuera bien. Il ne ſe faut eſtonner de rien qu'ils faſſent. Ie reuiens à mon propos.

Or ie m'en retournay deuers le pays d'Aginois. A mon arriuee à Agen ie m'offençay vneambe: ce qui me tint trois mois au liſt. Et en outre comme ie penſois eſtre guery, vn caterre me ſurprit, qui me cuida couper la gorge: & ſans ce qu'il prit ſon cours par vne oreille, les Medecins eſioient que i'eſtois mort. Comme ie fus vn peu releué, ie m'en vins à Caſſaigne, pour changer d'air, qui fut environ la fin de Iuillet. Ie fus aduertuy du coſté de Bearn, que la Royne de Navarre eſtoit partie de Pau pour ſ'en aller en Foix faire tenir ſes Eſtats. Soudain apres i'eus aduis qu'elles'eſtoit arreſtee à Vic Bigorre. Et incontinent apres i'eus vn autre aduertiffement, qu'un Mercredy au ſoir luy eſtoit arriué vn Gentilhomme de Monsieur de la Rochefoucaut, qui auoit demeuré plus de quatre heures enfermé avec elle dans ſon cabinet. Quelque paix qu'il y eſt, i'eſtois touſiours aux eiçoutes, & auois des gens apoſtez pour obſeruer ce qui ſe paſſoit en Bearn: car ie ſçauois bien qu'il ſe forgeroit là quelque choſe qui ne valoit gueres. I'eus aduis que le Ieudy elle eſtoit partie en grand haſte, & prenoit le chemin de Nerac, comme il fut vray.

Car elle arriva le Dimanche matin. Sa venuë donna à penser à beaucoup de gens, beaucoup de besongnes, & que la paix ne dureroit gueres. Je l'enuoyay le lendemain visiter par mon nepueu le Leberon, la suppliant tres-humblement que sa venuë nous apportast quelque profit pour l'entretènement de la paix, l'asseurant sur mon honneur que de mon costé ie prendrois tel soin, que par les Catholiques la guerre ne se commenceroit point. Elle me manda qu'elle n'estoit venue à Nerac que pour ceste occasion, & pour abatre les opiniõs qu'aucuns de sa Religion pourroient prendre, sçachant bien que d'une Religión & d'autre il y en avoit qui ne desiroient que la guerre: & puis que i'estois en ceste vololonté de faire entretenir la paix, que bien tost ie cognoistrois que sa volenté & intention n'estoit autre: & que ie l'advertisse seulement de tout ce que i'entendrois, car elle donneroit ordre à tout ce qui depèdroit de ceux de sa Religion. Deux choses me commandoient de la croire, encores qu'à la Cour on m'en aye voulu reprendre. La premiere, que jamais le Roy ne luy avoit donné occasion de rien faire contre luy: & me souvenant que le Roy l'avoit soustenue cõtre le Pape, & de nouveau contre les subiects de Bearn: & l'autre, des grandes promesses qu'ordinairement par lettres & messagers expres elle faisoit au Roy; de ne luy estre jamais cõtraire; le croy que sa Maesté en a vne centaine de lettres. Toutes ces choses considerées, & la parentelle prochaine qu'elle a avec le Roy, qui seroit celuy-là qui eust osé entreprendre de luy mōstrer que l'on avoit soupçon

d'elle? Si ie l'eusse fait elle eust dit & m'eust chargé estre cause de luy auoir fait changer la bonne volonté, qu'elle auoit toujours porté au service du Roy: & n'eust pas ladicte Dame eu faute de soustien à la Cour contre moy, pour me charger le bast plustost que la selle. J'aime mieux qu'elle ait fait ce qu'elle a fait sans occasion, que de l'auoir fait avec l'occasion qu'elle eust peu mettre en auāt. Toujours le plus petit à tort. Si le Roy ou la Royne auoient enuie que ie le fisse, pourquoy est-ce qu'on ne me le mandoit? Je n'eusse rien crainct alors. On veut que ie sois Prophete. Je prenois garde à ce qui se faisoit en Bearn, parce que ce pays est gasté de ceste Religion qu'elle y a semee. Je ne sçay qui l'ostera. Il y auoit plusieurs Ministres, lesquels avec leur douce mine ne chantoient que la guerre. Mais quant à elle, ie n'eusse iamais pensé qu'elle eust faiēt telle faute; qu'elle eust voulu hazarder son Estat cōme elle fit, lequel le Roy luy auoit cōserué. Je croy que ces bons Ministres sous pretexte de la parole de Dieu la tirerent à leur party. Car pour cest effet ils n'oublient rien, & disent merueilles à qui les veut escouter. Elle partit de Nerac vn Dimanche au matin. Ma femme luy alloit faire la reuerence ce mesme iour, Monsieur de Sainctorès & mes enfans avec elle, pour courir la bague, & donner passe-temps à Monsieur le Prince: ayant fait estat de n'en bouger de huiēt ou dix iours. I'y enuoyois ma femme expressément pour l'entretenir toujours en assurance de moy & des Catholiques, que nous ne prendrions point les armes. Ce mesme Dimanche à la pointe du iour arriva

vn Controlleur des siens, par lequel elle me mādoyt qu'il ne falloit pas que ma femme y allast: car elle s'en alloit à Castgeloux pour quelques nouvelles qu'elle auoit entenduës, qu'aucuns broüillons de sa Religion auoient enuie de remuer quelque chose, & qu'elle les en garderoit bien. Je cogneus alors que c'estoit autre besongne que d'y donner ordre: car elle l'eust bien peu faire de Nerac en hors sans aller à Castgeloux. Toutes-fois ie ne pouuois bien entēdre le fonds de son dessein. Le lendemain matin ie m'en allay à Agen, & de peschay deuers Monsieur de Maillaillan, afin que secrettement il assemblast tous ceux de ma compagnie de delà la riuere de Garonne à la Sauuetat, où est sa maison: & au Cheualier mon fils, qui estoit Colonel en Guyenne, qu'il aduertist tous les Capitaines, afin que iour & nuict ils s'acheminassent en diligence au Port Sainte Marie avec quinze ou vingt arquebussiers à cheual à chacun: & qu'ils n'attendissent point d'en auoir dauantage. Je manday aussi à Monsieur de Fontenilles, qui estoit en garnison à Moissac, qu'il en fist de mesmes, & qu'il mandast à ceux de sa compagnie qui n'estoient en la garnison, qu'ils le suiuissent en diligence.

La Royne de Nauarre ne demeura que deux iours à Castgeloux, & print son chemin droit à Thonens & Aymet. Son partement fut si bref, qu'il s'en fallut quatre heures que le Cheualier mon fils ne se peust ioindre avec Mōsieur de Maillaillan, à cause du passage de la riuere d'Aiguillon, où il n'y auoit que deux petits batteaux: & comme nos gens arriuerent à Aymet, il n'y

auoit que trois ou quatre heures qu'elle estoit partie en haste droit à Bregerac. Le sieur de Piles luy estoit venu au deuant avec soixante ou quatre vingts cheuaux. Et ainsi elle passa la Dordogne. Je prins tant de peine à faire mes depesches iour & nuict, pour aduertir tous les Capitaines & sieurs du pays de prendre les armes, n'estant encores bien guery de mon catterre, que ie tombay de nouveau en vne extreme maladie. Tout le monde cuidoit que ie n'en eschaperois iamais. Je n'en pensois pas moins, car ie fis mon testament: ce que ie n'auois iamais fait, pour maladie ne blesseure que i'eusse eue. Et tant de maladies & blesseures que i'ay eues, ie n'auois soin que de mes armes & cheuaux: mais lors pensant mourir ie songeois à tout. Ce qui plus me tourmentoit, estoit de laisser le pays en tel estat, & mon Roy. Pendant ma maladie ie fis dresser trente Enseignes de gens de pied au Cheualier mon fils. La leuee fut si prompte que les Capitaines ne peurent recouurer soldats pour la tierce partie de leurs cōpagnes: & d'autre part presque tous ceux que Monsieur de Sainctorens en amena aux troubles seconds estoient demeurez en France parmy les regimens, & vne partie des Capitaines.

Estant encores en l'extremite de ma maladie, Monsieur de Ioyeuse, qui estoit vers Mōtpellier m'aduertit que les Prouençaux auoient passie le Rosne, & que Monsieur d'Acier les estoit allé recueillir vers Vizez, & qu'ils n'estoient que cinq ou six mille belistres (c'estoit le mot de sa lettre) conduifans femmes & enfans avec eux, & que facilement ie leur empescherois le passage, s'en

allans rendre en Sainctonge à Monsieur le Prince de Condé, & à Monsieur l'Admiral, lesquels desia y estoient arriuez. Aussi la Royne de Navarre auoit pris le chemin comme en lieu de seureté, & où ils auoient beaucoup de moyens, & le pays à leur deuotion. Il me fut mandé de la Court que le Roy auoit depesché Monsieur de Montpensier pour venir recueillir les forces de la Guyenne & de Poictou. Dequoy i'estois bien aise, m'assurant bien, que si nous estions avec luy nous combattrions. Le iour propre que ie cheminay droit à Cahors menant vn Medecin & vne liètiere apres moy. I'auois plus besoin de cela que d'vn cheval d'Espagne: & ainsi me traînay iusques à Castelnau de Montratier, cinq lieues pres de Cahors, pour nous assembler tous là. Il y arriua Messieurs de Gondrin, de la Valette, de Sainctz Colombe, qui amenoit vingt-cinq hommes d'armes, ou Archers de la compagnie de Monsieur, qui estoit de ce pays; le Lieutenant & Enseigne de Monsieur de Montpezat, qui en auoit quelques-vns de Monsieur le Marquis de Villars, Monsieur du Massez avec sa compagnie & la mienne, qui pour lors estoit de soixante hommes d'armes. Je demeuray quatre ou cinq iours à Castelnau, où ie commençay vn peu à me remettre. Et là ie receus lettres de Monsieur Descars, qu'il se venoit ioindre à moy avec sa compagnie, & vne cōpagnie de cheuaux legers qu'il auoit fait, & le Vicomte de Limeuil avec sa cōpagnie, & vne compagnie de cheuaux legers, & quelque Noblesse qu'il auoit avec luy de Limosin & Perigord. I'ë auois aussi quelques-vns

Entre la troupe de Monsieur Descars & la nostre, nous iugeasmes au rapport de nostre Marechal de Camp, qui estoit Monsieur de Biron, que nous pouuions estre au plus quatre cens sallades: & quant aux gens de pied en toutes les Enseignes, il n'y pouuoit auoir que dix-huict cens hommes pour combattre, bons ou mauuais. Et passant le pont à Cahors, le Cheualier fit là reueue de ses gens: & en cassa trois ou quatre cens, qui ne seruoient que de piller le pays, & ne luy en demoura que dix-huict cens. Il y en venoit tousiours quelqu'un: car les Capitaines auoient laissé derriere leurs Lieutenans, qui en assembloient tousiours. Nous marchasmes droit à Cahors, là où iedemeury douze iours, & le camp aux enuirs. Ie receus lettres encores de Monsieur Descars, qui m'attendoit vers Souillac, & aussi de Monsieur de Ioyeuse, m'aduertissant par icelles que les ennemis s'acheminoient tousiours au long de la montagne vers Rhodés: & ainsi partismes, & en deux iours nous en vinsmes à Souillac.

Là ie receus lettres de Monsieur l'Euesque de Rhodés, de Messieurs de l'Estang, fils ainé de Monsieur de Cornusson, & de Saint Bensta, toutes d'une mesme teneur: qui estoit, qu'ils les auoient recogneus, & qu'ils n'estoient que cinq ou six mille coquins, ayās leurs femmes & enfans avec eux: tout de mesme sorte que Monsieur de Ioyeuse nous auoit mandé. Et pource que tant de gens de bien nous donnoient cest aduertissement, mesmement Monsieur de Ioyeuse, qui me mandoit les auoir fait recognoistre par gens de bien, & les autres par eux-mesmes les auoir re-

cognez, nous pensions tous que cela fust ainsi. Voila que c'est que de faire recognoistre, ou recognoistre soy mesmes bien à la verité. Car ces aduertissemens nous cuiderent faire perdre : & fusmes plustost conseruez par œuure de Dieu, que par œuure d'homme, combien que nous estions tous en vn pensemēt, qui estoit, que mal aisément pouuions - nous imprimer dans nostre teste, que Messieurs les Comtes de Tande, de Gordes, de Maugiron, & de Suze, ayans toutes les forces de Dauphiné & de Prouence eussent laissé passer le Rosne à si peu de gens, en si mauvais equipage, sans les combattre (car ils estoient tous ensemble, ainsi que m'auoit mandé Monsieur de Ioyeuse) ny ledit sieur de Ioyeuse mesmes, qui auoit prou de forces en Languedoc pour leur empescher, de son costé le passage de la riuere : Car il en estoit à deux ou trois iournees. Je ne pouuois aussi m'imaginer comment ceste poignée de gens estoit si hardie d'oser trauerser ainsi la France. Je disois toujours: Voila de bien hardis & braues belistres. Il les faut voir : si ainsi est, nous en aurons bon marché. L'enuie que nous auions de les combattre nous faisoit de l'autre costé croire que ce qu'on nous mandoit estoit vray: car souuent on se persuade ce qu'on desire. En ceste resolution nous faisons estat de les aller combattre incontinent qu'ils s'approcheroient de la riuere de Dordogne. Estant à Gourdon arriua Monsieur de Mōsalés, qui m'apporta lettres du Roy, & à Monsieur Descars aussi, par lesquelles sa Maieité nous mandoit de nous rendre auprès de Monsieur de

Mōtpensier, qui estoit vers Poictou, pour combattre Monsieur le Prince de Condé, & Monsieur l'Admiral. Il vint fort eschauffé, pour nous faire partir incontinent. Nous entraſmes tous au Conseil, là où nous estions, Messieurs Descars, & des Bories, de saint Genies le vieux, deux ou trois autres Cheualiers de l'Ordre, qui estoient venus avec Monsieur Descars: & de nostre costé estoient Messieurs de Gondrin, de la Valette, de Masses, de Fontenilles, de Guersac, de Sainte Colombe, & de Cancon, de Brassac, de la Chapelle Lofieres, de Cassaneul, & quelques autres Cheualiers de l'Ordre. J'auois renuoyé Monsieur de Saintorens vers Moissac, pource que l'on m'auoit mandé que les Vicomtes s'assembloient pour s'aller ioindre avec Monsieur de d'Acier, & les Prouençaux: afin de me tenir tousiours aduertý, & j'aisois estat de combattre ces gens - là avec ce que nous estions ensemble, puis qu'ils n'estoient que cinq ou six mille belistres, cōme l'on nous mandoit. Il n'y eut vn seul Capitaine, ny Cheualier de l'Ordre, qui fust au Conseil, qui n'opinast d'vne mesme voix: qui fut, que Monsieur le Prince de Condé, & Monsieur l'Admiral n'estoient point si nouices aux armes, ny si ieunes Capitaines qu'ils ne se sceussent bien garder de combattre sinon quand il leur plairoit, veu qu'ils auoient desia vne riuere en leur faueur, qui estoit la Charante, & qu'ils auoient les Ponts de Saintes & de Cougnac pour eux: & d'autre part, qu'ils ne se hazarderoient pas de combattre qu'ils n'eussent des gens de pied. Ce qu'ils n'auoient point, s'en estans venus desnuez

avec trente ou quarante chevaux, & qu'ils attendroient, auant que se mettre en campagne pour combattre les Prouençaux que Monsieur d'Acier menoit: & que puis qu'il nous venoit sur les bras, il nous valoit beaucoup mieux les combattre nous - mesmes, que non de nous aller ioindre avec Monsieur de Montpensier, qui estoit loin de nous: & laisser les Prouençaux derriere en liberté de prendre en toute seureté le chemin qu'ils voudroient au long de la Dordogne droit à Cougnac: qu'il n'y deméuroit point de forces en Guyenne pour les en garder. Ainsi resolurent tous qu'il les falloit combattre auant que s'acheminer ailleurs, esperant en Dieu que la victoire nous en demeureroit, puis qu'ils estoient si peu de gens. Il fut aussi proposé que lesdits Prouençaux, cōme ils se verroient au large prendroient le chemin vers les Vicomtes: car toutes les riuieres estoient gayables, & que Monsieur le Prince & Monsieur l'Admiral se viendroient ioindre avec eux vers Libourne & Fronzac. Car à Bourdeaux il n'y auroit personne pour les empescher. D'autres disoient que comme nous penserions defendre les villes de Sainctonge, nous perdriions les nostres. Baste qu'il n'y eut Capitaine ne Cheualier de l'Ordre qui tiast autre opinion, sinon Monsieur de Monsalés, qui estoit demy desesperé, voyant qu'il ne pouuoit mener le secours cōme il s'estoit promis qu'il feroit. Et comme il vit nostre resolution il se departit d'avec nous. Je ne scaurois dire où il alla: vne chose scay-ie bien, qu'il estoit fort en colere. Il depescha promptement deuers le Roy, son frere. Et à ce que

Il y eſté aduertý du depuis, il me chauffa bien les esperons enuers leurs Maiestez, diſant que i'auois conuertý tous les Capitaines à faire ceſte reſponſe.

A la verité ceſte reſponſe luy eſtoit grandement à contre-cœur, car il euſt bien voulu montrer au Roy & à la Royne qu'il auoit grand credit en Guyenne d'auoir mené ce ſecours là, où il y auoit tant de braues & genereux Capitaines, pour touſiours auoir plus de credit & de faueur aupres de leurs Maiestez, aux fins d'obtenir ſes demandes, qui eſtoient ſi eſpailles que iamais le Roy ne luy fit bien en vne main, qu'il n'ouuriſt autre pour en demander touſiours dauantage. Et diray cela, que iamais les Roys de France ne firent tant de bien à Gentil hōme de la Guyenne cōme le noſtre auoit fait à luy. Car il luy donna pour vn coup deux Eueſchez, deux Abbayes, & d'argent plus de cent mille francs. Et neāmoins il ne demeura iamais content. Et ſi diray vne autre choſe, que quand bien tous les Capitaines ſ'eſſent reſolus d'aller trouuer Mōſieur de Mōt-penſier, il n'en y auoit vn ſeul qui euſt voulu y aller avec luy. Ils le montrèrent bien apres: car perſonne ne le voulut ſuiure, lors qu'il fut pres de Mōſieur: ouy bien Mōſieur de la Valette, qui n'eſtoit pas la moitié ſi fauoriſé qu'il eſtoit, mais il ſçauoit mieux que c'eſtoit du faiēt de la guerre. Ie ne dis pas que le ſieur de Monſalés ne fuſt braue Gentil-hōme de ſa perſonne: mais il ſe faut meſurer, & auoir ſué ſous le hatnois auant que de faire le grand Capitaine, & le Gouverneur. A ce Conſeil tenu à Gourdon, s'eſtant le-

dit fleur de Monfalés departy de nous, arriuerēt
nouuelles de l'Euclque de Cahors son oncle, qui
nous mandoit que le Camp des Prouençaux
estoit arriué à trois & à quatre lieuës de Cahors,
& qu'il nous prioit pour l'honneur de Dieu, que
nous allassions secourir la ville: ils attendoient
les ennemis le lendemain matin. Et auant que
nous partissions de Souillac, il passa vn que ie ne
veux nommer icy, pour crainte que s'il est en vie
il fust tué: & portoit vne lettre de la Royne à
Monsieur Descars, luy mandant que le plus se-
crettement qu'il pourroit il fist passer cest hom-
me, lequel elle ennoyoit au camp des Prouen-
çaux, pour descourir le nombre qu'ils estoient.
Monsieur Descars le me vint dire, & me mena
son logis dans vn cabinet où il l'auoit caché. Et
comme ie fus là, il me dist la charge qu'il auoit
de la part de la Royne: & arresta avec moy, que
si ie luy voulois bailler vn homme en qui i'eusse
 fiance, & qui sceust bien nombrer les gens, qu'il
luy feroit monstrier tout leur camp, non pas
qu'il s'amufast à les conter: car il falloit qu'il
ioüiast vn autre personnage, mais qu'il luy feroit
voir tout à son aise leur armee. Je luy en baillay
vn en qui ie me fiois, & falloit qu'il contrefist le
huguenot: & ainsi s'en alla les trouuer. Pour re-
uenir à l'aduertissement de Monsieur de Cahors,
nous tournasmes tous vers Cahors, pour les al-
ler combattre. Monsieur de la Valette se mit de-
uant avec sa compagnie: & amena avecques luy
Monsieur de Fontenilles, qui pour lors estoit mō
Lieutenant, avecques la moitié de la miene.
I'attédois la responce du Roy sur vne priere que

ie luy auois faicte, de donner la moitié de ma compagnie audit sieur de Fontenilles, & l'autre moitié au Cheualier mon fils, pensant de ne vñ reguerres, pour la longue maladie que i'auois eue, d'où ie n'estois point encores dehors, m'efforçant pourtant tousiours de faire plus que ie ne pouuois.

Monsieur de la Valette fit vne si grande traite pour aller descouurir ces gens, que de deux iours nous ne peusmes nous assembler: car leurs cheuaux s'estoiēt tous defferrez: c'estoit vn Chef bien diligent, autant que i'en cogneus iamais. Il fallut qu'ils demeurassent vn iour à Cahors pour les ferrer: car tout le chemin qu'ils auoient fait est tout pays pierreux. Et ayāt entendu Mōsieur Descars, qu'ils prenoient le chemin & la route de Limosin, il voulut aller defendre son Gouuernemēt, mais il ne demeura gueres à s'en repentir: car les ennemis s'acheminèrent deuers Acier & Gramat: ce qu'entédant ledit sieur Descars, & par ainsi qu'ils estoient au deuant, il tourna à nous: & nous r'alliasmes à Gourdon, qui est à Monsieur de Saint Supplice. Le manday promptement au Cheualier qui estoit desia fort aduancé vers Cahors, que tout incontinent il tournast visage à nous: & māday à Monsieur de la Valette qu'il s'auançast, & qu'il se rendist à Gramat le lendemain, afin de les combatre ce iour là, ou bien le lendemain matin. Monsieur Descars & moy, Mōsieur de Goudrin, Messieurs les Viscomte de Limeuil & du Massez partismes incōtinent apres auoir repeu: & marchasmes droit à Gramat, & enuoyay Monsieur du Massez & le

Vicomte de Limeuil, & la cōpagnie de cheuaux legers deuant, avec le Mareschal de camp droit à Gramat: à trois ou quatre arquebuzades de la ville nous fismes alte, attendant Monsieur de la Valette, & sa troupe qu'il auoit avec luy, où Monsieur de Sainte Colombe, & tous ces autres que i'ay nōmez, l'auoient suiuy, & nos gens de pied. I'auois departy en trois regimens nos trente Enseignes: encōres que le Cheualier cōmandast tout, Monsieur de Leberon en cōmandoit dix, & le Capitaine Sendat les autres dix. Et pource que ce pays-là est sterile, furent contraints loger vn peu separément. Ce qui fut cause, tant pour le long chemin qu'ils auoient fait, de retourner en arriere, & aussi que les logis des trente Enseignes estoient separez, & que Monsieur de la Valette ne se peust rendre à Gramat ce iour là, que nous y attendismes iusques à ce qu'il fust si tard, que le Soleil se vouloit coucher: & d'heure en autre Monsieur du Massés nous mādait que les ennemis marchoiēt, qu'ils prenoiēt le chemin vers la Dordogne: & qu'il enuoyoit camper en des villages qu'il y auoit entre Gramat & la Dordogne.

Monsieur d'Acier sçauoit là où nous estions, & fut mis en deliberation de no^r venir attaquer, & sçauoit-on presque les forces que nous auions, iusques à cinquante hommes. Tous ses Capitaines le vouloient: mais il monstroit vne lettre de Monsieur le Prince de Condé, par laquelle il luy mandoit de ne s'engager aucunement à combattre, sinon que ce fust par grande contrainte: & que de luy & de ses forces sortoit son bien & son

mal. Or attendant nos gens arriua à Gramat le Capitaine Pierre Moreau, qui estoit leur Marechal de Camp, pour voir les logis, ne pēsant pas que nous fussions si pres: & là fut pris par trois ou quatre de ceux du Vicomte de Limeuil, & du Capitaine des cheuaux legers: & nous l'amenerent aux Iustices où nous estions. Et pource que ie cognoissois ledit Capitaine Pierre Moreau, & que d'autres-fois il auoit esté de ma compagnie en Piedmont, nous le tirasmes à part Monsieur Descars & moy: & luy demanday qu'il me dist la verité, à peine de sa vie, combien de gens ils estoient. Vous sçaucez, Capitaine Moreau, qu'il ne me faut pas mentir. Il me respōdit, qu'il obligoit sa vie à moy s'il ne disoit la verité. Nous cognoissions qu'il auoit vne grand' peur, car il me pria de prime face me souuenir qu'il auoit esté de ma compagnie, & qu'il m'auoit seruy en beaucoup de bōs lieux, & que ie l'aucis tousiours veu faire en homme de bien. Je laisseray de sa vie. Il nous dit qu'ils estoient de seize à dix-huict mille hommes de pied, & de cinq à six cens cheuaux: dans la troupe desquels il y pouuoit auoir trois cens salades bien montez & armez: & les autres deux ou trois cens, arquebusiers à cheual, & argoulets, dont il ne faisoit pas grand cas. Et quant aux gens de pied, qu'il y auoit six mille arquebusiers, tous vieux soldats, & qu'il n'en auoit iamais veu si grād nombre en cāp de Roy: & en auoient autres six mille dont ils ne faisoient pas si grand cas, comme des six premiers: toutes-fois qu'il y auoit de bons hommes, & qu'il pensoit qu'à la faueur des six mil premiers, qu'ils combatroient

& que le demeurant, iusques à dix-sept ou dix-huict mille, la plus-part estoient encores arquebuziers, & le reste hallebardiers, & quelques picquiers. Monsieur Descars & moy, nous regardasmes l'un & l'autre, bien estonnez pour les aduertissements quel'on nous auoit donné. Il luy dit ces mots : Capitaine Moreau, au lieu de sauuer vostre vie vous la voulez perdre: car vous vous estes obligé à dire la verité, à peine d'estre pendu. Monsieur de Montluc est bien aduertty que vous n'estes que cinq ou six mille, encores la meilleure partie sont femmes, enfans, & valets. Alors il respondit: Monsieur, nous sçauons bien que l'on vous fait entendre cela, mais à peine de ma vie si ie vous ments de cinquante hommes. Et alors ie luy dis: Nous sommes aduertis par Monsieur de Ioyeuse, qui vous a fait recognoistre iusques à vn homme, que vous n'estes que cinq ou six mille, & par des Gentils-hommes gens de bien, qui vous ont recogneus aupres de Rhodés. Nous sçauons bien, dit-il, que Monsieur de Ioyeuse, l'Euesque de Rhodés, & autres, vous ont donné cest aduertissement: mais puisque nous estions si peu pourquoy ne se mettoit-on au deuant pour nous garder de passer le Rosne: ie veux estre pendu si iamais l'on a donné vne alarme: & regardez comment ils nous peuuent auoir recogneus? M. ma vie y est obligee, ie ne veux point mentir: car puis qu'il vous plaist la me sauuer disant verité, ie ne la veux perdre disant mensonge. Et pour vous en porter meilleur tesmoignage, tenez voila les roolles de tout nostre camp, regiment pour regiment. Car moy indigne, ils m'ont

fait

fait Mareſchal de camp. Alors Monsieur Descars print les rooles, & les leut deuant moy. Et pource que le Soleil se vouloit coucher, nous fuſmes d'opinion de ne loger point à Gramat, ains reculer de là où nous eſtions partis le matin, & là recueillit Monsieur de la Valette, & tous nos gens de pied, pour deliberer sur ce que nous auions à faire. Ce que filmes, & priay Monsieur de Caſſanueil d'aller faire retirer Monsieur du Maſſés & nostre Mareſchal de camp: car de Gramat, là où les ennemis se campoiēt, au plus loin, il n'y auoit point vn quart de lieuë. Et alla bien pour le ſieur du Maſſés, car comme il s'amuſoit à regarder loger leur camp, voit s'il pourroit nombrer les ennemis, & eſtant deſcendu de cheual, troiſiesme, le regardant retirer contre le Soleil, qui se couchoit, ledit ſieur de Caſſanueil aperceut toute leur caualerie qui venoit tout au long pour leur couper chemin, & courüt les aduertir, lesquels s'en vindrēt en haſte deuers nous. Et ainſi nous nous retirasmes vers Gourdon. Et comme nous euſmes cheminé demy lieuë, arriva l'eſpion de la Royne, qui ne ſçauoit rien de la priſe du Capitaine Moreau, & nous tiraſmes à part Monsieur Descars, Monsieur de Gondrin & moy: & nous dit le ſoldat, que ledit eſpion luy auoit donné moyen de voir & nombrer tout le camp en la plaine de Figeac, là où ils s'eſtoient mis tous en bataille, pour y donner l'aſſaut, mais que les gens de la ville auoient fait vn preſent à monsieur d'Acier, qui les garda. Il nous dit qu'il auoit conté cent cinquante deux Enſignes de gens de pied. Et pource que les gens de

cheval estoient vn peu à l'escart, ne les auoit
 nombrez de si pres que les gens de pied: mais
 qu'il pensoit qu'ils fussent de six à sept cens che-
 uaux, & qu'il auoit nombré les gens de pied de
 vingt-trois à vingt-quatre mille hommes. Apres
 Monsieur Descars & moy tirasmes à part l'espion,
 qui nous dist tout ainsi qu'auoit faict le soldat.
 L'espion auoit grand peur que le Capitaine Mo-
 reau l'eust recogneu: car incontinent qu'il l'ap-
 perceut il se retira à part de la troupe: & auât que
 nous fussions chacun en son quartier la minuiet
 fut passce.

Le lendemain nous fusmes tous assemblez, &
 tous les Capitaines se trouuerent en mon logis
 à Gourdon, pour deliberer ce que nous deuions
 faire, ayant trouué que nous auions affaire à au-
 tres gens qu'à cinq ou six mille belistres, femmes
 & enfans. Le soir ledit Capitaine Pierre Moreau
 me dist à part, que si nous les allions combattre là
 où ils estoient campez, que quand nous serions
 bien quatre fois autant de gens de cheval & de
 pied, nous serions deffaicts: pource que Mon-
 sieur d'Acier, qui estoit de ce pays, auoit choisi
 ce lieu, pour n'en bouger de huit ou dix iours:
 & pour attēdre le messager qu'ils auoiēt enuoyé
 vers Monsieur le Prince & Monsieur l'Admiral,
 pour leur dire qu'ils ne vouloient point passer
 plus outre, & qu'ils prioient Monsieur le Prince
 venir faire la guerre en Guyenne, & qu'ils estoient
 bien assēurez d'emporter la Guyenne auant que
 le Roy eust assemblé assez de forces pour les cō-
 battre: qu'à ces fins ils marcheroient au deuant de
 Libourne, & qu'ils s'essayeroient d'en emporter

Bordeaux, ne craignant que nostre cauallerie: & pour cela se cāpoit en ces quartiers-là, qui est vn pays tout plein de pierres, qui tranchēt comme gousteaux: de sorte qu'il n'y a cheual qui s'y puisse tenir, ny qui ose courir dessus. Et en outre tous les champs & chemins sont environnez de murailles de pierre seiche, de la hauteur d'vn hōme, d'autres iusques à la ceinture: & par ce moyē ils faisoient estat d'enfermer toute l'arquebuzerie dans ces murailles, & les gens de cheual à leur queuē: De façon que ne les pourrions aller combattre sans nous mettre à la mercy de leur arquebuzerie.

Toutes ces choses, tant l'assiette du lieu, que le nombre des gens, nous fit penser ce que par la raison nous deuions croire. Et arrestasmes que Monsieur Descars enuoyeroit vn gent-d'arme des siens, sonder les passages sur la Dordoigne, tirant à Figeac: & si nous trouuions le passage assuré, nous nous camperions là, & ferions apporter des viures de Figeac en hors: & que là nous ferions hors des pierres, là où la cauallerie ne pouuoit combattre: & que trouuant les guez, comme nous pensions, nous pourrions passer pour combattre les premiers qui passeroient, ou bien les derniers qui seroient à passer: car nous ne ferions qu'à vne petite lieue les vns des autres. Et ainsi despeschasmes ledit gent-d'arme pour aller sonder les guez, & les Commissaires pour aller preparer les viures. Et conclusmes de partir le iour apres, pource que nous voulions donner temps aux Commissaires d'auoir trouué des viures, & au Gentil-hōme loisir de sonder les guez,

Le lendemain sur les dix heures du matin voicy arriuer le frere de Monsieur de Monsalés, nommé Monsieur de Vallaguie, qui n'auoit demeuré que six ou sept iours au plus à aller & reuenir de la Cour, & nous apporta lettres du Roy, que combatu ou à combattre, incontinent que nous aurions receu ses lettres, laissant toutes choses en ordre ou en desordre pour les affaires où nous estions, que l'on marchast trouuer Monsieur de Montpensier. Nous cogneusmes bien que ces lettres auoiēt esté forgees par Monsieur de Monsalés, pource qu'il nous auoit dit quand il estoit venu nous querir, que le Roy & la Roynne ne se soucioiēt point que la Guyenne se perdist, pourueu que l'on allast combattre Monsieur le Prince de Condé: car pourueu qu'il fust deffait, tout le reste se pourroit recouurer. Et en y eut qui luy reprocherent deuant moy, qu'il parloit bien à son aise: car quand sa maison seroit bruslee, il estoit assure que le Roy & la Roynne luy donneroient trois fois plus qu'il ne pourroit perdre. Et iusques icy on n'auoit point entendu que le Roy eust fait tant de biens à tous les Capitaines de la Guyenne, comme à luy seul. Voila qui nous fit penser qu'il auoit enuoyé la lettre toute faite au Roy, afin qu'elle nous fust escriite de ceste sorte. Car aux cabinets des Roys ces traits se font biē, & ces passe-droits encores plus aisément qu'aux nostres. Messieurs les Capitaines sus-nommez tesmoigneront quelle dispute il y eust auant que marcher: pource que nous voyōs la perte & ruine du pays si Monsieur le Prince venoit faire la guerre en Guyenne, comme nous pensions fa-

mement qu'il feroit, voyant que les gens ne vou-
loient passer outre: & aussi que nous sçauions que
Monsieur d'Acier estoit de ceste opinion, & que
la Roynes de Nauarre estant aupres de Monsieur
le Prince, le solliciteroit de ce faire, ne fust-ce que
pour secourir son bien. Car ayant la Guyenne à
la deuotion, elle asseuroit bien l'Etat de son fils,
& pourroit pretendre plus auant.

Après toutes disputes i'appelle tous les Capi-
taines en tesmoignage, si ie ne proposay de suivre
la volonté du Roy, & marcher où Monsieur de
Montpensier se trouueroit, & que voyant ma dis-
position mauuaise, ie ne me pouuois engager à
l'entree d'un hyuer fascheux, pour ne pouuoir
seruir de rien en vne armee, & qu'ils allassent har-
diment sans craindre que leurs maisons fussent
brulées: car avec les Gentils-hommes qui de-
meuroient au pays, & les communes, i'esperois de
les conseruer, ou pour le moins leur donner tant
d'affaires, que ie leur vendrois bien cher nostre
marchandise. Il fut question de faire marcher les
gens de pied: les Capitaines dirent que c'estoit
les enuoyer à la boucherie, car ils n'estoient pas
assez forts pour respondre aux gens de pied des
ennemis. Et furent tous d'opinion que ie les de-
uois mettre en garnison vers Sainte Foy, Li-
bourne, & Bregerac, au long de la Dordoigne, &
que cependant on verroit quel chemin les enne-
mis prendroient. Et que si les ennemis alloient
en Sainctonge, le Cheualier s'en pourroit après
aller par le Limosin, se ioindre au camp du Roy.
Ainsi ie m'en retournay à Cahors, & à Castelnau,
de Mourratier attendant nouvelles quel chemin

les ennemis prendroient. Et audit Castelnau vne
dissenterie me surprint. Mon Medecin cuida per-
dre sa leçon, & moy les bottes. Et pource qu'il
ya aucuns qui m'ont voulu prester vne charité,
disant, que si i'eusse voulu, i'eusse combatu les
ennemis: autres ont dit, que puis que ie ne les
voulois combattre ie deuois enuoyer prompte-
ment les forces à Monsieur de Montpensier: i'ay
escrit icy la verité du fait bien au long, iusques à
vne parole, le tout tesmoigné par les Capitaines
qui y estoient, sauf ceux qui sont morts: & croy
qu'il n'en ya de morts que Monsieur du Massés:
& s'il y a du tort en aucune chose il s'en faudroit
prendre aux autres Gouverneurs, qui premiere-
ment les ont laissez assembler en leur Gouver-
nement, passer les riuieres, & ne les ont pas cõ-
batus. Et croy que s'il y a aucuns qui les veulent
charger qu'ils n'ayent bien fait, ils ne demeure-
ront ians raison. Mais il faut que l'on se prenne
tousiours à celuy qui n'a iamais voulu dépendre
que du Roy & de la Roynne: pource que ie n'ay
point d'Idole aupres d'eux, qui Idolatre (ie ne le
fis iamais, & ne le feray) pour rabatre les chari-
tez que l'on me preste. Je n'ay point accoustumé
de fuyr les combats. I'y ay esté trop accoustu-
mé dés mon enfance. Je ne me trouuay iamais en
lieu là où nous fussions pres des ennemis que ie
n'aye esté tousiours d'opinion de combattre. Et si
i'ay esté Chef, ie les ay combatus plustost foible
que fort. Et si on m'eust laissé faire à ceste heure
là, i'en eusses emporté poil ou plume, ou de la
queue, ou de la teste: & eussions donné le temps
à Monsieur de Montpensier de s'approcher de

nous. Mais les lettres forgees de l'inuention de Monsallés eurent plus d'autorité que nous ce que nous voyōs à l'œil qu'il falloit faire. A ouyr parler ceux qui m'accusent, vous diriez qu'avec les ongles ie deuoist tuer tout, & avec les dents prendre la Rochelle & Montauban. Ie ne suis pas si fol de cracher contre le Ciel, & en pays desaduantageux, avec trois mille hommes en combatte vingt mille: & par ma perte tirer la ruyne du pays apres moy. Ie laisseray ce propos, ne voulāt point entrer en excuses: car ie n'ay en rien failly, & ne veux apprendre mon mestier de ces controolleurs qui en parlent sous la cheminee, loin des coups: & cependant font donner de mauuais conseils au Roy, pres duquel ils sont. Mais c'est à faire à vn Lieutenant de Roy de prendre son party: car il n'est pas besoin tousiours de faire ce que le Roy commande. Il est loin, & se repose sur vous. C'est donc à vous, si vous auez tant soit peu de prudence, de iuger le bien d'avec le mal. Il n'y a nul qui ose nier que si i'eusse combatu i'eusse mis la Guyenne en proye: car c'estoit donner vn assaut à dix contre vn. Et si i'eusse fait ce que le Roy me mandoit par l'importunité du sieur de Monsallés, ie laissois tout le pays à la deuotion de l'ennemy. I'en fais iuge tout homme sans passion.

Ie repris mon chemin à Agen, là où ie recou-
uray vn peu de santé: & tout incontinent me mis
en opinion d'aller trouuer Monsieur de Mont-
pensier: & manday à M. de Terride, & à M. de
Gondrin, lequel s'en estoit retourné de Gourdō
à cause d'vne maladie qui l'auoit faisi: & y eut

assez affaire de l'en faire retourner: car tout malade comme il estoit, il vouloit passer avec sa compagnie, s'ils vouloient venir avec moy. Et nous assignasmes à Ville-neufue d'Aginois. Je menois dix Enseignes de gés de pied, que le Chevalier mon fils conduisoit: & laissay les deux sieurs cy dessus nommez pour commander Prouince pour Prouince. Et comme nous fusmes tous ensemble prests à marcher, ie receus vne lettre de Monsieur de Montpensier, par laquelle il me mandoit que tous affaires laissez ie m'en courusse ietter dans Bordeaux, si desia ie n'estois dedans: car il estoit aduertiy que les ennemis auoient vne entreprise dessus, & qu'il craignoit que ie n'y pourrois pas arriuer à bonne heure. Et à mesme heure m'arriua vn Huissier de la Cour de Parlement de Bourdeaux, par laquelle Cour me mandoit les aller secourir, & qu'ils tenoient la ville pour perduë si promptement ie ne m'en allois mettre dedans. Je fus grandement estonné d'ou pouuoient venir ces entreprises: & fus contraint de mander à Messieurs de Terride, & de Gondrin à Castillon, assembler lesdictes compagnies de gens de pied & de cauallerie, qui venoient avec nous, & qu'ils m'attendissent là: car i'esperois bien tost y auoir remedié. Et prins seulement quinze ou vingt Gentils-hommes, & m'en allay en grand diligence, faisant venir nos armes & grands cheuaux apres. Et comme ie fus entre Marmande & la Reolle, ie trouuay Monsieur Lignerolles qui venoit d'Espagne, & Monsieur de Lansac le ieune, lesquels me prièrent de m'acheminer en toute diligence, & qu'ils se

doutoient que le lendemain, qui estoit vn Mercredy, la ville seroit prise, laquelle ils auoient laissée en telle diuision, que les vns ne se fioient des autres. Ledit sieur de Lansac auoit receu deux lettres, par lesquelles on pouuoit recognoistre y auoit quelque entreprise dans la ville. Je n'eus pas loisir à grand' peine de les embrasser, & m'en allay coucher à Langon: & le lendemain à midy ie fus à Bourdeaux. Et premierement de peschay l'Huissier en poste pour donner aduis à la Cour de Parlement, que i'arriuois: afin que si l'entreprise estoit veritable, que cela fist tenir les gens en ceruelle: & fus contraint d'y mettre six iours. I'entray en la Cour le lendemain, & leur feis vne remonstrance le mieux que ie peus pour les asseurer, & pour les mettre hors de tout doute. Ceste Compagnie monstra auoir beaucoup de contentement de moy, & me remercia. Puis apres disner iem'en allay à la Maison de Ville, où i'en fis aux Jurats, & à tous ceux de la Jurade vne autre. Puis ie leur ordonnay de faire mettre le lendemain en armes tous ceux de la ville. Ce qui fut fait, & trouuay qu'il y auoit deux mil & quatre ou cinq cens hommes bien armez. Je trouuay aussi qu'il y auoit les deux cōpagnies de Monsieur de Tilladet, qui pour lors estoit encores Gouverneur, & trois autres. Le lendemain ie r'entray encores en la Cour, & leur remonstray les forces que i'auois trouuees, & le peu d'occasion qu'ils auoient d'estre entrez en peur, & la bonne volonté que i'auois trouuee, tant au peuple, qu'aux soldats, leur faisant ma remonstrance, & les exhortant de faire leur deuoir à la deffense de la ville: & cōme

ie leur auois fait leuer la main de viure & mourir ensemble pour la defenſe d'icelle: & que s'ils cognoiſſoient qu'aucun vouluſt faire le contraire, que tous luy courroient ſus. Tous generalement m'auoient fait le ſerment. Ce qui reſiouyt fort toute la Cour: & leur remōſtray qu'eux-mesmes deuoient prendre les armes, ſi l'occafion ſe preſentoit. Et qu'il leur ſouuinſt que les plus vaillās Capitaines qu'auoiēt les Romains c'eſtoiēt gens de lettres, & que s'ils n'auoient appris les lettres on les tenoit pour indignes de grādes charges: & que les lettres ne les deuoieēt empescher de prendre les armes & cōbatre, mais pluſtoſt leur donner hardieſſe, ſe ſouuenans des anciens Romains: & qu'ils eſtoient hommes comme eux, lesquels n'auoient que deux bras & vn cœur comme eux. Meſſieurs (leur diſ- ie) ie voy à vos viſages que vous n'eſtes pas hommes pour vous laiſſer battre. Ceux qui ont la barbe & la teſte blanche ſeront pour le conſeil: mais vn bon nombre que ie voy icy ſont propres à porter la picque. Cōbien penſez- vous que cela accouragera le peuple, quand il verra ceux qui ont puiffance ſur leur bien & ſur leur vie, prēdre les armes pour leur deſſenſe? Nul n'oſera gronder, vos ennemis ſeront en peur quand ils ouyront que la Cōur de Parlemēt s'arme. Ils verront que c'eſt à bon eſciant. Et puiſtant de ieuneſſe que i'ay veu dans voſtre ſalle entrant ceās, plus propre à porter vn corſelet qu'vne robe longue, fera le meſme. Pour ceſt effet ie les ſuppliy de fermer le Palais pour huit iours, afin que dās ce terme de huit iours chacun d'eux euſt reco gneu les armes, dequoy ils voudroient

au besoyn combattre, & qu'ils se departissent de deux en deux pour se tenir aux portes avec les armes, qu'en ce faisant toute la ville y prendroit exemple. Et d'autre part que s'il y auoit aucune craison dans ladicte ville, ce bon ordre seroit cause de l'assoupir, & osteroit à l'ennemy de dehors l'esperance qu'il pourroit auoir de prendre la ville. Et que puis que tant de bien sortoit de ceste police, & de l'aduis que ie leur donnois, qui estoit la conseruation de leur ville, vies & biens, qu'ils n'y deuoient rien espargner. En fin ie leur dis: Messieurs, ie vous offre ma vie, & de tous mes compagnons. Monsieur le President Roffignac, qui presidoit (car Monsieur de Lagebatton s'estoit retiré, pour n'estre son seruice agreable au Roy) respondit pour toute la Cour, me remerciât bien fort de la remonstrâce que ie leur auois faite: de laquelle à iamais ils m'en demeureroiēt redeuables, & qu'il n'y auoit vn seul d'entr'eux, vieux ou ieunes, qui ne prinst les armes pour le seruice du Roy, & defense de la ville. Je croy que le Roy doit fort à ceste Compagnie-là, & à celle de Thoulouse: car si l'vne ou l'autre eust maqué la Guyenne eust eu beaucoup à souffrir. Car la perte d'vne de ces deux villes emporte & traïsne vne grand' queuë, voire la ruyne de la Guyenne. En quatre iours i'eus osté tout le soupçon & la crainte qui estoit dans la ville.

Messieurs les Gouverneurs, que c'est vne belle chose que de sçauoir cognoistre la complexion de la nation que vous commandez. Je veul dire vne chose pour ceste natiõ, que si le Gouverneur a gaigné quelque reputation parmy elle, & qu'il

leur sçache faire des remonstrances là où ils puissent prendre quelque fondement, que non seulement il fera combattre la Noblesse, les soldats, les gés de Justice, mais les Moynes, les Prestres, les labourers, & les femmes avec. Car ceste nation n'a point besoin de hardiesse, mais a besoin d'un bon Chef, qui la sçache bien ordonner & commander. Et croyez que puis que les anciens s'aident tant de remonstrances qu'ils faisoient aux combats, & qu'ils auoient cognoissance du grand bien que cela apportoit, nous ne les devons mespriser. Ils n'ont pas oublié de les escrire dans leurs liures. Par ainsi il nous faut asseurer qu'en vsant ainsi, & suyuant leur exemple, cela nous portera autant de profit qu'il a faict à eux. Et croy que c'est vne tres-belle partie à vn Capitaine que de bien dire. Je n'ay pas esté nourry pour cest effet, mais encor ay-ie eu ce bon heur de pouuoir exprimer en terme de soldat ce que i'auois à dire avec assez de vehemence, qui sentoit le pays d'où ie suis sorty. Je vous conseille, Seigneurs, qui auez le moyen, & qui voulez auancer vos enfans par les armes, de leur donner plustost les lettres. Bien souuent ils sont appellez aux charges, ils en ont besoin, & leur seruent beaucoup: & croy qu'un homme qui a leu & retenu est plus capable d'executer de belles entreprises qu'un autre. Si i'en eusse eu i'en eusse faict mon profit. Encor auois-ie assez de naturel pour persuader le soldat de venir au combat.

Or le cinquiesme iour ie m'en retourney. Et pource que Monsieur de Meruille grand Seneschal de Guyenne auoit esté malade, & n'auoit

peu aller en l'armee, & amener sa cōpagnie, nous vinsmes ensemble iusques vers Saincte Foy, où ie receus des lettres de Monsieur de Montpensier, par lesquelles il me madoit que ie me tinsses vers la Dordogne, & que sur tout i'eusse le cœur à Bourdeaux & à Libourne: car il ne pouuoit iuger encores si l'ennemy reculeroit en Guyenne, ou s'il tireroit en auant. Qui fut cause que ie m'arrestay autour de Saincte Foy, & Monsieur de Terriade à Castillonne, attendant ce que les ennemis voudroient faire, & aussi le cōmandement dudit sieur de Montpensier, estant certain qu'en deux ou trois iournées nous nous ioindrions à luy. Et bien tost apres entendismes qu'il s'en estoit allé en grand' haste vers Poictiers au deuant de Monsieur, frere du Roy, & que les ennemis s'en alloient au long de la riuere de Loire tirant vers la Charité, au deuant du Duc des deux Ponts. Et cōme ie veis qu'il ne seroit possible d'atteindre l'armee, pour soulager ce pays du lōg de la Dordogne, ie laissay seulement deux Enseignes de gens de pied à Castillonne, & trois à Saincte Foy: & enuoyay dans Libourne le sieur de Sainctorens avec sa compagnie de gens d'armes: & le sieur de Leberon demeura à saincte Foy, ayāt trois compagnies, avec charge que si les ennemis s'approchoient de la Guyenne, qu'ils iroient ietter dans Libourne avec lesdictes trois compagnies. Le Cheualier mon fils tenoit le reste vers le pays de Quercy & Agenois: & nous autres nous retirasmes chacun en son quartier. Voila tout ce qui fut fait depuis le commencement de ces troubles iusques à lors en ces quartiers de Guyenne.

Depuis que Monsieur frere du Roy fut arriué en son armée, elle temporisa vers Poictou, & au long de la riuere de Loire. Cependant rien ne se remuoit de par deçà: car les Vicomtes se tenoiēt vers Castres, Puis-Laurens, Millau, Sainct Antonin, & Montauban, faisant quelques courses pour desrober quel que chose. De moy ie ne voulois dresser armée pour le peu de dommage qu'ils pouuoient faire, ne tendans à autre chose qu'à espargner argent, pour le tout enuoyer à Monsieur: & ne voulois entrer en aucune despense. Les Capitaines des gens d'armes, & de gens de pied, qui estoient en l'armée de mondit Seigneur, venoient ou enuoyent querir des gens, autres se venoient rafraischir pour incontinent apres s'en retourner. Et au bout de quelque temps ie receus lettres de Monsieur, par lesquelles il me mandoit que i'allasse en Roüergue combattre les Vicomtes s'il m'estoit possible.

Et alors i'enuoyay querir mon nepueu le Leberon à Saincte Foy avec ses trois compagnies. Et encor que ie cogneusses bien que ie n'y ferois rien, si me mis- ie en chemin. Ce qui m'en faisoit ainsi douter estoit, pource qu'incontinent que lesdits Vicomtes entendoient que ie me mettrois en campagne, ils se retireroient dans les villes & tanières qu'ils tenoient, le droit de la guerre, en laquelle ils se faisoient sages tous les iours, le vouloit. La moindre place qui m'eust fait teste me pouuoit arrester: & d'esperance de les trouuer en la campagne ie n'en auois pas: & cognoissois bien que ie ne ferois autre chose que manger le public si ie demourois si longuement. 63

enuirons des villes, & que puis que ie n'y pouuois mener d'artillerie, à cause qu'il n'y auoit point d'argent pour les frais d'icelle, aussi ien'en faisois pas du tout grand amas, pource que ie voulois que tout allast au camp de Monsieur: car c'estoit là qu'il falloit que le grand ieu se ioiust, & qu'aussi c'estoit raison que la grande despense s'y fist: car tout le reste de la guerre n'estoit que petites escarmouches au prix de ce qui se faisoit là, & de ce qu'il falloit qu'à l'aduenir s'y fist.

Comme ie preparois mon voyage, arriua Monsieur de Pilles, & avec luy les sieurs de Bonneual, de Monens, & force autres Gentils-hommes qui estoient partis de leur camp pour venir assembler des gens, ou bien sur l'entreprise qu'ils auoient sur Libourne, laquelle il faillit de prendre. Et apres ledit de Pilles se mit dans Sainte Foy, & là fit ses assemblees: pource que i'en auois retiré mon nepueu de Leberon avec les trois compagnies, pour les mener avec luy en Rouergue. Et comme ie fus à Cahors ie fis mettre mon nepueu de Leberon devant avec cinq Enseignes, & vne partie de la compagnie de Monsieur de Gramont, qu'un nommé le Capitaine Mauffan, Mareschal des logis de ladicte compagnie, commandoit. Et le fis partir en grand haste pour surprendre quelques ennemis qui estoient aux enuirons de Ville-Franche de Rouergue. Ils partirēt d'une lieuë pres Cahors: & firent huit grandes lieuës arriuant vne heure de nuit. Ils pensoient le matin, vne heure deuant iour les aller surprendre: mais ils ne furent iamais dans la ville que les ennemis ne fussent

aduertis & retirez en leurs forteresses. Il ne le faut pas trouuer estrange: car ie m'esmerueille que Monsieur mesmes, ny homme qui aye commandé armee pour le Roy, aye rien fait qui vaille, à cause de l'Ordonnance & Edict que sa Maiesté auoit fait, Qu'homme n'eust rien à demâder aux huguenots, pourueu qu'ils ne portassent les armes, & qu'ils demeurassent en leurs maisons paisiblement. De là est venuë la ruyne du Roy, de ses armées, & de tous ses affaires, & du peuple aussi: car ceux-là furnissoient argent: & moyenoient que les femmes qui auoient leurs maris au camp de Monsieur le Prince de Cōdé, par leur moyen & intelligence fissent tenir argent à leurs maris ou enfans, seruans d'espions aux ennemis: de sorte qu'il ne falloit point qu'ils despendissent rien, ny qu'ils se donnassent peine d'entendre ce que nous faisons. Eux-mesmes les aduertissoiēt pour surprendre quelques prisonniers, lesquels leurs gens pouuoiet venir prēdre, & partageoiēt le butin. Je maintiendrois tousiours deuant le Roy que cest Edict - là seul est cause que sa Maiesté n'a demeuré victorieuse, & que ceste nouvelle Religion n'a esté du tout destruite. Il eut mieux vallu cent fois que tous fussent esté aupres de M. le Prince: nō à leurs maisons: car estât pres dudit sieur Prince, ils n'eussent peu faire grande chose qui eust esté aduantageuse pour eux: car c'estoient gens de peu de faciende, gens de ville: au contraire eussent affamé bien tost son camp. Et alors nous eussions fait la guerre sans estre espiez, ny sans qu'ils fussent esté aduertis de ce que nous voulions faire: & n'eussent peu recouurer

argent ne chose aucune, qui leur fust esté neces-
saire. Mesmes nous nous fussions aydez de leurs
moyens. Et par ainsi bien tost fussent morts de
faim, ou se fussent retirez avec le pardon que le
Roy leur donnoit. Je sçay bien qu'en ce pays de
la Guyenne n'en fut pas demeuré vn, qui ne fut
mort, ou il eut faict la protestation de quitter
ceste religion là, comme ils firent aux premiers
troubles. Car ie sçauois bien le chemin par où ie
les deuois mener. Et puis que ie les auois sçeu
bien faire aux premiers troubles, avec vne brasse
de corde, ie l'eusse bié fait aux autres. Mais à cau-
se de ce bon Edict, l'on ne leur osoit rien dire &
falloit que l'on les endurast parmy nous. Il ne
faut pas donc trouuer estrange, s'ils ont fait tant
de belles choses, veu qu'à toutes heures ils
estoiert aduertis de tout ce que nous faisons ou
voulions faire. On sçait bien qu'une armée ne
peut rié faire qui vaille, si elle n'a de bons espiôs.
Car il faut que sur le rapport d'iceux, vn camp se
gouerne. Nous n'en auions pas parmy eux, car
il n'y auoit hōme Catholique si hardy fut-il, qui
y osast aller sur peine de la mort. Par ainsi nous
ne pouuions sçauoir rien de leurs affaires: & ils
sçauoient tous les nostres. O pauvre Roy, que
vous auez esté bien pipé en vos Edicts, & y estes
tous les iours. Je ne veux pas nier, qu'en aucuns
endroits vo^s n'ayez esté mal seruy de vos soldats
& capitaines: mais qui regardera de bié pres, on
trouuera que les Edits & Ordonnances que l'on
vous a fait signer, sont plus cause de vostre mal-
heur & du nostre que nō la faute du cōbat des sol-
dats, ny de vos gouuerneurs. **Croyez, Sire, croyez**

qu'avec ceste douceur vous ne viendrez iamais à bout de ces gens-là. Le plus homme de bié d'eux vous voudroit auoir baisé mort. Et puis vous nous destendez de leur faire mal ? Il vaut donc mieux estre de leur party, que du vostre : car demeurant en leur maison quelque vent qui coure ils seront en seureté. Tel, Sire, est prest de vous qui vous fait faire ces Edicts, lequel est gaigné pour eux. La rigueur les fait trembler. Lors que sans forme de procès ie les faisois brâcher sur les chemins, il n'y auoit personne qui ne tremblast. Pensez donc, Sire, de quelle importance sont ces beaux Edicts : & encores on vous a fait signer vne Ordonnance, d'enuoyer des Commissaires par toute la France, pour faire rendre aux huguenots, ce que nous leur auions prins, & non pas à nous, ce qu'ils nous ont volé. Qui est vne loy faicte par ignorâce & sans éconsiderer le mal, qui en aduiét, ou bien par malice couuerte pour vous faire hayr de nous autres, qui estes nostre Roy, & qui vous auons soustenu : afin que si la guerre se dresse vne autre fois, vous ne puissiez trouuer Catholique qui vous soustienne. Mais s'il vous souuenoit, & à la Roync, de ce que j'en proposay deuant vos Majestez à Thoulouse, présent vostre conseil, vous n'eussiez iamais accordé d'enuoyer commissaires, pour faire rendre aux huguenots, qu'au preallable n'en eussiez enuoyé d'autres, pour nous faire aussi rendre iustice, des pilleries & volleries, qu'ils ont fait sur les Catholiques. Ils ont vne excuse grande. Les commissaires disent, que nous ne nous plaignôs point, comme font les huguenots. Comment

nous plaindrions nous? car en premier lieu, ils disent, que ceux qui portoiét les armes nous ont pillé à nous & que nous les auons pillé à eux, qui ne bougeoiét de leurs maisons. Il ne se trouuera vn seul huguenot, qui s'en soit allé porter les armes, qui n'aye caché ses meubles dans la maison de ceux qui demeuroient. Et d'autre part, par la paix, que le roya faiète, il leur est pardonné tout ce qu'ils ont fait, nonseulement contre luy, mais contre nous mesmes, qui auons porté les armes pour sa Majesté. Et puis que le roy les a tât voulu fauoriser, que de leur pardonner tout, n'est il pas raisonnable qu'elle soit esgale pour nous? Et toutesfois elle est tout au contraire ce qu'ils ont fait contre nous, est approuué: & ce que nous auons fait, blasmé, & trouué mauuais, voire mis en iustice. Donc conseiller au Roy faire vne loy pour les vns, & non pour les autres, ie dis & diray toute ma vie, que c'est la plus iniuste loy, qui fut iamais conseillee à Prince du monde.

A Thoulouse tout cecy fut disputé, & furent reuozes les Commissaires & commissions, ordonnances & Edits: & pardonna sa Majesté à tous generally, cognoissant bien que ces commissaires n'ameneroient qu'une ruyne des vns & des autres, pour y entretenir vne haine perpetuelle, qui seroit cause de nous enuahir, & nous deffier tousiours les vns des autres, & de là procederoit nouvelle guerre. Le Roy s'en est bié trouué, car la paix a duré cinq ans. Ie ne sçay à qui me prédre de ceux qui sont en cause, qu'elle s'est recommencee: car ie ne sçay pas qui il est. Ie sçay bien que ie n'en suis pas cause. A qui de-

mandera on iustice des maisons de monsieur de Sarlabours, de monsieur de Saintorens, des Capitaines Paron, Campanes, Larrigue, & vne infinité d'autres ? Tout a esté bruslé : & leurs femmes, estans au service du Roy, se sont retirées par les maisons de leurs parens. Encore au iourd'huy elles, ne leurs maris ne sçauent où mettre leurs restes sous couuerture qui soit à eux. Et quand on en demande raison, ils disent que ce sont des belistres, qui n'ont rien. Ils disent vray : car les richesses ne sont bougez de leurs maisons, & les ont gardées. Et neantmoins il faut faire iustice contre les nostres & non contre les leurs, veu que les belistres, qui n'ont rien, ont fait cela. Mais si le Roy eut approuué ce que nous auions fait, vne autres fois ceux qui demeureroient de leur religion, garderoient que les leurs ne pouuoient rien faire aux nostres : mais ie retourne à mes moutons.

Je despeschay vn autre courrier vers monsieur de Leberon à la compagnie de monsieur de Gramond, qu'ils tournassent en arriere en aussi grande diligence comme ils estoient allez, à tout le moins s'ils se vouloient trouver au combat. Ce courrier trouua qu'vne heure deuant iour ils estoient partis, pélant encores trouuer les ennemis : & comme ils ne les trouuerent, pour les raisons que i'ay cy dessus dictes, ils bruslerent les bateaux, surquoy ils passioient la riuere, portant grand dommage au pays. Ayant receu mes lettres, ils tournerent tout court : & firent encores plus grande diligence, qu'à aller : car ils arriuerent deuant sainte Foy, aussi tost que nous. Et si les co-

pagnies de M. de Saignac eussent fait la moitié de la diligence que ceux-là firent, nous eussions attrapé le Capitaine Pilles: & ne s'en fut eschappé vn seul. Mōsieur de Chemeraut vid toutes les depesches que ie fis. Ie fus avec cinq cōpagnies, qui estoient demeurees avec le Cheualier mon fils, & ma cōpagnie, & quelque quarante ou cinquante gentils hōmes, qui suiuoient ma cornette en deux iours à Mōflanquin: & là i'eus responce de messieurs de Terride, & de Bellegarde esrites à Moissac, là où ils m'aduertissoient de la difficulté, qu'ils auoient trouué à passer les riuieres, & les mauuais chemins que les gens de pied trouuoient: qu'ils ne pouuoient abandonner les gens de pied. Et d'autre part que ie ne me deuois engager en vn combat, que nous n'eussions les forces de gēs de pied & de cheual ensemble: mais qu'ils feroient la plus grande diligence qu'il leur seroit possible. Et tout incontinent que ie fus arriué à Monflanquin, qui pouuoit estre deux heures apres midy, ie fis trois depesches, l'vne à M. de Lauffun, le priant de me mander nuict & iour ou se trouueroit monsieur de Pilles, & ses forces: car ie le voulois aller attaquer. T'en escriuis vne autre à M. de Sainctorens, qui se rendit à moy au Soleil leuant en vn village nommé Monbahus, qui est à M. de Lauzun: & de mesmes depeschay le Sieur de Las Aduocat du Roy à Agen, pour faire haster messieurs de Bellegarde, & de Terride, lesquels se trouuoient encores trois lieuës: en arriere: & ne sçeurent faire partir leur gens de pied que ne fust le point du iour. Et comme ils furent à Villeneuve, qui estoit plus d'vne heure apres midy, il ne fut possible les faire passer

ourre, à cause des grandes boües qu'il y auoit, y
 ayant quelque raison: toutesfois ie ne prenois
 rien en payement, car il me sembloit que tout le
 monde deuoit cheminer, comme ma volonté.
 Apres toutes ces depesches, ce matin ayant faict
 repaistre nos cheuaux, & les cinq enseignes, ie
 m'acheminay droit au village où i'auois assigné
 M. de Sainctorens, & trouuay en quatre ou cinq
 maisons logez monsieur de Fontenilles & le ca-
 pitaine Montluc mon fils, & leur dis qu'ils fis-
 sent bien repaistre leurs cheuaux, car la nuict ils
 auoient fait vne grande traite, pour m'attein-
 dre: & que ie m'en allois repaistre au village sus
 nommé. I'y pensois trouuer monsieur de Sain-
 ctorens, & qu'apres ils me suiussent: & com-
 manday à monsieur de Madaillan, qui estoit mon
 Lieutenant, qu'il fist descendre ma compagnie,
 & qu'ils repeussent les vns Parmy les autres: &
 apres qu'ils me vinssent trouuer au village où ie
 m'acheminay. Et comme ie fus là, ie ne trouuay
 aucunes nouvelles de M. de Sainctorens, ny de
 monsieur de Lauzun, car les messagers, que ie
 leur auois enuoyé, lesquels les Consuls de Mon-
 flanquin m'auoient baillé pour les plus asseurez
 hommes, qu'ils eussent, n'allerent point porter
 les lettres la nuict, comme ils auoient promis: de
 sorte qu'il fut plus de midy, auant que lesdits
 Sieurs de Sainctorens & de Lauzun eussent nos
 lettres, comme ils me dirent depuis. Et comme
 nous fumes descendus, pensant repaistre, nous
 eufmes vne alarme qui venoit deuers Miremont
 & remonta mes à cheual, en allant vn grãd quart
 de lieuë sur le chemin de Miremont, d'oü venoit

l'alarme; & me trouuay auoir fait vne grand folie de m'estre tant aduacé. car ie n'auois que quarante cinq gentils-hommes avec moy, & les gés de pied qui u'estoient encores arriuez. Là ie ne peus apprendre où estoit monsieur de Pilles ny ses forces bien me disoient les bonnes gens qu'il estoit delà le Lot, vers saint Venfa & Aymet, & vers Marmande & Tonens. On me disoit qu'ils estoient tous gens de cheual. Et comme i'eus demeuré sur le chemin enuiron deux heures, m'arriuerent messieurs de Fontenilles, de Madaillā, & le ieune Montluc mon fils: & là ie leur dis que monsieur de Madaillan se mist deuant avec ma compagnie & que monsieur de Fontcuilles, & le capitaine Montluc le soustiendrois, & que ia les soustiendrois eux avec la noblesse, & qu'ils marchassent ainsi iusques auec denye lieuë pres Miremont, où ils prendrent langue, sçauoir où estoient les ennemis. Et que si il y en auoit à Miremont, qu'il m'aduertissent à cinq cens pas les vns des autres: car incontinent ie m'acheminerois au trot, pour estre pres d'eux. Ce qu'ils firent. Je faisois marcher nos gens de pied, sans sonner tabourin pour n'estre descouverts, lesquels arriuerent à Monbahus. Et cōme le cheualier ne m'y trouua, il marcha apres moy, & monsieur de Madaillan estant à demy lieuë de Miremont, print langue: & luy fut dit, que les ennemis estoient tout delà le Drot, & qu'il n'y auoit personne à Miremont: & en donna aduis à monsieur de Fontenilles, luy mandant qu'il m'en aduertist pour veoir ce que ie voulois qu'il fit monsieur de Fontenilles me depescha vn Archer: &

comme ie vis qu'il n'y auoit personne deçà le Drot, ie leur manday que monsieur de Madaillan s'aduançast encores iusques à Miremont, pour estre plus certain du lieu où les ennemis estoient : afin que le lendemain matin estans vnis ensemble, Messieurs de Terride, de Bellegarde, & moy, les peussions aller attaquer, & que cependant ie me reculois à Monbahus, où nous auions laissé nostre bagage pour repaistre. Ce que ie fis apres auoir mis le Cheualier & ses compagnies en cinq ou six maisons qu'il y auoit apres de là, où ie me retiray : & en donnay aduis à monsieur de Fontenilles, afin que si quelque cargue leur venoit, qu'ils sceussent là où estoient nos gens de pied. Et comme ie fus descendu, auant que d'entrer dans le logis, ie dépeschay vers monsieur de Terride & de Bellegarde, les priant d'estre à la minuiet avec la cauallerie à Monbahus, & que monsieur de Pilles n'auoit que gens de cheual, parmy lesquels il n'y en auoit pas trois cens de bons, le reste iusques à quinze ou seize cens estoient montez sur meschantes rosses, qui ne valoient rien. Le messager y arriva, ne pouuant estre plus d'vne heure & demie de nuit: car il n'y auoit que deux lieues de Monbahus à Villeneuve. Ils me rendirent responce, & m'asseuroient qu'ils seroient au poinct du iour avec moy. Mais il faut retourner à messieurs de Fontenilles, de Madaillan, le capitaine Montluc: & faut que i'escriue icy premierement l'entreprise de monsieur de Pilles. Incontinent que ie fus arriué à Monflanquin, qui pouoit estre deux heures apres midy, les Huguenots de Monflan-

quin aduertirent monsieur de Pilles, qui auoit tourné visage de Cahors en hors: & que i'estois deliberé de m'approcher le lendemain pres de luy, attendant messieurs de Terride, & de Bellegarde: lesquels ne pouuoient encores se ioindre avec moy de deux iours: & que ie n'auois pas plus de cinquante ou soixante bons cheuaux avec moy. Ledit de Pilles depescha toute ceste nuict a six cornettes, qu'il auoit vers Marmande & Tonens afin qu'ils se rendissent le lendemain, qui estoit le mesme iour que i'arriuy à saint Patour à vn lieu d'où il me souuient: & qu'il vouloit partir avec toutes les forces auant que ie fusse rallié avec messieurs de Terride & Bellegarde. Ceux qui l'aduertirent, pensoiét que ie demeurerois le lendemain à Monflanquin, ou à tout le moins, si i'en parrois, que ie ne ferois pas plus d'une lieuë ou deux au plus. Il auoit baillé le rendez-vous à se trouuer tout assez pres de là: & partirent incontinent les six cornettes les vnes apres les autres, pource qu'ils estoient separez: & entr'eux six s'estoient baillé le rendez-vous à Miremont, pour repaistre seulement, iusques à la minuiet & puis aller trouuer monsieur de Pilles à l'autre rendez-vous.

Cependant monsieur de Madaillan s'achemina droit à Miremont: & comme il fut à la veuë de l'entree du village, là où il n'y a point de murailles, il apperçeut forces casaques blanches qui alloient & venoient au long de la grand ruë. Et soudain depescha à monsieur de Fontenilles, & à mon fils le capitaine Montluc, qu'ils s'auançassent, car il estoit engagé au combat, & qu'ils

m'aduertissent. Il y a vne bonne lieuë de Mirémont à Monbahus. Ledit Sieur de Fontenilles m'aduertit en extreme diligence. Il yauoit deux cornettes, qui estoient venuës les premieres, lesquelles estoient desia destenduës, & leurs cheuaux dans les estables, & les autres deux qui estoient encores à cheual, ne faisoïët qu'arriuer & cherchoient de s'accommoder pour repaistre monsieur de Madaillan qui se voit descouuert, charge ces deux cornettes qui estoient à cheual & les ramene hors du village en routte & fuitte vers la Sauuetat. Les autres deux qui estoient desia logez, couroient à leurs cheuaux, & à mesme temps qu'ils mōroient, M. de Fontenilles, & le capitaine Mōrluc arriuent, & chargēt ceux cy lesquels prindrēt la fuitte vers Aymet. En moins de demy quart d'heure arriuerēt les autres deux cornettes. Et comme ils virent leurs gens defaits, ils tournent visage vers Tonens, de là où ils venoient; & par mal-heur, si monsieur de Madaillan ne m'eust mandé, qu'il ne trouuoit point de nouvelles des ennemis, ie marchois tousiours au mesme ordre, que nous auions commencé: & ne m'en fusse pas retourné repaistre en arriere. L'arriuay en mesme temps, que les autres deux cornettes dernieres arriuoient, où i'esperois bien que i'en eusse eu aussi bon marché comme auoient eu les autres. Et comme ie fus à l'endroit des gens de pied, voicy vn Archer qui me vint dire cōme ils auoient combattu, & qu'ils auoient chassé les ennemis enuiron demy lieuë: & quelques prisonniers qu'ils auoient prins, les asseurerent, que Pilles & toutes les troupes

estoyent à S. Benfa & Aymet, là où il n'y a qu'une lieue & demie: & qu'ils se retiroient deuers moy pour n'estre assez forts pour soustenir les forces de l'ennemy, si elles venoient pour reuencher leurs compagnons. Voyla a la verité comme toutes choses passerent en ce combat, & m'apporterent deux cornettes: toutes-fos en fuyans ils auoient arraché le taffetas.

Que si nous pouuions ainsi tenir des espions parmy eux, comme ils font parmy nous de ceux auxquels le Roy a donné permission de demeurer en leurs maisons, nos affaires s'en porteroiēt mieux. I'eusse esté aduertty des nostres, comme ils sont des leurs, de la retraicte que fit monsieur de Pilles, ie l'eusse deffait fort facilement: car monsieur de Sainctorens se fust r'allié avec moy qui estoit en campagne me cherchant du costé mesme, que les ennemis s'enfuyoient. Et comme il vit aprocher la nuit il se retira à Monsegur, pour attendre nouvelles de moy. Et en les chassant la nuit i'auois moyen d'enuoyer vn homme ou deux vers luy pour l'aduertir du tout: Nous demeurasmes à l'herbe craignant que ledit Pilles vint prendre la reuanche: mais ce fut bien au contraire: car il s'en alla toute la nuit tant qu'il peut droit à Sainte foy: & y fut comme l'on nous dit, au point du iour combien qu'il y a le plus mauuais chemin; qu'on scauroit trouuer: car ce pays est gras à metueilles, & la nuit estoit si obscure, qu'on n'eust sceu se cognoistre à vn pas l'vn de l'autre Et voyla comme bien souuent les affaire de la guerre vont diuersement par faulte d'estre bien aduertis car la respõce de

monsieur de Saintotens ne m'arriva, iusques au lendemain, ny celle de monsieur de Lauzan, Et ceux là qu'ils m'auoient depesché pour m'aduer-tir cuiderēt donner à trauers des ennemis : & eu-rēt si grand peur, qu'ils se cachèrent, tant que la nuit dura. Le matin au Soleil leuant, messieurs de Terride & Bellegarde arriuerent : & comme ils entendirent le combat ils, se cuiderent deses-perer : & maudissoient les gens de pied, & quand iamais ils estoient partis des enuiron de Thou-louse. Car facilement ils pouuoient arriuer aussi tost à Monbahus, que moy, sans les gens de pied & que pour les attendre & ne faire point d'erreur à nous trouuer au combat, que nous ne fussions tous ensemble, cela leur auoit gardé de ne laisser point en arriere les gens de pied : & ouys là dire vn mot notable à monsieur de Bellegarde, qu'il croioit à ceste heure, Qu'il n'estoit pas tousiours bon d'aller trop sagement à la guerre. Il disoit vray : car qui veut tousiours se tenir dans les re-gles ordinaires da la guerre, il pert souuent plus qu'il ne gaigne.

Nous marchasmes droit à Miremont : & par les chemins nous trouuasmes l'vn des gens de monsieur de Madaillan, qui nous venoit porter nouvelles du desordre des gens de monsieur de Pilles : la fuite de leurs gens estoit arriuee à eux : que mesmes mōsieur de Pilles & ses gens auoient prins le chemin droit à Sainte Foy : & que douze soldats que monsieur de Madaillan tenoit en sa maison pres la Sauuetat, en auoient tué ving-t-deux à la porte de ladicte maison estant montez sur des meschantes rosses : & que les gens de la

Sauuetat estoient sortis sur eux, & en auoiēt tué soixante ou quatre-vingts, & gagné leurs chevaux. Et si monsieur de Sainctorens eust demeuré seulement vn quart d'heure en vn lieu, iusques là où il estoit venu, la plus-part luy passoient deuant: ce qu'il ne sceut iusques au lendemain, non plus que moy, & print sa part du desplaisir, aussi bié que nous autres. Mais l'on ne peut pas deuiner les choses. Voylà pourquoy l'Italian dit, *Fa me in deuino, ti daro denari.*

Nous fusmes contraincts de loger à la Sauuetat à saint Vensa, & à Aymet, de là où ils estoient partis: pour ce qu'il n'y auoit aucun logis, depuis la Sauuetat iusques à Saincte Foy, & laissames à Miremont monsieur de Saignac avec ses dix enseignes, pour ce qu'il n'y auoit point de logis plus auant. Car la caualerie tenoit tout: & audit Miremont trouuerent plus de vingt hommes cachez dans les maisons, lesquels ils tuerent & y gagnerent quinze ou seize chevaux, car personne de nous n'estoit descendu de cheual, ains passames outre. Le lendemain de bon matin nous marchames droit à Saincte Foy. I'oserois dire que ie n'ay yeu long temps y a, vne telle caualerie, que celle que nous nous trouuames là, pour le nombre des compagnies que nous auions. Et comme nous fusmes à la veuë de Saincte Foy, messieurs de Fontenilles, de Madaillan, & le capitaine Montluc se mirent deuant, & le Cheualier avec ses six compagnies droit à la ville. Monsieur de Terride avec sa compagnie & celle de monsieur de Negreplisse les soustenoient. Monsieur de Bellegarde & monsieur de Saincto-

rens & moy soutenions monsieur de Teride. Et la nous arriua la compagnie de monsieur de Gramont & monsieur de Lebron avec les cinq enseignes. Je cuide que le meilleur courtault de toutes nos troupes n'eust sçeu faire plus grãde diligẽce qu'ils firent, car ils ne demurerẽt que deux iours à venir, depuis Villefranche de Rouergue iusque deuant Sainte Foy. Monsieur de Lauzun & le viconte son fils s'estoiet rendus à nous le matin avec quelques gentilshommes car ie pense que leurs compagnies estoiet au cãp; & nous assureerẽt pere & fils que monsieur de pille auoit dix-huict cens cheuaux, la ou il y en auoit trois ou quatre cens bien montez, & bien en ordre: le reste estoit arquebuziers à cheual mal montez. Le Cheualier descendit de cheual, & print cent arquebuziers & se mit deuant, droit à la ville: le reste le suiuoit: & messieurs de Fontenilles, de madaillan & le capitaine de Montluc apres. Et comme il fut apres de la ville, sortiret quinze ou vingt arquebuziers, qui commencerent d'attaquer l'esquarmouche. Le Cheualier poussa outre: & ceux cy ce r'enfermerent dans la ville. Monsieur de pille auoit passé ses gens roure la nuit la Dordoigne avec grand desordre: & luy estoit passé au Soleil leuant: & auoit laissé ces quinze ou vingt arquebuziers dans la ville, pour nous amuser, & vn grand batteau & vn autre petit pour passer la riuere: car aussi il n'en y auoit que ceux-la. Et comme ils furent rentrez ils coururent aux bateaux & passerent à point nommé. Ils desembarqueroiet à l'heure que le Cheualier arriua sur le bort de la riuere, estant

passé tout au long de la ville sans trouuer personne, que les femmes: Et voylà comme à la verité le tout passa. I'ay esté contrainct escrire ceste faction par le menu & au long, qui ennuiera, peut estre, le lecteur, pour-ce qu'on m'a dit qu'aucuns auoient fait rapport, au Roy à la Roynes, & à Monsieur, qu'il n'auoit tenu qu'à moy que ie n'auois combattu Pilles, & qui lira ceste faction, il trouuera la verité, comme tout est passé, au tesmoignage de tous les capitaines, qui y estoient, dont il n'y en a que deux de morts, qui sont messieurs de Terride & de Bellegarde: & par là on verra s'il a tenu à moy, & n'en veulx donner tort à personne, sinon aux mauuais chemins, que les compagnies de monsieur de Saignac trouuoient: car quant ausdits Sieur de Terride & de Bellegarde, ils se gouvernerent plus par la raison de la guerre, que non par faulte de bõne volonté de se trouuer au combat. Monsieur chemerault, qui m'auoit porté les lettres de Monsieur, participa à toutes mes depesches: car il vouloit estre de la partie, & ne m'abandonna de quinze iours. Ie m'asseure qu'il portera tousiours tesmoignage, que ce que i'ecris de ceste faction est veritable, & qu'il estoit aussi ayse de s'y trouuer, qu'homme de la troupe: & en pensoit porter à Monsieur de meilleures nouuelles, qu'il ne fit. Ceux qui scauent que c'est de la guerre, ont souuent experimenté, combien il est difficile de combattre vn homme qui n'en veul point manger, mesmemēt quand c'est vn soldat, ou capitaine ruzé, comme estoit le Sieur de Pilles. Ie croy que c'estoit

l'un des meilleurs, que les huguenots eussent. Il sçauoit bien, qu'avec nous il ne gagneroit que des coups. Voilà pourquoy il ne seiournoit gueres en ce pays.

Deux iours apres nous fusmes dans Saincte Foy. M. de Terride reçeut le pouuoir que le Roy luy enuoyoit pour aller en Bearn: & se departit de moi. Il estoit fort aise de ceste charge, & moy aussi pour l'amour de luy. Je pensois que tout allast mieux. Monsieur de Bellegarde me laissa aussi: & amena avec luy sa compagnie & les dix enseignes de monsieur de Scuignac. Monsieur de Terride en amena la sienne & celle de monsieur de Negreplisse. Nous demeurasmes monsieur de Sainctorens & moy. Le Cheualier mon fils s'en alla avec ses dix enseignes droit à Limousin, pour se ioindre au camp de Monsieur. Cinq iours apres, Monsieur gagna la bataille à Iarnac ou monsieur le Prince de Condé fut tué. Plusieurs pésent que sa mort a allongé nos guerres: mais ie croy que s'il eust vescu, nous eussions veu nos affaire en pire estat. Car vn Prince du sang, comme celuy là, ayant de si ce grand party des huguenots, eust eu beaucoup plus de creance que monsieur l'Admiral n'eust. Ce pauvre Prince ay moit sa patrie: & auoit pitié du peuple. Je l'ay anciennement fort praticqué, ce qui cuida estre cause de ma ruine. Je l'ay cogneu tousiours fort debonnaire. La ialousie de la grandeur d'autruy l'a perdu & si en a bié perdu d'autres. Cependant il est mort au combat, soustenant vne mauuaise querelle, deuant Dieu & les hommes. C'estoit dōmage: car s'il eust esté employé ailleurs

ailleurs, il pouuoit seruir à la France. La malheureuse paix qu'on fit faire au Roy Henry, a causé tous les malheurs que nous auons véus. Car auoir tant de Princes du sang Royal, & autres Princes estrangers, & les tenir sans auoir quelque guerre estrangere, c'est vn mauuais conseil. Il faut penser, ou débattre les autres, ou s'entrebattre soy-mesme. Si on pouuoit tousiours viure en paix, cela seroit bon, & que chacun fist son labourage, comme faisoient les Romains en paix. Mais cela ne se peut faire. Ainsi, Sire, ie dis, & ioustiens, que c'est vn mauuais cōseil, de penser faire la paix, si par mesme moyen vous ne songez à commencer vne guerre estrangere. Il ne faut pas renoueller les guerres de la terre Sainte: car nous ne sommes pas si deuotieux que les bonnes gens du temps passé: il vaudroit mieux exercer comme fait le Roy d'Espagne aux nouveaux mondes: & separer ainsi ces Princes, enuoyant les plus ieunes à l'escolle de Malte, car ceux-là ne broüillent rien ne bougera. Que si vous voulez guerroyer vos voisins, renouellez la querelle du Duché de Millan, qui vous appartient de droicte ligne. Car il ne se trouuera point par escritures, que ceux de la race du Roy d'Espagne ayent appartenu à ceux de Millan: si faites bien vous par les femmes. Le Roy d'Espagne ne le tient qu'à tiltre de force. Vous trouuerez aussi qu'vn Duc d'Anjou estant extraict de la maison de France, & de la propre ligne d'où vous estes, estoit Roy de Naples, lequel le Roy d'Espagne tient aussi. Le Roy vostre ayeul n'a iamaïs voulu quitter ce droit: & se saisit des terres

de M. de Sauoye, encor qu'il fut son oncle, pour auoir passage assureé pour entrer dans la Duché de Milan. Le Roy vostre pere ne print en protection le Duc de Parme, & les Sienois, & pour auoir le chemin pour reconquerir Naples. Vous estes extrait de ces grands Princes magnanimes: vous auez leurs droits: si Dieu vous donne la paix, vous luy prouuez enuoyez la tempeste: vous en aurez meilleur marché que vous ne pensez: car le Roy d'Espagne est plus addonné aux negociations, qu'aux armes. Il ne ressembble pas son pere, dans cinq ou six ans il sera vieux, & vous en la fleur de vostre aage. Il laissera deux enfans petits. Et puis que le pere n'a esté valeureux en sa jeunesse, il ne faut pas esperer qu'il le soit en sa vieillesse. Que si vous vous sçauiez ayder des Princes d'Italie, vous les trouuerez à vostre deuotion, mesmes le Duché de Florence, pour les raisons que ie pourrois bien dire, l'ayant esprouué pendant que i'estois Lieutenant de Roy en la Toscane. Ledit Sieur Duc n'en dira pas le contraire: Il est plus François qu'Espagnol. L'Angleterre ne vous empelchera pas: car il n'y a qu'une femme, en Escosse qu'un enfant. Bref rien ne vous deuroit faire peur: mais ie laisse ce propos pour vne autrefois. La mort dudict Seigneur Prince, est cause que i'y suis entré: car ie suis François, & regrette la mort de ces braues Princes tuez de nos propres mains, qui nous pourroient seruir ailleurs.

Or pour retourner à mon discours, ie demeureray audict lieu de Sainte Foy cinq ou six semaines, ayant encor six enseignes de gés de pied, que

mon nepueu de Leberon commandoit. I'en enuoyay les quatre à Bregerac, & mondit nepueu aussi: afin de desmanteler la ville, comme le Roy & Monsieur m'auoient mandé: mais cela fut mal executé. Quelques iours apres Monsieur s'approcha: & vint à Montmoreau, où ie luy allay baiser les mains, suiuy d'vne bonne troupe de Noblesse. Mondit Seigneur me fit vne fort grande chere, me commandant de ne bouger d'aupres de luy, Dieu scait si i'en fus aise. I'enuoyay chez moy chercher mes charrettes, tentes & argent, comme firent aussi tous les Gentils-hommes, qui estoient avec moy, faisans estat que nous ne bougerions plus de l'armee, car aussi en toute la Guyenne rien n'osoit gronder: & n'y auoit place qui tint pour les Huguenots, que Montauban. M. partit de Montmoreau, & s'en alla à Villebois.

A peine y eust-il seiourné cinq ou six iours, lesquels nous employasmes à discourir des moyens de faire la guerre, que voicy arriuer vn Gentilhomme, que Monsieur de Monferran gouverneur de Bourdeaux auoit depesché en poste vers mondit Seigneur, luy donnant aduis qu'vne grande partie du camp de monsieur l'Admiral estoit arriué en Medoc à pied & à cheual, & que deux compagnies de gens de pied qu'il y tenoit, auoient esté contrainctes d'abandonner le passage, & se sauuer la nuict. Monsieur ne se hastia pas trop de le croire, car nous discourusmes sur le passage. Je luy presentay la grande largueur, que la riuiere a en cet endroit, qu'il falloit toute vne marée pour la passer, & vn monde de vaisseaux,

Car vne armee meine vn grand attirail: d'ailleurs qu'il n'y auoit point d'apparence, que monsieur l'Admiral qui estoit guerrier, s'allast retourner parmy les landes, en vn pays sterile, & au delà des riuieres qu'il n'eust iamais repassé. La nuit ensuiuant, arriua vn autre courrier, qui portoit pareil aduertissement de la Cour de Parlement, & dudit Sieur de Monferran, encor plus eschauffé que le premier, & faisoit le nombre plus grand: il est vray qu'il escriuoit à mondit Seigneur qu'il montoit à cheual, pour aller luy-mesme recognoistre. A ce que i'ay entendu, il y alla, mais il n'auoit point de gens de cheual avec luy, sinon quelques arquebusiers à cheual. Et comme il fut à demy lieuë pres du passage, ceux qu'il auoit enuoyé deuant recognoistre, rapporterent que desia estoit passé vn grand nombre de gens de cheual, & que les gens de pied commençoient à passer. Et estant si mal accompagné ledit Sieur de Monferran, fut contraint se retire. D'autre part le peuple s'enfuyoit tous deuers Bourdeaux. Ledit Sieur de Monferran depescha encore vn autre courrier deuers Monsieur, luy donnant les choses pour certaines. Qui fut cause que Monsieur m'en r'enuoya à mon grand mal-heur: car depuis ie n'eus que tristesse & ennuy, & si ie n'eusse bougé d'auant pres de Monsieur, tout ce qui m'est aduenü, ne me fust arriué, car ou bien ie serois mort en luy faisant quelque bon seruire, ou bien ie ne serois pas s'eslé, comme ie suis, pour n'en guerir iamais, & viure en extreme langueur. Tout ce malheur m'aduint, pour le deffaut de vingt cinq

bons cheuaux. Que si Monsieur de Monferran les eut eus avec luy, luy-mesme les eut recogneus, n'ayant pas faute de hardiesse: & eut trouue que ce n'estoit que soixante ou quatre-vingt Bearnois & quelques autres des terres de la Roynne de Navarre, qui alloit à Bearn, pour aller ayder à deffendre le pays, dont la moitié furent deffaits par les chemins vers le Mont de Marsan. Monsieur se ressouuiendra, s'il luy plaist, qu'estant à son cheuet de liect, ie luy dis, que sur ma vie & mon honneur, il estoit impossible, que cest aduertissement fut du tout veritable: car ie scauois le pays, & que ce pouuoit estre quelque petite troupe de gens pour Bearn ou Chalosse. Car vne grand troupe ne scauroit passer, ny ne s'oseroient hazarder: car il faut qu'ils passent à la fille. Mondict Sieur me dict lors ces mesmes mots. Je voy bien, mon bon homme, que l'enuie que vous auez d'estre pres de moy, vous fait dire cela, croyez que quelque part où vous serez, ie vous aymeray. Peut-estre le droit de la guerre me tirera en Guyenne. Je voudrois faire mon apprentissage en vne si bonne escolle, que la vostre. Je prins congé de son excellence. Voylà comment il importe fort de recognoistre l'ennemy, auant que prendre l'alarme.

Capitaines mes amis, il faut plustost vous hazarder d'estre pris, & scauoir le vray, que non pas vous fonder sur le rapport des vilains. Ils ont la peur si auât dans le ventre, qu'il leur semble, que tous les buissons sont des esquadrons, & l'asseurent: & cependant fiez vous là. C'est comme

quand ils voyent cent escus, il leur semble aduis qu'il en y a mille. Enuoyez tousiours quelques soldats sans peur, & que plustost ils se hasardent & si vous voulez faire mieux, allez y vous mesmes. Ainsi ay ie tousiours faiect & m'en suis bien trouué. Or comme ie fus à Sainte Foy, ie fus aduertey de la verité: & en donnay aduis à mondict Sieur, bien marry contre ledit sieur de Monferran. Et pource que rien ne se presentoit pour lors, ie me tenois tousiours à Sainte Foy, pour estre pres de mondit Sieur: afin que quand il me manderoit, i'y fusse en deux ou trois iournees. Ace que i'ay sceu depuis, vn des principaux, qui estoit pres de son excellence, luy dict, qu'il auoit bien faiect de se depestrer de moy: que i'estois fascheux, & que ie voulois tousiours commander en quelque part que ie fusse. Monsieur mesme m'en fit le conte, au siege de la Rochelle. Je n'ay iamais esté si opiniastre, que ie ne me sois payé de raison: & faut dire pour la verité que ie me suis tousiours mieux trouué de mon conseil, que des autres. Il est raisonnable, que ces mesieurs qui n'ont bonne mine, qu'à courir la bague, apprennent de ceux qui ont estudié sous les plus grands docteurs de l'Europe: mais c'est leur coustume. Ils ne veulent que personne les contreroolle, & veulent tout gouverner.

Or ne faisant rien à Sainte Foy, ie vins iusques à Agen, où monsieur de Monferran me manda, que le Sieur de la Roche Chalais & le Capitaine Chanteirac estoient dans la Roche avec cent ou six vingts soldats Huguenots, qui couroient tout le pays, faisant mille maux: de

sorte qu'il ne pouuoit venir personne de Saintonge à Bourdeaux: & que si ie voulois aller à la Roche, nous serions prou de gens pour faire l'entreprise, & que monsieur de la Vauguyon estoit aux enuirons de Montpont & Mussidan, avec le regiment de monsieur de Sarlabous, & trois compagnies de gensd'armes: que si ie luy mandois, qu'il seroit volontiers de la partie: & tout incontinent ie m'acheminay à Bourdeaux: & secrettement i'aduertis monsieur de la Vauguyon, par vn Gentil-homme. Tout incontinent il me respondit, qu'il seroit volontiers de la partie, & que ie luy mandasse le iour, qu'il voudroit que ie marchasse, & le rendez vous. Je l'enuoyay prier de se rendre à Libourne trois iours apres. qu'estoit vn Samedy matin, & que Monsieur de Monferran & moy nous nous y rendrions, pour arrester ce que nous auions faire: ce qu'il fit, & moy aussi. Lediect Sieur de Monferran demeura pour ayder à l'artillerie, car ill'a falloit amener par eauë iusques à Coutras. Nous estiõs en dispute, car Monsieur de la Nouë estoit aupres de S. Aulere, appartenant à Monsieur de Larnac, & estoit entre les deux riuieres, avec douze enseignes de gens de pied, & quatre ou cinq cens cheuaux: & estant soldat & vaillant homme, comme il est sage, s'il y a Capitaine en France, ne laisseroit iamais perdre la Roche sans la secourir, & qu'il n'auoit à passer que la riuere de saint Aulere, laquelle en plusieurs lieux se passoit à gué par les gens de cheual, & que les gens de pied auroient passé en quatre heures: & quant à la riuere qui passe dessous la

Roche, ils tenoient le pont de Parcou, la ville & tout, où ils auoient garnison: & qu'il nous falloit refoudre de l'vn & de l'autre, ou n'y aller point. A la fin nous concludmes d'attaquer la Roche, & combattre Monsieur de la Nouë, s'il venoit pour la secourir: & iurafmes tous ceux qui estions au conseil, de ne descourir nostre deliberation. Monsieur de Monferran s'attendit avec Fredeuille le commissaire pour faire embarquer deux canons, & moy ie partis le Samedi de grand matin & me rendis à Libourne, où ie trouuay Monsieur de la Vauguyon, arrivé desia le Vendredy. Et comme nous estions à ces entrefaictes à Bourdeaux, sur l'entreprise de la Roche, i'en faisois vne autre d'aussi grand importance, que celle de la Roche, qu'estoit qu'un Capitaine Huguenot s'estoit saisi du chasteau de Leuignac, qui est à Monsieur le Marquis de Trans: & y auoit soixante ou quatre vingts soldats dedans: & auoit fermé les ruës du bourg qui est grand, avec ramparts: & la nuit se retiroyent tous dans le chasteau: & c'estoit le lieu, ou Pilles estoit allé surprendre la Mothe-Mongauzy le vieux, & là le tua, & deffit presque toute sa compagnie. Monsieur de Madaillan estoit allé avec moy à Bourdeaux, & ma compagnie estoit à Cleyrac & Thonens: & se trouua à la deliberation que nous fismes de l'exécution de la Roche: & l'en fis retourner à toute diligence, & escriuis à monsieur de Leberon de se ioindre ensemble avec quatre compagnies de gens de pied, & qu'ils fissent vne grande traicte, & qu'en

vne nuit qu'ils les enfermassent dedans, à quel-
que prix que ce fust qu'ils prinsēt le chasteau, &
les taillissent en pieces: & que de là ils se rendis-
sent en vne nuit deuant le chasteau de Bridoire,
qui est à monsieur de la Mothe-Gondrin, où il y
auoit quatre vingts ou cent autre huguenots
conduits par vn nommé Labaune, c'estoit le
lieu où Geoffre, cest insigne voleur, qui a faiçt
tant de maux, se retiroit. Aux choses que ce vi-
lain a faiçtes, il a monstré qu'il auoit du cœur &
du courage, & qu'il estoit homme d'execution.
Ieur manday qu'ils les enfermassent, & assie-
geassent le chasteau de si pres, qu'il n'en eschap-
past rien: car dès que i'aurois faiçt à la Roche, ie
tournerois tout court avec le canon à eux. Et si
monsieur de la Nouë nous venoit combattre,
qu'il falloit qu'ils abandonnassent tout, & qu'ils
vinssent iour & nuit, pour se trouuer au com-
bat.

Voilà la charge de Messieurs de Leberon & de
Madaillan, lesquels enleuerent le chasteau. Il est
prou fort pour batterie de main, & n'en pouuoiet
venir à bout: car les ennemis se deffendoiet fort,
& cognoissoient bien que l'on leur feroit vne
mauuaise guerre, à cause des grandes cruautez &
meschancetez qu'ils auoient faiçt autour de Le-
nignac. Monsieur de Lauzun leur presta vne cou-
leurine: & firent vn trou, par lequel pouuoit
passer deux hommes. Et les vns avec les eschel-
les par le costé de la bassecour, & les autres par le
trou donnoient, & les emporterent. Il ne se sauua
que trois prisonniers, & tout le reste fut mis en
pieces: & la nuit apres s'en allerent ceux qui

s'estoient saisis du chasteau de Taillecabat, qui est à monsieur de Meruille, grand Seneschal de Guyenne; ayant entendu comme l'on auoit traité ceux de Leuignac: & nos gens marcherent deuant le chasteau de Bridoire, & trouuerent qu'ils estoient sur leur parterment de se sauuer, & les assiegerent: & par malheur à cause de la haste l'on n'auoit peu faire marcher viures pour les soldats. La nuict les gens de pied se commencerent à escarter pour aller chercher des viures, & les gens de cheual se retirerent en quelque village, pour repaistre iusques à la minuit. Et ainsi n'y estant demeuré guere de gens, ceux de dedans ayant espié leur commodité, la nuict ils sortirent en furie, & se sauuerent. Nos gens monterent à cheual pour les suyure: mais incontinent qu'ils furent dehors, ils se separerent comme perdriaux, chacun se tirant à la maison, & par les sentiers. La nuict estoit obscure, qui fauorisoit leur fuite: & ainsi de ceste troupe n'en fut tué que trois ou quatre. Dieu sçait quand ie le sçeus si i'en fus en colere, & si ie leur escriuis qu'ils monstroient bien qu'ils n'auoient pas retenu ce que ie leur auois appris.

Or quant à nostre entreprise de la Roche Chalais, le Dimanche au soir monsieur de Montferran se rendit avec l'artillerie à Coutras, comme aussi ie fis. Monsieur de la Vauguyon deuoit prendre son chemin droict à Parcou, là où est le pont, & regarder s'il pourroit prendre la ville à son arriuee, & se faire maistre du pont, & mettre les gens de cheual de l'autre costé, qui iroies

courir vers saint Aulere, pour entendre nouvelles de monsieur de la Nouë, & pour sçauoir s'il feroit semblant de venir à nous. Or de la Roche iusques audit Parcou n'y a que deux lieues. Nous faisons estat d'estre en deux heures ensemble: car il y a beau chemin. Et cōme nous nous departismes le Samedi mesmes, mōsieur de la Vauguyon s'en va pour faire auancer les gens, cheminant iour & nuict: & moy ie fus le Dimanche de grand matin à Contras, où ie trouuay monsieur de Gironde, gouuerneur de Frōsac, qui estoit de nostre entreprise & du conseil que i'auois tenu à Bordeaux. Ayant prest tout le charroy qu'il nous falloit, & monsieur de Monferran estant arriué le Dimanche au soir, ie ne le laissay seiourner que trois heures: & l'enuoyay toute la nuict, pour estre deuant le iour à la Roche, pour les enfermer dedans, ce qu'il fit, & monsieur de Gironde & moy nous attendismes à faire atteler l'artillerie, & apres l'auoir faicte acheminer, i'y laissay ledit sieur de Gironde avec Fredeuille, & quelque cent pionniers, que ledit sieur de Gironde m'auoit appresté. Cependant ie partis enuiron la minuiet: & fus au poinct du iour à vn quart de lieue de la Roche, où ie trouuay monsieur de la Vauguyon, qui y estoit arriué à la minuiet, & auoit enuoyé quinze ou seize cheuaux des siens deuant le chasteau. Lesquels incontinent furent de retour où nous estions: & nous dirent qu'ils auoient trouué les gens de cheual des ennemis dehors, & qu'ils les auoient chargez. Chanteyrac ne se voulut point enfermer dans le chasteau, mais alla au long de la muraille de la bassecour, &

gaigna le passage du moulin, & se mist dans vn batteau : & à la faueur de dix ou douze soldats qui tenoient bon dans le moulin, il passa la, riuiere, faire marcher les cheuaux, les tenant par la bride. Monsieur de la Roche ne print pas ce chemin : ains s'en retourna dans le chasteau avec six ou sept cheuaux. Et comme il veit que ces coureurs de monsieur de la Vauguyon s'enfuyoient, & que Chanteyrac l'auoit abandonné, il cuida sortir dehors pour se sauuer : & desia estoient la pluspart dans la basse court : mais monsieur de Montferran artins, & le chargea, le contraignant de se retirer dans le Chasteau. Il gaigna la basse court, & y mit force gens dedans : puis alla combattre les moulins qui se deffendoient fort : mais à la fin ils les prindrent, & mirent en pieces ceux de dedans. Il me donna aduis de tout. Monsieur de la Vauguyon & moy desieuniôs, & incontines ledit sieur de la Vauguyon s'en alla au deuant de ses gens, pour aller droit à la ville, & arrestamer qu'il m'enuoyeroit trois compagnies du regiment de monsieur de Sarlabous, pour m'aider à donner l'assaut. Et ainsi s'en alla à son entreprise de Parcou, & moy ie m'acheminay deuant la Roche, estant desia aduertiy que l'artillerie estoit à demy lieuë pres de nous, qui ne peut arriuer à la Roche qu'il ne fust midi, à cause du mauuais chemin qu'il y auoit. Monsieur de la Vauguyon entra dans la ville : car les ennemis s'estoient retirés aux moulins qui sont sur le pont. Ses gës les forcèrent, & gaignerent le pont, & par ainsi tout fut gagné : & la nuict ie fis mes approches, & mis mon artillerie en batterie. Le sieur de la Roche

la pointe du iour voulut parlementer avec mon-
 sieur de Monferran: & pource qu'il est son parét
 & ieune gentil-homme, ne le voulut laisser reti-
 rer dedans, ains le retint. Et comme les autres vei-
 rent l'artillerie preste à tirer, ils commencerent à
 crier qu'ils se vouloient rendre. Voyant qu'on ne
 les vouloit point escouter, ils dirent, qu'ils se ren-
 droient à nostre discretion. Le gouuerneur de
 Fronfac & les Huguenots mesmes qui estoiet de
 Coutras, & qui estoient venus avec nous, crioiet
 qu'on ne les print point à mercy: car c'estoient
 libertins & gens sans religion, & sur tout qu'il y
 en auoit vn nommé Brusquin, qui auoit tué plus
 de quatre-vingts hommes, la pluspart laboureurs
 & gens des champs. Il fut question de sortir, le-
 dit sieur de la Roche me demanda vn sien la-
 quay, son valet de chambre, & son cuisinier, ce
 que luy fut accordé, & les tirasmes hors de la
 troupe. Monsieur de Monferran se mist dans le
 chasteau avec dix ou douze hommes: afin qu'il
 ne fut pillé. Je recommanday ces gens là aux sol-
 dats. Ils furent accoustrez seló la vie qu'ils auoiet
 menée: car il n'en eschappa vn seul, que ceux que
 i'ay nommez. Ce Brusquin mesme que les Hu-
 guenots crioient tant qu'il fust tué, s'empoigna à
 ma iambe, car i'estois à cheual, ayant cinq ou six
 sur luy. I'eus prou affaire à m'en demesler, & bien
 peu s'en fallut que ie ne fusse blessé. Et luy fut
 trouué vn roolle dans ses chausses, de cét dixsept
 hommes qu'il auoit tué, y ayant en escrit vn tel
 Prestre, vn tel Laboureur, vn tel Moyne, tel mar-
 chant, & les confignoit tous de quel attils es-
 toient, Comme cela fut leu, les soldats tourne-

rent à luy, & luy donnerent deux cens coups d'espee, encores qu'il fust desia mort. Monsieur de la Vauguyon arriua sur l'execution. Vn s'enfuyant le choqua luy & son cheual si roide, que presque le destourna hors du chemin : mais il estoit suiuy de si pres, qu'il n'alla pas gueres loin. L'on me dit que ces gens estoient reuenus deuers Sainct Aulaye, & qu'ils auoient parlé avec monsieur de Iarnac, qui leur auoit dit que monsieur de la Nouë se retiroit vers la Roche Chalais, qui fut cause que nous arrestasmes qu'il se retireroit de là où il estoit party : & que monsieur de Monferran & moy nous en irions amener l'artillerie droict à Bridoire. I'arrestay avec eux, qu'ècores que monsieur de la Roche m'appartint, & fut mon prisonnier pour estre chef de l'entreprise, ie voulois que tous trois partissions sa rançon, comme nous auons faict. Et fut mis à la fin à six mille escus, dequoy chacun de nous trois en a tiré deux mil.

Estant arriué à Libourne ie fis passer l'artillerie contremont la riuere, qui alloit iour & nuict : car nous auions force gens pour tirer la corde du bateau. Et cōme l'artillerie fut aupres de Castillon, qui est à monsieur le Marquis de Villars, arriua vn homme, que monsieur de Madaillan m'enuoyoit, pour m'aduertir que les ennemis de Bridoire estoient sauuez. Dequoy ie fus aussi marry que de nouvelles qu'on eust sçeu apporter : car ma deliberation estoit de ne leur faire pas mieux qu'aux autres, & fit-on tourner l'artillerie contre bas la riuere, tiront droict à Bourdeaux : & là laissames le Capitaine Mabrun avec trois compagnies, pour l'en ramener à Bourdeaux. Et

monſieur de Monferran & moy nous en allasmes deuant audit Bourdeaux. Le iour apres eſtre arriué i'allay au Palais, pour prendre congé de la Cour, pource que ie m'en voulois retourner en ces quartiers, pour eſtre plus pres de Monſieur, s'il me mandoit. Monſieur le Preſident de Roſſignac me fit les remerciemens de la part de toute la Cour, parce que noſtre petite guerre auoit aſſeuré les chemins deuers Sainctonge: de ſorte que tout le monde pourroit aller & venir de Bourdeaux en France ſeurement. D'autre part, ie les auois mis en ſeureté du coſté de la Dordoigne, ayant le chaſteau de Bridoire, & du coſté de la Garonne ayant pris Leuignac, Taillecabat, & Pardaillan, parce que de ces coſtez ne pouuoient venir viures, ne hommes à Bourdeaux, ſinon du coſté de Gaſcogne. Voila le ſuccez des entrepriſes que nous fiſmes en cinq ou ſix iours, qui ne couſterent pas vn teſton au Roy, & à meſſieurs de la Cour encore moins. Que ſi meſſieurs de la ville de Bourdeaux m'euffent tenu ce qu'ils m'auoient promis, i'euffe gagé ma teſte que i'euffe fait donner à Blaye de cul à terre. Et n'y voulois que huit iours, pourueu que M. le Baron de la Garde me fuſt demeuré pour aſſaillir par mer. Et me voulus obliger à leur rendre les trente mille francs que ie leur demandois, pour payer les gens de pied, les fraiz de l'artillerie, & les pionniers, ſi ie ne l'emportois. Et comme ie vis qu'ils ne vouloient entrer là, ie leur preſentay douze mil francs en preſt pour vn an, ſans en vouloit aucun intereſt. Monſieur de Valance mon frere leur en preſtoit deux mille: bref la Cour de Parlement eſtoit fort

eschauffee en ceste entreprinse mais depuis qu'il
 se parloit, qu'il falloit que tous y aydassent, il ne
 s'en parloit plus. Ces gens de robbe longue sont
 de fascheuse deserre: & nous battent tousiours
 de leurs priuileges. Ie veux maintenãt au telmoi-
 gnage des plus grands & gens de bien de Bour-
 deaux, qu'ils furent cause, que cette entreprinse
 ne s'executa. Car comme les gens de la vil-
 le virent, qu'ils ne vouloient fournir deniers, ils
 ne le voulurent aussi faire, disans que la Cour de
 Parlement tenoit autant ou plus de richesses que
 la moitié de la ville. Et par deux fois me firent al-
 ler là, m'asseurant que dès qu'ils me verroient,
 que tous seroit prest. Et quand i'y estois, ie les
 trouuois si longs de me tenir, ce qu'ils me pro-
 mettoient, qu'il m'en falloit retourner. Et croy
 qu'ils eussent voulu, que i'eusse faiët l'executiõ à
 mes despens, & que le profit & vtilité leur en fust
 reuenue: & neantmoins aux offres que ie leur fai-
 sois, chacun peut bien cognoistre, que ie m'y
 voulois tenir du mien propre. Ie faisois toute la
 despence pour tous les gentils-hommes, qui me
 faisoient cest honneur de me suiure, sans que ie
 voulusse que la ville m'en deffrayast d'vn poulet.
 Et voyla l'occasion à la verité, pour quoy l'entre-
 prinse de Blaye ne se fit. Ie m'asseure, qu'il n'y a-
 uoit rien en Guyenne, qui me peut empescher
 d'en venir à bout. Lors que Des Rois la trahit, ie
 l'auois recogneuë. Ce n'est pas vne si mauuaise be-
 ste, qu'on la fait. D'auantage en ce temps les hu-
 guenots ne leuoient gueres la teste, & la Guyen-
 ne estoit assés paisible. Tous ceux qui estoient
 capables de porter les armes s'en allerët au gros,

pres de monsieur l'Admiral, qui apres la mort de monsieur le Prince, le fit declarer chef, ne luy seruant monsieur le Prince de Nauarre que d'ombre seulement. C'est pourtant cela qui a rant soustenu ledit sieur l'Admiral & son party, car vn Prince du sang peut beaucoup, encor qu'il fust bien ieune, & le fils de feu monsieur le Prince de Condé aussi. Ce fut vne bonne fortune pout luy : sans eux il ne l'eust pas faicte si longue.





COMMENTAIRE DE MESSIRE
Blaise de Montluc, Marechal de France.

LIVRE SEPTIESME.

P V I S que i'ay entrepris laisser ma vie à la posterité, & escrire tout ce que i'ay fait de bien & de mal depuis tant d'annees que i'ay porté les armes pour le service des Roys mes maistres, ie ne veux laisser rien en arriere. Et encor que ce ne soient pas des conquestes de Naples ou Milan, ie ne les veux pourtant obmettre. Car tel les lira qui en fera sô profit. Et les Capitaines & gens de guerre peuuent faire leur apprentissage aux petits faits d'armes. Car c'est par là qu'ils commencent leur leçon. Ceux qui ont aussi le gouvernement des prouinces en main, pourront par ce que i'ay fait prendre exemple au bien s'il y en a, & laisser le mal. I'auois si bien rongné les aisles aux Huguenots, qu'ils ne pouuoient faire grand cas en la Guyenne, ny faire que de bien legeres entreprises. Et moy par consequent ne pouuois aussi que faire ces petites conquestes, ayant d'ailleurs enuoyé beaucoup de forces en l'armce de Mon-

seigneur, & reseruant l'argent pour son secours. Vne autre raison me contrainct à coter ces particularitez, c'est afin que si le Roy prend la peine de voir mon liure, ie croy qu'il en lit de pires, que la Majesté voye combien ceux-là ont parlé contre la verité, qui ont dit qu'à present ie n'auois soucy, si ce n'est de viure en repos chez moy. O qu'ils me cognoissent mal. Si i'eusse eu les moyès que ie desirois, & qu'on me pouuoit donner, & qu'on m'eut laissé faire, sans apporter les empeschemés que les Edicts ont fait, i'eusse bien gardé les Huguenots de regner en Guyenne. Et croy que i'en eusse osté la semence.

Or pour suiure le fil de mon discours, & escrire au vray ce qui a causé la ruine de ceste pauvre Guyenne, ie vous diray que quelque temps apres ces entreprises executées, Monsieur m'enuoya vne lettre contenant ces mots : *Monsieur de Montluc, Monsieur le Marechal Danuille a esté icy : il s'en va en son gouuernement, pour executer quelques entreprises qu'il y a : ie vous prie s'il a besoin de quelque chose de vostre gouuernement, luy en aider en ce que vous pourrez.* Ceste lettre me fut rendue à sainte Foy. Il y en auoit vne autre au sieur de Sainctorens, afin qu'il se rendist en l'armée avec sa cōpagnie : & c'estoit pource qu'il auoit donné congé à monsieur de Fontenilles de se venir rafraischir, & r'assembler la sienne. Et depuis me manda que ie retinisse celle de monsieur de Fontenilles aupres de moy, sans abandonner le pays, & que i'eusse bien le cœur à Bourdeaux, fauorisant monsieur de Teride de ce que ie pourrois en la conqueste de

Bearn. Et quant à luy il descendoit vers Poitou.

Cela me fut vne dure nouvelle, encore que ie fusse bien aise de la venuë de monsieur le Marechal Danuille. Et veux que Dieu ne m'aide iamais, si ie ne fus aussi aise de cela, comme presque si monsieur mesmes y fust venu : & me sembloit, que les huguenots en Lâguedoc & Guyenne ne dureroient pas deux mois deuant nous. Ledict sieur Marechal demeura quelques iours par les chemins.

Estant arriué en Auuergne, il me depescha vn courrier, m'aduertissant de sa venuë, & qu'il estoit bien ayse de venir faire la guerre de pardeça, tant pour l'ayse qu'il auoit de m'y trouuer, que pour l'esperance qu'il auoit, que nous ferions quelque chose de bon en ce pays de Guyenne & Languedoc : & qu'il s'en venoit par Albigeois droict à Thoulouse. Je luy renuoyay son homme & le priay de ne prendre point ce chemin, mais qu'il vint à Rhodés & en Quercy, & que ie luy irois au deuant à Cahors : que le Comte de Montgommery estoit arriué vers Castres, qui cōmençoit d'assembler des gens, & qu'il ne pouuoit passer par là, qu'il ne passast par le milieu des forces des ennemis. Je n'eus respōce de luy, qu'il ne fut à Thoulouse : & me depescha vn courrier, m'aduertissant de son arriuee : & me mandoit qu'il estoit passé à la barbe des ennemis, & qu'ils ne s'estoient point monstrez, pour luy empescher son chemin. Je fus fort ayse d'entendre son arriuee en seureté & santé. Et par sa lettre me prioit que nous nous vissions : afin de prendre vne bon-

ne resolution ensemble, pour faire vn grand ser-
uice au Roy: & qu'il ne vouloit rien faire sans
mon conseil. Vne defluxion m'estoit tombee
sur vn terin: ie fus contrainct le faire percer en
deux lieux, & y mettre deux tentes, & n'y pou-
uois endurer seulement la chemise. Et comme
la fureur du mal me fut vn peu pascée, & la fieure
que le mal me donnoit, ie me mis en chemin, ne
pouuât faire que trois lieues le iour au plus, avec
grandissime douleur. Ceux qui liront ma vie,
pourront voir de combien de sorte de maux i'ay
esté assailly: & neantmoins ie n'ay iamais pour
cela esté oisif aux commandemens de mes mai-
stres, ou en ma charge. Cela n'est pas seant à vn
guerrier de croupir dans le liêt pour vn peu de
mal, Or le Roy ny la Roynes ne m'escriuirent ia-
mais que ie luy obeysse, ne mesme par la lettre
qu'il m'escriuit: neantmoins pour l'amitié que
ie luy portois, & affection que toute ma vie ie luy
auois vouée de ma propre volonté, ie luy allay
offrir de luy obeyr: & en son particulier luy faire
seruice. Je le trouuay qu'il auoit quelque peu de
fièvre, & demeuray deux iours à Thoulouse au-
pres de luy, estant bien mieux accompagné pour
lors, qu'il n'estoit: Car i'auois avec moy soi-
xante ou soixante dix gentils hommes. Nous
arrestasmes que ie m'en viendrois à Agen, faire
tenir les Estats de la Guyenne, & scauoit com-
bien ce pays vouldroit soudoyer. Je luy don-
nay assurance que la Guyenne fourniroit ar-
gent pour payer mil ou douze cens arquebu-
siers, pourueu aussi que quand monsieur le Ma-
reschal auroit pris vne ville en Languedoc,

il en vint attaquer vne en Guyenne. Ce que ie leur promis, que ledit Sieur Marechal feroit. Mais ie contoissans l'hoste. le dressay promptement les compagnies de mil arquebusiers, & fis eslection des meilleurs capitaines qui pour lors fussent dans le pays. Les estats baillerent la charge de receuoir l'argent à de Naux, fils de la maison de Nort d'Agen. Nous arrestasmes d'estre prests le premier iour d'Aoust, pour nous mettre en campagne. Sur ces entrefaictes se passerent deux ou trois mois, pendant lesquels monsieur de Terride estoit tousiours à son prix fait deuant Nauarreins. Et quant à moy ie tenois la ville pour prinse: car nous auions tousiours nouvelles qu'il n'y entroit point de viures, & qu'ils commençoient à patir. D'autre-part ie considerois que tous les gens que le Comte de Mongomery auoit amené, n'estoient que soixante ou soixante dix chevaux, & qu'il n'auroit autres forces que celles des Vicontes, lesquels ie ne craignois pas beaucoup, pource qu'aucc peu de gens ie leur faisois teste: de sorte qu'ils n'osoient rien entreprendre. En Quercy monsieur de la Chapelle Lozieres leur faisoit teste. En Rouergue monsieur de Cornusson & ses enfans: & monsieur de saint Venst en faisoit le semblable: Monsieur de Bellegarde aussi vers Thoulouse. Bref ils estoient tenus de si court que rien plus. Apres ie considerois que nous auions beaucoup de compagnies de gens-d'armes dans le pays. Je ne faisois iamais estat que Mongomery assemblast des gens pour secourir Nauarreins, car il falloit qu'il passast à Verdun, ou en deux iour

iestois sur le passage, & auois de si bonnes espies, que i'estois bien assureé d'estre aduertey incontinent qu'il arriueroit à Montauban, ou qu'il passeroit où il alla passer, qui est à saint Gaudens. D'autre part aussi ie considerois qu'en ce quartier là il y auoit sept ou huit compaignies de gens-d'armes, qui estoient les deux Bellegardes, d'Arne, de Gramond, de Sarlabons, celle du Comte de Candalle, & de monsieur de Lauzun, les dix compaignies de monsieur de Saignac. Tout le monde ne m'eust sçeu mettre en teste que le Comte de Mongommery fut venu pour le ourir Bearn. Voila comment quelques fois avec la raison on se trompe: ains ie pensois que ce fust pour deffendre le pays qu'il tenoit en Languedoc & Guyenne. D'autre part, le bruit courroit que les Vicomtes ne se vouloient obeyr l'un l'autre: qui me faisoit penser que sa uenüe estoit plus pour cela que pour Bearn. Et à la verité il y auoit de l'apparence: mais les Huguenots ont tousiours cela, qu'ils ont esté plus secrets que nous. Ils ne se descourent gueres. Voila pourquoy leurs entrepriles ne font gueres faux feu. Ainsi ce Comte de Mongommery monstra bien qu'il estoit aduisé & sage. C'estoit luy qui fut cause du plus grand mal-heur qui aduint il y a cinq cens ans en ce pauvre Royaume: car il tua mon bon maistre le Roy Henry à la fleur de son aage, courant en lice contre luy. Cet homme a causé la ruine de la Guyenne, & a remis les Huguenots, comme il sera dit en son lieu.

Vous Lieutenans de Roy, sur qui toute la Province repose, pesez combien la faute que ie fis,

& non pas moy tout seul: mais de plus grâds que moy, sur ceste venuë du Comte de Montgommerry. Considerez mieux toutes choses quand vous vous trouuerez en mesme, & prenez tout au pis: afin d'y pouruoir mieux que nous ne fîmes. M. le Marechal Danuille sçait bien que nous estiõs à Thoulouse, que tous d'vn accord nous pensions que ce Comte ne fust pas venu pour l'effect qu'il monstra par apres, Nous auions des raisons tres-belles pour excuser ceste faute, & moy plus que tous, comme le discours suiuant monstrera à ceux qui le voudront sçauoir. Mais cest homme estrangier en vn pays où il n'auoit pas esté, monstra qu'il auoit de bons amis, & peut-estre parmy nous. Les huguenots ont tousiours esté plus fins & rusez que nous. Il faut confesser franchement qu'vne des plus grandes fautes qui se sont faites en toutes les guerres, est celle qui fut faicte là. Je sçay bien qu'on en a parlé diuersement, & que la Roync de Nauarre auoit gaigné des gens pour ce faire. Je sçay bien que ce n'est pas moy. Je croy que monsieur le Marechal Danuille en dira le mesme. Il est trop bon seruiteur du Roy. A mon depart de Thoulouse ie parlay à part à deux des premiers Capitouls, & leur dis plusieurs choses: afin de les faire entendre à leur corps de ville, sur le fait de nostre guerre. Ces gens estoient de bonne volonté: mais ce n'est pas tout. Il faut que i'escriue en passant vne chose que i'ay tousiours dite, & diray tant que ie viuray, que la Noblesse s'est fait grand tort & dommage de desdaigner ainsi les charges de villes, principalement des capitales, comme Thoulouse & Bourdeaux. Je

ſçay bien que de mon premier aage i'oyois dire, que les Gentils-hommes & Seigneurs de bonne maison acceptoient la charge de Capitouls à Thoulouſe, & de Jurats à Bourdeaux: mais encore plus à Thoulouſe. Car refusant ces charges, où les laiſſant prendre, les gens de ville s'emparent de l'auctorité, & quand nous arriuons, il les faut bonneter, & leur faire la cour. C'a eſté vn mauuais aduis à ceux qui en ſont premierement cauſe. Pleuſt à Dieu, que côme en Eſpagne, nous euſſions touſiours logé dans les villes. Nous en ſerions plus riches, & ſi aurions plus d'auctorité. Nous auons la clef des champs, & eux des villes. Et cependant il faut que nous paſſions par leurs mains: & que pour le moindre affaire nous alions avec beaucoup de peine trotter par les villes. Pour retourner à mes Capitouls, s'ils euſſent eſté gens qui euſſent veu quelque choſe aux inſtructions que ie leur donnay, ils m'euffent peu donner vn bon aduis. Ce n'eſt pas en cela ſeulement, que i'ay recogneu ceſte faute, mais en pluſieurs autres choſes. Et ſi les Gentils-hommes Catholiques vouloiét faire introduire ceſte couſtume de prendre la charge des villes, ils y trouueroient du proffit, & verroient en peu de temps que tout iroit mieux. Acheuons noſtre compte.

Ie fus aduertiy du quartier de Thoulouſe, que ledit Comte ſe renforçoit de gens de pied & de cheual, & qu'il faiſoit ſon aſſemblée à Caſtres & à Gaillac: mais pour cela iamais ie ne chégeay d'opinion. Ie confeſſe que Dieu nous oſtoit le ſens, iuſques à ce que huiét ou dix iours auant qu'il ſe miſt aux champs, Monsieur de ſainct

Germain m'estant venu voir à Agen, pour quel-
 ques affaires que nous auions ensemble, me dit,
 & assura, que l'assemblée, que Mongommery
 faisoit, c'estoit pour passer à Bearn. Je debatís
 avec luy le contraire, & que ledict Mongomme-
 ry scauoit bien que les forces de monsieur le Ma-
 rechal Danuille estoient presque prestes, & que
 dans huit ou dix iours i'estois prest, esperant de-
 stre dans douze iours aupres de luy. Ledit Sieur
 de Sainct Germain me respondit, que ie ne l'esti-
 masse iamais bon seruiteur du Roy, si le Com-
 te de Mongommery ne passoit en Bearn: & qu'il
 passeroit la riuere à Verdun, ou bien vers la sou-
 ce contremont. La grande assurance, qu'il m'en
 donnoit, me fit mettre en opinion, que i'en de-
 uois aduertir monsieur de Terride. Ce que ie fis
 en poste, & ayant promené en ma teste le tout,
 ie pensay qu'il y auoit de l'apparence. Et cepen-
 dant ie priay ledit Sieur de Sainct Germain, d'al-
 ler à Thoulouse, le dire à monsieur le Marechal.
 Il me respondit, qu'il ne pensoit point, que mon-
 sieur le Marechal n'en fust aduertý, attendu que
 les assemblees du Comte de Mongommery se
 faisoient à sept ou huit lieuës de Thoulouse. Je
 luy fis grande instance & priere d'y vouloit aller.
 A la fin il le m'accorda, encores qu'il se trouua
 bien fasché d'un mal de reins, qu'il a encores. Et
 ce neantmoins i'en escriuis à M. le Marechal,
 & ne luy nommois point par ma lettre dudict
 Sieur de Sainct Germain, sinon qu'un Gentil-
 homme Cheualier de l'Ordre, qu'il cognoissoit
 bien, & qui estoit fort bon seruiteur du Roy, al-
 loit deuers luy, dire quelque chose, qui concer-

noit le seruice de sa Majesté, le suppliant d'adiouster foy à ce qu'il luy diroit. Ledit sieur de S. Germain ne fut pas si tost à Thoulouse, comme mon messager, car monsieur le Mareschal m'escriuit, que le Cheualier de l'Ordre, qui deuoit aller parler a luy, comme ie luy auois escrit n'estoit encores arriué: mais s'il y venoit, il entendroit ce qu'il vouloit dire, & qu'il me donneroit aduis de ce qu'il luy sembloit, selon le propos qu'il luy tiendroit. Quatre ou cinq iours apres monsieur de S. Germain m'escriuit qu'il auoit parlé à monsieur le Mareschal, & qu'il luy auoit semblé, qu'il auoit aduertissement d'ailleurs, que de luy, qu'il y adioustoit à son aduis plus de foy, qu'au sien: mais qu'il me souuint de ce qu'il m'en auoit dit, & que ie le verrois bien tost. Je donnois tousiours aduis à monsieur de Saint Girous, qui estoit au Mas de Verdun gouverneur de la place qui est frere du Sieur de la Garde, qui de present est Cheualier de l'Ordre, & de la maison du Roy, qu'il se tint bien sur les gardes, & que si les ennemis faisoient semblant de vouloir passer la ruiere, qu'il m'en aduertist, & que ie serois dans vn iour & demy à luy. Il me respondit, qu'il me donneroit trois iours de terme. Que ceux de Grenade & du Mas de Verdun auoient commandement de s'entre-secourir les vns les autres, & de rompre les gués & passages. Ce qui estoit aduancé audit Mas de Verdun, où ledit Sieur Mareschal estoit. Or i'auois baillé la charge du pays de Comenge iusques aux Monts Pirenees à monsieur de Bellegarde, & luy auois baillé autant de puissance de commander en ces quartiers-la, comme moy-

mesme, ayant tousiours fort bien fait en tout ce qui s'estoit presenté, battu & repoussé les ennemis avecques les gens de Monsieur de Saignac, sa compagnie, & les Gentils-hommes de Comége, là où il auoit fort bon credit, & estoit bien fuiuy de la Noblesse, pource qu'il estoit vn braue Gentil-homme, & vieux Capitaine.

Ie receu responce de Monsieur de Terride, par laquelle il me mandoit, qu'il n'auoit pas grand crainte du Comte de Montgomery, n'y de ses forces, & qu'il estoit suffisant pour les combattre: Celuy que i'y auois enuoyé estoit soldat, qui me dit, que quelque chose, que Monsieur de Terride me mandast, il n'auoit pas tant de gens qu'il pensoit, & qu'il auoit là entendu des Capitaines & soldats, que les ennemis ne faisoient gueres iamais sortie, que les nostre ne fussent battus. Et ne tarda pas trois iours au plus, que ie ne receuz vne lettre de Monsieur de Fontenilles: là où il disoit, *le vous enuoye vne lettre, que m'a escrit Monsieur de Noé mon Lieutenant, par laquelle verrez que le Comte de Montgomery est desia sur la Saue, & qu'il prend le chemin vers saint Gaudens, là où il fait estat de passer la Garonne avec son camp.* La lettre dudit Sieur Noé portoit, *Monsieur ie vous aduertis que le Comte de Montgomery a passé la Saue & la Riege, & auourd'huy il disne à la maison du Vicomte de Caumon mon beau-frere.* En tout ce pays ne se montre personne pour luy empescher le passage de la Garonne: & en aduertissez en toute diligence Monsieur de Montluc. Ie ne fus oncques en ma vie si esbahy de chose, qui me soit venuë deuant. Et commençay à iuger en mon esprit, que ceoy deuoit estre

quelque grand mal-heur, qui nous deuoit aduenir, cognoissant bien Monsieur le Marechal Danuille, Messieurs de Ioyeuse & de Bellegarde, qui estoient pres de luy, & plusieurs autres Capitaines, qui n'auoient point faure de hardiesse, d'experience, ny de bonne volonté: & qu'il falloit penser, que Dieu vouloit enuoyer à Monsieur de Terride vn mal-heur. I'auois la compagnie de Mōsieur de Gondrin à Monsegur en Badois, la moitié de la mienne à Nerac, & l'autre à Monflanguin, celle de Mōsieur de Fontenilles à Moissac. Lequel de Fontenilles courut audit Moissac, estant bien certain que ie le manderois bien-tost. Et promptement ie fis quatre depeches, l'vne à monsieur de Terride, par laquelle ie le priois de se leuer de deuant Nauarreins, & se retirer vers Orthez & sainct Seuer, & qu'il auoit l'ennemy sur les bras, le priant de se souuenir des diligences, que nous faisons en Piedmont, lors que nous estions ensemble: & que ie craignois que les forces de monsieur le Marechal n'estoient encores prestes, pour promptement l'aller secourir, me craignant qu'auant que ma lettre fust à luy, il auroit les ennemis sur les bras, & qu'il ne se deuoit obliger à vne retraite, ny moins à vne bataille, attendu que ses gens estoient tous harassés de peine, & les ennemis venoient à luy tous frais. I'en fis vne autre à Monsieur de Fontenilles, pour le faire marcher: vne autre au Baron de Gondrin à Monsegur: & l'autre à Monsieur de Madaillan mon Lieutenant: & que ie m'en allois deuant vers l'Isle en Jordan, si les ennemis n'auoient encores passé la riuiere: &

que s'ils l'auoient passée, ie prendrois le chemin
 d'Aire, & que iour & nuit ils me suiussent. Il
 estoit desia nuit, & le matin au poinct du iour,
 quand i'eu departy les messagers, ie partis, &
 m'en allay à Lectoure, & delà depeschay à mon-
 sieur le Marechal, l'aduertissant que ie m'en al-
 lois droit à luy avecques cinq enseignes: toutes-
 fois que si les ennemis auoient passé la riuere,
 que i'estois d'opinion que nous les suiussions: &
 que de ma part s'ils estoient acheminez desia vers
 Bearn, ie prendrois mon chemin droit à Aire, le
 suppliant n'attendre personne: car incontinent
 qu'il seroit hors de Thoulouse, tout le monde
 iroit apres luy, cognoissant bien le naturel des
 gens de ce pays. Je les auois assez pratiquez, &
 m'asseuré, qu'il en fust aduenu ainsi. Maintesfois
 ay- ie party moy trentiesme, qu'à la seconde jour-
 née ie trouuois toute la Noblesse pres de moy. Je
 n'arrestay que ce iour-là à Lectoure: & comme ie
 veux que Dieu m'aide, quand ie partis d'Agénie
 n'auois qu'un Gentil homme vieux avec moy,
 nommé monsieur de Lizac, & mes seruiteurs:
 mais le lendemain matin il s'en rendit aupres de
 moy plus de trente: & allay coucher à Cauze, &
 le lendemain ie n'allay que iusques à Nogaro,
 pour attendre les compagnies de gens d'armes,
 & cinq enseignes de gens de pied, que i'auois
 pres de moy. que le Capitaine Castilla comman-
 doit, pource que i'auois enuoyé mon nepueu
 de Leberon dans Libourne: à cause que le Roy
 m'auoit escrit, que i'allasse me ietter dedans; &
 que la Majesté auoit esté aduertie, que les enne-
 mis s'en vouloient emparer. Lequel commandement

ment m'estoit venu au temps, que j'auois aduertym' Monsieur de Terride, & n'estois voulu aller audit Libourne: afin de me trouuer aupres de Monsieur le Marechal, pour aller secourir ledit Sieur de Terride, ou combattre Mongommery sur le chemin. Estant arriué à Aire nous nous trouuâmes plus de six vingts Gentils hommes, & arriuerent aussi tost que nous les cinq compagnies de gens de pied. Le matin arriua toute ma compagnie d'un costé, & par les Landes à mesme heure m'arriua le Baron de Gondrin, qui le iour deuant auoit fait neuf lieues, & ma compagnie sept. Et le soir arriua Monsieur de Fontenilles. Et ainsi que ie montois à cheual à Nogarol, le messager que j'auois depesché de Lectoure en hors vers Monsieur le Marechal arriua, qui m'apporta la responce du Sieur Marechal, par laquelle me mandoit, que puis que Mongommery auoit desja passé la Garonne, il luy sembloit qu'il ne seroit rien d'aller apres luy: & qu'il auoit donné aduis à Monsieur de Terride, dés que le Comte de Mongommery s'achemina au long des riuieres, de prendre garde à soy: & que ledit Mongommery l'alloit attaquer. Lequel luy auoit fait responce qu'il estoit assez fort, pour combattre Mongommery, & qu'il n'abandonneroit pas le siege. Qui estoit la mesme responce, que ledit Sieur de Terride auoit fait aussi à moy. En outre me mandoit ledit Sieur Marechal, qu'il alloit battre vn chasteau qui estoit pres de Lanar nommée Figeac, attendant que les gens de pied, qui venoient de Lâguedoc luy fussent arriuez, que le sieur de Saint Geran de la Guiche commandoit.

Incontinent que i'euz mis pied à terre à Aire, ie depeschay vers ledit Sieur Mareschal le Capitaine Mausan, qui estoit Mareschal de logis de la compagnie de Monsieur de Gramond, & estoit mis n'auoit gueres de la mienne, & par luy le priois de laisser toutes entreprinſes, & que ayant combattu Mongommery il n'y demeroit plus rien à combattre en Languedoc, ny en la Guyenne: car toutes les forces qu'ils auoient en toutes ces deux Prouinces estoient avec ledit Côte, & que personne ne nous feroit plus teste audit Languedoc & Guyenne. I'auois depesché à mon arriuee à Nogarol vers M. de Terride, le priant que s'il n'estoit retiré, il se retirast, & se deuelopast de son artillerie, s'il se voyoit pressé, & que plustost il la jettast dans le Gaue, auant que s'engager à vne bataille, & que i'auois depesché deuers monsieur le Mareschal de Lectoure en hors, esperant qu'il viendroit, & que quand bien il auroit perdu l'artillerie, mais que nous fussions ensemble la recouririons bié tost. Ie promenois cependant en ma teste, qu'encore que Mongommery eust vne belle & gaillarde troupe, si est ce qu'il songeroit d'attaquer M. de Terride me voyant venir à luy: mais ie croy, qu'il eut aduis, que M. le Mareschal ny moy ne voulions entrer en pays, & que nous n'estions prest de nous ioindre. Voylà pourquoy il suinit sa poincte. Le soir mesme que i'arriuai à Aire, apres auoir depesché le Capitaine Mausan, arriua le Capitaine Montaut de la part de M. de Terride, qui me mandoit qu'il estoit retiré à Orthez, & qu'il me prioit que je marchasse droit à luy. Incontinent ie luy'enuoyai ledit Capitaine Montaut, & luy m'adois que ie n'y

partiroit

partirois d'Air, ou bien de S. Sauer que M. le Marechal de fut arriué : car ie n'auois que trois compagnies de gensd'armes, & cinq enseignes de gens de pied, & que le Capitaine Montaut m'auoit dit, qu'en dixhuit enseignes de gens de pied qu'il auoit, il n'y auoit pas dix-huict cens hommes : & d'autre part que si i'allois à Orthez & que nous fussions contraints de combattre, & perdissions la bataille, que iustement le Roy me deuoit faire couper la teste, pour n'auoir attendu M. le Marechal : & que ledit Sieur Marechal pouuoit iustement dire de sa part, que i'auois hazardé la bataille, afin qu'il ne s'y trouuast point, pour acquerir la reputation de l'auoir gaignee, & que ie me garderois d'entrer en telle dispute enuers le Roy, n'y enuers M. le Marechal : mais que ie le priois de se retirer à S. Seuer, & qu'il laissast quelques gensd'armes dans Orthez : & attendant la venuë de monsieur le Marechal, ie m'approcherois de luy : Que, cy-deuant bien à propos ie luy auois donné aduis de la venuë du Comte, qu'il l'auoit mesprité, & qu'à present il vouloit que ie reparasse vne si grande faute, à l'hasart de mon honneur, que ie ne le pouuois faire. Ledit Capitaine Montaut s'en alla toute la nuict droit à Orthez, & luy dit tout ce que ie luy auois donné charge de faire. Il me rendit responce qu'il ne pouoit bouger d'Orthez, & que s'il sortoit hors du pays de Bearn, que les Bearnois perdroyent le cœur me priant d'y vouloir aller : & me voulut renuoyer le Capitaine Montaut, lequel n'en voulut prendre la charge : ains luy dict franchement que ie n'y en-

trerois point : & que mes raisons estoient si evidentes, que ie n'auois homme aupres de moy, qui me conseillast d'y aller. Je luy remanday par son messager, que ie n'en ferois autre chose, que ce que le Capitaine Montaut luy auoit dit.

Toutes les lettres que i'escriuois à monsieur le Marechal & à Monsieur de Terride, ie les communiquois à Monsieur d'Aire lequel est frere de monsieur de Candalle, & à tous les Cheualiers de l'Ordre, desquels ie prenois l'aduis, car la chose le valoit. Le Lieutenant de Castelsarrasin, qui estoit pres de monsieur de Terride, m'a dit auoir gardé toutes les lettres que i'auois escrites audit Sieur de Terride, & que s'il eust voulu croire aucuns Capitaines, qu'il auoit pres de luy, il se fut retiré à saint Seuer, comme ie luy mandois. Mais il voulut plustost croire trois ou quatre Gentils-hommes de Bearn, qui estoient pres de luy, que non les Capitaines, & les seruiteurs. Monsieur de Bellegarde estoit à six lieuës d'Aire vers Bigorre. Je luy depeschay vn homme, le priant de venir le lendemain à Projan, maison du Baron de Compagne, & qu'il menast le Capitaine Arne, & le Baron de l'Arbous Lieutenant de monsieur de Gramond, ayant grand affaire de parler à luy. Ce qu'ils firent tous trois. Il auoit quatre compagnies de gens d'armes avec luy : à sçauoir la sienne, celles de messieurs de Gramond, d'Arne, & de Sarlabous, & là ie leur proposay tout ce que i'auois escrit à monsieur de Terride, & les responces qu'il me faisoit, & qu'il me vouloit attirer à Orthez. Et leur dis les raisons, que i'ay escrites, pourquoy ie n'y deuois aller. Lesquelles

ils trouuerent toutes bonnes, & que monsieur le Marechal auoit grand occasion de se fascher, si ie ne l'attendois, combien qu'ils cogneussent bien aux lettres, qu'il leur auoit escrit, qu'il auoit enuie de faire la guerre en Languedoc, & non en Guyenne. Car tous ceux qui estoient pres de luy, de son conseil, & ceux de Thoulouse mesmes, comme l'on leur auoit mandé, luy conseil-
loient de faire la guerre au Languedoc: & que ceux de Thoulouse luy fournissoient l'argét pour les frais de la guerre, le persuadant de despendre leur argent au Languedoc, & non en Guyenne. C'estoit vne chose bien facile à croire: car chacun cherche de tirer l'eau à son moulin. Monsieur de Bellegarde nous dict qu'il luy escriroit, qu'il deuoit marcher deuers nous apres les ennemis, mais qu'il ne pensoit pas, qu'il le fist pour les raisons susdites, & que les autres, qui voudroient qu'il fist la guerre en Languedoc, luy diroient que l'occasion pourquoy nous les priôs venir vers nous, estoit pour la crainte que nous auions de perdre nos maisons. Nous arrestames qu'il luy enuoyeroit vn Gentil-hôme, pour le prier de vouloir venir: & ie luy promis de l'ad-
uertir de ce que le Capitaine Maulan me rapporteroit, qui ne demeura que trois iours à aller & venir, & passa là où estoit monsieur de Bellegarde, & luy apporta lettres dudit Sieur Marechal, pareilles aux miennes. Elles estoient de ceste ten-
neur. *l'ay veu ce que m'auetz escrit: & comm: Monsieur de Terride s'est retiré à Orthez: & puis qu'il est retiré & hors de peril, ie ne serois pas de grand besom-
gnes de pardela: & me fâsche d'employer mal mon*

temps. Car de pardeça ie suis assure', que ie recouureray bien tost ce qui est perdu de mon gouuernement : toutes-foiſ poſſe l'amour de vous autres qui m'en ſollicitez, ie ſuis contant r'amener mon camp iuſques à l'Iſle en Iordan, pour là attendre quelques iours voir ſ'il ſe preſentera occaſion pour combattre Mongommery en campagne, ſi non ie ſuis deliheré ſuiuſſe mon commencement, qu'eſt bon, car i'ay prins Figeac, où le Capitaine Mauſan m'a trouué, & des demain matin ie marchay droit à l'Iſle, & eſpere y eſtre dans deux iours. Voylà le contenu de la lettre qui nous apporta à tous beaucoup de plaiſir, & tout incontinent, que i'euz receu ſa lettre, ie m'en allay à Sainct Seuer avec tous les gens que i'auois à pied & à cheual : & dés que i'arriuy à ſainct Seuer, ie depeſchay vers monsieur de Terride, le Capitaine Montaut, qui ne faiſoit qu'arriuer audit ſainct Seuer venât d'Orthez, car de là audit Orthez, ny a que quatre lieuës & demye : & priois monsieur de Terride de ſe vouloir rendre le matin à Agermau : & que nous parlerions vne heure enſemble, pour arreſter ce que nous aurions affaire. Ie penſois qu'il y viendrait, ayant mandé aux gens de monsieur de Gramod, qu'ils nous appreſtaſſent quelque choſe pour diſner : car Agermau eſt à luy, à cauſe de ſa belle fille Dandoins, Comteſſe de Guichen : & baillé les lettres, que monsieur le Mareſchal m'auoit enuoyees par le Capitaine Mauſan, audict Capitaine Montaut, afin de les luy monſtrer. Ie l'assignois là expreſſement, pour luy remonſtrer qu'à peine monsieur le Mareſchal viendrait ſi auant, qu'en Bearn : car il citoit preſſé de tous les eſtats de Languedoc, & de tous les ſeigneurs de

ce pays là , d'aller faire la guerre en Languedoc, non en Guyenne : & qu'à la fin il seroit contraint de le faire, ou on ne luy bailleroit point d'argent : & qu'il se deuoit retirer à sainct Seuer , & laisser quelques gens dans le chasteau d'Orthez : & que comme nous serions tous ensemble , nous ferions vne armee, priant monsieur le Marechal de nous laisser monsieur de Bellegarde avec les quatre compagnies de gens d'armes. Ce que facilement i'esperois qu'il nous accorderoit, pource qu'il en auoit assez, sans ceux là , pour estre maistre de la campagne , & que dans cinq ou six iours i'esperois que nous aurions pour le moins mil hommes de pied & d'auantage, plus que nous n'auions, car monsieur de Bellegarde auoit deux compagnies avec luy , & que le Capitaine Mausan s'en iroit en Bigorre , que luy & son frere ameneroient prou de gens , & que le Vicomte de Labatut en faisoit aussi. Voyla tout le discours que ie luy voulois faire , s'il venoit à Agetmau : & pensois bien qu'avec ce discours ie vaincrois son cōseil, qui le gardoit de se retirer : & me sembloit , que monsieur le Marechal seroit fort ayse de ceste resolution : afin qu'il allast poursuiure ses entreprises. Or ie ne faisois pas cecy de ma teste seulement : car ie communiquois le tout aux Cheualiers de l'Ordre & Capitaines , qui estoient avec moy. Et comme ie pensois que le matin il vint à Agetmau : car il n'y a que deux lieuës, pour conclure le tout, il me mada, qu'il ne se pouoit rendre à Agetmau : car son conseil ne trouuoit pas bõ qu'il abandonnast son gouuernemēt parce qu'Agetmau n'estoit pas en Bearn : mais que ie deuois

aller là, où il estoit. Voyez vn peu la gloire, & le mauuais conseil, qu'il y a par le monde. Vn homme foible, battu, & presque deffait, se tient sur le haut bout: & encor en l'édroit de celui, qui estoit pour luy sauuer la vie, & l'honneur, & qui n'estoit pas de qualité, qui ne deurt estre respectee.

Pour Dieu, Capitaines mes compagnons, laissez ceste gloire derriere le cheuer du liect, quand la necessité vous pressera: car c'est n'auoir pas de sens & de iugement, voyant qu'on se va perdre miserablement. Quand il eut esté de plus grand qualité que moy, encor deuoit il suiure, mon conseil, & s'aduancer pour me communiquer de son salut, & de son armee. Son mauuais Ange le guidoit. Il ne sceut ny auparauant ny depuis prédre son party pour se sauuer, ou se deffendre. Ce n'estoit pas faute d'hardiesse: car il auoit tousiours monstré, qu'il auoit du cœur. Mais Dieu nous ferme les yeux, quand il nous veut chastier.

Pour retourner à nos Ambassades, ie luy manday tout court, que ie n'en ferois rié, & que ie ne m'engagerois point en lieu, où il me fallut combattre, que ie ne visse les forces & les miennes, pour cognoistre si elles estoient suffisantes pour respondre à l'ennemy: car i'en auois trop veu prédre au trebuchet: & ie ne voulois acheter chat en sac, voulant voir dedans & dehors: & que i'estois venu là pour le secourir, sans auoir charge ne commandement de personne du mode: qu'il me sembloit, qu'il se fondoit sur les honneurs: & qu'il n'estoit pas temps qu'on deust disputer de cela. Il me ressembloit celuy, qui est en necessité, & qui pense faire trop d'honneur d'emprunter de l'ar-

gent de celuy, à qui il le demande. Tout cecy luy
écrivis de colere, quand ie vis que ie ne le pou-
vois faire venir en lieu, où ie luy voulois dire de
bouche tout le discours, que nous auions fait,
tant monsieur de Bellegarde & les Capitaines
qui estoient pres de luy, que ceux que i'auois
pres de moy. Et comme ils virent, que ie n'y
voulois point aller, ils m'enuoyerent messieurs
Daudaux & de Damasan, pour me persuader, que
ie deuois aller là.

Le different n'estoit pas, que i'y deusse emme-
ner les cinq compagnies de gens de pied, que i'a-
uois, & les trois de gens d'armes, car il n'y auoit
pas à manger pour trois iours pour eux-mesmes,
mais que i'y deuois aller comme font les voisins
quand ils se vont voir l'un l'autre. Je n'ay pas de
coustume de marcher ainsi en temps de guerre,
quand l'ennemy est pres. Lesdits sieurs Daudaux
& de Damasan n'auoient pas faite de remon-
strance, ny moy de diffences, qu'estoient beau-
coup plus apparentes que les leurs, comme les
ensans eussent peu cognoistre. A la fin comme ils
virent que ie n'y voulois point aller, ils me dirēt,
que Monsieur de Gramond vouloit mal à quel-
ques vns de leur conseil, ou bien eux à luy (ie ne
sçay lequel c'estoit, car ie ne l'ay point mis en
memoire: par ce que les haines des vns & des au-
tres ne m'auoient pas amené là,) & que par ce
moyen le lieu d'Argemau n'estoit pas propre
pour nostre entreueüe. Nous arrestasmes que le
l'endemain sur le midy nous nous rendrions tous
en la maison d'un Gentil homme, qui n'estoit pas
en la terre de monsieur de Gramond, encor que

ie leur disse, que là où estoit vn Lieutenant de Roy toutes inimitiez deuoier cesser. Sur l'entree de la nuit ils monterent à cheual, pour s'en retourner à Orthez. Monsieur de Madaillan me pria le laisser aller avec eux, pour y demeurer deux iours, voire s'il pourroit faire quelque chose avec quarante salades de ma compagnie. Je le laissay aller: & ainsi partirent tous ensemble. Et environ les onze heures, comme ils furent vn peu au delà d'Agermau ils trouuerēt vn marchād d'Orthez, qui se sauoit, lequel ils cognoissoier: & leur dit, qu'ils estoient tous deffaits: & que monsieur de Terride & quelques Capitaines s'estoient sauuez dans le chasteau. A quoy ils ne voulurent adiouster foy, car nos gens estoient dixhuiēt enseignes de gens de pied, & les ennemis n'en estoient que vingt & deux. Voila pourquoy cela sembloit impossible, veu que les nostres estoient dans la ville. Ils n'arresterent pour cela de tirer outre. Et à vn quart de lieuë de là ils trouuerent le Capitaine Fleurdelis, qui s'estoit sauué, lequel leur diēt le mesme, que le marchād. Alors ils firent alte pour recueillir les gens qui se saueroient. Le marchād arriua, & me trouua couché. Je trouuay ces nouvelles si estranges, que ie n'y voulois adiouster foy, ne pouuant croire, que vingt & deux enseignes en prinssent dans vne ville, qui n'est pas des plus foibles, dixhuiēt. Mais vn quart d'heure apres, le Capitaine Fleudelis arriua, qui m'en dit autant. Alors ie fus contrainct de le croire, non pas sans faire plus de trois fois le signe de la croix.

I'ay voulu escrire au lōg la verité, comme tout s'est passé, parce que toute la France crie, que si

monſieur le Mareſchal Danuille & Montluc euſſent fait leur deuoit, Mongommery euſt eſté defait : & les Princes apres la route de Moncôtour n'euffent ſçeu quel party prendre, n'ayant en autre recours qu'à ſe venir ietter entre les bras du Côte de Mongômery, qui eſtoit frais victorieux & plein d'eſcus (tout cela eſt) & la Guyenne ne porteroit le dueil cōme elle fait. Et ſi ie croy que les Huguenots n'euffent paſſé le Limoſin, & Perigort. Car nous fuſſious allez au deuant leur donner le bon iour. Ce diſcours que i'ay fait au vray monſtrera qui en eſt cauſe. Cependant ceux qui viendront apres nous, poutōt apprendre & iuger qu'en la guerre vne faure eſt irreparable. Il y a beaucoup de gens de bien qui ſont en vie, qui teſmoigneront ce que i'en eſcriuis. Car ie ne faiſois pas mes dépeſches en ſecrer, mais en preſēce des Capitaines & Cheualiers de l'Ordre, qui eſtoient aupres de moy. Ie n'eſcris point pour charger M. le Mareſchal, ne M. de Terride. Ie ne diſ que la verité, pour monſtrer à ceux qui ont dit, que ſi i'euffe voulu ie pouuois ſecourir M. de Terride par ma diligence. Le peu de gens que i'auois, les aduertiffemens que ie luy donnay, la deliberation priſe par tous nous autres, rendront teſmoignage ſ'il tint à moy ou non. Ie diray bien que ſ'il ſe fuſt retiré, & qu'il m'eufft pluſtoſt creu, & mon conſeil, que non le ſien, nous euſſions eſté allez forts dans huit iours, pour combattre mongommery, & le ietter hors du Bearn, ou l'enfermer dans Nauatreins, là où on ne l'eufft pas receu, parce qu'il n'y auoit pas viure pour nourrir ſes gens quatre iours. Et parce il falloit qu'il combattit,

par le mesme lieu qu'il estoit venu, qui estoit bien mal-ai-é: car les payfans mesmes l'eussent deffaict, nous sentans à la queue. Monsieur de Terride tenoit encores toutes les autres villes, & si cela eust succédé, il n'eust pas fallu que monsieur le Marechal se fust empesché de nostre guerre, mais fust allé tout à son aise suiure les entreprises, pourueu qu'il nous eust laissé monsieur de Bellegarde, & les quatre compagnies. Ce que ie pense qu'il eust faict, n'en ayant aucun besoin. On se doit prendre au conseil de monsieur de Terride, & non à moy. Pour monstrier à tout le monde le peu d'apparence qu'il y auoit que le Comte fust venu à bout de son entreprise, il est certain qu'il n'eut iamais au plus haut que deux mil cinqcens hommes de pied, & cinq à six cens cheuaux, que bons que mauuais. Et quand il passa au Port deuers messieurs les Princes, il n'auoit pas plus de cent cheuaux, & fort peu de gens de pied. par le tesmoignage principalement de l'enseigne & du guidon de monsieur de Terride, & de monsieur de saint Felix, Lieutenant de monsieur de Negrepelisse, & de l'enseigne du Capitaine saint Proget, qui estoient prisonniers, lesquels alloient tousiours sur leur foy par leur camp. Et depuis la paix, i'ay parlé à plus de cinquante des ennemis, qui me l'ont confirmé. Ainsi on peut iuger s'il y auoit apparence d'auoir peu, ny de penser que ledict sieur de Terride, veu les forces qu'il auoit, se fust laissé ainsi surprendre, mesmement veu qu'il estoit bon homme de guerre, & auoit de bons capitaines. Mais ils perirent l'entendement au bon coup.

Voila la verité du commencement & source des malheurs de la Guyenne. Que si monsieur le Marechal Danuille ne fust venu en ce pays, ie m'assure que la pluspart des Seigneurs qui se rendirent pres de luy, m'eussent fait cet honneur de me venir trouuer. Et croy que nous eussions mené le batteau d'une autre sorte. Il estoit raisonnable qu'ils luy fissent cest honneur: car il est grand Seigneur, fils d'un Connestable & Marechal de France, & d'ailleurs braue chevalier de sa personne, plustost qu'à moy qui suis vn pauvre gentil-homme, vieux, estropiat, & desfavorisé: mais neantmoins aimé de la Noblesse, & du peuple.

Vous Lieutenans de Roy qui venez apres moy, si mes memoires tombent entre vos mains. faites vostre profit de la faute de monsieur de Terride: afin que vous ne soyez cause de la ruine des affaires de vostre maistre. Je ne le veux pas blatmer ny accuser de couïardise & lascheté: car il estoit bon pour mener les gens à la guerre. Mais à vn Lieutenant de Roy il faut d'autres parties. Sur vostre teste, sur vostre prudence & bon aduis reposez tout le reste. S'il eust creu les aduis que nous luy auions donné que le Comte de Mongomery alloit à luy, il eust fait vne retraite honorable, & eust sauué son canon: que s'il n'auoit assez de loisir, il l'eust ietté dans le Gane, qui est vne riuere où il y a de grands precipices, il n'estoit en la puissance de Mongomery de le retirer, & nous eussions esté au temps qu'il falloit pour le r'auoir. Mais non contant de ce, ayant esté mis en route en son siege, & encor retiré dans vne ville assez

bonne, deuoit aduifer les moyens ou de se retirer plus auant, ou de se fortifier. Et encore la dernière faute fut pire que la première, c'est que la peur luy osta le iugement : car il se sauue avecques bon nombre de gentils-hommes dans le chasteau, qui est bien fort, sans auoir aduisé d'y faire mettre des viures pour le soustenir. Et parmy toutes ces disgraces encores se tenir sur le haut bout, sans vouloir sortir trois pas de son gouvernement pour venir communiquer avecques moy. Laissez, laissez ces honneurs en la nécessité. Je n'ay pas fait ainsi. Souuent avec dix cheuaux ie me suis mis en campagne. Je m'assure que s'il fust venu parler à moy il ne fust tombé au malheur qui luy causa la perte de sa reputatiõ & de sa vie. Et quant à moy, j'ay toujours pensé, me ressouenant de ceste faction, que c'estoit vn vray iugement de Dieu. Car leuer vn siege contre forces egalles, vaincre & forcer vne ville, prendre le Lieutenant du Roy dans vne bonne place en trois iours, presque à la teste d'vn Marechal de France, & d'vn Lieutenant de Roy comme j'estois, & bref en trois iours conquerir tout vn pays, cela semble estre vn songe. Il faut confesser que de toutes nos guerres il nes'est fait vn plus beau traict de guerre que cestuy-cy.

Capitaines mes compagnons, qui a acquis ceste belle gloire au Côte de Mongommery? certes la diligence dont il vsa, sans donner presque loisir à monsieur de Terride de penser à luy : C'est vne des meilleurs pieces de la guerre. Mais qu'est-ce qui fit perdre ledit sieur de Terride, le peu de diligence qu'il mist en son fait. Quant à moy, j'y

apportay tout ce que ie peus : car d'entrer plus auant en pays sans auoir entendu de luy l'estat, & combattre vn ennemy victorieux, sans auoir des forces bastantes, avecques des gens en peur, ie n'estois si mal aduisé pour mettre apres toutes choses pelle mesle, & luy faire compagnie en la ruine l'auois trop longuement gardé cest aduantage de n'auoir iamais esté deffaiët, pour l'hasarder pour le secours d'vn homme, lequel en despit de tout le monde se vouloit perdre.

Qu'on ne s'estonne pas si ie m'arreste si longuement sur cecy. Car ie croy que de ceste faute, laquelle plusieurs mal instruits m'imputent, est prouenuë non seulement la ruine de la Guyenne, mais aussi de ce Royaume. Car ie suis assureé que les affaires des Huguenors estoient reduictes à telle extremité, qu'il n'estoit pas possible qu'ils se peussent remettre. En premier lieu, si monsieur le Mareschal & moy l'eussions suiuy, il n'y auoit doute que Mongommery n'eust esté deffaiët. Et par ainski tout Bearn conquis, qui n'est pas peu de chose. Et pense que par la paix le Roy se fust bien gardé de le rendre, ayant dequoy recompenser dans le Royaume la Roynne de Nauarre, pour la tenir d'autant plus souz son obeïssance. Car vn Roy doit tousiours desirer que ceux qui sont les subjects, s'ils sont grands & puissans, soient dâs la Cour du Royaume, & non aux extremitez. Car lors ils n'osent leuer les cornes. Et puis le Roy n'auoit pas faute de bons tiltres pour Bearn. Car on dit que la souueraineté luy appartient. I'en ay ouy discourir vne fois à monsieur de Lagebaston, premier President de Bourdeaux, lequel di-

soit auoit veu les titres en la cōtablerie de Bourdeaux. Je n'ay que faire de reueiller ceste vieille querelle. Il nous disoit aussi, que lors qu'on commença de dresser la fortification de Nauarreins, la Cour de Parlement enuoya deuers le Roy François, pour luy remonstrer combien cela importoit. Mais le Roy leur manda, qu'il ne le trouuoit poinct mauuais. Ce fut vn mauuais conseil au Roy, car vn Prince, le plus qu'il peut, doit empescher ces forteresses voisines. Il y a assez de moyens de les empescher. Sans ceste forteresse tout le pays estoit au Roy. Mais cela est fait: il n'y a plus d'ordre, car à chose faicte le conseil en est pris. Outre tout cela, si Mongommery eut esté defaict, monsieur l'Admiral, qui perdit cependāt ceste grande bataille de Moncontour, ne sçauoit de quel bois faire fleches: & ne sçauoit à quel saint se vouier. Je croy qu'il ne fut pas esté si mal aduisé que de s'enfourner en la Guyenne, où on l'eut aysement deffait, estant le reste de son armee en fort pietre & miserable estat, sans bagage, les cheuaux de ferrez, & sans auoir vn seul fol. Et bié luy seruit, qu'il se vint ietter entre les mains du Comte de Mongommery, qui le remit sus, l'accommodant d'argent, qu'il auoit gaigné au sac de plusieurs villes, de sorte que ledit sieur Admiral eut la commodité de trauerser tout le Royaume, cependant que le Roy s'amusa au siege de Saint Jean, au cœur de l'hyuer, qui fut vn tres-mauuais conseil. Mais Dieu nous ferme & ouure les yeux, comme il luy plaist. Or retournons à nostre propos, peut estre qu'il y auroit quelques-vns qui voudroient que i'eusse mis par escrit plus au

long, comme M. de Terride fut desfait. Ce que ie n'ay voulu faire: car i'ay toujours ouy dire que de mauuaite viande on n'en scauroit faire vn bon potage. Je laisse cela pour ceux qui y estoient, & qui me l'ont confirmé, & pour les historiens qui parlent de tout le monde, & souuent mal à propos, comme gens mal entendus qu'ils sont au fait des armes.

Les allées & venuës de monsieur de Terride vers moy durerent trois iours entiers, & apres Mongommery le vint attaquer. Depuis sa deffaitte ie demeuray à Sainct Seuer, & iusques à ce qu'il fut prins dans le chasteau d'Orthez, ie n'en partis: & apres me retiray derechef à Ayre, où ie demeuray neuf iours apres la prise dudit sieur de Terride, & du tout donnay aduis à monsieur le Mareschal, le priât encore de vouloir venir où nous estions. Il me fit responce de quoy il luy seruiroit d'y venir, puis que monsieur de Terride estoit deffaiët & prins: i'y r'enuoyay monsieur de Leberon, pour luy remonstrer que s'il passoit la riuere vers le Lâguedoc, pour tout certain Mongommery se ietteroit dans le pays du Roy, ne trouuant personne qui luy fist reste, & que s'il luy plaisoit de faire alte encore pour quelques iours, l'on pourroit cognoistre bien tost ce que le Comte de Mongommery voudroit faire: car enflé d'vne si belle victoire, il ne se voudroit arrester là. Ce qu'il accorda, mais qu'il ne despendroit autre temps que la paye d'vn mois, que la ville de Thoulouse auoit donné à ses gens, & que le deueurant il le vouloit employer à recouurer les places de son gouuernement. Or à la verité

dire, depuis que monsieur de Terride fut défait, les affaires demeurerent si confuses, que l'on eust bien eu affaire de deuiner le party que l'on deuoit prendre, sinon que le pays de Lâguedoc eust voulu payer le camp de monsieur le Mareschal pour deffendre la Guyenne, ce que peut-estre il n'eust pas fait: aussi il n'y auoit point de raison. Durâc les neuf iours que ie demeuray à Ayre, nous nous assignâmes de nouveau en vn village, il ne me souuient du nom. Tous ceux qui s'estoient trouuez à Projan s'y trouuerent, & là discourumes des remedes que nous pourriôs trouuer, ce qu'estoit biē difficile, pour les raisons susdites, & furēt tous d'opinion que i'escriuisse à monsieur le Mareschal, s'il luy plairoit de s'approcher iusques à Viques, que ie m'é irois le trouuer, afin de resoudre ce qu'il luy sembloit que nous deuions faire, pour la deffence de la Guyenne. Lequel me manda qu'il s'y trouueroit vn iour qu'il me nomma, qui estoit deux ou trois iours apres. Je veux mettre par escrit icy, qu'est ce que ie faisois à Ayre, à cinq lieuës des ennemis, & en vne ville qui n'est pas fermée, n'ayant que cinq compagnies, que le Capitaine Castilla commandoit, & vne du Vicomte Labatut, qui estoit venuë à Ayre: & pour ce que cecy seruira paradventure à quelqu'un à l'aduenir, ie le veux escrire. Quelques apprentifs en nostre mestier y apprendront quelque chose.

Les trois compagnies de gensd'armes estoient en vn village deçà la Dou vers la Gascongne. Je descourris mon intention à messieurs les Barons de Gondrin, & de Fontenilles, & de Madaillan: & leur dis que ie voulois tenter la fortune, voir
si ie

si ie pourrois combattre Mongommery à mon
vduantage, avec si peu de gens que nous estions,
& que ie voulois faire retirer tout le bagage de
toute la Noblesse qui estoit avec nous, à Nogue-
rol, & qu'il ne nous demeueroit rien que nos ar-
mes & cheuaux: & que ie voulois que toutes les
nuicts ils se rendissent avec toutes les trois com-
pagnies, vne heure apres minuit deuant Ayre de-
çà la riuiere vers la Gasconne. I'auois outre cela
quatre compagnies d'argolers. En tout ils pou-
uoient estre trois cens arquebusiers, lesquels pa-
reillement se rendoient à Millas sur le bord de la
riuiere. Nos six enseignes de gens de pied estoieēt
logées au Mas Daire au dessus Ayre, titant vers
les ennemis. Toutes les nuits à mesme heure tous
s'y rendroient en bataille au long de la riue, &
hors le village: & que quand l'alarme viendroit,
sans sonner tambour ne trompette, ils se retire-
roient par Ayre, & passeroient le pont: & nous
qui estions logez audit Ayre, passerions à gué: car
la riuiere estoit gueyable, & que cependant tou-
tes les nuicts vingt cheuaux iroient sur trois che-
mins, que les ennemis pouuoient prendre pour
venir à nous: & qu'ils auroient intelligēce les vns
avec les autres, pour se tenir aduertis, & que tous
ensemble se retireroient vers Ayre, sans donner
l'alarme: & qu'ils aduertiroiēt les gens de pied, &
à nous par consequent, & que les vingt cheuaux
iroient à vne grand lieuē, ou à vne lieuē & de-
mie en auant: afin que nous ne fussions con-
trains de retirer nos gēs en desordre, & que nous
eussions temps pour faire vne demie lieuē sur
nostre retraiete, qui estoit vers Nogerol, auant

que les ennemis arriuaſſent à Ayre. Je meſuray la lôgueur de la nuit: car ie ne craignoïſ pasqu'ils vinſſent le iour à cauſe que ie ne tenoiſ vn gentil-homme nommé le Capitaine Bahus en vn village fermé, qui eſt à vne lieuë & demye d'Ayre tirant à Morlas, lequel tenoit des gens tout le lôg du iour ſur tous les chemins, que les ennemis pourroient venir à nous: & auoit ſoixante ou quatre vingt ſoldats avec luy, & vingt ou vingt cinq argolets. Et leur mettois en auant que quâd les ennemis auroient faiët cinq grands lieuës de ce pays-là, meſmement les gens de pied, & ſingulierement la nuit, qu'à l'arriuée d'Ayre il faudroit que les gens de pied mangeaſſent & beuſſent: & qu'ils n'y pouuoient arriuer, que ne fut pres du iour à l'heure du grâd ſõmeil & meſmement gens de pied, qui ont cheminé toute la nuit, qu'ils ne tireroient iamais vn homme de pied de là dedans, & que la pluspart de leur arquebuſerie à cheual demeuretoit avec les gens de pied: & que par l'art de la guerre les gens de cheual deuoient paſſer outre, & venir apres nous ayant opinion que nous nous retireriõs de peur: & que ie voulois que noſtre rencontre fut à demy lieuë d'Ayre, qui ſeroit proprement entre la pointe du iour & le Soleil leuant: & comme nous les verrions approcher de nous nous tiendriõs toute noſtre arquebuſerie couuerte de nos gens de cheual, & baiſſeriõs la teſte les chargeant. Je ne faiſois doute, que nous ne les deſſiſſions, ce qu'ils trouuerent bon: & furent de meſme opinion que moy, que nous les deſſeriõs & rompriõs: car nos cheuaux ſe trouueroiët frais

& les leurs las: & nos gens de pied qui viédroiēt demy lieuë au trot apres nous, voyant la victoire, & que les leurs se trouueroient encores dans Ayre dormant ou mangeant, & voyant leur caualerie deffaite & en route, il ne falloit faire doute, que chacun ne se fut essayé de se sauuer, par là où il eut peu & non cōbattre. Il faut ainsi se représenter les choses, quand on les entreprend, & ouyr les raisons des vns & des autres là dessus.

Sur ceste entreprise nous demeurasmes neuf iours. Toutes les nuicts nous estions en bataille de ceste sorte, attendant que les ennemis nous vinssent cōbattre, nous pensant surprendre: mais ie croy que nous y eussions demeuré, si nous les eussions voulu attēdre, iusques à ceste heure. Et le dixiesme iour ayāt eu la responce de monsieur le Mareschal, que dans trois iours il se rendroit à Auch, nous nous retirasmes vers Marsiac, pour nous r'allier avec mōsieur de Bellegarde, auquel ie laissay tous les gens que i'auois, & seulement m'en allay avec vingt cheuaux à Auch: & fis neuf grands lieuës ce iour là, qui en valent vingt de France, pource que le lendemain matin estoit le iour que, monsieur le mareschal mauoit mandé qu'il si trouueroit. Et ne fus en ma vie si las, car à faisoit vne chaleur extreme, & y trouuay M. de Negrepelisse qui estoit ariué le iour de deuant ayant entendu que monsieur le Mareschal s'y deuoit trouuer, & pour r'allier ce qui estoit demeuré de sa compagnie, laquelle estoit avec mōsieur de Terride. Le lendemain matin monsieur le Mareschal ne se trouua pas à Auch: mais y

énuoyamonsieur de Ioyeuse, & tinsmes le conseil au logis de monsieur de Negrepelisse, qui auoit la goutte. Et là monsieur de Ioyeuse nous proposa l'intention de monsieur le Mareschal, qui estoit qu'il s'en alloit repasser la riuere de Garonne, & alloit employer son temps en son gouuernement, veu la despence que le pays faisoit, pour subuenir aux frais de la guerre. Nous debattions tous le cōtraire: & puis que les ennemis estoient en la Guyenne, que luy ayāt la charge du Dauphiné, Pr ouence, Lāguedoc, & Guyenne, qu'il deuoit aussi tost penser à conseruer l'un que l'autre: que tous estoient seruiteurs du Roy, tous sūbjects du Roy, & le pays au Roy, & qu'il falloit aller là où estoient les ennemis, & reparer la grand faute que nous auions faite. Monsieur de Ioyeuse mettoit en auant que le pays de Languedoc ne payeroit pas l'armee de monsieur le Mareschal, s'ils ne voyoient qu'il employast leur argent à recouurer les places de Languedoc: & comme i'ay desia dit, il y auoit de la raison. Neantmoins nous autres qui estiōs de la Guyenne n'atendions autre chose, que la ruine d'icelle, & par consequent de nos maisons. Et pour toutes ces considerations nous eussions bien voulu que monsieur le Mareschal eust pris opinion de deffendre la Guyenne, & non de retourner en Languedoc. En somme il nous dit qu'il se rendroit le soir à monsieur le Mareschal à l'isle, & que le lendemain matin ledit Sieur passeroit la Garonne vers le Languedoc. Et nous laissatous bien esbahis, cognoissant bien que Montgomery ne pouuoit pas viure longuement en Bearn, &

qu'il se ietteroit dans le pays du Roy. Je dis à monsieur de Iostaufe, que puis qu'il ne me demeueroit forces pour deffendre la Guyenne, ie ne pouuois faire autre chose, que de me retirer à Libourne, là ou le Roy m'auoit mandé. Et ainsi ie m'en retournay trouuer monsieur de Bellegarde à Marfiac qui fut aussi esbahy que moy mesme : car il n'estoit pas sans crainte de la ruine de ses maisons, aussi bien que moy & les autres qui estiõs de la Guyenne. Je laissay le Vicomte de Labatur, avec ses deux compagnies dans Marfiac, & luy mis à sa discretion de faire ce qu'il pourroit, car de forces ie n'en auois point pour le secourir. monsieur de Bellegarde se retira aussi vn peu plus auant vers le Comenge, attendant ce que monsieur le Mareschal commanderoit, qu'il fit, & le Baron de Gondrin s'en alla vers Euse, pour faire le mieux qu'il pourroit avec sa compagnie. Nous estions tous comme brebis esgarées. Je m'en vins avec les cinq compagnies passer la Garonne, & les mis au port sainte Marie, & Aguilon: pour veoir si ie pourois assembler encores des gens : & baillay trois ou quatre cõmissions, pour en leuer. Il ne demeura avec moy que trentecinq sallades de la compagnie de monsieur de Fontenilles, & quatorze de la mienne : car monsieur de Madaillan, qui estoit allé à l'enterrement de sa femme, en auoit amené vne pattie, qui estoient ses voyfins. Son frere qui portoit mon enseigne s'en estoit allé à sa maison malade, lequel en auoit aussi amené de ses voyfins. Mon guidon estoit prisonnier, mon Mareschal des logis s'en estoit allé à Thoulouse pour vn procès que l'on

luy iugeoit. Et voy-là l'occasion pourquoy i'estois demeuré seul. Il est vray que i'estois asseuré que dedans huit iours ils se rendroient tous à moy. Quant à la noblesse d'Armagnac, tous s'estoient retirez à leurs maisons, pour donner ordre à retirer leurs meubles d'as Lectoure, car ils ne pensoient pas moins, que ce qu'ils en ont veu depuis. Il sembloit que ce fut vn fleau de Dieu sur nous, car tout le monde songeoit à sauuer só-bien, & non à se deffendre, ny faire teste à l'ennemy. Voyez qu'elle fut la fuite de la faute, que nous fismes de nous entendre si mal.

Je n'eus pas demeuré quatre iours à Agen, que ie fus aduertý, que monsieur le Marechal, qui apresét est seigneur de Peyre, estoit arriué à Thonnens avec trois cens cheuaux, parmy lesquels il y en pouuoit auoir soixante de bons, le reste estoit arquebuserie à cheual, mal mótez, & qu'il deuoit passer en Bearn, se ioindre avec le Côte de Mongommery. Incontinét ie partis, & me rendis à Aguillon, de cinq compagnies i'en auois enuoyé 2. à Villeneuve, pour soulager le pays: & aux trois, qui m'estoient demeurees, & qui estoient au Port Sainte Marie & Aguillon, s'il y auoit cent hommes pour compagnie, c'estoit tout: car chacun s'en estoit allé à la maison, aussi bien que les gēs de cheual, & les capitaines mesmes. I'auois donné commission aux capitaines du Plex & Pommies, qui sont de Cōdomois, de faire chacun vne compagnie: & leur manday qu'ils se rendissent vers Buzet, & que ie voulois essayer de passer la riuiera de Garonne: & s'ils entendoient que les ennemis me vinssent en-

pescher le passage, qu'ils leur donnassent des alarmes par derriere. Lediect Sieur de Peyre n'aresta point à Thonens, & passa la riuere, s'estendant vers Monurt, Montluc, & Damasan. Le soir que j'arriuy à Aguilon, ie fis semblant de vouloir passer la riuere: lors ils se presentent pour m'empescher: mais il n'y eut autre chose, que quelques arquebusade tirees de l'vn bord de la riuere à l'autre. Le landemain matin ie fis decédre deux batteaux deuers le port sainte Marie, en l'vnpouuoiet passer trois cheuaux & en l'autre deux: & me presentay au passage du port de Pascau & embarquoy dans les deux batteaux vingt-cinq arquebuziers. Et comme ie pensois qu'il vissent deffendre le passage, il firent le contraire, car il abandonnerent Damasan, Montluc, & Monurt, & se retirerent vers la Guere & le Mas d'Aginois: & ainsi me quitterent le passage: & allay loger à Damazan, où ie trouuay le Capitaine du Plex & Pommies, qui estoient ariuez, & auoient tout deux enuiron quatre vingt hommes de pied seulement, car ils n'auoiet pas eu le loisir de faire leurs compagnies, & quelque quatre vingt arquebusiers à cheual si rendirent aussi. Le capitaine Lauba, vn mien parent qui pouuoit auoir soixante arquebusiers à cheual, y arriua, enuiron les quatre heures apres midy nous fusmes tous passez. A mon arriuee à Damasan m'ariuerent deux hommes de Castel-geloux, que les consuls & habitans de la ville m'enuoyent, demandant secours: de Callonges auoit esté deuant la ville pour les sommer, & qu'ils luy auoient respondu

que s'ils n'auoient nouuelles de moy le lendemain matin, qu'ils leur bailleroient la ville. C'estoit vne chose estrange, les villes qui n'auoient apparence de pouuoir estre forcées trembloient de peur. Ils auoient capitulé qu'il n'y entreroit que les capitaines, moyennant quelque argent qu'ils donnoient, mais c'estoit vne feinte, car ils vouloient s'emparer de la ville, & y laisser des gens : car les capitaines estans dedans avec les Huguenots de la ville, estoient bien asseurez qu'ils seroient maistres des Catholiques. Tout incontinent j'ordonnay à monsieur de Noé & au capitaine Bengue, Lieutenant & guidon de la compagnie de monsieur de Fontenilles, qu'ils fissent repaistre leurs cheuaux, & aux capitaines du Plex & Pommies, faire repaistre leurs arquebustiers à cheual, & qu'à l'entrée de la nuit monsieur de Noé partiroit avec vingt cinq sallades, & lesdits capitaines du Plex & Pommies avec leurs arquebustiers à cheual avec luy, & que l'un des messagers iroit en leur troupe : & le reste des sallades, qui pouuoient estre dix, & les quatorze de ma compagnie iroient avec ledit capitaine Bengue, & le capitaine Lauba avec luy, & s'arresteroient à vn quart de lieuë de la ville, en vn lieu assigné : & si monsieur de Noé pouuoit entrer, il en donneroit aduis au capitaine Bengue, sinon il se retireroit à luy : & moy ie me deuois rendre avec quatorze ou quinze gentils-hommes qui estoient avec moy, & quelques quatre vingts arquebustiers à pied, à demy quart de lieuë dudit capitaine Bengue, à la maison d'un gentil-homme nommé monsieur de Canet, & que là ils me donneroient

étais de tout ce qui se passeroit. Cecy faisois-je afin que si les ennemis venoient pour empêcher l'entrée de monsieur de Noé, que le Capitaine Bengue, & luy se r'allieroient ensemble, & moy aussi me montrerois en campagne, pour les faire tenir en ceruelle, entendant que nous estions trois troupes en campagne. Je sçauois bien qu'ils en seroient bien tost aduertis par ceux-là qui faisoient les bonnes gens demeurant en leurs maisons sous l'edict du Roy: & partismes toutes les trois troupes de nuit pour ne donner cognoissance aux aduertissemens du peu de nombre que nous estions. Monsieur de Noé fut à vne heure apres minuit aux portes de Castelgeloux, là où il y eut grandes disputes, si on le laisseroit entrer ou non. Les vns disoient ouy, & les autres non, de sorte qu'ils le firent demeurer deux grosses heures avant que conclurre, & à la fin les Catholiques se ietterent à la porte de la ville & se firent maistres d'icelle porte, & l'ouurirent: & comme il fut dedans, il en donna aduis au Capitaine Bengue, & luy manda de se retirer à moy, comme il estoit ordonné, ce qu'il fit. Il estoit desia Soleil leuant. Sur la poincte du iour arriuerent deuant Castelgeloux deux Huguenots, qui estoient enfans de la ville, & venoient sçauoir avec ceux de la ville, si l'argent estoit prest, & s'ils estoient deliberez de laisser entrer les Capitaines, comme ils auoient accordé, & que ledict Sieur de Peyre estoit avecques tous les gens à vn quart de lieuë de là, qui auoit fait alte, attendant leur retour. Et comme quelques vns les amusoient en paroles, sortirent qua-

tre cheuaux, qui prendrent l'vn & l'autre le sauis & donna aduis à monsieur de Peyre, que son cōpagnon auoit esté prins, & que c'estoiēt gens d'armes, qui porroient casagues iaunes. Alors Monsieur de Peyre cogneut que ie m'estois leué plus matin que luy: & se retira au Mais. Monsieur de Fontenilles estoit arriué la nuict à point nommé à Bussat, vn quart de lieuë Damasan, où ie m'estois retiré, apres que i'euz donné l'ordre de marcher la nuict: & me conta par les chemins, que monsieur le Marechal n'auoit point passé la riuere de Garōne pour s'en aller en Languedoc, comme monsieur de Loyeuse nous auoit assuré, qu'il feroit: mais qu'il s'en alloit vers Muret, pour soulager le pays. Ceste nuict-là, i'euz deux grandes ioyes: la premiere & principale de ce que M. le Marechal s'estoit r'auisé, & ne passoit point la riuere, car i'esperois que nous ferions quelque chose de bon, pour le seruice du Roy & du pays: & l'autre de ce que i'auois secouru Castelgeloux, qui nous apporteroit grandissime profit, tant en Bourdelois qu'en Bazadois. Ce que i'ay voulu escrire, pour monstret, qu'avec peu de forces, i'ay fait ce que i'ay peu, sans croupir en ma maison, ny laisser tout à l'abandon.

Capitaines, encores que ce ne soit pas icy de grandes conquestes & barailles, si pouuez vous apprendre aussi bien qu'en autres endroits de mon liure, de quoy profite vne grande diligence. (Ie suis tousiours sur ceste leçon. On ne vous la scauroit trop repeter) & comme il fait bon hazarder, quand il est necessaire. Quand ie passay la riuere, vingt hommes m'eussent empesché de

passer, s'ils fussent demeurez aux maisons du pott de Pascau, car il faut malgré que l'on en ait, arriuer entre les deux grandes maisons. Car vous ne pouuez faire descente que là, où à Montluc, là où pareillement il y a vne grande maison à la descente. Et si i'eusse voulu discourir sur la raison de mon passage, ie n'eusse trouué homme qui eust esté d'aduis, que ie deusse hazarder de passer, par ainsi vous pouuez cognoistre que la guerre porte, qu'il faut hazarder quelquefois quand l'affaire est de grande importance, & ne regarder pas tousiours à la raison de la guerre. Mais aussi peus ie bien dire, que si vous estes longs à entreprendre, & longs de pouruoir à l'executiõ, vous pouuez plus perdre en hazardant, que gagner. Car l'homme qui hazarde, il faut que son entreprinse soit secrette, & de prompte executiõ, pour garder que l'ennemy ne sçache ce que vous voulez faire, auãt que vous veniez à l'execution. Car si vous luy donnez temps de le sçauoir, ou de pouuoir rompre ce que vous voulez faire, pensez qu'il a du iugement comme vous, il pouruoiã si bien à son fait, qu'au lieu que vous le penserez surprendre, vous-vous trouuerez surprins & deffaits. Ne prenez pas tousiours le plus aisé, ains trompez le, faisant semblant de vous jeter en vn lieu pour passer par vne autre. Quant à la diligence, monsieur de Noé ne demeura pas deux heures à repaistre à Camasan, que la nuict le surprint: toutesfois sur l'heure il partit sans marchander. Combien y a-il de chefs, qui eussent voulu donner temps de cheval de repaistre, & sejourner la nuict pour le moins, iusques à vne

heure ou deux deuant iour, veu qu'ils auoient demeuré tout le long du iour au passage de la riuiere, avec vne extreme chaleur. Que si ie l'eusse ainsi ordonné, mōsieur de Noé eust trouué les ennemis dans la ville, comme ils le trouueant à luy dedans. Par ainsi ie vous conseilleray tousiours de vous souuenir de la deuise d'Alexandre le grand, *Ce que tu peux faire aujour d'huy, n'attends au lendemain.* Apres vne grande coruee, vous vous reposerez à vostre aise, & acquerrez de l'honneur. Il faut souuent faire creuer vos cheuaux souz le fais, vous en recouurez assez, & non pas l'honneur, quand vous l'aurez perdu. C'est chose qui ne se trouue pas, & pour laquelle vous portez l'espee au costé.

Comme ie fus retourné à Damasan, ie me retiray à Buset, maison du Seigneur de Caumont mien parent: & incontinent apres disner montay à cheual, & m'en allay avecques trente cheuaux que ie pouuois auoir, & les argoulets du capitaine Lauba, droict à Peuch, qui est à la Roynne de Nauarre, & à moy. Le Sieur de Peyre s'estoit retiré avec tous ses gens dans le Mas, qui est vne grand lieuë de Peuch: & quand i'y fus arriué, il estoit trois heures apres midy. Les nouvelles allerēt à luy que ie marchois droit au Mas: qui fut cause qu'il partit incontinent, & chemina toute la nuict. Lauba se mist sur la queue, & en eust eu poil ou plume, car il est hazardeux gentil-homme, & les deux capitaines qui estoient avec luy de mesmes: mais il ne sceut rien de sa retraite, iusques au lendemain qu'estoit soleil leuant, & s'en allerent ietter sur la piste. Et leur dit-

on qu'ils estoient desia au mont de Marsan. Et le lendemain ie tiray dudit Castलगeloux ledit sieur de Noé & la cavallerie, & y laissay dedans les Capitaines du Plex & Pommies, qui paracheuerent de faire leurs compagnies, lesquelles tousiours ont esté bonnes, car ils ont ordinairement eu quatre virgts arquebuziers à cheual pour le moins: & ne seiournoient gueres qu'ils ne fussent iournellement en campagne: & bien souuent couroient iusqu'au mont de Marsan, & y ont fait beaucoup de combats. Ie m'en retournay à Agé: & le mesme iour que i'y arriuay, vn courrier de monsieur le Marechal m'apporta des lettres, par lesquelles il me mandoit, qu'il auoit entendu, tant par monsieur de Ioyeuse, que d'autres, que ie m'en voulois aller à Libourne sur le commandement que le Roy m'en auoit fait, & que quand le Roy m'auoit escrit de m'y aller mettre, il ne scauoit pas, que les affaires de la Guyenne allasent si mal: & qu'il me prioient, que ie considerasse bien, & que si i'abandonnois le plat pays, le Roy ny monsieur ne le trouueroient pas bon. Ie luy escriuis, que quelque chose que i'en eusse dit, ce n'auoit iamais esté ma volonté, & qu'il s'asseurast, que ie n'estois pas marchand pour estre prins au premier mot: & que i'estois fort resiouy, de ce qu'il vouloit encores temporiser en la Guyenne, pour voir la deliberation que l'ennemy voudroit prendre, car il me mandoit ainsi par ses lettres, & que s'il luy plaisoit, cependant que son camp ne faisoit rien, marcher vers Nogarol & le mont de Marsan, pour voir si l'ennemy voudroit prendre courage de sortir de Bearn,

pour nous venir combattre, nous pourrions faire quelque chose, & que celà, selon mon advis, profiteroit: afin que si Mongommery vouloit entrer és terres du Roy, il cogneust, qu'il luy seroit bien tost sur les bras pour le combattre. I me rescriuit qu'il estoit contant, & qu'il se rendroit à Auch dans cinq iours, & que ie m'y trouuasse. Ie ne voulois bouger les cinq enseignes, que mon nepueu de Leberon commandoit, de Libourne & Sainte Foy, combien que les deux qui demeuroient à Sainte Foy, n'y estoient, sinon pour espargner les villes de Libourne: mais aduenant vn siege, ils auoient charge, qu'incontinent que M. de Leberon leur manderait, ils se retirassent à Libourne, où le Cheualier Horloge estoit, qui faisoit des tranches par dedans, comme si de iour en iour on eust attendu le siege. Ie prins les cinq enseignes que le Capitaine Castella commandoit, en absence du Cheualier & de mon nepueu, ma cōpagnie, celle de Messieurs de Gondrin & de Fontenilles. Depeschay en poste à monsieur de la Chappelle Louzieres, qui estoit à Cahors, & qui se tenoit tousiours prest, pour amener la Noblesse de Quercy, qu'il marchast en diligence, & que M. le Marechal marchoit de son costé droit en la Chalosse, ce qu'il fit promptement, & amena sous sa cornette soixante dix gentils hommes. Tous ceux d'Agenois vindrent avec moy. Ils n'en demeura vn seul en sa maison, sauf le capitaine Pauliac le vieux, que i'ē fis retourner par force à Villeneufue, pource qu'il en estoit gouuerneur tant pour garder ledit Villeneufue, que pour fauoriser de ce qu'il pourroit Libour-

ne, si les ennemis y alloient. Monsieur de Cassaneuil estoit Marechal de camp de nostre troupe, & logeoit, comme son roolle mesme portoit, cent trente cinq Gentils-hommes sous ma cornette, & soixante dix, sous celle de M. de la Chapelle Lozieres, les susdites compagnies de gentd'armes, & six cornettes d'arquebuziers à cheual. Voylà la troupe que i'auois. Sous la cornette de M. le Marechal il y auoit pres de trois cens Gentils hommes, comme ledit Sieur Marechal mesme dit à Granade, present son Marechal de camp, qui estoit Monsieur de la Croisette, tant du costé de Comengeque de Languedoc. Il auoit vingt & deux enseignes de gens de pied, que Monsieur de saint Giron de la Guiche commandoit, dix de Monsieur de Saignac. Sa compagnie d'hommes d'armes, celle de Messieurs le Comte d'Estillac, de Lausun, de Terride, de Negrepelisse, des deux Bellegarde, pere & fils, de Gramond, du Marechal de la Foy, de Ioyeuse, d'Aubigeon, d'Arne, de Sarlabous avec les trois que i'auois, faisoient le nombre de quinze cornettes de gentd'armes, & la sienne que nous prenions pour deux, pource qu'il a cent hommes d'armes, le tout reuenoit à dix sept. Et nous ioignismes avec luy à Auch: puis allasmes à Nogarol, où ledit sieur Marechal demeura deux iours. Les ennemis auoient desia passé la Dou, & tenoient le mont de Marsan Granade & Cazeris. Je commandois l'aduantgarde.

Le lendemain que le camp fut à Nogarol, M. le Marechal tint conseil, où ie me trouuay, & voulois que nous marchassions en auant ce mes-

me iour : & esperois que nous surprendriés ceux de Cazerès & de Granade : toutesfois M. le Marechal n'en fut point d'opinion de ce iour là : qu'aucuns propoisoient, que dés que les ennemis entendoient nostre arriuee, ils passeroient la riuere de la Dou en Bearn, pource qu'elle estoit fort basse, & se gayoit en plusieurs lieux. Monsieur le Marechal proposa en ce conseil, qu'attédu qu'il n'auoit point de grosse artillerie pour battre les villes, & qu'il n'auoit que quatre pieces de campagne, qu'il ne deliberoit point de passer plus outre, ains s'en retourner en son gouuernement pour executer les entreprises, qu'il y auoit, & pour recouurer les places, que les ennemis y tenoient, & beaucoup d'autres raisons; que ledit Sieur Marechal mett oit en auant. Ceste fascheuse chanson estoit tousiours en nos oreilles. Et encores que ses raisons fussent apparetes, ie ne les pouuois trouuer bones, pource que ie voyois clairement aduenir en la Guyenne, ce qui est aduenu, comme faisoient aussi tous ceux qui y auoient interest cōme moy. Et entra mes liuât, que ie fus contraint de luy dire, qu'il falloit qu'il respondit au Roy aussi bien de la Guyenne, que du Languedoc : & que par sa patente il trouueroit, qu'il auoit accepté de cōmander aux quatre Prouince, qu'estoient Dauphiné, Prouence, & Guyenne, aussi bien qu'au Languedoc, dont il en estoit gouuerneur: & que ie luy priois d'y uouloir aduiser. Il me respondit que par toutes les trois Prouinces il y auoit gouuerneurs, & que chacun gardast son gouuernement, comme il feroit le sien. Je cogneuz à ses paroles, qu'il se facha de ce que ie luy auois dit, car ces gens veulent qu'on

qu'on leur accorde tout ce qu'ils disent. Si estoit il vray pourtant, car il auoit embrassé tout ceia. Et demoura ainsi le conseil sans resolution: & me retiray, apres auoir prié M. de Loyeuse & M. de Bellegarde de luy vouloir remōstret, car de moy ie cognoissois bien que ie l'auois fasché, & ne luy en voulois plus rompre la teste. Ils me promirēt de le faire: & laissay vn gentil-homme aupres d'eux, afin qu'ils m'aduertissent de sa deliberatiō Bien tost apres lesdits Sieurs me māderent qu'ils s'estoient resolu d'aller à Granade, de quoy ie fus fort aise cō me aussi fut toute nostre troupe. Je luy escriuis promptemēt s'il trouueroit bon que i'allasse la nuit deuant enfermer ceux qui estoiet dans Granade, voir si nous leurs pourrions donner vne estrecte, il me manda qu'il le troueroit bon, & qu'il auoit desia fait partir l'Estāg de cornusson avec les quatre cornettes de caualerie, qu'il auoit, pour se ieter dedans Cazeris, qui estoit celle dudit de l'Estang de saint Pourget, du Sendat, & Cleyrac. Je partis à l'entree de la nuit avecques la Noblesse & ma compagnie: & sans vne pluye, qui nous print la nuit, la plus grande que ie pense iamais auoir veu, i'eusse atrapé à Granade quatre vingt ou cent cheuaux, qu'il y auoit, qui estoient de mes voisins de Tonnens, & Clairac. I'eusse mieux aymé les rencontrer que trois cens d'autres, & croy que les eusse si bien accoustrez, qu'à peine eusse ie eu iamais crainte d'eux: car c'est la taniere de mauuais garçons. Mais vn mal-heur seul ne m'auint pas, car la pluye me contraignit me ietter dans Gaube, qui est à monsieur de Valēce mō frere, qui dura pour

le moins trois grosses heures : & encores ne me fussent ils pas eschappez , n'eut esté que comme monsieur de l'Estang fut arriué à Cazerès, il depelcha sur l'entree de la nuict l'enseigne du capitaine Sainct Porget avec douze fallades, pour aller descouuoir iusques au delà de Granade, tirant au mont de marsan. Et comme l'enseigne fut aupres de Granade, il n'entra point dedàs (& ne pensoit aussi qu'il y eust des ennemis, & ne se vouloit point descouuoir) & passa outre plus d'une lieue vers le mont de Marsan. Comme il vid qu'il ne trouuoit rié, il s'en retourna par le mesme chemin. Et estant devant les portes de Granade, il fit entrer sa guide, descouuoir dans la ville, s'il y auoit rien, lequel estant à la porte, vid sortir gens de cheual à la place, & par les ruës, qui alloient & venoient. Il tourne à l'enseigne, & luy dit ce qu'il auoit veu : & qu'écors que la nuit fust fort obscure, il luy sembloit qu'ils portoient casaques blanches. L'enseigne mit pied à terre, & s'en va tout seul sur la porte de la ville, & entra dedans, encores qu'il vid bien les gens à cheual mais il auoit quelque opinion que c'estoit, pour ce qu'ils auoient entendu, que ie m'y deuois rendre au point du iour, ce que i'eusse bien faict encores deux heures deuant iour, si la pluye ne m'en eust gardé. Il ne pouoit bien descouuoir s'ils auoient casaques blanches, ou non, & se mit dans la ville quatre ou cinq pas en auant. Ceux qui estoient logez contre la porte sortirent dehors pour monter à cheual. L'enseigne qui les apperçeut, estoit si pres d'eux qu'il cogneut qu'ils auoient casaques blanches, & cuida regagner la

porte de la ville, mais il fut enfermé par derriere, & prins. Ils luy firent dire tout, & le monterent en croupe, l'en amenant au grand trot & galop. Le Comte de Mongommery, qui estoit vers Montaut & Nugron, en fut bien tost aduertý: & luy donnerent telle alarme, qu'il monta incontinent à cheual, sans descendre iusques à ce qu'il fut à Orthez: & son artillerie demeura par les chemins abandonnee: & n'y auoit pas trente hommes à la relation des bonnes gens du pays, & d'eux-mesmes, & de ceux qui estoient prisonniers. Monsieur le Marschal arriua à Granade vn peu apres le Soleil leuant. Mon quartier avec l'aduantgarde fut à S. Maurice, qui estoit à monsieur de Barzac de Quercy. Et voulut monsieur le Marschal, que monsieur de Saignac fut de l'aduantgarde, & les cõpagnies de messieurs de Gramond & d'Arne, & monsieur de la Chapelle Lozieres, & les trois compagnies de gens d'armes, que j'auois. Et voy-la comme nous arriualmes tous à Granade, trois lieues du mont de Matfan Deux iours apres nostre arriuee, monsieur le Marschal tint encore propos de s'en vouloir retourner: car c'estoit tousiours son refrain, & disoit, qu'est-ce que ie voulois qu'il fit dans le pays de Bearn, veu que toutes les villes estoient rendues & que le Roy n'y tenoit plus de villes ne chasteaux, qu'il ne faisoit que perdre temps: & d'autre part, que les viures luy failloient, & que desia les soldats crioyent à la faim: & aussi qu'il n'auoit point d'artillerie pour battre les villes. Il y auoit de la raisõ de viures, poutce que le charroy n'estoit pas encore arriué: car dès qu'il me

manda qu'il vouloit marcher, ie manday promptement cottiser tout le Condomois, l'Armaignac, l'Estillac, Commenge & Bigorre, & dans deux iours nous eusmes plus de viures qu'il ne nous falloit. A la fin ie cogneus bien que son affection ne se perdroit point, ny de son conseil: car de moy, ie n'y entray jamais, sinon à celuy de Nogarol. L'on ne m'y appelloit point, ny ne m'y presentois pas aussi, parce que ie cognoissois bié qu'on ne prenoit pas plaisir quand ie disois que nous deions faire la guerre en Guyenne, puis que les ennemis y estoient. Et cogneus bien que tous les conseils, qui se tenoient sans moy, n'apportoient rien de bon en la Guyenne. Nous qui estions Gascons, en tenions de nostre costé.

Oyant donc que ceste volonté continuoit, ie priay monsieur le Marechal me laisser aller attaquer le mont de Marsan, esperant de l'emporter. Il me dict comment ie pensois prendre vne ville fermee de murailles, qui estoit bõne, & non seulement vne, mais toutes trois closés de bonnes murailles, ce qui estoit vray. Toutesfois ie luy respõdis, que i'en auois pris d'autres plus fortes, que le mont de Marsan, d'emblee, & là où il y auoit de meilleurs soldats. Il me ressouuenoit de Piance, qui estoit bien autre chose que le mont de Marsan, encor qu'il estoit assez fort. Ie luy disois aussi, que monsieur de Terride auoit bien esté prins en mesme sorte à Orthez. Parquoy puis que nos ennemys l'ont faict, ie le pouuois faire, & que par aduanture ie leur pourrois bien rendre la pareille. A la fin il me dit qu'il en estoit comptent. Ie le priay de laisser venir mon-

seur de Sauvignac avec lesdits enseignes, ce qu'il m'accorda. Je ne peus pas partir le lendemain, qui estoit le treziesme iour, car il plut tout le iour: & neantmoins ie voulus aller avec quarante ou cinquante cheuaux recognoistre la ville: & ne peus aller plus de demy-lieuë l'arrivay en trois ou quatre maisons, où ie trouuay le Capitaine Arne, & monsieur de l'Arbous Lieutenant de Monsieur de Gramond, lesquels medirent que le soir deuant il y auoient esté, comme aussi auoir faict monsieur de la Chapelle Lozieres. Et parla mes longuement tous trois de la resolution que monsieur le Marechal prenoit de s'en vouloit retourner faire la guerre en Languedoc, & laisser la Guyenne, qu'ils ne trouueroient pas grand resistance à excuter leurs entreprinses au Languedoc, veu que la force des ennemis estoit en Bearn, d'où ie croy bien, qu'ils pensoient que les ennemis ne bougeroient. Mais nous autres qui estions de la Guyenne, scauions bien que Mongommery ne pouuoit viure longuement en Bearn, & qu'il falloit que par necessité, quand bien il ne le voudroit pas faire, il se iettast sur le pays du Roy, & sur nos maisons. Je cognoissois bien aussi, que ceux qui suyuoient l'opinion de monsieur le Marechal pensoient, que reprenant les villes de Languedoc, ils feroient de grands seruices au Roy, dont ils tireroient grandes loüanges, & mettroient leurs maisons en seureté. Je n'estois pas marry que ceux qui estoient du Languedoc, eussent ceste opinion, & qu'ils voulussent tirer monsieur le Marechal en Languedoc, pour toutes ces considerations, car i'ay

roufours ouy dire, que plus pres est la chemise, que la robbe, & quelque chose qu'on face, on cherche le profit. Cela les excuse, n'y ayant point de deshonneur, comme il n'y auoit pas aussi. I'estois seulement despit contre ceux qui tenoient l'opinion des autres, & qui estoient de la Guyenne, ce qu'ils faisoient pour plaire à monsieur le Mareschal, & desirois que les ennemis leur brulassent leurs maisons, pour-ce qu'ils tenoient pour le secours de Languedoc, où ils ne pouuoient rien perdre, & sembloient chercher la ruine de leurs maisons & parens. Ie sçay bié d'autre part, qu'il me fut dit, qu'il y en auoit de ceux qui estoient de la Guyenne, qui disoient a monsieur le Mareschal, que toute les persuasions, que ie luy faisois de faire la guerre en Guyenne, n'estoit sinon, pource que si monsieur le Mareschal faisoit quelque chose de bõ l'on m'en donneroit la louange: & diroit on que i'en estois cause, comme l'on faisoit du temps des premiers troubles, quand monsieur de Burie & moy estiois ensemble. Et si iamais i'y auois pensé, ie prie Dieu qu'il n'ait iamais pitié de mon ame, & si ie taschois ou auois autre volonté, sinon qu'il fit quelque chose grande, & que ie fusse aupres de luy, pour faire quelque bon seruice au Roy: afin qu'il acquist vne telle reputation, que le roy à iamais l'aymast & estimast, & qu'il me sentist si bon gré du seruice que ie luy aurois fait, qu'il print en protection mes enfans, & les aydast d'auoir quelque bien du Roy: car de moy i'estois deliberé, si ie voyois la guerre finie, me retirer en ma maison, me sentant desia vieux & cassé du

corps, & de l'esprit. D'ailleurs i'auois, Dieu mercy acquis assez d'honneur, sans aller desrober ce-luy d'autruy: mais quoy, l'on ne scauoit oster la malice du cœur des hommes, depuis qu'ils luy ont donné vne fois racine. Ils nous font penser à ce que nous n'auons pensé, & dire ce que nous n'auons iamais dit. Je laisseray ce propos, & re-tourneray à mon entreprise du mont de Mar-san.

Le soir mesme estant retourné à sain& Mauri-ce, monsieur le Marechal m'enuoya remonstrer que ie ne deuois point aller au mont de Mar-san, & que si i'estois repoussé, ie donnerois mauuaise reputation a son armee, & que ie n'en pouuois esperer qu'vne honte, & qu'aussi il estoit resolu s'en retourner dās deux iours. Je creuois de des-pit quand i'ouys ce langage. Je luy enuoyay les seigneurs Viconte de Labatut, Cheualier de Ro-megas, monsieur de Saignac mesmes, qui estoit des siens, Darblae, & la Mothe Gondrin, pour luy remonstrer & prier de ma part, de ne se vou-loir point fascher, & auoir patience encore pour quelques iours: & que de viures il voyoit qu'ils en auoient tant, que l'on n'en scauroit que faire. D'autre part, qu'il ne falloit que passer la Dou, que nous trouuerions cinq maisons des hugue-nots, qui estoient en la souueraineté du Roy là où nous trouuerions viures, pour nourrir son campvn mois: car par tout ce pais les huguenots & Catholiques les y auoient retirez, & qu'il me laissast seulement aller au môt de Mar-san, & que ie ne luy demandois que deux de ses pieces de campagne, pour battre les guerites, & deffences

qui seruoient aux ennemis de flancs. Ils me rapporterent que quelques discours qu'ils m'eussent sçeu faire, il estoit resolu s'en retourner, & qu'il estoit bien content de me prester les deux pieces. Le matin comme tout le monde eut repeu, nous marchasmes, estant arriué monsieur de Montastruc avec les deux pieces ayât charge de me dire de la part de monsieur le Mareschal qu'il seroit fort ayse, que ie changeasse d'opinion, & que ie n'y allasse point. Je croy qu'il le faisoit, afin d'auoir cest aduantage sur moy, de pouuoir dire si ie receuois vne escorne, le luy auois bien dict. Toutesfois nous nous mismes en chemin, & marchay avec la cavallerie, & quelques cent ou six vingts argolets, les cinq enseignes miennes apres moy. Et monsieur de Saignac venoit apres menât les deux pieces. I'eus deux lettres par chemin d'une femme de la ville, par lesquelles me mandoit, que ie n'y allasse point, car les ennemis estoient aduertis de ma venue, & que le iour deuant le capitaine Fauas, qui est de saint Macaire, y estoit arriué avec cent ou six vingts cheuaux & vn autre Capitaine avec cent hommes de pied. La seconde lettre me vint à demy quart de lieuë de la ville, par laquelle me mandoit qu'ils auoient fait leur reueüe, & qu'ils s'estoient cõptez cinq cens hommes de comba, en ce comprins les habitans de la ville: que si i'y allois, ie ne receurois qu'une grãd honte. Et encores que la femme & son mary, qui n'estoient pas dans la ville, fussent Catholiques & de mes amis, ie n'y voulus adiouster foy & marchay iusques à la venue de la ville, laquelle est en vn lieu bas. Je fis descẽdre

cent ou six vingts argolets : afin qu'ils allassent gagner les maisons, qui estoient apres de la porte, & les yfis courit, afin de les garder de n'y mettre le feu, ce qu'ils eussent fait: car il y en auoit desia dehors, qui l'y mettoient, & furent contrains se retirer dedans & commencerent à tirer à nos argolets des murailles en hors. Et pour attendre nos gens de pied & les deux pieces, qui venoient derriere, i'allay passer la ruiere avec vne troupe de gēs de cheual, au dessous du mont de Marsan tirant vers Dacqs, & à vne arquebusade pour aller descourir de l'autre costé de la ville, & recognoistre le fossé, s'il y auoit de l'eau : afin d'y faire passer les enseignes du sieur de Saignac pour donner par deux costez.

Il y auoit eau iusques à demy ventre des cheuaux. Nous passames: & comme ie fus delà, nous apperceus mes quatre ou cinq cheuaux, qui se venoient ietter dedās mais ils tournerēt tout court sans pouuoir estre pris. Je fis mettre tous les gēs de cheual en bataille. puis descendis de cheual. & fis descendre seulement le Capitaine Fieux, qui est d'aupres de Miradoux, & m'en allay droit au fossé. La chaleur estoit grande, & les armes me pesoient fort: & fus contrainēt de me mettre dans vn petit fossé: car ie ne peus passer plus auāt à cause de la pesanteur des armes, & qu'il falloit monter le fossé, & fis passer monsieur de Fieux, qui alla tout au long du fossé de la ville, & trouua vne femme tout contre le fossé, cachee derriere vne petite haye, laquelle il fit leuer, cheminant tousiours: car l'on luy tiroit fort, comme faisoient bien à moy car de là où i'estois, il n'y

auoit pas dix iusques au fossé. A la fin le Capitaine Fieux reuint à moy & la femme aussi, qui nous dirqu'il y auoit eau de la hauteur d'une picque, comme aussi le capitaine Fieux m'asfermoit selon son opinion, & à ce qu'il en auoit peu cognoistre: & nous disoit la femme, qu'encore il y auoit beaucoup de vase. Je perdis toute mon esperance de pouuoir rien faire par ce costé là, & qu'il falloit dōner tous parvn lieu, & laissay mesieurs de Fontenilles & de Madaillan en cest endroit: & m'en retournay avec la noblesse repasser la riuere. Et comme ie repassois, il me sembla voir quelques enseignes dans la ville, & bien pres du pont. Et tout a vn coup ie les perdis de veuë, & pensois que fussent des ennemis. L'auois au partir de saint Maurice prié mō sieur de Tilladet de vouloir aller parler à mō sieur le Marechal, surce que m'auoit dit monsieur de Montastruc: & pour l'asseurer, que nous auions bonne esperance d'emporter la ville, & voir s'il luy pourroit faire trouuer bon, que nous passissions la riuere, & luy oster l'opinion qu'il auoit ledit Seigneur de Tilladet s'en retourna incontinent, qui fut son mal-heur, car à son retour il me trouua desia party pour passer la riuere, & me voyoit sur le passage: & d'autre part il voyoit que nos argollets, qui estoient descendus à pied, faisoient la cane, derriere des maisōs. Il vint bas à course de cheual & les fist oster de derriere, les faisant mettre a la latgue, pour tirer aux carneaux, se mettāt à galopper au long du fossé pour dōner courage aux argollets: & s'en retournant par le mesme lieu, par ou il estoit allé au long du fossé, on luy

tiroit à force. Et à la fin vne arquebusade luy donna dans le ventre: son cheual tomba, & luy se sauua tout blessé plus de cent pas hors du tirer des arquebusades, il sembloit qu'il n'eut point de mal. Et fut apporté en vne maison hors la ville: & dans deux iours apres il mourut de ce coup. Ien'auois rien veu de tout cecy: ie recognoissois del'autre costé de la ville. Cependant les Capitaines Arne, Baron de l'Arbous, l'estang, avec les quatre compagnies de cheuaux legers, & monsieur de la Chappelle Lozieres, estoient à main droicte contremont la riuere à vne arquebusade de la ville.

Il faut à present dire, comment elle fut prinse Le Capitaine Castilla avec les cinq compagnies, qui marchoiert apres moy, comme il fut à la veüe de la ville, qui n'est qu'à vne arquebusade [i'auois faict apporter cinq ou six eschelles sur vne charrette] voyant que nos argolets ne faisoient guere bien: car tousiours il vouloient regaigner le derriere des maisons, il fit descédre les eschelles & trainer aux soldats: & sans m'attendre ny attendre monsieur de Saignac, les pieces d'artillerie, ny autre commandement ils baissèrent la teste droict à la muraille, leur fut fort tiré neantmoins ils n'arrestèrent iamais, qu'ils ne fussent au pied de la muraille, où d'arriuee il dressèrent trois eschelles, qui furent assez longues venant iusques au haut de la muraille, par lesquels les Capitaines ayant des rondelles, quelque tirer que les ennemis fissent, n'arrestèrent iamais de monter qu'ils ne fussent sur ladicte muraille. Et voyla les ennemis en fuitte. Nos gens les suiui-

rent par le mesme lieu ou ils prenoient la fuitte, & descendoient apres eux: & comme ils pensoiēt gagner la porte de l'autre ville pour la fermer apres, les nostres furent sur les bras, & entrerent pelle-mesle. Les ennemis tirerent droict au pont le long d'une grand ruë, là où ils auoiēt fait vne barricade, laquelle tous ne peurent pas gagner, car l'on en attrappa vne bonne trouppes par les chemins. Or comme ils faisoient teste à la barricade, arriva monsieur de Saignac & ses gens, lesquels à point nommé, comme les nostres acheuoient d'entrer avecques les eschelles, y estoient accourus morans par les mesmes eschelles à qui mieux-mieux: & à mesme qu'ils entroient, courroient droict au pont, & y fut tué à l'arriuee vn des Capitaines nommé Escanfours, lequel estoit vn des vaillans hommes que ie vis iamais: car il y auoit long temps que ie le cognoissois. A la fin les ennemis abandonnerent la barricade, & se jetterent dans l'autre ville par le guichet. Les cinq enseignes miennes les suivirent & bien peu s'en fallut qu'ils n'entraissent pelle-mesle, les ennemis fermerent le guichet, & nos cinq enseignes furent contrainctes de se jeter dans vne petite maison qui touche à la porte de la ville, & à l'entree fut tué vn des cinq Capitaines nommé Mossaron. Les ennemis tiroient fort de la tour du portal: & les nostres aussi de ceste petite maison iettoient sagots & tables contre la porte, & fut là ou le Capitaine Mossaron fut tué. Et pour la grande quantité de pierres que les ennemis leur tiroiēt avecques beaucoup d'arquebusades, les nostres ne laisserent de mettre le feu à la por-

te de la ville. I'auois veu comme i'ay dict, ces enseignes en repassât la riuere: mais ie pensois que ce fussent ennemys, & comme nous eusmes repassé, vn arquebuser vint à cheual courât à moy me dire que nos cinq enseignes estoient dans la ville: & sans attendre ce que monsieur de Saignac feroit, nous nous mismes au galop & fumes incōtinent à la porte, car il n'y auoit pas quatre cens pas. Ie trouuay des gens de monsieur de Saignac par dedans & par dehors la porte, qui desia auoient faict vn trou: de sorte qu'on pouuoit passer vn à vn par dessous. Nous mismes tous pied à terre, & passames par ce trou. I'auois amené quelques paysans de S Maurice, qui venoient avecques l'artillerie, lesquels se ietterēt incōtinent à la porte & l'ouurirēt par force, mais nous estions desia tous dedans. Monsieur des Casseneuil nostre Mareschal de camp n'estoit pas venu avec moy, car ie le trouuay au bout du pōt à vne ruë à main droicte, & me dict qu'il venoit de recognoistre vne maison ou deux qui regardoient à l'autre ville. Il n'y auoit homme qui olast demeurer en la grand ruë: car la tour de la porte voyoit tout. Il m'amena aux deux maisons lesquelles estoient sur le bout de la riuere: & mōray en degré iusques dans vne chābre qui regardoit sur la riuere: & là promptemēt fit faire sept ou huit trous en la muraille qui regardoiēt de l'autre costé de la ville d'où les ennemis tiroient fort puis descēdis en la ruë & entray dans l'autre maison tout ioignant dans vne salle basse, là où il y auoit vne porte, par laquelle on descendoit par quatre ou cinq degrez sur la riuere. Les ennemis

tiroient fort à la porte: & par vn coing d'vne petite fenestre i'apperceus que les ennemis réplissoient quelque tonneau qu'ils auoient mis sur vne bresche de la muraille. Monsieur de Saignac monsieur Dandosielle son maistre de camp, le Capitaines Sainct Aubin, & encore vn autre de ses capitaines, il ne me souuient du nom, se trouuerent dans ceste salle aupres de moy, Monsieur de Castaneuil estoit entré en vne autre maison la où il trouua vn rabilleur de cuirs grand homme & le m'amena: & me dict qu'il n'y auoit point d'eau plus auant que la ceinture. Je luy dis que ie luy donnerois dix escus s'il vouloit monstrier le chemin aux soldats, pour passer la riuere, & que ie luy baillerois vne rondelle à l'esprenue. Il me dict qu'il le feroit. Je luy baillay la rondelle: mais ce vilain la ietta incontinent, me disant qu'elle pesoit trop: & encores qu'il fut gros & puissant il s'en trouuoit empesché, & qu'il passeroit bien sans cela Monsieur de Mōtastruc commissaire de l'artillerie estoit aussi pres de moy. Je voyois qu'il se failloit hastier & passer, car si les ennemis auoient vne fois remply les tonneaux, il seroit difficile d'entrer par ceste breche. Qui fut cause que ie dis à monsieur de Saignac de faire entrer trois ou quatre de ces enseignes Monsieur Dandosielle Sainct Aubin, & l'autre Capitaine coururent à la rue, & firent entrer les leurs: car les cinq miennes estoient à la maisonnette pres la porte. Et comme les trois enseignes furent dans la salle & force soldats des leurs que entroient, ie dis aux enseignes, qu'il suiussent hardiment cest homme, qu'il leur montreroit le chemin, & qu'il

ne failloit arrester qu'ó ne fut delà la riuere, cõ-
tre les tonneaux, mandant promptement aux ar-
quebuziers, qui estoient en la chambre qu'ils ti-
rassent fort afin de fauoriser le passage des no-
stres. Et tout à vn coup i'ouuris la porte & mis
cest homme & vn bon soldat qui s'offrit de se te-
nit pres de luy, & apres eux deux, les trois ensei-
gnes: et les trois capitaines se mirer à leurs queuë
le iettay cinq ou six arquebusiers apres. Puis ie
me iettay aussi apres eux & tous ces gentilshom-
mes qui estoient avec moy. Il nous failloit descē-
dre ces quatre ou cinq degrez. Les ennemis ti-
roiet fort du costé de dela: mais les arquebusiers
qui estoient à la chambre, les tenoient de si pres
qu'ils n'osoient monstret la teste. Tousiours des-
cendoit soldats. L'estois sur le bort de la riuie-
re: & leur donnois tousiours esperance de passer
avec eux Monsieur de Montastruc commissaire
qui vit que ie descendois les degrez, se iette à la
ruë & commēce à crier. Or soldats, voila mōsieur
de Montluc, qui passe la riuere. Les soldats qui
s'amusoient au pillage, & ceux qui estoient dans
la ruë laisserēt tout aux cris, que faisoit mōsieur
de Montastruc, que ie passois, & entrerent de
fouille dans la falle: & ceux qui ne pouuoient
gagner les degrez sautoient à bas par les costez:
de sorte que sans regarder rien, ils se iettoient
dans l'eauë, comme quād on y pouffe vne troupe
de moutons: & vis la riuere si couuerte d'vn
bord à autre, que l'on ne voyoit point l'eauë.
L'entrais tousiours iusques à la moitié de la iam-
be dans l'eauë faisant semblant de vouloir passer
comme faisoient messieurs de Brassac, Cheualier

de Romegas, & tous les autres gentils-hommes, qui estoient avec moy, & monsieur de Saignac y estoit aussi Il n'y faisoit guere bõ pour luy. Car il y auoit soldat qui auoit eauë iusques aux esuelles: & croy que s'ils s'y fut mis, il en eut eu iusques au col: car chacun sçait bien, qu'il n'est pas de la taille d'vn geant: & y pensames perdre beaucoup de soldats, qui estoient petits: mais ie leur criois tousiours qu'ils se secourussent les vns & les autres, comme ils faisoient. Et faut croire, & à la verité, que si ie n'eusse aduisé de faire ces trous en ceste chambre, & y mettre beaucoup d'arquebuziers, comme i'auois faiçt, si que l'vn coup ne demouroit pas l'autre, & encores ouurirent vne fenestre d'où pouuoïet tirer deux ou trois à la fois, nous eussions perdu plus de cent hommes: car de la muraille d'où ils nous tiroient, & des tonneaux, il n'y auoit pas plus de six pas iusques au bord la riuere où nos gens abordoient. Les enseignes & les Capitaines allerent aux tonneaux. Ie manday promptement à ceux de la chambre, qu'ils ne tirassent plus, car ils donneroient aussi tost aux nostres, qu'aux leurs. Nos arquebuziers, qui estoient pres des enseignes, tiroient comme ceux de dedans. Les Capitaines s'aduiferent de prédre le bord des tonneaux qui n'estoiët pas à demy pleins, parce qu'ils n'auoiët pas eu le loysir de les remplir: & tout à vn coup, ie vis les tonneaux renuersez de nostre costé: & les enseignes & Capitaines se ietterent dedäs. Et voyla les ennemis en route & fuitte droit au chasteau. Nos gens les poursuuirent, & en tuerent grand nombre sur leur fuitte. Et comme ie

les vis dedans, ie m'en reuins en la ruë estant
si las que de ma vie ie ne m'estois trouué en tel
estat. Et cogneus bien qu'il ne me falloit plus
parler de porter les armes : car ie cuiday tomber
dix fois en la ruë. Il n'y a ordre, nous ne pou-
uons estre deux fois. Le Cheualier de Rome-
gas, & le Capitaine Fabien mon fils m'amenerent
par dessous les bras, à la maison de Ionca, où ie
trouuay sa femme, laquelle promptement m'ap-
presta vn liët, & me mit dedans. Ie trouuay que la
sueur m'auoit percé le collet de beuffle : de sorte
que les armes se ressentoiët de l'humidité. Nous
n'auions apporté nul bagage : car nous auions
tous laissé à saint Maurice, pource que moy-
mesmes n'auois pas trop d'esperance de venir à
bout de l'entreprinse, comme y ayant aussi de la
raison : & furent contraincts mes gens de m'es-
fuyer la chemise, & tous les habillemens que i'a-
uois dessus. Et comme le Cheualier de Rome-
gas, mon fils & les autres Gentils-hommes m'eu-
rent remis entre les mains de mes seruiteurs, ils
s'en allerent à l'executiõ du chasteau. I'ay veu le
temps, dis-ie à ce braue Cheualier, que pour vne
telle iournee ie n'eusse quitté ny casaque, ny cor-
celet : & s'il y eut eu apparence de danger, i'eusse
passé la nuit en cest estat. Mais il n'y a ordre, fai-
tes vous autres ieunes, ce que les vieux ne peuët
faire. Estans tous mes habillemens secs, ayant de-
meuré au liët enuiron demie heure, ie me leuay,
& me tournay reuestir. Surquoy arriva Monsieur
de Saignac, le Capitaine Fabien, & quelques
autres Gentils-hommes avec eux, me dire que
ceux du chasteau se vouloient rendre, & voir si ie

trouueroit bon, & que l'on les print à mercy, capitulât avec eux. Pource que ie voyois, que monsieur de Saignac, & le Capitaine Fabié vouloient fort sauuer Fauas, & qu'ils vouloient luy faire bonne guerre, parce qu'il estoit en reputation d'estre bon soldat, ie leur dis, qu'ils allassent capituler cōme bon leur sembleroit, ie signerois leur capitulation, combien que i'eusse bonne envie d'en faire vne depesche. Voylà pourquoy, quand ils se furēt departis de moy, ie fis partir apres eux vn Gentilhomme, pour aller parler secrettement aux soldats, & à quelques Capitaines, que comme on parlementeroit, qu'ils regardassent d'entrer par vn costé ou autre, & qu'ils tuassent tout; Car il falloit venger la mort des Gentils-hommes qui auoient esté massacrez si malheureusement à Nauarreins. Parce que contre la foy promise on auoit dagué le sieur de Sainte Colombe, & sept ou huit autres, qui s'estoient rendus, vies sauues, à Orthez, lors que monsieur de Terride fut pris. On fit ceste executiō sous pretexte qu'ils estoient sujets de la Royne de Nauarre. Et si le Roy veut toucher au bout du doigt d'vn de ses sujets ils disent qu'il ne peut. Tout est permis à ces gens-là, & rien à nous. Le temps viendra que la chance tournera, comme i'espere: & les payerons de mesme monnoye.

Ie ne pouuois pas mettre l'entreprise en meilleure main que de ce Gentil homme là: car il estoit parent proche du Baron de Pordeac, qui estoit du nombre des massacrez. Et comme il eut parlé à deux ou trois Capitaines, & aux soldats, ils coururēt chercher quelques eschelles, & les dres-

serent au coing de la basse-court à main gauche pres des galleries, & les autres parlementoient à la porte: & par là les soldats entrerent, & tuerent tout ce qui se trouua là dedans, sauf le Capitaine Fauas qui parlementoit. Et comme monsieur de Saignac & le Capiraine Fabien virent le desordre, ils tirerēt le dit Capitaine Fauas à eux dehors, qui fut bon pour luy, car autrement ie croy bien qu'il fut passé par le chemin des autres. Et cōme les gens de cheval, qui estoient à main droicte, virent que nos gens estoient dans la ville, ils coururent vn peu contremont la riuere, & trouuerent vngué. Et encores qu'il fut bien profond, ils passerent & coururent droit au chasteau par le costé des Religieuses. Par les fenestres s'en ietterent vingt-cinq ou trente, que les gens de cheval sauuerent: car sans cela à grande peine en y eust eu, qui eussent porté tesmoignage, si ce n'eust esté le Capitaine Fauas. Et voylà comme la ville fut prise. I'en donnay du tout aduis promptement à monsieur le Mareschal: & le matin ie m'en al lay le trouuer. Il me promit de venir le lendemain avec tout le camp, & tout incontinent ie m'en retournay au mont de Marsan.

Monsieur le Mareschal vint le lēdemain, que ie m'attendois donner ordre, le mieux que ie pouuois, que la ville ne fust plus saccagee: mais ie n'y pouuois donner guere bon ordre. Et comme ie voulois sortir par vne porte pour luy aller au deuant, ils entroient par l'autre, car mal-aisément pouuois ie sortir, à cause que tout son cāp estoit dans les ruës, qui passoit mesmement la cauallerie: & me dit-on, qu'il alla droit où nos

gens estoient entrez. Et comme il eut veu le tout, & sceu comme tout s'estoit passé, il dit, il y a eu icy plus d'heur que de raison. Plusieurs faisoient bonne mine: mais ils eussent esté plus aises, que i'eusse receu vne escorne. Et cōme ie fus dehors, on me dit qu'il estoit entré. Je m'en retournay, & demeuray plus de demie heure enfermé dans les charrois, que ie n'en pouuois sortir. Et à la fin ie fis tant, que ie gagnay son logis. Son Marechal de camp logea toute la caualerie hors la ville en des villages delà la riuere, & l'infanterie aux fauxbourgs, & la Noblesse dans la ville. Je pensois que celà luy donnast opinion & à son conseil aussi, de vouloir passer la riuere & entrer en Bearn, que nous eussions sans doute enleué, & forcé le Comte de combattre, ou de s'enfermer dans Nauarreins. Mais il dit tout resolutement, qu'il s'en retourneroit apres ses entreprises en son gouuernement, & qu'il ne se vouloit point aller engager deuât des villes en Bearn, veu qu'il n'auoit point d'artillerie pour faire batterie, & qu'il ne vouloit point que le Roy ny personne luy mist sus, qu'il s'estoit amusé à autres entreprises, qu'aux siennes: qu'il auoit dit au Roy à son parlement ce qu'il vouloit faire, veu qu'il falloit qu'on cōbatist les murailles des villes de Bearn. Je luy remonstray comme le Comte prendroit l'vn de ces partis, ou de hazarder la bataille, ce que ie ne pésois pas, qu'il osast iamais faire, ou de quitter le pays, scachât nostre venuë, ou de s'enfermer en sa place forte: & que ie pensois que volōtiers il ne prendroit ce dernier party, ainsi se retireroit: & par ainsi nous aurions ai-

lément des canons de Dacqs & de Thoulouse, que cela fait, la Guienne estoit paisible, le pays de Bearn conquis, & qu'apres tout ce qui se trouue- roit en Languedoc trembleroit, que si nous vou- lions nous mettre en queuë dudit Mongomme- ry, nous l'attraperions en quelque part, offrant de le suiure la part où il iroit, pour cest effet. Mais il me proposoit demy en colere difficulté sur dif- ficulté pressé de ces messieurs. Or il auoit enuoyé le Baron de l' Arbous pour entēdre nouvelles des ennemis vers Agetmau: lequel Baron luy manda par vn Gentil-homme nommé le Repeyre qui estoit de la compagnie de M. de Gramond, le de- sordre en quoy le Comte de Mongommery s'e- stoit retiré en Bearn, & cōme son artillerie auoit esté abandonnee pres de deux iours sur les che- mins vers Orthez: & M. le Marechal mesmes fut le premier, de qui ie l'entendis, & depuis par d'autres, cōme i'ay escrit cy dessus.

Le iour deuant qu'il voulust partir pour s'en retourner, ie fus aduertty, qu'il auoit depesché le Sieur de Luffan deuers le Roy, sans m'en rien di- re: lequel Luffan estoit mon ennemy, pource que ie n'auois voulu souffrir qu'il fust gouuer- neur de Lectoure. Je trouuay estrange qu'il ne m'en auoit rien dit, & pensay qu'il n'auoit pas fait eslection de celuy-là, pour dire bien de moy, car ie cognoissois bien, qu'il n'estoit gueres contēt de moy, pource qu'il tenoit tousiours son conseil à part, ny appellant que Monsieur de Ioyeuse, Messieurs de Bellegarde, pere & fils, & Mōsieur de la Croisette son Marechal de camp. Il ne faut pas trouuer estrange si i'estois marry,

que les conseils se tinssent sans moy, & que rien ne fust communiqué, veu que i'auoies l'aduantage, & estois la seconde personne de l'armee. Si est-ce que cela est ainsi: I'auois occasion de m'offencer bien auant: aussi voyois-ie que ces conseils se tenoient à nos despens.

Or comme ie vis, que c'estoit vne resolution, qu'il s'en vouloit retourner, ie me rendis le soir à son logis, & luy remonstray le plus doucement que ie peus, car ainsi le falloit faire, comme ie voulois enuoyer mon fils quitter le gouuernement au Roy: & que puis qu'il s'en alloit, ie voyois bien, que tout me tomberoit sur les bras, & que ie n'auois point de forces pour resister & empescher que l'ennemy ne fit ce qu'il voudroit faire aux terres du Roy: & qu'autant d'honneur & de reputation, que i'auois gagné aux precedents troubles, à conseruer la Guyenne, ie l'allois tout perdre à ceux-cy, ayant beaucoup mieux, qu'un autre en eust le blasme que moy, qui n'auois eu autre dessein, que de m'enseuelir avec l'honneur, & rien plus. Il me respondoit, que ie ne le deuois point faire, ny me despiter, ny contre le Roy, ny contre moy-mesme: & que ie cognoissois bien qu'encores que le Roy luy eust bailté la charge de la Guyenne, comme des autres Provinces, il ne s'en mesloit du tout point, & me laissoit faire, comme i'auois accoustumé: qu'il seroit bien marry de m'en despoüiller. Je luy respondis, que cela estoit de son honnesteté & bon gré, mais que sa patente estoit si ample, qu'elle dérogeoit à la mienne: & que quand il luy plairoit, il commanderait comme bon luy semble.

roit, sans qu'il me restat vne once de pouuois, non plus qu'au plus simple cadet de Gascogne, Il me respondit que cela estoit vray, mais que ma valeur & mon experience me feroit tousiours rechercher. Voyla là où on print seulement que ie quittois mon gouuernement, pour ne luy vouloir obeyr. Et fut rapporté au Roy de ceste sorte que ledit Capitaine Luffan, ou autre qui partit bien tost apres luy (& voyla pourquoy le Roy fut si marry contre moy, de ce que ie quittois le gouuernement) ne luy faisant iamais entendre que ce fust pour autre occasion. A quoy i'auois autant pensé, comme à me donner la mort moy mesme. Mais ie suis né sur ceste planette: d'estre tousiours sujet aux calomnies. Ie le monstray bien, quand ie l'allay trouuer à Thoulouse aussi tost qu'il fut arriué, si mal comme i'estois, en luy offrant toute obeyssance, sans en auoir lettre ne commandement du Roy, de la Royné ny de Monsieur.

Par là on peut iuger, si le differéd, qui est commencé à venir entre luy & moy, sortoit de là. Si est-ce que ie craignois qu'on me donnast vne estrecte, pource qu'vn personnage auoit mandé à Monsieur de Noé, Lieutenant de Monsieur de Fontenilles, qu'il allast parler à luy, pour chose qui m'alloit de la vie, ledit Sieur de Noé partit de Panjas, ou bien de Nogarol, & s'en alla sur des courtours à grád haste, sans le dire qu'à monsieur de Fontenilles. Et à son retour nous trouuant dans le mont de Marsan, il nous dit à monsieur de Fontenilles & à moy, qu'vn homme qui ne bougeoit de la chambre de monsieur le Mar-

reschal, & qui pouuoit entendre tout ce qui s'y disoit, auoit dit à vn sien amy ces mots : Montluc ne cesse d'importuner & fascher mō sieur le Marechal, mais il se trouuera vn iour sur les careaux mort de coups de dagues. Or incontinent ce personnage vint à la maison de celuy-là, qui enuoya querir Monsieur de Noé, & luy dit pour m'en aduertir. Qui fut cause, qu'on aduertit Monsieur de Noé d'aller là où il alla. Monsieur de Valence mon frere estoit à Graue, qui est à luy, & n'y a que trois lieuës du mōt de Marfan en hors. Je l'enuoyay par deux fois prier à ioinctes mains de vouloir venir iusques là. Ce qu'il ne voulut iamais faire. Il ne me souuient des excuses qu'il m'en donnoit. Je voulois qu'il demestast cecy avec Monsieur le Marechal, & que personne ne l'entendist qu'eux deux: & luy voulois faire nommer l'homme, qui l'auoit dit, lequel estoit pres de luy. Cela demeura ainsi: car ie ne m'en voulois fier à personne: & encores que ie n'en fisse aucun semblant, si le tenois-ie fort mal à mon aise dans le cœur, & me suis depuis souuent estonné, comme ie me peus tant commander, & cogneuz bien, que les ans desrobent la chaleur: car autresfois le plus grand Prince de la terre ne m'eust pas fait aualler ceste pillule. Tant plus que nous auons d'annees sur la teste, tant plus le sang se desrobe du cœur: & semble que nous craignons plus la mort, lors que nous en approchons le plus. Peut-estre que celuy-là aduançoit cela de luy-mesme, & que Monsieur le Marechal n'y auoit pas pensé.

Le lendemain matin ie me rendis à son leuer, & deuant iour ouys les tabourins sonner aux champs: & commencerēt à marcher à la pointe du iour. Et comme le Soleil fut leué, ie m'en al-
lay heurter à sa chambre. Vn sien valet de cham-
bre sortit, qui me dit, qu'il n'estoit point esueil-
lé, combien qu'on m'auoit dit au bas du degré,
que Messieurs de Loyeuse, le ieune Bellegarde &
la Croisette estoient entrez dedans. Neantmoins
ie demuray demi heure, ou plus deuant la por-
te: & y heurtay trois ou quatre fois: mais iamais
personne ne me respondit, encore que le valet
de chambre, qui estoit sorti, estoit r'entré, le-
quel i' auois prié luy dire, s'il estoit esueillé que
i'estois là. A la fin de honte que i' auois d'estre à
sa porte attendant, ce que prince de la Chrestie-
té n'eut voulu permettre, ie fut contraint de me
mettre dans vn petit iardin, qu'il ya dans le logis
& la me promenay n'estant pas si mal accompa-
gné que ie n'eusse deux cens gentils-hômes ou
plus aupres de moy, & des meilleures maisōs du
pays, qui en creuoient de despit, autant ou plus
que moy: & me di'oiet beaucoup de chose. Je co-
gnus biē, que cestoit l'amour qu'ils me portoiēt
mais comme le plus aagé ie deuois estre sage, &
considerer que ie mettois beaucoup de choses
en hazart, si tout a fait ie rompois avec luy. Je
demuray plus d'vne grande heure deuant la por-
te, ou dans le iardin. Et à la fin vint monsieur de
Bellegarde: & comme il vid ceste Noblesse, de-
manda ou i'estois. Ils luy dirent que i'estois dans
le iardin, par lequel on y entroit de la salle. Alors

il vint à moy, & me demanda pour quoy ie n'allois à la chambre de monsieur le Mareschal. Je luy dis que i'y auois esté, & heurté plusieurs fois & que iamais on ne m'auoit voulu respondre. Il me dit qu'il y auoit plus d'vne heure que monsieur de Ioyeuse & son fils le capitaine la Croisette y estoient entrez. Alors ie luy dis que ie ne sçauois la raison, pourquoy monsieur le Mareschal me faisoit tenir la mule à la porte de sa chambre & que ie ne luy en auois iamais donné occasion, & que i'auois eu cest honneur du Roy, & de mōsieur, tant qu'ils auoiēt demeuré en Guyenne, que iamais la porte de leur chambre ne me fut refusee que ie n'estois de taille pour estre ainsi traitté: mais puis qu'il y alloit du seruice du Roy, ie ne voulois rien gaster. Il en demeura fort faché, car luy & moy auions esté bons compagnons & amis: iamais ne nous en separasmes que par sa mort. Il heurta à la porte, & incontinent elle luy fut ouuerte, & soudain fermee à mon nez. Tous les gérils-hommes me conseilloyent de m'en retourner à mon logis, & de n'y retourner plus: mais ie voulus auoir patience, dequoy ie me suis cent fois estonné, Et depuis que monsieur de Bellegarde fut entré, ledit sieur Mareschal demeura encores plus d'vn quart d'heure à sortir: & comme il sortit, ie mefforçay à luy donner le bon iour: & l'accompagnay à la messe, le priay de me vouloir laisser vne compagnie de celles de monsieur de Saignac, ou deux cens arquebuziers, iusques à ce que i'auois déplacé les grains, qui estoieut dedans la ville: afin que les ennemis ne s'en aidassent, pour auitail-

les Nauarreins, car il fut estimé par monsieur de Camies, ou ses gens, qu'il y auoit dans la ville plus de douze cens charrettes de tous grains: & aussi par ceux qui manioient la munitio, qui estoient vnis avec les siens. Car ceste ville sert de grenier à toutes les Landes & pays de Bassques, d'où au dommage de la France on les transporta aux Espagnes. On dit que c'est vn des plus beaux marchez de France il monta à cheul, & l'allay accompagner hors la ville: & me trouuay tout seul, car il n'eut pas vn gentil-homme de tous ceux, qui estoient avec moy, qui montast à cheual. Je ne scay s'ils le firet pour n'auoir leurs cheuaux prests, ou bien ils n'auoient gueres de volonté d'y aller. Et comme i'euz prins cõgé de luy hors de la ville, & pensant que les arquebuziers, qu'ils auoit enuoyé querir par le ieune la Croisette vinset pour demeurer avec moy, le dit la Croisette me vint dire, qu'il n'en y auoit pas vn, qui fut voulu demeurer: & ainsi s'en alla. Je despeschay incõtinent mon fils le capitaine Fabien deuers le Roy avec mes lettres, pour remettre le gouvernement entre les mains de sa Majesté: mais quand il fut au Bourg de Dieu, il fut prins des ennemis: & là il perdit les lettres qui fut cause qu'il ne peust dire à sa Majeste les raisons, qui mouuoient à le quitter, & m'en voulut grand mal (adiète Majesté, pensant que ie le quitasse pour ne vouloir obeyr à monsieur le Mareschal D'auille, cõme le capitaine Luffan luy auoit fait entendre. A quoy ie ne pensay iamais: mais ie preuoyois la répeste, Je voulois me retirer, pour dõner loisir aux autres de faire mieux

La chose s'est trouuée toute notoire au dire de beaucoup de gens tant d'une religion que d'autre, que si monsieur le Marechal eut passé la riuiere, le Conte de Mongomery s'en retournoit, par là où il estoit venu, car de mettre son camp dans Nauarreins, il ne le pouuoit faire; par ce qu'il n'y auoit point de viures, & dans les autres places de Bearn encore moins, par ainsi il failloit, que la necessité & la faim l'en fit retourner à vaude-route par la ou il estoit venu, & nous quitter le pays. Et sans difficulté nous l'eussions desfait sur la queuë ou, a la teste: & les payfans mesmes l'eussent mis en desordre, qui eussent prins courage, quand ils nous eussent senty pres, & n'eussent iamais passé les riuieres. Et si luy mesme veut confesser la verité, comme font d'autres qui estoient avec luy, il se tint toujours pour perdu iusques à ce qu'il eust entendu, que monsieur le Marechal s'en retournoit: & d'attendre vne bataille, il ne le pouuoit faire, veu le grand aduantage des forces, que nous auions sur les siennes, il disoit tousiours qu'il auoit deux gros matins à sa queuë, & que ce seroit merueilles s'il eschappoit: mais qu'il vaudroit bien sa peau. Que ie veille dire aussi, que monsieur le Marechal s'en retournaist pour couardise, il n'y a homme qui puisse dire cela. Car iusques icy l'on ne luy a pas baillé ceste vilaine renommee. Il est d'une trop braue race, & à tousiours fait preuue du contraire: & le tient pour vn grand capitaine qui peut faire & beaucoup de bien, & beaucoup de mal, quand il luy plaira. Et quoy que quelques-vns l'ayent calomnié, par ce qu'il estoit si

proche de monsieur l'Admiral, si neus- ie jamais
c'este opinion de luy. Je ne sçay pas ce qu'il fera
à l'aduenir Je l'ay tousiours coneu fort seruiteur
du Roy : mais il ne me deuoit pas traiter ainsi.
I'auois veu trop de rosti & de bouilly en ma vie.
Ce n'est donc la peur qu'il le fit retirer, car les
forces estoiet si grâdes par dessus celles des enne-
mis, que nous eussions deffait le Côte de Môt-
gommery avecques la cauallerie seule, & nos
argoulets, qui fussent descenduz à pied, sans que
homme de pied des nostres s'en fust meslé. Car
à la bataille de Ver, monsieur de Duras auoit
trois fois plus de gens de pied que n'auoit le
Conte de Mongommery, & beaucoup plus de
gens de cheual, & de meilleurs hommes, & de
meilleures capitaines: & nous n'estions pas tant
pour deux tiers de cauallerie, que nous estions à
ceste heure: & neantmoins nous les desfismes &
gaignasmes la bataille, parquoy il ne faut point
dire que celà fut pour peur, qu'il eust d'estre ba-
tu, veu qu'il en y auoit si peu de raison: mais ce
fut nostre-malheur, de ce que monsieur le Ma-
reschal s'imprima en son opinion, & son conseil
encores plus, qu'il se ruinerait deuant les villes
de bearn, & qui ne feroit rien qui vaille, ne co-
gnoissant point la sterilité du pays, cōme nous
& que mōsieur de Teride auoit mangé tous les
viures en ces quartiers-la, de sorte qu'ils n'e pou-
uoient auoir dās les villes pour le Conté de Mō-
gommery, s'il eut demeuré dedans. Or si Dieu
eust voulu que mōsieur le maroschal n'eust prins
si grande opinion de s'en retourner en Langue-
doc, pour executer ses entreprinēs, & que son

conseil mesmes eust esté de contraire opinion, qu'il n'estoit, & qu'il eust prins le party de passer la riuere cela eust porté vn grand bien & profit & ainsi n'a de rien serui: car il s'alla engager deuant Mazerés, la où il perdit vn grand nombre des meilleurs soldats, qu'il eust, & ruina presque son cāp, sans pouuoir plus tanter aucune fortune. Et par ainsi, ny du costé de Languedoc, n'y du costé de la Guyenne, il ne s'est fait rien qui vaille, que ruiner entierement tout le peuple. Car les nostre propres de tous costez auoient fait autant de maux ou plus au peuple, que les ennemis mesmes. Autrement n'estoit possible, à cause du grand nombre des gens-d'armes de cheuaux legers, d'arçolers, & de gens de pied que nous auions Il falloit que tous vesquistent à discretiō. Voy-la comme toutes les forces assez bastantes, & pour deffaire Montgomery, & pour venir faire teste à monsieur l'Amiral, s'esuanouirent sans faire rien, qui merite estre escrit.

I'ay tousiours cogneu, que quand Dieu veut que les choses n'aillent, comme les hommes desirent, il renuerse la volonté du chef & de son conseil, tout au contraire de ce qu'on deuroit faire. Dieu soit loué du tout, puis qu'il luy a pleu que les choses allassent ainsi. Il n'y a personne apres le peuple, qui en porte la penitēce que moy Pour ce que i'en ay encouru l'inimitié de monsieur le Marechal, pour auoir dit le vray. Il me deuroit par raison mieux aymer, que non ceux, qui le conseilloyent de faire au contraire, de ce que ie luy conseilloyis: mais c'est la loy du pays de Bearn, que le battu paye l'amende. Car le Roy a

aduoué & trouué bon tout ce que monsieur le Marechal auoit fait, & mauuais tout ce que i'auois fait. Aussi suis ie sur le soleil couchant, qui n'est pas adoré comme le leuant. Sy suis ie aussi innocent, & aussi incoulpable de la faute, s'il en y a que si ie n'eusse iamais esté au môde. Et n'en demande meilleure tesmoignage, que lestrois Estats de la Guyenne, & du pays de Languedoc, qui est proche d'icelle, qui ont entendu comme les choses sont passees, & se sont ressantis des mal-heurs de la Guyenne. Et encores en demureray- ie à la depositiõ de tous les capitaines sauf de trois ou quatre qui estoient du conseil : car ceux-là sont cause du mal. Je ne suis pas le premier, qui apres auoir bien fait, a esté payé de ceste monnoye. I'en ay assez escrit en ce liure, & voy bien qu'il faict bon estre grãd Seigneur, car il faut tousiours qu'un petit compaignom cõme moy, paye la folenchere, & estrousiours sujet à la loy de Bearn, que i'ay alleguee. Ledit Sieur Marechal auoit raison de vouloir employer ses gens & ses deniers en Languedoc, & moy de le desirer en Guyenne. S'il ne pouuoit embrasser tout, pourquoy le faisoit-il coucher en la patante; Ce que nous pouuions faire en quinze iours, chassant ou desfaisant Mongommery eust apporté plus de biẽ que la prise de trois ou quatre chetiues villes de Languedoc. C'est assez parlé de ceste dispure, qui à ruiné les affaires du Roy en ce pays. Je reprendray mon propos pour raconter ce qui aduint.

Le depart dudit Sieur Marechal mit grãd trouble en nos affaires, & donna courage à nos en-

nemis. Quant à moy en cinq compagnies, que
 j'auois, il n'y demeura pas deux cens hommes,
 pource qu'ils s'estoient desrobez pour apporter
 ou prou ou peu de butin, qu'ils auoient gaigné
 chacun en sa maison. Voy-la l'incōuenient qu'il
 y a de faire la guerre avec les gens du pays. Il
 faut aller voir la moulhé: il faut descharger le ba
 gage. Et puis chacun à son cousin, frere & amy,
 les ennemis, lequel il fauorise. Et quand à la ca
 uallerie, elle n'y pouuoit viure, à quatre ou cinq
 lieuës aux enuiron: pour ce que les ennemis au
 uoient mangé vne partie des viures, & les no
 stres l'autre, le pays de soy mesmes est sterile. Si
 est ce que i'y demeuray encores quatre ou cinq
 iours apres que monsieur le Mareschal s'en fust
 allé: & fis desplacer trois ou quatre cens char
 rettes de grains, & les fit porter vers Euse, &
 autres lieux voisins, afin que les ennemis ne peul
 sent auitailer leurs villes en Bearn. Mais il m'e
 ut fallu quinze ou plus auât, que de les pouuoir
 tous tirer. Et si les cinq enseignes eussent esté cō
 plettes cōme elles estoient à mon arriuee, ie me
 fusse engagé dedans, encores que ie fusse bien
 certain que ie ne fusse pas esté secouru: car i'ay
 bien fait en ma vie de plus grâdes folies, que ce
 ste là, dont iusques icy, graces à Dieu ie ne m'en
 suis iamais trouué mal, & le seruice du Roy enco
 res moins. Je me retiray vers Angenois, & laissē
 le Baron de Gondri Sieur de Montespā avec sa
 compagnie dans Euse, & vne compagnie nou
 uelle de gens de pied, que ie trouuay en nostre
 quartier qui se faisoient, non pas pour y endurer
 le siege, car la ville ne vaut rien, mais seulement
 pour

Pour fauoriser vn peu le pays & afin de ne l'abandonner pas du tout, encores que nous cogneussions bien, que sa demeure ne seruitoit pas de grand chose. l'enuoyay M. de Fontenilles vers le pays de Bigorre, voir s'il pourroit faire quelque chose par de là pour tenir les ennemis en ceruelle mais tout celà n'estoit pas medecine pour guerir si grande maladie. Je ne meveux point mesler d'escire la deffaiete du Capitaine Arne & du Baron de Larbous, car ie ne les auois pas mis, là où ils furent deffaits. Si est-ce que ie manday au capitaine Arne, qu'il estoit soldat, & qu'il pouuoit biẽ cognoistre que le lieu où il estoit, ne luy pouuoit apporter que mal'heur, & qu'il me sembloit qu'il se deuoit retirer à Auch, qui estoit ville fermee. Il me respondit que l'on l'auoit laissé là & qu'il estoit deliberé d'y mourir, plustost qu'en bouger. Il ne tarda pas quatre jours apres, que ie luy eut dõné aduis que l'on me porta les nouvelles qu'il estoit deffaiet, & au bout de deux iours sa mort, qui fut vn grand dommage pour le seruice du Roy. & pour toute nostre patrie: car c'estoit vn des plus gentils capitaines & des plus vaillans, & de qui nous auions autant d'estime, que de capitaine qui fust en Guyenne.

Or bien tost apres monsieur le Mareschal fut vers Mazeris. & moy en Agenois. Le Conte de Mongommery fit comme les loups, qui sortent de la forest par famine, & s'en vint en Armagnac & peu à peu s'achemina vers Condomois. Il auoit fait venir trois canõs & deux couleurines pour battre Euse, scachant qu'il n'y auoit dedás, que monsieur de Montespan avec la compagnie

de son pere, & la nouvelle compagnie de gens de pied, que ie luy auois enuoyé. Et comme l'artillerie fut à Nogarol, & qu'il eut enuoyé recognoistre, & que de ses parens & amis, qu'il auoit huguenots l'en eurent aduertiy, il le me manda. Je n'auois personne pour l'enuoyer r'enforcer, ny moins de moyen de le pouuoir secourir de mō costé, ny d'ailleurs il n'en pouuoit estre, car monsieur le Mareschal estoit deuant Mazeres ou bien retiré à Thoulouse. Je luy manday, que ie ne voulois point qu'il fust fait de luy vn rampeau au capitaine Arne, & qu'il suffisoit d'auoir perdu vn braue & vaillât capitaine, & vne compagnie de gens d'armes, sans en perdre d'eux, & qu'avec luy il retirast tous les Prestres & Religieux de la ville, & tous les riches marchans Catholiques, & qu'il les sauuaist vers Lectoure, ce qu'il fit, & ores que i'eusse enuoyé quitter mon gouvernement, ie n'arrestois pour cela de faire, ce que ie pouuois, pour le seruice du Roy & du pays. Et fis dresser cinq ou six compagnies vers Villeneuve, & autour de Florence: & en laissay vne vieille & deux nouvelles audit Florence, quatre avec celle du gouverneur, qui estoit monsieur de Panjas, à Lectoure, & en y auoit assez, pource que toute la noblesse d'Armagnac s'y estoit retirée avec leur famille. Et la ville estoit si pleine, qu'il ne s'en y pouuoit plus loger: & m'en vins iusques à Agen: & là i'asseuray les gens de la ville le mieux que ie peus: & y demeuray quelques iours. Le Comte Mongōmery vint à Euse, & comme il fut la arriué, les huguenots de Coudom, qui estoient demeuré sous l'Edict du Roy

ayant faict tousiours la charemitte, de ne uouloir prendre les armes, se couurant sous la promesse du Roy, lesquels auoient esté traictez plus humainement, que les Catholiques mesmes, prendrent les armes: & allerent trouver le Comte Mongommery à Euse, qui ne s'osoit aduancer ny ne l'eut faict, si i'eusse eu seulement quatre cōpagnies, pour les mettre dedans Condom. Mais ils luy donnerent toute assurance, que ien'auois point de gens, ny moyen d'en recouurer, pour luy faire teste: & qu'il pouuoit venir seulement. Et ainsi l'amenerent dans ledict Condom, Et voyla les beaux fruiets, que l'on a tiré de ce beau Edict, que l'on fit faire au Roy, que s'ils ne bougeoient de leurs maisons, personne ne leur demanderoit rien. I'en ay assez escrit à vn autre endroit, combien que si ie uoulois, i'ay bien matiere pour en escrire d'auantage: & de plus grande importance: mais cela ne seruiroit de rien: car le Roy aussi bien n'y dōneroit point ordre puis que ceux qui sont pres de luy, le veulent ainsi.

Peu de iours apres nous entendistes la victoire, que Dieu auoit donné au Roy, par la bōne conduicte & vaillance de Monsieur son frere des Capitaines, qu'il auoit pres de luy: & que les Princes & monsieur l'Admiral avec ce qu'il leur restoit de la bataille de Moncontour, s'en venoient tirant vers le Limosin: & disoient tous ceux qui venoient, qu'il s'en alloit droit à la Charité. Qui fut cause que i'enuoyay querir monsieur de Leberon à Libourne, avec quatre cōpagnies qu'il auoit là, & à Sainte Foy, & les fis venir au Port sainte Marie, & à Aguilō. Au-

parauāt il m'en auoit enuoyé vne autre, laquelle i'auois laissē à S. Seuer, auāt qu'il se perdit sous le capitaine Espiemōt Dauuilla, & encore en auois enuoyé vne autre à Dacqs sous le capitaine Teyfander de Florence. Et ledit Espiemont fut contrainct se retirer à Dacqs apres la bonne besogne, que fit le capitaine du chasteau, qui en voulut charger le capitaine Montaut: & fust soustenu de quelque vns, qui estoiet pres de monsieur le Mareschal, de qui il estoit parēt. Mais ie m'en remets a la verité, que ceux de la ville ne celerēt pas, & depuis ne l'ont iamais voulu receuoir. La ville d'Agen, gens d'Eglise, & tous auoient dressé vne compagnie de deux cent hommes forestiers, lesquels vn Capitaine Raphaël Italien commandoit, lequel estoit marié dans la ville.

Ledit comte de Mongōmery demeura à Condom, six ou sept sepmaines, en quoy il fit vn erreur: car s'il eut suiuy sa poincte, il eut mis plusieurs a deuiner: mais qu'est ce qui n'en faict pas? Le camp de mōsieur le Mareschal estoit à Thoulouse, Granade, & là aux enuiron. Ils n'auoient garde de se mordre les vns ny les autres: & ne se donnerent iamais allarme d'vn costé ny d'autre. Monsieur le Mareschal auoit osté monsieur de Fontenilles de là, où ie l'auois enuoyé: & luy osta la charge que ie luy auois baillé de ces quartiers-là: & le mit es enuiron de Beaumont de Lomagne, entreprenant ouuertement sur mon gouuernement, suyuant sa parente. Manda au Baron de Gondrin seigneur de Montespan (duquel le pere estoit malade dans Lectoure) qu'il

s'en allast vers luy : & manda par tout qu'on ne m'obeit en aucune sorte , & que ie n'estois plus Lieutenant de Roy en Guienne, que c'estoit luy. Il escriuit par deux fois à M. de Madaillan qu'il ne fit point de faulte de luy amener compagnie , lequel fit tousiours responce que la compagnie estoit à moy , & nō à luy , & qu'il n'estoit point en sa puifface la luy amener. Et tous les desplaisirs qu'il me pouuoit faire il le faisoit Ce qui ne touchoit rien à mon particulier : car ce que faisois , c'estoit pour le seruice du Roy , & pour la conseruation du pays. voylà comment les inimitiez particulieres causent la ruine dugeneral. Neantmoins pour cela ie n'arrestois de faire tout ainsi que si i'eusse esté Lieutenant de Roy. Et fut bon besoin pour le pauvre, pays, que ie ne regardasse pas à ce qu'il me faisoit. Mon despit eut porté grand dommage: Estant fils d'un Connestable de France, & luy Marechal , ie ne me desdaignois d'estre commandé de luy, s'il eut voulu, & s'il eut faict ce qu'il deuoit. Tant ya , qu'il trauersa en tout ce qu'il peut, les desseins , que i'auois pour la conseruation de la Guyenne, qui en auoit plus de besoing , que le Languedoc. Cependant nouvelles nous vindrēt, que messieurs les Princes & Admiral estoient en Perigord; & prenoier le chemin de Quency, pour se retirer à Montauban. Et cogneus bien qu'ils venoient recueillir le Comte de Mongōmery, pour se réforer: car sans aide il estoit mal aysé, qu'ils trauerfassent tout ce pays. Je me suis cent & cent fois estonné, comme tant des grands & sages Capitainés, qui estoient pres de M. prindrent ce mauuais party d'assieger

ces places, au lieu de suyure ledits Princes mis en route, & tellement reduicts en extremité lieu'il n'y auoit nul moyen de se remettre sus. Si le peuple eut eu les forces pour les suyure, facilement ils les eussent tous mis en piéces. On dict, que nous mesmes qui portons les armes, entretenons la guerre: & voulôs allonger la courtoye, comme on faiçt au Palais les procez. Le diable emportera tout. Si n'ay-ie iamais eu ceste intention, pouuant dire avec la verité, qu'il n'y a Lieutenant de Roy en France, qui ait plus faiçt passer d'heugnenots par le cousteau, ou par la corde, que moy. Ce n'estoit pas vouloir entretenir la guerre.

Ayant donc entendu le chemin que Messieurs les Princes prenoient, sans declarer à personne mon intention, estant au logis de monsieur de Gondrin à Lectoure, ie fis venir monsieur de Panjas, le Cheualier de Romegas, & le Cheualier mon fils, monsieur de Gondrin estoit malade, & là ie leur dis, que i'estois vieux, & que ie ne pouvois prendre la peine si le siege nous venoit: & que pour me soulager, ie voulois tousiours laisser la charge de gouuerneur à monsieur de Panjas, pour la police de la ville, & quant à la deffence, & à ce qui y seroit besoin, lesdicts Cheualier de Romegas, & le Cheualier mon fils, qui s'estoient trouuez au siege de Malte, qui a esté le plus furieux siege que iamais ayt esté, depuis qu'il y a eu artillerie au monde, & qu'ils entendoient mieux à la deffence, & a ce qui estoit besoin de faire que moy mesmes: & que tous deux estoient compagnons d'un mesme ordre de saint Iean de Le-

rusalem: qu'ils s'accorderoient bien ensemble, & que le Cheualier mō fils obeiroit à iceluy de Romegas, pource qu'il estoit plus vieux que luy, & aussi qu'il auoit commandé sur la mer en trois ou quatre combats, où mondict fils s'estoit trouué pres de luy (à la verité c'est vn homme plein de cœur & de courage, autant qu'autre que i'aye cogneu,) que cependāt ie voulois courir iusques à Agen, pour y mettre l'ordre, qu'il falloit tenir à se deffendre. Tous le trouuerent bon, & ne voulurent point faire quartiers, mais que tous deux iroient ensemble: & commencerent dès l'heure à redoubler les maneures de la fortification. Monsieur de Panjas pour uoyoit à ce qu'ils luy demandoient, comme gouuerneur. Je m'en allay le lendemain à Agen: monsieur de Valence mon frere s'estoit retiré à Lectoure. I'auois enuoyé quelque iour deuant ma femme & mes deux filles à Bourdeaux: & comme ie fus à Agen, monsieur de Cassaneuil, à qui i'auois baillé la charge de Villeneufue, & de ces quartier delà encores que i'en eusse baillé le gouuernement au Capitaine Paulhac le vieux, ils s'accordoient bien ensemble, & me manderent que les Princes estoient arriuez à Montrauban, & qu'ils vouloient venir droit à Villeneufue. Je leur enuoyay la compagnie des Peyroux: & vne autre avec deux qu'ils en auoient nouvelles là dedans, & quelques cent arquebussiers, qu'estoient audict Capitaine Paulhac gouuerneur, & bien trente ou quarante gentils hommes de ces quartiers-là, qui s'estoient retirez dans la villes avec eux. Puis m'en retournay à Lectoure, là ou ie ne demeuray que trois ou bien

quatre iours: car ny ma vieillesse, ny mô indisposition ne m'arrestoiet guere en vn lieu. Peu apres on m'aduertit, que la ville d'Agen estoit entree en peur, & que tout le monde commençoit à plier bagage, & que la ville s'en alloit abandonnee. I'eus le soir ces nouvelles: & remonstray a tous ces seigneurs, qui estoient là, & que i'y voulois aller le matin: & fut trouué bon, pourueu que ie retournaſſe audict Lectoure: car de m'engager à Agé, ie ferois la plus grand folie que iamais homme fit: & que l'on pouuoit bien cognoistre que tous les deux camps des ennemis viendroient là. Je les assurey de ne m'y engager point, ils me dirent si ie trouuerois bon qu'ils escriuissent vne lettre a M. le Marechal de la part de toute la noblesse d'Armagnac, pour le prier de vouloir venir avec tout son camp, pour combattre Mongommery a Condom, auant qu'il fut ioinct, l'assurant que ledit Mongommery ne s'engageroit point dans la ville: car elle ne valoit rien, & en plusieurs lieux l'on y entroit comme l'on vouloit: & qu'ils luy offroiét tous de mourir aupres de luy pour le seruice du roy, & pour s'aider à remettre en leurs maisons. Je le trouuay bon, & qu'ils ne pouuoiet faire moins que de lui enuoyer vn gentil homme, pour l'en supplier. Ils eslirent monsieur de la Mothe Gondrin, pour porter la parole. Je vultus repaistre le matin auant partir, parce qu'il y a cinq bonnes lieues de là à Agen, & le pire chemin en hyuer du monde comme nous estions pour lors en peur, i'auois escrit monsieur de Monferrá, d'Agé en hors, qu'il falloit, qu'ils s'efforçast de nous amener quatre ou

cinq cens arquebusiers. Il me fit responce, qu'il m'en ameneroit mille dans huit iours deuant Agen: & encores que ie cogneusse bien, que M. le Marechal ne prenoit plaisir a voir mes lettres si luy escriuis ie, car pour le general, il faut oublier le particulier, & luy enuoyay la lettre du sieur de Monferrã & que ie luy assureois sur mô hõneur luy en amener autres mille, pour espousseter M.ongomery, car ie luy en voulois fort.

Pendant ces allees & venuës, les Princes se ioutnoient à Montauban & és enuiron de là, en ayant bon besoin: car ils n'auoient cheual, qui peut mettre l'vn pied deuant l'autre, cõme beaucoup de gens, qui estoient avec eux m'ont confessé depuis, ayãs esté contraincts d'en abandonner par les chemins plus de quatre cens n'ayant aucun moyen de les faire ferrer. Et comme i'eus acheué de disner, m'arriua encores vn messenger d'Agen, qui estoit party à la minuit, venãt m'aduertir que les marchans commençoient à vouloir tirer leurs marchandises dehors: mais que le sieur de la Lande & les Consuls les engardoient iusques ace qu'ils auoient responce de ce qu'ils m'auoient escrit. Et comme ie montois à cheual, quelqu'vn que ie ne scaurois nommer, me vint lire la lettre, que la Noblesse escriuoit à monsieur le Marechal, à laquelle ie n'auois aucunement le coeur, pource que ma fantaisie me portoit à Agé: & leur dis; qu'il me sembloit, qu'elle estoit bonne toutesfois qu'ils la monstrassent à mô sieur de Valance, pour voir s'il y trouueroit rié qui deust desplaire à monsieur le Marechal: & monray à cheual, m'en allant tant que ie peus à Agen. Et y

estant arriué, ie trouuay tout le monde en crainte. Les gens d'Eglise, tous les Conseillers, & toute la Cour Presidiale, & les marchans empressez à empaqueter, pour s'en aller. Ie ne fis que descendre de cheual, & tout incontinent arriuerent les sieurs de la Lande, de Nort, ses enfans, & plusieurs autres: & me dirent que toute la ville estoit en effroy. Ie leurdis, qu'incontinent ils s'en allassent à la maison de la ville, & qu'ils y appellassent tous les principaux, & toute l'Eglise, & la justice: & incontinent qu'ils seroient assemblez, qu'ils m'en aduertissent: car ie voulois aller parler à eux. Ce qu'ils firent: & ne se firent point prier d'y venir: car pauures & riches, tout le monde y couroit, pour me veoir. Et ie fus en la salle, qui estoit si pleine, qu'à peine y peurent entrer cinq ou six gentils hommes, que i'auois amené avec moy, ie me mis au milieu d'eux: afin que de tous costez ils ouyssent ce que ie leur voulois dire, qui fut comme s'ensuit.

Messieurs, vous m'avez aduertiy par deux fois en mesme iour, comme la pluspart des gens de ceste ville sont sur le poinct de l'abandonner, & se retirer vers Bourdeaux, Thoulouse, & autres lieux de seuteré: & bref que toute vostre ville estoit en peur. Ie voy bien que ceste crainte vous est venuë, pour l'opinion que vous auiez cõceüe que ie vous abandonnasse en telle necessité, & que ie me fusse retiré à Lectoure, parce que c'est vne bonne place. I'ay grãd occasion de me plaindre de vous, pource que vous n'avez iamais ouy dire, qu'en Italie ny autres lieux i'ay faict acte,

par lequel on ait peu cognoistre, que la peur m'aye fait ietter dans les villes fortes. Et auez tousiours ouy dire, que ie me suis engagé au plus foible, pour faire teste à l'ennemy. Ma renommee n'est pas en si petit lieu, & en la Guyenne seulement. Je suis tenu pour tel par toute l'Italie & par toute la France: Et à present que ie suis prest d'entrer en la fosse, pèseriez vous mes bons amis, que ie voulusse perdre à vn coup, ce qui m'a cousté de gagner en cinquante vn an, que i'ay porté les armes? Il faut que vous vous resoluiez à trois choses. La premiere, d'oster toute peur & crainte, qui vous pourroit auoir prins, & l'assoupir sous vos pieds: afin qu'il n'en soit iamais memoire: La seconde que vous vous accordiez tous à vne mesme volonté, & que vous n'espargniez vos biens à ce que ie vous ordonneray, pour promptement & diligemment recouuer tout ce que sera besoing pour la deffence de vostre ville: & la troisieme, que vous obeyrez entiere-ment à six ou huiet de vostre ville, que ie vous choisiray, ou bien vous mesmes les choisirez, tât pour remparer, que aussi pour les fournitures, qui seront necessaires: Et si vous m'accordez ces trois choses, ie vous iure Dieu tout puissant, leuant la main, que ie viuray & mouray avec vous autres. Et encores vous iure, qu'avec la fiance & esperance que i'ay en luy, ie garétiray vostre ville de tous les deux cåpe des ennemis. Car en ma vie i'ay fait de plus grands miracles avec l'ayde de Dieu, que cestuy cy. Comme vous voyez mon visaige remply de bonne volonté de vous deffendre, ie veux aussi que me montriez le vô-

stre, que ie puisse cognoistre que vous accomplirez ces trois choses, que ie vous demande. Ie scay, qu'il y en a, qui plaindront la despence & les frais, qu'il conuientra faire, mais que ceux-la considerant, qu'est ce qu'ils deuiendront, si les ennemis se rendent maistres de la ville, comme sans doute ils fetont, si vous ne vous esuertuez. Et que deuiendront vos biens? vos estats? vos maisons? vos femmes & enfans tombant entre les mains de ces gens, qui gastent tout? Tout sera renuersé sans dessus dessous. C'est pour cela, que vous combattez, & aussi principalement pour l'honneur de Dieu, & conseruation de vos Eglises: lesquelles ont esté aux premiers troubles esgratignees par ces gens vos ennemis, mais à present s'ils y entrent, ils les raseront rez pied, rez terre, comme vous voyez, qu'ils ont fait à Condô. Puis que ie suis avec vous, croyez Messieurs qu'ils songeront trois fois à nous venir attaquer, & qu'encores que ceste ville soit foible, si leur monstrez ay-ie, que ie scay deffendre. & assaillir. Octroyez moy donc ce que ie vous demande, qui est en vostre puissance. Et croyez, que ie despendray ma vie pour vostre salut & conseruation: Que si vous n'auiez deliberé d'y employer le verd & le sec, c'est a dire de faire ce que bons citoyens doyuent faire, ne vous engagez pas & moy aussi: & que ceux qui auront peur: se retirent de bonne heure, & me laissent faire avec ceux, qui auront bonne, volonté de mourir pour leur patrie.

Alors les sieurs de Blazimond, & de la Lande parlant pour tout le Clergé, en peu de parol-

les me dirent, que tout le Clergé depèdroit leurs vies & biens, pour se deffendre, & pour accomplir ce que ie demanderois, & que tous prendroient les armes, & se rendroient aussi subiects à la faction, que les soldats. De mesmes les messieurs de Iustice en dirent autant. Puis parla le vieux homme de Nort avec vn des Cōsuls, pour toute la ville, m'assurant qu'ils feroient le semblable de ce, que le Clergé & la Iustice auoient dict, & d'auantage. Car ce n'estoit pas à l'Eglise ne à la Iustice de porter la peine continuellemēt: mais que tous ceux de la ville riches & pauvres, femmes & enfans, sans rien espargner y mettroient la main. Et deuant que laisser parler messieurs de Blasimond & de la Lande, ie priay que tous ceux qui respōdroiēt, parlassent si haut, que tout le monde l'entendist, comme aussi ils firent. Et comme tous les trois ordres eurent acheuē de parler, ie haussay la parolle & dis: Auez vous entendu tous vous autres, ce qu'ont proposé ces messieurs icy, qui ont parlé pour toute la ville ils crierēt tous qu'ouy. Alors comme i'auois leuē la main, ie leur fis leuer la leur, & faire le mesme serment, que i'auois fait: & leur dis, que tout le monde se retirast pour preparer toutes sortes d'outils, & que ie me retiroy à mō logis avec les grands de la ville pour faire l'election des huit. Et pource qu'il estoit desia presque nuict, ils me prirent, que cependant qu'ils estoient assemblez, ie leur laissasse faire l'election des huit, & que ie me retirasse chasser, & me desboter, & que le lendemain matin ils m'apporteroient vn roolle de leurs citadins, & que ie choisirois les

huiſt qu'il me plairoit. Et ainſi me retiray a mon logis: & apres mon ſoupper arriuerent meſſieurs de Blazimond, de la Lande, le bon homme de Nort, & ſes enfans, avecques vne ioye ſi grandé, qu'ils ne la pouuoient monſtrer d'auantage, & me dirent, que les marchans, qui auoient emballé leurs marchandises, & vne bonne partie deſſa chargée ſur des charrettes, auoient tous deſchargé, & qu'ils ne penſoient point que iamais ville fut plus en ioye, qu'eſtoit la leur. Et iuſques aux femmes & enfans il ne ſe parloit que de combattre, ſçachant la reſolution, que i'auois prinſe d'y demeurer.

Mes compagnons qui voudrez lire ma vie, vous pouuez prendre de beaux exemples en moy. Ce peuple qui eſtoit tout eſtonné, & qui abandonnoit la ville, reprint incontinent à ma ſeule parole tel courage, que ie veux dire avec la verité, que iamais dequis homme n'a cogneu aucune peur dans icelle, combien qu'il y eut apparence de n'y prendre point trop de ſeurté, pour eſtre la ville d'une trop grand garde, commandée d'une montagne, & voir deſcendre ſur nos bras deux armées en meſme temps. Croyez mes compagnons, que de voſtre reſolution depend celle de tout le peuple, lequel prend courage à meſme qu'il void, que vous en prenez. Auſſi quel bien faiſtes vous outre l'honneur que vous acquerrez de ſauuer vne pauvre ville du ſac: Tant de familles vous ſont redevables & non ſeulement la ville mais tout vn pays. Car la prinſe de la ville capitale d'une Prouince amene ordinairement apres, la perte de toute la Senefchauce. Ouy, mais

direz vous, il se faut enfermer en lieu, ou on peut acquerir de l honneur. Et ou le voulez auoir dans vn chasteau de Milan? ce n'est pas là, ce sont les murailles qui vous sauuent: c'est en ce lieu, que vous voyez importer au public, encores qu'il soit foible. C'est vne belle forreresse qu'un bon cœur. Je pouuois demeurer à Lectoure & escouter d'ou viendroit le vent. Je n'auois rien a perdre a Agen, & pouuoir charger tout le fais sur monsieur le Marechal Danuille, qui auoit bonnes espaules. Mais ceste bonne ville perduë, ie voyois tout le pays perdu. Au besoing monstrez donc que vous auez le cœur de chasser la peur des autres. Et ce faisant vous ferez tousiours paroistre celuy, qui vous estes, & tenez vous assuré, que les ennemis vous y voyant engagé, songeront trois fois à vous venir attaquer, comme vous auez veu cy deuant. I'ay tousiours eu ce bon-heur, qu'Espagnols, Italiens, Allemans, & Huguenots François ont tousiours eu peur ou de m'attendre, ou de m'attaquer. Gaignez ce priuilege sur vos ennemis, comme vous ferez, en faisant bien, & monstrant vn bon & ferme cœur.

Trois ou quatre iours apres i'escriuis à ces messieurs, qui auoient charge de Lectoure, & principalement au Chenalier de Romegas, & au Cheualier mon fils, les exhortant d'employet tout ce qu'ils auoient peu apprendre au siege de Malthe, & de ne faire moins, qu'ils auoient faict là, & que plus d'honneur auroi ils sans comparaison de faire seruice au Roy & à leur patrie, que non au pays estrange. Je priois tout le monde de leur obeyr, attendu qu'il n'y auoit homme là de-

dans qu'eux, qui se fut trouué en siege. Et quant
 à moy, i'estois deliberé de ne bouger d' Agen, &
 mourir là pour le deffendre. Ils furent fort esba-
 his, quand il virent ma lettre, & la communi-
 querent tous ensemble, & m'en escriuirét incō-
 tinent vne, signee des sieurs de Gondrin de Pan-
 jas, de la Mothe Gondrin, de Romegas, de Mai-
 gnas, & du Cheualier mon fils, par laquelle ils
 me mandoiēt, qu'ils trouuoient tous fort estran-
 ge, que ie me voulusse tāt oublier, que de m'éga-
 ger dās vne ville, si foible comme Agen, & si do-
 minee de montaignes que pour tout certain l'ar-
 tillerie estoit partie de Nauarreins: & que les
 cinq pieces, qui estoient à Nogarol, n'auoient
 bougé attendant l'arriuee des autres & qu'ils me
 prioient m'en aller à Leſtoure, & que les Cheua-
 liers de Romegas, & mon fils s'en iroient ietter
 dans Agen, & qu'estans ieunes & deliberez, s'ils
 se perdoient, la perté ne seroit si grande. D'ail-
 leurs que si i'abandonnois la campagne, tout le
 demeurant du pays seroit ruiné & perdu. Je leur
 fis respōce, & les remerciay biē fort de la remon-
 strance, qu'ils me faisoient. Et qu'encores que ie
 cogneusse bien qu'elle estoit iuste & veritable,
 neantmoins ie cognoissois bien que c'estoit aussi
 pour le regret, la crainte que ie me perdisse, &
 que ie les asseurois, qu'auant qu'ils en endissent
 dire, que ie m'estois perdu, la prise d'agé couste-
 roit aux ennemis. Que si monsieur le Marechal
 les vouloit venir combattre, il en auroit bō mar-
 ché & que ie n'estois aucunement deliberé d'en
 bouger: mais qu'ils fissent seulement leur deuoir
 si le siege leur venoit: que de mon costé i'estois
 resolu

resolu de le faire, & ne laisser entrer les ennemis que par dessus mon ventre.

Au mesme temps arriua monsieur de la Bruille, maistre d'Hostel de Monsieur de Mareschal Danville, lequel sieur Mareschal l'enuoyoit deuers moy, pour sçauoir si monsieur de Monferran venoit avec les mil arquebusiers, comme ie luy auois mandé: & aussi de combien de forces de mon costé ie luy pouuois ayder. Je comptay de Villeneufue, ou de Lectoure, d'Agen, & de Florence, que i'auois mil arquebusiers, & les mil de monsieur de Monferran. Je luy monstray les lettres que ledit Sieur de Monferran m'auoit escrit de S. Macaire. Il ne trouua pas auoir assez de temps à faire repaistre ses cheuaux, pour s'en retourner porter ces nouvelles à monsieur le Mareschal. Et comme il se voulut despartir d'avec moy, arriua vne lettre de monsieur de Monferran, escrite à Marmande, qui disoit ainsi, *Monsieur, ie parts à l'heure presente avec mes troupes, qui sont mil arquebusiers, & soixante sallades, & passeray auiourd'huy mesme vne partie de nos gens la riuere à Aguilon: & l'autre partie faudra qu'elle demeure iusques à dem ain matin: & toutes les troupes se rendrôt demain au soir au port Sainte Marie.* Ledit de la Bruille print vn double de la lettre: & me dict ces mots: *Je m'en vois porter à monsieur le Mareschal, les meilleures nouvelles qu'il sçauroit iamais ouyr. Et assurez vous sur ma vie, & sur mon honneur, que dés que ie seray là, il marchera. Et quant & quant courut monter à cheual. Au bout de trois iours estant les troupes au port Sainte Marie & Aguilon, on me manda de Lectoure, que M.*

le Mareſchal ſ'en eſtoit retourné de Granade à Thoulouſe pour deſpit de la lettre, que la Nobleſſe d'Armagnac luy auoit eſcrite; dont ie vous ay fait mention cy-deſſus, pour vn mot qu'il auoit trouué dedans, qui diſoit, que ſ'il ne luy plaiſoit de marcher pour les venir ayder à remettre en leurs maifons, ils ſeroient contraints ſe retirer au Roy, pour le ſupplier de les ſecourir. Voilà de là où vint tout ſon meſcontentemēt: & deſchargea ſa colere ſur moy, me chargeant que ie luy auois fait eſcrire ladiſte lettre. Ie ne veux nier, que le broüillard ne me fut leu en montant à cheual: mais comme ie veux que Dieu m'aide, ie n'euffe ſceu dire ſix mots de ce qui y eſtoit, car mon affection me portoit à courir à Agen, pour garder que la ville ne ſ'abandonnaſt: & montois à cheual à l'heure qu'ō me liſoit ledit broüillard, comme deſia i'ay eſcrit. Ie laiſſe à penſer à tous ceux qui ont tant ſoit peu de iugement, ſi ces mots eſſoient de telle importance, que ledit ſieur Mareſchal euſt à ſe picquer de telle façon. Ceſtoit contre le Roy, & non contre nous. Il eſt au Roy & nous auſſi. Sa maiſon en eſt venue. O ſi i'euffe voulu entrer ainſi en cholere, combien de fois ay-ie eu occaſion de quitter tout? Ie n'en ay, peut eſtre, que fait trop, non pas pour moy: mais pour le pays, & pour le peuple, qui m'a trouué à dire depuis que i'ay quitté mon gouuernemēt. Or quand Monsieur de Monferran, qui demoura trois iours à Agen avec moy, & les gens au Port ſaincte Marie entendit, que Monsieur le Mareſchal ſ'en eſtoit retourné à Thoulouſe malcontent, & qu'à grand peine il viendroit, il me

dit, qu'il s'en vouloit retourner à Bourdeaux : & qu'il ne sçauoit si les Princes s'achemineroient vers ledit Bourdeaux, entendant qu'il n'y auoit personne dedans. Ce qu'il fit, comme la raison le vouloit aussi. Et ie demeuray en blanc, sans esperance d'estre secouru de personne du monde. Voylà comment pour vn mot, pour vn seul despit, le pays courut grand fortune.

Vous Messieurs les Princes, Mareschaux, Lieutenants de Roy, qui commandez aux armées, pour vne picque particuliere, n'abandonnez le general. Monsieur le Mareschal deuoit considerer, que c'estoient des Gascons exilés de leurs maisons, qui escriuoient en cholere. Il nes'en deuoit prendre à moy, ny à eux, ains les excuser, & pour cela ne laisser le pays à l'abandon. Nostre Prouerbe dit, *Qui perd le sien, perd le sens*. I'ay souuent recherché l'aduis, & secouru celuy que ie sçauois ne m'aymer guere. Ne permettez que vos despits & vos passions particulieres offensent le general. Bien souuent me suis-ie trouué voir des grands, qui se fussent voulus entre-manger, bien d'accord pour leur maistre, & se parler & entretenir comme freres : & apres quelque chose de bon ou quelque bon succez, se faire bons amis. I'ay depuis ouy raconter à ceux, qui ont eu ce bon-heur d'y auoir esté, que la pluspart des chefs, qui se trouuerent à ceste grande bataille qu'on a gaignée contre le Turc estoient ennemis mortels : mais que pour le combat ils s'accorderent : & apres la victoire se firét bons amis. Pleust à Dieu que monsieur le Mareschal eut voulu laisser le mal talent qu'il auoit contre moy à Thou-

louse, pour venir rompre la teste à Mongomnery. Il eust acquis de l'honneur, & le pays du profit, au lieu que sa colere nous a ruinez. Je pensois estre le plus colere homme du monde : mais il a monstré qu'il l'estoit plus que moy. Et s'il fust venu, ie l'eusse assisté comme le moindre Gentil-homme de l'armee.

Ayant ouy sa resolution, ie manday deux fois à monsieur de Fontenilles qu'il s'en vint avec sa compagnie se jeter dans la ville avec moy. Difficilement pouvoit-il auoir son congé, pour venir: si est-ce qu'il se rendit à moy. J'auois les quatre compagnies que mon nepueu de Leberon m'auoit ramenees de Libourne, les trois au port sainte Marie, & l'autre à Aguillon, qui arriuerent incontinent que monsieur de Monferran en fut party. Et auant que monsieur de Fontenilles arriuaist à Agen, il y a vn Gentil-homme nommé monsieur de Montazet, qui me vint prier d'oster la cōpagnie qui estoit à Aguillon, & qu'ils s'obligeoient de garder la ville avec le peuple. Et encores bien que ie cogneusse, qu'il n'estoit en sa puissance de faire ce qu'il promettoit, & qu'il le faisoit pour espargner les viures de la ville, ie le luy accorday, me doutant bien qu'il escriroit à monsieur le Marquis de Villars, que ie luy auois fait manger ses terres, & enuoyay ladicte compagnie à Villeneuve. En quoy ie fis vne grande faute: car ceste place eust tenu la riuere de Lot & de Garonne: mais quoy, ces criards, qui veulent espargner les maisons de leurs maistres, pour faire les bons valets & mesnagers, perdent bien souuent les places. Fermez les oreilles ses plain-

des & si presentes necessitez, vous qui iurez cest honneur de commander. L'eusse mieux fait, si eusse bien retenu la leçon que ie vous apprens à present.

Or ie faisois mener vne traficque à monsieur de Leberon, pour donner vne escallade aux Capitaines Manciet & Chassaudy, deux mauuais garçons, qui estoient à Monheurt. Ledit Sieur de Leberon estoit avec huit ou dix arquebusiers seulement à Aguillon : afin de mener plus secrettement l'entreprise. Viard Cōmissaire des guerres arriua, qui s'en alloit à la Cour, de la part de monsieur de Mareschal. Et encores que ie sceusse bien que ledit sieur Mareschal estoit marry contre moy, si est-ce que ie fauorisois tout ce qui venoit de luy, puis que c'estoit pour le seruice du Roy. Et escriuis à monsieur de Leberon, qu'il luy fist faire compagnie iusques à ce qu'il auroit passé Thonens, lequel il trouua à Aguillon apres l'entreprise qu'ils deuoient executer le lendemain à la minuit : car ie luy enuoyois cinq ou six batarees de soldats d'Agen, & alloient les trois compagnies qui estoient au Port. Mais comme la fortune de la guerre est bisarre, elle s'en trouua bien ce iour-là, que le Commissaire Viard passa : car pour luy faire escorte, ledit Sieur de Leberon luy bailla vn nombre d'arquebusiers, faisant estat que dans trois heures ils seroient de retour. Et attendant lesdits arquebusiers, voicy arriuer messieurs de la Caze, de la Louë, de Guytenieres, de Moncins, & autres Capitaines avec sept ou huit cornettes de gens de cheual, qui estoient partis de Lanferthe, là où il y a neuf grands lieues, &

n'auoient repeu qu'une heure à Haute-faye. Bref ils firent vne caualcade de gens de guerre, & environnerent Aguilon. Monsieur de Leberon se trouue seul avec quelques soldats & les habitans. Incontinent mōsieur de Montazer luy vint dire, qu'il ne pouuoit pas tenir la ville, & qu'il ne la vouloit point mettre au hazard d'estre destruite & ruinee: & firent quelque capitulation, laquelle fut bonne pour ledit de Leberon: car il tomba és mains de ces quatre, qui estoient fort de mes amis, pource que le temps passé i'auois fait quelque chose pour eux. I'estois le premier Capitaine, qui iamais auoit fait combattre le Capitaine Moneins, & chacun voulut recognoistre le plaisir qu'il auoit autresfois receu de moy: de sorte qu'ils le laisserent aller. Ce sont des honnestes courtoisies entre gens de guerre. Mais mondit nepueu fit là vn pas de cleric, de-n'auoit sceu garder ses gens, pour la necessité. Il pensoit les ennemis trop elloignez pour venir à luy. Capitaines mes compagnons, c'est vn mauuais pensément: car il deuoit considerer l'importance de la place, qui estoit sur deux riuieres, & que les ennemis ne faudroient de souhaiter vn si bon morceau, veu mesme le bon voisinage de Cleyrac & Thonens. Or i'eus part à la folie, d'auoir tiré la garnison pour la crainte d'offencer monsieur le Marquis.

Incontinent que i'entendis sa prise, ie retiray dans Agen les trois compagnies, qui estoient au Port. Deux iours apres y arriva le camp de messieurs les Princes. Ils se camperent depuis Aguilon iusques à demy lieuë de Villeneuve & iusques

au grand chemin, qui va au long des vallons, qui sont en cet endroit-là où il y a de fort bons villages. Or comme desia i'ay dict, i'auois party la ville en huit: & auois mis en chacune part deux bons chefs de la ville. C'estoit vn plaisir de veoir les hommes & femmes au traual, lesquels y arriuerent à la poincte du iour, & n'en sortirent que la nuit ne les en tiraist. On ne demouroit qu'vne heure au manger sans plus. Tous les principaux de la ville estoient tousiours à la sollicitation du labour. Il n'y auoit rien qui fust espargné, iusques aux Religieuses propres. On me vint vn soir dire, qu'vne compagnie de Reistres s'estoit eslargie iusques à vn quart de lieuë pres de nous en vn village, tout apres de Monbran, chasteau de l'Euesque d' Agen. Le matin ie mōtay à cheual avec ma compagnie, & allay iusques apres du village. Et pource que deux paysans me dirent, que trois autres cornettes estoient leuees tout ioignant celuy là, ie fis demeurer derriere les argoulets, qui'estoient sortis avec moy, m'assurant bien que les Reistres secourroient leurs compagnons, puis qu'ils estoient si pres, & qu'il nous faudroit retirer en haste. Et craignant de perdre lesdits argoulets, pource qu'ils n'estoient gueres bien montez, & il y auoit bouë iusques aux genoux des cheuaux, quelques vns des mieux montez allerent avec Monsieur de Madaillan, auquel ie fis charger sans rien regarder au trauers du bourg. Quelques vns furent tuez sur la ruë en passant. Les Reistres se ietterent dans deux ou trois logis, là où estoient leurs Capitaines. Les trois autres cornettes qui

estoyent terre-tenant, furent incontinent à cheual, & tout ce que nous peusmes faire, ce fut de leur en amener trente six cheuaux. Et croy que si i'eusse laissé aller tous les argoulets, ils ne leur en eussent pas laissé vn. Et comme monsieur de Maillaillan vit venir au galop les trois cornettes, il se retira à moy: mais elles ne le suiuirent pas beaucoup. Et ainsi nous retirasmes dans la ville.

Or Viard fut bien tost de retour de la Court, car il auoit passe-port du Roy, & de Messieurs les Princes, & s'en alla trouuer M. le Marechal. Monsieur de Fontinilles arriua le lendemain que nous eusmes prins ces cheuaux. Et par ainsi i'eus deux compagnies de gens d'armes dans la ville, & trois de gens de pied. I'auois mis, dés que i'arriuy-là, M. de Laugnac à Peymirol avec deux compagnies de gens de pied, qui estoient celles de la garde du Port sainte Marie & Malues, qui firent de belles escarmouches. Et encores que monsieur de Laugnac fust malade de la maladie, qui l'a si long temps tenu: neantmoins si tenoit-il les soldats nuit & iour dehors, & faisoient tousiours quelque prinse sur les ennemis. Nos gens de cheual sortoient bien souuent: mais il trouuoit tousiours ces Reistres si serrez dans les villages, & enfermez avec des barrières, qu'on ne pouuoit rien gagner sur eux, que des coups, & tout incontinent estoient à cheual. A la verité ces gens-là campent en vrayz gens de guerre: Il est mal-aisé de les surprendre. Ils en sont plus soigneux que nous: & encores plus de leurs armes & cheuaux. D'auantage, ils sont plus espouuentables à la guerre: car on ne void rien que

feu & fer, & n'y a valet d'estable en leurs troupes qui ne se dresse pour le combat: & ainsi avec le temps se font gens de guerre. Je ne pouvois secourir nostre caualerie de gens de pied, à cause des grandes bouës, aussi que ie craignois vne perte, ayant si peu de gens, comme i'auois dans la ville, laquelle peut estre, eust mis vne telle espouuante dedans, que la perte s'en fust ensuiuie. Ien'estois que sur la deffensue: & toutesfois ie les tenois en ceruelle, leur monstrant que ie ne les craignois gueres. Messieurs les Princes & l'Admiral demurerent cinq sepmaines ou plus, campez là où i'ay dit: Monsieur de Montgomery trois & plus à Condon, où il fit tous les diables, ruynant & saccageant les Eglises, & pillant tout: & tenoit son camp iusques à Plume des Bruilles. Ny de leur costé ny du mien nous ne faisons rien: à cause que ie n'auois point de gens. Ils mangeoient leur faoul, & faisoient grand cher: car ils auoient tant paty depuis la perte de Moncontour, qu'il n'estoit possible de plus. Je croy qu'ils auoiët plus d'enuie de se reposer, que de m'attaquer. Quant à moy ie m'attendois nuit & iour à me fortifier. Estant en ces termes, arriua vne nuit M. de la Valette, qui venoit du camp de Monsieur: & par fortune se trouua à Villeneufue à l'heure que Messieurs les Princes enuoyoiët vn trompette à M. de Cassaneuil qu'il leur rendit la ville. Ledit Sieur de la Valette ordonna luy-mesme la responce: qui fut, que la ville estoit au Roy & non pas à eux, & que s'il y auoit trompette ny tabourin qui retournaist plus, l'on les tueroit, & qu'il y auoit trop de gens de bien là

dedans pour la rendre. La nuict ledict Sieur de la Valette se hazarda de passer avec beaucoup de danger, & me vint trouuer enuiron les neuf heures. Il me trouua au liect, car i'estois fort secouru de Messieurs de Fontenilles, & Madaillan, de Leberon, & des autres Capitaines. Par ainsi ie dormois à mon aise allant tout d'un grãd ordre, aussi bien la nuict que le iour. Il faut pardonner à la vieillesse. Ledit sieur de la Valette me dit, que i'enuoyasse vn chef pour commander à tous ceux, qui estoient dans la Ville neufue: car autrement la ville s'en alloit perduë: & iamais ne me voulut dire la raison: mais seulement me hastoit d'y enuoyer promptement vn chef. & me disoit tousiours que si ie ne me hastois, i'en serois le premier marry, car c'est vne ville d'importance, & belle ville de guerre. Qui fut cause que ie me leuay du liect, ne voulant mesptiser l'aduis d'une si bonne teste que la sienne: & depeschay promptement deux hommes au Cheualier mon fils à Lectoure, que tout incontinent ma lettre veüe, il montast à cheual, & qu'il me vint trouuer, pour s'aller ietter dans Villeneufue: & qu'à la diligence qu'il feroit, ie cognoistrois s'il estoit mon fils. Ie manday au Cheualier de Romegas, que ie le priois qu'il fit tout seul, ce qu'ils faisoient eux deux ensemble. Il fut iour auant que les deux messagers fussent à Lectoure. Le Cheualier mon fils print promptement congé de tous ces Seigneurs qui estoient là: & arriua à Agen sur les trois heures apres midy. Quatre ou cinq iours deuant, monsieur de Mongommery avec tout son camp à pied & à cheual, vint donner vne camifade au

capitaine Cadreils Lieutenant de la compagnie de cheuaux legers du capitaine Fabien mon fils, que i'auois mis dans Moyrax avec vingt-cinq salades, & vingt cinq arquebuziers. Or Moyrax est vn petit village fermé de murailles. A la plus haute on y montoit avec vne eschelle de douze degrez, sans aucun flanc : & y arriua demy-heure auant iour. On l'a'en vint aduertir à Agen, ayant prins vn clistere, lequel i'auois encores dans le corps : sans autre attente ie m'armay & montay à cheual, & allay passer la riuere. Les Gentils-hommes de ma compagnie passoient les vns apres les autres, tant qu'ils pouuoiet apres moy. Monsieur de Fontenilles n'arriua que le lendemin. Je me trouuay seul avec quatre cheuaux deça la riuere deuers Gascogne, là où Moyrax est assis, & pres d'Estillac, qui est à moy. Et avec ces quatre cheuaux ie donnay à toute bride droit à Moyrac, là où il y a vne lieuë. Et à la verité si M. de Montgomery eust enuoyé seulement dix ou douze cheuaux sur le chemin d'Agen à Moyrax, i'estois prins ou mort: Mais il faut par fois tenter la fortune, & faire le soldat. L'ennemy ne sçait pas ce que vous faires. Et ainsi arriuay à Moyrax : & trouuay que ledit Mongommery s'en estoit party, il y auoit enuiron demy heure : & laissa les eschelles au pied de la muraille. Ayant demeuré deux heures là, ils n'eurēt iamais la hardiesse d'en dresser vne. Et encores qu'auparauāt ie n'estimasse gueres leurs gens de pied, cela confirma encores mon opinion de les estimer moins. Et ainsi m'en rerournay à Agé. Les Medecins furent contrains me donner vn autre clistere, pour me iet-

ter celuy là du corps, parce que le travail auoit arresté son operation. Je demeuray deux iours sans bouger du liest. Et comme mon fils le Cheualier fut arriué, ie manday soudain querir le Capitaine Cadreils, & enuoyay vingt cinq arquebuziers en sa place : afin qu'il allast avec mondit fils à Villeneuve. Monsieur de saint Giron, frere de monsieur de la Guyche, Colonel des vingt-deux enseignes de monsieur le Marechal s'estoit fait apporter à Agen malade, pource qu'il auoit esté blessé à l'assaut de Mazerés, en vne jambe, ou en vne cuisse, que ie ne mente, lequel se vouloit retirer à sa maison, pour se faire guerir. Et à vne heure de nuict ie les tiray dehors, & leur baillay deux bonnes guides, qui les rendirent le lendemain au point du iour à Villeneuve. Tout le monde fut fort ioyeux de la venue de mon fils le Cheualier : & croy que leur dispute estoit, qu'ils ne se vouloient pas obeyr les vns aux autres. I'y eusse enuoyé le Capitaine Fabien mon ieune fils, mais nous le tenions à la mort, depuis son retour du camp : & pour lors n'auions autre esperance de luy, que la mort.

Or d'heure en autre i'estois aduertý comment monsieur l'Admiral dressoit vn pont de batteaux au port sainte Marie : & auoit recueilly tous les batteaux de Lot, & de Garonne, iusques à Marmande. I'estois aussi aduertý d'heure à autre comment les ennemis auoient enuoyé querir de la grosse artillerie en Bearn. Toutes ces nouvelles me faisoient haster les trachees & fortifications, que ie faisois à Agen, pensant comme il y auoit de la raison, qu'ils me voulussent attaquer. Car

ce n'estoit petite prinse, tant pour les richesses, que pour deffaire la Noblesse, qui s'estoit enfermee la dedans, pour l'amour de moy. Je tins vn conseil dans mon logis & dans vn petit cabinet, là où nous n'estiõs que huit ou neuf, & disputames quel moyen il y auoit de rõpre ce pont. Vn maistre masson, qui est de Thouse, qui faisoit les moulins de monsieur le Marquis de Villars à Angillon parlant à quelqu'vn mit en auant que si nous destachions vn moulin d'eauẽ de ceux qui estoient attachez deuant la ville, il romproit le pont, car la riuere de Garonne estoit grande & desbordee: & tousiours croissoit, à cause qu'il pleuuoit presque tousiours. Il ne se trouua homme de son opiniõ, qu'il fust possible, qu'vn moulin rompit le pont: car l'on nous asseuroit que monsieur l'Admiral auoit fait faire à Thonens de grands cables, comme la jambe d'vn homme, & en auoit fait apporter de Montauban pareillement, & de grosses chaisnes, comme il estoit vray. Car outre les grands cables, le pont estoit enchainẽ d'autre-part. En fin de compte il n'y eust nul de nous qui fust de l'opinion du masson, sauf le Capitaine Thodias nostre ingenieur, qui disoit, que si l'on le pouuoit charger de grosses pierres, qu'il pensoit que l'entreprise reüssiroit, mais non sans estre chargẽ: & par ainsi ne pristes aucune resolution. Et deux iours apres l'on me manda de Thoulouse, que monsieur le Marechal Danuille faisoit armer trois batteaux, & que le Capitaine Sainẽt Projer les deuoit conduire avec soixante soldats dedans, & que dedans huit iours ils deuoient estre prests, & que

ledit Sainct Project passeroit de nuict dans ce terme. Nous auions discoursu, que nous ne pouuions charger le moulin, que monsieur l'Admiral n'en fut aduertuy par ceux de leur religion, qui estoient dedans Agen sous la protection du malheureux Edict, ainsi nous le pouuions appeller, & l'appelleray tousiours. Et en vne sorte ou autre nous demeurasmes confus, sans esperance d'autre remede, que nous bien deffendre.

Pendant ce, le Commissaire Viard estoit reuenu, & incontinent vne autrefois despesché par monsieur le Marechal deuers le Roy: & arriva avec vne trompette dudit Sieur Marechal vn Mcredy entre neuf ou dix heures: & me dit en secret l'entreprise de monsieur le Marechal pour rompre le pont, mais qu'il se doutoit que monsieur l'Admiral en fust aduertuy: & que pour ceste occasion il amenoit l'vn des trompettes de monsieur le Marechal avec luy iusques au Port sainte Marie, & que s'il attendoit, quand il seroit audit Port, que les ennemis en fussent aduertis, il me renuoyeroit le trompette pour m'en aduertir: afin que ie gardasse que ledit Capitaine Sainct Project ne passast outre, & qu'il falloit que ie tinssse garde sur la riuere iour & nuict. Et ainsi se departit de moy: & fut sur les deux heures apres midy au Port Sainte Marie: & vit passer trois cornettes de Reistres par dessus le pont, venant loger vers la Gascogne. Le trompette eut fort bon moyen de veoir tout le pont, comme il estoit bien attaché. Et se peut-on asseurer que ceux de Cleyrac, & de Thonens n'y auoient rien espargné: car ces bonnes gens

n'ont rien eu de cher, pour faire mal à leurs voisins, & contre le service du Roy. Le trompette arriva estant neuf heures du soir, par lequel Viard me mandoit que ie gardasse que le Capitaine Sainct Projet ne passast outre, pour aller executer son entreprinse, car les ennemis en estoient aduertis, & qu'ils auoient mis sept ou huiet petites pieces d'artillerie au bout du pont vers la Galcogne, & que mil ou douze cens arquebuziers gardoient le bout du pont. Bref qu'il n'y falloit point aller, car il n'en eschapperoit pas vn de ceux qui iroient. Et comme le trompette eut parlé à moy, il se retira à son logis: & sans faire autre bruit, i'enuoyay secrettement querir trois personages de la ville, a qui i'auois desja descouuert mon intention, qui estoit d'enuoyer à bas la riuere le moulin du President Seuin, pource qu'iceluy President auoit abandonné la ville. Je ne veux point icy nommer les trois, car il les mettroit en procez: & les Commissaires qui sont à present par deça, facilement luy feroient raison à la volonté, comme ils font bien à d'autres, contre les Catholiques. Et comme nous eusmes parlé ensemble, nous arrestames qu'ils iroient faire sortir six soldats mariniers, & qu'ils iroient destacher le moulin, faignant d'aller faire la garde sur le bord de la riuere, pour garder que le Capitaine Sainct Projet ne passast outre. Et ainsi tous trois se departirent de moy, & ne furent pas paresseux à mettre les soldats dehors, ny lesdits soldats à destacher le moulin. Desquels s'en noya vn en destachant la chaisne, qui tomba du petit bateau, ainsi que le pal où estoit attachée la chais-

ne, se de fit Il pouuoit estre vnze heures de nuit;
 & ainsi que j'ay entendu depuis par les ennemis,
 le moulin arriua au pont vers vne heure, lesquels
 auoient mis des sentinelles vne grãd demie lieue
 contren ont la riuere : afin de donner l'alarme,
 quand le Capitaine Sainct Projet passeroit. Et
 côme ils commencerent à ouyr le bruit du mou-
 lin, donnerent l'alarme, laquelle incontinent fut
 au Port. Et tout le monde se jett a aux deux bouts
 du pont : & commencerent à tirer force arque-
 buzades au pauvre moulin, lequel ne disoit non
 mais il donna vn tel choc, qu'il emporta tout le
 pont, cables, chaisnes, & batteaux : de sorte qu'il
 n'en y demeura qu'vn, qui estoit attaché à la mu-
 raille du logis de monsieur le Prince de Navarre.
 Il alla des batteaux iusque à sainct Macaire. Et
 en y a, qui m'ont dit qu'il en estoit allé iusques
 aupres de Bourdeaux. Ce braue moulin du Pre-
 sident alla encores rompre vn autre moulin Hu-
 guenot au dessous de Thonens : & en fin s'arre-
 sta aux Isles vers Marmande. Les premiers par
 qui nous sceusmes la rupture du pont, ce fut par
 des pauvres gens, qui alloient achepter du sel
 au bout dudit pont des soldats Huguenots, qui
 en auoiēt prins sept ou huiēt battellees chargees.
 Les ennemis auoiēt tué plusieurs de ces pauvres
 gens, leur chargeant qu'ils estoient cause de la
 rupture du pont. Quelquesvns de leurs soldats,
 qui s'estoiēt jettez sur le pont s'en allerent à vau-
 l'eau. Mais il n'estoit qu'entre l'aube du iour & le
 Soleil leuant, que les gardes me manderent qu'il
 estoit arriué sept ou huiēt de ces pauvres gés, qui
 portoient le sel, lesquels disoient le pont estre
 rompu.

rompu Je m'en allay tout incontinent sur le gra-
 uier, & du costé de deça la riuere deuers Gasco-
 gne. Et du passage enhors l'on me fit passer deux
 ou trois de ces pauures gens qui estoient arriuez
 audit passage, & qui estoient au bout du pont
 avec ceux que les ennemis auoient tué & s'estoieñt
 sauuez par la campagne la nuit, qui me conte-
 rent le tout, de mesmes que les autres, qui
 estoient venus par le costé du port: & tousiours
 quelqu vn en venoit, qui nous confirmoit mes-
 mes nouvelles. Je fis passer dix ou douze salla-
 des du costé de Gascogne, qui allerent iusques au
 dessous de Serignac, & prindrent deux prison-
 niers, qui le me conterent encotes mieux, que
 ces bonnes gens. Cependant secretement ie fis
 accoustrer vn petit batteau avec sept ou huit
 rames: & donnay au mariniers vingt cinq escus
 pour aller porter les nouvelles à Bourdeaux, &
 escriuis vne lettre à messieurs de Lansac. Baron
 de la Garde, & Euesque de valance mon frere, là
 ou ie leur discourois comme tout s'estoit passé,
 les priant en donner aduis à la cour de Parlemēt
 & aux Iurats: afin que tout eussent part de ceste
 bonne nouvelle. Car cela rompit fort le dessein
 des ennemis, lesquels nous eussions fort incom-
 modez, si mon sieur le Mareschal eut voulu ou-
 blier sa colere, les prenant ainsi separez. Le trom-
 pette dudict sieur auant qu'il partit, entendit la
 ioye que toute la ville auoit de la rupture du
 pont: & s'en alla en diligence porter les nouvel-
 les à son maistre. Ceste executiō fut faite le Mer-
 credy vers la minuit, & le leudy à l'entree de la
 nuit les mariniers partirent & comme ils furent

au Port sainte Marie, & pres de là, ou estoit le pont ils laisserent couler le batteau à la discretiõ de la riuere estans eux tous couchez dans le batteau. Les ennemis commencerent à crier: mais personne ne respondoit. Et ils eurent opiniõ que ce fust vn batteau qui se fust destaché de luy mesmes: & comme ils furent vn ject d'arbaleste au dessoubs, tous se leuerent: & chacun print sa rame: & leur commencerent à dire des iniures, & firent si grand diligence, qu'ils furent le lendemain matin, qu'estoit le Vendredy au soleil leuât à Bourdeaux, & en fut la ioye fort grãde. Je croy que iamais marinier venant des terres neufues n'apporta nouvelles, ou il y eust si grand presse. Presque tous ces Seigneurs y faisoient doubte. Tout le monde alloit aux logis de messieurs de Lansac, Baron de la Garde & de Valance, pour entendre la verité. Monsieur de Valence despescha incontinent son secretaire nommé Chauny vers leurs Majestez, pour rapporter des nouvelles, au contraire de ce que le commissaire Viard leur apportoit. Ledit Viard, à ce qu'on m'a dit, arriua le matin, qui donna de la falcherie grande à leurs Majestez, & à monsieur du paracheuemēt du pont, de sa structure, & force, y pouuāt passer grosse artillerie par dessus à plaisir: & que les gēs de cheual y passoient trois à trois de rang, comme il estoit bien vray: & ne mentoit de rien. Il y auoit raison de s'en falcher: car la commodité de ce pont leur eust donnē le loisir de prendre tout: & faire passer tout le canon à l'aissē. Chauny arriua le soir, qui apporta la rupture. Et que si l'vn auoit porté la falcherie, l'autre apporta la ioye:

pour quelques iours ie fuz le meilleur homme du monde, & grand guerrier: mais ceste bonne opinion de dura gueres. Car mes ennemis, que i'auois à la Court desguisoient au Roy qui estoit lors à saint Iean, toutes choses. Et en fin quelque chose, qu'il y eust, ie ne faisois, ny n'auois iamais rien faict qui vaille, & le Roy le croyoit, ou à tout le moins ie croy qu'il faisoit semblant de le croire, pour les contenter. Et voyla l'histoire de la rupture du pont, & à la verité.

Maintenant il faut dire, quel profit a porté la rupture de ce pont, & la deliberation qu'auoit faicte monsieur l'Admiral, si ledit pont fust demeuré en pied. Il fust arresté & conclu en leur conseil, que l'on passeroit l'hyuer iusques à la recolte, en ces lieux, ou estoit leur camp, & qu'ils se feroiét venir la grosse artillerie de Nauarreins pour prendre toutes les villes, qui estoient au long de la riuere de Garonne, iusques aux portes de Bourdeaux, & qu'ils attaqueroient Agen, mais que ce seroit la dernière, pource qu'ils vouloient prendre Castel jaloux, Bazas, & tout ce qui estoit deça & delà la Garonne, iusques aux portes de Bourdeaux, & que par ce moyen de ce pont l'vn & l'autre pays, qui sont des plus riches de France, leur seroit à commodité. Ils faisoient estat d'auoir prins tout cela en moins de quinze iours, comme il eust esté vray, car ils estoient lors maistres de la campagne. Ils esperoient attaquer Libourne, s'asseurans que en toutes ces villes ils trouperoient grand quantité de viures, & que par ce moyen & entreprinse qu'ils auois faictes, rien ne descendroit dans Bourdeaux, ny au Inog

de la Garonne, n'y moins du costé des Landes, faisant leur compte, que dans trois mois la ville de Bourdeaux seroit reduite à toute extremité. Et croy qu'il n'eust pas tant duré: car desia le bled y estoit à dix liures le sac: & par mer à cause de Blaye, il n'y eut peu rien entrer. Cette ville est bonne & riche, & vne bonne ville de guerre, mais elle est en vn pays sterile: de sorte que qui luy osteroit la Garonne & la Dordoigne, elle seroit bien tost reduite à la faim. Elle ne vid que du iour à la iournee.

Ils auoient desaigné faire venir leurs nauires en riuere & à Blaye, laquelle ils tenoient, pour garder que les galeres ne peussent sortir ne rentrer. Les Vicomtes auoient promis à monsieur l'Admiral, de luy faire venir soixante mil sacs de bled, au long de la riuere de Garonne, prenant ledits bleds en Commenge & en Lomaigne, qu'est le pays de la Guyène, la où il en y à le plus. Car pour le moins il y a cinq cens marchans, & autant de gentils-hommes, qui font estat de les garder trois ou quatre ans attendant que la vente des bleds soit grande. Par ainsi facilement & aysément ils eussent tenu promesse à monsieur l'Admiral. Et par là ils se tenoient certains de faire venir le Roy à telle composition qu'il leur eust pleu, le ne sçay s'ils eussent eu Bordeaux s'ils l'eussent rendu, aussi peu que la Rochelle pour le moins ils se pouuoient bien vanter ayant eu Bourdeaux & tenant la rochelle, qu'ils auoient le meilleur coing, & le plus fort du Royaume de France, tant par mer que par terre dominant cinq riuieres nauigables, y comprenant la Cha-

rante. Depuis qu'ils eussent esté entre les riuieres de l'isle, Dordogne, Lot & Garonne, il falloit au Roy pour le moins quatre camps pour les contraindre à combatre. Et veux dire qu'ils tenoient le meilleur pays, & les deux meilleurs & plus grands hautes du royaume de France, qu'est celuy de Brouage, & celuy de Bourdeaux.

Ie m'estonne comme il y a des gens si mal habilles, qui donnent entendre au Roy qu'il faut encoigner les huguenots dans la Guienne. C'est vne mauuaise piece. Si le Roy l'auoit perduë, il la recouureroit bien tard. Mais ces bons conseil. lers le font pour leur commodité & pour ietter la guerre loing d'eux: si la leur vendrons nous bien cher auant qu'ils l'ayent. Certes le Roy en deuroit faire plus d'estat, & empescher ses ennemis d'y prendre pied, & ne laisser ce pays à l'abandon, permettant qu'on se rie de nos miseres iusques à demander si nous couchons encôres dedans le liët. Ie ne puis, croire, que c'este parole soit sortie de la bouche de la Royne: car elle y a tousiours trouué, & y a encôres de bons ser. uiteurs. Ces messieurs de France, qui se moquent de nous, en pourrônt auoir à leur tour. Tousiours le mal n'est pas à vne porte. Or voyla la conclusion de leur conseil, qui estoit tresbon. Monsieur de Valance mon frere resmoignera, qu'vu qui assistoit au cōseil, quand bon luy sembloit, nous a dict ladicte deliberation, qui estoit grande. Et croy que quâd ils eussent voulu chasser tous les Catholiques, & retirer tous les huguenots du royaume de France dans ce pays, qu'ils eussent tenu, ils possedoient prou, pour les

faire tous riches, & si tous ceux de la noblesse de ce pais de deçà eussent esté contraincts se faire huguenots, & prendre les armes pour eux. Ainsi mal aysemēt apres, le Roy en eut esté maistre. Car de les faire retourner de rechef à nostre religion, il y eut eu bien affaire, parce que depuis qu'on est accoustumé à quelque chose, soit bonne ou mauuaise, il est fort facheux de la quitter. Mais Dieu n'a point voulu vn si grand mal pour le Roy, ny pour nous qui sommes Catholiques.

Voy-là dequoy à seruy la rupture du pont, au iugement des amis & ennemis. Et veux dire, que de tous les seruices, que j'ay iamais faiçts à la Gouenne, celuy cy est des plus remarquables, qui n'est procedé d'autre chose, sinon de la deliberation que ie prins à m'aller ietter dans Agen. Car autrement la ville estoit abandonnee: & monsieur l'Admiral s'en venoit droict là & non au Port saincte Marie, ny à Aguillon, comme il fut contrainct de faiçt. Car à Lausette, le conseil fut tenu qu'au partir de là, on s'en venoit loger à Castel-Sagrat, Monjoy, sainct Maurin & Ferussac, & le lēdemain à Agen, tenant pour certain, qu'ils ny trouueroient aucune resistance. Si cela fut aduenu, il eut bien eu les coudees franches. Et dans deux grosses riuieres ent non seulement rafraischy son armee, mais aussi assure le pays pour luy. Je sçay bien, qu'il fut respondu à monsieur l'Admiral, par deux ou trois, que s'il estoit vray, que i'y fusse dedans, ils ne m'en tireroient qu'en pieces, & que i'auois bien faiçt en ma vie de plus grandes folies que celle là. Et en y eut qui dirent, qu'ils m'auoient veu engager en trois ou quatre

places, la plus forte desquelles ne valoit par la moitié d'Agen, & que i'en estois sorty à mon honneur. Ceux là qui respondoient cela, le pouuoiet bien resmoigner à la verité: car ils s'estoiet trouvez avec moy en ces lieux au besoin. Monsieur l'Admiral soustenoit tousiours, qu'il estoit bien assureé que ie n'estois pas à Agen pour y demeurer, & que dés que i'entendrois qu'il y viendroit, que ma deliberation estoit de passer la Garonne, & me ietter dans Lectoure, disant, il est trop vieux routier, pour s'engager envne si mauvaise place. Les autres assureoient tousiours, que ie n'en bougerois point, à peine de leur vie. Qui fut cause, que monsieur l'Admiral adhera à leur opinion, & changea le chemin droict à Aguilhon s'estendant iusques au Port sainte Marie: & s'ils voyoient que i'abandonnasse la Ville, & que ie me retirasse vers Lectoure, comme il pensoit, que ie fisse, ils s'en viendroient à Agen. Il a trouué à la fin, que ceux qui soustenoient que ie n'en bougerois point, me cognoissoient mieux que luy, & que ceux qui l'auoient aduertiy, que ie me voulois retirer à Lectoure, estoient fort mal informez. Et pource que l'on m'a reproché, qu'il y auoit trois ans que ie n'auois rien faict qui vaille l'on cognoistra aux œuures que i'ay faictes pendant les trois ans, sans argent, ne gens à pied ny à cheual, que si i'eusse esté secouru d'argent seulement pour soldoyer des hommes, & que le Roy m'eut donné les compagnies & gens d'armes que ie demandois, i'eusse bien gardé à monsieur l'Admiral de faire boire ses cheuaux en la Garonne, & les Reistres de venir boire nostre

vin. Car le Comte de Mongommery n'eust jamais eu le loisir de les appeller : & en cüsse eu bon marché.

Le pont rompu, monsieur l'Admiral demeura quatre ou cinq iours, ne sçachant de quelle bois faire flesches, & logé chez Guillot le songeur, car il auoit ourre le camp du Comte de Mongommery trois cornettes de reistres engagees deçà la riuere vers Gascogne, & c'estoient ceux qui auoient passé la riuere estant logez à Labardac : & ne pouuoit trouuer moyen de les retirer, à cause que le ruisseau, qui passe au parauis, monastere des Religieuses, estoit si grand, qu'il n'y auoit homme, qui l'osast passer à pied ne à cheual. Le Comte Mongommery estoit encors à Condom & vers Nerac & Bruch. Monsieur l'Admiral fit faire vn petit pont sur deux batteaux, où ils pouuoient passer seulement cinq ou six cheuaux au coup & avec vne corde tiroient les batteaux à la mode, d'Italie. Et comme le ruisseau commença à diminuer, les Reistres le commencerent à passer à vn pôt de pierre qu'il y a & s'approcherent du passage du port : & commencerent à passer ce pont de batteaux six à six ou sept à sept au plus. Et quelque grand diligence, que les passagers pouuoient faire, si a'estoient il pres d'vne lieute & demie, auant que le batteaux fut allé & reuenu, & en ceste peine passerent ces trois cornettes, qui demeuroient deux iours à passer. Monsieur le Comte de Candalle & monsieur de la Vallette estoient à Stafort avec huiet ou dix cornettes de gés de cheual. Et cōme le Comte de Mongommery abandonna Condom, pour s'appro-

cher de la riuiere, i'escriuis vne lettre audit sieur Comte de Candalle, que si sa delibération estoit de combattre Mongommery sur le passage, que ie me trouuerois au combat avec les deux compagnies de gensdarmes que i'auois, & cinq cens arquebusiers, non pour commander, mais pour luy obeyr, comme le moindre soldat de la troupe. Il me remercia fort: & me fit responce, que quand cela seroit, luy & toute la troupe, qu'il commandoit, m'obeyroit: & toutes fois il ne se parloit point, que ie passasse pour me ioindre avec eux: & cogneus bien par la lettre, que tous eussent esté bien aysez, que i'eusse esté aupres d'eux: mais la Croizette, qui estoit là, seruoit de *Dominus fac totum*. Encores leur manday ie que s'ils ne vouloient que ie m'y trouuasse, ie ferois passer les deux compagnies, & les cinq cens arquebusiers se ioindre avec eux. Et par là, chacun peut bien cognoistre, que ie n'estois pas party de monsieur le Marechal, pour ne luy vouloir obeyr, puis que i'offrois d'obeyr au Comte, & à monsieur de la Valette, & au Capitaine la Croizette mesmes, qui estoit plus grand qu'eux en leur troupe.

Je ne veux poinct escrire comme ils firent, pour ce que ie n'y estois: pas & ne m'en suis pas informé, sauf qu'on me dict, qu'ils auoient fait vne charge à quelques vns, qu'ils trouuerēt hors de Bruch: & les rembarrerent dedans. Et m'a on dict depuis, que le Comte de Mongommery estoit dans la ville. Je ne scay s'il est vray: & pense fort bien qu'ils firent tout ce qu'on y pouoit faire: car ils sont trop cogneus & estimez. Le

Comte de mongommery passa premieremēt les gens de cheual, puis les gens de pied les vns apres les autres. Il les passa par la riuere à soixante fallades de ma cōpagnie, & de monsieur de Fontenil. les avec trois cēs arquebusiers pour les retirer & allerent iusques à vn petit village, qui est aupres du passage appellé la Rozie, où ils tuerēt quinze ou seize hommes, & y gaignerent douze ou treize cheuaux, leur dōnant vne alarme bien chaude. Et m'a-on dit depuis, que si nos gens de cheual eussent poussé outre, iusques sur le passage, ils en eussent fait noyer deux ou trois cens: car de ceste alarme il s'en noya quatre ou cinq à la haste qu'ils auoient. Et du costé de mōsieur l'Admiral, ne les pouuoient secourir: car ils ne pouuoient repasser, que six ou sept cheuaux sur le pont à batteaux. Parquoy ils demurerent cinq ou six iours à passer. Et voila la peine, en laquelle se trouua monsieur l'Admiral à pouuoir tirer à luy le Comte de mongommery, & les trois cornettes des reistres Monsieur de la Chappelle Viceneschal, & monsieur de Bouzet m'auoient mandé, que si ie voulois donner passeport à vn Huguenot, à qui i'auois donné à leur requeste assurance de demeurer en sa maison, il s'offroit d'aller au Port sainte Marie, pour entendre & descourir le chemin, que monsieur l'Admiral vouloit prendre apres que le Côte de mongommery seroit passé, ou bien s'ils vouldroient redresser vn autre pont. Je leur enuoyay le passeport qu'ils me demandoient pour luy. Et le iour mesmes que le Comte eut acheué de passer, ce personnage fut de retour à leur maison, & leur dict & asseura, qu'au

partir du Port sainte Marie, qui seroit dās deux ou trois iours apres que tout seroit acheuē de passer, ils prenoient leur chemin vers Thoulouse. & iroient passer à Montauban, estans deliberez de brusler toutes les maisons, qui seroient à quatre lieues aux enuirōs de Thoulouse, & sur tout celles des Presidens & Conseillers: & disoit encores qu'il auoit appris d'vn Capitaine de gens de cheual, qu'on luy auoit donnē pour sa part, vne maison pres de Thoulouse nommee l'Espinette, afin de la brusler. Ce personnage luy respondit, que c'estoit vne des plus belles maisons, qui fussent autour de Thoulouse. Et le Capitaine luy dict, que si le maistre de la maisō n'en auoit d'autres que celle là, qu'il estoit sans maison. Ledit sieur de Bouzet mesmesme rapporta tout ce que ce personnage là leur auoit dict. Et tout incontinent i'en aduertis monsieur le premier Presidēt car d'en aduertir monsieur le Mareschal, i'estois biē certain qu'il n'eut pas bien pris mes lettres: & qu'il eut creu tout au cōtraire de l'aduertissement, que ie luy en eusse donnē. Qui fut cause, que i'en aduertis ledit sieur President: & luy mādois, qu'il deuoit retirer monsieur de la Vallette, qui desia s'en estoit retournē vers Thoulouse, & messieurs de Negrepelisse & Sarlabous: & qu'ils ne pouuoient auoir trop de gens de bien dans la ville: car les ennemis tenoient des propos: qui ne valloient rien, lesquels ie ne uolois escrire, pour ce que ce n'estoit que le vulgaire de leur cam, à quoy on ne deuoit adiouster aucune foy.

Voilà tout le contenu de ma lettre. Je m'assure que ledit sieur President ne l'a pas perduē: &

ainsi s'en alletent toutes les forces du port sainte Marie, & passerent tous à la veüe du chasteau de Bajau mont, ou estoit monsieur de Dufort, frere du sieur de Bajau mont qui est à ceste heure. Je sortis avec les deux compagnies de gens d'armes, & les vis tous passer à vne arquebusade de moy, & plus pres encores, n'ayant moy que huit ou dix cheuaux, ayant laissé la cauallerie vn peu derriere. Mais ie ne l'auois peu mettredi bien à couuert, que les ennemis ne la peussent voir. Iamais homme ne se desbanda pour me venir recognoistre, & camperent ceste nuit-la vers le port du Casse, & tirant vers S. maurin, puis se mirent vers ledict saint Maurin & autres villages là autour: & là demurerent deux ou trois iours. Et pource que ledict sieur de Dufort auoit veu passer tout à son aise tout leur camp, gens de pied, & gens de cheual, & les auoit peu nombrer à son aise, ie le priay de prendre la poste, & aller aduertir la Majesté du nombre de ce camp. Et me dict entre autres choses, qu'il auoit descouuert vne troupe de cinq ou six cens cheuaux, qui passoiert vn peu plus loing, que les autres, dont la pluspart n'auoient point de bottes, & que c'estoient valets & laquais, qu'ils auoient fait monter à cheual, pour faire nombre. Ie ne faisois rien que ie ne le communiquasse à l'Euesque d'Agen, me fiant lors autant ou plus en luy, qu'à mon frere propre, & le tenois pour vn des meilleurs amis, & d'aussi bonne conscience, que Prelat, qu'il y eust en toute la France. Il est fort de la maison des Fregoles de Genes. Ie baillay instruction audict sieur de Dufort, & vne lettre de creance, qui co-

tenoit cecy, Que ie luy enuoyois le sieur de Dursfort, lequel auoit peu nombrer tout a son ayse l'armee de messieurs les Princes, pour luy dire tout ce, qu'il en auoit veu & nombré. Puis luy donnois aduis du chemin qu'ils tenoient, & de leur deliberation de mettre tout a feu vers Thoulouse, & en auois donné aduis à M. le premier President, pour le dire aux gés qui auoient aux enuiron de la ville des maisons : afin qu'ils retirassent les meubles: & qu'ils feroiēt bien de retirer monsieur de Negrepelisse, si desia il n'y estoit, & messieurs de la Vallette, & Sarlabous. Puis en vn autre article, que le personnage, que ie ne nomme point icy, de leur religion qui estoit allé à leur camp, auoit porté nouvelle, aux sieurs de la Chappelle, & du Bouzet, que le Capitaine des gens de cheual, à qui il auoit parlé auoit dit, qu'ils auoient entreprise sur Mōtpeliet & le pont sainct Esprit toute assuree, & que ie cognois bien le gouuerneur de Montpelier, qui estoit monsieur de Casteluau, pour lequel ie respondrois de ma vie: mais que ie ne cognoissois pas celuy du pont sainct Esprit. Qu'il pleut à sa Majesté en aduertir lesdicts gouuerneurs. afin qu'ils fussent soigneux de tenir l'œil sur leurs places, & que cela leur feroit vn coup d'esperō, pour leur faire prendre garde à la seureté d'icelles. Et en vn autre article, que l'Euesque d'Agen, lequel estoit arriué de l'Abbaye, qu'il à en Languedoc pres Narbonne, m'auoit dict, que tout le bas Languedoc depuis Montpelier vers Auignon estoient en grand peine, n'ayant aucun chefences quartiers, & qu'ils auoient enuoyé prier monsieur le mareschal de leur vouloir enuoyer mon-

sieur de Ioyeuse : car pourueu qu'ils eussent vn chef, ils seroiēt prou gens pour deffendre le pays uoit mander à monsieur le mareschal, qu'elle deuoit mander à monsieur le mareschal qu'il laissast aller monsieur de Ioyeuse au bas Languedoc. Il auoit prou d'autres grands Capitaines pres de luy : parce que ledit sieur de Ioyeuse y seruiroit de beaucoup, à ce que m'auoit dict ledit euesque. Et en vn autre article, que s'il plaisoit à ladicte Majesté de faire marcher monsieur avec la moitié seulement de son armee, que nous estions assez forts, pour combatre des forces plus grandes, que celles de messieurs les Princes : & qu'il m'estimast pour l'vn des plus meschàs hommes, qui porta iamais armes, si monsieur marchoit avec la moitié de l'armee, mais qu'il amenast les Reistres, s'il ne desfaisoit les Princes, & mettroit fin a la guerre : & si la Majesté ne trouuoit bon, que Monsieur y vint, qu'il commandast à monsieur le Prince Dauphin, qu'il marchast avec le camp vers le Pays de Rouërgue, avec lequel ie me ioiendrois, & que nous trouueriôs bien moyé que mōsieur le Mareschal Danuille s'y ioiendroit aussi, & qu'autour de Thoulonse, & au chemin, qu'ils seroient, nous les combattrions à nostre aduentage.

Voyla tous les articles de mes instructions. Et à dire le vray, il ne s'ē fut iamais retourné vn en France, où ils se fussent cachez dans les villes, & eussions gardé le pays. Que s'ils fussent esté rompus ou separez, malaisément se fussent ils iamais r'alliez. Ce bon Euesque d'Agen m'auoit dict, qu'il tenoit Narbonne pour perduë, & que mō-

sieur de Rieux, qui en estoit gouuerneur, estoit huguenot, & qu'il auoit chassé vn des principaux Catholiques de la ville auquel tous les Catholiques s'adressoient : & que la ville en estoit à demy desesperee, mesmes que les Catholiques auoient mandé à monsieur le Marechal, pour le supplier de vouloir escrire à monsieur de Rieux, de le laisser r'entrer dans la ville, lequel sieur de Rieux luy auoit r'enuoyé force excuses, qu'il ne le pouuoit faire. Et voyant que monsieur le Marechal ne prenoit pas trop les choses à cœur, pour le faire r'entrer, les Catholiques s'estoient retirez au Parlemēt, lequel l'auoit remonstré à monsieur le Marechal, & que de nouveau il en auoit escrit audict sieur de Rieux, qui n'en auoit voulu rien faire : & que tout le peuple se tenoit entierement pour perdu. Le le contay audict sieur de Durfort non qu'il fut escrit aux articles, ne moins luy donnay-ic charge d'en parler au Roy : car peut estre, cela n'estoit pas viay : mais pour en estre certain, il la deuoit demāder audict Euesque, & s'il vouloit que par luy il le dist au Roy. Ledit Euesque luy dict tout en la mesme sorte, qu'il m'auoit conté, & de plus, que luy mesmes le vouloit escrire au Roy, ce qu'il fit. Ledit Sieur de Durfort ne voulut prendre la lettre, qu'il ne vid ce qui estoit couché dedās, comme il fit. Et alors ledit sieur de Durfort print la lettre, & me dict qu'il auoit veu ce que ledit Euesque escriuoit au Roy, & que c'estoit en la mesme forme, qu'il le m'auoit dit. Voilà le contenu de mes instructions car de creance, ledit Durfort n'en apporta que ce qui estoit contenu dans icelles instructions &

me dit franchement qu'il n'aportetoit iamais creance sans instruction signee. Voyla surquoy monsieur le Marechal Danuille s'est fondé d'escrire vne lettre diffamatoire contre moy. Que si n'eust esté le respect de ceux auxquels il appartient & l'estat qu'il tient du roy, ie me fusse essayé de luy apprendre comme il doit donner desmanries, sans bien estre aduertty de la verité. Je les luy pouvois bien donner, d'autant que le tesmoignage du Roy & les instructions eussent déclaré la verité Mais il me suffit que le Roy & la royne sçauent le contraire de, ce qu'il acouché dans sa lettre, & que ma consience en est du tout exépte. Nous verrons de luy ou de moy, qui mieux seruira son maistre. Il a deux aduantage sur moy, il est grand seigneur, & ieune, & moy pauvre & vieux. Si suis ie gentil-homme & Cheualier, qui n'ay iamais souffert iniure, & suis moins taillé que iamais del'endurer, tant que pouray porter espee. I'oserois croire que pour lors le susdict Euesque n'auoit encore rien entendu de l'entreprinse que l'on a voulu executer cõtre moy: mais son meschät frere vint demener quatre ou cinq iours avec luy, lequel pendant ce temps le conuertit d'entendre à ceste belle execution, de laquelle ie n'escriray rien d'aduantage: car Dieu a commencé faire paroistre ses miracles pour me vanger. I'espere tãt en luy, qu'il ne s'arrestera pas là Or les Princes s'en allerent par le mesme chemin que i'auois mandé à monsieur le Presidét: & firent l'execution du bruslement entrepris. Je voudrois de bon cœur que mon aduertissement ne se fust pas trouué veritable, car i'ay aprins de

gens

gens de bien de Thoulouze que l'armée des Princes leur apporra doinnage de plus d'un million de francs. Je ne me veux mesler de mettre icy, ce qu'ils firent par le Languedoc, car ie ne me mesle point d'escrire ce que les autres ont fait; ou le deuoir auquel se mit ledit Sieur Marschal: & retourneray à vne lettre, que le Roy m'escrivoit pour aller en Bearn.

Sa Majesté me mandoit, que i'assemblasse tant de gens que ie pourrois, & le plus promptement & que ie prinssé de l'artillerie à Thoulouze, à Bayonne, & Bourdeaux, & là où i'en trouuerois, & que i'allasse attaquer le pays de Bearn. Et escrivoit à messieurs les Capitouls de Thoulouze de me bailler de l'artillerie, & munitions: d'argent, il ne s'en parloit point, pour les frais, ou pour payer les gens de pied, & l'equipage du canon. Et Dieu scait, si en telles entreprises, il faut que rien manque. Vne armée ressemble vn orloge: si rien déffaut, tout va mal apropos. Je luy enuoyay Espalanques, gentil-homme Bearnois, avec ample instruction de ce qu'il me falloit, & qui estoit necessaire pour marcher. Et fus contrainct de ce faire, pource que les lettres que sa Majesté m'auoit escrites pour l'entreprise estoient si maigres, qu'il sembloit que celuy qui les auoit deuisees, n'auoit point grand enuie que i'y allasse, ou bien que i'y fisse rien qui vallust: si ce n'est qu'il fut tout ignorant. Mais ie ne luy en manday autre chose, sinon d'escrire vne lettre bien pressaente aux Capitouls, pour me prester deux canons, & vne grande couleurine, avec des munitions, & dont ie leur respondrois, car

l'artillerie & munitions sont à eux. Desia ils m'auoient fait responce n'auoir point d'artillerie prest, ny moins de munition, à cause que monsieur de Bellegarde leur auoit despendu la plus part d'icelle au Carla, & à Puylaurens, & que monsieur le Mareschal Danuille leur auoit despendu le reste à Mazerès. L'escriuois aussi à la Majesté qu'il luy pleust commander à Monsieur de Valence, qu'il me fit deliurer vn peu d'argent pour faire vne monstre, où à tout le moins vne demy monstre aux gens de pied, pour acheter de la poudre, car en deux ans que ceste guerre a duré, tous les gens de pied que i'ay leuez de par deçà, n'ont fait que deux monstres, & la pluspart qu'vne: & aussi qu'il mandast à monsieur de Valence, qu'il fit venir avec moy vn Thresorier, pour faire les frais de l'artillerie: & qu'attendant le retour d'Espalanques. ie donnerois si bon & prompt ordre à toutes choses necessaires, qu'il me trouueroit à son arriuee prest à marcher.

Voilà toutes les demandes que ie faisois au Roy. Sa responce fut qu'il trouueroit fort estrange, que ie misse ce voyage en telle longueur, & pensoit, que ie fusse deha dans le pays, & que si ie ne voulois faire autrement, que i'auois fait iusques icy, qu'il y pouruoyroit aussi autrement, & qu'il y auoit trois ans, que ie n'auois rien fait, qui vaille. Ces lettres me mirent en tel desespoir & colere, qu'vne fois ie fus resolu de n'y aller point, & descrire au Roy, qu'il y enuoyast vn autre, qui eust fait cy. deuant mieux que moy, & qui acheuast la besongne, comme monsieur de Terride auoit fait. Toutesfois à la fin ie me re-

folus de ne le faire, cognoissant bien, que ces lettres ne venoient pas du naturel du Roy, de la Roync, ny de monsieur, car il y en auoit de tous trois aussi picquantes l'vne que l'autre. Je cognoissois bien que cecy venoit du conseil de mes ennemis, que i'ay pres leurs Majestez: car le Roy la Roync, ny Monsieur n'escriuirent iamais lettres au plus grand ennemy qu'ils ayent eu, si picquantes, que celles-là: & ne les monstray qu'à Monsieur de Valence mon frere, de crainte que tout le monde ne perdist le cœur à mon exemple, de faire iamais seruice au Roy. Car tous gene ralement, de quelque vacation qu'ils fussent, sçauoient bien le contraire, & que i'auois fort bien fait avec le peu de moyens qu'on m'auoit laissé. Et lors ie cogneus bien qu'on me vouloit ietter toutes les fautes qui estoient aduenuës par deça, sur mes espauls, n'ayant personne à la Cour pour me deffendre. Je cognois à present, que la plus grande faute que i'ay fait en ma vie, ç'à esté de n'auoir voulu despendre, depuis que les vieux sont morts, que du Roy & de la Roync: & qu'un homme qui a charge, est plus assuré de despendre d'un monsieur, ou d'une madame, ou d'un Catdinal ou d'un Marechal, que non du Roy, de la Roync ny de Monsieur. Car ils desguiseront tousiours à leurs Majestez les affaires comme bon leur semblera, & en seront creuz de tous trois: car ils n'y voyent que par les yeux d'autruy, & n'y oyent que par les oreilles des autres. Cela est mauuais: mais il est impossible d'y mettre ordre. Et celuy qui aura bien fait, demeurera en arriere. Par ainsi si ie pouuois re-

tourner à mon commencement d'age, ie ne me soucierois iamais de dependre du Roy, ny de la Royne, sinon de ceux qui ont credit pres de leurs Majestez. Car encore que ie fisse le plus mal qu'homme sçauroit faire ils me courroient mes fautes, voyant que ie ne despandrois que d'eux: & leur bien & honneur est d'auoir des seruiteurs qu'ils appellent Createurs. Si le Roy ne faisoit du bien que de luy mesmes, il leur rongneroit les ongles. Mais qui veut auoir recompence, qui veut estre cogneu, il faut se donner à monsieur ou a madame: car le Roy donne tout à eux, & ne cognoit les autres, que par leur rapport. Je suis bien marry que ie ne puis retourner à mon ieune age, car ie me sçaurois bien mieux gouverner, que ie n'ay fait iusques icy: & ne me fonderois pas tant en l'esperance des Roys, que des autres, qui seroient pres d'eux. Mais ie suis à presēt vieux & ne puis retourner ieune. Parquoy il faut que ie suiue la complexiō que j'ay tout iamais eue. Car ie ne sçaurois par quel bout commencer, pour en prendre vn autre. Il n'est pas temps, celà peut estre seruir pour ceux que ie delaisse. Mais si le Roy les veut tromper qu'il soit veritablement Roy, & ne donne rien que de luy-mesme. O qu'il y en aura qui seront trompez.

Encores ay-ie fait vne autre faute, c'est de n'auoir tenu quelqu'vn de mes enfans pres du Roy. Ils estoient assez bien nez pour se faire aymer de leurs Maiesté. Mais Dieu m'osta mon Marc-Anthoine trop tost: & depuis le capitaine Montluc, qui fut tué à Maderes, l'vn ou l'autre eut fait taire ceux, qui vouloient controoller & calom-

nier mes actions. Leur desmentis de si loing, ne me pouuoient faire mal. Si nous estions à vne picque les vns des autres, ie leur ferois tout vieux que te suis, trembler le cœur au ventre. Je ne les tenois pas pres de moy, pour estre oisifs, mais pour apprendre mon mestier. Car le premier a suyuy les armes, s'y est fait remarquer, & m'a suyuy en mes voyages. Le secōd auoit acquis tel credit en Guyenne, que i'estois bien aisé, pendāc la guerre, qu'il n'en bougeast. Le troisieme depuis sō retour de Milthe m'a suyuy en ces guerres & le dernier aussi. Mais ie laisse ce propos qui me met en colere, pour retourner à l'entreprinse. Monsieur de Valence s'en courut à Bourdeaux voir s'il y auroit moyen de trouuer argent aux finances: & me manda n'en y auoir trouué vn seul liard: toutes-fois qu'il auoit tant fait, que l'on auoit emprunté quatorze mil francs, lesquels il auoit fait bailler à vn Commis, pour faire tenir pres de moy: & que dans dix iours il m'en feroit tenir autant: mais qu'il ne falloit nullement esperer d'en auoir d'auantage, & que le Receueur auoit encotes emprunté cela. Monsieur de Fontenilles s'en alla à Thoulouse avec procuration mienne, pour nous obliger tous deux de rendre & payer les munitions, si le Roy ne le faisoit: & en ceste condition ils me presterent vn canon, & vne couleurine, avec quelque peu demunitions. Je fis partir messieurs de Montelspan, & de Maillaillan, avec cent cheuaux, choisis en la compagnie de monsieur de Gondrin & la mienne, d'estoic a Bayonne, pour tenir escorte a l'artillerie, que M. le Vicomte d'Orthe me deuoit enuoyer.

Et enuoyay monsieur de Gondrin à Nogarol, pour commencer à dresser l'armée, & Monsieur de Saintotrens avec luy, à qui i'auois baillé la charge de Marechal de camp, & moy ie demeuray quatre ou cinq iours, pour faire aduancer les gens de pied & de cheual, & donner temps ausdits Commissaires de viures d'aller par les Provinces executer les mandemens que i'auois baillé pour faire aduancer les viures. Et ne demeuray que six iours à temporiser, puis m'en allay en deux iours à Nogarol. Là nous entraimes incontinent en conseil, pour deliberer par quel moyen deuions commencer. Les vns dirēt que ie deuois commencer par saint Seuer, d'autres disoient, que ie deuois aller droit à Pau. Mon opinion fut, que ie deuois aller cōmencer à Rabastens, pource que commençant par là, ie mettrois derriere moy tout le meilleur pays de Gascoigne, pour les viures: & d'autre part, que Rabastens estoit vn chasteau le plus fort, que fust en la puissance de la Royne de Navarre, & que si ie le prenois par force, comme ie voyois qu'il falloit qu'il se print ainsi, car l'on estoit bien asseuré qu'ils ne se rendroient pas legerement, ie voulois faire mettre tout au fil de l'espee, m'asseurant que cela donneroit vne si grand peur à tout le demeurant du pays de Bearn, qu'il n'y auoit aucune place qui y osast attendre le siege, si ce n'estoit Navarreins. Et d'autre-part que ceux de Thoulouse entendant ce bon commencement, ils n'espargneroient rien à me fournir, voyant que les choses me succederoient à bien & au contraire, si ie commençois à saint Seuer, ie me mettrois sur

les Landes, là où il n'y a que le sable, où mes gens mourroient de faim: & n'auroient aucun secours de Bourdeaux, encores que ie prinssé bié S. Seuer. Par ainsi qu'il valoit mieux aller commencer par le plus fort, & y employer promptement mes forces, que non à la plus foible, allant de iour à autre pendant le temps. Voilà ma proposition laquelle à la fin fut trouuee bonne, & suiuite de tous. Mais sur tout ie leur dis, que pour mettre les ennemis en peur, il falloit tuer tout ce qui se presenteroit, & qui feroit teste: & que cela occasionneroit messieurs de Thoulouse, à nous accommoder de ce qui nous seroit necessaire, voyant que c'estoit bon ieu, bon argent.

Ce conseil se tint à mon arriuee: & le matin deuant le iour ie prins vingt cinq ou trente chevaux, & m'en allay en diligence à Dacs. Monsieur de Gondrin me monstra vne lettre que monsieur de Montepan son fils luy auoit escrie de Bayonne que l'artillerie n'estoit pas si preste comme nous pensions, mais bien que monsieur le Vicomte d'Orthe y faisoit toute la diligence qu'il pouuoit. Et dés que ie fus à Dacs, ie luy depeschay deux Gentils hommes, queuë fut queuë, pour la faire haster. Or mandois ie à monsieur le Vicomte, que ie le priois de s'aduan- cer vn iour ou deux deuant, & qu'il regardast, s'il pourroit amener avec luy messieurs de Luxe & de Damezan: afin de prendre conseil d'eux; de ce que nous aurions affaire, ce qu'il fit: & amena ledit Sieur de Damezan avec luy: & ne peut si tost recouurer mōsieur de Luxe. A Dacs ie luy remōstray le conseil, que nous auions tenu

à Nogatol, & mon opinion, laquelle fut trou-
 uee bonne partout, & mesmement par Mon-
 sieur de Damazin, qui me dit, que si nous ve-
 nions droit à saint Seuer, ils n'auroient moyen
 de tirer vn Basque du pays, par-ce qu'il failloit,
 qu'ils passassent les eautés par le pays des enne-
 mis: mais que si i'allois commencer par là, où
 i'auois proposé, dès que ie serois à Nay, tout le
 pays des Basques & la vallee du Sault, & Daspe se
 ioindroient à moy. Je fus fort aise de ce que ie
 les trouuay de mon opinion. Je fus contraint de
 demeurer trois iours à Dacqs, auant que l'artil-
 lerie fut arriuee. Je laissay deux canons à mon-
 sieur le Viconte d'Orthe avec des munitions, le
 quel deuoit marcher droit à Pau, incontinent
 qu'il auroit entendu, que i'aurois prins Rabas-
 tens: & en mesme temps que ie marcherois, ie
 luy deuois enuoyer deux compagnies de gens
 d'armes, pour luy aller au deuant, & deux de
 gens de pied, qui estoient au mont de Marfan &
 mil hommes, qu'il auoit aupres de luy, de ses
 terres, ou bien de Labour. Et luy laissay mōsieur
 d'Amou pour le soulager, & quelques autres gé-
 tils-hommes du pais voisin de Dacqs: & com-
 mençay à marcher avec l'artillerie iour & nuict.
 Monsieur de Montamat Lieutenant de la Royne
 de Nauarre. en ce pays-la, ne pouuoit deuiner
 quel chemin ie voulois prendre, ou si i'irois droit
 à Pau ou à Rabastens, car de saint Seuer il co-
 gneut bien à ma desmarche, que ie ne prenois
 pas ce chemin-là mais s'attédoit que i'irois droit
 audict Rabastens, ou à Pau. Je diligentay tāt que
 ie fus en deux iours & deux nuicts avec quatre

canons, vne grande couleurine, & deux bastar-
des aupres de Nogarol, Messieurs de Gondrin &
de Sainctorens se ioignerent à moy. Et ainsi mar-
chastes droit à Rabastés. Et en trois iours nous
y fusmes deuant avec la plus grand part de la ca-
uallerie, & de l'infanterie. Il pluuoit tousiours,
de sorte que les ruisseaux venoit grands. Qui
fut cause, que l'artillerie ne fust pas si tost deuant
Rabastens, comme l'armee, incontinent que
i'arriuay, ie prins le Commissaire Fredeuille, &
le Sieur de Lebeton, lesquels auient desia reco-
gneu le matin deuant le iour côme aussi auoient
fait le capitaine sainte Colombe, monsieur de
Basillac & autres gentils-hommes voisins de là.
Et les trouuay en dispute Les vns disoient, qu'il
failloit prendre premierement la ville, par dedés
laquelle il failloit battre le chasteau: les autres &
mesmes tous ceux de Bearn, que ie deuois atta-
quer le chasteau par le dehors, comme Fredeuil-
le estoit mesmes de leur opinion. Le voulu veoir
la dispute à l'œil, car en ces choses ie ne me suis
iamais fié à personne, & vn bon assigneur de pla-
ces en doit faire ainsi: & amenay les susdits de
Fredeuille & de Lebron seuls avec moy: & en-
cores qu'ils tirassent fort, si ne me garderent ils
point de reconnoistre à ma volonté: & me reti-
rai pres du chasteau dans vno petite loge couuer-
te de paille, Et la ie fis confesser audit de Frede-
uille, que c'estoit la ville, que nous deuions at-
taquer le premier, & par dedans icelle le cha-
steau. Et ainsi nous retirastes l'vn apres l'autre
courant, car il ne faisoit guere bon s'y arrester: &
allastes cōclure avec messieurs de Gondrin, de

Basillac, de Seuignac, de Saintorens, de Montrespan, de Madaillan, & du capitaine Paucillac Colonel de l'infanterie, qu'il nous falloit attaquer la ville. L'employay tout le demeurant du iour à faire faire des gabions & fascines, & au point du iour i'euz l'artillerie en batterie deuant la ville: dans peu de volées le canon fit bresche. Leur deliberatiõ n'estoit pas de tenir la ville: car ils auoient remply toutes les maisons de paille & fagots, & comme ils virent que nos gens alloient à l'assaut, tout à coup ils mirent le feu à la ville, & coururent se ietter dans le chasteau, hõmes, femmes, & enfans: nos gens firent ce qu'ils peurent pour garentir la ville, afin qu'elle ne se bruslast: mais ils tiroient tant du chasteau, qu'il n'y eust ordre de garder, qu'il ne s'en bruslast la pluspart. Et la nuit apres ie mis l'artillerie dedans, & commençay de battre vn corps de maison, qui tiroit à main gauche: là où il y auoit vn tourrion au bout, qui couuroit le pont-leuis, & la porte du chasteau. Et sur le soir ledit corps de logis fut tout couuert: & le tourrion par terre. Et le matin au point du iour nous commençasmes à battre leur grand tour, où estoit l'orloge: & en mesme temps que la batterie se faisoit, nos soldats gaignerent la porte de la ville, qui estoit tout apres de celle du chasteau, à dix pas au plus, & qui pouuoit voir vn peu des fausses brayes: toutesfois il y auoit vn grand terrain de la hauteur d'vne picque, & d'autant d'espaisseur fait de fascines en maniere de rempart, qui couuroit leur pont-leuis. Qu'estoit cause que nos gens ne leur pouuoient pas porter grand dommage, si faisoient

bien eux aux nostres : mais nous y mismes quelques barriques & tables qui tenoient vn peu en seureté nos gens , qui estoient sur ledit portail. Tout le iour nostre artillerie battit le visage de la tour, & a la fin ladicte tour fut ouuerte , puis fis tirer de l'autre, qui tiroit dans le chasteau: & iusques a midy nous n'en peusmes veoir la fin. Monsieur de Fontenilles & le capitaine Moret arriuerent avec le Canon , & vne grand couleuvre de Thoulouse , qui ne seruit de rien: car elle se mit en cinquante pieces , & le canon fut esuenté.

Je fis remuer deux canons à main gauche , tout auprès de la muraille de la ville , qui voyoit l'autre visage de main gauche. Mon intention estoit, que si ie pouuois faire tōber la tour deuers nous elle cōbleroit tout le fossé, qu'estoit plein d'eauë & rempliroit les fauces brayes de cest endroit la, & que nous pourrions aller à l'assaut par dessus la ruine , qui m'auroit comblé le fossé , car la tour estoit fort haute. Tout le quatriesme iour avec ces deux canons ie battis ce visage de la tour & a la fin ie fus maistre, & ne demeura que le costé de main droite, & les coins. Alors ie fis tirer au premier canon, qui faisoit visage à l'artillerie premiere , du costé de main gauche , & dès deux pieces que i'auois remuees la nuict a l'autre canon, qui tiroit vers la ville. Et en dix ou douze coups les cantons furent rōpus: & la tour tombee deuers nous, & là ou ie la demandois: mais quelque hauteur & grosseur qu'elle eust, elle ne sceust du tout remplir le fossé , dás lequel il failloit descendre bien profond. Il est vray que la ruyne de la tour auoit beu l'eau, & auoit remply vne par-

rie du fossé, mais non pas tellement qu'il ne fallut encore descendre bien bas. La nuit du cinquiesme iour les sieurs de Basillac & Baron de S. Lary m'amenerent cinquante ou soixante pionniers, car tous ceux que j'auois, s'en estoient fuis & descobez: & ils les prenoient en leurs terres voisines de là. Je les baillay à monsieur de Leberon & au capitaine Montaut, son beau frere, & trente ou quarante soldats, que les capitaine l'Artigue & Soles faisoient traualier. Les capitaines mesmes leur aidoient. C'estoit pour oster le terrain: afin que l'artillerie peust voir le pont leuis. & battre le costé d'iceluy: afin que la balle passast par flanc au long & en courtine au long de la bresche par dedans. Et aussi ils auoient fait vne barriquade sur des chambres, de sorte qu'on ne pouuoit aucunement voir par vn des deux costez. Je baillay la charge au Vicomte d'Vsa de remuer les deux canons à l'endroit, où monsieur de Leberon faisoit tirer le terre plein & m'en allay vn peu reposer, car c'estoit la cinquiesme nuit, que ie n'auois pas eu vne heure entiere de repos. Et a la pointe du iour i'ouys tirer les deux canons: & ne pensois point qu'il fust possible, que de tout ceste nuit le terrain peut estre osté à tout le moins tout ce qui nous faisoit empeschement. Nostre artillerie commença à faire des fiennes tout au long de ce flanc: & nous cousta beaucoup de rompre ceste barriquade, qui nous portoit vn grandissime dommage, car ils tiroient desesperement à nos deux canons. Je fis aller reposer le Vicomte d'Vsa, monsieur de Leberon, & le capitaine Montaut, & laissay monsieur de

Basillic pour secourir l'artillerie. Nous fismes faire vn trou à la muraille de la ville tout à l'endroit de nostre artillerie : afin d'y venir en seureté par le dehors, car par le dedans il n'y auoit ordre sans estre tué ou blessé, l'auois baillé au capitaine Bahus la charge de faire faire des gabions, ce quatriesme iour, qui auoit fait grand diligence: mais il les fit faire trop petits, car les vent de nostre artillerie les eut bien tost mis en pieces, qui est vne chose à laquelle il faut prendre garde. Toute nostre caualerie estoit en des villages à vne lieuë & demie de nous : là où il auoit commodité de faire viure les cheuaux: & auoient cōmandemēt d'estre toute la nuict en campagne, pour garder que secours ne vint. Nous auions prins vn grand paquet de lettres le iour propre, que nous arriuasmes à Rabastens, que monsieur de Montamat enuoyoit au Vicomre de Caumon, monsieur de Dandaux, & plusieurs autres, iusques au nombre de trente ou quarante lettres, par lesquelles il les prioit de venir secourir le pays de Bearn, s'ils desiroient faire service à la Roine de Nauarre & à M. le Prince, & qu'ils n'estoient pas assez forts pour deffendre le pays, s'ils ne les venoient secourir: que desia il leur en auoit escrit par deux ou trois fois : & qu'ils luy mandassent, quand ils seroient prests, car dans vne nuict ils seroient si grand caualeade, qu'ils se ioiroient a eux pour incontinent se retirer tous ensemble dans le pays de Bearn : ou autrement qu'il seroit contrainct d'abandonner le plat pays, n'ayant assez de forces pour y resister qu'il n'auoit pas affaire à monsieur de Terride. Ce que nous fut cause de prendre la

resolution qui s'ensuit.

Premierement de mander au Baron de Larbous, qui venoit avec la compagnie de monsieur de Gramont du haut de Comenge pour se venir ioindre avec nous, qu'il fist alte es environs de là, où il falloit que le secours passast, & que iour & nuict il tint gens de cheval sur les passages afin de nous tenir aduertis, & qu'il n'empeschast point le passage, mais seulement se mist sur la queuë. Puis de peschay le capitaine Mausan, qui estoit de ma compagnie, pour s'en aller aux valles, par là où il falloit que les ennemis passassent: & commanday qu'avec le bat-sain ils fissent leuer toutes les communes des valles & villages, & se ioignissent avec le Baron de Larbous, pour se ietter à leur queuë. Puis de nostre costé vne partie de nostre caualerie estoit toutes les nuicts à cheval, & tenions des sentinelles iusques aupres de Nay, car il falloit que monsieur de Montamat passast au pont dudit Nay, pour venir au deuant de son secours, & que monsieur de Gondrin demeureroit avec vingt sallades, & quatre enseignes de gens de pied à l'artillerie, si nous n'auions prins le chasteau, auant que ledit Montamat & son secours s'asséblassent & que ie marcherois avec le reste du camp, iour & nuict, quand l'aduertissement nous viendroit, pour les aller combattre. Voilà l'ordre que nous tenions, si le secours leur fut venu & faisons estat que s'ils defaisoient celà, tout le pays de Bearn estoit perdu. Je vous dis & escriis cecy: afin que ceux qui se trouueront en semblables besongnes, y prennent exemple. Je dis les ieunes capitaines, car les vieux

routiers sçauent bien qu'il en faut faire ainsi. Ma delibération estoit aussi, le chasteau estant prins, de despescher vn gentil-homme vers sa Majesté, qui couroit iour & nuict, pour l'aduertir de la prinle: afin qu'il enuoyast dire par quelque gentil-homme a monsieur le Mareschal Danuille, qui estoit vers Montpellier apres les ennemis (ie ne sçay pas s'il leur fit grand mal) qu'il mandast à Thoulouse que l'on me fist venir huit canons des douze de Narbonne, qui estoient encores audiect Thoulouse: qu'il enuoyast à la Cour de Parlement & Capitouls, des lettres pour les esmouuoir à pröptement faire les fraiz, pour m'amener lesdits huit canons. Et cepédant nous irions attaquer vn autre chasteau a deux petites lieuës de Rabastens, qui n'estoit pas beaucoup fort. Et de là deuions aller passer le Gave au dessous de Nay, à vn gué, que les gentils hommes Bearnois, qui estoient avec nous, sçauoient, & prendre. Nay pour là dresser le magasin de nos viures: & là receuoir messieurs de Luxe de Dalmazan, Vicomte de Cheuaux, & Dalmalbarix avec le Basques qu'ils denoient mener pour marcher deuant Pau, où le Vicomte d'Orthe se deuoit rendre avec les deux canons & la couleurine, qui estoit demeuree entre les mains à Dacs, & estions bien assurez que tout le pays se rendroit incontinent a nous, les vns par amour, les autres par craintes de leurs vies & biens. Et ayant prins Pan, & les huit canons venus, nous voulions marcher deuant Nauarreins. Et qui m'eust mis a iurer si ie le prendrois ou non, i'eusse plustost iuré ouy, que non: car nous auions des

gentils-hommes de Bearn, & Bigorre avec nous & principalement monsieur de Bazillac, qui commandoit l'artillerie au siege de Navarreins, pour monsieur de Terride qui disoit, & a dit depuis, que si on eut assailly Navarreins, comme nous auions: fait Rabastens plus facilement l'eussions emporté, que Rabastans. Et estimoient tous ceux qui cognoissoient l'une place & l'autre, que Rabastans estoit plus fort que Navarreins.

Mais comme les hommes proposent, Dieu en dispose à sa volonté, & fit tourner la chance bien au rebours, car le cinquiesme iour du siege & le vingttroisiesme iour de Iuillet, mil cinq cens soixante & dix, vn iour de Dimanche enuiron les deux heures apres midy, ie me deliberay de donner l'assaut: & fut l'ordre tel que monsieur de Saintorens, Mareschal de camp amenerent les troupes à la breche, les vns apres les autres: l'ordonnay que l'on mettroit toutes les compagnies de quatre en quatre hors la ville, lesquelles ne bougeroient point de leurs lieux, que monsieur de Saintorens ne les allast querir. Lequel deuoit demeurer trois quarts d'heure entre deux, & faire marcher les troupes l'une apres l'autre, & fut ordonné que les deux capitaines qui estoient de la garde apres de la breche, donneroient des premiers, qui estoient Lattigue & Salles de Bearn, & en acheuant nostre ordre on me vint dire que nos deux canons, qui battoient par flanc, lesquels la nuit l'on auoit remuez, estoient abandonnez, & qu'il n'y auoit homme qui s'y olast monstret, car nostre artillerie mesmes auoit ruiné tous les gabions. Je laissay entre les mains de
 mel-

messieurs de Gondrin & de Saintorens de paracheuer l'ordre du combat: c'est a sçauoir quelles compagnies iroient vne apres l'autre, & le mettoient par escrit: & m'en courus par dehors au trou de la muraille: & n'y trouuay que dix ou douze pioiniers le ventre a terre: car Tibauille commissaire d'artillerie qui tiroit de ces deux canons, auoit esté contrainct de les abandonner, & monsieur de Basillac mesmes. Et con me a mon arriuee ie vis ce desordre, promptement me souuint d'vne quantité de fassines que i'auois faiçtes apporter le iour deuant dans la ville: & dis aux gentils hommes, ces parolles: Gentils hommes mes compagnons, i'ay tousiours veu & ouy dire, qu'il n'y a trauail ny faction, que la noblesse: suyuez moy tous ie vous prie, & faites comme moy. Ils ne se firent pas prier, & allasmes à grand pas, droict aux fassines, qui estoient dans la ville, & au milieu d'vne ruë, ou il n'y auoit homme, qui osast demeurer, & prins vne fassine sur le col: & toute ceste noblesse en print chacun la sienne. Et y en auoit prou qui en portoient deux & tournasmes sortir hors la ville, par la ou nous estions entrez. Et ainsi marchay le premier iusques au trou, Et en nous en allant i'auois commandé que l'on me fist venir quatre ou cinq hallebardiers, lesquels ie trouuay arriuez au trou, & les fis entrer. Nous leur iettas les fassines dans le trou, & eux avec la pointe des hallebardes les prenoient, & les couroient ietter sur les gabions, pour les hausser. I'oserois affermer, & à la verité que nous ne demeurasmes point vn quart d'heure a faire ceste diligence. Et incontinent que l'artillerie fut cou-

uerte, Tibauille r'entra & les cannoniers, & cōmença a tirer plus furieusement, qu'ils n'auoient fait tous les autres iours, car il sembloit qu'vn coup n'attendoit pas l'autre: & tout le monde le secouroit d'vne fort grande volonté. Capitaines, si vous faictes ainsi, & que vous mettiez la main a la besongne, vous y ferez aller tout le monde. La honte mesmes les y pousse, & les y force. Quand il faut chaud en quelque lieu, si le chef n'y va, ou pour le moins quelque homme signalé, le reste ne va que d'vne fesse, & grande qu'on les enuoye a la mort. Puis que vous desirez de l'honneur, il faut prendre le hazard souuent autant que le moindre soldat.

Je ne veux poinct desrober l'honneur de personne, car ie pense auoir assisté en autant de batteries qu'homme qui soit auourd'huy en vie: & veux dire n'auoir iamais veu commissaires d'artillerie plus diligens ny hazardeux, que Fredeuille & Tibauille se monstreront durant les cinq iours que la batterie dura. Et eux mesmes braquoient & pointoiēt, encores qu'ils eussent d'aussi bons canonniers, que i'en vis a ma vie. Et oserois dire, que de mille coups de canon, il ne s'en perdit pas dix qui fussent mal employez. Le matin i'enuoyay querir mōsieur de Gohas qui estoit à Vie Bigorre, & les Capitaines, qui renoient le guet sur Montamat, & sur le secours, luy escriuant qu'il s'envint, pour se trouuer a l'assaut avec moy, a cause que le Capitaine Paulliac Colonel de l'Infanterie auoit esté blessé tellement que nous n'auions poinct d'esperance en sa vie. Son coup luy fut donné quand i'allois mener messieurs

de Leberon & de Montaut le soir auant pour couper ceste grande contrescarpe. Il auoit le coup tout au trauers du corps. Mon fils Fabian fut aussi blessé d'une harquebusade au menton tout aupres de moy, & deux soldats tuez. Le fis là vne grande erreur, car i'y allay la nuict n'estant pas encores bien fermee. Et croy qu'ils s'estoient apperceus que nous voulions couper la contrescarpe : car toute leur arquebuserie s'estoit ietee en cest endroit. La raison qui me fit faire cest erreur, ce fut que ie mis en consideration combien d'heures duroit la nuict : & trouuay qu'elle ne pouuoit durer plus de sept heures ou enuiron : & voyois d'autre part, qu'en demy heure ie perdois tout ce que i'auois fait : si la contre-escarpe n'estoit abbatue au point du iour : & que si ie ne donnois l'assaut ce iour la, ils se seroient si fort remparez & fortifiez, qu'avec autant de coups de canon que i'y auois tiré, il seroit bien difficile d'y entrer. Voyla pourquoy ie me hastay tant d'aller commencer, pour au point du iour auoir acheué. Le fis toucher au doigt a messieurs de Leberon & de Montaut, & aux Capitaines qui estoient de garde, qu'en leur diligence cōsistoit toute nostre victoire. Ils ne dormoient pas : car comme i'ay desia dict, a la poincte du iour l'artillerie commença à tirer, & la contrescarpe fut rasee.

O mes compagnons, qui irez assieger des places, icy & en beaucoup d'autres endroits, vous confesserez, que mes victoires m'ont plus reussi, pour la grand vigilance, diligence, & prompté execution, que non pour ma hardiesse, & ie confesseray d'autre part qu'au camp y auoit de plus

hardis homme que moy. Mais il n'y a nul, qui puisse auoir couardise, s'il a ces trois choses, car d'icelles trois sortent tous les combats & victoires, & tous les vaillans hommes suivent les Capitaines garnis de ces choses. Et au contraire il n'y peut auoir hardiesse, encores que l'homme en soit tout plein, s'il est lent, tardif, & long a exccuter. Car auant qu'il aye prins la delibération, il y met vn si long temps, que l'ennemy est aduerty de ce qu'il veut faire, & remediera au tout. Et s'il est hastif, il le surprédra a luy mesmes. Par ainsi il ne faut iamais auoir grand esperâce en chef, qu'il ne soit garny de ces parties. Que l'on regarde tous les grands guertiers qu'ont iamais esté, on verra qu'ils ont tous eu ces qualitez. En vain ne portoit pas Alexandre le Grand la diuise, que i'ay dit cy deuant. Regardez les Commentaires de Cesar, & de tous ceux qui ont escrit de luy, vous trouuerez qu'il dôna en sa vie cinquâte deux batailles, sâs en perdre iamais que celle de Dirache, & trente iours apres il eut bien sa reuence contre Pompee: car il gaigna vne grand bataille, où il le desfit. Vous ne trouuerez point qu'en ces cinquante deux batailles, il aye cōbatu de ses mains trois fois: & par là vous cognoistrez doncques que toutes victoires luy sont aduenues pour estre diligent, vigilant & prompt exccuteur. Ces parties ne se trouuent gueres: & croy que nous, qui sommes Gascons en sommes mieux pourueus qu'autre nation de France, ny peut estre de l'Europe. Aussi en est il fort de bons & braues Capitaines depuis cinquante ans. Je ne me veux comparer a eux: mais si veux-je dire cela de moy

mesmes, puis qu'il est vray, que i'amaïs ma paresse & ma longueur ne me fit perdre rien, ny à mon maistre. L'ennemy me pensoit à vne lieuë de luy, que ie luy allois porter la chemise blanche. Et si diligence est requise en la guerre, elle l'est plus en vn liege, car il ne faut que peu de chose pour rōpre vostre dessein, si vous pressez vostre ennemy, vous luy redoublez la peur, il ne sçait où il en est & n'a loisir de se raniser. Veillez lors que les autres dorment, & ne laissez iamais vostre ennemy sans luy donner quelque chose a faire.

Or ie retournay a l'assaut, nostre ordre estant dressé, ie me mis aupres de la porte de la ville & pres la breche, où nous estions entrez avec toute la noblesse. Il y pouuoit auoir six ou sept vingt Gentils-hommes, & tousiours en arriuoit d'autres, car monsieur de la Chappelle Louzãeres qui venoit de Quercy en amenoit vne grand troupe. Je diray cecy de mon presage, que iamais on ne me peut oster de la fantasia, que ie deusse estre tué par la teste ou blessé. Je m'estois mis en opinion pour ceste occasion, que ie n'irois point a l'assaut, songeant bien que ma mort troubleroit fort le pays: & le matin ie dis a monsieur de Lis Aduocat du Roy a Agen, lequel estoit de nostre conseil, & qui estoit venu avecques moy ces parolles: Monsieur l'Aduocat, il y a des gens qui ont crié & crient que ie suis fort riche, vous sçauéz l'argent, que i'ay iusques à vn escu: car par mon testament, ou vous estiez appellé, vous le sçauéz. Et pource qu'on ne sçauoit oster l'opinion aux gens, que ie n'aye beaucoup d'argent, & si par fortune ie mourrois en cest assaut, l'on demande-

roit à ma femme quatre fois plus que ie n'en ay, voylà le roolle de tout l'argent que i'ay auourd'huy en ce monde, tant aux interests, que ce qui est entre les mains de ma femme. Barate mon maistre d'Hostel a escrit le bourdebeau, le voylà signé de ma main. Vous m'estes amy, ie vous prie que si ie meurs, que vous & le conseiller de Nort vous monstriez amis de ma femme, & de mes deux filles, & sur tout de Charlotte Catherine qui a cet honneur d'auoir esté tenuë sur les fonts par le Roy, & la Royne. Et luy deliuray ledit roolle entre ses mains, & cogneus bien qu'il eut plus d'enuie de pleurer que de rire. Et par là on peut iuger si le malheur qui m'aduint, ne m'alloit deuant les yeux. Je n'ay point d'esprit familier: mais il ne m'est guere arriué malheur, que mon esprit ne l'aye predict. Je raschois tousiours à me l'oster de la fantaisie, remettant tout à Dieu, qui dispose de nous comme il luy plaist. Je n'en fis iamais autrement, quoy que les Huguenots mes ennemis ayent dit & escrit contre moy.

Comme les deux heures furent venuës, ie fis apporter huict ou dix flascons de vin, que madame de Panjas m'auoit enuoyé, & le deliuray aux Gentilshommes, & leurs dis, Beuons mes compagnons: car bien tost se verra qui a tetté de bon lait. Dieu vueille que nous puissions quelque jour boire ensemble. Si nos iours derniers sont venus, il n'est en nostre pouuoir de rompre les destinees. Et comme tous eurent prins du vin, s'accouragerent les vns les autres, apres que ie leur eu fait vne petite remonstrâce en trois mots, leur disant. Mes amis & compagnons, nous voicy

prests à iouër des mains, il faut que chacun monstre ce qu'il sçait faire. Ceux qui sont dans ceste place, sont de ceux qui avec le Comte de Montgomner, ont ruiné vos Eglises, & pillé vos maisons: il faut leur faire rendre gorge. Si nous les emportons & mettons au cousteau, vous aurez bon marché du reste de Bearn. Croyez-moy: rien ne vous fera teste. Or allez, ie vous suiuray bien tost. Lors ie fis sonner l'assaut, les deux Capitaines y allerent, & quelques vns de leurs soldats, & les enseignes ne firent pas fort bien. Et comme ie vis que ceux-là n'y entreroient pas, monsieur de Saintorens marcha avec quatre enseignes, & les mena iusques aupres de la breche, qui ne firent pas mieux que les autres, car ils estoient encores demeurez loing quatre ou cinq pas de la contrescarpe, laquelle n'empescha pas que nostre artillerie ne fit ce qu'elle vouloit faire: & tous se mirent les genoux à terre derriere. Soudain, ie cogneus bien, qu'il falloit que d'autres y missent la main, que nos gens de pied. Tout à vn coup ie perdis la souuenance de l'opinion, que i'auois d'y deuoit estre tué ou blessé, & ne m'en souuint plus: & dis à la Noblesse, Gentils-hommes mes amis, il n'y a combat que de Noblesse. Il faut que nous esperions, que la victoire doit venir par nous autres, qui sommes Gentilshommes, allons, ie vous monstreray le chemin: & vous feray cognoistre que iamais bon cheual ne deuintrosse. Suiuez hardiment, & sans vous estonner d'onez, car nous ne sçaurions choisir mort plus honorable. C'est trop marchandé, allons. Je prins lors monsieur de Goas par la main, & luy dis, monsieur de Goas,

ie veux que vous & moy combattions ensemble. Je vous prie ne nous abandonnons point, & si ie suis tué ou blessé, ne vous en souciez point, & me laissez-là; & poussez seulement outre, & faites que la victoire en demeure au Roy. Et ainsi marchasmes tous d'aussi bonne volonté, qu'a ma vie ie vis gens aller à l'assaut, regarday deux fois en arriere, ie vis que tous se touchoient les vns les autres. Il y auoit vne grande pleine, qui diroit cent cinquante pas ou plus, toute descouuerte, par là où nous marchiois: Iroit à la breche. Les ennemis tiroiét là sur nous, & me furét blesez six gentils hommes pres de moy. Le sieur de Besoles en estoit vn, son coup fut au bras, & fort grand: aussi il cuida mourir, le Vicomte de Labarut à vne jambe, ie ne scaurois dire le nom des autres, par ce que ie ne cognoissois pas tous. Monsieur de Gours en auoit mené sept ou huict avecques luy: & entre autres le Capitaine Sauillan l'aîné: & luy en fut tué la trois, & ledit Capitaine Sauillan blezzé d'vne arquebusade au trauers du visage. Il y auoit vn Capitaine du Plex, vn autre Capitaine la Bastide, mien parent, d'aupres de Ville neuue, qui tousiours auoit suiuy monsieur le Comte de Brissac, vn Capitaine Rantoy; qui est de Damazan, le Capitaine Sales de Bearn, qui desia auoit esté blezzé, d'vn coup de picque à l'œil. Il y auoit deux petites chambres, qui estoient de la hauteur d'vne longue picque, & d'auantage, les ennemis deffendoiet ces chambres de bas en haut, de sorte qu'homme des nostres ne pouuoit monstrer la teste, qu'il ne fut veu: & commencerent nos gens à tirer a grands coups de pierre là

de sans, & eux aussi en tiroient contre nous : mais l'avantage estoit aux nostres, qui tiroient contre bas. J'auois fait porter trois ou quatre eschelles au bord du fossé : & comme ie me retournay en arriere, pour commander que l'on apportast deux eschelles, l'arquebusade me fut donnee par le visage du coin d'une barricade, qui touchoit à la tour. Je croy qu'il n'y auoit pas là quatre arquebusiers : car tout le reste de la barricade auoit esté mis par terre des deux canons, qui tiroient en flanc. Tout à vn coup ie fus tout en sang : car ie iettois par la bouche, par le nez, & par les yeux. Monsieur de Goas me voulut prendre, cuidant que ie tombasse : Je luy dis, laissez moy, ie ne tomberay point, suiuez vostre pointe. Alors presque tous les soldats, & presque aussi tous les Gentils-hommes commencèrent à s'estonner, & voulurent reculer : mais ie leur criay, encores que ie ne pouuois presque parler, à cause du grand sang que ie iettois par la bouche, & par le nez. Où voulez-vous aller, où voulez-vous aller ? vous voulez-vous espouuenter pour moy ? Ne vous bougez, n'y n'abandonnez point le combat, car ie n'ay point de mal, & que chacun retourne en son lieu, courant cependant le sang le mieux que ie pouuois, & dis à monsieur de Goas, monsieur de Goas, gardez, ie vous prie, que personne ne s'espouuante, & suyuez le combat. Je ne pouuois plus demeurer là, car ie commençois à perdre la force, & dis aux Gentils-hommes, Je m'en vois me faire penser, & que personne ne me suyue, & vengez moy, si vous m'aymés.

Je prins vn Gentilhomme par la main, ie ne le scaurois nommer, car ie n'y voyois presque point, & m'en retournay par le mesme chemin, que i'y estois allé, & trouuay vn petit cheual d'un soldat. sur lequel ie montay comme ie peus, ayde de ce Gentilhomme, & ainsi fus con lict à mon logis, là où ie trouuay vn Chirurgien du Regiment de Monsieur de Goas, nommé maistre Simon, qui me pensa, & m'arracha les os des deux jouës avec les doigts, si grands estoient les trous, & me coupa force chair du visage, qui estoit tout froissé.

Monsieur de Gramond estoit sur vne petite montagnolle tout aupres delà, bien à son aise, qui voyoit le tout, & parce qu'il est de ceste belle religion nouvelle, encore qu'il n'aye porté les armes contre le Roy, il craignoit se mesler parmy nous nous. Et se doutant qu'il y eut des ennemis, il vid que comme ie fus blessé, tous les soldats s'effrayerent: & dit à ceux qu'il auoit pres de luy. Voyla quelque grand personnage mort. Voyez vous comme les soldats se sont effrayez. Je me doute que ce soit Monsieur de Montluc: & dit à vn sien Gentilhomme, nommé monsieur de Sart, courez voir. si c'est luy, & s'il l'est, & qu'il ne soit mort, dictes luy, que ie le prie qu'il permette, que ie l'alle voir. Ledit sieur de Sart est Catholique, il y vint. A l'entree de la ville on luy dict, que c'estoit moy. Il vint à mon logis, & trouua que l'on pleuroit, & que i'estois à la renuerse sur vn lict en terre, & me dict que monsieur de Gramond me prioit, qu'il me veid, & si ie prendrois plaisir qu'il y vint. Je luy dis,

que ie n'auois point d'inimitié avec monsieur de Gramond, & que quand il viendrait, qu'il cognoistroit, qu'il auoit autant d'amis en nostre camp, & par aduenture d'auantage, qu'à celuy de leur religion. Il ne fust si tost party de moy, que voicy monsieur de Medaillan mon Lieutenant, lequel estoit à mon costé, quand i'allay à l'affaut, & monsieur de Goas à l'autre, qui venoit voir, si i'estois mort, & me dit, M^{rsieur} resioüissez vous, prenez courage, nous sommes dedans. Voyla les soldats aux mains, qui tuent tout: & assurez vous que nous vengerons vostre blessure. Alors ie luy dis, ie louë Dieu de ce, que ie vois la victoire nostre auant mourir. A present ie ne me soucie point de la mort. Je vous prie vous en retourner, & monstrez moy tous l'amitié que m'avez portee, & gardez qu'il n'en eschappe vn seul, qui ne soit tué. Et quant & quant s'en retourna: & tous mes seruiteurs mesmes y allerent, de sorte qu'il ne demeura aupres de moy, que deux pages, l'Aduocat de Las, & le Chirurgien. L'on voulut sauuer le Ministre, & le Capitaine de là dedans nommé Ladon, pour le faire pendre deuant mon logis, mais les soldats les osterent à ceux qui les tenoient, & les cuiderent tuer eux-mesmes, & les mirent en mille pieces. Les soldats en firent sauter cinquante ou soixante du haut de la grande tour, qui s'estoient retirez là dedans, dās le fosse, lesquels se noyerēt. Il ne se trouue que l'ō en sauua que deux, qui s'estoient cachez. Il y auoit tel prisonnier, qui vouloit donner quatre mil escūs: mais iamais homme ne voulut entendre à aucune rançon, & la pluspart des femmes furent tuees,

lesquelles aussi faisoient de grands maux avec les pierres. Il s'y trouua vn Espagnol marchad, qu'ils tenoient prisonnier là dedans : & vn autre marchand Catholique aussi, qui furent sauuez. Voylà tout ce qui demeura en vie, des hommes qui se trouuerent là dedans, qui furent les deux, que quelqu'vn destoba, & ces deux marchans, qui estoient Catholiques. Ne pensez pas, vous, qui lirez ce liure, que ie fisse faire ceste execution, tant pour venger ma blessure, que pour donner espouuante à tout le pays, afin qu'on n'eust le cœur de faire teste à nostre armee. Et me semble que tout homme de guerre au commencement d'vne conqueste en doit faire ainsi contre celuy qui oseroit attendre son canon. Il faut qu'il ferme l'oreille à toute composition & capitulation, s'il ne void de grandes difficultez à son entreptise, & si son ennemy ne l'a mis en peine de faire breche. Et comme il faut de la rigueur (appelez la cruauté si vous voulez) aussi faut il de l'autre costé de la douceur, si vous voyez qu'on se rende de bonne heure à vostre mercy.

Monsieur de Gramond arriva à moy, & me trouua en fort mauuais estat, car ie ne luy pouuois à grand peine respondre, à cause du grand sang, que ie iettois par la bouche. Monsieur de Goas reuint du combat pour me voir : & trouua monsieur de Gramond auprès de moy, & me dist, Reconfortez vous monsieur, & prenez courage: car assurez vous, que nous vous auons bien vangé. Car il n'y est demeuré vne seule personne en vie. Alors il recogneust monsieur de Gramond, & s'embrasserent. Monsieur de Gramond

le pria de l'amener au chasteau, ce qu'il fit. Et trouua bien estrange la prinse, & dit qu'il n'auoit jamais creu, que ceste place fut si forte, & que si l'eusse attacké Nauarreins, plus facilement ie l'eusse conpotté. Il voulut voir tout le remuemēt de l'artillerie que i'auois fait: & disoit qu'il n'auoit pas esté besoin, que nous eussions rien oublié à la batterie. Il retourna vne heure apres, & me fist vne maison, qu'il auoit pres de là, & tout ce qui estoit en sa puissance. Et m'a dict depuis, qu'il ne pensoit pas à l'heure qu'il me vid, que ie fusse en vie le lendemain, & qu'il me pësoit auoir dict à Dieu pour tout iamaïs. Tout ce iour-là & toute la nuit ie ne fis que saigner. Le lendemain matin i'enuoyay prier tous les capitaines de venir deuers moy. Ce qu'ils firent, & leur fis la Harangue qui s'ensuit, ayant repris cœur, & vn peu de parole.

Mes compagnons & amis, ie ne porte pas tant de regret de mon malheur. pour le mal que ie souffre, que ie fais pour voir les affaires du Roy descousuës, & moy contraint de vous abandonner. Je ne vous ay poinct caché la deliberation, que i'auois prinse de ceste execution, car tous l'auuez entenduë. Je vous prie, que pour moy, vous n'arrestiez poinct d'executer vostre victoire, & marcher en auant, car ceste execution mettra en peur tout le pays de Bearn. Je m'asseure, que vous ne trouuerez resistâce qu'à Nauarreins. Ne laissez point perdre ceste occasion, puis que Dieu la vous a donnee: car si vous le faictes, tout le monde dira, que vostre hardiessë dependoit de la miëne, & que sans moy vous ne pouuiez rien. Et en-

cor que ce fut vne grande loüange pour moy , si ne voudrois- ie pas que cela aduint , pour l'honneur & amitié que ie vous porte , estant aussi ieux du vostre que du mien. Ne faiçtes doncques estat de moy , non plus que si i'estois desia mort. Surquoy ie vis la plus part de la compagnie , ayant les larmes aux yeux. Et ayant vn peu reprins haleine ie suiuis mon propos. Vous estes icy beaucoup de Capitaines aussi suffisans que moy , pour commander: vous auez de bons & vaillans hommes , qui auront à present double courage , pour vanger leur chef. Je m'asseure qu'il n'y a nul de vous qui ne cede à Monsieur de Gondrin que voyla : car oultre qu'il est de la meilleure maison , c'est aussi le plus vieux Capitaine de tous vous autres. Et parce qu'il n'est pas beaucoup sain , ie vous prie monsieur de Saintorens , & vous messieurs de Goas , & de Madaillan , vous tenir pres de luy , afin que ceste conduicte passe par vos testes : car il est vieux , comme vous voyez , & faudra que vous trois , qui estes ieunes , portiez toute la peine. Soyez bien d'accord , ie vous prie , puis que vous auez tous bonne volonté. Ma blessure sera cause , si vous faiçtes quelque chose de bon , que vous acquerrez de l'honneur. Pour Dieu mes compagnons , ne laissez au bon coup ceste entreprise , & à son commencement. Suyuez sur cest estonnement , & monstrez que ce n'est pas moy seulement , mais vous autres aussi , qui auez bonne part à la victoire. Ne le voulez vous pas ainsi : & accepter pour Chef monsieur de Gondrin ? Ils me dirent , qu'ouy , & que c'estoit raison qu'il commandast. Alors ie les priay

de ne venir plus: afin de n'empirer ma fiebure, & se retirer à luy. Ainsi ils se departirent de moy bien tristes & ennuyez.

Ie puis dire cela, Lieutenant de Roy, ie le puis dire sans mentir, & sans brauerie, qu'homme iamais tenant le lieu, que i'ay eu, n'a esté plus aymé de la Noblesse que moy. Et encores que ie fusse de naturel fascheux & colere: si est-ce qu'ils portoient mes imperfections, sçachant bien que ie ne faisois rien de malice. O la bonne partie que c'est à celuy qui a telle charge! Croyez, que quelque grand seigneur que vous soyez, que si vous ne vous faictes aymer à la Noblesse, aux Capitaines & aux soldats, que vous ne ferez rien bien à propos: & si par fois la colere vous faict faire ou dire quelque chose: car nous sommes hommes, il faut reparer cela. O que ie voudrois voir ces Messieurs de France qui contreroollent nos actions au gouvernement de la Noblesse de Gascoigne, pour voir s'ils la sçauroient manier à leur aise, & à toutes mains, comme ils disent. Il y avne autre chose, laquelle m'a toujours entretenu l'amitié non seulement des Gentilshommes, mais de tous ceux qui portoient les armes sous moy, c'est que ie n'ay eu iamais rien de cher pour les soldats & Capitaines. Maintefois ay-ie donné estant Capitaine, & mes armes & mes habits, voyant quelqu'un, qui en avoit besoin. Pour vne picque, vne hallebarde, vn chapeau gris avec le panache, ie gaignois le cœur de tel qui se fut mis au feu pour moy. Ma bourse n'estoit non plus serree à la necessité des compagnons, & toutesfois on dit que ie suis auare.

Celuy qui me iuge tel, me cognoist mal. C'est le vice duquel i'ay tousiours esté le moins entaché. Je puis dire qu'en ceste derniere guerre seulement i'ay donné aux Seigneurs & Gentils-hommes de ma suite onze cheuaux d'Espagne, & deux coursiers. Et afin qu'on ne pense point que ce soit mensonge, ie nommeray ceux à qui ie les ay donnez, non pas pour reproche: car ils m'ont fait honneur en les acceptant.

Premierement, i'ay donné vn coursier à M. de Brassac, qui m'a suiuy toutes ces guerres à ses despens, Gentilhon me de dix mil liures de rente. Les ennemis luy ont tousiours tenu tout le bien qu'il a en Sairctonge, & en Chalosse. Il ne donneroit ce courtant encor auourd'huy pour quatre cens escus. I'ay dōné vn autre coursier au Capitaine Cossel, qui a vingt ans porté les armes avec moy qui estoit Lieutenant du Capitaine Charly: le quel au commencement eut mon enseigne. I'ay donné au Sieur de Madaillan & à son frere, qui est mon Lieutenant, vn cheual d'Espagne, qu'il ne laisseroit pour quatre cens escus, ny son frere son coursier pour cinq cens. Le Cheualier de Romegas a eu de moy vn cheual d'Espagne en don, qui me coustoit deux cens soixante quinze escus. Je donnay aussi deux cens escus à Monguieral, Sieur de Cazelles, pour s'achepter vn cheual parce que les siens luy auoient esté brullez à Saincte Foy. Il est pauvre Gentilhomme, mais fort vaillant, comme tesmoignera monsieur de Sansac, qui est vn des plus vieux, vaillans & sages Capitaines de ce Royaume. Et parce qu'encore vn cheual par malheur luy mourut, ie luy donnay

dōnay vn cheual d'Espagne fort & puiffat, pour porter hardes, duquel apres la paix il eut seize cens francs. Le capitaine la bastide eust de moy vn autre cheual d'Espagne, & vn autre aussi le ieune Beauuille mon beau frere, parce que le fié luy auoit esté tué en vne sortie qu'il fit sur les ennemis. I'en dōnay vn autre au capitaine Mauzan qui est de ma compagnie parce qu'à vne rencontre qu'il eut pres de Roquefort, le sien luy fut tué entre les iambes, luy, son frere, & son beau frere blesséz. I'en dōnay aussi vn autre au capitaine Romain, hōme d'armes de ma cōpagnie pauvre gentil homme & fort courageux. I'é dōnay vn autre au capitaine Fabien ayant perdu son cheual au retour de la Cour, duquel i'auois souuēt refusé cinq cens escus, vn autre encor au capitaine mons mon guidō, qui auoit demeuré prisonnier vn an à montauban, lequel est pauvre gentil-homme, il m'auoit cousté trois cens quarante cinq escus. Estât au liēt bien malade, réuoyant mon nepueu de Balagny, qui ne fera pas honte, cōme i'espere à la maison d'où il est sorty, ie luy dōnay le cheual d'Espagne que i'auois tousiours gardé pour moy. Plusieurs autres en ayie perdus & en ceste derniere guerre trois, mesme vn, que i'auois desdié au Roy, cōme ie dis au sieur de Roche, premier escuier à Biron, lequel gressé foudit sous moy, allât secourir le mont de Marsan, pensât que Montamar l'allast assieger, Si ie pouuois conter tout ce que i'ay donné en ma vie, ie croy qu'il excederoit mon bien. Si vous faictes ainsi Seigneurs Lieutenans de Roy, vous ferez touf-

iours bien suivis : car le soldat ne hait rien tant, qu'un capitaine avaré.

Pour retourner à mon propos, toute ceste brave noblesse print congé de moy : & le lendemain matin, qui fut le troisieme iour de ma blessure mon nepveu de Leberon me fit porter à Marfiac qui est à deux grandes lieues de Rabastens. L'on cogneut bien soudain l'amitié, que tous les gens de guerre me portoient : car toute la Noblesse, qui estoit pour son plaisir en l'armée, se retira, & la pluspart des gens de pied, de quoy ie fus bien marry : & voudrois certes de mon cœur qu'il ne se fussent point souvenus de moy. Quel tort fitesvous là, mes compagnons, à vostre honneur, à vostre Roy, & à vostre patrie. Si vous vous fussiez vus comme vous m'avez dit, & bien entendus, tout le Bear estoit en proye. C'est grand cas, que la jalousie de commander. Le mesme iour que ie fis la remonstrance à la noblesse, ils despescherent le capitaine Montaut vers le Roy, Je luy dis qu'ils baissast les mains de ma part à sa Majesté, & que ie le suppliois de pourvoir au gouvernement, ou pour la mort ou pour la vie, & qu'il ne falloit pas qu'il esperast tirer service de moy : que c'estoit assez fait, & qu'il falloit faire place aux autres, & que ie voulois mes-huy chercher ce que j'avois tousiours fuy, qui estoit le repos. Il trouva à son arrivée à la Cour, que le Roy y avoit pourveu, il y avoit plus d'un mois, ce que iamais Roy de France n'avoit fait : mais ie ne m'en devois prendre à luy. Oyant ceste nouvelle, ie ne m'en donnay pas grand peine, bien marry toutesfois qu'on m'eut fait ceste hôte, car

quand bien ie n'eusse esté blessé, ie n'eusse iamais exercé charge. Et croy que celuy qui l'a, qui est monsieur le marquis de Villars, qui ne se soucie-roit pas fort d'en estre deschargé non plus que moy : car ce n'est benefice sans cure, d'auoir affaire à la royne de Nauarre , & à monsieur le Prince son fils , qui est desia grand , & le principal gouuerneur , contraire à nostre religion , lequel estant ce qu'il est , ne peut auoir faure de cœur, de credit, ny de moyens, non seulement en la Guyennè , mais dans le capinet du Roy. Long temps auant i'eusse quitté le gouuernement pour ceste consideration, n'eust esté que ie ne voulois pas que le Roy me peust reprocher que ie l'auois abandonné durant les guerres, & à la necessité.

Voyez vous qui estes genereux des armées & Lieutenans de Roy , afin que ie retourne à ma blessure, de laquelle il ne me souuient que trop combien il importe de conseruer vostre personne, & ne la mettre au hazard comme ie fis , faisant le pionnier & le soldat. Ceste malheureuse blessure fit deuenir nostre armée à neant. Ce n'est pas pour vous dire, que vous deuez estre couiards & vous cacher derriere des gabiôs , lors que les autres sôt aux arquebusades : mais seulement pour vous faire sages à mes despens, & que vous y alliez prudemment. Car de vostre perte depend le reste, comme vous sçauéz qu'il aduint à ce braue Gaston de Foix en la iournee de rauenne. Ie sçay bien qu'un bon cœur, qui voit ses gés mal faire , ne se peut contenir de leur monstrer le chemin : & s'exposer au danger, comme ie fis.

voyant mes gens de pied faire si mal. Ce qui me fit appeller la noblesse: car i'ay tousiours cogneu par experience, que cinquante gentils-hommes feront plus d'effect que deux cens soldats. Nous retenons quelque chose de l'honneur que nos peres nous ont acquis y ayant gagné ce beau titre de noble.

Par tout le discours de ma vie iusques icy, vous auez peu iuger si le Roy auoit occasion de me mal traiter, veu que ie n'ay espargné ma propre vie, qui est ce que nous deuõs auoir de plus cher en ce m'õde, apres l'honneur, & non seulement la miennne: mais celle de mes enfans. De quatre que i'ay eu, i'en ay veu mourir les trois au combat, pour son seruice, le quattiesme reste encores, qui est le Cheualier. Et combien que ie l'aye destiné à l'Eglise & à l'Euesché de Cõdom, si est ce que ie luy ay tousiours commandé de faire paroistre qui porte le nom de Montluc, & qu'il a eu cest honneur d'auoir esté nommè Cheualier par le feu Roy Henry mon bon maistre, qui l'euoya à Malte, où il a faict son apprentissage aux armes sous le Cheualier Romegas. Le Seigneur grand Maistre m'escriuit que soudain apres son arriuee, il l'auoit faict mettre à l'espreuue, pour sçauoir s'il estoit de ma race. Il s'est trouué au siege, que le grand Seigneur a mis deuant Malthe qui a esté le plus beau, qui soit aduenu depuis que l'artillerie a esté fonduë. Ne vous desesperez pas pour celà, vous faictes seruice au Roy: car cela ne vient pas de luy. Vous serez peut estre plus heureux, & n'aurez pas tant d'ennemis que moy, qui pour n'auoir voulu estre creature de

personne, n'ay pas eu de parron, & d'ailleurs ay parlé peut estre trop librement, & dict ce qui m'en sembloit. Il faict mauuais dire la verité, & ie ne sçeus iamais mentir. Si ne veu-x-ie pas estre si meschant, que ie ne me confesse tres redevable aux Roys, mes maistres, des biens & hon-neurs qu'ils m'ont faict, car d'un pauvre gen-til-homme, ils m'ont esleué aux premieres char-ges de ce Royaume. Mais aussi peux-ie dire, que ie l'ay gaigné au pris de mon sang. Or ayant recouré vn peu de santé, i'escrivis au Roy vne lettre, laquelle i'ay voulu inserer en ce lieu.

Sire, j'ay tant tardé à vous faire mes doléances, pour ma grande indisposition, & aussi qu'on ma celé que vous m'avez osté le gouvernement de Guyenne. Que s'il eut pleu à vostre Majesté at-tendre seulement deux mois, vous eussiez trou-ué qu'apres avoir estably la pais, i'estois resolu d'enuover tres-humblement vous supplier d'y pourvoir, à cause de ma viellesse & grande bles-seure, & alors sans me diffamer vous auiez legi-time argument d'y pourvoir. Mais à la façon que vostre Majesté en a usé, elle a monstré eui-demment à tout le mode que vous m'en priuez pour avoir forfait, ou bien pour les armes, ou pour quelque mauuaise versation que i'ay faict sur vos finances. Et par ce moyen mon honneur est en danger d'estre mis en dispute par tout ce Royaume, ce que ie ne pense auoir merité, & si suis bien empesché, comme seront plusieurs au-tres, à deuiner d'où peut proceder le grand mes-contentement, que vous monstrez auoir contre moy: si ce n'est pour vous auoir souuentes fois

supplié d'y pouruoir d'un autre, pour le peu d'es-
 perance que i'auois pour lors de vous y faire ser-
 uice : mais vous m'avez depuis commandé de le
 reprêdre. Ce n'est pas aussi pour auoir pensé, que
 i'aye touché à vos finances, car vous ne voudriez
 pas m'auoir puny pour vn crime, duquel vous ne
 pouuez pas estre asseuré encores. Et si veulx tant
 esperer en vostre bonté & prudence, que vous
 n'aurez facilement presté l'oreille à tels rapports
 si esloignez du vray-semblable, car pendant que
 i'ay esté icy vostre Lieutenant, il y a eu plusieurs
 commis de l'extraordinaire, il y a eu de vos Re-
 cepteurs generaux & autres officiers de vos fina-
 ces, qui ont rendu leurs comptes. Et si i'eusse esté
 trouué dans leurs papiers, l'on n'eust pas failly à
 rayer les parties, qui auroient esté mal couchees.
 Or iusques icy ie n'ay point esté en peine de les
 faire valider. Comme aussi Sire, ne se trouuera-il
 point que ie me suis iamais tant aduancé que de
 toucher à vos deniers, non seulement en vostre
 Prouince, mais aussi à Siemie & en Toscane, où
 i'auois plus de commodité d'en prédre, que ie ne
 pouuois auoir par deçà. Et mesmes il vous pou-
 ra souuenir, que m'ayât fait cest honneur depuis
 trois ans d'ordonner, que la pension que ie fais à
 monsieur le Cardinal de Guyse de six mil liures,
 seroit prinse sur l'espargne, ie ne me suis onques
 voulu aider de ladite depesche, tant s'en faut que
 i'y voulusse mettre la main sans vostre congé. Et
 de tout cela pourrez vous estre esclarci au retour
 des Commissaires, que vous enuoyez de par-
 deçà, lesquels ie m'asseure ne rapporteront point
 mon nom couché dans leurs papiers. Et quoy

qu'il en soit, il n'y auoit rien de verifié contre moy. Et n'est pas à croire que vostre mal-contentement soit procedé de cela. Mais si e'est par opinion que i'aye commis quelque faute au fait des armes, ceste opinion seroit bien contraire à celle que vous auiez, quãd vous m'escriuites par trois ou quatre fois, que i'auois reconquis & conserué la Guyenne. et m'asseure que vous n'auiez pas oublié les caules pourquoy vous me voulustes honorer d'un tiltre si digne & si honorable. Car il vous souuiendra, comme i'espere, que ce fut par-ce qu'aux premiers troubles, Thoulouse, qui auoit esté combatuë par trois iours & gaignee par les deux parts, à ma venue fut deliuree. Et ceux qui l'auoient combatuë pour seulement m'auoir veu, furent mis en route, plusieurs prins & punis, comme ils auoient merité, de sorte qu'encores auourd'huy ladite ville me tient pour conseruateur de leurs vies, biens, & honneur de leurs femmes. De mesme diligence & bonheur fut par moy incōtinent secouruë la ville de Bourdeaux, où ie me rendis au partir de Thoulouse dans deux iours & deux nuicts: & combattis, & mis en route en chemin les troupes qui s'estoient esleues, pour empescher le passage. Et ayãt deliuré Bourdeaux du mesme danger que Thoulouse, sans seiourner que deux iours, ie passay la riuere avec six vingts cheuaux, estimant que monsieur de Burie me viendroit trouuer, comme il fit, mais ce fut quatre heures apres le combat. Et trouua que i'auois defait six enseignes de gens de pied, & sept cornettes de gens de cheual, conduites par mōsieur

de Duras. Et apres ceste victoire, ledict Sieur de Burie & moy allasmes assieger Monsegur qui fut battu, & gaigné d'assaut, comme aussi fut Penne d'Aginois. Depuis ie pris Leſtoure en deux iours, parce que le feu Capitaine Montluc auoit surprins quatre cens hommes de la garnison de ladiſte ville, qu'il auoit tous taillez en pieces. et incontinent sans m'arrester iour ne nuit ie suivis monsieur de Duras de si pres, que ie le contrainis de venir au combat avant que nos gens de pied peussent arriver. Et à peine donnay-je le loisir à monsieur de Burie, d'y venir à tēps pour s'y trouver. Et succeda si heureusemēt, qu'une poignée de gens deffirent vingt & trois enseignes de gens de pied & vnze cornettes de cavallerie. Et au partir de là, ie vous enuoyay dix compagnies de gens de pied Espagnols, qui ne nous auoient de rien seruy, mais bien seruirent ils à la bataille de Dreux, comme aussi firent dix compagnies de Gascons, que ie vous enuoyay par le Capitaine Charry. Et vostre pays de Guyenne demeura repurgé de tous troubles : & n'y auoit homme qui osast leuer la teste, sinon pour vostre seruice. De sorte qu'avec bonne & iuste cause, me donastes vous ce tiltre d'auoir reconquis & conserué vostre pays de Guyenne. Et quant aux secōds troubles, i'auois assez aduertty long temps auant vostre Majesté, & celle de la Royne, de ce que depuis vous vistes aduenir. Et bien que vostre cōmandemēt me fut escrit, par deux ou trois fois, que i'estois fort mal informé, si ne laissay-je pas de me pouruoir, pour me garder d'estre surprins. Et le mesme iour que les troubles sruin-

drent a Paris sans que i'en fusse autrement aduertcy, & la propre veille de la S. Michel ie me iettay dans Lectoure, ville la plus importance de la Gascogne, si bien a propos que ie rompis l'entreprise de six cens hommes qui y deuoient entrer par la fauce porte. Et apres auoir cōserué la ville en vostre obeysance, sc̄achant que vous auriez besoin de secours, comme vous me mādastes apres, ie fis telle diligence d'assembler des hommes, qu'en vingt & neuf iours apres ledit iour S. Michel, ie vous enuoyay douze cens cheuaux, & trente enseignes de gens de pied, qui furent conduits par moy iusques a Limoges, & de là par les Sieurs de Terride, de Gondrin, & de Monsalés. Et combié qu'il semblast a beaucoup de gens, que la Guyenne demeureroit en proye aux Vicōtes qui auoiēt beaucoup de forces, toutesfois mon retour leur donna si bien apenser, qu'ils ne gaignerent rien sur moy, ny sur vostre pays. Et avec si peu que ie peuz r'amasser, i'allay depuis en Sainctonge: & a mon arriuee ceux qui s'estoient esleuez a Marennes, furent deffaits a Madaillan, & le Seneschal de Bazadois, lesquels se r'allierent avec moufieur de Pont, & prindrent Marennes, les Isles d'Oleron, & d'Aluert. Et de mesme diligence fut reconquise l'Isle de Ré par mon nepueu de Leberon, que i'y auois enuoyé. Et s'il vous eut pleu me faire bailler ce que vous m'auiez mandé tant d'argent, d'artillerie, que d'autres munitions, i'eusse pris peine de vous regagner la Rochelle, deuant la paix que vous fistes en ce temps la. Et quant aux derniers troubles, il est vray qu'ils suruindrent au tēps que i'estois malade, &

sortois de danger de mort, mais ie ne laissay pas pourrant de me mettre aux champs, & d'assembler le plus de gens, que ie peus, à pied & à cheual : & ayant esté aduertty, que les troupes de Languedoc, de Prouence & Dauphiné s'approchoient de ce pays, i'allay au deuant pour les combattre, accompagné de monsieur de la Valette, de monsieur Descars, & de plusieurs autres capitaines de vos ordonnances. Et les approchay de si pres que si le maistre de camp de leurs troupes, appellé le capitaine Moreau n'eust esté prins nous estions tous deffaits. Car outre que le rencontre estoit en lieu, où les cheuaux ne se pouuoient aucunement soustenir, ils nous eussent cōbattu six contre vn, d'autant que nous ne pouuions pas estre plus de deux mil cinq cens hommes : ils estoient plus de vingt mil hommes. Et de tout cecy peuuent tesmoigner lesdits sieurs de la Valette, Descars, & autres capitaines, qui tous furent d'aduis, que le mieux que nous pouuions faire, estoit de nous retirer. Et cōme nous estiōs tous d'aduis de costoyer les ennemis, pour les tenir en bride, & pour essayer de prendre quelque aduantage sur eux, le ieune Monsalles apporta lettre de vostre majesté à tous les capitaines de marcher deuers M. de Montpensier, & moy de m'en retourner, ce que ie fis, tant pour ma maladie, que pour conseruer le pays, comme i'ay fait tant que les forces ont esté entre mes mains. Apres estant à Cahors, où i'estois allé pour combattre les Vicomtes, ie fus aduertty que Pilles estoit vers Agenois avec vn grand nombre de caualerie. Et cuidant le surprēdre, ie marchay iour

& nuict pour le combattre. Ce qui fust aduenu, n'eust esté que le seigneur de Fôrenilles, & le capitaine Montluc avec quelques sallades, rencôtrèrent quelques cinq ou six cornettes dudit Pilles, & les chargerent de telle roideur, qu'ils les mirent en routte. Qui fut cause que ledit Pilles passa la mesme nuict la riuete de Dordoigne, & se retira vers leur armee. Quâd à la venuë du Côte de Mongommery, l'on sçait qu'au partir du môr de Martan que i'auois assiegé, assailly & pris en deux heures, monsieur Danuille, pour les entreprinës qu'il auoit en Languedoc on emmena toutes les forces: & ne me laissa que ma compagnie, celles du seigneur de Fontenilles, & de monsieur de Gondrin, ensemble cinq enseignes de gens de pied, desquelles ie me seruis, pour la deffence de Lectoure, Florance, Agen, Villeneuve. Et bien que ledit Sieur Mareschal eust r'appellé depuis lesdites deux compagnies, & que ie fusse demeuré seul avec la mienne, ie ne laissay pourtant de m'aller ietter dans Agen, quand le camp des Princes en approcha, sans que ie fusse secouru que dudit Sieur de Fôrenilles, lequel amena sa compagnie. Duquel lieu ledit camp des Princes fut souuët en dommage. Et d'autant que lesdits Sieurs auoient fait faire vn pont sur la garonne, pësant y passer en ce pays, & faire du pays de Condômois & d'Aginois comme d'vne ville ie leur rompis leur pont: & le mis si bien en picces, qu'ils n'en sçeurët iamais recouurer que deux batteaux, avec lesquels ils repasserent la riuete mais ce fut avec tel loisir, que s'il eust pleu à vostre Majesté m'enuoyer tant soit peu de forces,

on les eust bien gardez de s'assembler. Et pour autant que pendant que lesdits Princes estoient par deça l'on s'estoit faisi de quelques chasteaux du pays d'Aginois, ie les reprins & remis tous sous vostre obeyssance. Et depuis il vous pleut me commander d'aller faire la guerre au pays de Bearn : & bien qu'il fut mal aysé de recouurer des gens, par-ce qu'on tenoit la paix pour faire si est ce qu'en moins de quinze iours ie mis aux champs quarante & cinq enseignes de gens de pied, & bien six cens sallades, & resolu d'aller en Bearn & contraindre Montemat de venir au combat ou laisser prendre les villes, les vnes apres les autres, comme l'on peut bien iuger, qu'il fut aduenu. Car ayant commencé à Rabastens comme il estoit necessaire pour les raisons que ie vous ay cy deuât, escrites bié que ce fut de plus fortes place de la Guienne, ie l'emportay en huit iours ou ie seruis de pionnier, de canônier de soldat & de capitaine, & faisant les approches i'y pansay perdre mon ieune fils, qui fut blessé tout apres de moy, comme aussi fut le capitaine Paulac. Et quand se vint au iour de l'assault voyât que les deux premiers troupes n'alloient à l'assault comme i'eusse peu desirer, ie marchay moy-mesmes à la breche accompagné des seigneurs de Goas, & du Viconte d'Vsa, & suyuy d'enuirō cens ou six vingt gentils, hōmes à desquels y en eut quarante deux blessez : ie fus du nōbre estant blessé en telle lieu, que ie porteray toute ma vie la marque. Et encores que ce fait d'armes rapporté avec plusieurs semblables, que i'ay fait durant le reigne des Roys vostre pere &

grand pere: ne m'eut rien fait esperer d'auantage de ce que i'auois accoustumé d'en desirer, qu'estoit vn bon gré, & vn bon remerciement desdits sieurs Roys mes maistres: toutes-fois i'auois occasion de penser que vostre Majesté en tiendroit quelque peu de compte. D'auantage ie representois deuant vos yeux vn vieux soldat de soixante dix ans, vostre Lieutenant general par deça, & lequel cōmandant aux autres, sans s'approcher du combat, pouuoit satisfaire au deuoir de sa charge: toutes-fois pour le desir qu'il auoit de vous rendre victorieux en toutes vos entreprinse, il s'estoit mis au rang des moindre fantassins, & en danger de mort: & plusieurs gentils-hommes auroient couru mesme peril, s'estimât heureux de suiure l'vn des plus anciens soldats de France, ie ne diray pas capitaine. Je pēsois aussi que vous pourriez considerer, que cōme aux premiers troubles les premieres victoires vindrent de ma main aussi en ces derniers troubles ie vous auois fait victorieux au dernier fait d'armes, qui auoit esté fait en ce Royaume. mais comme i'attendois au moins vne lettre, telle que i'auois accoustumé escrire au moindre capitaine de ce Royaume, la longue attâte ne ma apporté autre chose sinon que i'ay entendu, que vous m'auiez osté le gouuernement: & qui pis est sans m'en auoir escrit vne seule parolle. De sorte que plustost ay-ie v eu venir celuy qui me doit succeder, que d'auoir esté aduertty, qu'on m'auoir depouillé. Erau temps, que par vne loy vniuerselle par tout vostre Royaume, vous auiez remis en leurs estat & charges ceux qui en auoient esté

priuez : ie puis dire que par vne loy particuliere faite par moy seul ie suis desmis de la charge que i'auois soustenuë avec les armes en main. Mais quand bien l'on m'auoit mis en pourpoint, si demureray ie tousiours vestu d'une robe honorable, qui est telle que i'ay porté les armes depuis mon enfance pour le service de vostre Couronne, avecques toute la fidelité que les Roys mes maistres eussent sçeu desirer. L'on accordera tousiours, que ie me suis trouué en autant de combats, batailles, rencontres, entreprinſes de nuict, & de iour, assauts, prinſes & deffences de villes, qu'un homme, qui soit auourd'hui en toute l'Europe, & pour tel suis ie cogneu par tout les estrangers. Je puis dire avec la verité, & la gloire en soit à Dieu, & aux Roys qui m'ont employé. que soit pour mon bon heur, soit pour autres occasions, que ie ne fus oncques deffait en lieu où i'ay commandé : & n'attaquay iamais les ennemis que ie ne les aye battus. Plusieurs gens de bien tesmoigneront aussi du deuoir, que ie fis aux batailles de Pauie, de la Bicoque, & de Serizolles, où ie menois toute l'arquebuzerie. Tesmoigneront aussi en quelle reputation le feu Sieur de L'autrec me tenoit, pour m'auoir veu en sa presence combattre entre Bayonne & Fontarabie, & depuis pour auoir suiuy avec charge de gens de pied, au voyage qu'il fit en Lombardie, & Royaume de Naples où ie fus blessé de quatre arquebuzades. Il y a encores de gens de bien qui sont viuant, & sont records du deuoir que ie fis, quand la terre d'Oye fut prinſe, estant maistre de camp de toutes les bandes françoises

Autres tesmoigneront en quel rang me tenoir le Prince de Melphe, & feu monsieur le mareschal de Brissac, pour m'auoir veu en Piedmont à toutes heures, & à toutes, occasions, & de iour & de nuit, hazarder ma vie pour le seruice de ceste Couronne, comme aussi plusieurs pourront tesmoigner, que le iour qu'aduint la disgrace de nos gens en la basse Bologne, ie demeuray seul avec bien petit nombre au combat. Et alors que feu vostre pere mon bon maistres de recommandable memoire, pensoit que tout fut perdu, ie sortis en despit de tous les Anglois, & rapportay vingt deux drapeaux des nostres, qui auoient esté prins, & n'é fut perdu qu'un. Si M. de Guise estoit en vie, il ne celeroit pas ce qui me vit faire à la prinse de Thiouuille, comme aussi ne fera pas monsieur le mareschal de Vieilleuille, & pourra tesmoigner si ce ne fut pas moy, qui prins la tour, pour laquelle s'ensuiuit la perte de la ville, Tous les Capitaines estrangers d'Italie, d'Espagne, & d'Allemagne, m'honnorent tousiours du deuoir, que ie fis au siege de Sienne, ou i'estois Lieutenant du feu Roy vostre pere, & depuis en Toscane, où ie ne perdis rien, & fus victorieux sur les ennemis: & en fus tellement recognu par le feu Roy vostre pere, qu'oultre qu'au retour de Sienne, il me donna l'ordre, qui estoit lors un enseigne de grand & notable seruice, il me donna la Comté de Gaure, pour en iouyr toute ma vie, laquelle depuis & apres la mort dudit sieur Roy me fut ostee à la reduction de vostre domaine, & si ne fis onc semblant de m'en douloir.

Tourcecy vous ay-ie voulu représenter, Sire,

parce que peut estre, vous ne l'avez pas entendu, & qu'en parlant de moy devant vostre Maiesté, l'on m'a tenu en autre rāg, que ie n'auois merité. Par fois l'on a parlé de moy, cōme si ie fusse esté vn larron : par fois, & le plus souuant disoit on que ie n'auois rien fait qui vallust, depuis trois ans. En cela vous faisoit on plus de tort qu'a moy Sire, car tous les langages du monde ne me scauroient oster l'honneur, que i'ay acquis. Et vous Sire, l'on vous a par importunité induit a faire chose que ie crains, pourra seruir d'vn mauuais exemple au gens de mon mestier : d'autant que ceux, qui ont esté appelez aux charges depuis quelque temps, & qui desirent paruenir par l'exercice des armes, craindront a mon exemple que les seruices de longues annees, & la gloire & la vertu acquise par tout le mōde, ne pourra rāt leur ayder que pourroient leur nuire les langues de ceux qui voudront quelque iour les reculler. Il me reste, Sire, par la fin de ma longue & prolixie lettre, vous supplier tres-humblement m'excuser, si receuant vn tel coup de fortune, i'ay esté contrainct me plaindre, & me douloir a vous, & non a autre & ay esté contrainct de ce faire, tant pour me faire cognoistre a vostre Majesté, mieux que ie n'ay esté par le passé, qu'aussi pour vous supplier tres-humblement, que doreinauant, quant on vous importunera de traicter mal, ou moy ou autre de vos bons seruiteurs, vous vueillez tousiours reseruer vne aureille pour celuy, qui sera accusé, auant vous resoudre a faire chose, qui puisse l'interesser. Quant a moy pour le desir que i'ay de tousiours vous veoir prosperer, ie suis tres-

ayse, si en ces derniers troubles vous avez esté si bien & si heureusement servi en tous les endroits de vostre Royaume, par tous ceux que vous avez employez, qui ay par deçà conserué les villes & le pays, ay battu les ennemis, quand i'ay eu le moyen de les combattre, & ay pris les villes d'assaut avec grand danger de ma vie. Encores que l'on die, que ie n'ay rien fait qui vaille: si vous suppliray ie tres-humblement de croire qu'il n'y a homme qui m'aye passé de bonne volonté. Et puis qu'ainsi vous plaist, ie me retire n'ayant autre marque de mes peines & seruices depuis tant d'annees, que le regret de la perte de mes enfans morts pour vostre Couronne, & sept arquebusades, qui seruiront à ramanteuoir tous les iours l'humble & affectionnee deuotion, que i'ay eüe à faire tres-humble seruice à vos predecesseurs, comme aussi l'auray-ie semblable à l'endroit de vostre Majesté. A laquelle ie prie Dieu donner tout bon-heur, prosperité & santé.

Voyla qu'elle fut ma lettre, sur laquelle ces messieurs, qui gouernoient lors tout à la Cour eurent plus de peinc à philosopher, que ie n'auois eu à la dicter. Elle fut imprimée à mon deçeu, & veüe par tout. Mes amis & ceux qui scauoient le deuoir que i'auois fait à la conseruation de la Guyenne, estoient autant ou plus offencez que moy. Et veux bié qu'on sçache, que lors & depuis, si i'eusse eu le cœur aussi desloyal, qu'aucient ceux là que me representoient apres les premiers troubles à la Cour pour Espagnol à la royne, que i'auois encore assez de moyen & de credit

pour faire beaucoup de mal: mais ie ne suis ny ne seray iamais que bon François, & seruiteurs de la Couronne. Aussi sçauois-je bien que tout cela ne venoit pas du Roy, qui ne m'esloigna iamais de sa bonne grace. Mais vn ieune Prince qui est enueloppé parmy tant d'affaire, est bien empesché de contenter tout le monde: ioinct que plusieurs qui ne me pouuoient faire mal que de leur langue, possedoient fort non pas la Majesté qui n'ayma iamais les huguenots, quelque mine qu'il fit, mais son conseil.

O que les Roys & les Princes doiuent bien songer à ne faire souffrir vne honte à celuy, qui a tousiours porté la fidelité, qu'il doit à leur service & qui a du cœur. A tel, peut estre, le fera on, qui mettra leurs affaire en mauuais estat, comme depuis cinquante ans nous en auons veu de beaux exemples au dommage du Roy de France, comme i'ay dict cy dessus, lors que i'ay parlé des traueses & charitez, qu'on a presté à de grands capitaines. Combien en y a-il, qui eussent non seulement quitté tout, mais, peut estre, fait pis? Car celuy qui fait son deuoir, & se voit indignement traité sent cela iusques au cœur. I'ay ouy dire que le Roy François, ou Louys, ie ne sçay lequel c'est, demandant vn iour à vn gentil. homme, qui estoit Gascon, cōme ie suis, qu'elle chose est-ce qui le pouroit distraire de son service? Rien, Sire, respondit l'autre, si ce n'est vn despit. Aussi, dit-on que pour despit on le feroit Turc, Tout cela pourtant ne me sçauroit faire ny Espagnol ny huguenot. I'ay trop aimé mon honneur, ie me veux enuelir avec ceste belle robe blanche,

sans mettre vne vilaine tache au nom de Mōluc ; Et tout homme qui aymera le sien en doit faire de mesmes. Si son maistre, si son Roy ne se veut seruir de luy, il peut demeurer chez soy, & considerer les autres. S'il a de la valeur, la fortune qui l'aura rabaisé, le releuera : car elle n'est pas tousiours en collere. Combien de grands seigneurs & grands capitaines auons nous veu, qui estoient chez eux à faire leurs iardins, lesquels le Roy estoit contrainct de rappeler à son seruice, estant marry de les auoir esloignez ?

L'en ay veu prou de mon temps du costé du Roy, & du costé de l'Empereur : qui ont tourné leur robbe, & quelques vns bien legerement, & sans grande occasion : mais ils ne se sont pas fort remonte pour cela : & estans parmy nous, ils estoient regardez de mauuais œil. Je croy que nos ennemis en faisoient de mesme. On ayme bien leur marchandise, mais, non pas le marchand. Quand ce braue prince Charles de Bourbon fut contrainct prendre le party de l'Empereur, & le donner au diable, puis que Dieu ne le vouloit (car certes il y fut forcé & cōtainct) nous entendions dire que les espagnols mesmes le regardoient de trauers. Et le pauvre Prince apres nous auoir fait beaucoup de mal, y perdit la vie. Apres qu'il fut tué à rome, on disputoit, qui en estoit plus aise, ou le Pape ou le Roy ou l'Empereur : le premier, parce qu'il le tenoit assiegé, le Roy pour le veoir deliuré d'un grand ennemy, & l'Empereur pour estre deschargé d'un Prince banny & necessiteux, qu'il portoit sur ses espauls, ne l'aiant emichi que de promesses, & non d'autre chose

Ces despits vont trop auant : les miens ne me firent , n'y ne me feront iamais faire chose contre mon deuoir & mon honneur. Si i'estois ieune , & qu'on ne se voulut seruir de moy , la terre est assez grande , ie chercherois fortune ailleurs : mais non pas aux despens de mon prince & de mon honneur , le Roy ayât receu ma lettre , m'enuoya plusieurs belles parolles , pour responce : car cela ne leur coute rien . L'yssue montrera si le pays sera mieux gouverné , & sa Majesté mieux seruie & si ceux qui sont venus apres moy , encore qu'ils soyent & grands Seigneurs & grands Capitaines ont mieux fait , & feront cy apres.

Or pour retourner de là ou , i'estois sorty , ma femme me vint prendre à Marillac , & me fit porter dans sa lictiere iusques à Cassaigne pres de Condon , la ou la collicque pour me rafraichir me tint trois semaines , & me cuida emporter. Monsieur , de Valance mon frere ne m'abandonna iamais , iusques à ce qui me vid hors de danger de mort. Plusieurs seigneurs Catholiques & huguenots aussi me visiterent. Auant que le Capitaine Montaut fut ariué à la Court , la Royne despescha M. de Beaumont Marechal des logis de monsieur le Prince de Nauarre , par laquelle elle me mandoit , que si i'estois dedans les terres de ladiete Dame que ie m'en retirasse & que ie misse mes gens en garnison. Voyez quels changemens soudains. Je luy demanday si nous auions la paix il me respondit que non , mais qu'on esperoit bien tost de l'auoir. Pourquoy donc veut le Roy , dis-je qu'on mette en garnison l'armee? le pays n'est-il pas assez ruyné & detruict? Que si

ie fus cela, quand la paix viendra, & qu'il faudra donner congé aux gens de pied & de cheval; il n'y en aura pas vn qui ne pille son hoste, pour sa derniere main, voyant qu'il se faut retirer sans argent, Et puis qu'il fault qu'il se retirent aux garnisons, ie les feray du tout retirer en leurs maisons. Je priay monsieur de Valence de faire escrire la lettre & la signer; parce que ie n'eusse sçeu, à Monsieur de Gondrin afin qu'il licentiait tant les gens de pied que de cheval, & que tout le monde fut dans quatre iours retiré chez soy: ce qui fut faict. Monsieur de Beaumont mesmes porta la lettre à Monsieur de Gondrin Cinq semaines apres la Royne me manda, que ie fis i'espargnay plus de cinq cens mil frans au peuple, comme le pays resmoignera. J'auois conseruè les chetifs quatre mil frans, que j'auois eu du Roy, sans qu'il eust esté touché: que cent escus pour bailler au Capitaine Montaut, pour le voyage de la Cour. Et voyla comment i'ay desrobé les finances, & comme i'ay pillé le peuple. Ceux qui fauorisent les huguenots pres de sa Majesté n'ont garde de faillir de me charger de calomnies.

Mais ie veux qu'on sçache, & veux inserer dans ce liure, que pandât tant d'annees, que i'ay commandé, & aux grandes charges que i'ay eu, ie n'ay peu acquerir pour vingt mil frans de bien: & si on dit que i'ay pillé trois cens mil escus. Je voudrois qu'il fut vray, pourueu que se fust sur les huguenots, nos ennemis. Dieu soit loué du tout Ces caloniateurs n'aurôit pas ceste auâtage de me

faire baisser la teste: car ie la porteray haute, comme vn homme de bien. Les thresoriers & receueurs sont en vie: que le Roy s'en informe, qu'il voye leurs comptes: & s'il se trouue vn seul liard tourné à mon profit, si sa Maiesté ne me fait faire mon procès, elle ne fera pas bien. Il ne faut pas s'estonner s'il est mal secuy, comme l'on dict qu'il est, veu qu'il n'en fait aucun exemple. Il faut donc qu'ils s'en prenne à luy-mesme, & non à ceux qui le font. Et quant aux impositions & exactions sur le peuple pour m'enrichir, encore en doit faire le Roy plus grande punition, car il y a plus de pitié au peuple, qu'au roy: car si sa Maiesté n'en a point, elle en sçait bien faire trouuer à son peuple. Ce sont les priuileges de nos rois, depuis qu'ils se mirent hors de page, comme on disoit du Roy Louïs onzième. Et par là ie conclus, que le roy doit faire plus grande punition de ceux qui escorchent son peuple, que non pas s'ils desrobent l'argent de son espargne propre. Les commissaires ont fait rendre compte à toutes manieres de gens, qui ont leué deniers, qu'ils regardent s'ils me trouueront en leurs papiers: & s'il est rien entré en ma bourse. Ie confesse que i'ay donné des biens des huguenots, qui faisoient mine de demeurer en leur maison, mais ils estoient pis que les autres. Il n'estoit pas raisonnable, qu'ils fussent traictez plus doucement, que les pauvres Catholiques, qui estoient mangez iusques aux os. Si ie n'eusse fait cela, la Noblesse se despiroit, & le soldat se fust reuolté: car où il n'y a rien à gagner que des coups, volontiers il n'y va pas. Et cependant on eut dict, que ie m'en-

tendois avec les huguenots, & n'eusse trouué personne, qui m'eut voulu suiure. I'eusse mieux aimé mourir, qu'acquérir telle reputation. Si les officiers du Roy les eussent saisis, il s'en fut tiré vn million de francs: mais ce n'estoit qu'intelligence entre les vns & les autres. I'en ay eu ma part, mais ç'a esté de bonne guerre, de ceux qui fauorisoient & portoient des viures & marchandises aux ennemis. Encor croy-ie, que tout cela ne se môte trois mil escus. Pleut à Dieu que tous les chefs de la France fussent allez aussi condemēt au seruire du Roy & du public que moy, & qu'ils eussent desiré auoir la paix par la force. Il n'y a homme en ce Roiaume, qui s'osast dire huguenot. Mais ie laisse ces propos fascheux.

Peu de temps apres, la paix fut publiee fort aduantageuse pour nos ennemis. Nous les auons battus & rebattus: mais ce nonobstant ils auoier si bon credit au conseil du Roy, que les Edicts estoient tousiours à leur aduantage. Nous gaignions par les armes: mais ils gaignoient par ces diables d'escritures. Ha pauvre Prince, que vous estes mal seruy, que vous estes mal conseillé, si vous n'y prenez garde, vostre Roiaume s'en va le plus miserable qui fut iamais: au lieu qu'il souloit estre le plus florissant. Encore que du temps de vostre ayeul & pere, il eut esté assailly de diuerses guerres, esquelles ie les ay tousiours fidellement seruis: si est-ce qu'on voyoit toutes choses aller par ordre, & les charges n'estre prophanees. Ie laisse le tort que vous vous faictes de faire ces beaux Edits, & donner tant d'auantage à vos ennemis. Ie laisse le desordre de vostre iustice, & de

vos finances, & veul seulement avec vostre permission dire quelque chose, qui cōserue la charge des armes, car il ie m'enfonçois plus auât sur ce qui à causé la ruyne de vostre Royaume, ie parlerois trop & non pas des peurs.

Ie sçay bien, Sire, que vostre Majesté ne me fera pas cest honneur de vouloir entendre la lecture de mon liure: vous auez d'autres occupations, & le temps trop cher, pour l'employer à lire la vie d vn soldat: mais peut estre, quelqu'vn qui l'aura leu vous entretenant, en pourra faire quelque recit à vostre Majesté, Cela est cause, que i'ay pris la hardiessé de vous faire ce petit discours lequel ie vous supplie vouloir ouyr, d'autât qu'en iceluy consistent les causes & malheurs que i'ay veu aduenir en vostre Royaume depuis cinquante deux ans que iay commencé à porter les armes, regnant vostre grand pere le Roy François durant le reigne duquel commença vne coustume, qui me semble n'estre guere bonne pour vostre Estat. Vostre Majesté la pourra changer. Ce que pourra apporter vn grãd bié à vostre Royaume, pour l'exercise des armes, vn ieune Prince, comme vous, bien né, le plus grand & premier de la Chrestienté doit tousiours apprendre des vieux Capitaines. Vous estes natucllemēt martial, & auez le cœur genereux: voyla pourquoy vous ne trouuerez maunais d'ouir le discours d'vn vieux gédarme vostre sujet & seruiteur. Il me souuient, que vous preniez plaisir de m'entretenir seul, lors que vous fistes le voyage de Bayonne: & vis bien que vos discours exedoier la portee de vostre aage, de sorte que i'oserois dire, que

si on vous eut laissé faire, tout fust mieux allé: car quand vous n'auriez fait autre chose, que vous monstrez & faire voire à vostre peuple estre en personne en vos armées. au moins quelques fois vous eussiez gaigné le cœur de plusieurs, & estonné les autres. Et sans doute eussiez esté mieux seruy, ie dis depuis que l'aage vous l'a peu permettre. le croy que c'est vne des plus grandes fautes, qu'on vous aye fait faire, (car vous n'estes pas cause d'auoir esté si renfermé) lors que vos armées marchoyent. Le peuple de vostre Royaume est bon, & se reliouit de voir son Roy de sorte que plusieurs eussent esté plus sages, mesmes en nostre Guyenne. Mais ie vrens à mon discours.

Sire, quand vostre Maiesté baille vn office de President, ou conseiller, Lieutenant general, ou Quelque autre office de iudicature, vous vous retez que qu'ils ne pouzront exercer la charge qu'ils ne soient examinez par vos Parlemens, pleins d'hommes fort scauans: & bien souuant vous ordonnez que vostre Châcelier les examinera auant que le parlement les voyent: afin qu'ils iugent s'ils sont capables: & qu'ils ne puissent errer aux iugemēs des proces de vos subiers: & que le droit soit randu à qu'il appartiendra. C'este vne chose bonne & iuste Sire, car vous nous deuy la iustice droicte, & au poix de la balance C'est la premiere chose que vo^s nous deuez. Voyla pourquoy c'est bien fait à vous, de mettre tant de rigueurs aux examens, qu'on fait és chambres assemblees de vos Parlemēs. Et encore ne pouz vous faire que tout aille bien droict.

Sire, vous deuriez faire ainsi en toutes autres

charges, que vous donnay en vostre Royaume : toutesfois ie voy, que le premier qui vous demande vn gouvernement de quelque place, vne compagnie de gens-d'armes, ou de gens de pied, vn estat de maistre de camp, sans cōsiderer quelle perte & quel domnage peut aduenir à vostre Royaume, & à vostre personne propre, facilement vous l'accordez, voire mesme à la requeste de la premiere dame, qui vous en prie, & qui vous aura peut-estre, entretenu le soir au bal: car quelques affaires qu'il y ait, il faut que ce bal trette. Sire, elles n'ont que trop de credit en vostre Cour. O combien de malheurs sont aduenus & aduiennent tous les iours pour auoir legerement donné ces charges. Et encor que vostre ordonnance soit iuste & saincte de faire examiner les gens tenans offices de iudicature, elle n'importe pas tant à vostre Estat. Car quelle perte pouuez vous faire, encore qu'ils soient ignorans? elle ne tombe pas sur vous: car celuy qui gagne, encore qu'il soit sans droit, vous paye le mesme deuoir que celuy qui perd, vous faisoit. Par ainsi il n'y a rien de perte en vostre particulier, tout demeure en vostre Royaume, & ne vous importe, que Iean ou Pierre soit seigneur de tel ou tel lieu. Nous sommes tous vos suiets, mais la faute & ignorance des gouuerneurs & Capitaines à qui facilement vous accordez les gouuernemens pour le premier, qui le vous demande, porte grand & grand preiudice à vostre Royaume. Les grands Capitaines & gens de bien, qui ayment vostre seruice, m'accorderont ce que i'en escriis.

Si vous baillez le gouvernement d'une place à homme qui n'aye experiance, ny ne se soit iamais trouué en telles charges, voy-cy ce que vous en aduendra. Premièrement les anciens disent, que quand l'œil void ce qu'il n'a iamais veu, le cœur pense ce qu'il n'a iamais pensé. Or si vn siege luy vient sur les bras, comment voulez vous, qu'il le sçache demesler, comment pourra il entendre & descouuir les desseins des ennemis, & par où ils le peuuent ou veulent assaillir? car sans espion il y a moyen de le descouuir, comme on le pourra apprendre par ce que ie fis à Siene. Comment sçaura il dresser ses fortifications, & se couuir bref faire mil & mille choses qui sont necessaires, puis que iamais il ne s'est trouué en tel affaires? Ceux-là qui s'y sont trouuez dix fois, y sont bien empeschez. Bien souuent ils ne sçauent où il en sont. Or comme vous entendez, que vostre place s'en va assiegee, vous voudrez leuer vne armee pour la secourir, parce que la raison le veut, ne vous osant reposer sur le peu d'experiance de ce ieune gouverneur, peut estre que vous serez forcé d'y aller bien souuent à la haste ou vn de Messieurs vos freres. Il faut que la ville se perde, ou que vous hazardiez vne bataille, là où vostre personne propre se peut perdre, ou vn de messieurs vos freres, qui conduira l'armee & plusieurs Princes de vostre sang, & de grands Capitaines. Or considerez donc la perte & grand malheur qui depend de donner facilement vne charge à vn homme, sans sçauoir ce qu'il porte. Car s'il est experimenté, & qu'il aye monstré par tout où ils s'est trouué, sous de bons Capitaines, qu'il

aye le cœur & l'entendement bon, dès qu'il entrera en place, soudain il regardera à la force & à la foiblesse d'icelle, luy souuenât de ce qui aura esté fait, là où il se sera trouué sous quelque autre, & ce qu'il a veu faire à tel & tel Capitaine & promptement il donnera ordre à la foiblesse & commencera à se fortifier: vous enuoyera de-mander vn ingenieur, vous aduertira des munitions, tant de viures, d'arquebuserie que d'artillerie, qu'il y aura trouué, & ne cessera de vous en solliciter que vous ne l'ayez pourueu, cognoissant bien par la perte de sa place, quel grand malheur elle vous pourroit porter. Et comme vous luy aurez enuoyé ce qu'il vous aura demandé, & remedié à la foiblesse de la place, par sa prouidence, il aura de quoy resoudre & vous aussi, sans se precipiter. Car i'ay tousiours cogneu, qu'en la guerre sela est fort dangereux, si ce n'est que l'affaire requiert vne extreme celerité.

Deux choses se presentent en cecy: la premiere est, que comme vostre ennemy aura entendu la valeur de ce gouuerneur l'experience grande, la pouruoyance & diligence qu'il employe à remedier aux deffauts, qui estoiet en sa place, le bon ordre qu'il y tient, voulez vous croire que l'ennemy aille attaquer vn telle hōme garny de toutes ces vertus, que i'ay escrites? Je croy qu'il ny a assaillant au monde, qui n'y pense deux fois. Et s'il le met au conseil, il ne trouuera à peine vn seul vieux Capitaine, qui luy conseille d'y aller pour receuoir perte. Et si le chef est sage & bien experimenté le conseil des ieunes n'enportera celui des vieux, car ceux icy ont cognoissance des af-

faïres de ce monde, plus que les autres, & se fa-
chent de hazarder l'honneur qu'ils ont acquis :
parce qu'on regarde tousiours les derniers sans se
ressouvenir guere des passez. Voyla pour l'vne.
L'autre bien que vous en receurez, est que vostre
Majesté se souvenant de la valeur du personnage
de son ordre, & son experience en demeura en
repos, scachant bien qu'un si homme de bien ne
s'embarquera pas si mal à propos, & ne voudra
perdre son honneur. Et lors dresserez vostre ar-
mee à loisir, & viendrez camper en lieu fort. Que
sil ennemy vous y vient assaillir, il y sera defaict :
d'autre part s'il veur donner assaut à la ville, vous
luy estes de si pres à la queuë, que quand bien la
breche seroit grande il n'oseroit avoir donné
l'assaut : car ou qu'il la gaigne ou qu'il la perde il
est defaict. Vous le surprendrez en desordre.
Parquoy il se gardera bien d'entrer en ceste per-
te, & sera contraint de leuer & prédre autre par-
ty, ou vous venir attaquer dans vostre fort. Ce
qu'il se gardera bien de faire, comme fit l'empereur
Charles au cap de prouence, lors que vostre
ayeul estoit fortifié en campagne raze & que son
ennemy faisoit mine de vouloir attaquer Mar-
teille. Il se faut tousiours garder de faire des fau-
tes à l'entree d'une guerre : car depuis que vos af-
faïres entrent en deffaueur en leur commence-
ment, vostre Majesté se peut asseurer que les sol-
dats perdent le cœur, chacun regarde à se pou-
voir retirer, de sorte qu'il ne faut esperer que vo-
stre armee face plus rien qui vaille. Je vous met-
tray icy des exemples, & combien importe un
bon chef dans vne place. Le premier testa du Duc

Charles de Bourgoigne, qui venoit de perdre deux batailles contre les Suisses à morat. Il vint là dessus aüec ce camp des fauorisé assieger Nancy, lequel il cuida surprendre, ne pensant iamais le Roy René de Cecille, & Duc de Lorraine, qu'il vint assieger sa place. Par ainsi elle se trouua despourueüe de viures, de munitions & de gens. Le Roy René auoit cinq ou six gétils hommes Gascôs auec luy, (tousiours ces Princes Lorrains ont aymé nostre nation) le Capitaine Gratian Daguerre, vn autre pauvre gétil homme de ce pays nommé Pons, vn autre nommé Gajan, vn autre nommé Rocquepine. Les autres moururent au siege, & firent si vaillamment ces braues Gascôs, qu'auec quelque peu de gens ramassez du pays, qui se ietterent dedans, & quelques gentils hommes dudit pays, ils deffendirent la ville & endurerent la faim iusques à l'extremité: & donnerent loisir au Roy René d'aller luy mesme en Suisse chercher son secours. Le Roy Loys onziésme ne le vouloit secourir à la descouuerte, à cause qu'il auoit paix auec ledit Duc: mais, comme vous autres Princes faictes ordinairement, soubz main il le fauorisoit, & cassa quatre cens hommes d'armes qui vindrent iusques au pont de S. Vincent, deux lieües de Nancy. Et comme le Duc vid arriuer les Suisses, & ceste gendarmerie, il se voulut leuer, & là perdit la bataille, & y mourut. Si le Roy Iean d'Albret voyant venir les forces de Ferdinand sur luy, eut mis vn ou deux bons Capitaines däs la ville de Pampelonne, il n'eut pauuremēt perdu son Royaume, comme il fit. Car il ne falloit qu'vn homme pour arrester les Espa-

gnols : la place estoit bonne. Or il l'a perduë & le Royaume, & pour luy & pour sa posterité, car elle est en trop bonne main pour la r'auoir. Voylà les exemples de l'ancienneté que j'ay ouy racompter aux vieux capitaines de cet aage-là. I en ay ouy racompter cent autres, lesquels ie pourrois bien mettre par escrit: mais ie laisse cela pour les historiens, qui le sçauent mieux que moy, i'en escriray maintenant de celles de mon temps.

Le Roy François vostre grand pere assiegea Pavie où i'estois. Il trouua dedans ce vieux & vaillant Anthoine de Leue Espagnol, experimenté de longue main autant qu'autre ait esté il y a cent ans. Il n'auoit que trois enseignes d'Italiens & trois mil Allemans. Sa Maesté le tint assiégué environ sept mois, où il fit donner plusieurs assauts, encores que la place ne fut gueres forte: mais au moyen de ce grand Capitaine, & par son industrie, il la deffendit: & donna le loisir à monsieur de Bourbõ d'aller en Allemagne chercher secours & reuint pour donner la bataille au Roy, qu'il gagna, & print le Roy. Que si ledit Sieur de Bourbon victorieux eust tourné la teste vers la France, ie ne sçay comme toutes nos choses fussent allees. Toute cette bonne fortune vint à l'Empereur, pour auoir fait choix de ce vieux guerrier, qui arresta le bon-heur de nostre Roy. De fraische memoire ce vaillant Duc de Guise à Mets fit souffrir vne honte à l'Empereur Charles qui fut contrainct leuer honteusemēt son siege, de sorte que ceste grande armee s'esuanoût par la seule vertu de ce chef, qui s'y opposa. Et en-

cores à ces derniers troubles, son fils qui est Duc de Guyse, à conserué Poictiers, qui est vne grande villasse, sans forteresse. Que si monsieur l'Admiral l'eust prinse, il eust dominé tout le poiectou la Sainctonge, & iusques aux portes de Bourdeaux. La vertu de ce ieune Prince radouba vos affaires, & de toute la France. Comme aussi vostre victoire de Moncontour, fut arresté par le choix que vos énemis firet du capitaine Pilles laissé dans S. Iean, Et la valeur de ce chef, qui sceut bien deffendre la place, mit sus les affaires des huguenois, qui gaignerent pays & nous vindrét ruyner. On m'a dit qu'il fut bien assisté d'un capitaine braue soldat nommé la Mothe Pujols. Si on meust laissé faire à la bataille de Ver, ie l'eusse bien gardé de vous faire la guerre : car ie luy tenois l'espee à la gorge, lors qu'il me fut osté par ie ne scay qui pour le sauuer. Si monsieur l'Admiral est ouy en confession, il ne niera pas que ma seule personne l'empescha d'attaquer Agen, qui ne vaut rien. Ne faite doute, Sire, que la valeur d'un seul homme arreste tout.

Vostre Royaume est mieux peuplé que Royaume du monde. Vous estes riches en bons & grand capitaines, si vous les voulez entretenir sans aduâcer ceux qui sont indignes. L'Empereur Charles, corame i'ay souuant ouy dire, se vantoit qu'il en auoit de meilleurs que le feu Roy François. Il en auoit de bons : mais les nostres ne leur deuoyent rien. Vous auez donc le choix, Sire de mettre de bons hommes dans voz places de frontière. Voyez que couste la perte de Fontarabie, pour le peu d'experience du Capitaine franger

& combien a cousté au Roy vostre pere, le peu d'experience du sieur de Veruins laissé à Boulougne Souuenez-vous aussi s'il vous plaist, Sire, car vous l'avez ouy dire, quel honneur & profit apporte le choix, que vostre pere, mon bon maître, fit de ce vieux Cheualier Mōsieur de Sanfac, qui soustint si longuement le siege de la Mirande. L'eslection qu'il fit de moy pour la deffence de Siene fut honorable au nom François. La seurité d'une place, Sire, despend du chef, qui fera tout combattre iusques aux enfans, & fera cause que l'assaillant mal-aisément l'attaquera. Voyez doncques, Sire, combien il importe pour vostre estat, pour vostre peuple, & pour vostre reputation. Car on dira tousiours & se trouuera par escrit, que c'est le Roy Charles neufiesme, qui a perdu vne telle & telle place, dōt Dieu vous veuille garder, les Escritures en parleront à iamais: car tout le bien & le mal qui vous aduient, est mis par escrit, & plustost le mal que le bien. Aduisez y donc, Sire, & songez y trois fois avant donner la charge de deffendre vne place à quelqu'un, vous fiez pas, qu'il est vaillant, il faut qu'il soit experimenté.

Quant aux Capitaines de gensd'armes, vous les creées aussi facilement pour l'amour de celuy qui le vous aura nommé, comme vous feriez vn Sergēt du Chastellet de Paris: & celuy-là se trouuant en vne bataille, vous luy baillerez quelque cōin à deffendre, & ce pauvre homme qui ne cognoistra son aduantage, soit pour faute de cœur ou d'experience, vous fera perdre ce cōin: & donnera courage aux ennemis de sauuer leur

victoire: & ne sera cause que les vostres perdront cœur: car quatre coyons prenans la fuitte, sont suffisans pour attirer le reste, mesmement les chefs. Et encores qu'ils soient vaillans de leurs personnes, & qu'ils vueillent faire teste si est-ce que s'ils ne sçauent se resoudre & prendre leur party, tout ira en desordre. Car lors cela despend de luy, & non du General, qui ne peut auoir l'œil par tout. Et parmy la grande confusion, qui est aux batailles, il ne peut pouruoir à toutes choses. Celuy donc qui a charge, ou d'un coin, ou d'une aïlle, s'il n'a l'experience, pour s'estre trouué en tels affaires, comment conduira-il son faict ou sa troupe? Et voilà vne bataille perduë, & vostre personne, si vous y estes, prise ou morte (car ie n'ay pas ouy dire que les Rois de France ayent iamais fuy.) Il n'en faut esperer moins aux autres entreprises, que l'on luy baillera à executer. Prenez donc garde, Sire, à qui vous donnerez des compagnies de gens d'armes à conduire. Il faut que les ieunes demeurent apprentifs, & obeïssans aux vieux. Je sçay bien que les Princes doiuent estre exceptez, lesquels ont ordinairement de braues Lieutenans, qui sont les chefs: car lesdits Seigneurs Princes ne s'y trouuent point.

Vous auez aussi les Estats des Mareschaux de camp & de maïstres de camp, soit pour la cavalerie, ou pour l'infanterie, qui sont deux Estats de grand importance: car il faut qu'ils descouurent toutes choses. Et si les armes sont pres l'une de l'autre, il faut que tous deux recognoissent ensemble, car l'un ne peut rien faire sans l'autre, & vous rapporteront ensemble ce que touche le

combat de la caualletie & des gens de pied, apres
auoir recogneu l'affiette des lieux, où il faut que
les gens de cheual soient pour leur aduantage, &
& les gens de pied aussi. Et s'estant accordez ils
vous en feront le rapport: sur lequel vous con-
clurez avec vostre conseil ce que vous aurez af-
faire. Il faut necessairement faire fondement sur
leur aduis. Que si ce sont gens peu experimentez,
ô Sire, combien d'erreurs vous feront ils faire!
Or il faut que les personnes qui exercent ces
charges, ayent trois choses, la premiere desquel-
les est la longue experiance. Que s'ils sont de lon-
gue main experimentez, & qu'ils ayent veu quel-
que desordre aux armées là où ils se seront trou-
uez, pourueu qu'ils ayent retenu, cela les fera
garder de tomber dans le fossé des autres. La se-
conde, il faut qu'ils soient hardis & courageux:
car vos Mareschaux & maistres de cãp ne doiuent
estre couiards, ou pour le moins s'ils ne sont plus
vaillans que le commun (ie ne desire pas qu'ils
soient des Rolands) pour le moins il faut qu'ils
ne craignēt point les coups. Que s'ils sont crain-
tifs, il ne faut pas esperer que vostre armee fasse
rien qui vaille: car ils logeront tousiours vostre
armee en crainte & en peur, & camperont à leur
desaduantage. Que si le chef des ennemis est ac-
cord & pratic en tels affaires, il cognoistra aisē-
ment que vostre armee est en peur. Ce que i'ay
iugé souuent faisant ceste charge, voyant seule-
ment camper l'ennemy: & ne me suis de guerres
trompé. C'est la chose du monde la plus perilleu-
se. Car il n'y a rien qui donne tant de courage aux
chefs, & à l'armee, que quand il cognoist que son

ennemis marche ou campe en peur. La dernière partie qu'il leur faut, est, qu'ils doiuent estre vigilans & diligens. Et ainsi ils seront bons maistres tout à fait. Il ne faut pas que ce soient gens qui aiment à dormir à la Françoisise ny songeards ou lōs à prendre resolutiō. Il faut qu'ils ayent le pied, la main, & l'esprit prōpt, & tousiours l'œil au guet: car de leur prouidēce depend le salut de l'armee.

Il faut encores qu'en l'eslection, que vostre Majesté ou vostre Lieutenant fera de telles personnes, qu'il regarde de bien pres, qu'ils n'ayēt point d'inimitié ensemble, ny quelque dent de laid, car là où il y a de l'inimitié, il y a tousiours de l'enuie. Et depuis qu'elle est parmy eux, iamaïs l'vn ne trouuera bon, ce que l'autre fera: ce ne seront que disputes, dont ne peut sortir que tout malheur. Il n'y a mestier si ialoux que le nostre, ny si plein de tromperie. Entre gens qui nes'aiment pas, ce ne sont que contradictiōs. Et au contraire s'ils sont bōs amis, l'vn supplera tousiours le deffaut de l'autre, & disputerōt de ce qu'ils auront affaire sans se prester des charitez les vns aux autres: car il faut qu'ils soient à loger l'armee ou à recognoistre l'ennemy, tousiours ensemble. Et que deuant le Lieutenant du Roy, ils disputent pour prendre leur logis, & diseourent la raison pourquoy on loge en ce lieu là: & qu'ils sçachent où se retirera la cauallerie, si elle estoit chargée, à l'aduanguard ou à la bataille. Mais elle se doit plustost retirer à l'aduanguard, pource que la cauallerie est vn membre qui despend d'icelle. Il faut aussi qu'ils iugent bien les adueniēs de l'ennemy, où se mettra l'artillerie, où se campera la

bataille, où le chef de l'armée prendra place: si l'armée survient, il faut dresser la garde. & poser les sentinelles, bref tout passe par leur teste.

Quand ceux-là avec celuy qui commande en l'armée, sçavent tout cela, & le font bien à propos, elle ne pourra estre surprise: car ils auront si bien discouru ce qui sera necessaire, qu'il n'y aura nul de route l'armée, qui ne sçache ce qu'il faut faire. Que si chacun le sçait, on confessera que l'armée ne peut tomber en desordre. Car les pertes qu'on fait, ne procedent que d'iceluy. Ce bel ordre se doit tousiours tenir loing ou pres de l'ennemy, ou en marchant: car si cela se faict, le camp ne trouuera iamais aucune nouveauté qui le puisse mettre en desordre, quand il sera pres. des ennemis. Que s'ils attendent de le faire à la necessité, ils ne trouueront les soldats si bien disposez, d'ailleurs telles fois ils penseront auoir les ennemis bien loing, qu'ils se leueront plus matin qu'eux, & leur porteront la chemise blanche. Encores doiuent ils auoir vne vnion ensemble plus qu'au marcher: & lors que le maistre de l'artillerie soit ioinct avec eux. Ainsi de ces trois personnes apres le chef de l'armée, soit le gain ou la perte des batailles. Sire. iugez si ces charges se doiuent facilement bailler, puis que la perte & ruyne des armées procedent d'eux. Quand vostre Majesté ou vos Lieutenans font choix de telles personnes, le cœur vous doit trembler de peur de faire mauuaise eslection. Vous y deuez penser plus de quatre fois, Sire, les Capitaines de gens de pied, à qui vous donnez les charges à l'appetit

d'un monsieur ou d'une madame, parce qu'ils voudront aduancer tousiours quelqu'un des leurs, ou en obliger d'autres. De ces charges peuuent aduenir autant de malheurs presque que des autres, soit à la deffence d'une bresche, ou bien à mener vne troupe d'arquebusiers à vne bataille, ou à quelque entreprise, qui vous sera de grande importance: car si celuy qui prend telle charge n'est tel qu'il faut, il sera deffait par son defect, & tous ceux qui sont avec luy perdus: vous en aurez de la desfaueur: la hardiesse & le courage de vos ennemis croistra tous les iours. Vous en avez veu & voyez les experiences. Du temps que ie commençay à porter les armes, le tiltre d'honneur: & des Gentilshommes de bonne maison se desdaignoient de le porter. Je n'ay pas appelé d'autre tiltre mes enfans. A present le moindre picquebœuf se fait appeller ainsi, s'il a eu quelque commandement. Vous direz, Sire, que nous qui sommes vos Lieutenans faisons ces fautes: mais pardonnez-nous s'il vous plaist, elles viennent premierement de vous, qui avez commencé les donner à gens de peu, & apres les Gentilshommes n'en veulent plus. Du temps de vostre ayeul, les compagnies estoient de mil hommes, qui estoit vne tresbelle chose, & qui esparnoit beaucoup à vos finances, pour n'estre besoin de tant de membres, comme i'ay dict en quelque lieu de ce liure, à present c'est vn grand desordre. Vous y deuez apporter quelque nouveau remede, afin que tant de capitaineaux retournent soldats. C'est la mesme confusion, qu'on void aujourd'huy parmy les Cheualiers de

vostre ordre, qui est vn desordre tres-grand.

Or, Sire, que veut dire cecy, que pour iuger les procez, vous faictes examiner tous ceux qui prennent de vous office de iudicature, & vous ne pouuez rien perdre de quel costé que le iugement tourne: & là où il y va de vostre vie & de celle de messieurs vos freres, & de tous les Princes & grands Capitaines qui seront en vostre camp: & par consequent de vostre Estat, facilement vous baillez les charges à quiles vous demande, sans aucune consideration? Or il y a escrit.

Si le fol vn conseil te donne,

N'en fais refus pour sa personne.

Je dis cecy, pour le conseil que ie vous veux donner, & vous le devez prendre en bonne part de moy, qui suis aujourd'huy le plus vieux capitaine de vostre Royaume, & qui aux choses que j'ay veu, dois auoir quelque experience. Le conseil que ie vous donne, Sire, est que vous preniez exemple à l'examen que l'on faict en vos Parlemens. Il faut qu'ils se presentent à vostre Chancelier, à vos Presidens & Conseillers, pour estre examinez sur leur suffisance, & s'ils ne les trouuent capables, ils les r'enuoyent estudier iusques à ce qu'ils scachent d'auantage, & se soient rendus dignes des charges qu'ils poursuient.

Doncques, Sire, auant donner aucune charge, dont & desquelles despendent tant de malheurs, à l'appetit d'homme du monde ne la donnez iamais, que premierement vous n'ayez mis la personne à l'examen, la r'enuoyant par deuant vos

Docteurs, qui sont les vieux Capitaines, qui de longue main sont experimentez aux armes. Vous en pourriez bien auoir de vieux qui seront guerres partis de leurs maisons, ie ne prens pas ceux là pour vieux Capitaines, mais pires que ceux que M. le Chancelier renuoye estudier: car on dit, Sire, qu'è vieille beste n'y a point de rescource. I'entends que vous appelliez pour assister à l'examen ceux qui ont toujours suiuy les guerres, & qui ont force paragraffe, c'est à dire arquebusades, ou coups d'espee sur leurs corps. C'est signe qu'ils n'ont pas toujours croupy sur les cendres. Or il vous faut vn Chancelier. Il est raisonnable, Sire, que ce soit M. vostre frere, encores qu'il soit bien ieune, car en trois ou quatre ans, qu'il a porté les armes, il a gagné deux batailles: de sorte qu'avec le bon entendement & iugement qu'il a: & estât de si bonne maison, il est impossible qu'il n'ait beaucoup retenu: car il a ouy de grands docteurs disputer deuant luy. Il ne faut donc que vous ayez autre Chancelier des armes, que luy. Vous serez par dessus, Sire, car personne ne vous peut oster ce rang: c'est vous qui le donnez aux autres. Puis que Dieu vous fait naistre Prince, pour commander à tant de milliers d'hommes, il vous a donné aussi quelque chose de plus particulier qu'aux autres. Ainsi quand on vous demandera quelques charges de celles que i'ay escrit, vostre Majesté doit assembler ses Docteurs, & vostre Chancelier. Et si vous y estes, vous-mesmes deuez prendre la peine de les interroger, s'ils cognoissent le personnage dont est question, où est-ce qu'il a fait son apprentissage, sous qui: car

bien fouuent tel le maistre, tel valet, quel acte d'homme d'honneur il a fait. Je ne croy pas que ces vieux Cheualiers ne vous en di'ent franchement la verité, cognoissant bien de quelle importance est vn capitaine ignorant, ou couiard, & peu experimenté. Et selon leur rapport & opinion, vous luy pourrez bailler la charge qu'il vous demande: car celuy-là sera passé, par l'examen. Et afin de vous deliurer des importunitéz, faictes, Sire, comme ie fis vne fois en Piedmond, a Albe. Tous les iours mes cheuaux estoient a l'emprüt, car nous auïos quelque peu de trefues. Cela me faschoit, & ne sçauois comment m'en depescher. Je commanday a mon trompette d'aller publier par route la ville, de par monsieur le Gouverneur, qui estoit moy, que i'auois fait vn grand serment de ne prester iamais plus mes cheuaux, & que personne n'en eut plus a prédre cause d'ignorâce. Depuis ce temps, ie ne fus plus importuné. Faictes ainsi, Sire. Vn iour que vous ferez quelque grande assemblee, dites deuant to⁹ les Seigneurs & dames de vostre Cour, que vous auez fait vn grand serment, de ne donner iamais charge ny gouvernement, que par l'aduis des vieux cheualiers & capitaines. Cela courra par tout: car ce que vous autres Roys & Princes faictes & dites, court soudain d'vne merueilleuse vitesse. Cela apportera vn autre fruit, c'est que les apprentifs au fait des armes, sçachant qu'ils ne peuent entrer par la fenestre, s'estudieront a se faire remarquer, & cognoistre a ceux qui leur doiuent ouvrir la porte. Et ainsi nous tascheront a faire a qui mieux mieux.

O que si vous faictes cecy, combien de braues capitaines aurez vous en peu de temps. Vous en aurez plus de vaillans, qu'il n'y en aura en tous les autres Royaumes de l'Europe. Il sortira de cecy deux choses tresbonnes, que vous devez plus desirer qu'autres qui soient en l'art militaire: la premiere est, que comme ce capitaine & gouverneur sera créé par le rapport de vos vieux Cheualiers, deuant vostre Maiesté, ou Monsieur vostre frere, il se tiendra si honoré, qu'il fera resolution en soy-mesme, s'il a tant soit peu de cœur, de mourir cent fois, plustost que de faire vne couyonnade, ou vne faute: car il pēsera tousiours, s'il la faisoit, qu'il fera tort à ceux qui l'ont nommé, & que vostre Maiesté pourroit iustement reprocher la faute qu'ils ont faict en ceste nomination. Ainsi il taschera à faire le mieux qu'il pourra: afin d'acquérir de l'honneur, & que vous luy bailliez plus grād charge, sçachant qu'il doit encore passer par l'eslectiō pour y paruenir, & par l'examen des vieux capitaines, & que s'il a mal faict, ils tesmoigneront tousiours ce qui en est, & auront honte de vous dōner aduis de creer Maistre de Camp, ou Marschal de Camp, celuy qu'ils aurōt veu mal faire, estāt simple capitaine.

La seconde vtilité, qui sortira de cecy, sera que vous fermerez la bouche à ces importuns, & importunes, qui si legerement vous demandent les charges, desquelles despendēt tant de malheurs, estans certains, que vous ne les leur oſtroyerez, sans estre examinez de vos docteurs; & de vostre Chancelier: & que vous les refuserez, comme vous feriez celuy qui vous demanderoit vs

estat de Conseiller au Parlement de Paris, sans estre examiné. Car la Cour n'en feroit rien. I'ay ouy dire qu'autrefois le Roy vostre pere, sçachant qu'ils en auoient refusé vn, lequel estoit recombâdé par quelque dame, leur dit que parmy tant de cheuaux d'Espagne, vn asne pouuoit bien passer : mais ils se garderent bien de le croire. Sire, mettez à l'essay ceux, dont vostre Maieité desire se seruir. I'ay veu autrefois vn Gentilhomme, il me semble qu'il estoit Prouençal, lequel auoit ceste coustume, que quand vn vallet se presentoit à luy, pour se mettre à son seruice, soudain il le mettoit à l'esprouue : & luy mettant vne espee en la main, commandoit de se deffendre, sans qu'il fut pourtant loisible de se tirer des estocquades. Et s'il le trouuoit homme resolu & ferme, il le retenoit, sinõ il luy disoit qu'il n'estoit pas pour luy. Ainsi il auoit tousiours de braues & resolus hommes aupres de luy : car on sçauoit sa coustume, & nul ne se presentoit, qui ne fut bien ferré : car il estoit vn rude ioieur. Voylà l'examen que faisoit vostre sujet, & la loy qu'il auoit mis chez luy, car chacun est Roy en sa maison, comme respondit le Charbonnier à vostre ayeul. Establissant doncques ce beau examen, bien tost toute l'Europe le sçaura, & tant d'importuns demandeurs se trouueront bien estonnez d'vne telle loy, & ne songeront qu'à l'honneur, & à apprendre, au lieu de courtiſer monsieur ou madame : & vous serez depeſtré de ces fascheuses, que vous pourrez renuoyer faire leur refus.

Il vous en reuiendra vne autre commodité, Si-

re, qui n'est pas perire : c'est que ceux que vous
 eslierez, & que vous honnorerez de ces charges,
 les tiendront de vous & de vos docteurs, & non
 des dames, ou de quelqu'un de vos courtisans,
 qui entendent mieux a monter vne montstre, qu'à
 affuter ou pointer vn canon, ou mesme tirer v-
 ne arquebuzade : & cependant a veoir la mine,
 qu'ils font, & leur desmarche, vous diriez que
 tout doit trembler sous eux. I'en ay ouy vne fois
 en ma vie vn, lequel a l'ouyr parler, auoit pres-
 que seul emporté l'honneur de la bataille de Mō-
 contour Monsieur de Biron ny monsieur de Ta-
 uanes n'auoient rien fait au pris de luy, non pas
 mesmes monsieur vostre frere. Or comme ie dis,
 ces gentils hommes, qui auront cet honneur de
 tenir leurs charges de vous en ceste sorte, s'en
 sentiront beaucoup plus honnorez. Sire, vous
 deuez plus desiter d'accomplir ces choses, & y
 tenir l'œil, qu'à tout le reste, qui depend de l'art
 militaire : car tout ce qui consiste en la guerre,
 soit le bien ou le mal, depend du choix que vous
 faites de ceux qui ont le commandement.

Ie ne parleray point icy des generaux de la ca-
 ualerie, ny des Colonel de l'infanterie, par ce
 que ce sont deux estats, qui se doiuent donner
 aux Princes ou grands Seigneurs, encores qu'ils
 soient ieunes, & peu experimentez : cela n'im-
 porte pourueu que le maistre de camp soit bien
 experimenté. Faisant cela, vous verrez en peu
 de temps la confusion, qui est parmy vos gens de
 guerre perduë, l'ancienne splendeur, & beauté
 de vos compagnies de gens-d'armes remise. Vne
 chose voy ie, que nous perdôs fort l'usage de nos

lances, soit a faire de bons cheuaux, dont il semble que la race se perde, ou pour n'y estre pas si propres que nos predecesseurs. Et voy que nous les laissons pour prendre les pistolles des Allemans. Aussi avec ces armes, peut on mieux combattre en host, qu'avec les lances, car si on ne combat en haye, les lanciers s'embarassent plus: & le combat en haye, n'est pas si asseuré qu'en host.

Pour retourner a mon discours, vous cognoistrez, Sire, que tous ceux, qui desirerent s'aduancer par les armes, s'estudieront d'estre mis sur le bureau de l'examen. Et ensemble, que ce seroit bien & sagement fait a vostre Majesté de mettre en roolle selon vos Prouinces, les gens de valeur, dont vous entendez parler, & leurs qualitez: afin qu'aduenant vacation de quelque charge, vous puissiez pouruoir, & vous ressouuenir d'eux. Ceux qui sçaurôt, qu'ils seront dans vostre roolle, prendront cœur, & s'esuertueront pour vous faire quelque seruice. Et les autres qui n'y seront pas s'exposeront a mil dâgers, pour y estre mis. Vous deuez appeller ce liure, le liure d'honneur. Et quand vous entendrez parler de quelqu'un, apres vous en estre bien informé, vous deuez dire tout haut, qu'il soit mis dans vostre roolle. Ainsi ay-je ouy dire en ma ieunesse auoir fait le feu Roy Louys douziesme, mesmes des gens de Justice. Vacant l'estat de Iuge Mage d'Angenois, qui est vne belle charge, & honorable, il se ressouuint qu'un bon cleric luy auoit fait vne belle harangue a Orleans, le nom duquel il auoit mis en son rollet, & luy enuoya ledit estat

en pur don. Il faisoit le mesmes en toute autres charges. I ay veu pratiquer le mesme a ce grand Odet de Foix, sous lequel i'ay fait mon apprentissage. Il scauoit le nom de tous les capitaines, & personnes remarquables: & quand quelqu'un auoit fait quelque acte signalé, il escriuoit son nom.

Mais, Sire, vous devez souuent fueilleter ce liure, & aussi ne vous contenter pas de les y auoir mis ains les employer, & leur faire du bien, selon leur degré & merite, les accourager par quelque gracieuse parole, ou si c'est quelque pauvre gentil homme, luy donner de l'argent. Si vous le faites de vostre main, cinq cens escus seront prins de meilleur patt, que deux mil parvos Thesotiers: car quelque chose leur demeure tousiours dans les pattes. Vne fois le Roy Henry vostre pere, mon bon maistre que Dieu absolue, m'auoit donné deux mil escus: Celly qui me les deuoit bailler, n'eut pas de honte de m'en retenir cinq cens: mais il trouua vn Gascon, qui n'auoit pas accoustumé ce tout de bastō. Il sceut que ie m'en voulois plaindre au Roy il eut plus de ioye de me les faire prendre, que ie n'eus de les receuoir. Si vous donnez de vostre main, toutes ces pilleries ne se feront pas. Du tēps du Roy vostre ayeul, on disoit, que son predecesseur en faisoit ainsi, & auoit dans son coffre forces bourses, dans lesquelles il auoit des escus, en l'une plus, en l'autre moins: & les distribuoit selon la qualité de ceux, qui luy faisoient seruice. Je scay bien, que l'on vous dira que cela n'est pas digne d'un Roy: ne le croyez pas, ce sont des gēs

qui veulent auoir toute la paste entre leurs mains vne chose vous veulx- ie dire , Sire , que vous ne deuez pas tout donner a vn, ou a peu de gens, vostre Majesté me pardonnera , elle a donné a vn gentilhomme de la Guyenne ce , dequoy elle eut peu contenter cinquâte. Je ne veulx pas dire qu'il ne fut braue & vaillant , mais il en y auoit qui le meritoient autant ou mieux que luy : & toutes-fois n'ont eu rien du tout. Vostre Majesté prendra en bonne part , s'il luy plaist , ce que ie luy en dis. I'ay vn pied dedans la fosse , l'affection que ie porte a vostre couronne, me faict tenir ce langage. Je suis voisin de l'Espagnol, mais il n'y a eu iamais que des fleurs de lis chez moy. Si j'osois , ie vous dirois bien d'autres choses : car certes il n'y a que trop a dire, & refformer. Il faut que l'entretienne vn peu Monsieur vostre frere, vostre nouveau Chancelier des armes, avec vostre congé.

C'est a vous donc, Monseigneur a qui ie m'adresse. Je serois marry que ce liure partist de chez moy , qu'il ne portast quelque honorable reimoignage de vostre grandeur. Vous estes sorty de la plus grande race, qui soit au monde. Il n'y a point de memoire , de dix races en ça , que les Roys de France n'ayent esté tous hardis & belliqueux. Et bien peu depuis le premier Roy Chrestien, ont esté autres, encor que les races ayent finy & changé , & que de nouvelles se soient emparees de la Couronne , qui est chose admirable: car en quatre races de gentils hommes, a peine en trouuerez vous deux de suite , vaillans. Ce que nous doit faire croire, que Dieu a mis la main sur

ce Royaume, puis qu'il a donné de si grands dons & graces à ceux qui tiennent sa place comme aux Roys, vostre ayeul. pere & frere. Et encor que vous ne soyez pas Roy, si participiez vous a la benedictiõ que Dieu leur a departy. O Mõseigneur que vous avez grand argument de penser, & vous asseurer que Dieu vous a esleu, pour faire de grãs faictz, comme on commence à cognoistre par les victoires qu'il vous a donnees en vos ieunes ans, lesquelles on peut manifestemēt iuger vous estre aduenüs, plus par la volonte de Dieu que par le combat des hommes. Doncques il faut, que chacun confesse, que ce Royaume est a Dieu, & que le Roy vostre frere est son Lieutenãt & vous le sien. Voila de beaux titres.

Il faut que ie parle vn peu à vous vous estes le baston, sur lequel il s'appuye. Vous estes celuy, qui doit commander les armes, qui les doit porter a tous hazards, perils, & fortunes. Vous estes la trompette, qui nous doit faire entendre ce que nous deuons faire. Vous estes nostre recours, & nostre esperance, pour nous faire auoir la recompense de nostre Roy. C'est vous qui nous deuez faire cognoistre a sa Majesté, & qui vray Chancelier de l'espee, luy deuez faire le rapport de ce que nous auons faict pour son seruice. Et quand nous serons morts, vous luy deuez faire cognoistre nos enfans, si nous auons faict ce que gens de guerre doyent. Bref toute la France a les yeux tournezz sur vous, qui presidez aux armees, & qui avez battu & rebattu si souuent les Huguenots. Toute la Chrestienté scait, que c'est vous: car le Roy est contrainct, puis que son conseil le veut,
faire

faire la guerre de son cabinet. Puis que vous tenez si grand lieu, d'où dependent toutes les charges, qui procedent des armes, & qu'il faut, que nous tous mourions aupres de vous, pour le service du Roy & le vostre il faut que vous mettiez tout vostre soing, & vos pensées en nous, qui suivons les armes: car tous les autres estats ne participent rien avec le vostre: d'autant que tout le reste depend des gens de robbe lōgue. Il y en a prou au côtéil du Roy, vous n'avez rié a demesler avec eux: car on dit que qui trop embrasse, peu estreint.

Si vous voulez yn peu considerer ma remonstrance, vous trouuerez, qu'il faut, puis que vous tenez si grand lieu, que vous pensiez, qu'est ce qui vous peut aider a maintenir vne si grande charge & honorable, elle ne le peut estre dauantage. Sera ce des ieunes Capitaines que vous attédrez cela? non certes, car en celle maniere de gens il n'y a point d'experience, mais plustost de la legereté. Sera ce de gens de robbe longue? encores moins. Ils en parleront en clers d'armes: ils s'en m'essent trop, & veulent sur le tapis verd iuger des coups. De qui doncques? ce sera des vieux capitaines, qui de longue main seront experimentez aux guerres, & passez par les rudes examens des batailles, cōbats, escarmouches, sieges, & assauts. Ils seront memoratifs de ce qu'ils auront veu & auront bien retenu les pertes & pourquoy elles sont aduenues. S'ils ont esté battus, ils s'en souuiendront, & s'il gagnent aussi. Si vous prenez aduis & conseil de telles gens, vous ne pouuez faillir de maintenir vostre grandeur, accroistre vostre renommee & reputation, car de

telles gens vous apprendrez de sçauoir bien commander, & retiendrez d'eux ce qu'ils vous mettront en auant, racomptant ce qu'ils auront veu. Vous ne sçauriez employer mieux les heures: afin que la posterité sçache vostre nom. Vous estes de trop bon lieu pour ne vouloir qu'il soit parlé de vous apres vostre mort.

Il y en pourroit bien auoir de vieux pres de vous qui n'auront pas veu ou fait de grandes choses, ou pour auoir plus aymé leurs maisons, & richesses, que l'exercice des armes. Certes Monseigneur, il n'y a que trop de gentils-hommes de telle humeur. Le Roy deuroit degrader telles gens de noblesse, qui sont cazaniers, & ne commandent qu'aux chiens & aux leuriers, cependant que les autres cherchent les coups: & leur semble que c'est assez de sçauoir donner dans le trou d'une bague. Il en y a aussi d'autres, qui a faute d'esprit n'ont peu retenir ce qu'ils ont veu. Ils peuuent bien dire, i'ay esté aux batailles de Cerizolles, de Dreux, de Iarnac, & Moncontour: mais de sçauoir discourir comment monsieur d'Anguyen gagna la premiere, & monsieur de Guyse sauua la seconde, la faute que fit monsieur l'Admiral aux deux autres, la belle resolution vostre, bref comme tout passa, & les raisons de l'un & de l'autre rien de tout cela. Vous diriez, qu'ils n'en ont iamais ouy parler, non plus que le plus rude Lansquenier, qui s'y seroit trouué. Ce ne sont pas les gens qu'il vous faut. Vous ne les deuez pourtant rebutter: car il se faut ayder de toutes personnes, mesmement a la guerre.

Ceux que vous deuez auoir pres de vostre per-

sonne & de vostre conseil estroit, doivent estre les vieux capitaines qui ont eu reputation d'estre gens sans peur, vigilans, & de Prompte execution. Vn capitaine lent, fera quelque chose de bon en sa vie: mais pour sa longueur il laissera perdre cent belles commoditez, où il eut eue de l'honneur & du profit. Je ne diray pas pour cela que vous deuez du tout mespriser ceux-là, & ne suis pas si fol d'auoir ceste intention: car ie me bruslerois, peut estre a la chandelle. Tel que ie suis, vous me verrez dans mon liure. Je puis bien dire, qu'aujourd'huy il n'y a pas de bons & grâds capitaines à douzaines. Vous deuez faire pour vn chacun, en quelque degré qu'il soit, non esgallement, mais chacun selon son merite & renommee. Je sçay bié qu'on vous dira, que si vous attirez tant de gens pres de vous, qu'ils vous importuneront a faire de grandes demâdes au Roy. Car les gens de guerre sont grands demandeurs, & peut estre que sa Majesté le faschera. En cela il y a bon remede: suyez le dire des anciens.

Qui n'a de l'argent en bourse.

Qu'il ait du miel dans la bouche

Ainsi vous ne mettez personne hors d'espoir, que vous n'ayez souuenance d'eux, lors que la commodité se presentera, & que vous y tiendrez la main. Vn bon accueil, vn susris, vne accolade les rendra en haleine. Que s'il y a quelque fascheux & importun, qui ne se vueille contenter de vos amiables responcevous deuez croire, que celuy-là ne sert point le Roy, ne vous de bon cœur, ne pour amitié, qu'il vous porte. De telles gens vous n'en pouuez rien faire qui vaille. Si la

guerre ne vous en depestre, il y a assez de moyen de s'en deffaire: car tout hōme qui sert son maistre, plus par auarice, que par amitié, n'a rien de bon au ventre. Car en premier lieu, on peut dire, que là où il à faute d'amitié, il y a faute de loyauté. Car comme le seruiteur auare ne peut accomplir son auarice, il voudroit desia auoir changé de maistre, pensant qu'il fera mieux son profit, & corrompt les autres pour les plainctes ordinaires, qu'il faict. Fuyez doncques, Monseigneur telle gens de bōne heure, auant que leur poison & venin n'enpoisonne le reste: car telles gens font toute ce qu'ils peuuent, pour faire hayr le Prince, afin de couurir leur mauuaistié par l'opinion qu'ils auront mis en la teste de leurs compagnons. Telles gens sont aylez à recognoistre: l'en ay cogneu de rels, & vous les voyez tous les iours. Encores qu'ils creuent sous les biens faicts du Roy, ils ne cessent pourtant de demander, & demanderont sans cesse.

Monsieur, pour entretenir l'amitié des gentils-hommes & Capitaines, vous leur pouuez escrire quelques fois, afin qu'ils s'asseurent d'estre en vos bonnes graces & louuenance. Cela leur faict pēser, que vous auez quelque opinion de faire quelque plus grande chose, & que vous voulez suyure vostre fortune. Or de cecy sont ce que ie vous diray: c'est qu'ils monstrent les lettres à leurs parens & amis: & comme ceux-là verront, que vous faites cas de l'vn que vous l'hondrez de vos lettres, ils se mettrōt en deuoit & despence de le suiure. Ainsi vn seruiteur vous en acquerra vingt ou trente, pour l'esperance

qu'ils auront, qu'en vous faisant seruice, vous ne les oublierez non plus que luy. Cela ne vous sera pas grand peine, mais a vos secretaires. Quittant vne heure de vos plaisirs, vous signerez plus de depesches, qu'il n'en faudra pour tout ce Royaume. Que si c'est a quelque grand seigneur, vn petit mot de vostre main par apostille ne nous donnera pas grand peine. Mais il ne faut pas aussi que cela soit trop commun en mesmes temps, n'y en mesmes termes. I'ay tousiours remarqué c'este faute au Secetaire des Princes & aux nostres aussi: car les vns les montrent aux autres, & apres en font peu de cas.

Si vous ne faictes ce que ie vous dy, Monseigneur, voycy ce qu'il vous aduendra. Quand le Capitaine verra que vous ne faites compte de luy, n'y n'en auez souuenance, il pensera que vous vous contentez de la fortune, que Dieu vous a donné: & qu'il ne faut plus esperer, que vous vueillez estre plus grand, que vous estes, & faut que chacun pense de se retirer en sa maison, sans se soucier plus des armes. Et depuis que l'homme de guerre pour peu de bien qu'il aye, commence a sentir le plaisir de sa maison, de sa femme & de ses chiens, & qu'on luy laisse prendre ce ply, il est bien mal-aysé de le tirer plus du foyer, pour aller a la guerre, & de quitter la plume, pour dormir sur la dure: & s'il y va, ce sera à regret, desirât tousiours de reuoir sa femme & ses enfans. Il n'ouyrà tirer arquebusade, que comme le franc archer il ne pense estre mort. En toutes ces choses il n'y a que continuer, les canonnades & arquebusades estonnent ceux qui ne les ont pas accoustamees,

mais apres qu'on les a ouyes souffler aux oreilles, on ne s'en soucie pas tant. Il n'y a rien si ennemy de la guerre, que de laisser rouïller le soldat, ou le Capitaine. Mettez vostre sallade & vostre cuitasse au crocher, en peu de temps la rouïlle s'y mettra, & les araignes: ainsi est il des gens de guerre, si on les laisse en oyshueré. Parquoy il vous faut prendre garde a cecy: car tenant esueillez les capitaines, avec quelque lettres & quelque peu de bien faits du Roy vous tenez tout le monde en ceruelle & prest a marcher, quand le commandement du Roy, & le vostre arriuera. Instruisez vos secretaïres de vous en faire souuenir: car les dames ou le plaisir de la cour vous en osteront la memoire: vous estes ieune, ie voy bien qu'il faut que vous goustiez le plaisir du monde. Il est raisonnable que vous sçachiez que c'est: ainsi auons nous fait, & feront ceux qui viendront apres nous. Mais allez y sobrement.

Par ce reueille matin, que vous donnerez aux gens de guerre, par vos lettres, vous monstrerez a tout le monde, que vous ne voulez oublier, ny laisser en arriere le don de grace, que Dieu a mis en vous. Chacun qui aura enuie de suyure les armes se resoudra d'accompagner iusques au bout vostre fortune. Vous ferez cognoistre, que puis que Dieu vous a desia mis la main sur l'espaule, vous essayerez s'il l'a voudra mettre sur la teste: vous deuez auoir vous mesme ceste opinion de vous & prendre le vers du Pseume en vostre deuise, qui dit, *Cælum Cæli Domino: terram autem dedit filijs hominum*, qui vaut autant à dire, que Dieu a gardé le Ciel pour luy, & a laissé la terre pour

nous pour la conquerir. Ces vers n'ont pas esté faitz pour les petits compagnons, comme moy, mais pour des Roys & des Princes tel que vous estes. Si faut-il que ie vous die, que ie suis pauvre gentil-homme, & n'ay pas le cœur de Prince, ny de Roy, mais si Dieu m'auoit conserué mes enfans, & qu'il me donnast vn peu plus de santé que ie n'ay, ie péserois avec l'aide de mes amis, pour ueu que la France fust en paix, acquerir quelque coing du monde: que si ie n'auois vn gros morceau, pour le moins en aurois ie quelque lopin. Au fort ie ne perdrois que les frais & la vie, que ie tiendrois bien employee, puis que c'est pour acquerir de l'honneur. Si mon fils eut veſcu, ie croy qu'il fust venu a bout du deſſein que monſieur l'Admiral ſçait bien qu'il auoit dans la teſte qu'il vous pourra dire, Monſeigneur. Vous estes ieune, vous avez voſtre frere, qui a le gros morceau, il faut que vous alliez butquer fortune ailleurs: & au lieu d'estre ſuieſt, vous aquerir des ſuieſts. Voyez donc puis qu'vn pauvre Gentil-homme comme moy, oſe voller ſi haut, puis que meſme a ce que i'ay ouy dire, car ie ne ſçay pas bien, des enfans de laboureurs & de forgerons, par leurs vertus ſont paruenus a l'Empire, que deuez vous eſperer, vous qui estes fils & frere du plus grand Roy de la Chriſtiente? Vous ne deuez doncques perdre ceſte eſperance, quand l'occafion ſe preſentera, & que vous cognoiſtrez qu'il ſera temps. Vn Prince de cœur ne doit iamais eſtre contant: ains faut pouſſer ſa fortune: la terre eſt ſi grande il y a prou a conquerir. Le Roy voſtre frere a aſſez de moyens pour vous aſſiſter.

Vous avez l'aage & la bonne fortune. Je suis marry que vous ayez laissé ce beau & braue nom d'Alexandre, qui a esté, si ie ne me trompe, le plus vaillant homme, qui porta iamais armes. Sa Majesté vous aydera pour mettre sur vostre teste quelque couronne estrangere. Que si Dieu vous fait la grace de mettre fin à ces miserables guerres, essayez à dresser vos desseins, & immortaliser vostre nom. Employez tant de seruiteurs à conquerir quelque chose. Puis que mes ans & mes blessures ne me permettent de vous y seruir, au moins vous donneray-je conseil de ne vous arrester iamais, ains tousiours entreprendre choses grâdes & difficiles, prenant la deuise de l'Empereur Charles, qui a donné tant de peine à vos ayeuls. Si vous ne pouuez arriuer au bout, pour le moins atteindrez vous à la moitié. Je n'espere pas estant si maladié & cassé, vous y pouuoir seruir: mais ie vous laisse trois petits Montlucs, lesquels i'espere ne degenereront de leur ayeul ny de leurs peres. Je ne vous diray autre chose, car il est temps que ie mette fin à mon liure.

Voilà, mes compagnons, qui lirez ma vie, la fin des guerres, où ie me suis trouué depuis cinquante cinq ans, que i'ay commandé pour le service de nos Roys. I'en ay rapporté sur moy sept harquebusades pour m'en faire ressouvenir, & plusieurs autres blessures, n'ayant membre en tout mon corps, où ie n'aye esté blessé, si ce n'est le bras droict. Il m'en reste l'honneur & la reputation, que i'ay acquise par toute la Chrestienté: car mon nom est cogneu par tout: i'estime plus cela, que toutes les richesses du monde. Et avec

l'ayde de Dieu, qui m'a assisté, ie n'enterreray avec ceste heureuse reputation. Ce m'est vn merueilleux contentement, quád i'y pése: & lors qu'il me souvient côme ie suis parvenu de degré en degré, avat eschappé tât de dangers pour iouyr de si peu de repos qu'il me reste en ce mōde, en ma maisō: afin d'auoir loisir de demander pardō à Dieu des offenses que i'ay cōmises. O que si la misericorde n'est grāde, qu'il y a de danger pour ceux qui portent les armes, & mesinemēt qui cōmandent: car la necessité de la guerre nous force en despit de nous-mesmes à faire mille maux, & faire non plus d'estat de la vie des hommes que d'vn poule, & puis les plaintes du peuple, qu'il faut manger en despit qu'on en aye, les veufues, & orphelins, que nous faisons tous les iours, nous donnēt toutes les maledictions, dont ils se peuuent aduiser. Et à force de prier Dieu, & implorer l'ayde des Saints, quelqu'vne nous en demeure sur la teste. Mais certes les Roys en patiront encores plus que nous. Car ils le nous font faire, comme ie dis au Roy l'entretenant à Thoulouse, & n'y a mal duquel ils ne soient cause: car puis qu'ils veulent faire la guerre, il faut payer pour le moins ceux qui s'en vont mourir pour eux: afin qu'ils ne pussent faire tant de maux qu'ils font. Moy doncques bien heureux qui ay le loisir de songer aux pechez que i'ay commis, ou plustost que la guerre m'a fait commettre: car de mon naturel ie n'estois pas addonné à faire mal, & sur tout ay toujours esté ennemy du vice, de l'ordure & vilenie, ennemy capital de la trahison & desloyauté. Je sçay bien que la colere m'a fait faire & di-

dire beaucoup de choses, dont i'en dis *mea culpa*: mais il n'est pastemps de les reparer: vn en ay-ie sur le cœur, par dessus toutes les autres. Si ie n'en eusse ainsi vüé, on m'eut baillé des nazardes: & le moindre consul de village m'eut fermé la porte au nez, si ie n'eusse tousiours eu le canon à ma queuë: car chacun vouloit faire le maistre. Dieu sçait si i'estois pour l'endurer, meshuy cela est faict. I'auois la main aussi prompte, que la parole. I'eusse voulu, si i'eusse peu, ne porter iamais de fer au costé: mais mon naturel estoit tout autre. Aussi porte-ie en ma devise *deo duce, ferro comite*. Vne chose puis-ie dire avec la verité, que iamais Lieutenant de Roy n'eut plus de pitié de la ruyne du peuple que moy, quelque part que ie me sois trouué. Mais il est impossible de faire ces charges sans faire mal, si ce n'est que le Roy ait ses coffres pleins d'or, pour payer les armes, encor y aura-il prou affaire. Je ne sçay si apres moy on fera mieux: mais ie ne le pense pas. Tous les Catholiques de la Guyenne porterót tesmoignage, si ie n'ay pas espargné le peuple. Car des huguenots ie les recuse: ie leur ay faict trop de mal: & si n'en ay pas faict assez, n'y tant que i'eusse voulu, il n'a pas tenu à moy. Je ne me soucie s'ils disent mal de moy: car ils en disent autant ou plus de leurs Roys.

Mais auant que ie mette fin à ce mien escrit lequel mon nom fera veoir à plusieurs: ie les supplieray de ne me penser si ingrat, que ie ne reconnoisse apres Dieu tenir de mes Princes & de mes maistres, tout ce que i'ay, ie dis biens, & honneurs, mesmement de mon bon maistre le Roy

Henty, que Dieu absolue. Que si par fois dans mon liure i'ay dict que les playes sont les recompenses de mes seruices, ce n'est pas pour leur reprocher mô sang. Celuy de mes enfans, qui sont morts pour leur seruire est bien employé. Dieu me les auoit donnez, & ils me les ont prins? i'en ay perdu trois a leur seruire, Marc Anthoine mô aîné, Bertrand, auquel par chuffre ie donnay le nom de Peyrot, qui est vn mot de nostre Gascongne, parce que ce nom là de Bertrand me desplaisoit, & Fabian Seigneur ee Montelquieu, Dieu m'en a redonné trois autres. Car i'ay du second, Blaise, & du dernier Adrian, & Blaise, Dieu les vueille conseruer pour faire seruire a leurs Roys & a leur patrie, sans faire honte au nom qu'ils portent, & qu'ils estudiant bien mon liure, & se mitent dedans ma vie, taschant a surmonter leur ayeul, s'ils peuent Sire, souuenez vous d'eux, s'il vous plaist. Je laisse parmy leurs papiers la lettre que vous m'escriuistes, de Villecostrets, le troisieme de Decembre, mil cinq cens septante, où il y a ces mots, *Tenez vous tout assure que i'auray souuenance a iamais de vos longs & grands seruices desquels si vous ne pouuez recevoir la recompence condigne vos enfans acheueront d'en cueillir le fruit, ioint qu'ils sont tels, & m'ont ja si bien seruy que d'eux mesmes ils ont merité, que l'on face pour eux, ce que ie seray bien aise de faire quand l'occasion se presentera.* Sire, voyla vostre promesse, vn Roy ne doit iamais rien dire ny promettre, qu'il ne le vueille tenir.

Je n'vse donc de reproches a l'endroit de mes maistres. Il me doit suffire encore que ie ne sois pas riche, qu'un pauvre cadet de Gascongne soit

pourueu aux plus hautes dignitez de ce Royaume. I'en vois plusieurs auourd'huy, qui entrent en reproche contre leurs Majestez: & le plus souuent ceux qui n'ont rien fait, se plaignent le plus. Aux autres il est vn peu pardonnable: tout ce que nous auons grands & petits, nous le tenons de nos Roys. Tant de grands Princes, Seigneurs, Capitaines, & Soldats, qui viuent & qui sont morts, doiuent au Roy l'honneur, qu'ils ont receu. Car leur nom vit encores pour les charges qu'ils ont eues des Roys. Ils se font non seulement enterrez en grand honneur, mais encores ils ont honoré ce qui est descendu d'eux. Il s'en parlera tant que les escritures dureront au monde. I'en ay couché vn bon nombre dans mon liure: i'ay veu des soldats fils de laboureurs, qui ont vescu & se sont enterrez en reputation d'estre enfans de grands Seigneurs, pour leur valeur, & le compte, que les Roys & leurs Lieutenans faisoient d'eux. Quant mon fils Marc Anthoine fut porté mort, à Rome, le Pape, tous les Cardinaux, le Senat, & peuple Romain luy firent autant d'honneur que s'il eust esté vn Prince du Sang. Qui fut cause de cela? la valeur & ma bonne renommee: & mon Roy qui m'auoit fait tel. Le nô de Marc Anthoine se trouue encore parmi les escrits des Romains. Quand ie cōmençay d'entrer aux armes, sortant de page de la maisō de Lorraine, on ne nous parloit d'autre chose que du grand Confaluo, appelé le grãd Capitaine. Quel honneur fut-ce à luy qui durera eternellement, d'estre couronné de tant de victoires? I'ay ouy compter, qu'estât le Roy Louys,

& le Roy Ferdinand ensemble, ie ne sçay où c'estoit, car ils auoient assigné lieu pour s'entreuoir, estans ces deux grands Princes en table, le nostre pria le Roy d'Espagne, qu'il trouuaist bon, que Conualuo disnaist à leur table: ce qu'il fit, pendant que de plus grands seigneurs que luy estoient debout. Le Roy son maistre & sa velleur l'auoient fait tel. Voyla l'honneur qu'il receut du Roy de France, lequel pour recompense de ce qu'il luy auoit fait perdre le Royaume de Naples, luy mit vne grosse chaisne d'or au col. I'ay ouy dire à monsieur de Lautrec, qu'il ne print iamais tant de plaisir de voir homme que celuy-là. O le bel exemple pour ceux qui veulent paruenir par les armes. Quand ie retourney la seconde fois en Italie, passant par les ruës de Rome, tout le monde accouroit aux fenestres pour voir celuy, qui auoit deffendu Sienne. Je prisois plus cela, que tout le monde. Je pourrois bien escrire icy des exemples de nos François qui sont sortis de bas lieu, qui par les armes sont paruenus à de grands grades: mais pour ne faire tort à leurs maisons, ie m'entais. Ce sont les bienfaits des Roys, qui ons recompensé leurs seruices.

Reconnoissons donc, que nous ne serions rien sans eux. Si nous les seruons, c'est obeir aux commandemens de Dieu sans tascher auoir des recompenses par reproches & importunitéz: & le tort n'est pas en nos Roys, si quelqu'un est mal recongneu, mais à ceux qui sont pres d'eux, qui ne leur font cognoistre ceux qui les seruēt biē ou mal: car il y en a prou des vns & des autres: afin que ces bienfaits ne soient bien employez. Il n'y a rien qui fa-

cetant de mal de cœur des bons , que quand le Roy faiët bien à ceux , qui le seruent mal. C'est ce qui m'a le plus fasché . I'en ay veu souuent, qui disoiet, le Roy ou la Royne ont fait cecy, ont fait cela pour vn tel, pourquoy n'en feront ils autant pour moy? le Roy a receuis & pardonné vne telle faute à vn tel, & pourquoy ne me pardonnea il aussi à moy? Je sçay bien, que leurs Majestez ont souuent dit on ne fera plus de ces fautes, pour ce coup il faut fermer les yeux: mais le landemain c'estoit à recommëncer. C'est le comte de Marc de Bresse: il ne faut pas pourtant se despiter contre son maistre L'honneur de telles gens demeure en petit lieu , puis qu'il estime plus les biens que leur renommee & reputation, & qu'ils sont prompts à se despiter. Et encor , comme i'ay dit, ce sont des gens qui ne tirent iamais trois coups d'espee: & le vantent cependant d'auoir souffert beaucoup de peine & de travaux. Que si on les despouil'oit tous nuds, l'on verroit de beaux personages qui n'auroient pas vne seule plaie sur le corps. Telles gens s'ils ont gueres porté les armes, sont bien heureux: car le iour de la resurreçtion, s'ils vont en Paradis , ils y porteront tout leur sang, sans en auoir respandu vne seule goutte sur la terre.

I'en ay ouy d'autres & de toutes maniers de gens qui se plaignent , & iusques au moindres, qu'ils ont seruy le Roy, quatre, cinq & six ans: & neantmoins n'ont peu acquerir que trois ou quatre mil liures de rante: les voila bien gastez. Ie ne parle pas des gens de guerre seulement, mais de tous les autres estats, dont le Roy se sert.

J'ay ouy dire à mon pere, qui estoit vieux, & autres plus anciés que luy, qu'il se disoient à la Cour & par tout la France du tēps du Roy Louys 12.

Chatillon, Bourdillon,

Galliot & Bonneual,

Gouuernant le sang Royal.

J'oserois dire que tous ces quatre Seigneurs, qui ont gouverné deux Roys, n'acquirent iamais tous ensemble dix mille liures de rente. Je l'ay dit autres-fois à monsieur le Mareschal de Bourdillon, lequel respondit que tant s'en faut que son predecesseur eut acquis trois mil liures de rente, qu'il en auoit vendu quinze cens, & les auoit laisé pauures. Que l'on demande à monsieur l'Admiral, qu'il monstre ce que son predecesseur qui gouuernoit tout, a acquis, ie gageray qu'il n'en scauroit monter deux mil liure de rente, Quant à Galliot, il à vescu grand aage apres les autres. Il a acquis par aduanture trois ou quatre mil liures de rente ou reuenu. Quant à Bonneual monsieur de Bonneual, qui est auourd'hui, & monsieur de Biron sont heritiers. Je croy qu'ils ne scauroient pas monstret grandes acquisitions. O bien-heureux Roys d'auoir eu de tels seruiteurs: on peut bien iuger qu'ils seruoient leurs maistres pour l'amitié qu'ils leur portoient, & non pour l'auarice. J'ay ouy dire, qu'ils demandoient plustost pour les seruiteurs du Roy, que pour eux-mesmes. Ils sont morts avec honneur: & leurs successeurs ne sont pas necessiteux.

Puis que i'ay parlé des autres, ie veux parler de moy-mesmes. Peut estre quelqu'un apres ma mort parlera de moy, comme ie parle des auures.

Je confesse que ie suis tres obligé aux Roys que i'ay seruy, mesmement au Roy mon bon maistre, comme i'ay dit souuent. Je ne serois qu'un simple Gentilhomme, si ce n'estoient les moyens qu'ils m'ont donné, pour acquerir la reputation que i'ay gaigné, que i'estime plus que tout le bien du monde, ayant immortalisé le nom de Montluc. Et encor que ie n'aye acquis pendant si long temps que i'ay porté les armes que fort peu de bien, si ne m'a on iamais ouy plaindre des Roys mes maistres, ouy bien de ceux qui estoient pres d'eux, lors qu'en ces dernieres guerres ils m'ont calomnié, comme si de rien ie pouuois faire tout. Croyez que les playes que i'ay receuës, m'ont plus donné de recōfort que d'ennuy. Et m'assurete quand ie seray mort, qu'à grand peine dira on que i'emporte au iour de la resurreccion en Paradis, tout le sang, os & veines que i'ay apporté au monde du ventre de ma mere: pour le bien i'en ay prou. Il est vray que si i'eusse esté nourty en l'escole du Bayle de l'Esperon, i'en eusse d'auantage, le compte merite qu'on le sçache: & que ie le mette icy.

Le Roy Louys douziesme allant à Bayonne logea en vn petit village nommé l'Esperon, lequel est plus pres de Bayonne que de Bourdeaux. Or sur le grand chemin, le Bayle auoit fait bastir vne tresbelle maison. Le Roy trouua estrange, qu'en vn pays si maigre & sterile, & dans des landes & sables, qui ne portoient rien, ce Bayle eust fait vne si belle maison: dequoy il entretint pendant son soupper son Marechal des logis: qui luy fit responce, que le Bayle estoit vn riche homme.

homme, ce que le Roy ne pouuoit croire, ven
le miserable pays, où la maison estoit asise, il
l'enuoya querir sur l'heure mesme, & luy dit ces
mots: Venez ça Bayle, pourquoy n'avez vous
faict bastir ceste maison en quelque endroit, où
le pays fust bon & fertile. Sire, dit le Bayle, ie
suis natif de ce pays, & le trouue prou bon pour
moy. Estes vous si riche dit la Roy, comme l'on
ma dit? Le ne suis pas pauvre, dit il, graces à Dieu,
i'ay dequoy viure. Le Roy dit lots, comment
est-il possible, qu'en vn pays si maigre & sterile,
tu sois peu deuenir si riche? Cela m'a esté bien
aysé dit le Bayle, Sire. Dites moy donc com-
ment, dit le Roy. Par ce, Sire, que i'ay tousiours
plustost fait mes affaires, que celles de mon mai-
stre & de mes voisins. Le diable ne m'emport,
dit le Roy, (ainsi estoit son serment) ta raison est
bonne: car en faisant de ceste sorte & te leuant
matin, tu ne pourrois faillir de deuenir riche. O
combien d'enfans à laissé ce Bayle heritiers de
ses complexions. Je n'ay iamais esté de ceux là.
Certes ie croy, qu'il n'y a si petit mercadant au
monde, qui ayt rât trotté, couru & tracassé, com-
me i'ay fait, ne se fust enrichy. Et n'y a financier
ou recepueur, pour homme de bien qu'il fust en
ce royaume, que s'il luy eust passé tant d'argent
par les mains comme il a faict à moy, qu'il ne luy
en fust plus demeuré. I'ay esté sept ou huiet fois
capitaine de gés de pied, qui n'est pas petit moyé,
pour commencer à gagner quelque chose. I'ay
veu de mon temps plusieurs capitaines, qui se
sont faits riches seulement sur la paye de leurs
soldats. Je n'estois pas si ignorât, ny si mal habile,

que ie n'eusse sçeu faire le tour du baston, aussi bien qu'eux il n'y a pas si grande affaire pour apprendre cela: avec vn bon fourrier, & vn peu d'aide, cela estoit facile. Puis apres i'ay esté Maistre de camp par trois fois: Dieu sçait si ie pouuois trouver force passé volans, & auoir intelligence avec les Commissaires des viures. Car ie pouuois descouurer s'il y auoit rien à gagner aussi tost ou plustost qu'homme de l'armée: car i'auois assez bon nez. Apres i'ay esté gouverneur des places. Ie pouuois tousiours auoir à ma deuotion quatre vingt ou cent hommes pour les faire passer, comme messieurs les gouverneurs le sçauent trop bien faire. Ainsi ayant eu ces charges long-temps, & faict tant de montres, comme i'ay fait en ma vie, avec quelque peu d'esparagne, mon Dieu qu'elle montaigne d'or auroi-iel quand il m'en souuient, ie le trouue estrange. Et puis encore i'ay esté Lieutenant de Roy à Siene, & vne autres-fois à Montalsin, où il y auoit bien de quoy faire son profit, comme d'autre, qui ont eu pareilles charges, l'on fait, car il ne failloit sinon que i'eusse intelligence avec trois ou quatre marchans, lesquels eussent aduoué, que les bleds que les soldats mangeoient, auoir esté acheptez par eux, & prins sur leur credit. Et Dieu sçait quel profit on fait à ses magasins. Puis ie pouuois faire des demandes par maniere d'emprunt, de purant quelques vns, qui en eussent pris la charge, & eussent apporté cent ou deux cens mil frans de debtes. Mais au lieu de cela, la Majesté nous deuoit cinq payes quand nous sortistes de Siene, de quoy ie luy en fis quitter les

trois, dès que nous fusmes arriuez à Montallin. Puis à la seconde fois que ie fus renuoyé, au lieu de monsieur de Soubize, ie demeuray six semaines par le cōmandement du Roy à Rome auprès du Pape, & des Ambassadeurs & Agents du roy. C'estoit au temps que le Duc d'Abbe faisoit la guerre à sa Saincteté. Toute la coste de la mer s'en alloit abandonnée, & Grossette n'en pouuoit plus pour n'y auoir vn seul grain de bled, non plus qu'aux autres garnisons. Ie trouuay à Rome quelques gentils hommes Sienois, lesquels estoient sortis avec moy de Siene, qui me mirent en connoissance avec vn banquier nommè Iulle d'Abbe, aussi Sienois, lequel sur ma parole presta six cens moges de bled, qui sont trois cens tonneaux à douze muid pour tonneau, moyenant que tous les mois ie luy dōnerois six cens escus à chaque monstre. Ie ne pouuois prendre cet argent que de l'espargne que ie faisois sur les montres: & au lieu de mettre cela dans mes bouges, ie le fis du tout payer saul le dernier pact, car il n'y eut plus d'argent, ny moyen d'en auoir: de sorte que nous ne fismes point monstre. Ie pouuois bien faire mon profit la dessus: car i'en pourueu des places, qui en auoient besoin, selon la charge que i'en eu, & liespargnay encore la moytié du bled, lequel ie represtay aux paisans, qui mouroient de faim, encore plus que les soldats. Ce fut là ou ie commençay à estre vsurier: mais ce fut au despés de la conscience du Roy: car pour vn muid à la recolte i'en eus deux: car il valloit deux fois plus, quād ie le prestay. Ce gain n'er tra non plus en ma bourse: car ie le laissay tout au

Roy. Je setournay encore en ce pays. la sept mois sans tirer vne seule piece, & fis viure mes gens quatre mois à vingt onces de pain le iour, du gain que i'auois fait sur les bleds, et payant tant que ie pouuois le bien de mon maistre. Je payay les autres trois mois les soldats avec remonstrances & bonnerades, cōme ie faisois quand i'estois à siene. Quelque temps apres arriua le Seigneur Dom Francisco, lequel trouua encoires des bleds aux munitions. Encore fis ie vne praticque avec la Duchesse de Castro, femme du Duc, qui fut tué à Plaisance, laquelle cognoissoit M. de Valence mon frere, du temps qu'il estoit au service du Pape Paule Fenes. Le Pape Paul Carasse auoit fait deffence de ne laisser sortir hors de Romanie aucuns bleds: mais ceste duchesse par dessous main permettoit que des marchās en fissent apporter de nuit dans nos terres: & nos marchās les alloient achepter. Je menay ceste praticque bien secrettement, sur laquelle ie pouuois gagner beaucoup: mais vn seul liard n'en vint à mon profit.

Je pouuois apporter au Roy pour deux ou trois cens mil francs de debtes, aussi bié qu'a fait le Seigneur Iourdain de Corsegue, & autres que ie ne veux nommer, lesquels ont esté bien payez. I'en'estois pas garny de si peu d'entendement, ny de moyens, que ie ne l'eussé sceu faire aussi bien qu'eux. I'ay esté Lieutenant de Roy en ce pays de Guyenne, j'ay fait courir le monde: mais ie croy qu'il n'y a rié, qui esgalle ce pays, soit en richesses cōmoditez, & viues. Ayant vne telle charge ie pouuois bien auoir intelligence avec le Rece-

mur de la Prouince (ces gens ne demandent pas mieux) & emplir bien mes coffres: car tant sur les monstres & garnisons, qu'attellages d'artillerie, ie pouuois faire vn grand gain. Combien d'impositions pouuois ie faire sur le pays: car le Roy m'en auoit baillé le pouuoir, lesquelles furent tournées à mon profit. Car encore que la Majesté entendist, que ce fust pour son seruice, si i'eusse voulu, i'eusse bien seeu faire le change: de sorte que la pluspart fust demeuré entre mes mains. Ie pouuois si i'eusse voulu, auoir vn homme de paille pour aller par les villes & villages dire à l'oreille aux principaux, qu'il me falloit donner de l'argent, pour estre soulagez, ou qu'autrement ie les ferois ruiner & manger iusques aux os aux gens de guerre: car nous ne laissons mala faire. Ie pouuois aussi faire dire aux huguenots, qu'ils deuiroient en leurs maisons sous l'autorité d'vn Edit, que s'ils ne crachoient au bassin, ie les ferois tous ruiner. Combien m'en eussent ils donné pour estre assurez de leurs vies & biens, car ils ne se floyent gueres en moy, scachant comme ie les auois accommodez. Mais au lieu d'vser de tous ces artifices pour me faire riche, ie laissois prendre le tout aux capitaines & gens d'armes & gens faisant seruice au Roy, qui me le demandoient, n'en ayant que peu ou point tourné à mon profit. Et encore ce que i'eus de Clairac, ie le prins avec permission du Roy. Or que les autres se contentent, ie suis content. Que si Dieu me faisoit la grace de guerir de ceste grande arquebuse que i'ay au vilage, ie pense encores que si la guerre recommençoit iamais, que ie serois hom-

me pour monter à cheval. Je croy qu'elle n'en est pas loing; car tant qu'il y aura deux religions, la France sera en diuision, & en trouble Il ne se paut faire autrement. Et le pis est, que c'est chose qui ne se peut finir de long temps. Les autres querelles se pacifient aisément: mais celle de la religion à l'ogue suite. Et encore que les gens de guerre ne soient pas fort religieux, ils prennent party, & estant engagez ils suivent puis aptes. Aux termes que ie voy les affaires, ie ne croy pas que nous soyons au bout. Pour le moins ay ie ce contentement en moy-mesmes, de m'y estre opposé, autant que i'ay peu, & fait mon deuoir. Pleut à Dieu que tous ceux qui ont eu les forces en main; n'eussent non plus conuiué que moy. Il faut laisser faire Dieu. Apres qu'il nous aura prou fouettéz, il mettra les verges au feu.

Or Seigneur & capitaines, qui me fetez cest honneur de lire ma vie, n'y apportez nul mal talent. Croyez que i'ay dit le vray, sans dérober l'honneur d'autruy: & scay bien qu'il en y aura, qui mettront en dispute mon escrit, pour veoir si i'auray touché quelque mesonge, pour ce qu'ils trouueront que iamais Dieu n'a accompagné plus la fortune d'un homme, pour les charges qu'il a eues, que la mienne. Si les assurey-ie que i'ay laissé infinies particularitez à escrire, car ie n'attois iamais rien escrit, ny pensé à faire des liures. N'estois incapable de cela: mais pendant ma dernière blessure & mes maladies. i'ay dicté ce que ie vous ay laissé: afin que mon nom se perde, ny de tant de vaillans hommes, que i'ay veu bien faire, car les historiens n'escriuent qu'à l'hon-

neur des Roys & des Princes. Combien de braues soldats & gentils-hommes ay-je nommé icy dedans, desquels ces gens ne parlent du tout, non plus que s'ils n'eussent iamais esté? Celuy, qui a eue la baraille de Cerizolles, encore qu'il me nomme, en parle toutes fois en passant. Si me puis ie vanter, que i'eus bonne part en la victoire, aussi bien qu'à Bologne & Thionuille: & ces escriuains n'en disent rien, non plus que de la valeur d'un grand nôbre de vos peres & parens, que vous trouuez icy. Or ne trouuez pas estrange, si j'ay esté si heureux, comme i'ay escrit, car ie ne me suis iamais proposé, que ma charge. Et ay recogneu que tout venoit de Dieu, auquel ie remettois tout, quoy que les huguenots m'ayent estimé vn Atheiste. Ils sont mes ennemis, & ne les faut pas croire. Encor que j'aye eu des imperfections, & des vices, ne sois pas saint non plus que les autres: (ils en ont leur part, quoy qu'ils fassent les mortifiez) si est ce que j'ay tousiours mis mon esperance en Dieu, recognoissant qu'il faillloit: que de luy vint mon honneur ou mon malheur, luy attribuant toute les bonnes fortunes qu'il me donnoit à la guerre. Ie ne me suis iamais trouué en faction quelconque, que ie ne l'aye appelé à mon ayde, & n'ay passé iour de ma vie, sans l'auoir prié, & demandé pardon. Et plusieurs fois ie puis dire avec la verité, que ie me suis trouué, & voyant les ennemis en telle peur, que ie sentoie le cœur & les membres s'affoiblir & trembler (ne faisons pas des braues, l'apprehension de la mort vient deuant les yeux) mais comme j'auois mon oraison à Dieu ie sentoie

mes forces reuenir. Elle estoit ainsi, l'ayant, des mon entrée aux armes, apprise en ces mots, *Mon Dieu qui m'as creé, ie te supplie garde moy l'entendement afin qu'aujourd'huy ie ne le perde: car tu le m'as donné & ne le tiens que de toy. Que si tu as aujourd'huy determine ma mort, fais que ie meure en reputation d'un homme de bien, laquelle ie recherche avec tant de perils ie ne te demande point la vie: car ie veux tout ce qu'il te plust. Ta volonté soit faite. Je remets le tout à ta diuine bonté.* Puis ayant dit mes petites prieres Latines, ie promis & atteste deuant Dieu, & les hommes, que ie sentoys tout à coup venir vne chaleur au cœur & aux membres: de sorte que ie ne l'auois pas achuee, que ie ne me sentisse tout autre que quand ie l'auois comencee. Je ne sentoys plus de peur: de façon que l'entendement me reuenoit. Et avec vne promptitude & iugement ie cognoissois tout ce qu'il me failloit faire, sans l'auoir iamais perdu en combat, que ie me sois trouué.

Combien y en a il de morts, qui pouroient s'ils estoient en vie, resmoigner, si iamais m'ont veu effrayé ny perdre l'entendement à la guerre, soit à assaut, rencontre ou bataille: Messieurs de Lautrec, de l'Escu, de Barbezieux, de Monpezar, de Termes, du Bié, de Strorsh, de Bourdillon, de Brisfac, d'Anguier, de Botieres, de Guise, en pourroient bien dire la verité, car ils m'ont tous commandé, & m'ont veu en mil & mil perils, sans peur ny estonnement. Que s'ils pouuoient retourner en vie, ils seroient bons tesmoins de ce que ie dis, encorés ne sont pas morts tout ceux, qui m'ont commandé: car combien que ie sois plus vieux capitaine qu'eux, il estoit raisonnable

que ie leur obeisse. Monsieur le Duc d'Anuiale, messieurs les Marechaux de Cofé, & de Vieilleville font de ce nombre. Je vous supplie mes bõs Seigneurs, si mon liure tombe entre vos mains, de faire iugement si ce que ie dis est vray ou faux car vous en auez veu vne partie, & croy qu'apres ma mort, vous voudrez veoir ce que i'ay escrit. Il y en a d'autres aussi qui me peuuent desmentir, comme le Seigneur Ludovic de Birague, & M. le President de Birague, lequel n'abandonna gueres ce braue Marechal de Brissac. Plusieurs autres viuet, qui ont esté mes compagnons d'armes, & plusieurs aussi qui ont marche sous moy. Tous lesquels peuuent estre fideles tesmoings de ce que i'ay dit, & si quand il a esté question de faire vne execution, i'ay iamais trouué rien impossible: mais au contraire, ce qu'on tenoit impossible, ie le trouuois possible. Ie l'entreprenois, & en venois à bout, ayant toujours ceste ferme fiance en Dieu, qu'il ne m'abandonneroit point, m'ouuriroit toujours l'esprit pour cognoistre ce qui estoit besoing pour venir au bout de mon entreprinse. Ie n'en trouue iamais aucune impossible, si ce n'est celle de Thionuille. Il en faut donner l'honneur à monsieur de Guyse seul, il y eut la plus de l'heur que de la raison, quoy que ledict sieur de guise all'uraist toujours de l'emporter, comme il fit.

Mes compagnons, combien de chose granderez vous, si vous mettez toute vostre fiance en Dieu, & si vous proposez toujours l'honneur deuant les yeux discourant en vous mesmes, que si nos iours doivent finir sur la bresche, vous a-

uez beau a demeurer dans le fossé. *Vn bel mourir* dit l'Italien, *tuta la vita honora*. C'est mourir en beste, de ne laisser nulle memoire apres soy. Ne raschez iainais a desirober l'honneur d'autruy, ny a vous proposer l'auarice ou ambition. Car vous verrez le tout tomber en malheur & infortune. Je ne dis pas cecy pour faire le prescheur mais pour la verité. Combien y en a il au monde qui ont eu le bruiet d'estre fort vaillans, mesmes qui sont en vie, que ie ne veux nommer, neantmoins ils ont esté fort malheureux en leurs entreprinſes. Croyez que cela venoit de Dieu, Et encores qu'ils l'appellassent a leur aide leur zele n'estoit pas bon. Voyla pourquoy Dieu leur estoit contraire. Il faut, si vous voulez qu'il soit a vostre secours, que vous despoüilliez toute ambition, auarice & hayne, & soyez pleins de la loyauté & fidelité, que nous devons a nostre Prince. Et encore que sa querelle ne soit iuste, il ne laissera pas pourtant de nous assister: car ce n'est pas a nous de demander à nostre Roy, si sa querelle est bonne ou mauuaise: mais seulement d'obeyr. Que si vous n'estes recogneus des seruices, que vous auez faiets, vous ne vous en faszerez pas par ce que vostre intention n'aura pas esté de combattre, pour ambition, ny grandeur, ny pour connoitſe de richesses, mais pour la fidelité, que Dieu nous a commandé de porter a nostre Roy. Vous vous resiouirez d'estre estimez & aimez de tout le monde, qui est la plus belle richesse & acquisition que tout homme d'honneur doit desirer: car les richesses & grands estats periront avec les corps, & la bonne renommee

viura a iamais avec l'ame. A present ie me vois tirant a la mort dans le liect, ie me sens grandement souligé, en despit d'elle mon nom viura, non seulement en la Gascogne, mais parmy les estrangers.

Or c'est icy la fin de mon liure, & de ma vie, que si Dieu me la continuë plus longuemēt quelqu'autre escrira le reste, si ie me trouue en lieu, ou ie face quelque chose digne de moy: ce que ie n'espere pas, me sentant si incommodé, que ie ne pense mes-huy pouuoit iamais plus porter les armes. I'ay ceste obligation à ceste melchante arquebuzade, qui m'a percé & froissé le visage, d'auoir esté cause que i'ay dicté ces Commentaires, lesquels, comme ie pense, dureront apres moy. Ie prie ceux qui les liront, de ne les prendre point comme escrits de la main d'un historien, mais d'un vieux soldat, & encore Gascon, qui à escrit sa vie, à la verité, & en guerrier. Tous ceux qui porteront les armes, y prendront exemple, & recognoistrōt que de Dieu seul procede l'heur & le malheur des hommes. Et pour ce que nous deuous auoir recours a luy seul, supplions le no^r aider & conseiller en nos tribulations, car ce monde n'est autre chose, & dont les grands ont aussi bien leur part, que les petits. En cela se manifeste la grandeur: veu qu'il n'y a Roy ny Prince, qui en soit exempt, & qui n'aye ordinairement beioing de luy, & de son secours.

Ne desdaignez vous, qui desirez suivre le train des armes, au lieu de lire des Amadis, ou Lancelors, d'employer quelque heure a me cognoistre dedans ce liure vous apprendrez a vous con-

gnoistre mesmes, & à vous former, pour estre soldats & capitaines: car il faut sçauoir obeir pour sçauoir apres bien commander. Ceqy n'est pas pour les courtisans, ou gés qui ont les mains polies, ny pour ceux qui aiment le repos: c'est pour ceux, qui par le chemin de la vertu aux despens de leur vie veulent eterniser leur nom, comme en despit de l'enuie, j'espere que j'auray faict celuy de Montluc.

*Icy auoit mis fin le seigneur de Montluc à son li-
ure, mais depuis l'eschantillon qui s'ensuit,
s'est trouué.*

IE pensois auoir mis fin à mes escriptures, & à ma vie tout ensemble, ne pensant pas iamais que Dieu me fit la grace de monter à cheval, pour porter les armes: mais il ne l'a pas ainsi voulu. Toute la France iouit quelque temps de la paix & du repos; moy seul affligé de maladies, & de un grand blesture estois le plus souuent dans le lit: toutesfois peu à peu ie recouuray santé, estant plus aise d'estre deschargé du gouuernement, que si pesant faix & me fust demeuré sur les espauls. Monsieur le Marquis de Villars, qui en est chargé, s'en acquittera, comme vn vieux Cheualier & grand Capitaine doit faire.

Oie disois tousiours en moy-mesme, oia les nouvelles de la Cour, car encore y auois ie quelque amy; qui on faisoit trop de carresse aux Huguenots: & cognoissois bien qu'il y auroit du bruit au logis. Le Roy par ses lettres, que j'ay encores, parlant à mes amis, tesmoignoit touf-

iours qu'il n'auoit nul mescontentemēt de moy, qu'il desiroit me faire paroistre combien il m'aimoit: mais que mon indi'position estoit caue qu'il auoit enuoyé monsieur le Marquis de Villars en ma place. Je le creuz ainsi: car il faut croire ce que les Roys veulent autrement on les offense. Or quoy que ie ne fusse. Lieutenant de Roy, si est ce, que toute la noblesse, & tous les trois estats de la Guyenne me portoient tousiours beaucoup d'honneur, & me visitoient. Ce n'estoit pas sans discourir qu'est ce que ce temps deuiendroit: car il me sembloit que les Huguenots estoient venus fort insolens, & parloient presque aussi haut qu'aux premiers troubles. Si i'eusse esté aussi sain, & aussi ieune que i'estois lors, ie les eusse fait taire, pour le moins en la Gascogne, ou i'estois.

Quelle que annee estant ainsi passée: la nouvelle suruint de ce, qui estoit aduenu a la iournee de S. Barthelemy à Paris, ou monsieur l'Admiral fut si mal aduisé de s'aller enfourner, pour monstrier qu'il gouernoit tout. Je m'estonne qu'un si aduisé & sage homme pour le monde, fist vne si lourde faute. Il la paya bien cher: car il luy cousta la vie, & a plusieurs autres. Il auoit aussi mis ce Royaume en vn grand trouble: car ie scay bien que tout neuenoit pas de Monsieur le Prince de Condé, ny la moitié. Ledit Sieur Prince ne m'en communiqua que trop a Poissy: & croy que si ie ny eusse presté l'oreille, il m'eust tiré le fonds du sac. Je le dis a la Royne, mais elle commanda de me taire. Elle ne pensoit pas lors que les choses allassent comme elles ont fait. Je scay bien, &

tout le monde aussi, qu'elle a esté accusée d'estre cause des premiers remuemens, qui aduindrent aux premiers troubles. Et Monsieur le Prince luy fit ce tort d'envoyer les lettres en Allemagne, & les monstres, & faire imprimer par tout. Cela n'advança pas les affaires. Estant ladite Dame à Tholouse, elle me fit cet honneur de me parler plus de trois heures sur ce subiect: & me dist beaucoup de choses, que ie me garderay bien d'escrire. Tant y a qu'il est bien aisé de reprendre & trouver en faulte ceux, qui ont le maniement des affaires du monde, & mesmes si grands, comme elle a eu: ayant sur ses bras le Roy & Messieurs ses freres si ieunes, & estés tous les Princes bandez l'un contre l'autre, les vns aduancez, puis reculez: & apres ce beau manteau de religion, qui a seruy aux vns & aux autres, pour executer leurs vengeancez, & nous faire entre manger. Ie vous prie quelle apparence y auoit il, qu'elle eust intelligéce avec ledit Seigneur Prince. Ce qu'elle a fait depuis a bien monsté le contraire: mais ie laisse cela: car peut estre, ie n'en parle que trop, & retourneray à mon propre.

Tout le monde fut fort estonné d'entendre ce qui estoit aduenu à Paris, & les huguenots encores plus, qui ne trouuoient assez terre pour fuyt gaignant la pluspart le pays de Bearn. Les autres se firent Catholiques, ou pour le moins en firent semblant. Ie ne leur fis poinct de mal de mon costé: mais partout on les accoustroit fort mal. Ie pensay lors que l'armée qui estoit deuant la Rochelle, estoit la pour autre besongne, que pour aller en Portugal: & cogneus bien l'enclouéure.

mais ie ne pouuois imaginer pourquoy on eut seulement blessé monsieur l'Admiral au cōmencement si on auoit le dessein, que ie vis depuis. Car si le lendemain tous les huguenots se fussent resolus avec les grands, qui leur estoient alliez ou les soustenoient, il leur estoit aysé de se retirer de Paris & se mettre en seureté. Or ils furent esblouis & Dieu leur ferma les yeux. Je ne veux pas icy dire, ny me mesler d'escrire, si ceste procedure fut bien ou mal faicte: car il y a prou a dire & de bien & de mal: & puis cela ne porteroit nul profit. Ceux qui viendront apres nous, en parleront mieux a propos, & sans crainte: car les escriuains d'aujourd'huy n'osent escrire qu'a demy, de moy l'ayme mieux me taire.

Encor que ie fusse lors seulement maistre de ma maison, si est ce que la Royne me fit cest hōneur de m'en escrire, & me mander qu'on auoit descouuert vne grande conspiration contre le Roy & son estat: & que cela auoit esté cause de ce qui estoit aduenu. Je sçay biē ce que i'en creus il fait mauuais offencer son maistre. Le roy n'oublia jamais quand monsieur l'Admiral luy fit faire la traite de Meaux a Paris plus vistes que le pas. Nous perdons l'entendement au bon du coup: & ne songeons que les Roys ont encor plus de cœur, que nous: & qu'ils oublient plustost les seruices que les offences. Or laissons cela. Il en sera assez parlé par d'autres, qui s'en sçauront mieux demesler que moy.

Tout le soin du Roy & de la Royne fut lors à enleuer la rochelle, seul refuge des huguenots. Dieu sçait si i'en manday a la Royne mon aduis.

Au voyage de Bayonne & depuis en Saintonge ie luy auois fait l'ouuerture de s'en rendre maistresse sans bruit, & sans rien rompre. Et à l'aleine de monsieur de Larnac, auquel ie m'en descouuis vn peu, & non pas trop, ie croy qu'il n'i eut pas eu grand doute. Elle craignoit tousiours de faire reueler la guerre: mais pour vn si bon morceau il ne faillloit craindre de rompre le ieune. Cela eut esté faict, on eut eu beau crier. Il y auoit assez de moyen d'appaiser lois les gens: car qu'eut'ent il s'en dire, si le roy vouloit faire vne citadelle dans la ville il n'est plus temps de s'en repentir. Ceste ville a doné le moyē aux huguenois de renoueller les guerres, & leur en donnera encores plus si le Roy ne la leur oste, pourquoy faire il ne doit rien oublier. Car par le moyen de ceste ville, ils manient & entretiennent les intelligences qu'ils ont en Angleterre, & en Allemagne: & font sur mer de grades princes avec lesquels ils font la guerre. Ils tiennent aussi les Isles, d'où sort grand argent, à cause du sel. La Royne me pardonnera, s'il luy plaist, elle fit la vne grāde faute: & encores vne autre depuis de n'auoir voulu enuoyer des moyēs, lors qu'on nous commanda de l'assiēger. Car en ce temps la elle n'estoit en l'estat qu'elle est. Et croy que ie luy eussent fait grand peur.

Voyla tout le monde a la Rochelle, ie fus appellé au festin comme les autres: & comme ie veux que Dieu m'ayde, quand ie prins ma resolution de m'y en aller, ie fis estat d'y nourrir, & que ce seroit la mon tombeau. Estant arriué, ie fus estonné d'y voir tant de gens de diuerses humeurs

qui eussent esté biē maris, qu'elle eust esté prin-
se. Ce siege fut grand, long & beau : mais à bien
aillay, mieux deffendu. Je ne veux pas m'amuser
à escrire ce qui fut fait là : car ie n'estois que com-
me vn particulier : & ne veux mesdire de person-
ne. Monsieur qui a depuis esté Roy, lequel com-
mandoit à ce siege, sçait bien que m'ayant faict
cet honneur de m'en parler, & sçauoir mon ad-
uis, ie luy en dis franchement ce que i'en sçauois.
Par ce siege, tous ceux que nous estions lors, &
ceux qui viendront apres, pourront iuger qu'il
faut mes hui prendre les places de telle conse-
quence, ou par famine les bloquant, ou avec le
tēps pied a pieds. Il s'y fit vne grande faute, d'ha-
zarder tant d'homme aux assauts : & encore plus
d'auoir fait si mauuais guet, afin que secours de
pouldres n'entraist, comme il fist par la mer : mais
pour en dire mon aduis comme les autres, quel-
que chose qu'ils eussent sçeu faire ils estoient à
nous, & n'eussent sçeu s'en desdire, ie dis la corde
au col : car le secours que le Compte Mongôme-
ry leur menoit, s'estoit retiré, nous estions sur le
point de venir aux mains avec eux, tout leur de-
failloit. Mais en mesme temps, mon frere Mon-
sieur de Valance estoit en Poulongne, pour faire
eslire Monsieur pour leur Roy, comme il fit. Et
croy que ceste gloire luy en est deuë : mais cela
aussi fut cause que chacun pensa à entret en capi-
tulation : laquelle en fin se fit. Les depurez de
Poulongne le vindrent saluër la pour leur Roy.
Or toute la troupe s'en retourna pour s'apre-
ster & se trouuer à la feste de ceste nouvelle cou-
ronne, apres auoir laissé plusieurs morts en ce

siège, & les Rochelois maistres de leur ville. Il sembloit aux propos que Monseigneur tint à son depart, qu'il n'estoit pas fort content de ce nouveau Royaume. Si pense-je que c'estoit grand honneur, & pour luy & pour nous, qu'un Royaume si esloigné vint chercher un Roy dans le nostre. Monsieur de Valence mon frere y aquit beaucoup d'honneur: les harangues sont belles, lesquelles il mettra, comme ie pense, dans son histoire.

Pendant ces malheureuses guerres & ce siege, où ie perdis plusieurs de mes parens, Monsieur l'Admiral de Villars, qui estoit Lieutenant de Roy en guienne, fit ce qu'il peut à mon advis: aussi n'y avoit il pas beaucoup à faire: car les Huguenots estoient escartez, comme perdriaux. Mais ayant pris cœur pour la longueur de ce siege, ils firent quelques entreprises. Je perdis pour mon dernier malheur, mon fils Fabié, Seigneur de Montesquieu, lequel voulant forcer vne barricade à Nogarol, fut blessé d'une arquebusade, de laquelle il mourut. Encor qu'il fut mon fils, ie puis dire qu'il estoit bien né, & valeureux. Cela me cuida accabler d'ennuy: mais Dieu me donna le courage de le porter, non pas comme ie devois, mais comme ie peus.

Cependant que tous les triumphes se faisoient en France pour le depart du nouveau Roy de Pologne, ie demuray chez moy accompagné d'ennuis & tristesses, visité de mes amis & de la noblesse. Le Roy fit un nouveau remuement fort dommageable à la Guienne. Ceux qui en viendront apres nous, se feront sages par les fautes d'autrui.

C'est qu'il departit le gouvernement en deux ayant donné ce qui est deça la Garonne, & du costé de Gascogne à monsieur de la Valette, & ce qui est delà à monsieur de Lossé. Ce fut vn grand erreur au conseil du Roy & delz Roynes, principalement: car encore elle en vouloit faire trois parts, pour en donner vne à monsieur de Gramond. Cest vn grand cas que tant de sages testes ne prisent garde quel mal auoit apporté à la Guyéne le pouuoir qui fut donné: à monsieur Dâuille, pour le peu d'intelligéce qu'il y auoit entre nous, comme i'ay escrit en mon liure, & que puis que les forces de tout le gouvernement general vnies auoit assez affaire à rendre le Roy obey, qu'en pouuoit on esperer de les veoir separees, & en diuerses mains? Cela met de la diuision & de la ialousie parmy eux, laquelle en fin amene l'inimitié, & tout au despens du Roy & de son peuple. Les effets s'en ensuiuent peu apres: car monsieur de Lossé entreprint le siege de Clerac, lequel ne m'auoit iamais oté fermer la porte, ou monsieur de la Vallette aussi fut, mais pour veoir seulement ce qui s'y faisoit. En fin il ne s'y fit rié, qui vaille la peine de l'escrite, aussi il ne touche à moy. Je dis seulement pour aduertir le Roy, que pour estre bien seruy, il ne doit des-vnir le gouvernement, ains le laisser tout entier. Son Royaume est assez grand pour contenter l'ambition, de ceux qui demandent des honneurs. Sa Majesté m'excusera, s'il luy plaist, ils doiuent attendre a leur rang: il en y aura assez pour tous.

Quelque temps apres nous oyons dire tant de choses qu'il, me sembloit, voire les entreprises

d'Ambroise renouvelles: car on disoit merueilles & des plus grands, que ie n'eusse iamais pensé si ce qu'on disoit est vray, comme ie m'en remerci, Peu apres survint la nouvelle de la maladie du Roy, de tant d'emprisonnemens, qui se faisoient a la Cour. Ce qui me fit estimer bien heureux d'en estre loing: car on se trouue souuent engagé, la où on ne pense pas. Apres tout cela, vint la nouvelle de la mort du Roy, qui fut à la verité vn grand dommage. Car i'oserois dire, que s'il eut vescu, il eust fait de grandes choses, & aux despens de ses voisins eust ietté la guerre de son Royaume. Et si le Roy de Pologne eust voulu s'entendre avec luy, & mettre sus les grandes forces, qu'il pouvoit tirer de son Royaume, tout leur eut obey: & l'Empire eut esté remis en la maison de France. Sa mort nous estonna fort, à cause des grandes entreprises qu'il y avoit, disoit on, au Royaume. Je croy que la Roynne ne se trouua iamais si empeschée depuis la mort du Roy son mary, mon bon maistre.

Sa maiesté me fit cet honneur de m'escrire, & me prier l'assister en vne si grande affliction, pour sauver l'estat attendant la venue du Roy. Encore que ie fusse accablé d'annees & incommodité de maladies, si est ce, que pour m'oster l'envy que ie portois de la mort de mon fils Fabien, & luy retenir le desir que j'avois de luy garder la parole, que ie luy donnay à Orleans, ie m'en allay à Paris trouver sa Majesté & l'accompagnay à Lyon, où i'eu le plaisir de l'entretenir là tout à mon ayle de plusieurs choses, dont depuis i'en ay veu faire les aproches. Elle fera beaucoup si elle

y peut apporter des remedes. Le Roy arriuant à son entree, on luy fit faire vne erreur : car au lieu qu'il deuoit assoupir le tout & nous donner la paix qui estoit chose bien aysee lors on le fit resoudre a la guerre. Et encore pis, on luy fist accroire, qu'entrant au Dauphiné tout se rendroit a luy: & neantmoins la moindre place luy fit teste. Je n'ay affaire de deduire toutes ces choses. A son arriuee il me fit fort bone chere, & si n'en faisoit pas trop a tout le monde. Je le trouuay tout change: la furent tenus quelques conseils, mais il y en auoit de priuez & de secrets. Or sa Majesté se ressouuenât des seruices que i auois fait au Roy son ayeul, pere & freres, l'ayant ouy dire & veu vne partie me voulus honorer de l'estat de Mareschal de France, me faisant riche d'honneur, puis qu'il ne le pouuoit faire de biens. Et m'ayant fait appeller & faict mettre a genoux deuant luy, apres auoir faict le serment. Me mit le baston de Mareschal de France en la main. Je luy dis en le remerciant, que ien'auois autre regret en ce monde si ce n'est d'auoir dix bons ans dans le ventre pour luy faire paroistre, comme ie desirois en ceste honorable charge luy faire seruice, & a sa couronne. Ayant receu ses commandemens & de la Roynie ie m'en reuins en Gascogne, pour faire les aprests pour la guerre, car tout tendoit là. Mais ie cogneus bien a la longueur de mon voyage, que ie deuois plustost songer a ma mort qu'à la donner aux autres. Car ien'estois plus capable de porter les grandes couruees, ny prendre grande peine. Et puis ie vis bien qu'il aduiendroit de mesme entre les nouveaux Lieutenans de Roy & moy,

que m'estoit aduenü avec monsieur le Marechal
Danuille.

Quelque temps apres la Cour de Parlement
de Bourdeaux m'escriuit que les huguenots re-
muoient besogne sur la riuere de Dordoigne,
& qu'il falloit y pouruoit, me priant m'appro-
cher d'eux, pour y apporter quelque remede, &
que le mal n'allast plus auans. Je vins a la Reolle,
où messieurs le Président Nemon, qui n'estoit
pas de ma cognoissance, de Meruille, de Mon-
ferran, & de Gourgues me vindrent trouuer, me
proposant beaucoup de choses. Je n'estois pas
sans response ny excuse apparente, veu mesmes
qu'on ne m'auoit pas tenu, ce qu'on m'auoit pro-
mis: leur remonstray ma vieillesse & mon indis-
position. Et m'estant venu trouuer au liect, lesdits
sieurs de Meruille & de Monferran, ie leur fis
voir mes playes & blessures. Je leur dis aussi le
serment que i'auois faict de ne porter iamais plus
les armes: mais en fin ie ne les peus desdire, & me
furent paruer. S'en estans retourner pour aller
faire les apprests, afin d'attaquer Gensac, ie m'y
acheminay. Quelque temps apres, monsieur de
Monferran amena vne belle troupe de noblesse
de son gouuernement, cōme il en vint aussi d'ail-
leurs, & bon nombre de gens de pied, d'abor-
dec nous emportasmes le fauxbourg & les barri-
cades Messieurs de Duras, de la Marque, & de la
Deuise, y allerent en pourpoint le coutelas au
poing, & donnerent iusques aux portes. Ils n'en
estoiert pas plus sages, car les arquebusades y
estoiert à bon marché. Ils le faisoient a l'euil vn
de l'autre, & pour monstrier qu'ils estoiert sans

peur. Or le mal-heur voulut que monsieur de Monferran eut vne arquebuse le au trauers du corps, de laquelle il mourut, qui fut dommage, car il estoit gentil-homme de valeur, & fort ay-mé du pays, qui le trouuera à dire.

Les ennemis se voyans bouclez en telle sorte & le canon prest a iouer, enuoyerent vn grand vilain, qu'ils appelloient le Capitaine Tonnelier, bon soldat pourtant, disoit on, lequel capitula & rendit la place, où monsieur de Raufan frere de monsieur de Duras fut mis. Or ie veux mettre icy vne chose qui m'aduint en ce siege, laquelle ne m'estoit iamais arriuee. Apres la mort de monsieur de Monferran, ie voulus donner la charge, qu'il auoit en l'armee, à monsieur de Duras, parce qu'il me sembloit qu'estât seigneur de si bonne maison, comme il est, il seroit agreable: mais tout le monde ne le trouua pas bon. Dequoy sortit vne autre chose, c'est qu'on me dit que la noblesse, qui estoit venuë avec tous ces messieurs me trouuer, se plaignoit fort de quelques propos que i'auois tenu d'elle, aussi faux que le diable est faux. Les mots estoient vilains & sales, voyla pourquoy ie ne les coucheray point dans mon escrit, tout estoit si mutiné qu'ils furent sur le point de monter a cheual, & me laisser engagé avec le canon. Ie les enuoyay prier tous me faire ce plaisir de se trouuer de bon matin en la campagne, ou i'auois a leur dire quelque chose, ce qu'ils firent. I'y fus de bon matin aux flambeaux tant i'auois haste de descharger mon cœur. S'estans tous mis en rond, ie me mis au milieu d'eux, & leur parlayle chappeau au poing en telle sorte.

Messieurs il ya long temps que plusieurs d'entre vous me cognoissez, ayant porté les armes sous moy tant es guerres de ceste Guyéne, qu'aux guerres estrangeres, d'autres aussi qui sont presens ont ouy parler de moy, de mes complexions & de mes humeurs: mais ie croy que nul de tous, tant que vous estes, n'a iamais sceu ne ouy dire, que i'aye esté d'un naturel mesdisant & iniurieux. Encor que ie ne sois pas sans vice: si n'ay ie iamais eu celuy-là. Comment donc m'avez vous fait ce tort de croire que i'aye esté si mal-aduisé de parler de vous, avec tel mespris, comme on m'a dict qu'il vous a esté rapporté: De vous qui estes gentils hommes, tant s'en faut que ie le vouluisse faire, que ie ne voudrois pas auoir tenu tell langage de la moindre compagnie de soldars, qui soit en ceste armee. I'ay tousiours aimé & honoré la noblesse: car apres Dieu, c'est elle qui m'a fait acquerir l'honneur & reputation que i'ay acquise. Vous scauez bien messieurs, que ie suis hors de combat tenant le rang que ie tiens, & ne veux donner des desmentis. Bien vous diray ie, qu'il n'en est rien, & que ie n'en ay iamais parlé; & ne le voudrois auoir fait pour chose du monde. Mes-huy en cest aage & a tant de choses, qui sont passées par deuant moy, ie dois scauoir que c'est de viure au monde, & se garder d'offencer tant de gens d'honneur, & gentilshommes de bonne maison. Or i'ay sceu la resolution que vous auez prinse de vous retirer chez vous, dequoy ie suis bien marry: & qu'au si vous n'avez eu agreable la nomination, que i'auois faite de monsieur de Duras, ie m'en remets a vous aussi,

plus que la chose va en ceste sorte, il n'est plus
be'oin d'en nommer. Le Roy pouruoya quelque
autre de la place de feu monsieur de Monferran,
que ie regrette. Pour le moins, messieurs, ne me
refusez pas de me faire ce plaisir d'accompagner le
canon en lieu de leureré. Si vous ne le voulez fai-
re pour l'amour de moy, qui ay esté vostre chef
& vostre capitaine depuis tant d'années, faictes
le pour l'affection & seruitee, que vous deuez au
Roy. Quant a moy ie m'en vois retirer aussi chez
moy: car mon age, mes maladies, & playes ne
me peuent plus permettre de porter les armes,
ny prendre la peine qui est requise a la guerre.
Aimez moy tousiours, ie vous prie, & louuez
vous de moy.

Ma remonstrance les sarisfit & contenta tous:
& me dirent d'vne voix qu'à la verité cela les
auoit fort offencez, leur auyt esté rapporté par vn
homme qui portoit tiltre de gentil homme, mais
qu'ils n'en croyoient rien: & estoient mes serui-
teurs, m'offrant d'accompagner non seulement
le canon, mais me suyure là ou ie les voudrois cõ-
mander. I'ay voulu mettre cela par escrit, afin que
ceux qui viendront apres moy, apprennent com-
me il se faut comporter en telles occurences. Ie
sçeus depuis que ce rapporteur estoit vn la Mo-
the. Si ie l'eusse sçeu sur l'heure, ie croy que ie luy
eusse faict mauuais party. Or le canon ramené,
qu'ils accompagnerét nous nous dismes à Dieu.
Ayant seiourné quelque temps chez moy i'ouois
tousiours d'estranges nouvelles de la Cour, &
des entreprinse des plus grands. Et quand i'ouys
cõre que le Roy de Nauarre s'en mesloit, & qu'il

estoit party de la Cour sans dire à Dieu, ie iugeay
deslors, que la Guyenne auroit de nouueau beau-
coup a patir: car estant si grand Prince, ieune, &
quidōne esperance d'estre quelque iour vn grand
Capitaine, il gaigneroit aysément le cœur de la
Noblesse & du peuple: & tiendroir tout le reste
en estainte. Comme ie veux que Dieu m'ayde,
mille malheurs m'allèrent au deuant, de sorte que
bien souuent il me prenoit fantaisie de faire re-
traicte, pour n'auoir pas le desplaisir, d'ouyr tant
de fascheuses nouuelles, & la ruine de ce pauvre
pays. Il me ressouuenoit tousiours d'vn Prieur
assis dans les montagnes, que i'auois veu autres-
fois, partie en Espagne partie en France, nommé
Sarracol. I'auois fantaisie de me retirer là en re-
pos. I'eusse veu la France & l'Espagne en mesme
temps. Et si Dieu me preste vie, encores ie ne scay
que ie feray.

BLASSI
MONLUCI
FRANCIÆ MARES-
CHALLI.
TVMVLVS.

Illiadis rursum nascatur conditor ætæ,
Hoc tumulo rursum conditor Æacides.

Flor. Remondus, Senat. Burdigal.

TOMBEAU DE MESSIRE
Blaise de Montluc.

CE Marbre icy (passant) le grand Montluc n'enferme,
Vn tel homme que luy, dedans si peu de terre
Ne peut estre compris ce tombeau labouré
Clost seulement son corps, dont il est honoré.
Que la Gascogne a fait, depuis veuve & deserte,
Et franc de passion, voy comme le laurier
Ceignant son front receut honneur de ce guerrier,
Ce grand guerrier qui fut la garde de son Prince,
Le soutien & l'appuy de toute la prouince,
Ou Lieutenant de Roy & en guerre & en paix
Temoins de sa vertu, il fit tant de beaux faits,
Qu'il a laissé mourant ce beau doute à tout aage
Quel des deux il estoit, plus vaillant ou plus sage.

En bataille rangée, il desit par trois fois
 L'Ennemy de son Roy, il remi sous ses loix
 La Guyenne reuoltee, a 12 factions ciuiles.
 Par force il emporta, & print cinquante villes,
 Le premier al assaut, en tesmoignant la foy
 Qu'il auoit a son Dieu, qu'il auoit a son Roy.

Par degrez l'acquist d'une honorable peine.
 Tous les tiltre: d'honneurs, de Soldat, Capitaine,
 Colonel, Lieutenant, Vice-Roy, Mareschal,
 Et tousiours commandant, à soy tousiours esgal.
 Dedans soy retenant sous esq' il balance
 La vaillance d'Ajax, de Nector l'eloquence.
 De l'homme plus couillard il animoit le cœur:
 Et au plus courageux, faisoit venir la peur
 A sa seule parole, à sa seule presence,
 Il fut hard & actif, remply de vigilance.
 En tout il se monstra, & par tout conuaincu,
 Et ne sceut onc vainqueur que c'est qu'estre vaincu,
 Ou fut ce par la force, ou par la courtoisie,
 Tant il auoit d'honneur sa belle ame faisie.
 L'Italie le scait, ou de son beau cœur
 Mainte marque id'laiissa, & cou tois & vainqueur.
 Et le scait l'Angleterre, & la France, & l'Espagne,
 Et ceste nation, que l'onde du Rhin baigne.
 Brue, s'il eut voulu de l'invincible mort
 Il eut encore peu faire languir l'effort.
 Mais voyant la vertu faire place à l'en vie,
 L'honneur à la faueur, il desdaigna la vie
 Et desfra mourir au monde vicieux.

Pour aller immortel viure dedons les cieux,
 O vous de qui iamais l'amitié ne varie
 Plurez-le ses amis, vous mirant en sa vie.
 Sous lasches enuieux guidez d'un autre sort.

DE M. B. DE MONTLUC.

Pleurez ensemble, & sa vie & sa mort.
 Sa vie vous eſta tout l'honneur & de ſa gloire,
 Et la mort vous raut, l'eſpoir & la victoire,
 Ayant ſi bien ſceu viure, & encor mieux mourir,
 C'eſt à luy deſormais à qui ſaut recourir
 Pour le patron des deux, afin qu'on y contemple
 De belle vie & mort vn admirable exemple.
 Heureux trois fois Montluc, qui viuant ſi longs iours
 A eu pour compagnons, avecque toy toujours
 Et l'heur & la vertu: & qui malgré l'entree,
 Vous a vn los immortal te memoire ſu ſuie.

SVR LE TOMBEAV DE SON COEVR.

Icy de Montluc vainqueur Qu'il eſt icy tout entier, (rier
 Eſt enclos le braue cœur, Car tout cœur, ce grand guer-
 Où pluſtoſt affermer i'oſe, Eſtoit, & non autr. choſe.

EPITAPHE DE BLAISE DE MONT-
 luc Mareſchal de France, & Marc Antoi-
 ne, Pierre, & Fabien ſes enfans.

Celuy ſe plaint en vain qui dit que noſtre vie
 Theatre infortuné de mainte Tragedie,
 Eſt ſerue du deſtin: que le laſche & le fort
 Peſle- meſle ſans choiſ ſont ravis de la mort.
 Ainçois que de Plut n la chartre tenebreuſe
 Va pluſtoſt deuorant vne ame genereuſe
 Que celle qui moiſit d'vn languiffant ſeiour
 Dans ſon corps inutile, & mange en vain le iour.
 Vn iour du vertueux vainc vne longue vie
 De celuy qui la paſſe aux vices afferme.
 Vn acte valeureux eſt l'embelleſſement

T O M B E A U

Du tableau de la vie. & luy sert d'ornement,
 Ores qu'il soit tout seul, & ne pert point sa grace
 Lors que la mort le vif de nos couleurs efface.
 L'honneur plus d'Apelle vne ligne, vn seul traitt.
 Que le labour entier d'vn vulgaire pourtraict.
 C'est le fait d'vn grand maistre à bien tirer sa vie
 Et la rendre d'honneur de tout point accomplie.
 L'œuvre artistement fait garde ses liaisons,
 Sa grace, sa beauté, & ses proportions:
 Le temps ne destaint point son rai eunissement lustré:
 Ains contre ses efforts il se rend plus illustre:
 De l'indocte tableau la honte & le mespris,
 Et vne obscure mort en est seule le pris.

C'est vne Atlantee, estre endossé d'annees,
 Qui ne les fait marcher d'honneur accompagnées,
 L'honneur de la vieillesse est l'estançonnement,
 C'est son front, c'est son champ, c'est son propre element.
 Cest aage est vn tombeau sans la belle lumiere
 De la vertu, qui doit luy estre familiere.
 Celuy qui maistrisé d'appetits e'honteꝝ
 Se precipite au sein des fauces volupteꝝ
 Est sous l'escorce humaine vne idole mouuante,
 Non homme ains seulement sa peinture viuante.
 Nostre vie est vn songe, vn ombre deceuant,
 C'est vn nuage vain pouffe au gré du vent,
 Vne feuille d'Automne à la premiere halaine
 Des Aquilons qui doit s'abattre sur la plaine.
 Qu'on soit doncques d'honneur, non des ans enuieux,
 Que s'ils nous sont donneꝝ de la faueur des cieux,
 Il les faut souleuer d'vne viuante gloire,
 Dont la Parque ne puisse arracher la memoire:
 Comme a fait ce Montluc Montluc ce grand guerrier,
 Qui honore son front d'vn belliqueux Laurier,

DE M. B. DE MONTLUC.

Et de Palmes sa main, Palmes victorieuses

Le signal verdoyant des armes glorieuses.

C'est ce Montluc, qui fut aux combats nompareil,

Le plus prompt à l'espee, & plus sage au conseil,

Capitaine inuincible, ayant sous ses bannieres

Rompu cent & cent fois mille bandes guerrieres.

son berceau fut Gascogne, où les peuples ardans

Naissent, meurent soldats, & deffendent leurs ans

Indomptables, haitains à secourir leurs Princes,

Et replanter les bords de leurs belles Prouinces.

Il estoit descendu d'ayeuls braues & forts,

Praticqs en toute guerre, entreprenants, accorts,

Eschauffe & d'un beau sang, & d'une noble enuie

Ou de vaincre aux combats, ou d'y verser la vie.

Le los de nos ayeuls va nostre cœur haussant,

Ainsi de la vertu de son pere se sont

Le ieune Lyonneau, qui ia destia menasse

De ses ongles tranchans des fiers taureaux l'audace.

L'aigle à grand sein esclôs de son lit maternel

Oze attaquer des cerfs le peuple au pied isnel:

Il assaut des dragons l'engence venimeuse

Et eschange sa vie en mort victorieuse.

Ainsi ce chevalier auant que la saison

Luy fraisat sur la ioue vne cresse toison

Espoingonné d'honneur, il voulut chaud apprendre

Fier de cœur & de mains en sa ieunesse tendre

Le mestier de Bellonne, ayant deuant ses yeux

Des ses preux deuançiers les gestes glorieux.

Bien tost on s'apperçeut que sa vertu cogneue,

Sa vaillance aux dangers, sa prudence chenue

Aux affaires doubteux vouloit deuant ses ans

Leur soldat ia vieux de gestes triomphant.

Comme l'on voit la nuit à la robe estoillie

T O M B E A U .

Qui n'a point sa clarté de nuage violee,
 Des chetifs journaliers affublant le travail
 Et d'un profond repos doucissant leurs maux
 Ardante estinceler de mille flammes viues,
 Que Thetis a laué dans le frais de ses riués,
 Entre toute bluete un feu plus radieux,
 Horrible, ferruqué, qui menasse les cieux,
 Qui menasse la mer & la terre d'orage :
 Ainsi d. grand Mont luc le Martial courage
 Terrible flamboyoit entre tous les soldats
 Aélis, laborieux, vray champion de Mars.
 La Toscane en trembloit, la superbe Italie
 Angleterre, Piedmont, l'Andres, la Germanie.
 Sa grand picque en sa main, guidés des br. saillons.
 Estoit l'horreur, frayeur des peuples Bouguignons.
 Sous les feus ordoyans de l'acier de sa targe
 Le François gros de cœur ne craignoit point la charge
 De l'arrogante Espagne ayant plus cher mourir
 Et voir son estomac d'un coup mortel ouurir,
 Que recevoir le froid d'une peur pallissante,
 Coupable deshonneur d'une ame peu vaillante.
 Son seul regard rendoit le soldat si hautain
 Qu'il sembloit ia tenir la victoire en la main
 Il n'y a point d'honneur ny tiltre militaire,
 Dont ne l'ait enrobly, non la saueur prospere
 De fortune, mais bien sa fameuse valeur,
 Qui à tousiours vaincus des armes le malheur.
 Ayant le cœur plus grand nor que Mars & chauchés,
 Gouvernemens, grandeurs à la soule entassés,
 Ains plus grand qu'un Empire, & né pour commander
 Depuis le flot Indoïs iusqu'à l'Angloise mer.
 Posez moy un Colosse au ras de la campagne
 Il est toute fois grand : un Nain sur la montagne
 Est toute fois petit, ainsi l'indignité

D'un homme bas & vil monstre sa lascheté,
 Quoy que haussé d'honneurs & que la main R yallé
 De biens & de grandeurs luy soit trop liberalle.

Depuis quand le François diuisé en deux parts
 Eu flatter contre soy ses propres estandarts,
 Et que Mars tout sanglant, & la disorde iree,
 Trainoit ceste couronne en pieces deschiree.
 Grand Alcide Gaulois il ramassa le bris:
 Mille fois la campagne il ioncha à ennemis,
 Et vainqueur abbatit sous le fer de sa lance
 De l'heretique erreur l'outrageuse licence,
 Hardy, determine, indomte, valeureux,
 Et l'exemple immortal des fasts cheualeureux;

Mais qui pourroit conter ces guerres terminees,
 Escarmouches, assauts, & bataille donnees,
 Murs prins & deffendz, celui pourra nombrer
 Les estoiles des cieux, & les flots de la mer.
 Luy seul escrire a peu digne de ceste gloire
 De ses diuers travaux vne immortelle histoire,
 Luy vn second Cesar, le scauant escriuain
 Des exploits acheuez par sa vaillante main.
 Non autrement qu'un chesne orgueilleux de trop beuz
 Ses armes reluysoient de l'auiers étophees,

Ayant tousiours fait voir par le glaive pointu,
 Qu'il estoit impossible abbatre sa vertu:
 Si bien que le Dieu Mars (r qu'il portast enuie
 N'a iamais entrepris dedans l'estour sanglante
 Sur la poudre adenter ce Tydide vaillant.
 Dont époin de fureur & bouillant de colere,
 A meurtry coup sur coup en leur fleur printaniere
 Trois freres, ses trois fils, trois Achilles François,
 Trois Scipions nouveaux flambants sous les harnois,

T O M B E A U

Comme l'astre iumeau qui sauue de tempeste
Du matelot ia prest à nau; rage la teste.

Ces vieux Hiraux de Grece: & ces foudres Romains
N'eussent passé l'honneur des trois freres germains,
Si leur sorte vigneur aux armes si in nec
En leur tindre bo rge on n'eust esté moissonnee.
Comme on voit trois beaux lis qui d'un lustre pareil:
Desboutent leur rebbe aux rayons du soleil,
Ou trois beaux Hyacints à la face vermeille
Epanir les tresors de leur viue merueille,
Le ciel s'en resjouit, & verse sur ces fle:rs
Les larmes dont l'aurore argente leu: s couleurs,
Mais le coute trenchant où le gresieux orage
Les celestes honneurs de leurs beautez saccage,
Le destin nous monstra, puis a soudain repris
Ces trois freres a soy au terrestre pourpris.

Craignez vous que sous eux la Françoisse vaillance
Fit ployer (ô bons Dieux) du monde la puissance?
Celuy qui fit boucher le Macedonien,
Qui fit pomper son char du sang Emathien,
Vid d'un œil assuré, haut reue:u de gloire,
La mort de ses deux fils assieger sa victoire.
De mesme (ô grand Mon: luc heurté d'un tel malheur
On ne vid iamais foible sous la douleur:
Ferme comme un rocher dedans la mer profonde,
Lequel plus est battu, plus se mocque du l'onde.
Tu desseigno:is encor les combats retenter
Quand la sieureuse mort vint au liēt te donter.
Tel est le fier torrent des affaires humaines
Qui faict & puis deffait toutes choses mondaines,
Nous mourons en naissant, & maintes fois au bord
De ceste fresle vie on est pris de la mort:
Mais heureux qui a peu plein d'honneurs & d'annees

DE M. B. DE MONTLVC.

Attendre de pied coy les sieres destinées,
Qui a veu pres de soy sans iamais s'esbranler
Puissances, Royautez. Empires chancellez:
Qui a peu sans frayeur voir fondre sur sa teste
Des grands esclats du ciel la b uyante tempeste.
Tel fut ce Cheualier, auquel oncques la peur
Par aucun accident ne fit tomber le cœur
Ayant heureusement vaincu Mars & l'enuie
Qui voyoit de trauers la splendeur de sa Vie:
Ayant veu retourner deux fois quarante Esti &
A failly combattu de mille aduersitez,
Mais compris en soy mesme, il eut ointoit la fleche
Dont le malheur pouuoit à son los faire breche.
Vous son fils, honorez du Per & d'ensans
Le tombeau non de pleurs, mais de chars triomphans
Gemissans sous le faix des despoilles vaincues,
Pistolles, coutelas, picques, lances, massues,
Morions, gantelets, brassars, cuiſsots percez,
Panaches tous sanglans, corselets enfoncez,
Phirses, tambours, guidons, sansares de trompettes,
Enseignes, estandars, & lancieres cornettes,
Marques de leur prouesse, & dignes monuments
De ces quatre guerriers, les premiers de leur temps,
Lesquels ores la haut de la voule doree
Fer nt trembler d'esclairs leur sala'e timbree
Foudroyans Encelade & l'orgueil furieux
Des Geans qui encor s'arment contre les Cieux.



LES MANNES
DE MESSIRE BLAISE DE
MONTLUC MARESCHAL
de France.

PAR P. DE BRACH.

Quand Cloton file-vie, a qui les destinees
Font tourner le tu. eau de nos courtes années,
Voulut du grand Montluc tramer les heureux iours,
Pour ne les tramer pas, comme elle fait tousiours,
D'un fil simple commun, a l'ouvrage attentive
Sa quenouille chargea d'une filace vive:
En arma son costé, & avec vne main,
Tira brin dessus brin le bout d'un fil humain,
Faisant de l'autre main avec le fil baissée
En l'air piroüeter la viale fuçée.
Le fil par le pezon iusqu'en terre a longé
Fortement s'arondit bien retors bien a ugé.
Et la Parque a cheuant de tirer la filace
Par trois fois ces deux vers chanta d'une voix basse,
L'attache ceste vie avec vn fil si fort,
Qu'a peine sera il de noué par la mort.
Puis le juzeau grossi d'un grand noml' ves d'annees

DE M. B. DE MONTLUC.

Au pois elle donna 's mains des Destinées.
 Et luppin retastant la aste entre les mains,
 Dequoy pere commun il moue les humains,
 L'aynt fort repaistrice en fit vne grand masse:
 Vn beau chef en forma imprimé d'vne face,
 Qui s'esleuoit huiaine, & l'enta sur vn corps
 Dont les membres estoient muscleds, nerueu, & forts.
 A quel en l'animant Mars vint a bouche plaine
 Neuf fois soufler dessus le vent de son haleme,
 Vne bruyant, sous lequel avec mille dangers
 Le grand nom de Montluc fit voile aux estrangers,
 Vent qui venant de Mars soufler sur ceste image,
 Luy soufla dans le cœur l'ardeur de son courage:
 A'luma dans son ame vn feu de guerroyer,
 Qui l'a fait entre nous tempester, soudroyer,
 Ba tre, bouleuerfer mille fortes marailles,
 Tenter & retenter le hazard des batailles:
 Apprendre comme il faut vne ville aborder,
 Comme il faut l'assailir, comme il la faut garder.
 Ce qui fit qu'vn l'aurier marquant mainte desfaicte
 Espais feuille sur fueille enuironna sa teste.
 Mais las! comme il n'est qu'il estné,
 Ne soit d'vn sort commun à la mort destiné,
 Ce Montluc plein d'honneur, de biens & de vieillesse
 Sent et le traist mortel, duquel la mort nou blesse.

Or comme son esprit deslogeoit de son corps,
 Mercure il rencontra, Mercure qui des morts
 Tous les esprits attend afin d'estre leur guide
 Au chemin tenebreux de l'onde Acherontide.
 Ce Dieu le conduisant de son double esleron
 Hachoit l'air qui sifflant bruyoit à l'environ:
 Et l'esprit le suyuant parmy l'obscur voye.
 De l'enfer plein d'effroy sans frayeur le coustoye:

T O M B E A U

Auquel comme de loing il eut monstré le lieu
Du passage infernal Mercure dit a Dieu

L'esprit demeure seul, poursuyuant son voyage:
Se rendit à la fin sur le bord du riuage,
Ou plantant fermement ses pieds sur le grauois
Appella le Nocher à haute & rude voix:
Mais sa nacelle armée & de voile & de rames
Passe à l'eau rebord vn monde infiny d'ames,
Il passa par deux fois & au mesme batteau
Pour la tourner passer, tourna repasser l'eau.

L'esprit qui cependant attendoit sur l'arene,
Contre, soit ce Nocher, qui ramoit avec pience,
Au poil blanc au teint cir, au regard esgaré,
Couuert d'vn vieil habit à lambeaux deschiré,
Plein de poix, qui mesle au tortus des filaces
Auoit de son vaisseau calstré les creuasses.
Ses bras tiroient la rame avec vn tel effort,
Qu'en trois coups son batteau reuint baiser le bort.
De mille endroits diuers suiuoient les aduenues,
Afin de s'embarquer mille ames sont venues,
Qui deça, qui delà, sautant du bord de l'eau
L'une sur l'autre entroient feule à foule au batteau,
Qui n'a d'ux doigts de franc, affessé de sa charge,
Qui ia le vieux Nocher vouloit passer au large,
Quand l'esprit à Montluc, à qui chassé du bord
Le Nocher commandoit d'attendre vn second port,
S'estança dans l'esquif, qui ne vouloit le prendre:
Et dit ie passeray, c'est trop me faire attendre.

Su tost qu'il eut gaigne le bord de ce vaisseau,
Et charge & Nautonnier se renuerse à vau leau:
Et le premier mestier qu'aprint ceste belle ame
Dans ce Royaume noir, ce fut tirer la rame.
Et comme en son viuant iamais necessité,

N'auoit reduit Montluc en telle extremité,
 Qu'il n'y trouua remede : ainsi dans l'enfer mesme.
 Il trouua le reme de à se passer par soy mesme.

Charon qui cepndant dedans beau greu uilloit,
 Pluton & les esprits à son aide appelloit.
 Et tout soudain qu'il eust d'origies croches prins terre,
 Commença de crier nous sommes à la guerre.
 Alarme, alarme, alarme: & redoublant ces cris
 Espouuanta l'enfer, effraya les esprits.

Pluton craint que quelqu'un par sec ette r'apine
 Vienne encor de nouueau r'auoir sa Proserpine.
 Il ne sçait qu'il doit faire il va de tous costez
 Rechercher dans l'enfer le solâats indomptez
 Qui ont durant leur vie, avec quelque gloire
 A'hepté par leur sang l'honneur d'une victoire,
 Hardis apres, vaillant, ardans de sang humain,
 Et qui ont furieux porté la guerre en main.

Dix mille tels esprits sont sortis des lieux sombres,
 Oû logent dans l'enfer plus paisibles les ombres.
 L'un d'un grand coup d'espee a le chef auaté
 L'autre le bras, la iambe, estoit escartele,
 L'un porte dans le sein vne bille cachee :
 L'autre a d'un coup d'espee vne oreille tranchee.

Mais comme là plusspart de ces braues soldats
 Ont veu l'ame à Montluc, qui marchoit a grand pas
 En l'air branlant sa main d'une horrible menasse
 Suiuant à viu-de route ils ont quitté la place.

Presque tous les esprits à l'alarme, venus
 En voyant l'autre esprit se sont resouenus
 Que c'estoit ce Montluc, qui viuant sur la terre
 Estoit vn second Mars, vn foudre de la guerre.
 Et tout ceux qui viuans luy furent ennemis,
 Comme il les cherchoit en fuitte se sont mis

T O M B E A U

Aebasque ame il sembloit pensant estre attrappée
Sentir encor le fil de sa sanglante espee.

Les Toscans, les Lombars, Napolitains, Anglois,
Allemands, Espagnols, & rebelles François
Peste peste fuyans Vne suite pressée
Cul fier teste tombant à iambe renuersée.

Tout l'enfer redentist : & les esprits pourueus
Cerchent, pour se mussier, leurs sepulchres ombreus
Ils veulent tous crier : mais Vne crainte mole
Dans leur bouche liante amortit la parole.

Iluton qui pendant cherchoit par tous moyens
De rassure le cœur de ses noirs citoyens,
Et cognoistre l'auteur de l'efmeute auenuë,
De les voyans suivis fors que d'une ame nue
Se bouffit de colere: il enrage de voir
Que Vne ame ait peu l'enfer de frayeur esmouuoir.
Et rougissant de honte à grand pas il s'avance
L'esprit de Montluc qui ferme en conuenance
Sans s'effrayer de luy deuers luy s'aduançoit,

Comme assis pres de luy l'esprit il apperçoit,
Vomissant son couroux il commence a luy dire,
Viens tu superbe esprit pour troubler mon Empire?
Arreste, arreste toy : sinon malgré le sort
Ie te feray sentir Vne seconde mort :
Ou ie feray souffrir à ton om'bre coupable
L'impitoyable arrest du Iuge inexorable
Plus rigoureux vers toy sera son iugement,
Que du fer, que du feu que du geyneux tourment.
Qui es tu? d'où viens tu? de quelle audace folle
Ose tu sans Caron passer dans sa gondolle?

L'esprit ayant esté l'hoste d'un corps vainqueur,
Duquel iamais la peur n'auoit glace le cœur,
Des'estonna craintif au bruit de sa menasse:

DE M B. DE MONTLVC.

Ains luy contrerespond avec humble audace.

*Icy ie ne viens pas, comme on faict autre fois
Hercule iugeant, Thesee, ou Piritois,
Pour troubler ton enfer : car ceste ame eschauffee
De gloire n'a iamais desiré ce trophée.*

*Sans peur doncques demeure en ces ombreux enfers,
D'enfer le chien portier aux trois gosiers ouuerts,
Et toy sans peur de moy, Pluton garde ta femme,
Là haut vne plus belle encore garde la flame,
De son amour vers moy : mais si tu es le Roy
De ce Royaume noir plein d'horreur & d'effroy,
Pourquoy n'establis tu avec quelque iustice,
Les favorables loix d'vne douce police?*

*Et quoy luy dit Pluton, qu'as tu ça bas trouué.
Qui par nouvelle l'y doiue estre repouué?*

*Après qu'on eust, dit-il, mis mon corps sous la lame,
Voulant passer ton fleuve, ainsi que fit tout ame,
D'vne rame Caron me chassa rudement,
Bien que i'eusse attendu sur le port longuement,
Et qu'il eut ia passé maintes ames dans sa barque,
Qui auoient eu congé depuis moy par la Parque.*

*Moy qui ay le cœur gros & pense meriter
Pour le corps d'où ie sors de me voir mieux traiter,
Tout flambant de couroux i'entray dedans la nasse
En renuersant sa charge & tout seul ie me passe.*

*Or Pluton si tu veulx avec un long discours
Entendre qui ie suis & que's furent mes iours,
Ie n'aurois iamais faict contant ma vie entiere,
Le parler me faudroit plustost que la matiere.*

*Pluton, dont le couroux estoit desiaflaté
Par ces propos disers, plein d'humble gravité,
Luy dit approche toy, ame qui genereuse
Viens ça bas pour parer ma grand chambre fumeuse,*

T O M B E A U

D'où es-tu, qui es-tu, & tes faits contre moy.

*L'ame sans sonner mot longuement se tint coy:
Puis dit en s'esleuant, comme vn qui se resucille,
Si le nom de Montluc à frappé ton oreille,
Nom que la renommee embouche en mille cors,
Je fus quand il viuoit, l'hostesse de son cors.
La France est mon pays, Gascogne est ma nourrisse,
Qui blandit ses enfans d'vn guerrier exercice,
Qui arme leurs berceaux de petits estendars,
Et leurs mains de tambours les voyans au Dieu Mars
La lignée de ceux, desquels ie prins naissance,
Est assez par mon nom cogneue par la France.*

*Comme vn lyon iermais n'engendre vn cerf poureux,
Succedant aux Montlucs en leur cœur genereux
De guerre desirieux ie n'eus loisir d'attendre
Qu'vn poil vint mollement sur ma ioue s'espandre,
Poill la fleur du printemps, qui point sur nostre taint:
Car encor n'auois trois fois six ans attainct,
Que sortant hors de page au Duc Lorrain i'eschappe,
N'emportant, comme on dit, que l'espee & la cape.*

*Comme vn ieune poulain, qui branslant teste & col
A force à destaché la boucle à son licol,
Lors que libre il se sent en fuyant l'escurie
Dispos court par les champs, & cherche vne prairie,
Où la terre gratant d'vn iaret souple & prompt
Il galope, il gambade, il fait en l'air le bond,
Dessous ses pieds vanteux le long de sa carriere.
L'air demeure espais, d'vne obscure poussiere,
Son crain flotant espars se met au gré du vent
Sous son viste galop par accord se mouuant,
La terre retentit: mais quand sur vn riuage
Il oit hannir la poutre, ou le poulain sauvage,
Vne oreille dresseant s'estant court arresté*

Escoute en quel endroit, puis cours le ce costé.

Ainsi du tabourin, qui le soldat reueille,
L'escoutay quand le son vien trott à mon oreille,
Pour courir celle part. Lors cet Empereur,
Ce grand Charles qui fut du monde la terreur,
Dessaignoit de la France crager vn trophée
La guerre est rit par tout vniement echauffée.

La doncques i'accouru: & sous Odet de Foix
L'apprins ie une soldat à porter le harnois.

Et ores en Espagne & ores en Angleterre
Ieune ie m'adext ray au metier de la guerre
Ie trauersay les monts suivant l'espoir de tous,
Qui pensoient que Milan seroit gardé par nous.
Mais comme bien souuent la fortune se mocque,
Nous fusmes d'vn malheur suivis à la Biquoque:
La ou comme pieton, tout de poudre noircy
Ie vis combattre à pied le grand Mommorancy,
Que i'allay coudoyant au milieu du carnage,
Faisant sentir l'effort de mon ieune courage.

Après que nostre camp desespera de voir
Par sa force Milan remis sous son pouuoir,
Reuenu sans long temps m'arrester en Gascoigne,
La Nauarre ie vis, Picardie & Bourgogne.
Et bien que i'eusse veu ia maint & maint combat,
Mon vol n'estoit plus haut, que le vol du soldat

Mais lors vn point d'honneur salariant ma peine
De soldat, ie reccu tiltre de capitaine.

Bien tost ie me trouuay plus chaut en guerre espris,
Lors que Forterabie aux Espagnols fut pris.
Inuincible au travail, apres Forterabie
Ie vis, ô grand malheur, la route de Paue,
Iournée ou nostre Roy demeura prisonnier,
Ou presque ie restay combattant le dernier:

T O M B E A V

Mais blayé dans le corps, à la teste, au visage,
Avec peure à la fin, i' sech' ppe ce carnage.

Puis avec le Lutrec tous qui ie m'auancé
Encor en Italie hardy ie rep'ssé:

Et suiuant li Romaigne & li Brusse & l'Aponille
Me'phe nous demeur' pour guerriere d'spouille:
Or mes soldat, &alcon me suiuant d'un prin-saut
Furent vers les premiers sur la breche à l'assaut.

Naples seut qu'la assault en assiegea et ie baille:
Et quante fois du pied: ay marqué sa muraille.

De ce voyage loing d'un m'heureux bon heur
Ie reuin stouit b'orgé de louange & d'honneur.

Aux charges, aux assauts, rencontres, camisades
Aiant seelé mon los de quatre arquebasades

Me trouuant à Marseill: on vid' là de quel soing
Ie seay la peur d'un siege assieurer au be'oin.

D'où l'Empercur qui peut t'en faire: encor l'conteste
Partist sans l'assieger avec sa courte honte.

Au siege contre l'uy ie fus à Perpignan.

Le Piedmont s'esmonuant Casal & Carignan

Et Carmagnole & Quiers virent en ceste guerre,

Combien de cheualiers ie renuersay par terre.

Encore que de l'onneur sans l'auoir desiré

De grand maistre de camp le Roy m'eut honoré

Alors que l'aigle ioincte aux armes Espagnoles

Entreprint d'assaillir noz gens à serisoles

Ie voulu, bien qu'aux chef ces v'raict's soient deffendus,

Guider les pas douteus de noz ensans perdus.

Ce fut lors qu'en vainq'ant, le François magnanime

T'offrit mainte ennemy pour sanglante victime.

Ce fut lors qu'acharné i' ampourpray mes deux mains

Au sang des Espagnols, des Lombard, des Germains,

Or l'Anglois cependant, qui d'autre part guerroye

DE M.^r B. DE MONTLVC.

Pour la guerre s'arroit acuers la terre d'Oye:
 Pour ne veoir guerre aucuns; ou ie n'eusse ma part
 De gloire & desirieux ie co. vms celle part
 La ie fis voir le cœur d'ingulier de Gascogne.
 Alors mon Roy me viden la basse Beulogne
 (Et cist aelle ie mets pour mes gestes plus beaux)
 Sauuer l'honneur perdu de V. g. & eux arappeaux.
 Et malgré l'ennemy, qui mou la deffaite,
 Fae conuert de sang ne braue retraitte
 En Piemont appelle par un quelque renuement
 D'Albe & de Moncalie, i'eu le gouvernement.
 Siene, pour ne raniver de sou la tirannie
 Des voisins Florentins, c'ou' elle est ennemie,
 D'entre les maus desquel. n. & Roys auoient osté,
 Le ioug qui captiuoit sa douce liberte,
 Craignant & l'Empereur & le Duc de Florance,
 En ie temps mandia le secours de la France.
 Le Roy prestant l'oreille au prier des Siens
 M'enuoy a pour leur aydant de moy, aict choiz,
 La ou representant sa Maiesié Royale
 Leuz de son lieutenant la charge gener. alle,
 Et gardant aux Siens leur chere liberte
 A i' auois les fleurons du bis si bien planté,
 Qu'encores auourd' huy les bannieres Franceuses
 Dans les vents bofferioient dessus les tours Siens
 de strossy le camp, en piece estant mis
 l'eust donne l'aduantage aux vainqueurs enne. mis.
 Henry lors nostre Roy, Henry mon secc. md maistr.
 Luquel ia ma verisus estoit faicte cognoissance
 ans Siene me scachant sans secours. siegé,
 En tost pour ne me perdre en oy. mon congé.
 Mais moy braue & vall. n. a. i. a. m. a. la. cran. te.
 auoit dedans le cœur don. ne la moindre attainte.

T O M B E A U

Voulant voir les assaux des campe & ennemis,
D'attendre si en croirs deux mois ie luy promis.

Et comme le No. ber. qui au fort d'un orage
Est des flots & de vents menassé de naufrage,
Preuidant or deçà or delà, suit par tous,
Despuis un bout de nef, iusques à l'autre bout,
Pour voir si sa nauire au ventre creus & large
Cale trop dessous l'eau, sous le pois de sa charge:
Si les fiers Aquilons le ordage ont lasché:
Si la hune est entiere où le mast arraché:
Si les banes, si les rocs, ou les ondes boussues,
Ont enfoncé les plis de ses cotés pensues.

Dans Siene ainsi i' allooy, visitant les rampars
I' auisooy si du sein quelqu'un de mes soldats
Laiissoit tomber le cœur: à ceux là par merasse
Couards les honteoyant, ie remetois l'audace.

Viuement assailly ie garde les Sienois,
Comme i' auois promis non seulement deux mois,
Ains encor six apres: de la ville assailie
Faisant ceup dessus coup mainte br. ue sallie
Et là ie fusse mort combattant. si la faim
N'eust vaincu mes soldats aboyant dans leur sein
Ausquels pour destourner la honte de se rendre
A tout accoustumez sous moy ie fis apprendre
Pour ne mourir de faim, à se paistre de chats,
De cheuaux, & de chiens, & d'asnes, & de rats.
Mais en fin eut e nous manquant ce viure mesme
Nous sortismes vaincus d'une famine extreme,
Tous mes soldats & moy auant que d'esloger
Ayant trois iours entiers demeuré sans manger.

Après ce siege long ie m'en reuins en France,
Où ie vis haut louant aplaudir ma vaillance
Et mon coletonner d'un belliqueux colier

De l'ordre de mon Roy, estant fait Chevalier,
 Ordre, qui lors pendoit pour enseigne honorable
 A signaler en nous, un service notable.

Au grand camp a' Arins se fuz fait Colonel.
 Que ce Prince Lorrain, dont le nom eternal
 Suivant d' pere en fils, ommuz de a nos batailles,
 Te conte de quel b. r. s. s. by les murailles
 De ce fort Thionville, ou de pro. esse armé .
 D'un tel cœur mes soldats à l'assaut l'animé,
 Que l'importe par force vne tour haute & forte,
 Qui pour ent. è. apres nous seruit a' vne porte.
 Puis a' honneur sur honneur istant du Roy payé
 En l'oscane ie fus lieutenant renuoyé.

Mais apres que la paix eust par ferme alliance
 Joint le sang de Suisse. & d'Espagne à la France:
 Que l'Anglois fut bouclé plus estoit dans sa mer:
 Que par la paix l'Itale on eust fait de surmer,
 En France se reuins: avec mes capitaines,
 Qui par leurs faits voillans emportoient leurs mains
 pleines
 De palmiers triomphans, & de veinqueurs lauriers,
 Que la paix marioit aux pastes oliuiers:

Mais comme apres la guerre, un vieil soldat l'on paye
 Du service passé, l'enrollant morte paye
 De quelque vieux chasteau, ainsi de mes estats
 Que la paix rauissoit au gain de mes combats,
 Charles me surpaya, & d'une charge hautaine,
 Me fit son Lieutenant sur toute l'Aquitaine,
 Son Lieutenant en chef, honneur estroitement
 Gardé iusques alors aux Princes seulement.

En ce tems les François qui trop chauts à la guerre
 Ne peur ent en la paix vivre en paix en leur terre,
 Firent comme iadis les trop vaillads Romeins

T O M B E A U

Contre lestr propre sang armans leurs propres mains,
 Baignant leur fer sanglant au sang de leurs entrailles,
 Demellissans leurs sorts, se donnans des batailles,
 S'estans, pour donner voile à leur sedition,
 Couverts du faux manteau a'une religion.

La France pitoyable, erroit toute troublee:
 De nostre ieune Roy la couronne esbranlee
 Panchant deffus son chef sa cheute menassoit:
 De ses armes le lu paslement fletrissoit,
 Au sceptre que tenoit en main ce ieune Prince
 Desia n'obeissoit ma rebelle prouince,
 Quand contre ces mutins aux armes ie courus:
 Bordeaux, Thoulouse prise à temps ie secourus,
 Lectoure ie gaignay, & le sort du sort Pene,
 Là ou fut le tombeau de maint grand capitaine.

Après (bien que suyuy de peu de casalliers
 Desquels i' auois fait choix, pour belliqueurs guerriers)
 En suyuant ma fortune egulleonné de gloire
 Ie combati Duras, & gaignay la victoire:
 Sous mes coups ou de bale ou de glaines iranchans,
 Ie fis long temps la mort errer parny les champs,
 Des champs fatals de Ver, a'ou sept mille ombres pallees
 Vindrent ça bas hurter aux portes infernales.

Depuis, bien que l'hyuer de ma vieille saison
 Eust negé sur mon chef, tout viel & tout grison
 Desirant de garder mon pays par ma perte,
 L'asiegeay Rabastens, la guerre estant r'ouuerte.
 Là pour marquer mon los par un exploit dernier,
 Ie redeuins soldat, ie deuins pionnier,
 Et plein de desespoir de despit & de rage
 Voyant qu'en un assaut mes gens perdoient courage
 Qu'ils bransloient au retour à la breche hazardeus
 Ie marchay le premier guidant leurs pas douteus.

La honte de me voir marcher de selle auance,
 (Encore qu'un coup de bale à iour pe. çat ma face)
 Combattre opiniast e avec un tel effort,
 Cela leur donnant cœur nous fit maistre du fort.

Au bout de quelques ans, quand la mort qui assomme
 Les Princes & les Roys, aussi tost qu'un pauvre homme,
 Eust Charles nostre Roy mis deffous le cercueil,
 Laissant la France en proye, & le François en dueil,
 Et que Henry pour France eust Poulgogne laissée,
 Ie me vis honoré de la Mareschaussée
 Si succenant mon Prince autresfois de m'auoir
 A la guerre sous luy ven faire mon deuoir,
 Voulant par cet honneur, liberal reconnoistre
 Mon seruice employé pour son frere mon maistre

Ainsi au grands estats, dont ie fus honoré,
 Ie ne vins tout a coup, ains dezié par dezié,
 Comme l'astre éclairant, qui dans le ciel flamboie,
 Qui pour suiuant le cours de son oblique voie
 Marche à pas mesurez, & selon les saisons
 De degrez en degrez voit ses douze maisons.

Eien que ie fusse sec, & cassé d'un long aage,
 Ie me sentoie encor assez verd de courage,
 Pour suiure des desseins que i'auois pour penser
 Qui eussent couronné tous mes gèstes passez,
 Mais m'estant retiré pour ne voir tant de brigues,
 Pour ne voir les plus grands conuier sous leurs ligues,
 J'eil ie prins le chemin, qu'à tous prendre il nous faut,
 Mourant comme une lampe, a qui l'huile deffaut.

Voila donques Pluton, le discours de ma vie,
 Qui fust & de grandeurs, & de bon-heur suivie.
 Bon-heur que i'ay cherché, en guerroyant tousiours
 N'ayant iamais oyseux en vain mangé le iour.
 Mais le cour d mal-heur, qui ne m'ozoit attendre

T O M B É A U

Pour s'attaquer à moy, sur les miens s'alla prendre:
 Car ayant en cest heur, d'engendrer quatre enfans
 Tous quatre enfans de Mars, tout guerriers triomphans,
 Le mal heur contre moy bourrellé d'une enuie
 Aux trois trancha le fil de leur trop courte vie.

Mon braue Marc Antoine baysant le repos
 Mourut en Italie, ou reposent ses os
 Sur les rampais d'Hostie, ou sa main redoutable
 La memoire lassa de maint acte notable.

Peuot dont le cœur haut & plein d'ambition,
 Estoit pour commander à quelque nation,
 Faisant voile au conqveste d'un Royaume d'Affrique
 Fust tué dans un' Isle en la mer Atlantique.
 Fabien, le François, comme te l'ay conté
 Estant contre soy-mesme en armes, renolté,
 Ayant d'un fort tenu, forcé la barriquade,
 Sentist un coup mortel, par une arquebusade.

Ainsi veu de ces trois que ie plaindray tousiours,
 En sen lionit là haut de la clarté du iour,
 Qui a dans la cité de cheualiers armée
 Par maint exploit vaillant planté sa renommée,
 Qui les armes portant pour deffendre sa loy,
 Dans l'armée croisée a fait parler de soy
 Aux despens des vaincu; & qui braues n'agueres,
 Commandant sur la mer aux Royalles galeres
 Les sceut pour le combat si bien faire ramer,
 Vainqueur en terre, en mer, deux fois heureux en guern,
 Me vainquant qui n'aprins qu'à vaincre sur la terre.
 Lors qu'il executoit cest acte Martial
 Je tirois à la mort, aggravé de mon mal:
 Mais m'estant de ce fait la nouvelle annoncée,
 Vout r'auy ie sentis ma force renforcée

DE M. B. DE MONTLUC.

Par cet aise dernier flatté si doucement,
 Que ie mourus apres, plein de contentement.
 En voyant apres moy rester encor au monde
 Pour me faire reuiure, vn fils qui me seconde.

Or donq Pluton, content de quoy plus ie ne vy,
 Et d'auoir mes trois fils auant ma mort ruy,
 Garde au moins celuy la, & que la mort funeste
 N'emporte des Montlucs le peu de grand qui reste.

Garde mon frere encor, lequel ambassadeur
 Nos Roys ont douze fois chargé de leur grandeur:
 Ont fait voir les Romains, ont fait voir l'Allemagne,
 Ont fait voir la Hongrie, & la ville que baigne
 La mer de tous costz, l'Anglois, & l'Escoffois,
 Deux fois voir le leuant, deux fois le Poulouois,
 Voyage par lequel ceste gloire en luy donne
 Qu'au chef de nostre Roy il a mis leur couronne:
 Renuerçant les complots de mainte nation,
 Qui brigoit la faueur de ceste eslection.
 C'est ce docte prelat, qui pere d'eloquence
 Est baptisé du nom d'Ambassadeur de Franco
 Qui par le miel coulant de sa diserte vois
 A fait autant d'exploits, que moy par le harnois.

Or attendant qu'icy son ombre se renoye
 Dont le terme soit long fait moy montrer la voye
 Par ou ie sois conduict au seiour bien heureux
 Ou logent les esprits des hommes genereux.

L'ombre a peine auoir dict, que le Roy qui s'abbaïsse
 Pour honorer les grands, l'embrasse, la caresse,
 Luy mesme la guidant aux champs Elisiens,
 Au quartier Martial des guerriers anciens
 D'Alexandre, Hannibal, de Cesar de Pompée,
 Des Cantons Scipions, vrais enfans de l'espee.
 La Charles, La François, Henry, Monmorancy.

T O M B E A U

Bourbon, Lautrec, Bayard, la Trimouille Strossi,
 Leue Terme, Brissac & ce grand Duc de Guyse
 Le bouclier d's François, le pilier de l'Eglise,
 Ioyissent des rayons d'un aistre plus beau iour,
 Ou ceste ame avec eux fait son heureux sejour,
 Et la trompant le temps, d'un guerrier exercice,
 L'un de ces cheualiers elle appelle à la lice.
 Elle court vne bague, & cherche les esbats,
 Desquels le ieu figure un'ombre des combats,
 Car mesmes quand le corps est sous la sepulture,
 L'ame imue resiste l'instinct de sa nature.

Les ames de ceux là, qu'amour a tourmentez
 Souffpirent, lamentant dessous les bois mirtez
 Des penibles nochers les ames marinières
 La bas dans un esquif frequente les riuieres,
 Et quand le corps est mort, les ames des guerriers
 Combattent se iouant sous l'ombre des Lauriers.

Ainsi vas'exercant ceste ame bien-heureuse
 Vesue du corps enclos sous la tombe poudreuse,
 Ame qui pleine d'heur ne doit point desirer,
 Qu'honnorent sa memoire on aille éla ouer
 Ny un marbre imag: de figures antiques,
 Ny un or rebruny sur des piliers Doriques,
 Ny qu'une Pyramide esleuée hautement
 Presse en terre ses os seruant de monument:
 Car iamais par leur mort, iamais ceux-là ne mourent
 De qui les braues faitts, pour monuments demeurent:
 Ce sont les vrais tombeaux: & le temps mange tout
 Que sa rongearde dent n'en peut venir a bout.

Montluc donc ne mourra, & sa gloire immortelle
 Ne verra, que le temps aye pouuoir sur elle.
 Montluc qui a laissé ceste marque de soy.
 D'auoir six fois dix ans fait service à son Roy,

DE M. B. DE MONTLUC.

Et cinquante & huit ans commandé pour son Prince
Soit en la France ou soit en estrange prouince.
De n'auoir, quand luy seul a eu commandement,
Attaqué l'ennemy, qu'il n'ait heureusement,
Soit qu'il fust foible ou fort, emporté l'aduantage,
De n'auoir combattant iamais tourné visage.
D'auoir eu ceste gloire auant voir son trespas,
Qu' autres homme plus que luy, n'auoit veu de combats,
De batailles, assauts, rencontres, entreprises,
Plus de murs deffendus, ny plus de villes prises,
De n'auoir veu ses fils de luy degenerer.
O heureux qui se peut, comme luy, bien heurer
Par vne heureuse mort, par vne heureuse vie,
D'une telle memoire apres la mort suiue.

D'une telle Memoire apres la mort suiue.

F I N.